COLLECTION de la SOCIÉTÉ de LINGUISTIQUE PICARDE
IX

Jacques de Wailly et Maurice Crampon

LE FOLKLORE DE PICARDIE

(Somme, Oise, Aisne)

Ouvrage publié avec le concours
du CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
et des CONSEILS GENERAUX de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne

MUSÉE DE PICARDIE
AMIENS
1968

Dépositaire pour la région parisienne :
LIBRAIRIE DES CAHIERS
Pierre Voisin, libraire, 8, rue de la Sorbonne, PARIS Ve

COLLECTION de la SOCIÉTÉ de LINGUISTIQUE PICARDE
IX

Jacques de Wailly et Maurice Crampon

LE FOLKLORE DE PICARDIE

(Somme, Oise, Aisne)

Ouvrage publié avec le concours
du CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
et des CONSEILS GENERAUX de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne



MUSÉE DE PICARDIE
AMIENS
1968

Dépositaire pour la région parisienne :
LIBRAIRIE DES CAHIERS
Pierre Voisin, libraire, 8, rue de la Sorbonne, PARIS Ve

AVERTISSEMENT

Nous esquissons ici, aussi bien pour les érudits que pour les amateurs d'ethnographie régionale, un tableau général des manifestations folkloriques de la Picardie, une synthèse de sa civilisation populaire, de ses traditions, de ses coutumes, de ses légendes les plus significatives. Cette étude est précédée de brèves considérations géographiques et historiques indispensables à l'approximation des limites si souvent controversées de la province et à la compréhension des caractères d'une population durement éprouvée au cours d'un passé rude et sanglant.

Nous avons utilisé des documents puisés aux sources les plus sûres ou recueillis par nous au cours de patientes recherches auprès des paysans, des artisans, des vieillards de nos villes et de nos campagnes. Sans littérature, nous avons pris le soin d'illustrer chaque groupe de faits par un exemple typique bien localisé accompagné de ses variantes les plus intéressantes. C'est dire que nous n'avons nullement la prétention d'avoir tracé un répertoire de toutes les richesses d'ordre matériel, spirituel et moral dignes d'entrer dans la composition d'un ouvrage complet sur le folklore d'une province. Sans toutefois avoir omis, croyons-nous, aucun aspect important de la vie populaire, nous avons passé sous silence des faits isolés moins caractéristiques.

Certains personnages sacrés ou mythiques, certains usages voisins par leur nature sont évoqués en différents endroits de l'ouvrage en raison de leur appartenance à des groupes d'idées justiciables de divers titres de chapitres. Un renvoi au bas de la page conduira le lecteur aux autres paragraphes intéressés.

Enfin, pour alléger cet ouvrage, nous avons évité, au cours du récit, de mentionner constamment les références aux œuvres consultées. Sauf omissions involontaires, on en trouvera la liste dans les pages de bibliographie publiées à la fin du volume.

Jacques de Wailly

et

Maurice Crampon

LE FOLKLORE DE PICARDIE

(Somme, Oise, Aisne)

MUSÉE DE PICARDIE
AMIENS
1968

CHAPITRE I

LA PICARDIE, PARADOXALE ET COMPLEXE

Avant d'exposer les témoignages d'une civilisation propre à la province, il nous faut la parcourir, connaître ses paysages, son histoire et son peuple.

Nous pourrions faire une promenade aimable et incertaine, voguant sur les ruisseaux et vaguant dans les plaines, bayant aux corneilles et aux clochers.

Mais nous préférons d'abord affronter la plus grande difficulté en portant nos pas vers les frontières picardes pour tenter d'en fixer le tracé.

Et ce sera l'occasion de jeter un coup d'œil sur le passé de la Picardie, les divers aspects de sa vie économique, de son sol et de sa complexe nature.

***

1 — GÉOLOGIE et GÉOGRAPHIE

a) La Craie et ses parures.

Un érudit amiénois, Pierre Dubois, affirmait que la Picardie cesse là où disparaît la plaine de craie. C'est une opinion justifiable mais discutable.

En effet, à la fin de l'ère secondaire, la mer dépose une épaisse couche de craie dans une vaste région bornée à l'est par la Manche, au nord par la Canche jusqu'à Montreuil, puis par Lumbres, Béthune, Lens, Douai et Valenciennes. A l'ouest, elle atteint Le Quesnoy, Solesmes, Le Cateau et Marle, puis les collines du Laonnois et du Noyonnais jusqu'à Compiègne, limites plus certaines, encore qu'elles laissent échapper une hernie jusqu'en Champagne. Au sud, les vallées de l'Oise et du Thérain puis de l'Yères au Pays de Bray ferment la boucle.

La surface de cette craie se désagrègera en argile, libérant les silex qui s'y trouvent mêlés.

Les grès, dans lesquels les cultivateurs tailleront des bornes pour leurs champs, apparaissent au cours de l'ère tertiaire. Le nord de l'Amiénois, les environs de Domqueur seront jusqu'au XVIIIe siècle « terres de gresserie » et les buttes tertiaires boisées qui se profilent au sud-est de la province fourniront du bois de chauffage et du sable siliceux.

Pendant l'ère quaternaire, la Picardie maritime prend un aspect qui se modifie encore sous nos yeux. La mer taille ces énormes falaises de craie qu'on voit à Mers et à Ault. Elle roule en galets les silex arrachés à ces murailles et les accumule en bancs énormes sur les plages à l'ouest de l'embouchure de la Somme : Cayeux en tire son nom. De droite et de gauche du large estuaire de la baie de Somme dont l'ensablement alluvionnaire continue, c'est un pays bas reconquis sur la mer par les hommes, limité, vers la terre, par des falaises moins élevées, fort en retrait sur le littoral, et, vers la mer, par un cordon de dunes, parfois d'impressionnante largeur, comme à Saint-Quentin-en-Tourmont.

La rivière de Somme coupe d'est en ouest la plaine de limon plus ou moins épais et de qualité variable selon qu'il recouvre un substratum de craie marneuse, blanche ou glauconieuse. « Saluons cette Somme qui a fait la Picardie comme le Nil l'Egypte », a dit Mabille de Poncheville. Rivière calme, vieille, qui prend sa course près de Saint-Quentin à 97 m. d'altitude, elle coule paresseusement sur un trajet de près de 200 km. (Ph. 1a et b). Abbeville, à 7 m. au-dessus du niveau de la mer, est une des villes les plus basses de France.

La distance qui sépare les falaises de craie parallèles aux rives nous prouve qu'aux époques préhistoriques, la vallée fut fort large. L'Authie, la Bresle et les affluents de la Somme, aux vallées amples et parfois profondes, découpent en tranches le plateau picard.

Mais ces deux parties d'une même plaine, sensiblement égales, ne représentent pas la Picardie telle que ses habitants, se fondant sur maints arguments aussi fermes dans leur esprit que vagues dans leur expression, s'obstinent à la considérer. Une telle Picardie comprendrait des régions qui historiquement ne lui appartinrent jamais : la presque totalité de l'Artois et du Cambraisis et le plateau normand au-delà de la Bresle.

Par contre, elle exclurait d'anciennes terres picardes dont nous allons montrer aussitôt les paysages contrastés, paysages qui sont conditionnés par la nature géologique et les reliefs travaillés par les eaux et le climat.

b) Paysages et régions.

En parcourant les régions des plaines argilo-calcaires, c'est au bord des vallées que l'étranger trouve le plus de variétés (Ph. 2).

Imaginons un voyageur quittant le plateau sans arbres, mais couvert de moissons riches et variées, pour franchir une vallée. Généralement, avec la zone déclive, il aborde un territoire plus aride, couvert de bois ; la futaie est rare, le taillis abonde en noisetiers, cytises, charmes. Le sol, où le silex et même la craie ont été mis à nu par les eaux de ruissellement, est pauvre. Tout à coup, au détour du chemin, une large vue s'offre à ses regards. Une verte vallée, couverte de pâturages entremêlés de marais, est piquetée de peupliers en lignes parmi lesquels sinue



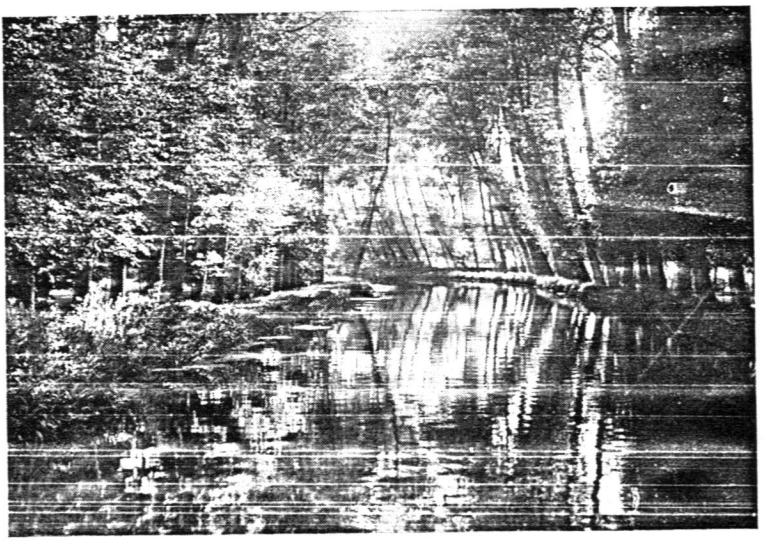

Photos 1 a et b. — **La Somme... Le même flot calme et tranquille, dans le même site, sous les branches dénudées de l'hiver et les rameaux feuillus de l'été...**

(Photos Bellard)



Ph. 2. — **Vue perpendiculaire à la Somme. Au premier plan, les dernières branches d'un bois, puis quelques champs rectangulaires, puis les marais, quelques prés bas portant une hutte de chasse, des « catelets » de tourbe — noirs — et des pièces de drap — blanches —. Enfin, le village de Long, au bord de la rivière, et, à l'horizon, la plaine.** (Photo Bellard)

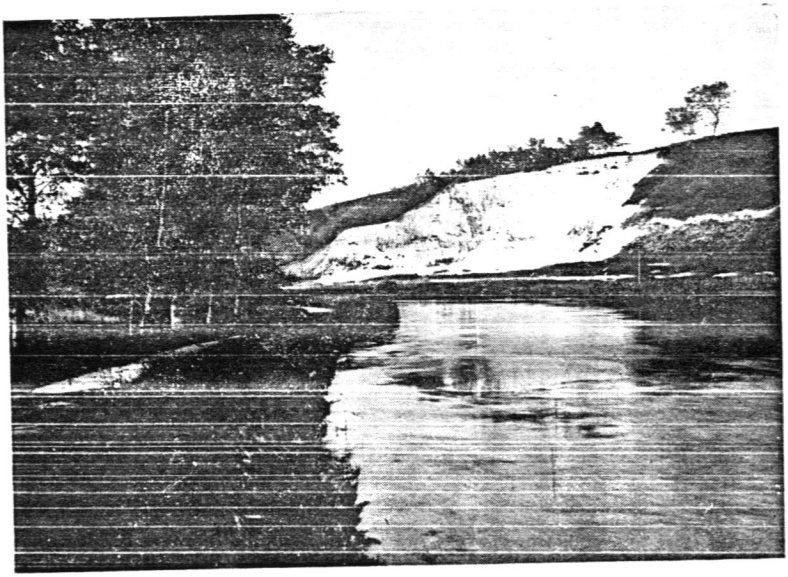

Ph. 3. — **A Long, la Somme reflète la blancheur d'une carrière de pierre tendre.**

lentement une rivière. De loin en loin, des clochers pointent sous un ciel infini.

Tels sont les « points de vue » classiques d'Eaucourt, d'Eclusier-Vaux, de Curlu... Des hauteurs de « Sainte-Colette », sur la route d'Amiens à Bray-sur-Somme, l'abbatiale de Corbie, surgissant du bourg caché par les arbres, se reflète, majestueuse, dans les eaux immenses des étangs. Au fond, les falaises de la Somme sont couronnées de bois imprécis derrière lesquels moutonne la plaine qu'on devine à peine. Le ciel boursouflé de nuages, tantôt de cuivre aux soirées de cet humide pays marin, tantôt de plomb lors des tempêtes d'automne, et les eaux couvertes d'éclatantes plaques d'argent confèrent à ce paysage grandeur et charme. De grands paysagistes du XIXe siècle, Harpignies ou Corot, l'ont compris, qui ont planté leur chevalet à Picquigny, à Long, à Pont-Rémy.

En poursuivant son chemin, le voyageur rencontre souvent au niveau de la vallée des carrières de pierre tendre (Ph. 3), ou de silex et de sable. Il franchit une route parallèle à la rivière, entourant un village groupé autour de son église de pierre blanche. Plus loin, il longe les pâtures à bestiaux, puis les marais assainis d'où fut extraite la tourbe, peuplés de poissons et d'oiseaux d'eau. Enfin, il franchit la rivière et retrouve, en sens inverse, les marais, les prés, les cultures, la côte aride, les bois et le plateau chargé de moissons.

Les vallées de l'Authie, de la Bresle, du Liger aux versants plus abrupts, les étangs de la haute Somme vastes comme des lacs, sont des sites qui séduiraient les touristes s'ils prenaient la peine de visiter la Picardie, trop voisine de Paris peut-être à leur gré.

Les plateaux cultivés et partiellement boisés de l'Amiénois, du Ponthieu, du Vimeu charment le regard par leur grâce onduleuse et mesurée. Puvis de Chavannes a su fixer sur ses fresques l'aspect caractéristique des bois couronnant les hauteurs de l'Amiénois. La verte région de Poix est plus accidentée (Ph. 4). Une impression d'infini naît, par contre, des vastes plateaux unis du Santerre et du Vermandois, alors que douze à quinze clochers peuvent être distingués à trois ou quatre lieues à la ronde !

Le promeneur éprouve un plaisir différent à s'égarer dans les chemins du Marquenterre zigzaguant sur la crête d'anciennes digues, bordées aujourd'hui de fossés, de haies folles et de saules étêtés. Bas-Champs et Marquenterre sont des zones littorales, basses et marécageuses, « reconquises » sur la mer, serrées côte à côte entre les hautes falaises blanches qui, au sud, s'effacent vers le bourg d'Ault et, au nord, rejoignent celles du Boulonnais. Les vagues déferlent sur de vastes plages de sable, devant des dunes plantées d'oyats qui ont inspiré Boudin et Siffait de Moncourt et ont trouvé leur poète en Cazin empruntant, aux remparts de Montreuil, le décor des fortifications de Béthulie et, aux sables moutonnants, celui du désert où fuyait Ismaël...

Le Boulonnais qui prolonge le Marquenterre au nord est tout différent. Il est bordé à partir d'Equihen par une falaise noire dont les hautes terres sont propices à l'élevage du cheval. Un accident géologique a mis au jour une succession d'argiles, de calcaires jurassiques, de marnes et de sables où ruisselle une infinité de ruisseaux et où s'égaillent, aussi, des habitations dispersées facilement pourvues d'eau.

Au nord de Péronne, l'Arrouaise, sur des émergences tertiaires autrefois boisées, est une petite région assez élevée (155 m.) aux vallons percés de sources.

A l'est, plongée dans la verdure, c'est la Thiérache argileuse et marneuse, vallonnée, aux chemins tortueux, compliqués et verdoyants, car chaque dépression a sa source, chaque pâturage sa mare; on ne reconnaît les hameaux qu'au moment d'y pénétrer.

Au sud, la plaine picarde est nettement barrée, de Marle à Beauvais, par une véritable chaîne de montagnettes boisées. La craie disparaît sous l'argile et le sable, recouverts à leur tour par des calcaires durs qui découpent le paysage d'arêtes et de pentes vives qu'on chercherait vainement dans les zones de craie blanche. Il existe là un beau massif tout couvert encore de vestiges des forêts antiques, qui s'étend sur la rive droite de l'Oise, de Flavy-le-Martel aux abords de Compiègne.

Au pied de ces hauteurs, s'alignent les villages aux points où l'argile arrête l'eau filtrée par les sables et fait naître les sources. Les pentes exposées au nord n'offrent que des « riez » incultes, mais au sud et à l'orient, les prés voisinent avec les carrés de légumes, les lopins de vigne, les vergers plantés de pommiers, de pêchers, d'abricotiers, de pruniers, de cerisiers, de noyers. Toute une ceinture dorée s'étend ainsi sur ces collines tertiaires qui ont fourni l'assiette de plusieurs villes de « montagne »: Clermont, Laon; Arthur Young s'enchantait des vergers, des jardins et des vignes couvrant les pentes des « montagnes » de Laon, de Noyon, de Saint-Gobain.

c) Climat.

L'atmosphère est moins humide qu'en Artois. On y goûte moins de journées ensoleillées qu'en Ile-de-France. Le climat est nettement plus continental dans le Vermandois que dans le Ponthieu et le Vimeu maritimes, mais tout excès de température est inconnu. Partout, le blé est engrangé, et en quelle abondance, entre le 15 août et le 1er septembre, au cours d'un été sans ardeur accablante. Les patineurs ne peuvent guère s'ébattre « glicher » (glisser, en picard) plus d'une semaine par an.

Si les brouillards d'automne et d'hiver n'embrumaient l'atmosphère, le climat serait particulièrement sain surtout sur les plateaux venteux. Mais il est permis de penser que les averses et les « hernus » amenés par les vents d'ouest et du sud-ouest conservent le Picard en bonne santé et il prétend avoir la peau détendue lorsque sévit le « crachin » interminable ou l'ouate des brumes « à couper au couteau ».

C'est d'ailleurs à l'équinoxe de septembre que la Picardie présente tout son caractère.

Des brouillards planent sur les marais et noient dans l'espace les pinacles des vieilles églises gothiques. Puis, brutalement, s'élève la tempête. Les lames viennent se briser sur les digues et les galets ou mourir sur les grèves. Les arbres, dans les forêts, éparpillent leurs feuilles en d'amples fourchées d'or et rejettent leurs branches sèches. Sour un ciel tourmenté qui effrange ses nuages, la plaine dépouillée prend l'aspect d'une houle pétrifiée, frémissante d'éteules et d'herbes lacérées.



Ph. 4. — **Eramecourt... Panorama dans la direction de Taussacq. Des bois couronnent les molles crêtes appelées « combles »; la craie, le « cran », affleure de si près que, lorsque la terre y est labourée, les médiocres champs sont appelés « chés blancs ».**

(Photo Bienaimé)

2. — *LA PICARDIE DANS L'HISTOIRE ET PAR L'HISTOIRE.*

Ainsi donc les aspects géologiques, géographiques, climatiques ne sauraient conférer une unité à la province.

Interrogeons l'Histoire.

Il est permis de se demander si la communauté des intérêts, des tourments et des joies, des désespoirs et des enthousiasmes n'a pas créé une mentalité issue des souvenirs, une tradition propre à tous les habitants de cette province.

a) Un condensé d'Histoire de France.

Assez souvent associés à des os de rhinocéros, d'éléphants ou de mammouths, on trouve dans les alluvions quaternaires d'innombrables objets fabriqués par les hommes des âges de la pierre éclatée et de la pierre polie (1). Les stations préhistoriques d'Abbeville et de Saint-Acheul (Amiens) sont connues dans le monde entier et ont donné leur nom aux époques abbevillienne et acheuléenne.

Dès le VIe siècle avant J.-C., les Celtes occupent les bords de la Somme, inaugurant ainsi la série des grandes invasions dont la Picardie sera trop souvent le douloureux théâtre. Leur amour de l'indépendance et leur courage se retrouvent chez leurs descendants, disent d'anciens historiens qui prétendent même constater chez les Picards une subtilité héritée des Grecs. Ils tirent argument du nom antique de Saint-Valery-sur-Somme, Leuconaus, la « nef blanche », bourgade qui fut, tout au plus, un comptoir où des peuplades orientales ont peut-être échangé leurs produits contre des pelleteries, du plomb et de l'étain.

(1) V. Ch. XI « Le culte des Saints et les Etres Fantastiques » Ph. 74. 76. 77.

Quand César envahit le nord de la Gaule, les peuplades gauloises s'unissent contre lui mais sont vaincues sur l'Aisne, à Braine, en 57 avant J.-C.

A cette date, et grâce aux Commentaires du général romain sur la « Guerre des Gaules », cette terre entre dans l'histoire.

Les Bellovaques de Bratuspantium qui est, peut-être, Vendeuil-Caply près de Breteuil, et les Ambiens de Samarobriva, le « pont de la Somme », qui est Amiens, se soumettent successivement à Jules César. Celui-ci séjourne dans la dernière cité dont il a reconnu l'importance stratégique, au centre de la Gaule belgique, non loin de la mer qu'il lui faudra franchir pour conquérir la Grande-Bretagne.

L'occupation romaine n'est pas tendre. Des Gaulois déportés sont remplacés par des prisonniers germains. Indigènes et nouveaux venus sont encadrés par des colonies de légionnaires. Il est donc bien difficile de parler d'une race pure autochtone même avant les grandes invasions.

Lorsque s'instaure la paix romaine, les cités gauloises se développent (1) et d'autres naissent. Des « camps de César », dont la plupart sont des bastions gaulois ou néolithiques plus ou moins transformés, sont établis sur des lieux élevés. Toujours visibles de nos jours, ils dominent la Somme (Liercourt, l'Etoile, La Chaussée-Tirancourt, Chipilly), le Thérain (Bailleul), la Brèche (Catenoy), l'Avre (Saint-Mard), l'Omignon (Vermand), le confluent de l'Oise et de l'Aisne (Clairoix). Un réseau de routes sillonne le pays et la voie principale de Lyon à Boulogne-sur-Mer traverse Samarobriva. Si les chaussées, « cœuchies » en dialecte, sont encore souvent faciles à déceler sur les cartes, les nombreuses photos aériennes réalisées depuis quelques années par M. Roger Agache, Directeur régional des Antiquités Préhistoriques, révèlent, en même temps que l'abondance des « ronds », fonds de cabanes, camps et tombelles préhistoriques, des fondations de villas gallo-romaines disparues. Mais les vestiges, hors du sol, de constructions importantes sont peu apparents en ce pays bouleversé par les guerres et il est piquant de constater que c'est aux destructions de la dernière tourmente qu'on doit d'avoir retrouvé à Amiens les ruines d'un vaste établissement thermal.

En 311, Constance Chlore quitte cette ville pour soumettre les Bataves qu'il transporte en corps de nation dans l'Amiénois et le Beauvaisis. C'est ici le dernier signe éclatant de la puissance romaine car, en 407, les Germains, qui avaient déjà ravagé la région au troisième siècle, forcent à nouveau la frontière et ruinent Amiens et Beauvais.

L'invasion de 429 peut être considérée comme la préface d'une nouvelle période de l'histoire. Mérovée est couronné, peut-être dans l'antique Samarobriva et, après la terrible apparition d'Attila, Clovis, vainqueur à Soissons du général romain Syagrius, établit pour quelque temps dans ses murs le siège de sa royauté. C'en est fini de l'influence romaine sur notre sol.

*
**

Si les Picards n'ont gardé que de vagues souvenirs de leurs maîtres

(1) V. Ch. IV. § 1 - Les Agglomérations. a) Origines.

romains, ils ont en revanche subi fortement l'empreinte de leurs saints qui ont bouleversé leurs conceptions intellectuelles et spirituelles.

A la fin du IIIe siècle, avait commencé dans les persécutions l'évangélisation chrétienne. Les *Actes* de saint Quentin, saint Fuscien, saint Victoric, saint Lucien appartiennent au cycle de Rictiovare, ce préfet persécuteur installé à Trêves, au temps de Dioclétien. Ces premiers missionnaires venus de Rome convertirent des indigènes (Gratien, Gentien) qui devinrent à leur tour des saints martyrs.

Un peu plus tard, saint Firmin, fils d'un sénateur de Pampelune et dont l'histoire se rattache à l'origine au cycle de saint Saturnin de Toulouse, reçut à Amiens, après avoir traversé la France, un si chaleureux accueil de la part d'une fraction de la population qu'on peut en conclure qu'une communauté de chrétiens existait déjà dans la cité au début du IVe siècle.

Saint Lucien et saint Firmin auraient été l'un le premier évêque de Beauvais, l'autre d'Amiens.

La christianisation des campagnes commença avec saint Martin après 338, date à laquelle il partagea, alors qu'il était soldat romain, son mantel aux portes d'Amiens (photo 75) et l'on sait combien de tableaux, de sculptures, de vitraux représentent le groupe populaire du saint et du mendiant; 165 paroisses du diocèse d'Amiens ont pris pour patron l'homme charitable pour qui Dieu compatissant fit l'été de la Saint-Martin (1).

Au VIe siècle, alors que le christianisme paraît bien établi dans les villes, l'évangélisation des païens continue avec saint Eloi, évêque de Noyon, et surtout saint Vast, évêque d'Arras, qui s'est fait l'auxiliaire de saint Remy de Reims...

Aux VIIe et VIIIe siècles, apparaissent les « Scots » (Peregrini Scoti) venus d'outre-Manche et qui vont jouer un rôle très important dans l'histoire religieuse de la Picardie.

Saint Valery et saint Berchond sont des disciples de l'Irlandais saint Colomban. Saint Maugille et saint Fursy, qu'on rencontre dans le nord de la province et à Péronne, sont des « Scots ». Saint Algise (Thiérache) et saint Gobain sont des disciples de saint Fursy. Saint Riquier, indigène du bourg de Centule qui a pris ensuite le nom du saint, a été converti par des « Scots ». Saint Josse (vallée de l'Authie et Boulonnais) est un descendant de Scot. Deux « Scots » ont reçu le martyre de la main de tyranneaux locaux: saint Gobain, au pays qui porte son nom, et saint Germain l'Ecossais, dans la vallée de la Bresle. Ce sont enfin les reliques de deux « Scots » tués en Artois qui, après avoir été volées, ont valu aux habitants de Montdidier le patronage protecteur de saint Lugle et saint Luglien.

On trouve encore les « Scots » à l'origine de la fondation des grands monastères du VIIe siècle.

La première abbaye picarde apparaît, en 614, à Saint-Valery sur l'embouchure de la Somme. Nous retrouvons les noms de saint Josse en Artois et près de la côte, de saint Fursy à Péronne et à Mont-Saint-Quentin, de saint Riquier à Forestmontiers et au bourg de Saint-Riquier.

(1) V. Ch. XI § 1 a) et b) La légende dorée de Picardie et thèmes hagiographiques.

L'abbaye de Corbie, dont les premiers moines étaient des disciples de saint Colomban, venus de Luxeuil, fut l'une des plus puissantes de la chrétienté. Elle défricha le Santerre dont elle fit la riche terre à blé qu'il est encore. Elle exporta les « blés corbiers » à l'étranger, fonda une importante école, forma des moines copistes dont la bibliothèque d'Amiens possède encore quelques beaux manuscrits enluminés. Elle géra des domaines en Flandre, en Lorraine, en Italie, et envoya des religieux coloniser la Saxe et le nord de l'Europe. Les puissants abbés de Corbie et de Saint-Riquier furent les amis et les conseillers de Charlemagne. En 800, celui-ci, qui avait été couronné à Noyon et qui devait à la Noël ceindre la couronne impériale, assiste aux fêtes de Pâques dans la grande église de Saint-Riquier en présence de tous les barons du Royaume franc.

*
**

Sous Louis le Débonnaire, les Normands, bravant les tempêtes de la mer du Nord, remontent la Somme et l'Authie, détruisant les villes et pillant les monastères. La dynastie carolingienne est ébranlée dans son autorité. C'est encore en Picardie que va se jouer le dernier acte de la tragédie : le comte Herbert de Vermandois, serviteur de la future famille capétienne à laquelle il est apparenté, s'empare de la personne du roi Charles le Simple et le fait enfermer à Péronne jusqu'à sa mort. Ainsi, cette terre qui avait vu en 687 le Maire du palais d'Austrasie battre à Testry (aujourd'hui Tertry) l'armée des Neustriens, fut le théâtre de la chute des races mérovingienne et carolingienne. Les Capétiens ne pouvaient manquer de consacrer leur puissance en ces régions prédestinées ; c'est en effet à Noyon qu'Hugues Capet se fait sacrer roi de France en 987.

L'histoire de la Picardie se confondra désormais avec celle des comtés et des seigneuries ecclésiastiques qui se partagent les terres.

*
**

Deux grandes maisons féodales dominent à cette époque la Picardie : l'une règne sur le Vermandois à l'est et l'autre sur le Ponthieu à l'ouest.

Le Vermandois, né sous Louis le Débonnaire, s'étend très vite. Ses comtes contrôlent Laon, Château-Thierry, Crépy, Montdidier, Amiens, Doullens, La Thiérache, et battent mêmes les murs de Montreuil.

Le comté de Ponthieu est plus ancien. Peut-être est-il né le jour où Clovis en donna le gouvernement à Alquaire après avoir tranché le chef de Cararic, roi des Morins. Le Ponthieu se serait alors étendu de la Bresle à l'Escaut et ses seigneurs auraient gouverné les côtes septentrionales. Sans cesse en butte aux attaques des Normands, des Comtes de Flandre et de Vermandois, des Ducs de Normandie, ce malheureux pays joue la peau de chagrin jusqu'au jour où, à la suite d'un mariage, il passe dans les mains du roi d'Angleterre. La suprématie étrangère crée entre les rois de France et d'Angleterre des rapports de vassalité qui seront l'une des causes de la guerre de Cent Ans.

L'histoire du comté d'Amiens est au moins aussi complexe. Il existait au IXe siècle. Après avoir eu ses propres seigneurs, il passa dans les mains des comtes de Vermandois, de Pontoise, de Valois, de Boves, de Flandre.

Par leurs alliances matrimoniales et guerrières, les comtes de Boulogne exercèrent une influence sur le Ponthieu et le Vermandois. Puis, par suite de dispositions ultérieures de l'administration royale, le comté de Boulogne fut rattaché à la Picardie.

La châtellenie de Montreuil est un cas particulier dans la région côtière. Elle appartenait au domaine royal sous Hugues Capet, et, lorsqu'en 1185, Philippe-Auguste enleva au comte de Flandre les comtés d'Amiens et de Montdidier, le domaine royal s'étendit jusqu'à la mer. Le seul port du Roi sur la Manche était Montreuil-sur-Mer, qui est peut-être l'ancienne Quentovic romaine.

Quant à la Thiérache, elle était morcelée en diverses seigneuries.

Il serait regrettable de passer sous silence l'ardeur et l'activité des maîtres de ces grands fiefs. Ce sont gens rudes avec les défauts des grands de cette époque, mais courageux et infatigables dans leurs courses incessantes. Ils penseraient déchoir à la face du ciel s'ils ne témoignaient de leur sollicitude aux abbayes. Ainsi, dans un accès de pitié plus fanatique que mystique, le comte Walbert de Ponthieu délaisse femme et enfants pour revêtir la bure monacale au monastère de Saint-Bertin. Quelques-uns ne manquent ni de panache ni d'élégance et, parfois, leur habileté politique les place au rang de véritables chefs d'état. Ils sont plutôt brutaux que cruels.

Si l'on en croit la tradition, ils savent même se montrer fort galants. Il est une coutume très répandue dans le Vermandois : c'est le bénédicité de Saint-Quentin.

L'origine en remonte, dit-on, à Raoul, comte de Vermandois, qui, amoureux de sa gente voisine, chanta, au lieu du bénédicité habituel, une ballade qui invitait les convives à accoler leur voisine.

Dans la suite des temps, une si charmante coutume ne pouvait se perdre.

Les plus pittoresques de ces tumultueux personnages sont incontestablement les Sires de Coucy, dont l'autorité passera en 1400 à la maison royale d'Orléans. Enguerrand I lutte contre les bourgeois d'Amiens qui, en 1117, lui arrachent leurs libertés communales, aidés du Roi de France. Son fils, l'invraisemblable Thomas de Marle, pillard, batailleur, traître à son père et à ses amis, fait exception dans la lignée de sa famille. Enguerrand III, que l'on voit en Terre sainte, en Albigeois, à Bouvines, en Angleterre, porte sur sa bannière la fameuse devise :

« Roi ne suis
Ne prince, ne duc, ne comte aussi
Je suis le Sire de Coucy »

Dans la forêt de Saint-Gobain, une colonne de pierre dite « Croix Saisine » ou « Cézanne » marque l'endroit où Enguerrand IV fit pendre, sans autre forme de procès, trois malheureux élèves de l'abbaye de Saint-Nicolas-au-Bois, coupables d'avoir chassé sur ses terres. Saint Louis eut bien voulu lui appliquer la peine du talion, mais il avait besoin de ses puissants barons et il se borna à lui infliger une amende sévère. Enguerrand VII est peut-être le plus brave et le plus puissant seigneur de Picardie. Il frappe de son épée à Crécy, en Flandre, à Naples, en Afrique, à Gênes, en Hongrie.

Qu'elle était belle, l'orgueilleuse tour du château de Coucy, haute de 63 mètres! Sans doute porta-t-elle ombrage aux troupes allemandes qui la firent sauter en 1917, comme elles avaient détruit la non moins remarquable tour du Connétable du château de Ham dont les murailles accusaient une épaisseur de onze mètres!

Les comtes de Ponthieu montrent, en certaines circonstances, des caractères d'humanité qui les apparentent aux aristocrates de la Renaissance. Ils en appellent à leurs suzerains pour défendre leurs domaines étendus et défavorablement exposés. Une certaine aménité se dégage de leurs personnes et, sur leurs terres, l'établissement des communes ne soulèvera pas de débats violents ni de sanglants conflits.

La vallée de la Somme est un des grands centres d'émancipation communale. Les bourgeois enrichis par le commerce et l'industrie veulent s'administrer eux-mêmes et se soustraire à la tyrannie des seigneurs, comtes ou évêques. La Charte de Saint-Quentin de 1080,, la plus ancienne connue, et les Chartes d'Amiens et de Péronne inspirent les autres. Des communes rurales, aujourd'hui fort petites, obtinrent leurs franchises (Vismes, Athies). Plusieurs hameaux entre la baie de Somme et l'Authie se groupèrent avec Quend pour former la commune de Marquenterre, curieux exemple de Charte collective accordée en 1197 par le comte de Ponthieu. Ainsi les bourgeois obtinrent le retour aux droits municipaux gallo-romains: conversion en un tribut annuel des arbitraires impôts féodaux, liberté de se marier, de tester, de voyager, de nommer leur Mayeur et leurs échevins, de s'armer, de se défendre. A cette reconnaissance des droits civils, s'ajoute le désir de voir renaître les associations artisanales romaines dont le souvenir n'avait pas disparu. Les Corporations sont à l'origine des règlements qui permettront l'éclosion des productions industrielles si riches, si variées de la province.

Les Croisades, on le sait, sont une des causes de la réalisation des aspirations communales. Les seigneurs, partant pour la Terre sainte, durent emprunter afin de pourvoir aux frais considérables du voyage, des troupes, des équipements. Ils s'appauvrirent, s'affaiblirent.

Un seigneur de l'Amiénois, Robert de Clari, nous a laissé une relation très vivante de la quatrième croisade qui complète la chronique trop officielle de Villehardouin. Toute la fleur de la chevalerie picarde se rend ainsi à Constantinople et rapporte de cette expédition un nombre considérable de reliques (1).

Faut-il voir un écho des Croisades dans certaines appellations locales: la « mékaine » ou servante (*miskin* en arabe), les « moulins turquois », les « sarrasins », petits icebergs qui, par les grands hivers, dansent dans nos baies, les « têtes de maures », gros galets ronds, utilisés en pavages?

Il est pourtant un certain châtelain, gouverneur du château de Coucy, qui ne revint pas de cette quatrième croisade. Il avait déjà participé à la troisième croisade et en quittant sa Dame, avait exprimé sa douleur et ses craintes:

« A vos, Amors, plus qu'à nule autre gent.
Est bien raison que ma dolor complaigne,
Car il m'estuet partir outreement
Et dessevrer de ma loial compaigne,
Et quand la pert, n'est riens qui me remaigne »
.....

(1) Voir Ch. XI § 1 c) Pélerinages, d) Images et Reliques.

Peu à peu, à la façon d'un paysan qui arrondit son champ, le pouvoir royal absorbe fiefs et communes. La Picardie remplit durement sa fonction de marche du royaume.

Le Roi Philippe-Auguste, qui avait ravi au comte de Flandre le comté d'Amiens, livre en 1214 la bataille de Bouvines. « Victoire créatrice », a-t-on dit. En effet, des seigneurs laïques comme les seigneurs de Saint-Valery, de Péronne, de Boves, le comte de Ponthieu, des représentants de l'évêque d'Amiens et des Abbés de Corbie et de Saint-Riquier se battent à côté des milices d'Amiens, d'Abbeville, de Péronne, de Montdidier, d'Albert, de Corbie pour défendre la France et son Roi.

En 1346, Edouard III d'Angleterre dévaste la partie occidentale de la province. Froissart nous a laissé un récit détaillé et émouvant de la triste journée où le bourg de Crécy-en-Ponthieu ou Crécy-la-Bataille vit périr la noblesse française. Tout le Ponthieu tombe alors sous la domination anglaise. Les paysans rendent les nobles responsables de leurs malheurs. La Jacquerie commence dans le Beauvaisis et s'étend à l'Amiénois ; les châteaux des seigneurs brûlent dans un ciel de colère.

En 1385, Charles VI épouse dans la cathédrale d'Amiens une princesse de Bavière. Journée qui vit naître un espoir vite dissipé. Une nouvelle fois, les Anglais dévastent la Picardie et remportent une éclatante victoire dans la plaine d'Azincourt (1415). La confusion règne partout. Les Français s'affrontent en deux camps rivaux : Orléans et Bourgogne. La Picardie passe tout entière sous l'influence bourguignonne et anglaise.

Tout à coup, surgit Jeanne d'Arc. Mais en Picardie elle connaît son triste crépuscule. Captive à Compiègne d'un Picard qui la remet à son suzerain bourguignon, elle est conduite à Beaulieu-les-Fontaines, puis à Beaurevoir d'où elle tente vainement de s'échapper. Vendue aux Anglais, elle achève sa chevauchée dans les prisons du Ponthieu, à Drugy, au Crotoy, dernière étape de Picardie avant le cachot de Rouen.

Pour bouter les Anglais hors de France, Charles VII recherche l'appui du duc de Bourgogne et lui cède, en 1435, les villes de la Somme. Aux dires d'un historien du temps, les campagnes étaient alors « hideuses à regarder, vides de paysans, pleines de ronces et d'épines ». Sous l'autorité du duc Philippe le Bon, la prospérité renaît, le commerce se développe avec la Flandre.

Le règne de Louis XI replace la Picardie au premier rang de l'activité nationale. Le Roi de France rachète ses bonnes villes que Charles le Téméraire entreprend de lui disputer. Mais il se laisse enfermer par son ennemi au château de Péronne comme en une souricière ; afin de recouvrer sa liberté, le roi accepte toutes conditions, puis renie bien vite les promesses qu'il a dû faire. Ivre de rage, le Duc ravage la Picardie en 1472 et tente vainement de prendre Beauvais. Mais, pour venir à bout des Bourguignons, Louis XI leur enlève l'appui des Anglais en signant avec eux le traité de Picquigny. Deux ans plus tard, en 1477, à la mort de Charles le Téméraire, la Picardie est réunie définitivement à la couronne. C'est le commencement d'une ère de paix et de prospérité qui durera jusqu'à la fin du premier quart du XVIe siècle, marquée politiquement par le mariage, à Abbeville, de Louis XII et de la sœur du Roi d'Angleterre, et par la fastueuse entrevue du Camp du drap d'or, entre Ardres et Guines.

Hélas! on ne se réconcilie pas si facilement avec les Anglais. Les troupes d'Henri VIII, alliées aux armées du prince d'Orange, du duc de Savoie, de Charles-Quint, de Philippe II, envahissent maintes fois la Picardie. En 1536, Péronne oppose une résistance héroïque qui oblige l'ennemi à lever le siège. La ville y gagne son titre de « Pucelle ». En 1537, Montreuil saccagée, brûlée, est réduite de moitié en surface.

En 1557, la situation est encore plus grave. Aux sommations des Espagnols, Gaspard de Coligny, qui défend Saint-Quentin, lance dans le camp des assiégeants une flèche à laquelle est fixée cette fière réponse: « Nous avons un Roi! » Pourtant la ville est emportée et atrocement mise à sac. « Mon fils est-il à Paris ? » demande le vieux Charles-Quint dans son couvent d'Espagne. Non, Philippe II n'ira pas à Paris, car il a perdu ici beaucoup de temps et l'armée du Roi de France l'oblige à rebrousser chemin. Et pourtant, il avait formulé un vœu avant l'assaut du 10 août, jour de la Saint-Laurent. Voilà pourquoi le Palais-Monastère de l'Escorial sera construit sur le plan d'un gril en souvenir du martyre du Saint et de la bataille de Saint-Quentin.

Peu de temps après cette dure journée, un seigneur de Thiérache, le Duc de Guise, rend Calais à la France.

Mais voici la Réforme.

La nouvelle religion apparaît en Thiérache en 1520 et se répand dans le Vermandois, puis dans l'ouest de la province. Pour entraver l'action politique de ses adeptes, la noblesse catholique signe à Péronne la Charte de constitution de la Sainte Ligue en 1577. La province est ardemment ligueuse et ne cessera de l'être qu'en 1594 après l'abjuration d'Henri IV (1).

L'année 1597 marque une nouvelle alerte. Les Espagnols s'emparent de Doullens, par la force, et d'Amiens, par la ruse (2). Le Roi est consterné: « Ah! mon Ami, dit-il à son ministre Sully, quel malheur! Amiens est pris! » Il entreprend aussitôt le siège de la ville et la recouvre six mois plus tard. La paix est signée à Vervins en 1598. Le roi d'Espagne reconnaît Henri IV.

La Picardie en a-t-elle fini avec les guerres qui ravagent son sol ? Hélas non! De nouveau, pendant la guerre de Trente ans, les Espagnols et les reîtres de Jean de Werth (3) et de Piccolomini terrorisent le Santerre, l'Amiénois et le Ponthieu. Crécy ne conserve, après le désastre, que deux maisons et la tour de son église. Au cours de l'an 1636, la « funeste année de Corbie », plusieurs centaines de villages flambent et Corbie tombe aux mains des Espagnols. Une fois de plus, l'épouvante règne à Paris, car il n'est plus de cité capable de se défendre entre la Somme et la capitale. Richelieu est découragé mais le Père Joseph le tance. Il vient en Picardie pendant que se déroulent les opérations du siège. Il faillit même être assassiné à Amiens où un complot avait été ourdi par Gaston d'Orléans et les grands. A la fin de l'année, Corbie était reprise, la France respirait.

La Picardie continue à souffrir pendant la Fronde. Condé, passé à l'ennemi, dévaste durement le Santerre jusqu'au moment où Turenne le repousse en Artois et en Flandre. La misère du peuple est immense mais

(1) V. Ch. II. § 3 : Le cœur et la raison.
(2) V. Ch. X. § 10 : Blasons populaires.
(3) V. Ch. XI. § 2 : i) Les croquemitaines.

la charité bienfaisante ne perd pas ses droits. Un homme au grand cœur, l'admirable Monsieur Vincent, qui prêcha dans la petite église de Folleville au temps où il était précepteur chez le prince de Gondi, fonde de multiples œuvres de charité, en faveur des paysans malheureux et des mendiants si nombreux dans les grandes villes.

*
**

Louis XIV régnant, la Picardie respire enfin ; des armées la traversent mais se battent en Flandre. Elle vivra paisiblement jusqu'à la Révolution.

Plus tard, elle sera encore mêlée à des événements de premier plan : en 1802, la paix avec l'Angleterre sera signée à Amiens et, après Waterloo, Ham s'opposera à l'invasion des alliés ; en 1870, le Commandant Vogel se fera tuer dans la citadelle d'Amiens plutôt que de la rendre et la dernière bataille de la « folle guerre » se déroulera, en 1871, à Saint-Quentin.

Le 21 mars 1918, à Doullens, le général Foch sera investi du commandement unique des troupes alliées, prélude à la victoire. En juin 1940, dans un petit château au nord d'Amiens, Hitler signera l'ordre général d'attaque qui consommera la défaite...

b) Délimitations historiques.

Le long et rude brassage de l'histoire nous a-t-il tracé des frontières non seulement politiques, mais administratives, voire ecclésiastiques ?

L'aube de notre histoire point avec les Celtes. Leurs tribus délimitent leurs territoires en les faisant coïncider avec de petites régions naturelles que les Romains respectent en leur donnant le nom de « pagi ». Les frontières de cette première Picardie seraient donc celles des « civitates » gallo-romaines c'est-à-dire des Ambiani (Amiens) qui occupaient à peu près toute l'étendue de l'actuel département de la Somme, des Viromandui (Saint-Quentin, Vermand), des Bellovaques (Beauvais). D'épaisses forêts séparaient ces peuplades qui, avec leurs voisines, Morins et Antrébates au nord, Nerviens sur la Sambre et Rèmes à l'est, appartenaient à cette « Belgique seconde », qui s'étendait des bouches de l'Escaut à Beauvais et Senlis et de Boulogne à Châlons et Reims.

Quand les rois francs cessent d'obéir aux fonctionnaires impériaux, la Gaule se trouve morcelée. A l'avènement de Clovis, le royaume romain de Syagrius s'étend, au nord, jusqu'à l'Authie.

Les victoires de Clovis, qui font disparaître l'autorité romaine en 486, n'apportent aucune unité dans une région où vont s'affronter la Neustrie et l'Austrasie. La ligne de partage court du nord au sud en passant à Tertry où triomphèrent les Austrasiens. Les partages succèdent aux partages. En 843, au traité de Verdun, tous les pays picards reviennent au roi Charles le Chauve. Sept évêchés peuvent alors être considérés comme picards : Amiens, Thérouanne (près de Saint-Omer), Laon, Noyon, Soissons, Beauvais et Senlis.

En 912, le traité de Saint-Clair-sur-Epte fixe avec la Normandie une frontière qu'il ne faut pas se hâter de confondre avec la Bresle.

Pendant la féodalité, les fiefs retrouvent une individualité où s'élaborent les coutumes écrites ou orales du droit civil ou militaire, moral ou social, sanctionnant des usages communautaires connus depuis les origines. Mais la Picardie, nous l'avons vu, est divisée en plusieurs comtés et la recherche de ses frontières n'est guère facilitée par l'apparition de ces fiefs qui croissent et décroissent comme des outres gonflées et vidées, au profit ou aux dépens des voisins.

Sous Philippe-Auguste, ces terres rattachées au domaine royal confinent à la Flandre au nord, à la Champagne à l'est. Elles constituent une marche frontière entre Paris et les Pays-Bas, qui comprend les bailliages récemment créés du Vermandois, de l'Artois et de l'Amiénois, l'un des plus importants du royaume puisqu'il s'étend sur l'Amiénois actuel, le Beauvaisis, le Ponthieu. Cette création s'avérera si solide que la ville de Saint-Riquier, dans le Ponthieu, continuera à dépendre d'Amiens, même après le mariage d'Edouard d'Angleterre avec Eléonore de Ponthieu en 1272.

A la fin de la guerre de Cent Ans, le traité d'Arras de 1435 cède à la Bourgogne, maîtresse des Flandres, tout le bassin de la Somme. Les territoires conservés par la maison de Valois vont à l'Ile-de-France. La Picardie est écartelée.

En 1463, Louis XI rachète, mais recède peu de temps après au duc de Bourgogne, ces villes de la Somme qui couvrent la frontière française.

Au deuxième traité d'Arras, en 1482, la Picardie prend une forme plus stable. Le roi de France joint à la couronne le gouvernement de Picardie sans toutefois lui rendre le Beauvaisis, le Soissonnais, la région de Senlis qui continueront à faire partie de l'Ile-de-France. Henri IV commettra une erreur en annonçant son abjuration, en 1593, à sa « bonne ville de Senlis-en-Picardie ».

François Ier rattache encore, en 1545, le Laonnois et la Thiérache à l'Ile-de-France.

La prise de Calais, en 1558, étend jusqu'à cette ville la partie extrême-nord de la généralité de Picardie et le traité de Vervins, en 1598, rend Doullens à la France en fixant la frontière à l'Authie.

Richelieu crée les intendants. La généralité d'Amiens est alors divisée en 6 élections : Amiens, Doullens, Abbeville, Péronne, Montdidier, Saint-Quentin. En ajoutant les gouvernements militaires de Montreuil, Boulogne, Calais et Ardres, nous obtenons une province de 520.000 habitants qui correspond aux trois évêchés d'Amiens, de Noyon et de Boulogne, ce dernier rétabli en 1559 en raison de la destruction de Thérouanne. Mais ces limites restent indécises car des séquelles de la féodalité demeurent. Bailliages, présidiaux, élections, prévôtés, greniers à sel, juridictions ecclésiastiques s'enchevêtrent et empiètent sur les provinces voisines. L'Artois, conquis sur les Espagnols, est réuni au gouvernement de Picardie, dont il sera, du reste, distrait au siècle suivant.

Nous voici à la veille de la Révolution. Le gouvernement de Picardie, dans l'état où il est en 1789, constitue, pour la plupart des historiens, la province de Picardie. Il comprend les « Pays reconquis » avec Calais et Ardres, le Boulonnais, le Ponthieu, le Vimeu, l'Amiénois, le Vermandois, le Santerre et la Thiérache.

La Révolution française, par la création des départements, décide d'une nouvelle transformation. Les députés discutent longuement sur le partage de leurs régions. Ceux de la Somme ne réclament pas Saint-Quentin, ville bien picarde pourtant, parce qu'ils espèrent gagner Beauvais au sud. Finalement, ils perdent dans l'Oise, une bande de territoire qui fut toujours picarde, de Formerie à Noyon. La Bresle et l'Authie limitent à peu près le département de la Somme vers la Seine-Maritime et le Pas-de-Calais. Ces délimitations fixées sans l'assentiment des populations et sans tenir compte des facteurs économiques, soulèvent de violentes protestations. C'est ainsi qu'Aumale, réuni à la Seine-Maritime, demande vainement à entrer dans la Somme et l'un de ses faubourgs, situé sur l'autre rive de la Bresle, lui reste attaché en dépit des protestations énergiques du village le plus proche du département de la Somme.

La Picardie de l'ancien régime est donc écartelée entre les départements de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de l'Oise.

Elle est si souvent déchirée que sa propre ambition paraît manquer de logique. Une attirance vers le nord se manifeste dès 1790 lorsque, précédant d'un mois la fête de la Fédération, du 14 juillet, Amiens se fédère à Lille avec l'Artois et la Flandre. Le 4 juillet à Amiens, un détachement d'Arras se tient encore à côté des bataillons de la Somme au pied de l'autel de la Patrie.

Mais, en 1964, la Ve République reforme officiellement notre province en réunissant sous la commune appellation de Picardie les trois départements de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne.

Avouons que ces perpétuelles mutations inclineraient à conclure à l'inexistence d'une réalité picarde.

Certains historiens même, ont éliminé, à l'est, la Thiérache qui relevait de la généralité de Soissons. D'autres, enfin, ont négligé d'inclure dans la Picardie, non seulement la Thiérache, mais aussi les pays reconquis et le Boulonnais trop différents par leur passé historique et leurs caractères géographiques. Ainsi réduite, la province comprend : l'Amiénois prolongé jusqu'aux abords de Beauvais, le Ponthieu avec le Montreuillois touchant au Boulonnais, le Vimeu jusqu'à la Bresle, le Santerre et le Vermandois. Les pays d'origine récente, Marquenterre et Bas-Champs, s'y trouvent naturellement inclus.

De fait, quelle que soit la solution choisie, la Picardie s'affirme comme un pays géographiquement et politiquement conventionnel.

***

c) Délimitations économiques.

Cette province existe pourtant.

Puisqu'elle est riche et peuplée de rudes travailleurs, est-ce dans ses productions que réside son unité ?

***

Nous verrons que son artisanat est ingénieux et varié (1). Peu à peu une industrie prospère s'est substituée à ce qui en a disparu.

Des verreries se sont fixées sur les deux rives de la Bresle ; la forêt d'Eu fournissait le bois de chauffage et les bords de la rivière, du sable. Les bois de la Thiérache alimentaient en combustible celles du Nouvion. Toutes sont dominées par la célèbre Verrerie de Saint-Gobain, au milieu de la forêt du même nom.

Dans le Vimeu, entre Bresle et Somme, travaille le « Canton Serrurier » de Fressenneville, Friville-Escarbotin, Woincourt, depuis le début du XVIIe siècle. Sur la côte, de petits chantiers navals construisaient des chalutiers et des barques de pêche. Les besoins plus récents de la pêche motorisée joints à l'habileté de la main-d'œuvre, sont vraisemblablement à l'origine de plusieurs entreprises de chaudronnerie à Abbeville et dans son voisinage. Il est vrai que Noyon aussi, au bord de l'Oise canalisée, construit des bateaux et que Péronne et Saint-Just battent la chaudronnerie.

Autrefois, les industries du cuir étaient nombreuses et, dans plusieurs villes, une rue de la Tannerie ou des Tanneurs longeait un bras de rivière ou un ruisseau. Elles se concentrent. Quelques tanneries opèrent encore à Montdidier. Amiens fabrique des chaussures et la tradition des « bottes de marais » n'est pas tout à fait perdue à Abbeville. Saint-Just possède une ganterie.

Quelques habitants de Bohain vivent de l'horlogerie et, à Noyon, de la fonderie et de l'émaillerie.

Mais la principale industrie de Picardie est textile à la suite de l'habitude qu'en avaient les habitants. Lin, chanvre et laine que produisent leur terre, étaient matière à filer et à tisser, à la veillée et aux jours de mauvais temps, dans les fermes de maints cantons agricoles.

En Picardie, on file, tisse, tricote, brode ou teint toutes fibres textiles sous toutes les formes (2).

Amiens, depuis des siècles, confectionnait des peluches. Sous Louis XIV, elle a complété ses puissantes fabriques par des tissages de velours de coton. Depuis, des velours de laine, de coton et de soie, sont chaînés, tramés et coupés à Amiens de même que des moquettes exécutées, en somme, conformément au même procédé. A Beauvais, ce sont des tapis, sans omettre des draps ni les célèbres tapisseries de basse-lice de la Manufacture Royale qui avait été fondée — elle est maintenant fermée — par Colbert. Si Vervins tisse le chanvre et le jute, Doullens, le chanvre et le lin, Saint-Quentin transforme la laine, le coton et le lin en mousselines, batistes, dentelles, tulles, guipures et rideaux brodés sur place. Bohain fabrique même des châles à la manière de ceux du Cachemire importés autrefois par la Compagnie des Indes. De loin en loin, au long de la Somme et de certains de ses affluents (la Nièvre, l'Avre), des usines tissent des toiles à sacs agricoles et industriels et des bâches. A Abbeville, elles ont remplacé la Manufacture des Rames fondée par les Van Robais en 1665, où 3.000 ouvriers et employés façonnaient de magnifiques draperies, « façon d'Angleterre, d'Espaigne et d'Hollande ».

(1) V. Ch. VI : Travaux et Métiers.
(2) V. Ch. VI. Travaux et Métiers. § 4 : Les métiers du textile.

Amiens. Le Nouvion et Saint-Just tricotent de la bonneterie, mais le centre principal semble être Moreuil.

Nous passons sous silence les industries installées depuis 1945 (matières plastiques, petite mécanique, pneus, etc.) qui n'ont pas encore exercé d'influence de caractère ethnographique, si ce n'est sur le déplacement des populations, et comme nous reviendrons sur quelques métiers proprement artisanaux (1), nous y insisterons peu ici. Mais il faut préciser que beaucoup de ces industries, non seulement sont d'origine artisanale, mais doivent leur réputation à l'habileté manuelle, traditionnelle, des ouvriers.

*
**

Cette variété des productions régionales apporte la preuve de l'imagination des Picards et de leur faculté d'adaptation. Sur le plan des salaires, elle évite des crises graves. De très nombreux ouvriers exercent régulièrement deux ou trois métiers. La fabrication du sucre (Abbeville, Amiens, Oisemont, Eppeville, Ham, Corbie, Montdidier, Saint-Quentin, Marle, Saint-Just, etc.) et celle de la bière (Amiens, Abbeville, Doullens, etc.) sont des industries saisonnières: les mêmes ouvriers vont des sucreries, au début de l'hiver, aux brasseries, au début de l'été, « démariant » les betteraves dans les champs lorsque le moment en est venu.

Cette multitude de fabrications, par contre, n'indique pas une tendance à grouper des efforts communs.

D'autant moins que les matières premières sont rarement extraites du terroir.

Serrurerie ? Tôlerie ? Chaudronnerie ? La Picardie ne possède pas de mines de charbon, de fer, de cuivre. Filatures ? Tissages ? Les Van Robais déjà, au XVIIIe siècle, achetaient des laines en Sologne et en importaient des Flandres et d'Espagne (le principal navire de ces spirituels et riches drapiers avait été baptisé: « La Toison d'Or »). Sacs et bâches sont tissés en jute importé des Indes et d'Afrique orientale, et les cordes sont tordues en sisal, fibre d'une agave américaine. Le coton provient, on le sait, d'Egypte, de l'Inde, d'Afrique occidentale ou du Brésil. Les laines mohair sont formées de la toison de chèvres et de chevreaux angora, c'est-à-dire de Turquie, au moins à l'origine.

Il en est de même quant à la consommation.

La serrurerie du Vimeu équipe, entre autres, les portières d'automobiles et de wagons de chemins de fer et fournit en quincaillerie de luxe les décorateurs de Paris.

Bien qu'elle continue à faire avec amour « ses confitures » avec les fruits de ses jardins, en particulier les groseilles, et qu'elle sucre généreusement des cafés fréquemment renouvelés, la population serait incapable d'absorber le sucre que cristallisent ses sucreries: avant 1914 déjà, cinquante et une distilleries ou sucreries installées dans le seul département de l'Aisne produisaient, annuellement, 200.000 tonnes.

Aujourd'hui, le cambouis des machines a conduit les ouvriers à abandonner les vêtements de velours « côtelé », trop difficiles à laver,

(1) V. Ch. VI - Travaux et Métiers.

qui avaient fait la fortune d'Amiens, mais ses velours d'ameublement et de haute couture ont conquis les marchés d'Europe et d'Amérique.

Plus tôt, à la fin du XVIIe siècle, les draps des Van Robais habillaient les grands seigneurs de la France entière, si ce n'est de l'étranger, de même que les glaces de la Compagnie de Saint-Gobain, fondée à peu près à la même époque, et les tapisseries de la Manufacture de Beauvais décoraient leurs appartements.

Et, avant même qu'à Chantilly, Vatel ne se suicidât, les mareyeurs de la côte entre Dieppe et Boulogne ravitaillaient la Cour et la Ville (1).

Les exemples pourraient être multipliés.

La Picardie sent si bien qu'elle ne peut vivre seule qu'aussitôt les douanes des frontières provinciales supprimées par la Législative, elle a étendu ses relations avec ses voisines. Le Nord surtout l'attire. Au XIXe siècle, des facteurs économiques nouveaux rendent encore plus étroits ses rapports avec les pays septentrionaux. Elle a besoin de matières premières et de charbon dont elle est dépourvue. Elle doit exporter ses produits fabriqués. Son économie industrielle subit l'influence des courants d'échanges qui s'établissent entre la capitale et la Flandre.

Peut-être, est-ce la raison pour laquelle, du dehors, on l'assimile si facilement aux provinces du Nord.

***

Nous pourrions espérer avoir plus de chance avec son agriculture.

Il n'en est rien.

Les énormes villas gallo-romaines, de type industriel où la main-d'œuvre servile tenait lieu d'équipement mécanique, cultivaient le blé; ce blé était en partie consommé par les légions en mouvement, et le surplus expédié vers Rome. La Picardie reste une terre à blé et nous verrons que sa part de civilisation particulière relève d'une civilisation du blé, précisée par ses spécialités gastronomiques (2) ; grosse productrice, elle continue à exporter ses récoltes et les produits qui en résultent: par exemple, quarante minoteries, des biscuiteries et des biscotteries jalonnent l'Aisne.

Au Moyen Age, la culture de la « waide » (pastel ou guède) a été prospère. Les « waidiers » d'Amiens (teinturiers), puissants et riches, en absorbaient la récolte. L'indigo, qui ne pousse pas en Picardie, l'a détrônée.

Mais, sous l'impulsion de Parmentier, originaire de Montdidier, la culture de la pomme de terre prend une extension extraordinaire, au temps de Louis XVI. Puis, à l'époque de Napoléon, c'est celle de la betterave, par suite du blocus anglais qui arrêtait l'importation du sucre des Iles.

Mais ces cultures confèrent-elles une personnalité à la Picardie ? Ses voisines, Normandie, Ile-de-France et Artois, cultivent aussi le blé, la betterave et la pomme de terre, et, comme elle, le lin et le chanvre,

(1) V. Ch. VI § 3. c)
(2) V. Ch. V § 4 h) : pain, galettes...

le trèfle et le sainfoin, l'œillette et le colza. Le cidre de Thiérache est réputé ; celui de Normandie ne l'est-il pas ? Avant les assolements, de magnifiques troupeaux de moutons parcouraient les champs en jachères. N'étaient-ils pas le complément de toutes les terres à blé ?

Là encore, d'autres exemples seraient inutiles.

***

Toutefois, tous les produits de l'industrie et des champs ne sont pas exportés surtout si leur façon est artisanale. Une partie non négligeable est échangée ou consommée sur place.

En Picardie, les industries de la terre, c'est-à-dire de l'argile si abondante dans son sous-sol, ont toujours été prospères.

Les briqueteries et tuileries de Montdidier, de Marle, de Noyon, de Saint-Just — et il en existe bien d'autres — sont considérables et il est évident que les briques et les tuiles, matériaux lourds, servent d'abord à bâtir (1) et à couvrir des maisons aux alentours.

Il fut un temps où le bois était cher et les apports de charbon encore plus coûteux. L'extraction de la tourbe était alors florissante : les blocs de tourbe étaient destinés au chauffage des maisons.

A l'époque où l'enfouissement des engrais entrait en pratique, furent découvertes, en divers points du plateau picard (Hallencourt, Beauval, Orville), dans la continuité de la craie neutre, des poches de craie phosphatée qu'il ne faut pas confondre avec les phosphates de chaux de Faucouzy, Monceau et Hargicourt dans l'Aisne, qui couvrent 25 % de la production française. Il est certain que le marché et le mode d'application de ce phosphate, lorsque sa production artisanale était limitée à des dépôts de peu de volume, restèrent locaux.

***

De même, les ruraux vivaient d'abord des plantes et des bêtes qu'ils avaient fait « pousser ». Le surplus allait ensuite vers la ville la plus proche. D'où les foires et les nombreux marchés écartés de 40 km environ les uns des autres, c'est-à-dire à 20 km. de l'exploitation la plus éloignée, soit à une journée de carriole ou de chariot léger aller et retour (2).

A la foire ou au marché, n'étaient pas seulement exposés des vivres, mais des productions de peu de poids de l'artisanat régional.

Les paniers de Thiérache, en vannerie fine, tressés aujourd'hui à Origny-en-Thiérache pour être expédiés aux fleuristes des grandes villes, trouvaient leur principal débouché sur les marchés. De même, les gros paniers, les mannes, les mangeoires à chevaux des tresseurs d'osier du Boisle. Les cordes de tille (écorce de tilleul) ou de chanvre, à tous usages, fabriquées dans les campagnes, étaient vendues sur les marchés. Succédanés de l'argile, les poteries de Conchy-les-Pots, les terres vernissées de Sorrus, les faïences de Vron garnissaient des éventaires (3). La poterie

(1) V. Ch. IV § 3 : L'habitation.
(2) V. Ch. X § 13 : Foires et Marchés.
(3) V. Ch. XIV § 6 : Poteries et Faïences.

de Breteuil a pris le relais. Les boisseliers du Nouvion présentaient leurs récipitients en minces lames de bois. Huiles d'œillette ou de colza, graines diverses, chandelles ou bougies pour les jours de fête — Montdidier conserve une fabrique de bougies — étaient offerts au marché.

Et, encore aujourd'hui, ce n'est guère qu'au marché qu'il soit possible d'acheter des « mouchoirs de betteravières », grands fichus de coton imprimé dont se couvrent la tête les femmes allant travailler aux champs (1).

***

Au cours de veillées, à la sortie des offices du dimanche, lors des fêtes patronales (2), les villageois se faisaient des opinions et des manières de voir communes à leur village. A l'occasion des marchés (3) et des pèlerinages, avec l'échange des nouvelles dans les auberges ou parmi les groupes, sur le champ de foire, dans l'encombrement des animaux et des denrées, se formait un état d'esprit partagé par un ensemble de communautés qui correspondent, avec une relative exactitude, à l'étendue des anciens « pagi » gallo-romains.

Ce n'était pas seulement des appréciations sur la culture et l'élevage, mais des approximations éthiques voire esthétiques.

L'éthique s'entrevoit dans la littérature populaire (4).

Quant à l'esthétique différenciée, elle se perçoit nettement dans les œuvre de l'artisanat d'art. Les meubles (5), traites, séages, bahuts et autres, ne reçoivent pas les mêmes proportions ni la même décoration sur les deux rives de la Somme, en Thiérache et dans le Noyonnais, dans le Santerre et dans l'Amiénois. Pour les croix de fer forgé (6), on devine, en examinant les thèmes de composition des volutes et des ornements, des ateliers locaux ne diffusant pas leurs ouvrages au-delà d'une vingtaine de kilomètres.

Incontestablement, la Picardie ne s'enferme pas dans une frontière économique, pas plus qu'elle n'est bornée par des forêts, des montagnes et des fleuves infranchissables ; sauf par la mer qui est aussi le premier support de la circulation.

Mais, en circonscrivant, autant qu'il est raisonnable de le faire, ses aires de négoce cantonales ou pluri-cantonales, on commence à découvrir les éléments de civilisation qui la spécifient.

D'autant plus que les échanges matériels, intellectuels et moraux se réalisent par le véhicule d'une langue nettement caractérisée par ses termes, ses expressions et son esprit.

***

(1) V. Ch. V., § 3 : Les vêtements.
(2) V. Ch. XI § 1 : Le culte des Saints.
(3) V. Ch. X. § 1 : Fêtes patronales. § 13 : Foires et Marchés.
(4) V. Ch. II. § 6 : Le goût des jeux de mots. Ch. III. § 3 : Les lettres de noblesse de la littérature picarde. Ch. XV. § 1 : Littérature populaire.
(5) V. Ch. V. § 2 : Le Mobilier.
(6) V. Ch. XIV. § 5 : Croix et Calvaires.

d) Délimitations linguistiques.

On doit donc, avec le géographe Albert Demangeon, rechercher une Picardie moins officielle mais plus ethnique, une Picardie linguistique (1).

« Personne n'a jusqu'ici deviné, à mon avis, l'origine du nom des Picards », affirmait Du Cange. Le nom de Picardie apparaît dans la première moitié du XIIIe siècle à propos des quatre nations d'étudiants de l'Université de Paris. Les élèves de la nation picarde appartenaient aux diocèses de Beauvais, d'Amiens, de Noyon, d'Arras, de Thérouanne, de Cambrai, de Laon, de Tournai, de Liège et, après 1358, d'une partie du diocèse d'Utrecht ! La langue picarde était le seul lien qui les unissait. Chroniqueurs, écrivains et trouvères n'ont qu'une idée très approximative de cette province, mais écrivent et parlent sa langue. Froissart, vers 1390, considère Saint-Omer, Douai, Tournai comme de « bonnes villes de Picardie »; et Villon, vers 1460, parle des « Picardes de Valenciennes » dans sa ballade sur « Les femmes de Paris ».

Albert Dauzat a dressé une carte de la répartition approximative des types dialectaux au XIIe siècle. La ligne largement hachurée qu'il dessine pour délimiter le domaine picard adopte la vallée de la Bresle, puis continue vers le sud, d'Aumale à Gisors. De là, elle se dirige vers l'est par Méru, Pont-Sainte-Maxence, Pierrefonds, Coucy, Crécy-sur-Serre, La Capelle, Avesnes, Maubeuge. Elle quitte la France et court droit au nord vers Mons et Grammont, puis tourne vers l'ouest par Renaix, pour rentrer en France vers Tourcoing. Elle rejoint enfin la côte à l'est de Calais par Armentières, Aires et Lumbres. Raymond Dubois a établi que le domaine picard comprenait la totalité des départements de la Somme et du Pas-de-Calais, le département de l'Oise, à l'exception du sud-ouest de l'arrondissement de Beauvais, les arrondissements de Saint-Quentin, Vervins, Laon, Soissons et quelques communes au nord de l'arrondissement de Château-Thierry, les arrondissements de Lille, Valenciennes, Cambrai, Douai, Avesnes, la moitié sud de l'arrondissement d'Hazebrouck et la bande côtière de l'arrondissement de Dunkerque, le nord de l'arrondissement de Dieppe, et le nord-est de l'arrondissement de Neufchâtel-en-Bray, quelques communes au nord des arrondissements de Pontoise et de Meaux et enfin, dans le Hainaut belge, les régions d'Ath, de Mons, de Soignies, de Tournai et le nord-ouest de la région de Thuin.

Du côté normand, de récentes recherches entreprises par M. Robert Loriot montrent que certains traits caractéristiques du dialecte picard sont décelables en Seine-Maritime, entre la Bresle et la Béthune.

3. — *LES LIMITES TRADITIONNELLES ET LES PAYS.*

a) La fidélité picarde.

Il est un facteur, purement traditionnel cette fois, que nous allons consulter pour tenter de donner, au champ des activités picardes, une forme sur la carte : c'est la coutume, susceptible de grouper tous ceux qui se disent ou se croient Picards ; nous l'adopterons d'autant plus volontiers que, tout de même, « ce sont les Picards qui firent la Picardie », a dit très justement Fernand Cauët (carte I).

(1) V. Ch. III. 1 : La Langue.

De la Mer du Nord, la limite borde le territoire ouest de Gravelines, passe à l'emplacement du Camp du Drap d'Or entre Ardres et Guines et descend du nord au sud jusqu'à la banlieue est de Montreuil, cette acropole du Ponthieu qui portait jadis sur la porte du pont de Neuville, la vieille devise : « Fidelissima Picardorum natio ».

Au sud de la Canche, les caractères picards s'affirment. Brimeux et Lespinoy, dont le nom rappelle l'épine qui limitait la châtellenie artésienne de Beaurain, sont deux villages authentiquement picards quoiqu'ayant relevé des diocèses de Thérouanne et Boulogne. La Chaussée Brunehaut, qui se dirige vers l'Authie, sépare approximativement la Picardie de l'Artois.

L'Authie est une très ancienne frontière entre la Picardie et les anciennes possessions espagnoles d'Artois au XVIe et au XVIIe siècles. Vitz-sur-Authie fut écartelée au moment de la formation des départements. De même, Auxi-le-Château, coupé en deux par la rivière, relevait sur la rive droite d'une seigneurie artésienne tandis que la rive gauche était picarde comme en témoigne son église de Notre-Dame-de-Picardie et son appartenance au bailliage de Crécy. Cet état de choses amena des bagarres en 1790 et il fallut un décret du 11 janvier 1793 pour rétablir une seule commune au profit du Pas-de-Calais.

La limite suit donc sans rigueur la pittoresque rivière et dessine une poche par Canteleu et Le Souich pour annexer Doullens et le domaine seigneurial forestier de Lucheux. Puis elle laisse l'enclave artésienne d'Amplier, Orville et Sarton. Deux villages ont gardé la tradition d'une pierre placée aux confins des trois évêchés d'Amiens, Arras et Thérouanne. Au Souich, la borne « des trois évêques » limitait la commune vers Rebreuve et Ivergny. A Grouches, les prélats prirent, dit-on, un repas sur la « table des trois évêques », chacun d'entre eux étant installé sur son territoire. Thièvres, comme Auxi est mi-picard, mi-artésien. A cause de l'ancienne division, deux communes contiguës sont allées l'une au Pas-de-Calais, l'autre à la Somme.

Au-delà de la source de l'Authie, au nord-est d'Albert, la limite nous offre deux repères traditionnellement reconnus. Le vieux tilleul de la Vierge, à Courcelette, remplacé de nos jours par un édicule en ciment, marquait, dit-on, la séparation entre les tribus Ambienne et Atrébate ; l'épine de Bazentin, dite des Trois-Evêchés, rappelait aussi un lieu de rencontre de trois évêques, ceux d'Amiens, d'Arras et de Noyon, qui déjeunèrent un jour de compagnie. Plus à l'est, le village de Fins rappelle, par son nom, une ancienne marche (« fines »).

Le contact entre les terres de la France et du Saint-Empire est plus particulièrement rappelé par le nom même du village de Lempire où, en 1922, entre ce village et Le Ronssoy, on enleva pour élargir une route deux grosses bornes frontières.

A Gouzeaucourt existe une borne plantée au XVIe siècle sur la limite du Nord et de la Somme et, à Villers-Plouich, une pierre servait de limite entre l'Artois, le Cambrésis et la Picardie.

Après avoir zigzagué au nord du Catelet et de Bohain, on touche à la Thiérache où l'habitant se déclare sans hésitation bon Picard.

Cédons à la « Vox populi » ! Notre limite contournera donc la Thiérache au nord et à l'est, puis traversera le Laonnois par Anizy pour englober le massif forestier de Saint-Gobain et de Coucy. Elle suivra le

bord sud-est du Noyonnais puis, laissant Compiègne en Valois, que des lettres royales de 1421 disaient à l'entrée de la Picardie, elle cheminera à travers le Clermontois et le Beauvaisis où elle longera le cours supérieur du Thérain. La butte fortifiée de Gerberoy a joué un rôle important aux confins de la Picardie et de la Normandie. Selon Graves, à Sully, à l'ouest de Songeons, la partie du territoire au nord du Thérain est encore réputée picarde et l'autre partie est considérée comme normande. Le grand poète Philéas Lebesgue, dont le village de La Neuville-Vault appartient au canton de Marseille-en-Beauvaisis, a maintes fois proclamé qu'il était Picard.

La Bresle n'a jamais été une véritable barrière entre la Picardie et la Normandie.

Sur la route d'Amiens à Rouen, les limites de la Normandie étaient indiquées par un poteau placé à un kilomètre à l'ouest de Lignières-Châtelain. La Normandie des ducs débordait à l'est de la Bresle. Le duché d'Aumale avec ses paroisses du plateau amiénois (Gauville, Guémicourt) relevaient de la Normandie au civil comme au religieux.

Et pourtant ces villages ainsi que toute la vallée sont picards par leurs traditions.

Aumale a toujours eu des relations commerciales très suivies avec Amiens. Aux Etats Généraux de 1789, les députés amiénois peuvent dire que « tous ceux qui l'habitent viennent journellement dans cette ville tandis qu'ils ne connaissent pas celle de Rouen ». Mais Aumale fut détachée de la Somme, tout comme Le Tréport, malgré le vœu répété des habitants.

⁂

b) Nos « pays », en résumé...

Dans l'ouvrage intitulé « Provinces et Pays de France », M. l'Abbé Jarry écrit: « C'est une acrobatie de vouloir définir rigoureusement une province... » Il n'est possible, en particulier, de déterminer ses frontières historiques qu'entre certaines dates, tant les annexions militaires, les apports dotaux et les attributions d'apanages d'une part, les réunions et les disjonctions administratives d'autre part, en font varier les confins. La Picardie, terre d'invasion, marche du royaume jusqu'au XVIIe siècle, souffre plus qu'aucune autre des fluctuations apportées par l'histoire. A la veille de la Révolution française, en outre, les limites des juridictions militaires, judiciaires, ecclésiastiques, financières chevauchent entre elles et débordent sur les provinces voisines.

Si l'on ajoute que la province ne possède pas de frontières naturelles, géologiques, géographiques, forestières, on comprendra comment surgissent périodiquement de véhémentes discussions au sein des Sociétés d'études régionales qui tentent de circonscrire l'aire picarde...

Cependant, les limites traditionnelles que nous avons adoptées enveloppent une des seules réalités provinciales, en Picardie comme ailleurs, à peu près constante: depuis les Celtes et les Gallo-Romains, les « pagi » devenus les « Pays » correspondent à de petites régions naturelles, habitées par une population homogène...

Ces limites se confondent sensiblement avec celles des anciens gouvernements de Picardie et du Boulonnais en s'étendant toutefois davantage sur le Noyonnais, le Laonnois et le Beauvaisis. Du point de vue purement

folklorique, qui seul doit nous retenir dans cette étude, elles englobent les pays maritimes du Boulonnais et de Guines, du Marquenterre et des Bas-Champs (1), le Ponthieu, dont A. Van Gennep reconnait l'unité folklorique bien caractérisée, auquel nous rattachons le Vimeu, « unité folklorique secondaire », mais en fait très voisine, l'Amiénois, le Vermandois et le Santerre, voisins et identiques, le Noyonnais au folklore purement picard, la Thiérache et enfin la partie occidentale du Laonnois, terre hybride qui, toujours selon A. Van Gennep, sert de transition du folklore picard au folklore champenois.

La Thiérache bocagère, le Beauvaisis agricole, le Clermontois, le Laonnois et le Noyonnais montueux, aux sols et aux cultures variés, sont en quelque sorte les marches de la Picardie. Nous les avons vus tiraillés par les avatars d'une histoire particulièrement lourde, entre notre province, la Champagne et l'Ile-de-France ; mais leur cœur fidèle ne rejette pas leurs attaches picardes et quelques-uns, Thiérache et Laonnois, repoussent même toute autre affiliation.

(1) Nous n'étudierons toutefois pas ici le folklore du Boulonnais et des pays d'Ardres et de Guines dont les coutumes, tout comme l'aspect géologique et géographique, diffèrent parfois de celles de la Picardie proprement dite.

CHAPITRE II

L'HOMME

1. — *CARACTERES PHYSIQUES.*

Le Picard est en général solide, de taille moyenne et sans épaisseur, parfois maigre, de teint mat. Les hommes de poil noir sont exceptionnels, les blonds sont rares, les roux plus fréquents. Les Thiérachiens plus foncés, plus trapus, constituent, aux dires de certains ethnographes, un gisement humain antérieur aux invasions gauloises et germaniques.

On ne peut pas dire qu'il ait grande allure, ce paysan qui va par les chemins les bras ballants, légèrement penché en avant, l'œil aux aguets « sans en avoir l'air », la bouche close sous un long nez dans une figure toute en méplats, aux mâchoires et pommettes facilement saillantes. Mais la race est restée vigoureuse et saine en dépit de l'alcool, de la conscription, des apports étrangers. La cohésion des vastes territoires ruraux semble ethnographiquement peu entamée.

2. — *LA « COLERIQUE PICARDIE ».*

L'expression est de Michelet. Est-elle justifiée ? Il ne faut jamais oublier que la Picardie fut, au nord de la France, une terre frontière, comme la Lorraine à l'est.

« Thiérachiens, têtes de chiens », dit-on de ceux qui furent les plus avancés. Terre de combat, terre d'héroïsme qui connut l'invasion à toutes les pages de son histoire. Les armées d'Orient et d'Occident, du Septentrion même, avec les Normands, (1) incendièrent les récoltes et les maisons, tuèrent, pillèrent, violèrent concurremment avec les seigneurs du Moyen-Age et les troupes royales. Retenons, à titre d'exemple, qu'avant la guerre de 1914-18 où elle fut encore détruite, la ville de Roye avait subi 11 sièges et deux incendies.

C'est au creuset de la souffrance que se modela le caractère picard et que cristallisèrent, sous l'injure, les saintes colères. Les révolutions municipales furent au XIIe siècle, à Laon et à Amiens, plus violentes qu'ailleurs. Les révoltes des Pastoureaux au XIIIe siècle, des Jacques au XIVe, donnent la mesure de l'exaspération populaire. Comment ces

(1) — Voir Ch. I.

pauvres gens décimés par les épidémies, contraints de se réfugier en des cachettes souterraines lorsqu'apparaissait l'ennemi (1), comment ces pauvres gens n'auraient-ils point brandi l'étendard de la révolte et lutté contre un destin contraire ?

Quelle belle figure de résistant que ce grand Ferré qui, en 1358, semble annoncer la petite bergère de Domrémy. Il tue quarante agresseurs, boit de l'eau glacée pour apaiser son ardente soif et, tout fiévreux, retrouve une vigueur nouvelle pour occire douze nouveaux ennemis (ph. 5).

« Comme il frappait ! c'était une tempête !
Il nous dépassait de la tête
Et c'était beau de voir sa hache tournoyer
Et, terrible, de voir son regard flamboyer. »

(Philéas Lebesgue, « Le Grand Ferré », 1892.)

Rivecourt est fier de montrer sa prétendue maison et Longueil-Sainte-Marie la forteresse qu'il défendit vaillamment. Sur la place, coulé dans le bronze, le bon géant, nerveux et indompté, bat l'Anglais comme blé sur l'aire, les pieds bien plantés sur la terre picarde et la hache en plein ciel... .

Dix ans plus tard, un autre héros de légende, Ringois, bourgeois d'Abbeville, est jeté dans les flots du haut d'une tour à Douvres, pour n'avoir pas accepté de trahir les siens.

L'obstination, il est vrai, reste l'une des caractéristiques de la race. Les régiments picards ont laissé de tout temps un souvenir de cran, de ténacité, et le poilu de la guerre 14-18 était digne de ces gens du Santerre qui, selon Siméon Luce, passaient, au Moyen Age, pour issus de la race la plus énergique du royaume. Pendant la dernière guerre, l'esprit de résistance et d'héroïque décision s'incarna tout entier en cet officier picard de Belloy-Saint-Léonard et de Tailly, soldat du Tchad, libérateur de Paris et de Strasbourg, et dont le nom est entré dans l'immortalité : Leclerc de Hautecloque...

Des femmes même montrent, au cours des siècles, une farouche ardeur guerrière. A côté de Gabrielle d'Estrées, de la châtelaine d'Heilly, Duchesse d'Etampes, de Mesdames de Mailly, Châteauroux, Lauraguais et Vintimille qui, par leur beauté et leur charme, donnèrent bien de l'agrément à nos Princes, que de vierges belliqueuses, parmi lesquelles la Renommée a surtout retenu le nom de Jeanne Hachette !

On sait qu'en 1472, une certaine Jeanne Laîné (ou Fouquet), « briseresse de laine », renversa un soldat bourguignon qui plantait sa bannière sur les remparts de Beauvais. « Sans autre baston ou ayde, elle print et arracha l'estendart », dit le plus vieux texte qui enregistra le fait. La hachette ressort donc à la légende (2).

Mais tous les sièges ont leur héroïne. C'est Catherine de Lice qui, dit-on, sauve Amiens, en 1491, en avertissant le guet au moment où les soldats de Maximilien escaladent les remparts, c'est Becquestoile qui soulève la population de Saint-Riquier en 1525 et enlève deux enseignes aux Impériaux, c'est Marie Fouré qui défend Péronne en 1536 avec un

(1) V. Ch. IV. § 3 i) - Creutes. boves et muches.
(2) V. Ch. X. § 11.



Ph. 5. — **Statue du Grand Ferré à Longueil-Sainte-Marie. Devant le château qu'il défendit en 1359, ce fier « résistant » de jadis bat l'Anglais comme du grain...**
(Photo M. Crampon)

bataillon enjuponné, saisit l'étendard d'un porte-enseigne et précipite son adversaire dans les fossés : le prince de Nassau se retire devant la furie de ces « Colombes » au bec acéré. C'est enfin Catherine de Lallier qui, pendant le malheureux siège de Saint-Quentin en 1557, encourage les défenseurs et soigne leurs blessures. Ne voit-on pas encore, en 1815, après Waterloo, les femmes du Laonnois, armées de bâtons et de fourches, aider leurs maris à rassembler les fuyards !

Et voilà pourquoi l'on a pu dire que les Picards ont la tête chaude, qu'ils montent comme une soupe au lait, qu'il faut demander à Dieu de nous garder de « toute femme qui se farde et de la colère des Picards » qu'on « peut mâter ein g'vau (cheval), ein toir (taureau), eine fanme, mais qu'on n'arrivero janmois à mater ein Picard ».

Mais ces sursauts de violence vengeresse ou libératrice ne doivent pas faire oublier la sagesse réfléchie de la race.

Colérique le Picard ?... Voire...

3. — *LE CŒUR ET LA RAISON.*

Les *Coutumes du Beauvaisis* de Philippe de Beaumanoir qui sont un fidèle miroir des règles de la vie pratique au XIIIe siècle, n'ont certes pas un intérêt strictement local, mais elles accusent néanmoins le caractère modéré, docile quoique raisonnant de la population picarde.

Quand apparaît un nouveau maître, on lui prête, oh ! provisoirement bien sûr, le serment de fidélité, qu'il soit Anglais, Bourguignon, Ligueur... Il faut tirer le meilleur parti d'une situation qu'on ne peut modifier. Plus tard, on acclamera frénétiquement le Roi de France... Quand, sous la Guerre de Cent Ans, on ne peut résister aux bandes qui dévastent les moissons, ne vaut-il pas mieux, pour obtenir le droit de faucher son blé, verser 1.200 livres à un La Hire ?

Dans le domaine privé, un royal comte de Guines, fait prisonnier à Crécy et emmené en Angleterre, un Enguerrand de Coucy capturé à Poitiers, ne vont point se raidir dans un orgueil stérile ou gémir inutilement. Le premier se fait bien voir des dames, des demoiselles anglaises, des geôliers même, et reçoit l'autorisation d'aller à Paris quérir sa rançon. (Ajoutons toutefois que cette extraordinaire visite parut suspecte au roi Jean qui fit décapiter Raoul et annexa son comté...) Le second fait mieux : il épouse Isabelle, fille d'Edouard III et recouvre sa liberté ; mais après la mort du roi d'Angleterre, il renvoie Isabelle dans son pays.

Sensibles, certes, à la gravité des événements qui se produisirent si souvent sur leur sol, les Picards ont acquis une sagesse qui les préserve des enthousiames immodérés et des découragements.

Le procès du Chevalier de la Barre en 1766 a indigné Abbeville et sa contrée sans plus ; les Révolutions de 1789, de 1830 et de 1848 ont à peine effleuré la sérénité de la province et les grandes églises n'ont guère souffert des iconoclastes. On s'est amusé d'incidents pittoresques comme l'évasion du prince Louis Bonaparte hors du château de Ham en 1846. Si les troupes picardes se sont montrées héroïques dans toutes les guerres, la libération de 1945 a connu peu d'excès.

Cette facilité d'acceptation se retrouve dans toutes les classes sociales. « Quoi qu'o voulez, i' n' n'est ch'qui n' n'est : ein'vaque n'est poin' ein beudet. Pis ch'est comme cho !... » (Que voulez-vous, il en est ce qu'il en est : une vache n'est pas un baudet. Puis c'est comme ça !...), répète-t-on à satiété. La réponse indifférente d'une villageoise, au sujet de ses enfants, à un compliment qu'on lui faisait, en 1925, sur sa marmaille variée... récoltée avec les troupes alliées pendant la guerre, est significative : « Bah ! chés Français cha n'est rien, chés Inglais cha vo coère, mais chés Canadiens, ch'est rudemint vorace ! »

Le paysan est bien attaché à sa terre et aux revenus matériels qu'elle lui procure. Avec elle, il cultive une douce philosophie toute pétrie de bon sens.

Pourquoi se gêner avec celui qui trompe, se dit le Picard : « Ein voleu qui n'in vole ein eute, ch'Boin Diu n' foit qu'in rire ! » Et puis, il faut profiter de tout. Dans un « fabel » (1) du XIIIe siècle d'Eustache d'Amiens, un boucher de la ville fait manger un mouton à un Doyen de

(1) V. Ch. III § 3 b : Littérature satirique.

la campagne et promet la peau tant à la bonne qu'à la cousine du Doyen. Il conquiert ainsi les dernières faveurs des deux femmes. Mais pourquoi ne pas faire payer la dite peau au Doyen ? Soyez persuadés qu'il n'y manque guère. Les gens de la campagne ne sont pas non plus en reste avec ceux de la ville. Le spirituel chansonnier Emmanuel Bourgeois nous a bien montré comment les produits les plus douteux peuvent être expédiés au marché urbain : « Ch'est fin boin pour chés geins d'Amiens ! »

Pourquoi faire preuve inutilement d'une sentimentalité inopportune ? Un rimeur amiénois mit en vers cette histoire digne d'un fabliau et, paraît-il, véridique... Deux veufs conduisent leurs épouses au cimetière de la Madeleine. La route est longue. Il fait chaud. Les porteurs déposent leur fardeau à la porte d'un cabaret... Au moment de partir, on ne reconnaît plus l'identité des deux mortes. On les tire à la courte-paille, car, après tout, « einne femme ch'n'est mie jamois qu'einne femme, et pis quand ch'est mort... » Barrès écrivait à propos du portrait de La Tour par lui-même conservé au Musée d'Amiens : « Il voit les choses du dehors, il excelle à saisir leur agencement... Il ne s'émeut pas des raisons qu'il épie... » Avec raison, on peut appliquer ce jugement à la majorité des Picards.

Le Picard n'a pas davantage la tête mystique. Est-il bien sûr que Pierre L'Ermite, fanatique conducteur d'hommes, ce dit-on, soit, comme on le croit communément, originaire de l'Amiénois ? Les saints picards comme saint Honoré, sainte Colette de Corbie, sont des pasteurs ou des réformateurs d'ordre dont la foi agissante s'allie au bon sens raisonnable et à l'esprit d'organisation.

La province est catholique. Bien qu'elle ait donné le jour à Lefèvre d'Etaples, ce précurseur de la Réforme à qui l'on doit la première traduction de la Bible en français, à Ramus de Cuts, cette victime de la Saint-Barthélemy qui enseigna l'éloquence et la philosophie au Collège de France, et surtout à Calvin de Noyon, ce maître du verbe et de la dialectique « aux boutades d'une gouaillerie incisive qui sent encore le français et le picard », dit Sainte-Beuve, le protestantisme n'a pas gagné les masses populaires restées fidèles, dans les campagnes, à la religion de leurs pères.

Au temps des persécutions, les exactions commises à l'endroit des protestants sont minimes et très localisées ; les ligueurs étaient des politiques bien plus que des croyants exaltés et l'on peut dire que si d'Ancourt, gouverneur d'un des châteaux d'Abbeville, est massacré, si une centaine de protestants sont écrasés à Amiens, si enfin certaines fâcheuses affaires éclatent à Doullens et à Saint-Valery, il s'agit là bien plutôt de réactions contre des atteintes réelles ou supposées à la liberté, que d'affirmations systématiques.

Quelques îlots de Huguenots sont demeurés dans l'Amiénois, autour de Warloy-Baillon, dans le Vimeu aux environs d'Oisemont et d'Hornoy, dans le Noyonnais et aux confins du département de la Somme et de l'Aisne, en ce Vermandois où, à la fin du XVIIe siècle, à l'époque du « Désert », les habitants de 7 villages voisins, suivaient le prêche d'un pasteur de Vervins.

Dans le premier tiers du XVIIe siècle, l'hérésie des Guérinets de Picardie prit naissance à Roye. Les adeptes prétendaient s'élever à une telle sainteté en pratiquant une vie contemplative, qu'ils estimaient pouvoir se passer de prêtres. Est-il besoin de dire que ces nouveautés

religieuses étaient importées d'Espagne et ne se répandirent guère plus que les doctrines quiétistes qui les prolongèrent au diocèse de Cambrai ?

4. — *MEFIANCE ET MODESTIE.*

Quel crédit accorder aux beaux parleurs ? On a prétendu que les Picards étaient les Gascons du nord. Rien n'est plus faux. Ecoutez-les rire des discoureurs : « d'ein étron, il n'ein foit ein sermon ! », du faux artiste : « I cante miux qu'no vaque, mais i n'o point einne dgueule aussi greinde ! », du vaniteux : « I s'édrèche comme einne agache (pie) à ch'mitan d'ein carré d'pois » ou « comme ein tchien qui r'vient des vêp'es », de l'ambitieux dont les désirs dépassent les moyens : « I veut p.. plus heut qui n'o d'tchul ! ».

Le Picard semble se renier lui-même. Nul pays n'a moins fait que lui pour faire connaître aux touristes étrangers les beautés de son sol et les restes d'un passé si lourd d'histoire. Il est admis que la Picardie est un pays plat, triste et sans arbres... A quoi bon révéler aux autres la fraîcheur des vallées de l'Authie et de la Bresle, le charme des étangs de la Somme, la poésie de certains sites voilés de brume ?

On étonne toujours un peu l'Amiénois à qui l'on détaille les splendeurs de sa cathédrale et il hésitera toujours à croire que son musée est l'un des plus riches de France ! Il lui importe assez peu qu'on saccage ses sites, qu'on ignore le nom de ses grands hommes. « Amiens traître aux siens ! » C'est l'apostrophe classique que l'on entend toujours lorsqu'on cite les exemples d'oubli ou de mépris dont ont parfois souffert les meilleurs de ses fils. Son désintéressement frise l'insouciance. « Bah, disait une femme en parlant de son mari que la nature n'avait pas gratifié de charmes physiques, pourvu qu'i fuche mieux qu'ein leup, il est toujours assez bieu. » Et l'on cite volontiers cette vieille boutade humoristique :

« Picard, ta moèson brûle !

— Fuche, j'ai l'clé dins m'poque ! » (poche).

Cette indifférence, à laquelle s'ajoute une méfiance innée, s'exerce aussi à l'endroit de l'étranger. Nul n'est plus circonspect que le Picard quand il se trouve en présence d'un inconnu. Avant de lui accorder son estime ou son amitié, il faudra de nombreuses prises de contact. « D'où qu'i vient ch't'i lo ? on n'sait mie jamois ! » Il faut entendre avec quel dédain un Picard bon crin déclare en entendant un langage inconnu à son poste de T.S.F. « C'est de l'étranger ! » Paysans et ouvriers picards s'abstinrent d'apprendre l'allemand entre 1940 et 1944 alors que des gendarmes des Kommandantur s'efforçaient de retenir les expressions dialectales !

Non, la superbe des autres n'intimide pas le Picard. Et c'est bien à tort que Tallement des Réaux taxe de naïveté, la réponse d'un maire d'Amiens haranguant le duc d'Aumale, Charles de Lorraine, l'un des chefs de la Ligue, qui faisait son entrée dans la ville : « J'on veu vo mère ; elle n'est mie si grande que vous ; mai' on dit volontiers que petit' vaque foit grand viau. » Ne serait-ce pas plutôt une rosserie ?

Tout naturellement, le Picard aime sa maison où il est chez lui. Il déteste la vie communautaire et le voisinage de co-locataires. Il caresse le rêve d'avoir « s'tchotte moèson avec un gardin » bien à lui. Si l'on

excepte les réunions sportives, il faut convenir que, dans un pays où l'idéal est de posséder une petite propriété bien close (1), les manifestations extérieures ne suscitent guère les déplacements de foules et l'enthousiasme qui soulève les voisins flamands.

Est-il besoin d'ajouter que le Picard répugne aux grands voyages ? C'est parce que toute règle comporte des exceptions que nous signalons ici Jean de Bailleul qui, à la fin du XIIIe siècle, avant son peu glorieux fils, fut roi d'Ecosse, et deux grands colonisateurs : Jean de Poutrincourt, défricheur, sous Henri IV, d'un coin du Canada, et l'Amiral Courbet, conquérant de l'Annam et pacificateur du Tonkin. Mais Jean de Béthencourt qui découvrit le premier les Canaries l'an 1402, fut-il bas-Normand ou Picard ? On en discute...

Un vif individualisme de clocher isole ou oppose des villes, des villages, des quartiers voisins. Amiens et Abbeville se sont toujours férocement jalousées. Chaque paroisse, chaque hameau a son blason méprisant qui lui a été naturellement décerné par les voisins (2).

On a inventé de bonnes histoires pour justifier, à l'origine, ces antagonismes. Voulez-vous savoir pourquoi deux quartiers amiénois, Saint-Leu et Saint-Sulpice, nourrissaient entre eux une si vive animosité ? Un jour, de compagnie, les cloches de leurs églises allèrent à Rome ; mais, au retour, la cloche de Saint-Sulpice, bousculée par les cloches de Saint-Leu avec l'aide du diable, heurta la flèche de la cathédrale d'Amiens et sombra dans le jardin d'un huchier. Elle s'enfonça dans le sol et les démons la recouvrirent. Alors les gens de Saint-Leu vinrent houspiller leurs voisins de Saint-Sulpice sous prétexte que leur église était devenue la proie des esprits infernaux. Mais les paroissiens de Saint-Sulpice ne tardèrent pas à prendre leur revanche. Un ouragan abattit le clocher de Saint-Leu et tua 68 personnes. Et les habitants du quartier devinrent, en raison de leur crime, les plus chétifs des Amiénois.

De nos jours, on a peut-être oublié les vieilles légendes, mais des bandes d'enfants savent ressusciter dans chaque quartier, à l'aide de bâtons et de cailloux, les séculaires querelles de voisinage.

5. — *LA FRANCHISE PICARDE ET LA GAIETE SATIRIQUE.*

Le Picard est-il triste ? Certes non et sa littérature, comme nous le verrons au chapitre suivant, en fait foi. Il se venge des difficultés de la vie et rit de ses malheurs par des mots d'esprit parfois triviaux, il faut le dire, mais qui font images et frappent juste.

Le principal personnage des marionnettes amiénoises, Lafleur, est le digne représentant de tendances malicieuses caractérisées (3). Il exprime à merveille son amour de l'indépendance et démasque l'hypocrisie et la méchanceté en des mots à l'emporte-pièce puisés au plus pur patois des faubourgs ; le public qui aime les vérités crues rit de bon cœur et vibre avec son héros.

Cet esprit d'observation et de satire qui foisonne dans les fabliaux, les épîtres farcies et les jeux sous l'ormel du Moyen Age, guide aussi

(1) Voir Ch. IV. § 1 b : Développement des agglomérations.
(2) Voir Ch. X. § 10 : Les Blasons populaires.
(3) V. Ch. XV. § 1 c : Théâtre populaire.

les auteurs des sujets grotesques aux façades des « maisons communes » de Noyon et de Saint-Quentin. C'est là une parodie très poussée des vices et des travers des hommes. On y voit des prédicateurs à têtes d'animaux, des moines à oreilles d'âne, des femmes perverses en des attitudes indécentes ; la même verve s'étale dans les travaux de hucherie du XVIe siècle, comme aux pendentifs et aux accoudoirs des magnifiques stalles de la cathédrale d'Amiens : Renart — celui du Roman — affublé de la coule monacale séduit par son éloquence des poules qu'il emportera dans son capuchon. Des débauchés d'une rare audace voisinent avec de grotesques ivrognes. Un damoiseau qui semble préfigurer l'Iphis de La Bruyère n'accorde des soins qu'à sa chevelure et à sa barbe. La femme vaine et coquette caresse un chien ou un lapin. La femme galante dont se gausse un voisin moqueur reçoit ailleurs le salaire de son péché en apercevant dans son miroir une tête de mort. A Amiens comme à Saint-Riquier, la femme bat son mari. A Saint-Martin-au-Bois, l'image de la femme ne peut être achevée sans l'aide du diable...

Oui, les Picards sont, a pu dire Brantôme, de « grands équineurs ».

L'esprit de mystification anime certains types villageois qui firent mille tours joyeux à leurs semblables. Au XVIIIe siècle, un clerc laïc, dit « Ch'magister de Pernois » (1719-1786), fit bien rire les bonnes gens d'alentour au détriment du curé, de l'apothicaire, du médecin, de l'arracheur de dents et même de l'Evêque ! Au XIXe siècle, un autre farceur, « Ch'Maouais d'Allery » (1826-1897), accomplit d'invraisemblables exploits dont on parle encore de nos jours dans les villages qui en furent le théâtre.

A la suite de ces Francs-Picards devenus presque légendaires, de joyeux compagnons débitent encore des dits de « haulte graisse », aux gaillardes saillies qui réjouissaient nos pères à la veillée ! Mais aujourd'hui la race des conteurs s'éteint. Seules, quelques chansons demeurent. La plus populaire, celle qu'on réclame encore aux banquets et aux noces, « Ch' l'Araignée », montre la difficulté qu'éprouva un jeune paysan pour expulser par les voies naturelles une araignée avalée par inadvertance.

Car, pourquoi le cacher, le Picard se délecte lorsqu'il entend une expression scatologique bien sonnante. Que de dictons, de comparaisons qui ne se peuvent dire dans la bonne société ! Qu'on nous permette, et nous pardonne, de relever cette question dont la popularité a dépassé les limites de la province, et qu'on pose aux étrangers, pour les mystifier :

« Connais-tu les trois mots picards ?
Ein cot (un chat)
Ein tchien (un chien)
Einne mouque (une mouche)
Et pis du brin dins t'bouque ? »

6. — *LE GOUT DES JEUX DE MOTS. — REBUS.*

La Picardie s'est plu à cultiver les jeux de mots, les rébus, les phrases aux consonnances bizarres. Ce goût se manifeste aussi bien chez les beaux esprits que dans les milieux les plus populaires. Il n'y a probablement nulle conclusion ethnique ou linguistique à en tirer. Mais, ce

goût si vif indique, peut-être, une certaine alacrité d'esprit et le plaisir de grouper des assonances supplée, dans une certaine mesure, aux joies de l'art musical qui sont restées étrangères aux Picards (1).

Des phrases bizarres qu'on ne comprend pas toujours quand on les entend pour la première fois amusaient nos pères. Ainsi : « Pianiocaianiba » (Pie a nid haut, caille a nid bas). Les pies nichent dans les arbres et les cailles dans les champs.

Un jeu de mots expliquera le nom d'un ordre religieux, d'un village : pourquoi voit-on un chevalier combattre un lion au-dessus de la porte qui donne accès au donjon de Coucy ? N'en doutez pas, c'est pour justifier le nom de Prémontré donné à un lieu voisin et qui désigne la puissante maison monastique de Saint-Norbert établie primitivement en cette solitude. Un Sire de Coucy voulut délivrer la forêt d'un lion qui dévorait les voyageurs. Il se trouva inopinément devant lui et s'écria, effrayé : « Saint Jean ! tu me l'as de près montré ! » Il tua le lion et bâtit le monastère. Le village de Bettembos portait jadis un autre nom, affirment les vieux du pays, mais un jour le curé, qui prêchait en patois comme la plupart de ses confrères, termina un sermon en disant : « Quoi que j'li répondrai au Boin Diu ? Seigneur : « bêtes in bos » o m'avez données, bêtes in heut, j'vous é reinds. »

Depuis, le village fut appelé « Bettembos ».

L'usage des armes parlantes a été général : Créquy choisit le « créquier», le petit prunier sauvage ; Mailly s'orna de 3 maillets ; l'Abbé de Corbie de trois corbeaux...

La voiture du bourreau de Paris portait, à la fin du XVIIe siècle, peinte sur ses portières, une cloche fêlée qu'il fallait lire : « San son » ; les Sanson étaient originaires d'Abbeville.

Quant aux rébus, selon de bons auteurs, la Picardie pourrait revendiquer l'honneur de leur invention. C'est l'opinion de Clément Marot et on a pu dire au XVIIe siècle qu'on connaissait « les rébus de Picardie comme les baïonnettes de Bayonne, les peignes de Limoux, les ciseaux de Tholose et la moutarde de Dijon ». Rabelais les tenait en piètre estime : « Ce sont homonimies tant ineptes, tant fades, tant rustiques et barbares... » ; voilà un jugement bien sévère pour un divertissement « rustique », donc éminemment populaire et digne d'arrêter pour cette raison l'attention du folkloriste (Ph. 6).

Il existe à la Bibliothèque Nationale deux manuscrits exécutés vers la fin du XVe siècle qui renferment 170 rébus formés de dessins coloriés. Il est bien difficile de les déchiffrer si l'on ignore le dialecte picard. En voici un exemple : un sein de femme précède une malle, que suit une langue. Traduction : « Tais-té male langue » (tais-toi mauvaise langue). On croit entendre l'époux exaspéré qui impose silence à sa femme. Le Picard, positif, appelle un sein « une tette ».

Les maîtres du Puy d'Amiens et d'Abbeville jouent avec leurs noms patronymiques dans leurs assemblées littéraires et artistiques (2). A l'époque où peu de Picards savaient lire, on signait d'un rébus : Claude Le Roux traçait une roue. François Le Vert, un verre à boire. Très

(1) V. Ch. III. § 3d) : Littérature bourgeoise et Ch. X - § 10) Blasons populaires.
(2) V. Ch. III. § 3 d) : Littérature bourgeoise.

récemment, une maison d'édition amiénoise, Yvert et Tellier, a fâcheusement abandonné la vignette où un vieillard barbu était enchaîné à une aimable jeune femme: Hiver, Eté liés. Le sigle d'un marchand de charbon à Amiens est un simple I majuscule peint en vert: au grand hiver.

Les rébus fleurissaient sur les enseignes de boutiques. Un café situé sur la Place du Pont-d'Amour à Abbeville portait jusqu'à la date de sa démolition en 1924, cette inscription vieille de cent ans environ:

TU I TU
SI I TU
RAI J RAI

ce qui était traduit:

Y entres-tu (I entre TU) ?
Si tu y entres (SI, TU, I entre),
J'y entrerai (J entre RAI).

Il faudrait encore rechercher le rébus dans les tournois et dans les cours d'amour de la chevalerie, sur les monnaies de plomb que les évêques des innocents et les papes des fous faisaient frapper le jour de leur élection, sur les épitaphes des cimetières...

Oui, cette tournure d'esprit est très picarde et nous ne sommes nullement étonnés qu'en 1702, un Père Alexis ait fait paraître une piquante satire contre une nouvelle société académique amiénoise qui prétendait substituer le beau langage aux « rébus » et « dictons » picards.

⁂

« Fidèles, sincères, libres, brusques, attachés à leurs opinions, fermes dans leurs résolutions... » disait justement des Picards, l'intendant Bignon, au XVIIe siècle.

Tels sont-ils restés, avec leurs qualités et leurs défauts.

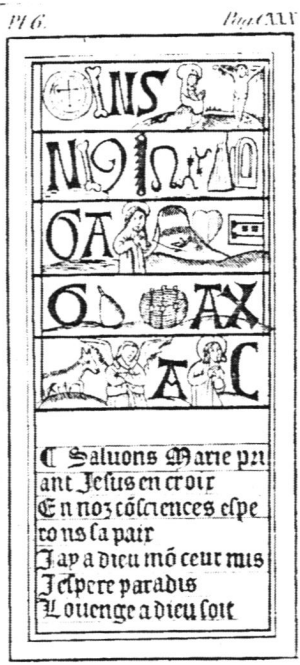

Ph. 6. — **Prière à la Vierge, mise en rébus vers 1500, publiée en 1837 in « Monnaies inconnues des Evêques des Innocents » par M. J. R., d'Amiens.**

(Photo Girard)

CHAPITRE III

LA LANGUE ET SES LETTRES DE NOBLESSE

1. — *LA LANGUE.*

L'examen de l'aire dialectale aide, nous l'avons vu (1), à vérifier l'unité relative de la province, et pour la raison même que cette langue est l'un des principaux liens entre Picards, sa connaissance doit précéder l'étude des faits folkloriques.

a) Son origine.

« Les patois sont le résultat de la segmentation géographique d'une langue », dit M. Albert Dauzat. Comme tous les patois romans de France, le picard vient en grande partie du latin parlé en Gaule à la fin de l'Empire Romain.

Le mot picard « vaque » est bien plus près du latin « vacca » que du français « vache ». Toutes les paysannes diront que leur chien « épaveude chés glaines », c'est-à-dire effarouche leurs poules, en ignorant parfaitement les mots latins « pavidus » et « gallina » et, presque aussi certainement, les mots français « impavide » et « gallinacé » qui en dérivent.

Il est plus difficile de discerner les radicaux empruntés aux langues parlées avant et après la conquête romaine.

Les invasions ont apporté des éléments étrangers. On rapprochera : « *énette* » (cane) de « *ente* » (canard en allemand) ; « *rieu* », bras d'eau des hortillonnages amiénois et « *rio* », petit ruisseau du Vimeu, de l'espagnol « *rio* » ; « *rabote* », un lapin de la région de Calais, de « *rabbit* » (lapin en anglais). Les noms de « derlaque » et de « brisaque », qui caractérisent des gens brutaux et violents, ont peut-être pour origine ce baron d'Erlach, gouverneur de Brisach, qui ravagea Thiérache, Vermandois, Santerre et Ponthieu.

(1) Voir Ch. I. § 2b) : Délimitations historiques.

b) Son développement.

Une langue, phénomène vivant, subit des fluctuations au cours des âges. Quel Amiénois contemporain pourrait suivre une pièce wallonne écrite au pays dont les écoliers étaient inscrits à la nation picarde en 1220 ?

Dès le Moyen Age, le picard s'est différencié peu à peu du français et du normand. L'isolement relatif de la Picardie jusqu'à Louis XI, et de l'Artois jusqu'en 1659, a provoqué la formation d'une véritable frontière linguistique. Du Xe au XVe siècle, la langue est, dans une certaine mesure, parvenue à se stabiliser.

De nos jours, le picard n'est pas une langue morte, simple objet de divertissement pour des érudits régionaux. « Vers le nord de Paris, c'est le picard qui a le mieux résisté, dit encore Dauzat ; le normand est en plein délabrement. » Effectivement, dans la vallée de la Bresle, aux confins de la Normandie et de la Picardie, les patois des deux provinces sont aujourd'hui fort peu parlés.

L'historien Graves fait ressortir qu'au sud de la province dans les cantons de Grandvilliers, Crèvecœur, Froissy, Breteuil, Saint-Just, le picard avait déjà, au siècle dernier, presque entièrement cédé la place au français.

Même s'il n'est plus guère parlé aujourd'hui de façon homogène que dans le nord et le nord-ouest de la province, l'étranger est toujours surpris par la rapidité du débit qui s'oppose à la lenteur du langage traînant des Normands et par l'accent rude et plein, un peu lourd, qui fait penser à la glaise mouillée que l'homme des champs emporte à ses sabots.

c) Phonétique, syntaxe et vocabulaire (1).

Il n'est point question ici de rédiger les lois de la phonétique, de la syntaxe et du vocabulaire picards. Tâche malaisée du reste, car le dialecte est en perpétuelle évolution et ses termes varient parfois de forme et de sens d'un village à l'autre. La « mason » du Vermandois n'est-elle pas la « moéson » de l'Amiénois et « l'moason » du Doullennais ?

L'accent change, lui aussi, dès qu'on quitte la vallée de la Somme pour gravir le plateau du Santerre, les hauteurs boisées de la région de Canaples ou parcourir les plaines humides du Vimeu. Même, à l'intérieur de ce pays, il est des villages où la prononciation, bouche béante, est nettement particulière. A Dargnies et en d'autres lieux du voisinage, on a perdu l'*i* nasal. En certains points des environs de Corbie, dans l'Amiénois, on parle du nez...

Le vocabulaire se transforme au fur et à mesure que les vieux disparaissent et que les jeunes éprouvent de nouveaux besoins. Mais, les mots propres au picard continuent à désigner surtout des objets matériels, des animaux et des plantes et à spécifier des actes concrets : l'cayelle (la chaise), l'cados (le fauteuil), l'agache (la pie), ch'gueuguier (le noyer), bérdeler (perdre son temps à bavarder), agvaler (enjamber).

(1) Nous ne saurions trop assurer de notre gratitude M. G. Vasseur. Docteur en Sorbonne avec une thèse sur la linguistique picarde. Président de la Société d'Emulation historique et littéraire d'Abbeville, qui a bien voulu nous conseiller puis examiner ce paragraphe.

Les adjectifs sont très expressifs et nuancés. Etre « doreux », ce n'est pas tout à fait ressentir une douleur, c'est être apte à la sentir; être « moneux », c'est être penaud bien sûr, mais légèrement, presque sans le laisser paraître, en conservant une possibilité d'action.

Notons, maintenant, quelques généralités, non sans exceptions, propres à la phonétique.

La consonne doublée *ss* du français correspond en picard au son *ch* alors que le *ch* français correspond au son dur *k*. Ainsi, la chaussée c'est « l'keuchie », un chasseur est un « kacheu ». Le mot picard « camp », pour champ, n'a-t-il pas été reçu dans le dictionnaire de l'Académie ?

La désinence *eau* du français correspond fréquemment à la finale *ieu* du picard : « un château » devient « ein cat*ieu* », « un ruisseau », « ein ruiss*ieu* ». Mais « un rateau » se dit « ein rateu », « un moineau », « ein moégneu » ou « mougneu ». Cette règle n'est toutefois pas rigide : en certains endroits, l'on entendra : « ein rat*ieu* ».

Pour faire ressortir la complexité de ces règles phonétiques, citons un exemple où, exceptionnellement, nous emploierons les signes phonétiques.

A Remy, village picard à trois lieues à l'ouest de Compiègne, le mot « creu » peut avoir trois sens différents selon que la diphtongue « eu » est grave (oè comme dans « peur »), aiguë (oé comme dans « peu ») ou fermée, nasale et sourde. Dans le premier cas, il signifie « creux » (adjectif), dans le second « crois » (verbe croire), dans le troisième « cru » (adjectif). L'écrivain Adolphe Decarrière, qui a écrit son poème « Aline » dans le patois de Remy, se garde bien de faire rimer entre elles ces variantes phonétiques.

L'*an* de viande se transforme en « v*iain*de », l'*au* de chaud en « *keud* », l'*oi* de toi en *ti*, l'*ui* d'huile en « *eule* » — que les linguistes, toutefois, font directement dériver d'*oleum*.

Dans le Vimeu, la règle est la suivante : *an* français reste *an*, mais *en* se prononce *in* ; on dirai « sintir » pour sentir.

Le son *gue* s'adoucit en *wa* ou *we* : garder devient « warder », guêpe « wêpe ».

Mais le *g*, devant é, i, u, devient *dj* : « djide » veut dire guide, « djeule » gueule, « djète » guêtre. On dit qu'il « s'affrique » comme le K français (ou qu) qui donne « tch » en picard ; une piqûre se convertit en « pitchure» et claquer en « clatcher ».

En principe, le g germanique seul aboutit à *w* : gâteau se mue en « watieu ».

Les syntaxes française et picarde sont, en majeure partie, comparables. Les particularités les plus curieuses concernent l'article remplacé constamment par un démonstratif devant un substantif masculin (« ch'catieu » pour le château, « chés geins » pour les gens). L'article au masculin semble même neutraliser le genre du nom : « ein wêpe » pour une guêpe.

On conçoit que dans les villes, soumises à toutes les influences venues du dehors, l'emploi du dialecte picard devienne de plus en plus exceptionnel. Mais c'est peut-être là qu'on notera le mieux ces « tour-

nures » régionales qui émaillent le français, ces entorses à la phonétique du beau langage, non seulement dans les classes populaires, mais aussi dans les classes dites « cultivées » !

Voici quelques exemples empruntés à la basse Picardie.

Le son *o* est ouvert dans des mots comme ro*se*, cho*se*, ép*aule* ; *eu* l'est aussi dans des termes tels qu'avantag*euse* ; l'*é* est fermé dans des mots comme obj*et*, f*ait*.

Voici maintenant quelques locutions.

Il est *fort assez* pour soulever cette caisse (sans liaison entre fort et assez). J'ai attrapé cette ampoule en *trop marchant*. En *ne pas* vous écoutant, j'ai perdu mon procès. C'est bien *pire* que ça, ou même : c'est « *plusse* » *pire* que ça. Il *n'a pas* rencontré *personne*, i' *n'*y avait *pas personne*. *Il y a pas* pire.

Je n'*en* aime pas. I' tombe *des* grêles, ou *des* neiges, voire « *des misères* » si les flocons sont tout petits et espacés. J'ai été réveillé *par* nuit. Jouer *à* cartes. Aller *au* coiffeur. I' s'est sali *tout* partout. *Toutefois qu'*il vienne... Le maître *m'*a crié. Il rapproche son pays. Je *leurs-y* ai dit (avec la liaison). Il est *en route* à travailler. J'ai *du* mal à *mes* dents. *Peut-ti* ? (pour : plaît-il ? je n'ai pas entendu). Prends soin de *pas* tomber. I sait *quoi*. Qui *qu'c'est* ? Qui *c'est-ti ? Où c'est* qu'i reste (où habite-il ?).

d) L'esprit.

Les langues nationales se sont chargées d'exprimer les idées abstraites. Le picard, comme les idiomes du même ordre, ne s'embarrasse pas de philosophie. Pourtant, il est des mots nuancés qu'on ne comprend bien que si l'on a grandi dans le pays, si l'on a vu la mimique de celui qui les prononçait. Comment expliquer ce qu'est un « rédeu », un « hocleu » ? Les étrangers apprennent le picard ; en goûtent-ils toujours la saveur piquante, la drôlerie, la couleur, la vie ? Quoi de plus expressif que ces comparaisons imagées : « Il est painchu comme un vieu d'bassure » (il a le ventre gros comme un veau qui paît dans les vallées où l'herbe est nourrissante) ; « Il est matineu comme un tchuré qu'o deux messes à dire » ; « I cainge comme ch'veint d'avril ». N'y a-t-il pas une poésie bien rustique dans les noms de « rossignol à glands » donné au prosaïque cochon de la Thiérache ?

On dit encore, car le Picard sait observer : boère comme ein treu d'teupes (un trou de taupe), ronfler comme ein caouint (chat-huant), braire comme einne madelangne (pleurer comme la Madeleine), tranner (trembler) comme einne vieille porte d'grange, bieu (beau) comme ein fiu d'fête, roède comme ein piu (pieu), poussiu (tousseur) comme einne vieille vaque, tchurieu comme ein pet, foèt (arrangé) comme ein mardi-gros, malin comme ein wêpe (guêpe), rassis (calme) comme ein pain d'six semaines, maigue (maigre) comme ein cheint d'cleus (un cent de clous), etc. (1).

Que de résonance intime dans ces noms de « tchot », de «mouq'ron », de « galibier » donnés aux petits qu'on aime tant ! Et n'est-ce point donner une âme à la pelle familière avec laquelle les gens de la Thiérache prennent au foyer la braise pour allumer leur pipe, que de l'appeler « l'amiteuse » ?

(1) V. Ch. XV. § 1d) : Dictons.

Mais le caractère dominant est l'esprit de satire qui, depuis les trouvères jusqu'aux actuels fervents du verbe picard, se gausse des sots, des naïfs, des orgueilleux, fustige les méchants, les profiteurs, s'indigne devant l'injustice... Sans mignardise aucune, en traits frappants, brutaux, violents, le Picard sait, comme Petit Jean, « faire claquer son fouet tout comme un autre » pour dissimuler la pitié qui l'étreint, la douleur qui le ronge...

2. — *LE PICARD EST-IL LANGUE, DIALECTE OU PATOIS ?*

Pour être une langue, un idiome doit être de façon continue le mode d'expression officiel et littéraire d'une nation. Pour être un dialecte, il doit être traditionnellement écrit ou en usage dans les classes cultivées. Un patois, au contraire, se transmet oralement, dans le peuple, exception faite toutefois pour les monologues ou pièces d'un genre plaisant qu'écrivent par divertissement des amateurs isolés.

Le picard fut une langue à tous usages. Nous avons eu sous les yeux des actes notariés des XVIIe et XVIIIe siècles, regorgeant d'expressions et de termes picards où l'orthographe déformée indique l'accent: les registres de Meigneux, par exemple, sont remplis d'inventaires où abondent mots et tournures du terroir.

Mais le picard fut aussi une langue littéraire et nous voulons aussitôt en donner quelques preuves.

Un Picard, Robert de Clari, nous raconte ce qu'il a vu au cours de la IVe croisade et il ne se fait pas faute d'employer des termes de son pays dans « Li Estoires de chiaux qui conquisent Constantinople » - 1204.

Calvin, né à Noyon en 1509, n'hésite pas à citer le picard comme devant être entendu de ses lecteurs. Un paysan, interrogé sur un point de dogme, répond: « Oui, chet ty, chet my, chet Diu, car che que ty ou my foisons, chet Diu qui l'foit et ch'que Diu foit, nous l'foisons. »

Accordons notre confiance à l'esprit d'observation de Molière qui nous donne à la scène IX du 2e acte de *Monsieur de Pourceaugnac*, un bel exemple du langage mi-français, mi-picard des citadins de la province: « Ah! je n'en pis plus, je sis tout essoflée! Ah! finfaron, tu m'a bien fait courir: tu ne m'écaperas mie. Justiche! justiche! je boute empêchement au mariage. Chés mon mari, monsieu, et je veux faire pindre ce bon pindard-là... Je n'entains mie che baragoin-là... J'ai des gairans de tout cho que je dis... Tout Chin-Quintin a assisté à nos noches... »

La Fontaine termine sa fable « Le loup, la mère et l'enfant » par ces deux vers:

« Bieu chire leu n'écoutez mie
Mère tinchant sin fieu qui crie. »

On trouve au XVIIIe siècle une œuvre remarquable: c'est le « Sermon d'un bon curé picard » ou « Satyre sur les vérités du temps ». Son auteur est inconnu, mais son œuvre, qui rappelle les satires de la farce médiévale, est un des plus précieux monuments de la littérature régionale.

Le picard est usité dans la chanson imprimée, dans les harangues prononcées devant les princes qui entraient dans les bonnes villes de Picardie depuis Louis XIV jusqu'à la Duchesse de Berry, dans les almanachs depuis 1647 jusqu'à nos jours.

A partir du milieu du XIXe siècle, une littérature régionale en dialecte ou patois fleurit avec exubérance dans les publications à bon marché, les revues, les journaux. Dans le poème, le conte, la chanson, la comédie ou le drame, on retrouve le sens de l'intimité, la franchise, la gaîté satirique qui sont les traits dominants du caractère picard.

Le premier en date, Hector Crinon, né à Vraignes en Vermandois en 1807, cultivateur besogneux, prépare ses satires picardes en conduisant sa charrue.

Citons, parmi les disparus, et sans quitter les limites territoriales de cette étude : Albert Barleux (Jean Barloy, Santerre), Emmanuel Bourgeois (Sud-Amiénois), Edouard David (Amiens), Charles Dessaint (Doullens), Gustave Devrenne (Vermandois), Robert Dourlens (Amiens), Camille Dupetit (Amiens), Félix Fabart (Montdidier), Maurice Garet (Amiens), Robert de Guyencourt (Amiénois), Ernest Héren (Nord-Amiénois), Alcius Ledieu (Santerre), Jean Masse (Amiénois), René Normand (Amiens), Louis Seurvat (Sud-Amiénois), Maurice Thiéry (Vermandois), Alfred Voisselle (Doullens), E.V. Poiteux (Santerre)...

Deux facteurs ont contribué à maintenir le parler de nos pères : d'une part les efforts de la Société amiénoise des Rosati Picards dont le nom rappelle, à la fois, la rose et l'Artois (Rosati est un anagramme d'Artois) où naquit le mouvement rosatique, d'autre part les représentations de marionnettes du théâtre Lafleur (1).

Oui, le picard eût pu être une langue durable comme le flamand ou le français si.. nos rois avaient, pour installer leur capitale, préféré les bords de la Somme à ceux de la Seine.

C'est à coup sûr un dialecte, illustré par une littérature écrite assez riche dont nous allons déployer maintenant l'éventail, et par une littérature orale et populaire dont l'évocation clora cet ouvrage (2).

Mais il faut admettre que si les lettrés se penchent avec intérêt sur son histoire, en usent dans des nouvelles et des pièces de vers de leur composition, ils ne le parlent pas. Le picard n'est plus employé comme moyen de langage normal que par une partie des couches populaires.

Il devient un patois...

3. — *LES LETTRES DE NOBLESSE DE LA LITTERATURE PICARDE.*

Dans l'histoire de la littérature médiévale, il est difficile, dit-on, d'assurer où commence et finit la littérature provinciale et dans quelle mesure les auteurs abandonnèrent les inspirations et le langage de leur province, pour se plier aux modes et aux règles du pays d'Ile-de-France.

A l'origine, certes, la littérature est purement orale. Elle commence à se fixer par écrit au XIIe siècle, époque des jongleurs et des trouvères dont on sait fort peu de chose. Puis, jusqu'au XVIe siècle, elle connaît, sous de multiples formes, une admirable efflorescence.

a) Littérature épique.

En 881-882, un moine avait composé, en strophes de 4 à 6 vers, un chant où nous voyons Louis III, roi de France, battre les Normands à

(1) V. Ch. XV. § 1 c) : « Théâtre populaire ».
(2) Ch. XV : « Littérature et musique populaires ».

saucourt-en-Vimeu. C'était le « Ludwigslied » qui fut très populaire.

Le même événement historique était narré par les jongleurs dans la *chanson de geste de Gormont et Isembart*. Le géant Isembart, en révolte contre le roi Louis, décide le Normand Gormont à venger sa querelle. Gormont ravage le Ponthieu, détruit la ville de Centule qui sera plus tard Saint-Riquier, tue les preux du roi Louis ; mais, finalement, ce dernier l'occit. Isembart se repent avant de mourir.

Bédier voit dans ce chant épique une œuvre contemporaine de la Chanson de Roland qui était jouée sur le parvis de l'abbatiale de Saint-Riquier.

Un peu moins ancienne paraît être la *geste de Raoul de Cambrai*. Cette rude légende du Xe siècle aurait été transcrite au XIIIe siècle. Son centre de diffusion est sans doute le monastère de Saint-Géry de Cambrai.

Raoul, adoubé chevalier par le roi, adoube à son tour son écuyer Bernier qui lui jure fidélité et devient son homme lige. A la mort de Herbert de Vermandois, Raoul entreprend la conquête de cette terre que lui a promise le roi, mais que lui disputent les quatre fils d'Herbert. Au cours de cette guerre sauvage, Raoul pille l'Abbaye d'Origny parce que des bourgeois ont assassiné deux maraudeurs de sa troupe. Bernier voit sa mère brûlée dans le couvent. Il n'ose se rebeller contre son sire, mais il lui reproche sa cruauté. Raoul le frappe avec son épieu. Bernier passe au camp ennemi et tue son suzerain.

Hanté par le remords pour avoir violé son serment de fidélité, Bernier ira en Terre sainte puis à Saint-Jacques-de-Compostelle. Il combattra le roi lui-même et, finalement, sera tué par un ancien allié au pied du Mont-Saint-Quentin.

Cette œuvre farouche jette une lumière crue sur les mœurs féodales. Elle montre l'importance du serment de fidélité du vassal : « Trahir son seigneur, c'est trahir Dieu. »

« Quitte ton seigneur, dit la mère de Bernier à son fils. — Je ne peux pas, dit Bernier, même si mon seigneur est un félon comme Judas ; mais il est mon sire, il m'a donné chevaux, harnachement et nourriture, je ne lui manquerai jamais pour tout l'or de l'Egypte. — Fils, lui répond la mère, tu parles sagement... Suis ton seigneur, tu gagneras le ciel... »

Dans cette épopée, l'instinct du développement épique se révèle à chaque page. La mort de Raoul, après la longue poursuite haletante d'Ernaut de Douai, a probablement inspiré Victor Hugo dans *L'Aigle du Casque*.

C'est encore le tumulte des hommes d'armes qu'évoque *le roman de Garin le Lorrain* écrit au XIe siècle et dont certains épisodes ont la Picardie pour théâtre. A la tête de 4.000 arbalétriers et de 500 chevaliers, un paladin du roi Pépin s'empare des châteaux de Chauny et de Ham, engage un grand combat à Roye, ravage Clermont et Montdidier dont il ne peut prendre le château, entoure Saint-Quentin de fossés...

La geste d'Aiol appartient au cycle de Louis le Débonnaire. On assiste dans la seconde partie, écrite au début du XIIIe siècle, aux aventures d'un seigneur dépossédé de ses biens. Le désir d'intéresser le plus grand nombre d'esprits moyens est particulièrement sensible. Traîtres, brigands, méchants, Sarrazins, bons coups et tours de Picards, mots à l'emporte-

pièce, façons de parler proverbiales, bravoure qui séduit les femmes (« Femme aime tost hom qui bien fiert en bataille »), localisation de faits héroïques, tout contribue à donner l'impression d'un roman-feuilleton qu'une transposition pourrait rendre accessible à une modiste ou à une dactylo de nos jours.

Un grand tournoi s'est déroulé à Ham-Monacu en 1278. Il nous en reste un long roman de 5.500 vers.

b) Littérature satirique.

A cette littérature chevaleresque, opposons maintenant les fabliaux (1). La Picardie est la province qui a le plus richement développé ce genre, affirme J. Bédier. Le mot « Fabliau » lui-même est picard. Le plus ancien date de 1159 et le dernier auteur de fabliaux est mort en 1340.

C'est dans le fabliau que le Picard exprime essentiellement son besoin de peindre les défauts d'autrui, de provoquer le bon gros rire qui détend les nerfs, calme l'indignation et parfois desserre les poings... Qu'un trouvère rime un récit gaulois ou tourne en ridicule un nigaud, un mari honteux, une femme infidèle, un paysan finaud, un religieux paresseux ou paillard, qu'il puise ses exemples dans la réalité familière ou qu'il exploite la tradition populaire avec audace, et aussitôt riches bourgeois ou fols manants de « s'esbaudir » sans réserve. Les petits vers de huit syllabes frappent au hasard et déchaînent les francs éclats de rire ; c'est l'apaisement momentané à la rigueur des servitudes, à la rancœur des contraintes.

On a reproché à ces fabliaux de n'être qu'une apologie des forts. Soit, mais dans la mesure où les victimes se complaisent dans leur faiblesse, oublient le sens des réalités et s'offrent sans réflexion à ceux qui les battent ou les trompent.

Le modèle du genre pourrait être représenté, nous dit Lanson, par la fable de La Fontaine « *Le Curé et le Mort* ». Le sujet est essentiellement picard puisque le fabuliste s'est inspiré d'un incident qui s'est produit à Monstrelet en Ponthieu en 1672. Le cure de Ligescourt, Jacques Le Roy, fut tué par la chute du cercueil du comte François de Boufflers. La Fontaine transposa ce thème et le curé de Ligescourt devint Messire Jean Chouart qui suit son seigneur dans la tombe, sans avoir profité des funèbres bénéfices imprudemment escomptés.

Parmi les plus remarquables fabliaux du Moyen Age, nous citerons : « *Les deux chevaux* », « *Brunain la vache au prêtre* », « *La housse partie* », « *Les trois aveugles de Compiègne* ».

Dans « *Les deux chevaux* », un paysan de Longueau et un moine de l'abbaye de Saint-Acheul se querellent à propos de leurs chevaux, tous deux bien maigres et fatigués. Ils attachent leurs animaux par la queue. Celui qui entraînera l'autre vaudra à son propriétaire la possession des deux bêtes. Le cheval du moine est entraîné, mais le rusé religieux coupe la queue du cheval et rentre en possession de la bête qu'il a failli perdre.

Par contre, dans « *Brunain la vache au prêtre* », c'est le paysan qui l'emporte sur l'ecclésiastique. Il a donné au curé sa vache Blérain, mais celle-ci, placée à côté de Brunain, ramène à l'étable la vache au prêtre.

(1) Voir Ch. II § 3 : « Le cœur et la raison ».

Ainsi, selon le sermon du curé, la chose donnée a rapporté... le double.

Dans « *La housse partie* » ou « La couverture partagée », très exceptionnellement, la fin est morale.

Un riche Abbevillois s'est dessaisi de sa fortune en faveur de son fils chez qui il demeure. Mais sa belle-fille voudrait qu'il soit chassé ; et le mari cède. Jeté à la rue sans un sou, le pauvre vieux demande une couverture de cheval. Le petit-fils en va chercher une à l'écurie, mais il la partage en deux parties en disant à son père : « J'en mets la moitié de côté pour vous l'offrir plus tard à mon tour, car si vous laissez mourir votre père de misère, je vous rendrai la pareille. »

D'ailleurs, il arrive que la satire s'exerce dans les œuvres des clercs à des fins édifiantes.

Pour engager l'homme à fuir le péché, « *le reclus de Molliens* », religieux du XIIIe siècle, alterne les traits satiriques et les conseils de décence.

A la même époque, paraît « *Le roman de Renart* », cette geste animale, écrite en idiomes variés où se retrouvent des termes de pur picard.

Des Confréries de sots jouaient des farces, des jeux mimés et parodiques, des soties, des moralités et fournissaient des personnages aux théâtres populaires jusque vers la moitié du XVIe siècle. Ces associations d'acteurs, nombreuses aux XVe et XVIe siècles, existaient dès le XIIe siècle à Amiens, Beauvais, Noyon, Rue, Saint-Quentin, où le XIIIe siècle à Corbie, Montreuil...

En 1472, on joua à Amiens aux fêtes de Noël, des Rois et de la Chandeleur une farce traditionnelle, qui mettait en scène une vache de Chauny. Dix ans plus tard, les artistes amiénois donnaient « *le jeu de Vincent et Rosette* » et « *Peu de grain et largement d'eau* ». Ces Messieurs de l'Echevinage aimaient à se détendre de leur labeur en riant de bon cœur au « *Jeu d'Audingier* » si l'on en juge par la fréquence des représentations. Cette œuvre satirique mettait en scène des bourgeois férus de noblesse.

Dès le milieu du XVe siècle, un bouffon lançait des saillies burlesques dans « *Les mystères de Sainte Barbe et de Saint Christophe* ». Puis le théâtre comique se sépara des formes religieuses du mystère. Ses acteurs se recrutèrent d'abord, comme ceux des mystères, dans tous les milieux. Des troupes régulières se constituèrent sous la direction d'un meneur de jeu. Ce furent les « *Sots* » d'Amiens, d'Abbeville, de Noyon et de Ham ; les « *Compagnons* » de Bohain, de Saint-Quentin, de Montdidier, de Noyon ; les « *Fous* » d'Amiens, de Beauvais, de Corbie, de Noyon, de Péronne, de Roye, de Rue, de Saint-Quentin ; les « *Conards* » et les « *Turlupins* » d'Abbeville ; les « *Compagnons de la Papoire* » d'Amiens, de Laon, de Saint-Quentin ; les « *Joueurs* » de Péronne ; les « *Vicaires* » d'Amiens et de Noyon ; les « *Enfants de la Lune* » de Montreuil-sur-Mer ; les « *Farceurs de l'Ostel* », les « *Mômeurs du Pont Pinard* » et le « *Puy de la Jonglerie* » de Beauvais ; les « *Adventuriers* », les « *Francs Péteurs* » et les « *Trompettes Jongleurs* » de Chauny ; les « *Diacres saoûls* » de Corbie et de Péronne ; les « *Enfants de la Grande Ecole* » de Montreuil ; les « *Raigonnois* » de Péronne ; la bande du « *Capitaine des Pieds de Saulx* » de Péronne, du « *Souverain Evêque* » de Rue, du « *Prince de la*

Jeunesse » de Saint-Quentin, de l'« *Abbé Maugouverne* » d'Abbeville, de l'« *Abbé des Mariés* » de Péronne, de l'« *Abbé de la Lune* » d'Amiens (1)...

c) *Littérature courtoise.*

Les trouvères, les poètes, les musiciens ont chanté les amours malheureuses de la Dame du Fayel à qui un mari jaloux fit manger le cœur de son amant. *La Chronique du Sire de Coucy et de la Dame du Fayel* remonte à 1228. Les œuvres postérieures, inspirées de cette chronique, donnent à notre héroïne le nom de Gabrielle de Vergy qui ne figure pas dans le document primitif, ce qui a incité les habitants du village de Vergies, dans la Somme, à localiser chez eux cette légende. La lecture attentive de la chronique permet de situer très vraisemblablement l'action au château du Fayet, près de Saint-Quentin. Bien picard semble donc être à l'origine le célèbre roman dont l'écho retentit dans l'œuvre de Boccace, de Froissart, de Christine de Pisan.

Son troubadourisme hantait encore l'esprit de l'impératrice Marie-Louise qui, accompagnant Napoléon Ier dans sa visite au canal de Saint-Quentin, avoue, dans son journal de voyage, qu'elle ne put s'empêcher de penser à la cruauté du sire du Fayel en apercevant, à un quart de lieue de la route de Cambrai, le bois de ce nom...

Le « *Bestiaire d'Amour* » est un roman de Richard de Fournival. Ce Picard, chancelier de l'église d'Amiens, qui mourut en 1260, décrit des animaux réels ou imaginaires pour peindre l'état où il a été réduit par l'amour, et non pour en tirer des symboles théologiques comme on le faisait dans les bestiaires de l'époque.

Tandis que, vers 1225, Gerbert de Montreuil conte élégamment des épisodes gracieux de chevalerie dans le frais « *Roman de la Violette* », un conteur en prose imagine les aventures les plus extraordinaires de « *La Fille du Comte de Pontieu* »,

Adèle de Ponthieu, fille du comte, et son mari Thibaut, désolés de n'avoir pas de postérité, vont en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. En traversant une forêt, des brigands terrassent le mari et violent son épouse. Déshonorée, Adèle craignant d'être traitée désormais sans respect, essaie vainement de tuer son mari.

De retour en Ponthieu, son père, pour la punir, l'enferme dans un tonneau et la fait jeter à la mer. Des Flamands la recueillent et la vendent au sultan qui en devient amoureux et l'épouse.

Le comte de Ponthieu et les siens, poussés par le remords, se rendent aux Lieux Saints et, après un naufrage, sont jetés dans les prisons du sultan. Et c'est Adèle qui les sauvera de la mort.

Adèle avait donné au sultan une fille qui fut la grand-mère de Saladin et voilà comment le sultan d'Egypte, de Syrie et de Mésopotamie descendait des comtes de Ponthieu !

Transformé au XIVe siècle dans deux longs poèmes, ce conte fut très populaire. Il fut porté sur les planches sous la forme de la tragédie (Théâtre Français, 1757), de la tragédie lyrique (1772, 1781), de l'opérette (1796), de l'opéra (1798), de l'opéra-comique (1887), du ballet... Sous le

(1) V. Ch. X. § 7 : La Fête des Fous et des Innocents.

même titre d' « *Adèle de Pontieu* », on pourrait encore citer une nouvelle historique (1723), un poème historique, un roman...

La Picardie a connu des cours d'amour. Au XIIIe siècle, poètes et chanteurs de Doullens se réunissaient sous les verts rameaux d'un orme. Cette association poétique des « Gieux sous l'ormel » avait sa réplique à Abbeville. La population se réunissait, aux jours de fête, pour entendre conter hauts faits et dits d'amour à la « Fosse aux Ballades » où une sorte de cirque en plein air était établi au milieu d'un bois. Les comptes des argentiers d'Abbeville nous renseignent sur les gratifications accordées aux chanteurs au XVe siècle « pour avoir canté de geste au bos ».

d) Littérature bourgeoise.

Au fur et à mesure que la littérature ambulante des trouvères disparaissait, une littérature bourgeoise naissait. Le XVe siècle vit son plein épanouissement.

Les associations littéraires qui groupaient des bourgeois cultivés portaient le nom de « Puy », terme dérivé de « podium », petite éminence, et, par extension, estrade, balcon où prenait place le récitant.

Ces Puys sont les héritiers directs des Cours d'Amour. Ceux qui n'avaient qu'un caractère profane disparurent bientôt pour laisser la place aux « Puy Notre-Dame » qui persistèrent jusqu'au XVIIIe siècle à Amiens et à Abbeville.

Le Maître de la confrérie du Puy, le jour de la Chandeleur, appelait à concourir les notabilités et les rhétoriciens, en vue de créer un « chant royal » en l'honneur de la Vierge. Le lendemain, le poète vainqueur recevait une couronne d'argent. D'autres œuvres poétiques étaient couronnées, à Noël, à la Toussaint, à l'Assomption et à certaines fêtes moins solennelles où des ballades étaient présentées.

Tout ceci relèverait plutôt de l'histoire littéraire que du folklore, si l'on n'y constatait le goût du Picard pour le calembour (1).

Le chant royal imposé au concours devait comprendre cinq strophes et un envoi terminé par un « palinod » à la gloire de la Vierge. Dès la fin du XVe siècle, le maître s'ingénia à faire figurer son nom dans le palinod. Ainsi Robert de *Fontaines*, au Puy d'Amiens, en 1498 :

« Au genre humain consolable *Fontaine* »

Le Chanoine de *La Morlière*, en 1618 :

« Vierge qui vient *la mort lier* au monde »

Certains poussent l'audace plus avant ; *Barbe* marchand, en 1656 :

« Du jardin clos Rhu - *Barbe* salutaire »!

Et voici une devise plus attendrissante de *Bellot*, contrôleur du grenier à sel, en 1611 :

« Vierge allaitant le *Bellot* des fidèles »

Le « Bellot », c'est le Petit Jésus ; en Picardie, communément encore aujourd'hui, un « fin bellot » est un joli petit enfant.

A Abbeville, en 1550, le Bâtonnier du Puy de la Conception est

(1) Voir Ch. II § 6 : Jeux de mots et Rébus, et Ch. X. § 10 : Blasons populaires.

Jehan Mourette. Il offre à l'église Saint-Wulfran les beaux vantaux du grand portail en chêne sculpté, toujours visibles, et sur lesquels on lit son palinod :

« Vierge aux humains, la porte d'*Amour estes* »

D'autres maîtres insèrent dans leur palinod le nom de leur métier : *un drapier* propose, en 1514 :

« Aux desvêtus, gracieuse *Drapière* »

Tandis qu'un certain Bellejambe, hôtelier à l'enseigne du Pot d'étain, ne trouvant point moyen de faire hommage de son nom à la Mère de Dieu, propose, en 1541 :

« Pot pur portant potion précieuse »

Quelque chose de la vie de ces Puys est venu jusqu'à nous. La confrérie amiénoise s'éteignit vers 1729. Parmi ses règles, il en est qui furent adoptées par une société littéraire formée dès 1702, le « Cabinet des Lettres ». Ce cabinet éphémère fit place, en 1746, à une nouvelle société littéraire qui, en 1750, fut reconnue par lettres patentes de Louis XV sous le nom d'« Académie des Sciences, des Lettres et des Arts d'Amiens ». Cette Académie est restée fidèle à l'étude et à la sauvegarde de l'histoire et des lettres provinciales.

La Confrérie Abbevilloise disparut en 1789 mais, de ses quatre prévôts, il en est deux qui devaient devenir membres de la « Société d'Emulation d'Abbeville ».

e) *Littérature théâtrale religieuse.*

La représentation d'un mystère remuait profondément une ville. Les Confréries, les troupes d'acteurs appointés réclamaient le concours du peuple pour composer la foule des figurants ; la noblesse, le clergé, la magistrature fournissaient des acteurs. On connaît la longueur invraisemblable de ces pièces dont la représentation durait plusieurs jours. La foule y était si dense que le reste de la ville paraissait désert. Le service du guet était renforcé.

Dès 1401, à Amiens, *Le jeu de Dieu* inaugure la longue série des représentations de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En 1445, un *mystère de la Passion* de Simon Gréban est joué derrière l'église Saint-Gilles à Abbeville. Deux cents personnes de toutes les classes de la société apprennent, en 1452, les trente-cinq mille vers du *Vray mystère de la Passion*, d'Arnoul Gréban, frère de Simon et interprètent avec joie et émotion, durant quatre jours, leurs rôles, sur le parvis de la collégiale Saint-Wulfran d'Abbeville. Les spectateurs, conquis, ne quittent pas leur place. Une partie de la même œuvre enchantera les Parisiens de 1937, devant Notre-Dame. L'Echevinage gratifie l'auteur de deux écus d'or. En 1446, une suite aux scènes de la Passion montre la destruction de Jérusalem et la punition des Juifs. C'est *La Vengeance*, longue de trente mille vers.

Les grands Saints sont aussi honorés dans les vies de Sainte Barbe, Saint Pol, Saint Denis, Sainte Cécile, Saint Roch, Sainte Marguerite, Sainte Colombe, La Madeleine, Saint Joseph, les Douze Apôtres, sans oublier, bien entendu, la vie des Saints locaux : Saint Firmin, Saint Fuscien, Saint Quentin.

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, on joue à la cathédrale de

Saint-Quentin *La Passion du Saint Martyr*, longue de vingt-quatre mille cent seize vers. En des scènes, à la fois naïves et émouvantes, le discours est encombré de rébus, de formules pleines d'afféterie et d'effets comiques obtenus par l'emploi de locutions picardes. La vie de Saint Jacques de Compostelle fut très souvent illustrée par les paroissiens de Saint-Jacques d'Amiens, le jour de la fête de leur patron et par les confréries et pèlerins de Saint-Jacques, à Montreuil.

On met en scène des mystères pour l'entrée dans les villes, des rois et des princes. En 1425, pour le plaisir de Duc de Bourgogne ; en 1464, à Amiens, à l'arrivée de Louis XI à qui l'on montre Jonas sortant de la baleine ; en 1466, pour Charles le Téméraire, à Abbeville et à Amiens ; en 1514, pour le mariage de Louis XII à Abbeville. On préférait, en ces circonstances, représenter des mystères simplement mimés.

A Amiens, aux XVe et XVIe siècles, les « Jeux à personnages » étaient organisés par une vingtaine d'associations. On jouait en plein air, sur des chariots ou des « hourds » aménagés en divers endroits de la ville, sur les places publiques, dans la galerie de l'échevinage, dans la cour de l'évêché, dans le chœur (1496) ou sur le parvis (1534) de la cathédrale. En dehors des jours de réception, on choisissait les époques de liesse de la Noël, des jours gras ou de la Pentecôte.

Au XVIe siècle, ces représentations perdent leur vogue. Pourtant, en Picardie, on en connut encore après 1548, date à laquelle elles furent condamnées par un arrêt du Parlement de Paris. A Amiens, l'échevinage autorise, non sans réticences toutefois, la représentation du jeu de « *l'Invention du chef Monsieur Saint Jean-Baptiste* » en 1549 et en 1559, de « *Tobie* » (1581) et de « *Saül furieux* » en 1584, dernières manifestations d'un art qui fut si populaire pendant deux siècles.

Il y a mieux. Dans un petit village côtier, Saint-Firmin-sur-Mer, chaque année on jouait un mystère à l'église. Les gens du bourg étaient les acteurs ; pêcheurs et paysans accouraient des environs. Et cela dura jusqu'en 1875. Cette année-là, sur la place de la Mairie, le maire qui jouait le rôle de Jésus fut abandonné sur la croix par la population au cours d'un orage violent qui se déchaîna. Le pauvre acteur mourut quelques jours après.

f) Littérature régionaliste.

A partir du XVIe siècle, la littérature bourgeoise perd à peu près tout caractère régional. Au théâtre, les acteurs délaissent les expressions du terroir.

Au XIXe et au XXe siècles, à côté des « patoisants » qui chantent leur petite patrie dans la langue de leurs pères (1), quelques écrivains cultivent la poésie ou le roman régionaliste dans notre langue nationale. Parmi ceux qui évoquèrent le terroir avec bonheur, nous citerons Prarond dont l'œuvre reflète un goût très vif de la nature et un profond amour des choses traditionnelles ; Maurice Percheval, le poète mélancolique des eaux grises et désolées ; Adrien Huguet, le poète des vallées marécageuses et embrumées ; Gaston Chantrieux, qui fit passer dans son œuvre un souffle d'épopée ; Philéas Lebesgue, le poète de La Neuville-Vault, historien, polyglotte étonnant et philosophe subtil, qui garda toujours, au fond du cœur, le plus simple et le plus pur amour du sol picard.

(1) V. Ch. III § 2.

Parmi les romanciers, nous retiendrons surtout les noms de Léon Duvauchel, dont les parents « retournaient la terre à Crécy-la-Bataille », chantre fidèle des tourbières et des hortillonnages de la vallée de la Somme ; Paul Vimereu, chez qui revit la senteur des terres voisines de l'océan ; Jules Mayor dont les évocations sont teintées d'humour et de discrète émotion ; M. Pierre Mac-Orlan, de l'Académie Goncourt, ce Péronnais franc-Picard qui ressuscita les diableries des anciens sabbats et tout leur fantastique dans un roman d'aventures dont l'action se déroule au XVIIIe siècle et qui porte pour titre le nom du régiment auquel appartenaient les héros : « Picardie » ; M. Marc Blancpain, originaire du Nouvion en Thiérache, qui, dans un style dru et coloré, fait vivre des Picards en qui la nature parle haut, violemment charnels, collés à cette terre sévère où les étangs brumeux voisinent avec les chênes légendaires de la grande forêt.

CHAPITRE IV

L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE

1. — *LES AGGLOMERATIONS.*

a) Origines.

Aux époques préhistoriques, l'homme recherche les points où l'eau est abondante. Les Préhistoriens ont découvert les traces de son séjour en des lieux où la nappe souterraine perçait l'argile plastique. Les fameuses stations d'Abbeville et d'Amiens (Menchecourt, Saint-Acheul et Montières) s'étendent sur des terrasses à proximité du confluent des cours d'eau. On a trouvé, en ces lieux favorables, une profusion de pierres taillées ou polies, vestiges des industries primitives, mais les abris des premiers hommes ont disparu ; des fonds de huttes et de cabanes, quelques grottes néolithiques (Dameraucourt, Cléry), et c'est tout.

Dès l'époque celtique, les habitats se groupent dans des marais faciles à défendre (Amiens, Péronne). D'autres surveillent un lieu de passage (Bray-sur-Somme). Des bourgades jumelles de part et d'autre de la Somme, comme Picquigny et la Chaussée-Tirancourt, sont des têtes de gué éloignées des étangs profonds où le sol de la vallée est plus consistant.

Les villages s'allongent au bord des voies romaines. Roye est une ville d'étape avant d'être une ville fortifiée. Un croisement de routes est à l'origine de Poix et d'Airaines qui bénéficient par ailleurs d'indispensables cours d'eau. Ces routes sont à l'origine de toponymes « enchaussée », Noyelles-en-Chaussée, Mons-en-Chaussée, et des « Estrées » (de « strata », Estrées-Deniécourt, Estrées-sur-Noye, Estrées-saint-Denis... un pont traversant une rivière détermine les multiples « Pont » picards (Pont-Noyelles, Pont-les-Brie, Pontoise (près de Noyon), Pont-Sainte-Maxence)...

Une villa gallo-romaine ou franque est la cellule initiale des innombrables agglomérations dont le nom s'achève en *Y* (Aubigny, propriété d'Albinus), en *ville*, ou *villers* (Martaineville, propriété de (Martinus), en *court* (Berteaucourt, propriété de Bertoald), ou en *mer* (Englebelmer, propriété d'Engilbert).

Des villes du Moyen Age se sont développées autour du tombeau d'un saint ; c'est le cas de Saint-Gobain et de Saint-Quentin. Cependant, la précieuse découverte d'une inscription du deuxième siècle dans cette ville nous permet d'affirmer que la première église s'éleva en un lieu où les Romains avaient déjà construit un temple consacré à l'empereur Auguste et au dieu gaulois Volkanus (1). Mais c'est avec raison que le buste du martyr figure dans les armes de la cité dont il a provoqué l'essor.

A l'époque féodale et normande, les villes se fortifient, se massent au pied des donjons. Montreuil est le type classique de la ville-presqu'île dominant trois vallées et rattachée par un seul côté au plateau de l'arrière pays.

Des cités naissent des abbayes. Les monastères de Corbie, de Saint-Riquier ont besoin de boulangers, de selliers, de cordonniers, de forgerons, de menuisiers, de parcheminiers, de marchands... Ils essaiment des prieurés-fermes qui groupent des travailleurs et des serfs. Corbie fonde sur une hauteur un prieuré autour duquel grandira Montdidier ; Saint-Riquier installe une ferme dans une presqu'île entourée de forêts, embryon d'Abbeville, « ville de l'Abbé », tandis que la puissante maison-mère des Prémontrés fondée par saint Norbert en 1120 dans une solitude du massif forestier de Saint-Gobain, et qui créa des maisons de l'Espagne à la Pologne, ne groupa qu'une maigre population autour de bâtiments reconstruits au XVIIIe siècle et occupés aujourd'hui par un hôpital psychiatrique.

Sous les Capétiens, des marchés de blé deviendront des villes ou contribueront à l'extension de bourgades déjà formées : Doullens, Oisemont, Montdidier...

A partir du XIIIe siècle, la population croissant toujours, des villages trop grands se dédoublent : Bussus donne naissance à Bussuel, Lucheux à Luchuel.

D'autres se déplacent pour des raisons géographiques : Agnières abandonne la vallée, au pied du château protecteur, pour se reconstruire sur un coteau non exposé aux ravages des eaux en crue ; la vieille église demeure seule dans les prés. Du XIIIe au XVIIIe siècle, les habitants de Saint-Quentin-en-Tourmont déplacent trois fois leur église et leurs maisons pour fuir le sable envahissant. A Ault, des gamins construisent des châteaux de sable sur les lieux où s'élevaient au Moyen Age des maisons populeuses et une belle église.

Dans son livre si documenté sur « L'Evolution de la Campagne française », Roupnel constate que les agglomérations tendent à se rapprocher des routes. Citons à titre d'exemple le village d'Eaucourt qui s'écarte de la maison-forte au bord de la Somme pour se rapprocher de la « Route du camp de Boulogne » (Rte Nle N° 1).

En plein XIXe siècle, des cités naissent encore du développement de l'industrie, des moyens de communication, du tourisme. Un village comme Longueau qui avait 681 habitants en 1876, en compte actuellement plus de 5.000 en raison de l'accroissement de la population cheminote dû au développement extraordinaire de la gare de triage.

A l'embouchure de la Canche, à l'endroit où, en 1882, ondulaient des dunes de sable, s'élève maintenant, avec tous les services d'une

(1) Voir Ch. XI, § 1. Les grands Saints populaires.

grande ville de loisirs, moderne, la station balnéaire du Touquet-Paris-Plage.

b) Développement.

Les étapes de l'expansion des vieilles cités se lisent dans le tracé de leurs remparts qui ont presque partout disparu pour faire place à de larges boulevards (Abbeville, Amiens, Beauvais).

Amiens, qui, aux dires d'André Duchêne en 1609, a « des fossés si profonds et si effroyables qu'ils n'ont peut-être pas leurs seconds en tout le royaume », en a gardé une partie en les utilisant, astucieusement, pour le passage du chemin de fer.

De l'époque romaine, il reste de très minimes vestiges de remparts à Noyon et à Beauvais.

Au Moyen Age, des corsets de pierre enserrent des aires de plus en plus vastes. A Amiens, par exemple, entre les règnes de Philippe-Auguste et de Louis XI qui firent élever les enceintes fortifiées, la population, estime-t-on, a doublé.

Quelques témoins nous restent. La plus ancienne comme la plus complète des enceintes est celle de Coucy-le-Château qui remonte au XIIIe siècle.

De la même époque datent les murs encore visibles de Laon, Montreuil-sur-Mer, Saint-Valéry, Roye, Péronne, Saint-Riquier, que la tradition qualifie la « ville aux cent tours » à la suite d'une fausse interprétation du vieux nom de « Centule ». Des travaux de fortification remontent au XVe et XVIe siècles (Corbie, Boulogne-sur-Mer, Gerberoy, Le Crotoy) et au XVIIe siècle (Montreuil, Péronne, La Fère...).

Dans les villes du Moyen Age, un bourg marchand naît très tôt, jaloux de son indépendance, entre les propriétés des seigneurs et du clergé. Dès le Xe siècle, ce bourg voisine avec le castrum et la cathédrale à Amiens, avec le château féodal et la collégiale à Abbeville, avec le château royal et l'abbaye à Montreuil.

Les gens de métiers s'organisent, la richesse vient, la population augmente.

Le bourg marchand ne cesse de croître au cours des siècles, aux dépens des terres voisines. Le centre vital de la cité se déplace souvent. L'axe commercial orienté, à Amiens, du nord au sud jusqu'au XIXe siècle, l'est nettement d'est en ouest après la création de la gare en 1846. C'est aussi l'époque où s'allongent les faubourgs, où se groupent les usines avec leurs cortèges de maisons ouvrières (Ph. 7).

Le voyageur s'étonne de l'étendue des villes picardes. C'est qu'il ignore que leurs habitants répugnent à cohabiter avec leurs semblables. C'est à l'amour de la petite maison et du petit jardin qu'une ville comme Amiens doit de s'étirer sur une longueur de 7 kilomètres, du faubourg Saint-Acheul au faubourg de Montières, couvrant en 1928 une superficie de plus de 46 kilomètres carrés pour une population de 92.000 habitants.

Au Moyen Age, les cochons pataugeaient dans l'égout, « ch'couillou », qui courait au milieu de la rue. Amiens et Abbeville au XIVe siècle,



Ph. 7. — **Vieilles maisons ouvrières du quartier Saint-Leu à Amiens (rue des Clairons, 1966) : trottoir de pavés, murs de planches et de torchis, petits carreaux aux fenêtres, toit de tuiles et lucarnes à frontons pointus. A côté, la maison « ouvrière » en briques du XIXe siècle.**

(Photo M. Crampon)

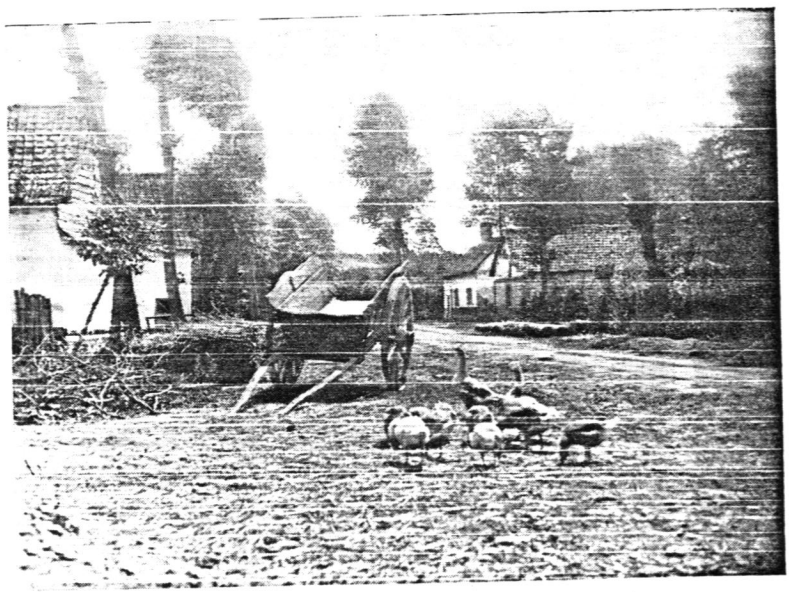

Ph. 8. — **Entrée d'un village de vallée.**

(Photo Bellard)

Montdidier au XVe, pavent leurs rues. On n'en enleva pas moins, en 1514, à Abbeville, avant les cérémonies du mariage de Louis XII, 260 tombereaux d'immondices sur la place Saint-Pierre et la rue de l'Arquet. L'automobiliste qui vient de l'Ile-de-France et qui s'engage imprudemment sur certaines artères sera peut-être plus défavorablement impressionné par l'inconfort des derniers pavés, qui peu à peu font place à une voirie moderne, que par la monotonie des longs alignements de maisons basses en briques rouges et grises, couvertes de tuiles et d'ardoises si différentes des habitations de noble pierre... Ils accompagnent maintenant des blocs d'immeubles, sans art ni caractère sans doute, mais clairs, commodes, où l'air et la lumière entrent à flots.

Et l'on regrettera le pittoresque des villes disparu à la suite des terribles bombardements subis pendant les deux dernières guerres. Les vieux quartiers d'Abbeville et de Beauvais ont disparu. Amiens n'a plus qu'une partie de sa basse ville aux nombreux canaux qui lui avaient fait attribuer par Louis XI, dit une légende, l'appellation bien connue de « Venise du nord ».

c) *Villages.*

Dans les vallées, le sol, formé d'épaisses couches de terrain tourbeux, est fertile. L'eau abonde, non seulement dans les rivières paisibles au débit régulier, mais encore dans le sous-sol ; des sources jaillissent au bas des falaises de craie. Les villages se pressent, escaladant le versant de la vallée. Un dicton de Long, sur la rive droite de la Somme, exprime, dans un raccourci bien picard, l'aspect de ces agglomérations rurales :

« Long, belle église, bieu catieu,
S'tête dins chés camps, ses pieds dins l'ieu. »

Le sol est souvent humide, très boueux en hiver. Il est probable que c'est pour éviter « chés raques » que les habitants ont, comme dans les faubourgs des villes, assis leurs maisons au bord des chemins qui furent pavés, puis empierrés et goudronnés (Ph. 8).

L'allongement de ces villages, entre la rivière et le versant du plateau ou le « larri », contraste avec le groupement, parfois « en rond », des logis autour des puits et des mares, sur le plateau lui-même privé d'eau affleurante. La vaste plaine limoneuse et perméable du Santerre qui obligea à puiser l'eau à une profondeur, de quatre-vingts à cent-vingt mètres, porte des communes denses et espacées. Rares sont les fermes isolées ; elles sont parfois les héritières d'un ancien prieuré, défricheur de l'antique forêt disparue.

Les régions côtières du Montreuillois, du Marquenterre, des Bas-champs et la verte Thiérache connaissent, au contraire, un habitat dispersé aux nombreux écarts. Quend, dans le Marquenterre, compte officiellement 16 annexes sur le terroir de sa commune. Ce sont des paysages humides, aux gras pâturages. Des prairies plantées d'arbres séparent les fermes. Tandis que le village du Santerre est visible de loin, on ne voit, dans les plaines maritimes, qu'une masse de verdure, d'où ne parvient pas à émerger le clocher de l'église.

Sur la place du village, l'église de pierre blanche, si elle est ancienne, abrite à son ombre le cimetière aux croix de fer forgé. Dans les parties de la province qui n'ont pas souffert des deux dernières guerres, elle

remonte le plus souvent au XVe siècle ou au début du XVIe siècle, époque de paix relative pour la Picardie récemment réunie à la couronne. Au XVIIIe siècle, des restaurations ou des reconstructions ont altéré le caractère des édifices antérieurs.

Non loin, s'ouvre la grille du château.

« Un villache sains église ni catieu, ch'est pus un villache », disait un paysan d'Hocquincourt, répétant à sa façon ce qu'exprime en des termes plus crus le dicton de Ham :

« Hem, sins sin catieu et s'n'abbaye
Hem n's'roit qu'du brin. »

La mairie, c'est une triste maison de briques qui abrite aussi l'école sous son toit. Près de là, le « café », avec sa salle de bal, est bien utile pour les manifestations sociales et les réunions dominicales.

Il n'est pas, non plus, de village sans une chapelle de briques, sans calvaires de fer forgé abrités par des tilleuls, aux carrefours, à l'entrée de l'agglomération.

Tout au long des routes, surtout dans l'Amiénois, le Ponthieu, le Doullennais, s'alignent les granges aveugles des cultivateurs, dont les murs de torchis jaunâtre, coupés par les trous sombres des portes charretières, donnent à la rue un caractère d'uniformité qui étonne toujours l'étranger (Ph. 9).

On prend de moins en moins la peine de les égayer de peinture fraîche. Beaucoup de masures ont été abandonnées à la suite de la disparation de certaines cultures et des métiers à domicile. Le canton de Villers-Bocage, par exemple, qui travaillait le lin et coupait le velours à domicile, a vu sa population réduite des deux tiers, de 16.858 habitants en 1848 à 6.221 en 1931.

L'habitat traditionnel est actuellement en voie de disparition et, faute de soins, le torchis qui s'effrite découvre de plus en plus le triste squelette des lattes.

Le village est ceinturé de jardins, de « courtis » et de prés verts, clos de haies basses, plantés de pommiers en boules et bordés souvent d'une rangée d'ormes. Vers la mer, l'agglomération est protégée par une levée de terre surmontée d'ormes tordus, brise-vent du Marquenterre, dressant vers le ciel leur silhouette tourmentée.

d) Mares.

Nécessité vitale de l'eau.

Les villages des plateaux, nous l'avons dit, sont implantés sur un sol perméable où ne coulent ni rivières ni ruisseaux.

L'eau des puits profonds, remontée à grand peine, est réservée aux usages domestiques. Pour abreuver les bêtes, arroser les jardins, gâcher le mortier, éteindre un incendie, faire le cidre, une réserve d'eau plus importante est nécessaire.

Sur la place, au centre d'un village, on voit trois éléments : l'église, le château au-delà de sa grille, et la mare.

C'est encore la communauté qui l'a creusée avec les soins les plus attentifs, cette mare qui prête son eau dormante aux évolutions des canards sous le feuillage argenté de quelques saules têtards, à peu de distance du puits.

Pour rendre étanche ce sous-sol tantôt calcaire, tantôt sableux et caillouteux, les villageois sont allés à tour de rôle charroyer du « bief » qu'ils ont damé dans la cuvette. Mais l'étanchéité est insuffisante pendant les premières années ; il a fallu attendre que la formation d'une vase roulée par les chemins ait bouché les interstices (Ph. 10).

Nos mares, qu'on nivelle maintenant, furent précieuses au temps des toits de chaume, où les cultivateurs ne disposaient pas de citerne. Rarement curées, on le pense, elles étonnent parfois par leurs dimensions. Le village de Pissy, sur le plateau amiénois, est fier de posséder une mare vaste comme un lac où se mire le long clocher pointu. Et pourtant, au cours des périodes de sécheresse, les cultivateurs devaient encore, pour alimenter leurs bestiaux, aller quérir de l'eau aux rivières parfois lointaines.

Aujourd'hui, les hautes tours des châteaux d'eau dressent, de plus en plus nombreuses, leurs laides silhouettes sur la plaine où ondulent les blés.

2. — *L'ARCHITECTURE MONUMENTALE.*

Les guerres ont durement frappé les monuments anciens de la Picardie et presque toutes les constructions civiles élevées au Moyen Age et sous l'ancien régime ont disparu.

De l'époque romane, il reste quelques débris d'église sans style caractérisé comme celui des écoles d'Auvergne ou de Bourgogne.

L'art gothique — ou plutôt français — est plus familier aux yeux des Picards car il est apparu très tôt sur leur sol. Les tâtonnements des premières réalisations sont très perceptibles dans la nef et le transept de l'église Saint-Etienne de Beauvais. A Noyon, l'art nouveau apparaît dans toute sa fraîcheur. On peut admirer son expression la plus achevée dans l'incomparable cathédrale d'Amiens, la plus vaste de France avec sa prodigieuse nef de plus de 42 m. de hauteur. On ne se lasse pas d'admirer l'unité de son style, l'élégance et l'harmonie de ses proportions, la richesse et la variété de sa statuaire. La cathédrale de Beauvais a les plus hautes voûtes de France (48 m.), malheureusement elle est privée de nef. Celle de Laon, plus ancienne que ces deux chefs-d'œuvre de l'art français, offre le grand intérêt de marquer une transition entre la robustesse du roman et la grâce du nouveau style. Saint-Quentin montre avec fierté sa collégiale à double transept, malheureusement mutilée.

Les XIVe et XVe siècles, troublés par les guerres, ont laissé peu d'œuvres architecturales. Quand la paix revient à la mort de Charles le Téméraire, la Picardie se couvre d'une floraison d'églises d'un art compliqué, fleuri, « flamboyant ». Les Picards restent longtemps fidèles à une conception gothique de plus en plus décadente, ne se laissant que très peu influencer par les nouveautés de la Renaissance. La collégiale de Saint-Wulfran à Abbeville, l'abbatiale de Saint-Riquier, la chapelle du Saint-Esprit à Rue, les églises de Maignelay, Poix, Péronne, Conty, Harbonnières, Folleville, Caix, Montdidier, Saint-Leu et Saint-Germain à



Ph. 9. — **Granges aveugles, de droite et de gauche du porche couvert d'une ferme importante à Saisseval. Elles sont en bordure de rue et l'habitation est dans le fond de la cour.**

(Photo J. de Wailly)

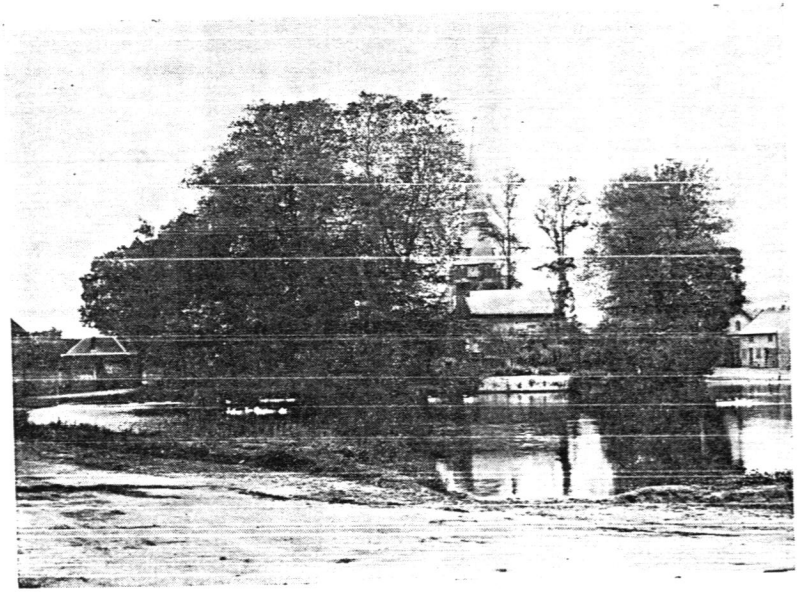

Ph. 10. — **La mare de Pissy, dans l'Amiénois, est l'une des plus vastes de Basse-Picardie.**

(Photo Bienaimé)

Amiens sont les plus frappants exemples d'un beau gothique, mais confinant parfois à la mièvrerie.

L'art médiéval de nos pères a subsisté en Picardie, jusqu'au XVIIIe siècle, en des édifices imités de la cathédrale d'Amiens (Corbie 1730) ou en des clochers sur plan carré sommés de campaniles de pierre octogonaux curieusement groupés dans la vallée de la Somme entre Amiens et Abbeville et dits « clochers anglais » sans qu'on sache pourquoi (carte VII) (Ph. 11). Avec les voûtes de bois des églises du Vimeu, les manoirs du Boulonnais et les églises de la Thiérache, ces clochers de la vallée de la Somme sont les œuvres d'art les plus originales de la province.

La Thiérache, ce pays frontière, possède une belle et curieuse série d'églises qui ont été fortifiées (Beaurain, Origny, Wimy...) au XVe et au XVIe siècle pour la protection des communautés rurales et de leurs biens contre les bandes austro-espagnoles accourues du Hainaut. En 1553, sous la conduite du comte de Roeulx, mais sur l'ordre délicat et féminin de Marie de Habsbourg, reine de Hongrie, celles-ci avaient incendié huit cents villages, provoquant une telle misère que les villes fermaient leurs portes aux troupes errantes de paysans affamés. Certaines églises de ce temps, avec donjon, tours d'angle, échauguettes, mâchicoulis, meurtrières, sont entièrement en briques. Cinquante-deux églises présentent non seulement des défenses, mais des salles de refuges dans les combles, les défilements, les escaliers, et, de-ci, de-là, des couloirs dans l'épaisseur des murs, des puits, des cheminées.

*
**

Lorsque les bourgeois eurent rejeté l'autorité des seigneurs féodaux, ils élevèrent des *beffrois*.

Les plus anciens remontent au XIIIe siècle (Abbeville, Saint-Riquier). Ces tours quadrangulaires qui se profilent encore dans le ciel gris à Amiens, à Rue, à Doullens, sont bien moins ornées que leurs sœurs flamandes. Il en est qui renferment la salle de l'échevinage (Saint-Riquier, Lucheux) mais, généralement, les beffrois étaient isolés de la maison commune et des indispensables halles. Clermont-de-l'Oise peut seul nous offrir un exemple de construction groupant à la fois beffroi, salle de conseil et halles... Combien étaient fières ces seigneuries bourgeoises revendiquant leur « Jus campanae », leur droit à la cloche et arborant au sommet de leur tour, comme à Amiens, une toque de Mayeur !

C'est parce que les marchands continuèrent de discuter de leurs affaires dans leurs halles aujourd'hui disparues, qu'ils ne se hâtèrent point d'élever des Hôtels de Ville. Mais, lorsqu'ils s'y décidèrent, ils y apportèrent tous leurs soins : il nous reste deux authentiques et charmants édifices municipaux du début du XVIe siècle à Noyon et à Saint-Quentin.

A Domart-en-Ponthieu, la disposition ancienne a été en partie conservée derrière la façade du XIVe siècle. A Beauvais, les services municipaux ont trouvé refuge dans un édifice religieux ; la bretèche était placée sur un pignon du transept de l'église Saint-Etienne. A Montreuil, l'échevinage avait installé la cloche et l'horloge de la ville dans une tourelle de l'abbaye de Saint-Sauveur.

En rebâtissant les hôtels de ville après la guerre de 1914-1918, les édiles sont restés fidèles aux beffrois, symboles des libertés municipales.



Ph. 11. — **Type de clocher gothique qui s'est perpétué jusqu'au XVIIIe siècle. Cette église de Bourdon a été construite en 1719. Au-dessus de la tour sur plan carré, s'élève un clocher de pierre octogonal, aux arêtes garnies de gros crochets.**

(Photo Bienaimé)

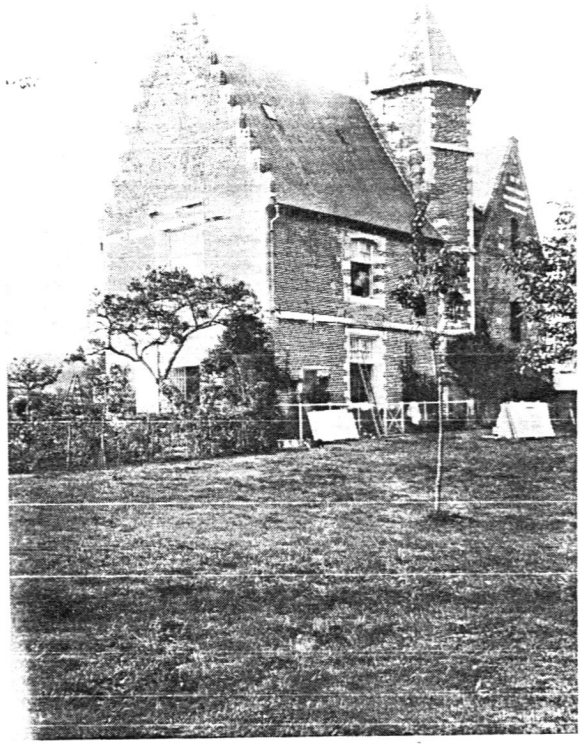

Ph 12. — **Manoir de Guémicourt.**

(Photo Bienaimé)

A Montdidier, à Albert où la tour s'élève à 64 m., bien qu'adoptant un style flamand de convention, l'architecte ne s'est pas écarté des lignes traditionnelles.

3. — *L'HABITATION.*

Il est, parfois, difficile d'établir une distinction précise entre un petit château et une ferme cossue, entre une maison rurale bien établie et un hôtel bourgeois. Par transitions insensibles, on s'élève de la maison du journalier au château seigneurial. De tout temps, en Picardie, un commun amour de la terre, de constants échanges commerciaux, des habitudes de vie amicales quoique réservées, ont rassemblé les diverses classes sociales, dans les campagnes et dans les villes, en une sorte d'unité qui se retrouve dans l'architecture.

L'adaptation au climat, l'emploi des mêmes matériaux et des mêmes motifs décoratifs déterminent pratiquement ce caractère frappant d'homogénéité dans les constructions de la Picardie centrale, malgré leurs destinations variées.

Des disparates, souvent heureux, attirent l'attention dans les marches de la Thiérache où les constructeurs usent de la brique plus fréquemment et avec une rare virtuosité, du Noyonnais et du Clermontois où des bâtiments très modestes en belles et hautes assises de pierre ocrée, ponctuent les paysages. Ici, le sous-sol plus solide peut porter des bâtiments plus lourds ; il influe aussi sur leur disposition.

a) Gentilhommières.

Beaucoup de villages ont gardé de beaux châteaux classiques plus ou moins restaurés. Ceux de Bertangles, de Long, de Tilloloy sont peut-être les plus remarquables par l'ampleur de la conception et l'agrément de la décoration et du site.

Mais, aux XVe et XVIe siècles, le gentilhomme est un petit seigneur qui ne possède ni murailles ni donjon. Son manoir imite la construction féodale, mais, ses tours, ses créneaux n'ont plus qu'une valeur décorative (Miannay). A quoi serviraient les moyens de défense ? L'homme du château se battait, l'homme du manoir, lui, faisait valoir ses domaines.

Entre le Boulonnais et la Haute Normandie qui ont gardé de nombreux exemples de manoirs des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, la Picardie n'en peut plus offrir qu'une dizaine, objets de curiosité pour les archéologues et les amateurs de pittoresque (Ph. 12).

b) Folies et vendangeoirs.

Les notables bourgeois se plaisent à posséder autour de leur ville des habitations de trois ou quatre pièces, qui leur servent de résidence d'été. La banlieue d'Amiens en conserve ainsi trois d'époque tardive, trois maisons des champs, qu'on qualifiait de « folies ». Bagatelle, celle que les Van Robais ont élevée à Abbeville est un délicieux bibelot du XVIIIe siècle.

Dans une partie du Noyonnais comme dans le Laonnois, la « folie » devient un « vendangeoir », étalant une longue façade élevée sur de

vastes celliers et de profondes caves. On y accède par un perron de pierre, souvent élargi en terrasse. Tout contribue à donner à cette construction de beau calcaire un aspect très confortable.

c) *Maisons bourgeoises et ouvrières.*

Avant que fût répandu l'usage de la houille, autrefois dispendieux, la brique était réservée aux constructions cossues. Jusqu'au XVIIe siècle, les bourgeois faisaient élever sur des soubassements de grès, de silex ou de briques, des logis de bois ou de torchis dont un pignon, plus souvent qu'une façade, était tourné vers la rue. Pour gagner de la place, les étages avançaient couramment les uns sur les autres, contribuant à obscurcir les étroites venelles. Au-dessus du rez-de-chaussée, les murs en surplomb étaient portés par des sablières sculptées soutenues elles-mêmes par des personnages ou des monstres grimaçants entaillés dans les corbeaux. La disposition des écharpes entre les poutres et poteaux, destinés à raidir les charpentes, obéissait à des habitudes décoratives locales, en arêtes de poissons, points de Hongrie, ailes de moulin... Alors qu'à la campagne, ces charpentes étaient masquées sous l'enduit, en ville, elles restaient apparentes, encadrant les « galandages ».

Lorsque les soubassements en grès ou en briques de ces habitations serrées les unes contre les autres plongeaient dans les canaux qu'elles bordaient (quartier Saint-Leu et Saint-Germain à Amiens, du Guindal et de la Tannerie à Abbeville, du Port à Saint-Valery), les peintres anecdotiques du XIXe, siècle se délectaient de contempler de tels ensembles ; les dessins et les gravures d'auteurs romantiques anglais sont nombreux.

Au début du XIXe siècle, les trois quarts des maisons abbevilloises étaient de ce type (Ph. 13). Et pourtant, on en avait peu édifié depuis que Richelieu eût, après la chute de Corbie, formulé l'interdiction d'en bâtir de nouvelles, défense motivée par les incendies trop nombreux.

L'œil s'arrêtait avec plaisir sur les niches abritant une figure de la Madone ou du Saint protecteur de la maisonnée, sur les enseignes variées qui se balançaient et grinçaient au vent. Les niches sont vides aujourd'hui et le souvenir des enseignes demeure parfois sur l'écriteau qui annonce le nom des rues. Quel parfum d'autrefois dégagent ces vieilles appellations amiénoises : Le « Chapeau de violettes », la « Plumette », les « Cornus sans tête » déformés en « Corps nuds sans tête » ! La rue centrale de la ville intrigue toujours l'étranger par son nom étrange : la rue des Trois-Cailloux ; c'est encore le souvenir de la vieille enseigne d'une maison qui avait été bâtie contre le rempart de Philippe-Auguste.

Les deux dernières guerres ont eu raison de la plupart de ces logis que les bourgeois, fidèles, avaient pieusement entretenus à la suite de leurs aïeux.

La maison bourgeoise en briques est souvent datée ; l'année de construction s'inscrit en chiffres de fer ou par un dessin de briques de couleur plus foncée. Au début du XIXe siècle, les initiales du propriétaire timbrent la clef de pierre de la porte d'entrée, parfois une silhouette de calvaire orne un pignon.

Le plan de cette maison est assez banal. Au centre du rez-de-chaussée,

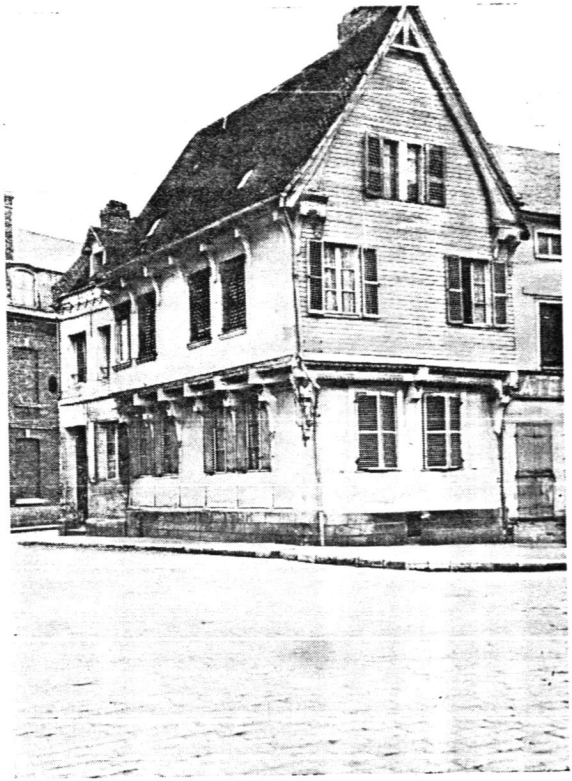

Ph. 13. — **Maison du XVIe siècle de la chaussée Marcadé à Abbeville.**

(Photo Bienaimé)

un couloir, large d'un mètre, mène tout droit de la rue au jardin, laissant de part et d'autre une salle, une cuisine et deux chambres à tous usages.

La maison « amiénoise » est un genre d'habitation très répandu dans la cité et les faubourgs. Le couloir du rez-de-chaussée réunit directement la rue à la cuisine, très petite. Il donne accès à deux pièces qui sont invariablement le salon sur la rue, la salle à manger derrière. Une cour minuscule mène au jardin plus ou moins étendu. A l'étage, deux chambres correspondent aux salles du rez-de-chaussée. Par un singulier paradoxe, la pièce la plus vaste, la mieux éclairée, la mieux meublée et qui a vue sur la rue, est la pièce la moins fréquentée de la maison.

Combien différentes sont les maisons ouvrières traditionnelles de bois et de torchis des bas-quartiers : on entre de plain-pied ou parfois en descendant deux ou trois marches, dans la pièce principale petite, mal éclairée, le plus souvent surmontée d'un étage, mais parfois coiffée d'un toit de tuiles d'où émerge une vaste lucarne inclinée par les ans (Ph. 7).

Sous la Restauration, à Amiens, une famille qui vit à l'étage supérieur d'une maison de la rue de l'Andouille, doit, pour sortir, traverser la chambre des habitants du rez-de-chaussée. A Abbeville, à la même époque, les meilleures habitations de la rue Planquette ont deux mètres de large et trois ou quatre mètres de long. Un étroit escalier conduit à un réduit au-dessus de la pièce ; et la cheminée qui trône au milieu peut être enlevée par le propriétaire si le locataire ne paie pas son loyer.

d) Maisons de ménagers et maisons artisanales.

Ce sont presque toujours de petites fermes. Avant l'âge de la mécanique, bien rares étaient les familles où on ne travaillait pas aux champs. Le maçon, le menuisier, le scieur de long, le tisseur quittait sa spécialité au mois d'août et se livrait à la moisson avec sa femme et ses enfants (1). Il avait droit à la treizième botte et son patron rentrait sa récolte. Une petite grange lui était donc nécessaire. Pour que la paille devienne litière, pour que les avoines et les orges de printemps ou « pamelles » soient utilisés, queques animaux devaient occuper une petite étable. Ces bêtes donnaient du fumier ; l'artisan-moissonneur l'enfouissait dans un coin de terre qu'il louait. Ainsi devenait-il un « ménager », à la fois ouvrier et cultivateur.

Dans l'est de la province, les maisons vigneronnes ressemblaient aux vendangeoirs autour desquels elles étaient groupées. Elles ne comprenaient toutefois qu'une cuisine, une ou deux pièces de logement et un fournil.

Une fenêtre sur la rue, plus large que haute et divisée en damier de petit carreaux, « chés cassis », distingue la maison artisanale des autres. Elle éclaire directement l'atelier du serrurier et du fabricant de toile du Vimeu. Certes, à Bohain, le tisseur travaille aussi dans la cave. Mais, partout dans les régions de métiers spécialisés, on entend à travers les murailles, le bruit des limes ou le tip-tap du « charivari », cœur bruyant de la maison.

Chez le vannier de la Thiérache, c'est bien souvent le fournil, près du hangar, qui sert d'atelier et d'entrepôt pour les brins d'osier.

(1) Voir Ch. VI. Travaux et Métiers.

N° 44.16.18

LOUVRECHY (SOMME)
RUE D'ENFER
Mr G.-E. HUREL
PLAN DES LOCAUX

PLAN D'ENSEMBLE

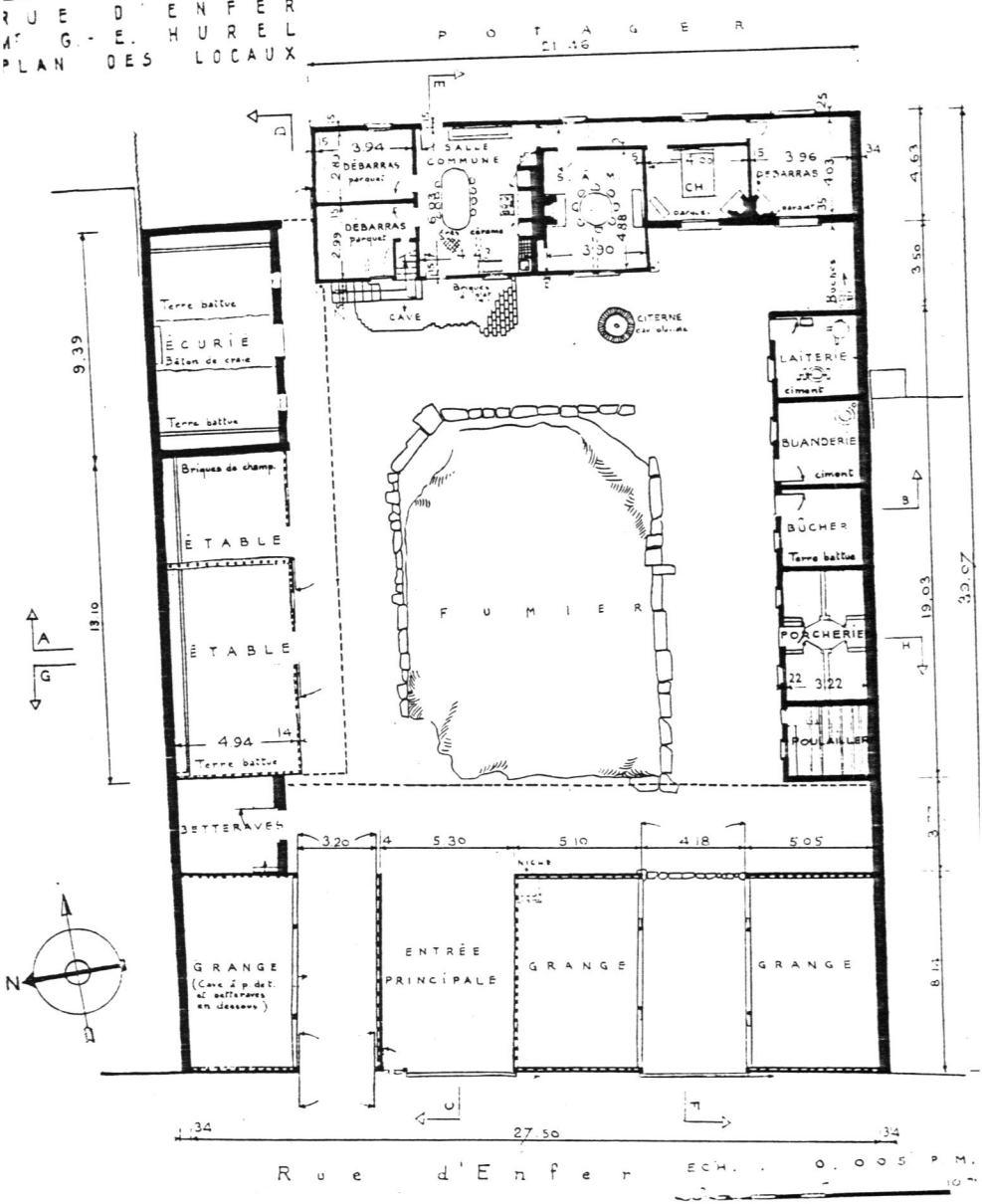

Dessin 1 - 3 planches. — **Ferme de M. Hurel, à Louvrechy, dans l'Amiénois. Cette ferme traditionnelle a subi des aménagements plus ou moins récents : sol de la salle en grès-cérame (non en briques à plat), fourneau sous la hotte, cheminées d'angle dans les chambres, portes de grange à glissière. Mais les caractères généraux sont intacts. Remarquer la « chenaillère ».** (Plans au Musée des Arts et Traditions Populaires).

LOUVRECHY (SOMME)

RUE D'ENFER

Mr G.-E. HUREL

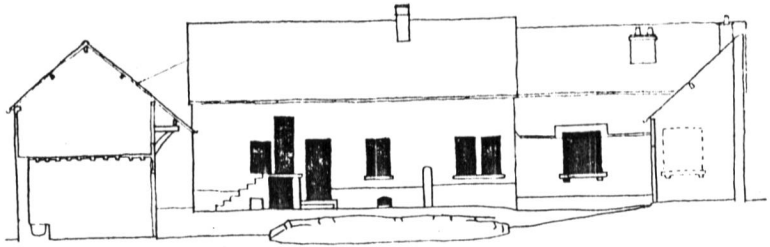

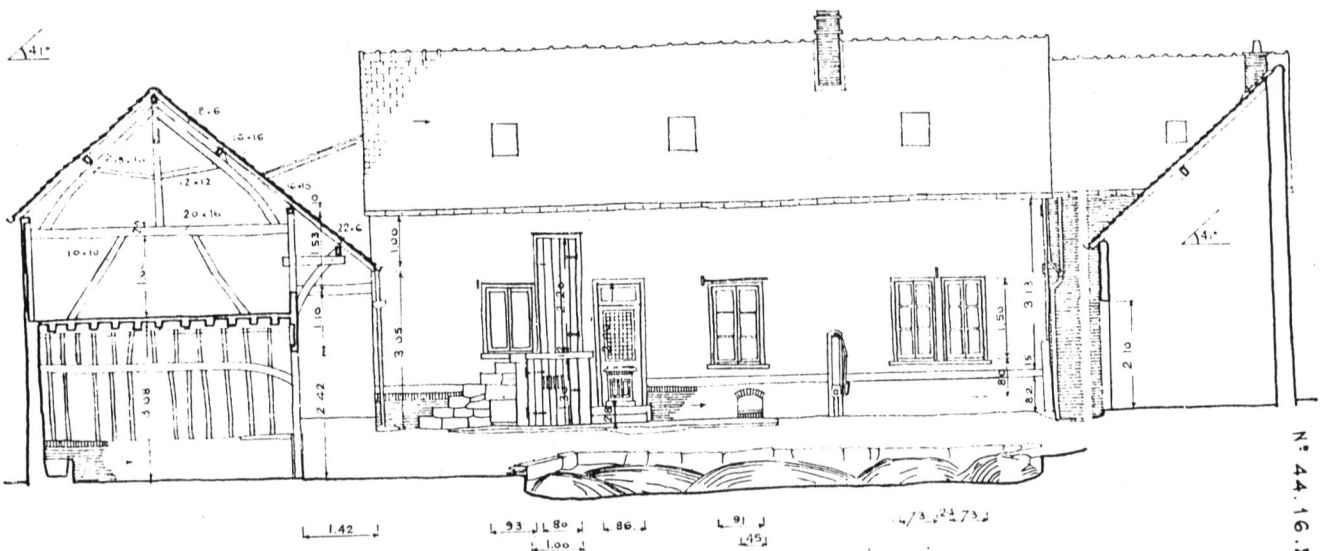

— 75 —

N° 44.16.2

VUE VERS L'HABITATION

LOUVRECHY (SOMME)

RUE D'ENFER

Mr G.-E. HUREL

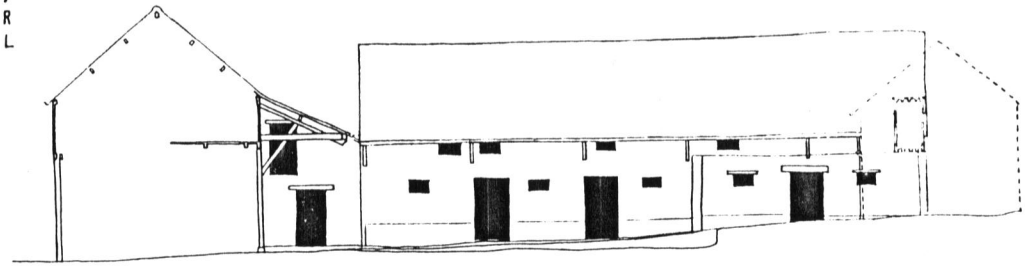

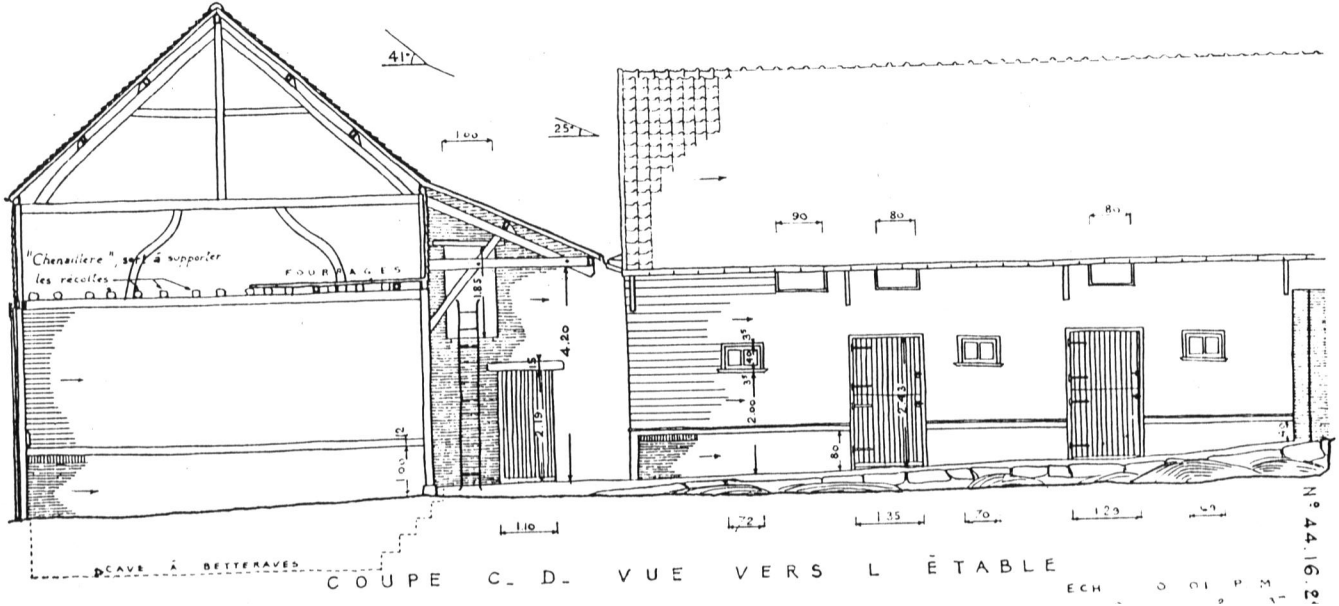

COUPE C. D. VUE VERS L ÉTABLE

ECH 0 01 P M

N° 44.16.2

e) *Fermes.*

L'architecture traditionnelle la plus caractérisée est, en basse-Picardie, celle des fermes.

Les rues sont bordées de granges aveugles. Sur un soubassement en « dur » s'élèvent les murs de torchis peints à la chaux blanche ou teintée. A mi-hauteur ou sous le toit, une ouverture permet d'engranger les gerbes, de la rue, à l'aide d'une fourche à long manche et à deux dents, qui les piquera directement dans la charrette. Par cette disposition ingénieuse, les cultivateurs déchargent les fourragères pleines de récoltes sans pénétrer dans la cour de ferme.

L'importance de ces granges s'explique par l'économie rurale de la région. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la production de céréales était la plus grande source de revenus du paysan. Le plateau, alors démuni de prairies, offrait peu de pacages ou « pâtures ». Le principal élevage n'était que de troupeaux de moutons nourris du foin des « bassures » et qui passaient dans les chaumes, les « éteules », après la rentrée des moissons. Il fallait donc rentrer hâtivement les précieuses récoltes pour les soustraire aux effets dévastateurs des orages de « l'oût », fréquents et violents ; l'hiver venu, on avait le temps de battre le grain au « flayel ».

La « carterie » (charretterie) est un lieu éminent de la ferme. C'est à la fois un lieu de passage et une remise qui partage deux granges ou sépare une grange d'une étable sous le toit continu des bâtiments.

La poutraison est apparente. Une carterie est fermée par deux portes, l'une pour les piétons, l'autre, à deux battants, pour les chariots. Ces portes n'égayent pas un village : elles sont pleines ; mais qui, de l'intérieur, aime voir sans être vu, y perce un trou. Haute et profonde pour qu'un charretier surpris par « l'hernu » (l'orage) puisse « remiser » en hâte une fourragère chargée de moisson, une belle carterie mérite d'être signée ; on lit, sculpté sur le montant gauche de l'une d'elles, à Mons-Boubert : « Ax (Alexandre) Grisel 1762 ».

Au-delà, au centre d'une cour carrée où picore la volaille, c'est le tas de fumier qui attire d'abord l'attention. Sa masse importante masque parfois l'entrée de l'habitation, légendaire « tas d'fien » dont les prétendants apprécient la hauteur, car elle renseigne sur l'état de la fortune du propriétaire et l'importance de la dot qu'il accordera à sa fille...

A droite et à gauche de la cour, les étables, les écuries, les soues, les hangars relient sans interruption la maison à la grange. Au fond et parallèlement à la rue, c'est la maison d'habitation avec ses trois ou quatre pièces qui s'étirent entre la cour et le jardin potager ou « courtil », à l'ombre du traditionnel noyer, « ch'gueuguier », planté près du seuil de la porte. De là, le fermier peut facilement surveiller sa cour et sa grange qui renferment sa richesse de l'année (Dessin 1).

Cette disposition typique de la ferme picarde souffre pourtant des exceptions, même dans l'Amiénois, le Ponthieu et le Vimeu où elle est de règle courante. A Naours par exemple, les rues sont bordées par les granges et à Vignacourt par les maisons d'habitation ; or, les deux villages ne sont éloignés que de quelques kilomètres.

Les fermes du Santerre et du Vermandois groupent des bâtiments de brique, immenses et variés autour d'une vaste cour précédée parfois de

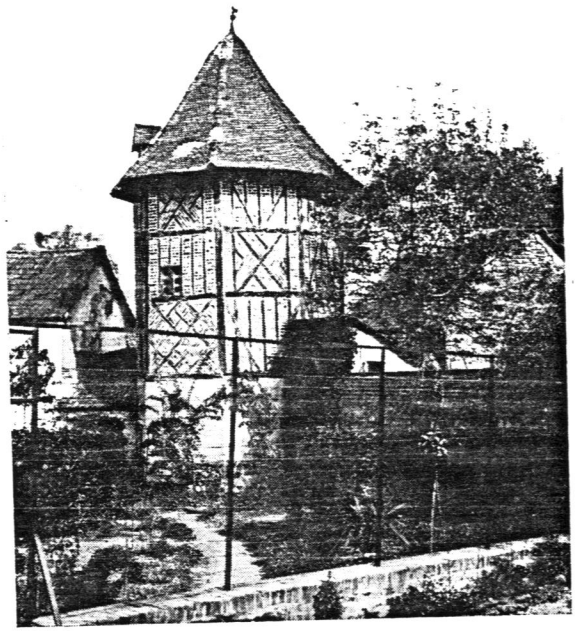

Ph. 14. — **Pigeonnier à la chaussée Tirancourt. Ici, comme en Normandie, pourtant éloignée de 60 km., c'est un galandage de briques.**

(Photo Bienaimé)

majestueux porches en plein-ceintre où la brique, la pierre et le grès sont diversement associés. La plupart des établissements agricoles ont du reste été reconstruits après la guerre 1914-1918.

Des porches précèdent aussi certaines fermes de la Thiérache, de dimensions plus restreintes qui, isolées du village, pratiquent l'élevage et portent le nom significatif de « borderies ». L'étable prolonge l'habitation. Ici, comme dans le Marquenterre, c'est le troupeau qui est la richesse du fermier qui le surveille de sa chambre.

f) Pigeonniers.

En règle générale, la ferme du château est plus importante que les autres et son propriétaire possède souvent une grande partie du terroir de la commune. C'est encore bien souvent dans sa cour que nous rencontrons le pigeonnier monumental, vestige de l'ancien droit de colombier du seigneur (Bertangles, Frucourt). La plupart des constructions intéressantes qui sont parvenues jusqu'à nous, remontent au XVIIe et au XVIIIe siècles (Long).

Depuis le 4 août 1789, le droit seigneurial de posséder un colombier à pied est acquis pratiquement à tous. Il n'existe pas de ferme bien vivante sans pigeonnier de dimensions souvent modestes, d'où s'envolent « barbets », « bédorés », « camus », « gavus », « carnieux » et autres, dont on redoutait jadis les ravages.

Le pigeonnier se révèle ordinairement par quelques ouvertures pratiquées dans le toit d'une grange ou dans un volet de lucarne pour donner accès aux logettes, « boulins », « burins » ou « manottes ». C'est parfois une construction de charpente au-dessus de la porte d'entrée de la basse-cour (Essertaux).

Le pigeonnier sur pied dresse sa tour carrée, ronde ou polygonale, sur solin de grès, au milieu de la cour (Dromesnil), plus rarement dans un angle (Remiencourt). Une vieille tour féodale peut reprendre vie en se transformant en colombier (Flesselles) (Ph. 14 et 15).

Les mêmes matériaux ont servi à construire le logis des maîtres et des oiseaux: la pierre (Wailly), la brique associée à la charpente (La

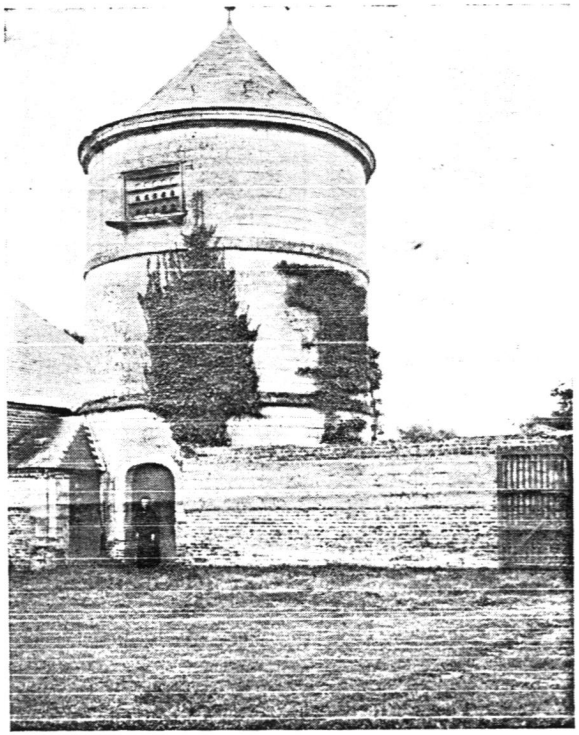

Ph. 15. — **Pigeonnier de pierre blanche de l'Abbaye de Valloires.**
(Photo Bienaimé)



Ph. 16. — **Puits au Ménage, annexe de Cramont (1921).**

(Photo Bienaimé)

Haye-Saint-Romain) ou la pierre (Dromesnil), la charpente de bois apparente (Brutelles). La toiture est un « paillotage » chaud et économique. Deux éléments caractéristiques: un épais bandeau interdit l'ascension des bêtes puantes. un massif pigeon de plomb somme l'édifice (Sorrus).

g) Puits.

Les puits percés aux frais communs du village sont l'objet de constants soucis. Pas de margelle, pas de ferronnerie, apanage des anciens puits de ville, autrefois. L'orifice est simplement couvert d'un bâti de charpente traversé par la manivelle. Dans l'Amiénois, ce toit en bâtière, de pierre tendre, copiait l'appareillage des chapelles de carrefour qui abritaient l'image du Christ aux mains enchaînées, au front ceint de la couronne d'épines, d'où le nom curieux d'« Ecce Homo » donné à ces puits. Si, dans l'Amiénois, l'habitacle du puits est invariablement en pierre, dans le Vimeu, les cages sont façonnées de bois de grume plus ou moins bien agencé, orné, découpé et couvertes de pannes ou d'ardoises (Ramburelles). Une barrière prévient les imprudents (Ph. 16).

h) Cabanes de bergers.

Mais quelle est donc, perdue dans la plaine, cette minuscule maison ? C'est la « cabernette », la maison du berger (Ph. 17).

Elle était menée sur ses deux roues de fer au pacage par un cheval et laissée là, près de l'enclos volant où le berger rassemblait son troupeau. Il attachait ses chiens aux roues ou aux chevilles fichées sur les montants de la porte.

Des planches qui chevauchaient les unes sur les autres, formaient les parois et le toit. Des volets à glissière étaient disposés aux petites fenêtres. La porte, à l'arrière, était précédée d'un marche-pied. Pas de meubles, bien sûr, mais un escabeau et un coffre grossier dont le couvercle faisait office de siège et de couchette. Au mur, sur quelques planchettes, le berger déposait les fioles d'onguent pour les moutons et les chiens et le pot de nicotine pour combattre la gale. Des têtes de bois ou des clous tenaient lieu de porte-manteau.

La grande culture avec ses engrais, ses assolements, ses prairies artificielles a condamné les troupeaux de moutons, les bergers et les « cabernettes ».

i) « Creutes », « boves » et « muches ».

Les plus démunis des Picards ont logé en des grottes ouvertes dans les falaises de calcaire sec et friable. On pouvait encore voir ces troglodytes au début du siècle près de Moreuil et de Gamaches (Ph. 18).

Dans l'Aisne, ces trous de taupes, plus nombreux mais plus confortables, avaient reçu le nom de « creutes » ou de « boves » (Saint-Gobain).

Presque toutes les agglomérations de Picardie ont connu d'autres habitations souterraines, provisoires certes mais précieuses pour nos malheureux pères qui s'y cachaient au moment des invasions. Quand le



Ph. 17. — « Cabernette ed bertcher » dans la plaine amiénoise (Quesnoy-sous-Airaines).

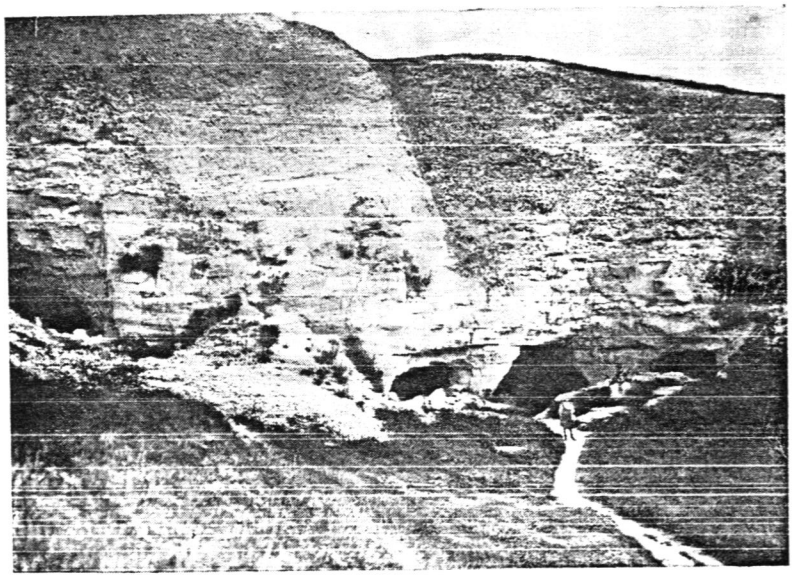

Ph. 18. — Loges troglodytiques, dites « Les Cahuttes » dans d'anciennes carrières près de Gamaches (1920). Elles sont aujourd'hui abandonnées.

(Photo Bienaimé)

soudard anglais, espagnol, bourguignon, allemand ou français était signalé, ils y descendaient avec leurs bestiaux, leurs provisions, leurs instruments de culture, leur fortune. Beaucoup de ces « muches » se sont effondrées, mais il en reste encore un bon nombre qui servent d'abri aux populations et... aux troupes, pendant les guerres modernes (Ph. 19).

Celles d'Hiermont sont très vastes; un homme s'y perdit récemment et y mourut. Mais les plus étendues de France ont été creusées à quatre lieues d'Amiens, au village de Naours: 30 rues, 300 chambres de six ou sept mètres de long sur trois mètres de large, trois chapelles munies de leurs autels dont la plus grande pourrait contenir quatre cents personnes. Des puits fournissaient de l'eau, des fenêtres débouchaient à l'extérieur dans une cheminée de maison pour détourner les soupçons. Certaines chambres montrent encore des traces de rainures pour les portes, de niches pour ranger les objets d'usage courant, des taches de suie aux endroits où pendaient les lampes, des fours à pains, des auges pour les bestiaux...

Et combien est éloquente, dans sa simplicité rustique, cette inscription datée de 1600 qui fut gravée sur un pilier de l'église d'Andechy: « Entrée du terrier »!

4. — *LES MATERIAUX.*

Quels qu'ils soient, leur transport a toujours été long, difficile et cher. Les éléments de construction étaient donc recherchés au plus près.

Il en résulte qu'un bâtiment ancien est comme un bouquet, un assortiment d'éléments empruntés au terroir, qui aide à son accord avec le paysage environnant.

La *Terre de surface*, jetée sur des branchages reliés à l'armature en potelets de bois, recouvrait vraisemblablement les huttes préhistoriques et gauloises.

L'*argile* résultant d'une décomposition de la craie de surface, le moindre terrassement en découvre partout rassemblée dans des poches plus ou moins vastes. Crue ou cuite, elle est le principal matériau des constructions picardes.

Avec l'argile crue étendue d'eau, de la chaux grasse, des poils de vache mêlés ou, selon l'emploi prévu, de la paille ou du foin hachés, des débris de chanvre ou de lin, voire des « paillettes », le Picard gâche un mortier, *le « torchis »*, qui sera appliqué sur les charpentes de bois des maisons urbaines et rurales.

Moulée et cuite (1), l'argile donne des briques et des tuiles.

On est étonné de constater qu'il faille attendre le XVe siècle pour voir la brique, déjà connue des Romains, revenir en faveur dans une région où abonde la matière première.

Elle fut d'abord tendre et rose. Les nouvelles méthodes de cuisson la rendent plus solide, mais elle vire au violet. Toute cuisson implique la nécessité d'un combustible qui sera procuré par les branches, les souches, les écales, les « dausses » des bois d'œuvre et le charbon de bois des taillis voisins. En conséquence, alors que les carrières de pierre

(1) Voir Ch. VI. Travaux et Métiers. § 1a) le Briquetier.

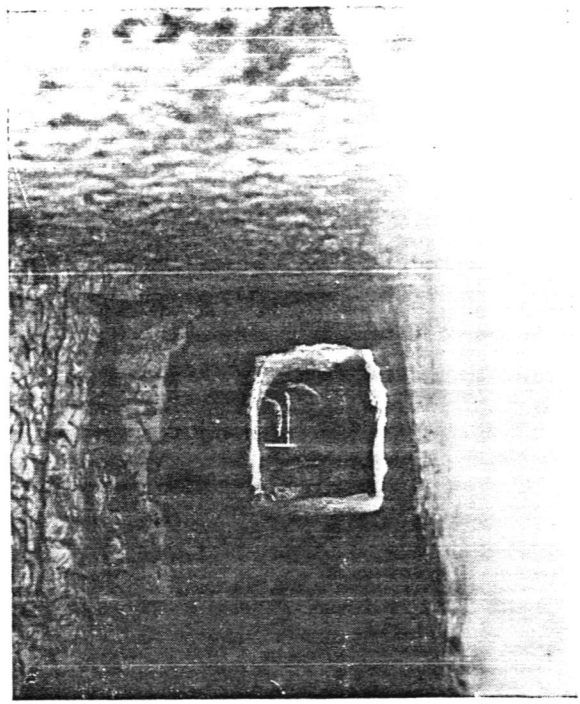

Ph. 19. — **« Muche » ou souterrain-refuge de Lawarde** (1911).

(Photo Bienaimé)

et de sable, matériaux lourds, sont exploitées de préférence au voisinage des routes et des cours d'eau, les carrières de craie et les bancs d'argile, matières premières de la chaux et des briques, sont ouvertes surtout à proximité des forêts. De même vit-on des poteries, des tuileries installées à la lisière des bois, suivre au cours des siècles le recul de la forêt rongée par leur industrie.

Les forêts de Saint-Michel en Thiérache et de Saint-Gobain ont attiré les verriers. Le sable et le bois du massif de Saint-Gobain ont fait la fortune des célèbres verreries. Dès la fin du Moyen Age, de petits ateliers existent à Folembray, Prémontré, bien avant qu'un privilège royal soit accordé, en 1692, à trois maîtres.

Lorsque les circonstances l'imposaient, comme lors de la construction des églises fortifiées de Thiérache, les briques étaient cuites sur place, à la demande.

Des débris de *tuiles* romaines jonchent les labours à l'emplacement des villas disparues. Ces « tegulae », épaisses et lourdes, comportaient

deux rebords redressés sur lesquels s'imbriquaient d'autres tuiles comparables à celles d'Italie. Le couvre-joint de nos « pannes », de dimensions un peu moindres et moins épaisses que les tuiles romaines — mais en français, une panne est une pièce de charpente — est incorporé. Ces larges tuiles carrées sont les ancêtres des tuiles mécaniques, mais combien plus harmonieuses de coupe et de ton ; aussi revient-on à leur modèle.

L'on sait qu'une pannetière a été fondée, en 1773, à Villers-sur-Authie.

En ville, les petites tuiles rectangulaires restées d'usage courant en Ile-de-France ou en Touraine, prédominaient.

Disons aussitôt que *l'ardoise* n'est pas un matériau régional. Elle était importée des Ardennes, et de Fumay plus précisément, d'accès commercial plus facile que l'Anjou.

Le silex est un sous-produit de la craie qu'elle libère, avec l'argile, en se dissolvant. Les plus gros rognons sont utilisés dans les soubassements. Dans la région côtière, ils sont employés sous forme de cubes ou de galets.

Les cubes de silex taillés sont groupés pour former des « cases » de damiers alternées avec des carrés de grès beige ou de briques roses (Eglise d'Ault et de Saint-Valery ; château de Régnière-Ecluse ; maisons de Saint-Valery, etc.) (Ph. 20 et 21).

Au bord de la mer encore, des murs sont dressés en galets ; lorsque ceux-ci sont rangés en arêtes de poissons rappelant « l'opus spicatum » des Romains, l'effet est raffiné.

Au reste, en Picardie, ce berceau de la préhistoire, le silex qui servit à la confection des premiers outils a toujours été un ami de l'homme. La technique de sa taille y a toujours été pratiquée, puisqu'au XIXe siècle des éclateurs de pierres à briquets ont fourni très facilement à Boucher de Perthes des objets « antédiluviens » aussi parfaits que faux !

Les falaises des bords de la Somme fournissent *un calcaire blanc*, uni, tendre, gélif, que la pluie pénètre facilement. Les belles carrières



Ph. 20. — **Maison de Saint-Valéry-sur-Somme, bâtie en appareil de pierre blanche et de silex. Les arcs des fenêtres et les linteaux de la porte sont en briques.**

(Photo J. de Wailly)

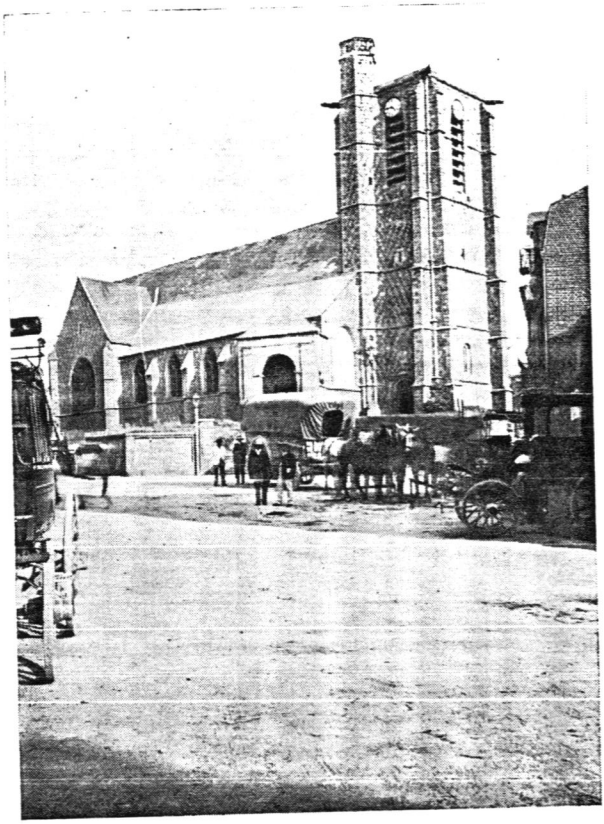

Ph. 21 — **L'église du bourg d'Ault date du XVIe siècle. Elle a été entièrement appareillée en cubes de pierres blanches et de silex noirs, mode de construction assez fréquent sur la côte picarde. (Depuis la motorisation, les omnibus et les chariots bâchés, tirés par des « boulonnais », ne fréquentent plus nos routes).**

(Photo Bienaimé)

toujours visibles de Pont-Rémy, près d'Abbeville, et du faubourg Saint-Maurice à Amiens, témoignent de l'importance de l'extraction des pierres qui, aux XVIIe et XVIIIe siècles, ont servi à la construction des maisons bourgeoises d'Amiens et d'Abbeville. Les carrières de pierre ont amplement contribué à forer de souterrains le sous-sol de la Picardie. Celles de Pont-Rémy sont illustrées de nombreux et importants graffiti.

Au XIIIe siècle, les constructeurs de la cathédrale d'Amiens ont méticuleusement choisi une pierre plus dure qui a effectivement résisté aux injures du temps. Ils sont allés la chercher, pour les assises inférieures, à Croissy et à Fontaine-Bonneleau, sur les bords de la Selle, en des terres appartenant au chapitre ; puis ils ont exploité, pour les œuvres hautes, les carrières de Beaumetz, près de Tirancourt, sur la rive droite de la Somme, voie navigable qui permettait un transport plus facile.

De-ci, de-là, vers le Boulonnais, à Noyelles-en-Chaussée et sous le plateau qui s'étend entre Amiens et Doullens, *des bancs de grès* livrent des blocs solides. Ce sont les carrières de Rainneville, de Vignacourt, de Hérissart, au nord d'Amiens, qui ont fourni les assises de la cathédrale d'Amiens imperméables à l'humidité du sol.

Aux environs de Mailly-Maillet, des « gressiers », parcourant les champs, sondaient le sous-sol avec de longues tiges de fer. Lorsqu'ils rencontraient un grès, ils l'extrayaient et le bloc devait être taillé bientôt, sans doute sur place, avant que l'eau dont il était imprégné ne fût évaporée.

Des multitudes de pavés pour les routes, de parpaings pour la construction, des socles de calvaires, des margelles de puits, des seuils, des marches d'escaliers, ont été taillés dans le grès.

Silex, pierres, grès ou briques étaient assemblés avec un mortier de *chaux* si dur après avoir séché, que les anciennes briques étaient rongées par le vent et la pluie avant le mortier.

Les laisses de rivières fournissent le meilleur sable et la craie cuite, la chaux qui, mêlée à une bouillie d'argile, constituait le « torchis » (1) ou, dilué en « lait de chaux », la peinture intérieure et extérieure des mêmes enduits.

Les lieux-dits le Chaufour, le Chaufournier émaillent les cadastres, mais les fours à chaux deviennent rares sauf auprès des sucreries, la chaux servant à blanchir le sucre.

Tant en ville qu'à la campagne, les torchis étaient soutenus par *des charpentes de bois.*

Les forêts de Crécy, de Lucheux, de Saint-Gobain et de Saint-Michel sont nos derniers massifs forestiers, mais, avons-nous dit qu'avant que fussent défrichés les bois seigneuriaux et abbatiaux, un promeneur, suivant les falaises qui bordent la Somme, aurait pu aller de Saint-Quentin à la mer, à l'ombre des arbres ?

Le bois d'œuvre a donc été abondamment utilisé.

Après avoir été débardés, les arbres étaient débités soit en bois de charpente soit en planches (2).

(1) Voir ci-dessus.
(2) Voir Ch. VI, § 2a) le Scieur de long.

Cependant, les plus anciennes pièces de charpente n'étaient que des bois ronds parfois refendus. Ces pièces souvent tordues rendaient l'ajustage plus long et plus difficile. Plus fréquemment, on les voit équarris à la hache ou épannelés à l'herminette.

Sous le règne de Louis XVI, les intendants insistèrent pour que des « pannes » fussent substituées au *chaume* employé jusqu'alors presque exclusivement dans la couverture des toits. Mais, l'entêtement atavique du paysan attaché à ses habitudes résista longtemps aux sages injonctions des autorités officielles. Peut-être les villageois tenaient-ils, aussi, à utiliser la paille de seigle, battue l'hiver au fléau.

Il en va tout autrement aujourd'hui où les toitures de chaume ne peuvent plus être réparées ou refaites, à défaut d'ouvriers qualifiés en ce genre de travail. Ainsi en 1967, les habitants de Berneuil, fiers de posséder l'unique chapelle de Picardie construite en torchis et couverte de chaume, se sont trouvés dans l'obligation d'utiliser la « panne » commune...

5. — *MODES DE CONSTRUCTION ET DECORATION.*

a) Techniques primitives (1).

De larges murs d'argile banchée, c'est-à-dire tassée avec les pieds entre deux planches remontées d'assise en assise, s'aperçoivent encore, de-ci, de-là, mais principalement vers la Normandie.

Beaucoup de murs de clôture des cours et des jardins ne comportaient pas de fondations dignes de ce nom. Sur une mince couche d'argile et de paille coupée, on répandait un lit de cailloux puis une autre couche de torchis, un nouveau lit de cailloux et l'on continuait jusqu'à deux mètres. Pour assurer la stabilité du mur, on lui donnait une plus grande largeur dans le bas que dans le haut. On le coiffait de la petite charpente d'un toit de chaume. D'autres murs plus soignés étaient en silex abattus sur une seule face, liés au mortier de chaux grasse et de sable argileux dans un quadrillage ordinairement de briques, ou même, simplement, en torchis sans cailloux (Mons-Boubert).

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, dans les villages, quand l'emplacement d'un logis, d'une écurie ou d'une grange était déterminé, une rigole était creusée et, à chacun des angles et sous les points de raccordement des poutres horizontales appelées « seules », de volumineux rondins de bois, ou de gros grès, dits « ablos », étaient disposés. Entre les « ablos », pour empêcher les bêtes et l'air de passer, on tassait des « cayeux cornus », ou silex, et de l'argile. Les maîtres-poteaux seraient « emmanchés » à tenons dans les mortaises des « seules ».

En fouillant les emplacements de villas gallo-romaines en Picardie, on découvre des ablos aux angles des bâtiments d'exploitation. Un ablo est la « Pierre d'angle » de l'Evangile et il est émouvant de penser que cette comparaison a pu être comprise, sans explications, durant dix-huit siècles, de la Judée au Vimeu.

(1) C'est ici, pour nous, l'occasion d'exprimer notre gratitude à M. Roger Agache, Directeur des Antiquités préhistoriques du Nord de la France, pour la documentation qu'il nous a fournie concernant les primitifs modes de bâtir.

Ce mode de bâtir était déplorable. L'eau du toit dégoulinait sur les ablos de bois qui pourrissaient et sur ceux en grès qui s'enfonçaient, si léger que fût le poids à supporter. Le pourtour du bâtiment commençait par se déformer d'autant mieux que les cloisons, sur leurs bases au sec, résistaient. Après que le bâtiment eût été abattu, on ne retrouvait que quelques ablos sans liaison ; c'est sans doute la raison pour laquelle on ne relève pas de traces de villages médiévaux dans nos régions. L'église de Croquoison, en piteux état, semble le dernier modèle de cette façon de construire.

b) Soubassements.

Depuis plusieurs siècles, tous les soubassements, « les solins », sont naturellement élevés « en dur », grès, briques ou silex, selon les régions. Leur hauteur varie ordinairement de quatre-vingts centimètres à deux mètres.

Deux réserves s'imposent toutefois.

Il est probable qu'en raison de l'emploi habituel des ablos, ils ont été adoptés tardivement pour les maisons modestes et que la brique, d'abord chère et de qualité médiocre, est entrée en usage lorsque sa qualité s'est améliorée et que son prix a baissé.

Contre les infiltrations et les « remontées d'eau », rarement en ville, toujours, ou presque, à la campagne, les soubassements étaient barbouillés à chaud de goudron noir. Avant que les usines à gaz ne le produisent, c'était le même goudron qui contribuait à calfater les bateaux de la côte.

c) Murs en charpente et charpentes de toitures.

Jusqu'au XVIIe siècle, dans les villes, et au milieu du XIXe siècle, dans les campagnes, les façades des maisons étaient charpentées en bois (1).

Les pièces de bois sont d'abord réparties par terre dans leur disposition définitive et mises à longueur ; tenons, mortaises et trous de chevilles sont préparés.

On pose ensuite « les seules » (poutres basses) sur les « solins » (soubassements), on les cheville aux angles et aux joints, puis on emmanche les maîtres poteaux dans les mortaises et, à leur suite, les poteaux intermédiaires. On continue ainsi jusqu'à la dernière « parne » (sablière haute).

Ainsi sont assemblés les murs des fermes et des maisons de villages pour être ensuite recouverts de torchis. On apportait plus de soin aux maisons bourgeoises, car le galandage ne devait s'étendre qu'entre les pièces de bois, en laissant apparents les panneaux merveilleusement losangés par les écharpes.

Le galandage ou colombage en argile et chaux est collé, en quelque sorte, sur un lattis de bois. Avant d'être fixées à la charpente par des clous en fer forgés par le forgeron local et, plus tard, par des clous

(1) Voir Ch. IV, § 3c) Maisons bourgeoises et ouvrières, etc.

fabriqués en série, les lattes de chêne fendu ou « herchelles », étaient liées aux poutres par dix-huit ou vingt brins de seigle tordus ; ce lien était indéfiniment prolongé. Parfois l'écorce de tilleul remplaçait le seigle, ou bien les lattes étaient coincées entre les poteaux et maintenues par de petites encoches.

En ville, les charpentes apparentes des maisons médiévales comme leurs portes et les bois de leurs fenêtres étaient peintes en un brun rouge chaud ou, avec un effet moins heureux, en gris clair. Les enduits étaient couverts d'ocre pâle.

A la campagne, les menuiseries, encadrements en planches des ouvertures, portes, fenêtres, lucarnes étaient en couleurs claires, vert amande, bleu pâle, mais aussi, hélas, en marron, brun, beige foncé.

Quant aux torchis des façades, ils étaient badigeonnés à neuf, tous les ans, pour la fête du saint patron. La blancheur du lait de chaux grasse étendu au balai ou à la brosse, était parfois très légèrement teintée d'ocre, de jaune passé, de bleu tendre, voire de rose ému (Citernes).

Et rien n'était gai comme un village de Picardie qui, entouré par ses grands arbres, animé par une fête d'été autour de sa mare spacieuse comme un étang, paraissait tout frais sorti d'une boîte de jeu d'enfant.

Pour être protégées contre la pluie violemment chassée par le vent d'ouest, certaines façades et, plus fréquemment, des pignons ou même des hauts de pignon, sont « bardés ».

Les « Bardeaux » sont des planches sciées en lames de couteaux, clouées sur des murs en charpente et se recouvrant comme des tuiles, le côté le plus mince étant tourné vers le bas. Les « bardages » sont peu esthétiques, mais fréquents dans l'ouest de la Picardie.

Les fermes des *charpentes de toitures* sont présentées et préparées comme les carcasses des bâtiments. On les assemble en commençant par le « montant de faîte » (poinçon), puis, les blochets, les entraits et les liens étant posés, on les relie par le « faîte » (panne faîtière), les « ventrières » (pannes intermédiaires) et les « parnes » (sablières). On termine par la fixation des « quevrons » (chevrons), sur lesquels viennent les « ployons » ou « herchelles » pour accrocher le chaume, les « lattes » pour les tuiles, les « reilles » pour les pannes.

d) Murs en matériaux durs.

Plusieurs églises (Athies, en partie), des forteresses médiévales (Péronne, Saint-Valery), certains bâtiments (grenier à sel de Saint-Valery) sont entièrement en *parpaings de grès* posés en assises régulières.

Sur les « solins » de grès ou de silex, *la pierre blanche* fut, pour les constructions importantes, le matériau de base. Du Xe au XVe siècle, son emploi fut exclusif pour un certain nombre de grands châteaux (Happlaincourt, Coucy, Picquigny, Folleville, Lucheux) et la plupart des maisons fortes (Pont-Rémy, Dompierre, Nampont-Saint-Martin, etc.). Des XVIIe et XVIIIe siècles, les villes de basse-Picardie gardent quelques beaux hôtels tout en pierre blanche.

Le Noyonnais a utilisé, dès le haut Moyen Age, ainsi que le montrent encore quelques façades (Maisons des chanoines autour de la cathédrale

de Noyon) une belle pierre d'ocre clair. Les rues du Clermontois et du Noyonnais ruissellent de gaieté avec leurs murs et leurs pignons blancs tapissés de roses et de glycines.

Il nous reste quelques églises de la côte entièrement maçonnées en *silex taillés*, aux façades graves, miroitantes et tristes. Mais, c'est principalement en association avec d'autres matériaux qu'ils ont été employés.

D'énormes ouvrages ont été élevés en *briques*, tels les remparts de Montreuil-sur-Mer, le château de Guise, les fortifications conçues par Vauban et ses élèves, à l'époque où les villes de la Picardie étaient encore presque des bastions avancés (citadelles d'Amiens, de Doullens...) ; tels encore les murs de soutènement démesurés du château d'Heilly, simplement destinés à supporter des terrasses décoratives.

On a beaucoup construit avec ce matériau, au moins depuis le règne de Louis XIII, des bâtiments de toutes destinations. Plusieurs couvents de l'époque classique (Carmes, cloître des Ursulines à Abbeville...) sont parmi les plus attrayants.

Le particulier intérêt architectural de ces constructions semble résider dans la répartition décorative et l'utilisation technique des briques. A ce point de vue, aux hauts lieux répertoriés de la brique — San Geminiano, Albi, Toulouse, Bruges... — l'on doit ajouter la Thiérache...

Serait-ce en Thiérache qu'a été inventé « le point Picardie », façon particulière de disposer les briques, imitée par les maîtres-maçons de la France entière ? Pourtant ses églises ont été bâties avec l'appoint de maçons venus de Hollande et de Normandie.

Parfois, les surfaces sont losangées de briques noires et vernissées comme en quelques endroits de Normandie ou des bords de la Loire (Vervins), ou de briques blanches (Montcornet) ; ce sont aussi des croix, des dessins géométriques, des chiffres, des dates (églises de Vervins, Gronard, etc.).

Ceux de la province savaient cependant merveilleusement appareiller la brique. Pour s'en convaincre, il n'est que de regarder quelques pignons, achevés en tas de charge par des coins de briques inclinés vers l'intérieur. Ce motif, parfois couronné par une souche de cheminée, est typiquement picard.

Les pignons à redans, comparables à ceux de Flandres, sont rares sauf dans le Noyonnais. Ces gradins qui semblent vouloir escalader le ciel ont reçu les pittoresques noms de « pas » ou de « sauts de moineaux » (Ph. 12).

Qu'on prête également attention aux corniches infiniment variées et pourtant simplement mosaïquées en relief dans une succession de briques posées d'angle, de face, en boutisses, en panneresses, sur la tranche ou à plat, dessinant des modillons et des denticules ; briques moulées en profils de corniches. Qu'on regarde encore les solides piliers de grilles ou de portes charretières de petits châteaux ou de grosses fermes avec leurs curieuses pyramides.

En Picardie, mais peut-être davantage qu'en d'autres régions, la pierre se marie à la brique. Dans les substructions romaines, les lits de pierres blanches sont coupés de trois en trois par un bandeau de quelques

briques plus grandes et plates que les nôtres. L'usage de cette alternance des matériaux, plus décoratif que justifié par la résistance, n'a jamais été abandonné. Entre des chaînes de pierres, de briques ou de grès, ou entre des lits de mêmes matériaux, les constructeurs disposent des remplissages différents, ou de silex bruts ou taillés, ou d'argile chaulée (Ph. 22).

Un magnifique exemple d'association demeure à Rambures (XVe siècle) où se dresse la plus belle et intacte construction féodale de Picardie ; la pierre, utilisée seulement ici à la hauteur du chemin de ronde et des mâchicoulis, joue un rôle décoratif par le constraste que jette sa blancheur sur le fond rouge cuivré des murailles et l'émeraude des frondaisons du parc. La plus curieuse association décore du haut en bas le vaisseau et la tour de l'église de Saint-Blimont, véritable marqueterie de croix blanches sur fond rouge.

Dans le Santerre où la bonne craie à bâtir est rare, une décoration de style Renaissance aussi exubérante que mystérieuse dans sa signification festonne en pierre sur le nu de la brique.

Depuis le règne de Louis XIII où l'association de la brique et de la pierre est générale en France, et jusqu'à la Révolution, dans des proportions différentes selon l'époque des bâtiments, leur somptuosité ou leur modestie, les angles des murs et les décrochements de la plupart des châteaux, des gentilhommières, des hôtels et des maisons de plaisance construits en briques, sont chaînés de pierre. Les ouvertures sont encadrées de pierre. Les bandeaux qui coupent les chaînes compartimentent les façades de panneaux roses (châteaux de Long, Arry, Bagatelle...).

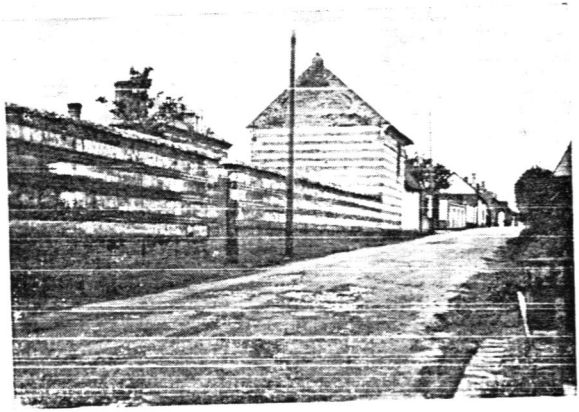

Ph. 22. — **Maison et murs construits en briques et pierres, posées par assises alternées, à Pont-Rémy.**

(Photo J. de Wailly)



Ph. 23. — **Maison couverte de chaume à Croixrault (1931) aujourd'hui disparue.**

(Photo M. Crampon)

e) *Couvertures.*

A la campagne, la plupart des toits étaient couverts de *chaume* ou de roseaux, sous un faîtage en mortier d'argile. C'était le « paillolage » (Ph. 23).

Les portes cochères étaient couvertes aussi par le chaume disposé en deux versants raccordés par une faîtière d'argile où poussaient les fleurs.

Une étincelle suffisait à provoquer de redoutables incendies. En 1775, quarante maisons sur cinquante sont détruites à Braches. En 1787, à Oisemont, l'église, cent dix maisons, douze granges et toutes les étables sont dévorées en trois heures. C'est pour prévenir l'extension des incendies que beaucoup de pignons dépassent, comme en Bretagne, la toiture ; on les appelle « coupe-feu ». Pour lutter contre l'incendie déclaré, on arrachait le chaume enflammé avec un « hoc », crochet en fer fixé au bout d'une longue tige qu'on laissait suspendu à demeure sur deux chevilles de bois fichées dans un des murs de la maison. On empêchait les maisons voisines de prendre feu en recouvrant les toits de grands draps blancs et mouillés.

Seules, quelques masures du Ponthieu et du Vimeu (Sallenelle) sont encore coiffées de ces lits de paille blanchie par les intempéries d'où s'échappent des fleurs sauvages.

Dans les régions dévastées de la moitié de la Picardie, la « triste ardoise » eut raison de la tuile et de la panne et fut à peu près uniquement employée dans les travaux de reconstruction après la première guerre mondiale.

Les maisons de la Thiérache qui sont plus proches des Ardennes sont presque toutes couvertes d'ardoise, de même que celles du Clermontois et du Noyonnais, en raison de la facilité des communications par voies d'eau.

CHAPITRE V

L'HABITATION INTERIEURE ET LE MOBILIER LES VETEMENTS — L'ALIMENTATION

1. — *L'AGENCEMENT DES PIECES.*

a) La « maison » et les pièces voisines.

En Basse-Picardie, les anciennes fermes comportent généralement quatre pièces : une grande cuisine, servant de salle, un très grand fournil où l'on cuisinait effectivement pour les hommes et pour les bêtes, et deux « cambinets » (cabinets) ou chambres à coucher.

La « Maison » est essentiellement la salle commune. C'est le cœur de l'habitation ; toute la vie s'y concentre, toute la journée, la ménagère s'y tient. La famille s'y réunit aux repas et aux courtes heures de détente.

La « porte coupée », faite de deux volets pleins, superposés et sensiblement égaux, donne sur la cour.

Aux beaux jours, le volet supérieur est ouvert : l'air et le soleil « entrent », on surveille les bêtes et les passants.

En face, sur le jardin, l'autre porte est pleine, souvent vitrée. On accède directement de la « maison » aux chambres, aux « cabinets », sorte d'alcôves fermées, ou à un « fournil » ; l'une des chambres est parfois aussi grande que la « maison » et, comme elle, éclairée par des fenêtres basses, souvent assez larges, mais, encore aujourd'hui, parfois étroites. C'est que dans un passé encore récent, l'impopulaire « impôt des portes et fenêtres » poussait les malheureux à se contenter d'une petite croisée de quatre carreaux sur un seul ouvrant, voire d'un simple verre fixé dans le torchis.

A cette époque encore, beaucoup de « sols » étaient en « terre battue ». Soigneusement exécutés en un mélange de terre noire, de « chindron » (déchets de fours à chaux) et bien battus, ils étaient très durs et lisses ; on avait ajouté des pincées « d'érèques » (paillettes de

lin) pour éviter l'adhérence au battoir. Sans « chindron », ils étaient moins solides. Plus recherché était le revêtement de petits hexagones d'argile cuite au bois.

Peu à peu, des pavages de briques choisies, posées à plat, puis des « carreaux de Beauvais » rouges à quatre ou six pans, ont remplacé la terre battue. Vint encore l'ère des abominables géométries fleuries de toutes les couleurs. Aujourd'hui, les carrelages en grès cérame triomphent, commodes, propres et certes moins laids que la précédente floriculture.

Un lait de chaux de couleur claire recouvre les murs, à l'exception d'un faux lambris assez élevé, d'une vilaine teinte marron plus ou moins foncée. Quelques assiettes à fleurs jettent une note vive.

Les plafonds sont bas, si bas qu'on touche, sans effort, les solives apparentes soutenues par les grosses poutres qui traversent la pièce.

Quand on démolit une maison ancienne, on est étonné de l'épaisseur des plafonds. C'est que des « chevilles » longues de 30 à 35 cm, en frêne, ont d'abord été posées sur les « soliveaux » (solives ou lambourdes) sans y être fixées et de telle sorte que leurs extrémités s'intercalaient entre celles des chevilles réparties de même, sur les soliveaux voisins. Les chevilles, nues ou plus rarement habillées de paille de seigle, ont été enrobées dans un mortier d'argile et de chaux, lissé. Cette constitution rendait les plafonds très isolants du froid, de la chaleur et même de l'incendie.

D'énormes morceaux de porc salé pendent aux poutres.

Dans ce cadre rustique, l'objet immobilier le plus marquant est la cheminée, sanctuaire de l'âtre, du foyer dispensateur de chaleur et de lumière, symbole quasi religieux des forces vives de la maison et de la maisonnée.

Les cheminées de la « maison » et du fournil étaient adossées.

Le « coin du feu » est vaste: environ 2 m 50 de large et 1 m de profondeur. Si nos cheminées sont imposantes, elles ne sont pas belles. Sur des piliers de briques, parfois peints comme les murs, parfois habillés de planches peu moulurées, est allongée une poutre qui, couverte, sur le devant, par une maigre tablette, porte la maçonnerie de la hotte. Les menuiseries sont peintes de la vilaine couleur des lambris.

Une « plaque foyère », ornée d'un personnage ou d'une scène, est scellée par des crampons sur le fond de l'âtre. Son rôle est de protéger de la chaleur des flammes et des braises, tout en l'absorbant et la réverbérant vers la pièce. Comme les briques craqueront et se fissureront quand même, un cintre est ménagé lors de la construction en prévision des futures réparations. Il est rempli de tuiles plates qui résistent mieux que les briques à la chaleur et seront facilement remplacées.

Sous la hotte, à la hauteur d'appui, sur un côté ou au fond, bée « l'amoirette » ou « amoilette », petite niche ronde ou triangulaire où l'on range au sec, tabac, allumettes et « alégradors » (tortillons de papier).

A côté de la cheminée, la gueule du four est fermée par une porte de tôle semi-circulaire. Depuis qu'on ne cuit plus le pain à la maison, le four sert de lieu de débarras.

Il fallait à un four une base solide, remplie de terre entre quatre

murs de moellons, de cailloux et d'argile, ou en rondins couverts d'un peu de terre, jusqu'au niveau de la chambre de cuisson, à 1 m 40 du sol environ. Un lit d'argile cuite dans le four même en formait le terre-plein au-dessus duquel s'élevait la voûte qui débutait, du côté de la salle, par un petit arc de trois rangées de briques ; le four lui-même était voûté en tuiles, en briques ou en plusieurs mortiers d'argile déposés, successivement, sur une forme de fagots et de terre, et cuits pendant douze heures par les mêmes fagots, brûlant en un feu lent d'abord, plus vif ensuite.

Un peu plus loin, un escalier aux marches de briques ou de moellons de pierre blanche bordées par un nez d'usure en chêne, donne accès à une petite cave voûtée en briques ou en pierre. L'on y conserve le « coéchon » (le cochon) dans le saloir, le cidre et les légumes et elle sert en même temps de laiterie. Le volet qui recouvre le départ de l'escalier, ou « platchu », participe à la fois de la porte et de la trappe ; c'est un vantail de planches plus ou moins couché contre le mur et monté sur un châssis de bois.

b) Disposition du mobilier et des objets ménagers.

Dans ces pièces, sont disposés en un ordre assez constant meubles et objets ménagers.

Près de la porte de la maison, une chaise attend le visiteur inconnu ou l'étranger aux pieds boueux. Au-dessus, sont accrochés, côte à côte, une fontaine, sinon en cuivre ou en faïence, du moins en tôle émaillée, et le rouleau de bois sur son cadre ciré, qui porte une serviette. En l'absence d'une fontaine, une « seille » ou seau, autrefois en lames de bois et cerclée comme un tonneau, remplie d'eau fraîche est posée sur le sol. Deux hommes la porteront à l'aide du bâton, le « tineu », qui attend derrière la porte. Entre les portes des deux chambres, l'horloge à gaine laisse voir le lourd balancier de cuivre qui bat le rythme du temps.

Et voici la cheminée elle-même au bandeau garni d'une pente en gros tissu de couleur unie, froncée sur un cordon.

Au milieu de la hotte, au-dessus de la tablette, un crucifix veille sur la maisonnée, encadré du buis béni le dimanche des Rameaux. Il est entouré d'assiettes, principalement « au coq » ou à fleurs rouges, qui font, aujourd'hui, l'envie des collectionneurs. Sur cette tablette, s'alignent bougeoirs, plats d'étain, pichets de faïence.

L'intérieur est garni de tout « s' n'atrinquillage » : la crémaillère, « l'cramillie », aux dents pointues accrochée à un crampon, au bas du conduit de fumée, et soutenant la « métchinette » ou « métchaine », sorte d'étrier de fer destiné à recevoir le pot au feu ou les casseroles de terre. Appuyés dans un angle, on trouve « chés épinches » (les pincettes), « ch'palot » (la pelle), le soufflet ou, à son défaut, un tuyau de plus d'un mètre, canon scié d'un fusil démodé qui sert à « souffler ch'fu » (le feu) pour le ranimer sans se brûler. Sur le mur en retour, pend la bassinoire de cuivre que l'on pousse et repousse entre les draps, les soirs d'hiver, avant de s'y glisser. Au-dessous, sont rangés les chaufferettes de cuivre et le « couvet », vase de terre cuite muni d'une anse ; remplis de braise, les femmes placent les premières sous leurs pieds et le second sous leurs jupes, leurs « cotrons », tandis qu'elles cousent ou

tricotent... et bavardent ; le couvet sert aussi à garder la braise — on dit « des braises » — durant la nuit.

Le milieu du foyer est occupé par le cendrier, cadre de fer destiné à recevoir « les cendres » et les chenêts de fonte à boules de cuivre ou à figurines.

Comme il faut alimenter le foyer en combustible sec, on empile, dans cette large cheminée, un petit tas, soit de débris de tourbe, soit de bois de fagots, soit de tiges d'œillette, de « cahotes » (colza) ou de « sarrazin » (blé noir), soit des « érèques », résidus de lin ou de chanvre après broyage (Mons-Boubert, Vimeu). On y dispose aussi le coffre à sel qui peut faire office de siège et, à l'autre bout, « l'cadot d'éch tayon » (le fauteuil du grand-père).

Si le maître de maison compte aussi dans ses biens un « poêle à cloque », la fermière l'installera, en cas de besoin, à côté du foyer. C'est une sorte de cloche en fonte reposant sur trois pieds de marmite et s'évasant vers le haut ; un trou est percé à la base pour l'écoulement de la cendre et un autre sur le côté pour le tirage. Cet instrument rudimentaire, excellent pour réchauffer les mets, ne comporte pas de tiroir et repose sur une pierre légèrement creusée pour recevoir la cendre.

Avant l'apparition de l'électricité, des lampes à pétrole, des bougies et des lampes à huile ou quinquets que les Picards appellent « neurmelles », une famille s'éclairait avec un « crinchet » (« crachet », « crasset », « créchet »). Cette petite lampe de cuivre, à peine modifiée de la lampe antique, se suspendait au bout d'un crochet fiché entre deux briques dans un des jambages de la cheminée, parfois par l'intermédiaire d'une petite crémaillère. On l'emplissait d'huile de colza et une mèche dépassant à l'extrémité du bec donnait la flamme. Pendu à son ventre, comme un bébé de chauve-souris à celui de sa mère, le petit lamperon était prêt à recevoir les gouttes d'huile qui s'égouttaient et présentait, dans une échancrure, l'os de lapin destiné à moucher la mèche.

C'est sous la lumière incertaine et fumeuse du crinchet, qu'autour du feu se déroulaient les veillées.

Après le four, la porte de la cave... Au long du mur en retour, côté jardin, la fameuse traite picarde, la « drèche » ou « séage », est parfois surmontée, si une fenêtre ne s'y oppose pas, d'une « potière » ou « barre à pots ». La traite voisine avec une petite table à pain, ronde, à trois pieds, souvent pliante. Et voici encore « l'étimier », la « maie », « la pannetière », le « buffet », la table du personnel, « chés cayelles », les chaises de la maison.

Une table rectangulaire, massive, à tous usages, occupe le milieu de la pièce.

La chambre principale, qui peut, aux grandes occasions, servir de pièce de réception, est moins meublée.

Le lit est appliqué contre le mur ou enfoncé dans une alcôve.

Le milieu du buffet, s'il s'en trouve, présente, sous un globe, la couronne de mariée de la fermière. Sinon, l'armoire à gros ferrements est le meuble le plus imposant. Une table ovale, aux pieds tournés, quelques sièges complètent l'ameublement de cette pièce où l'on n'allume jamais le feu.

Sur les murs et à la tête du lit, des fixés-peints encadrés, aux couleurs vives, représentant des saints et des images (1), remplacent parfois le crucifix.

Au fournil nous ne trouvons guère que la « maie » ou pétrin et la « cheraine », récipient de bois où le beurre était battu à l'aide d'un long bâton, « l'batterole ».

On accède au grenier à l'aide d'une échelle.

2. — *LE MOBILIER.*

a) Les meubles.

L'ARMOIRE.

Parmi les meubles moulurés, en premier lieu, l'armoire...

Malgré son incontestable utilité, nous la croyons d'adoption récente. Antérieurement au XVIIIe siècle, le coffre était employé.

Nos armoires sont de forme classique (dessin 2). Il en est de hautes, larges, profondes, massives; les plus belles cependant n'atteignent pas à la magnificence des armoires normandes ou bressanes, parce qu'elles n'étaient sans doute pas destinées à la salle, mais, cadeaux de la « corbeille de mariage », à la chambre donnant de plain-pied et directement sur cette salle. La décoration reste sobre et de faible relief. Elle comporte une mouluration, des coquilles, des rinceaux Louis XIV ou Régence très francs et très largement traités. Les corniches, parfois en fronton ou arrondies, plus souvent droites, sont ramassées. C'est que les plafonds étaient bas... On cherchait à utiliser le maximum de place...

Plus la construction des armoires est récente, plus les proportions s'amenuisent jusqu'à n'être plus que celles d'une vulgaire armoire de cuisine en peuplier peint.

Avec le buffet à deux corps, la traite, le séage, nous rencontrons une série de meubles bien picards.

LE BUFFET.

Le buffet est, *a priori*, une armoire basse où une tablette saillante, à hauteur d'appui, remplace la corniche (dessin 3). Les portes, trop courtes pour comporter la traverse médiane des vantaux d'armoires, sont faites d'un seul panneau; la décoration semble moins riche, par suite de l'absence de cette traverse moulurée.

Parfois, dans les buffets les plus étroits, le vantail est unique.

En quelques cas, au-dessus de chaque vantail, est enclenché un tiroir. Les paysans semblent apprécier ce meuble: dans la chambre, il tient lieu d'armoire à linge; dans la salle, il sert de vaisselier ou de garde-manger.

Le buffet à deux corps n'est en somme que la superposition de deux buffets. Des rapports harmonieux existent entre les deux parties, celle du haut étant toujours plus haute et moins lourde avec son couronnement

(1) Voir Ch. XIV. § 2. La Peinture. et § 3. La Gravure et l'Imagerie.

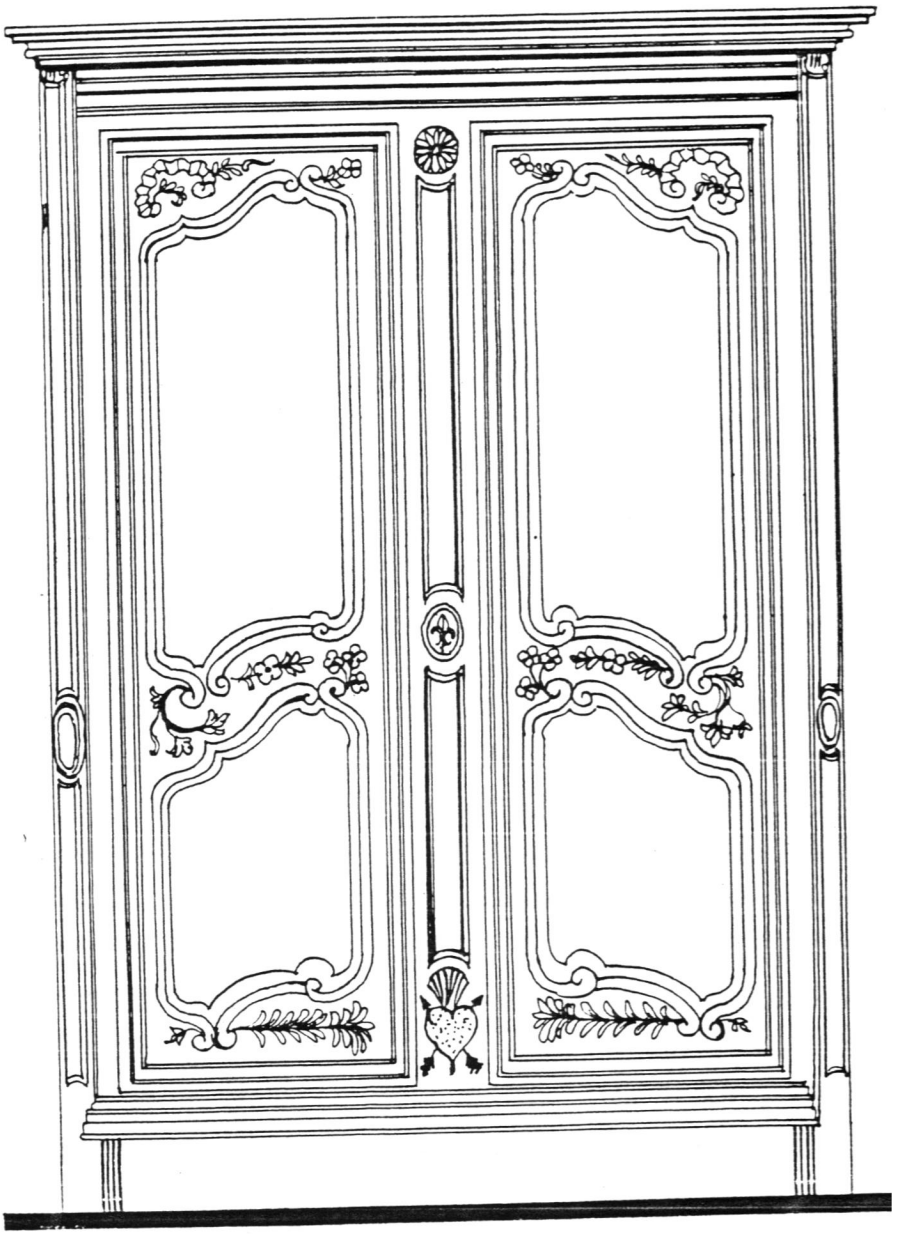

Dessin 2. — **Armoire du Vimeu. Le cœur percé de deux flèches exprime bien la « corbeille de mariage ».** (Dessin du Musée des A.T.P. - Enquête de J. de Wailly et R. Lersy

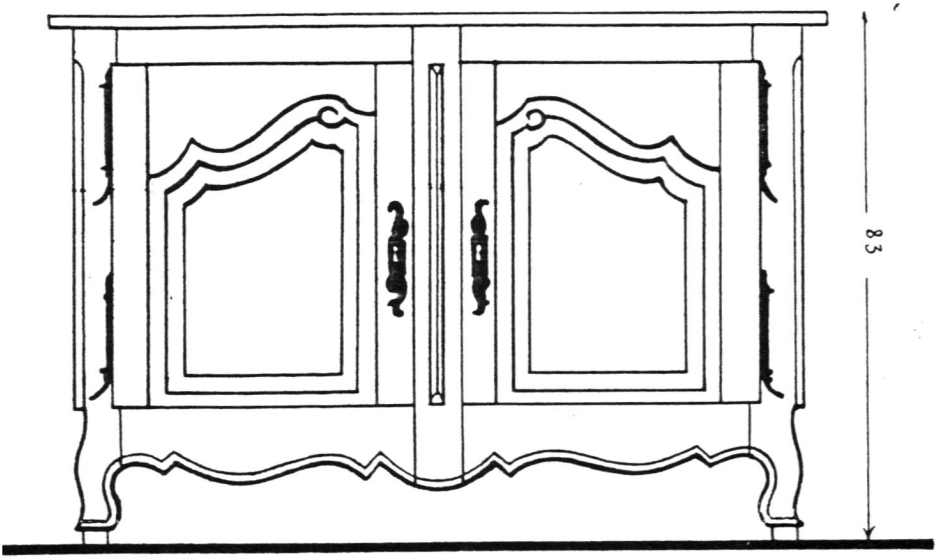

Dessin 3. — **Buffet ou commode. Il est rare que la ceinture et la traverse inférieure ne soient pas d'une seule pièce.**
(Enquête de J. de Wailly et R. Lersy.)

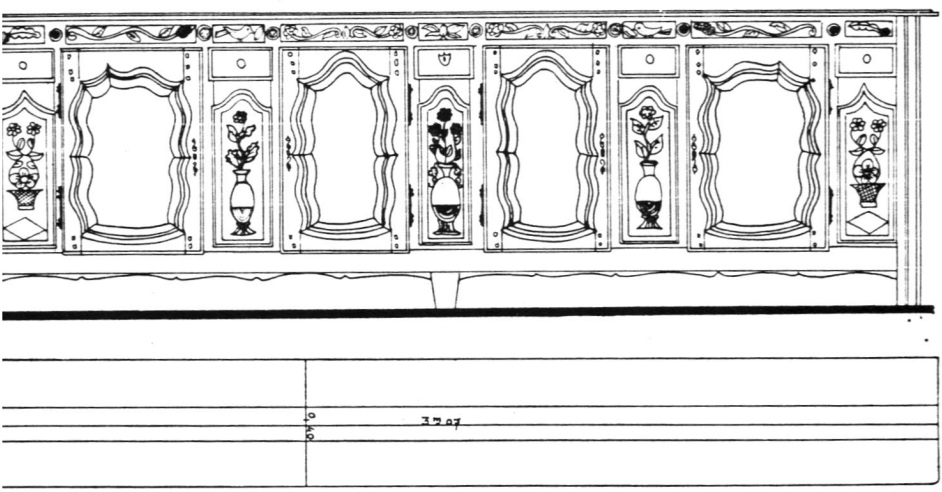

Dessin 4. — **Grande traite à quatre portes et cinq panneaux fixes. Une rangée verticale de tiroirs aurait pu occuper le panneau central élargi. Ici, ils surmontent les panneaux fixes.**
(Dessin du Musée des A.T.P. - Enquête de J. de Wailly et R. Lersy.)

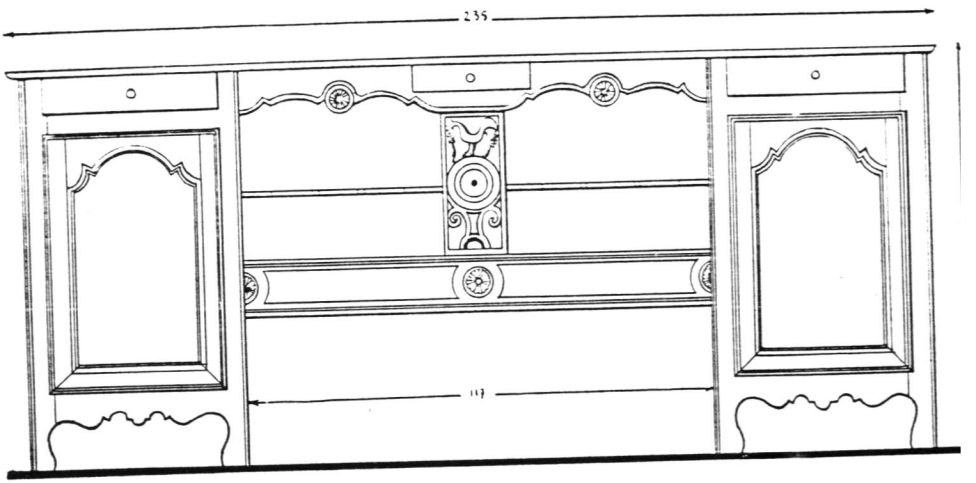

Dessin 5. — **Séage. La partie centrale, sous la ceinture, est apparente jusqu'au fond. Et on voit comment est orné le panneau central : deux cornes jaillissent d'une demi-circonférence et supportent une rouelle sur laquelle est juché un coq qui picore des grains. Il y a là tout un symbolisme de la fécondité bien antérieur à la prédication du christianisme en Picardie et même à l'occupation romaine...**
(Dessin du Musée des A.T.P. - Enquête de J. de Wailly et R. Lersy.)

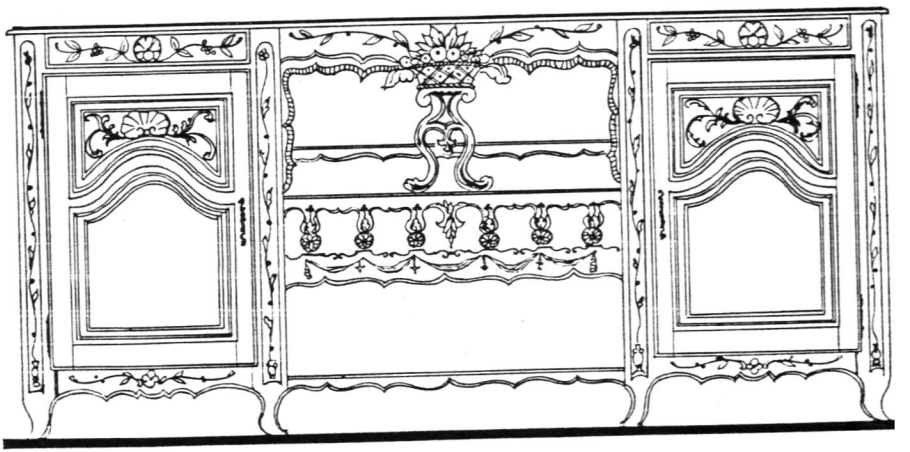

Dessin 6. — **Séage proche de la frontière normande. Il est richement orné et les pommes de Normandie ont remplacé dans une corbeille les grains des plaines du Ponthieu.**
(Dessin du Musée des A.T.P. - Enquête de J. de Wailly et R. Lersy.)

en corniche ou en fronton semblable à celui d'une armoire. Mais, plus richement décoré, c'est visiblement un meuble d'apparat destiné à être vu par l'étranger.

LA TRAITE.

Le buffet subit ici une notable transformation. Il s'allonge non plus verticalement mais horizontalement d'une manière considérable. C'est la « traite », dite encore « drèche » vers l'Artois, assez communément « commode » et assez rarement « banc de ménage », le meuble type de la Picardie lorsque sa longueur dépasse 2 m (Dessin 4).

Ce buffet étiré s'ouvre par deux, trois, quatre et même cinq portes. La disposition des tiroirs en accentue l'originalité. Souvent, en effet, ceux-ci sont superposés dans l'axe ou à droite et à gauche de la ou des deux portes centrales. Dans ce cas, on en compte de trois à cinq, sauf disposition spéciale.

Dernière caractéristique enfin de la traite : les panneaux fixes, assez larges, couvrent les pièces de charpente verticales et séparent les vantaux et les tiroirs. Ils sont souvent le prétexte à une décoration naïve assez poussée.

Voilà l'essentiel. Mais que de variantes !

LE SEAGE.

La « traite », qu'on croyait dérivée du buffet, se transforme à son tour en un meuble nouveau : le « séage », nom aux multiples variantes : « séiage », « seillage »... (Dessins 5 et 6).

Le séage est un meuble fort gracieux, une sorte de petite traite dont les portes, les panneaux ou les tiroirs centraux auraient été enlevés. Les niches ainsi formées sont garnies de tablettes irrégulières plus ou moins larges, découpées en plan et profilées. La plus importante de ces tablettes, à mi-hauteur en général, est bordée d'une petite balustrade pleine, découpée, parfois ornée de fuseaux tournés. Il arrive que deux tablettes soient ainsi bordées. Un motif à silhouette de lyre, surmonté de la rouelle ou de réminiscences de cet ancien symbole, réunit la galerie inférieure à la traverse du haut (1).

Le séage est un meuble plus léger que la traite. Son usage a dû varier. On dit que son nom vient de la seille à lait qu'il était destiné à abriter, mais les tablettes de la niche paraissent plutôt faites pour supporter de la vaisselle de métal ou de faïence et la poterie nécessaire à la vie de la famille.

Traites et séages présentent une grande diversité dans les proportions et les dimensions. Ils étaient, en effet, conçus pour un emplacement prévu dans la maison ; c'était en quelque sorte des meubles immuables.

Le séage clôt la série des beaux meubles picards dont les bois, les ferrures, les moulures, la décoration, les proportions même accusent un air très marqué de parenté.

L'ETIMIER.

Pourtant l'étimier et l'égouttoir ont encore beaucoup de caractère.

(1) Voir ce Ch. V. § 2b) Bois et ornements.

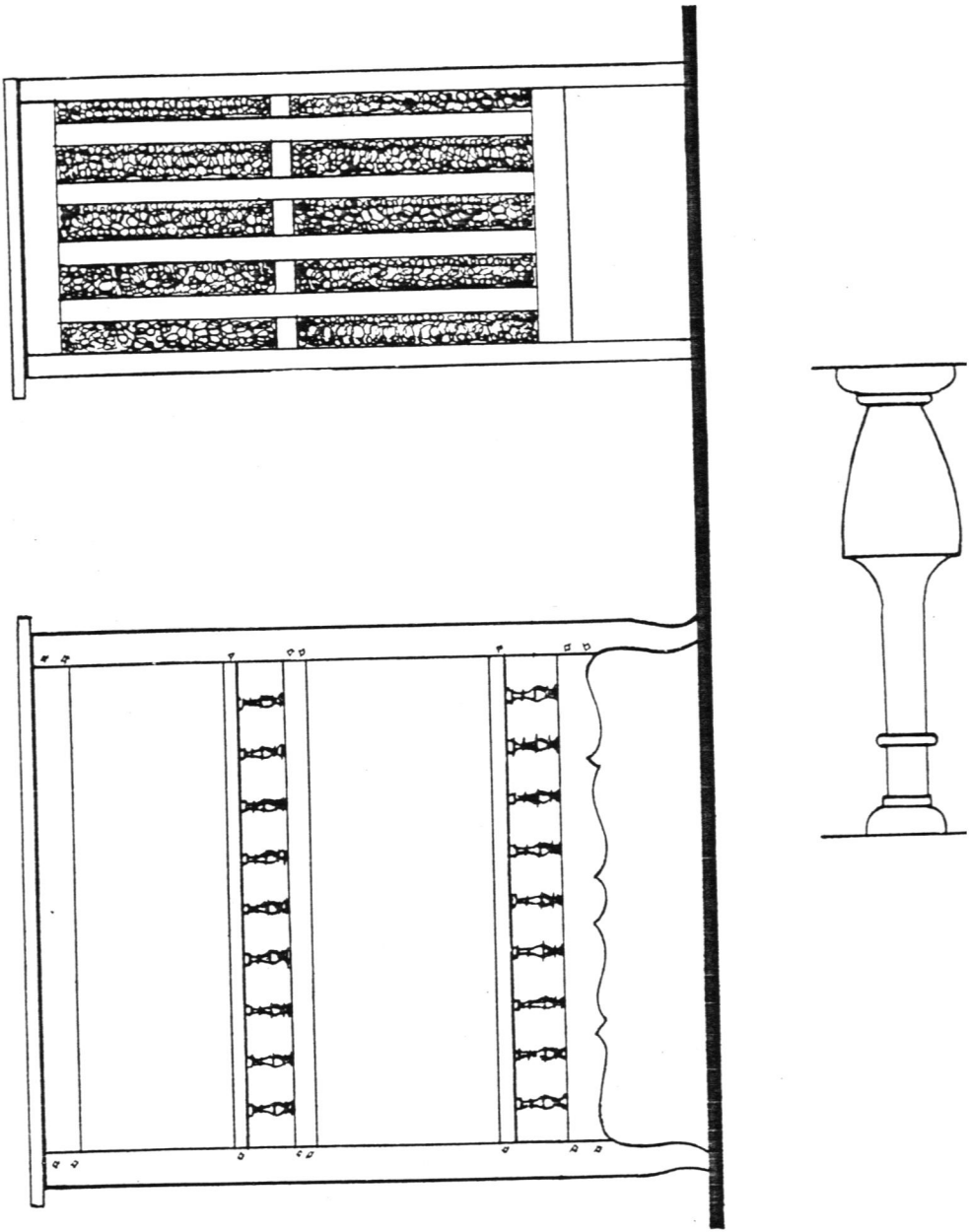

Dessin 7. — **Etimier. Petits balustres tournés.**

(Dessin du Musée des A.T.P. - Enquête de J. de Wailly et R. Lersy.)

Ces deux meubles se ressemblent à tel point qu'il est parfois difficile de les distinguer l'un de l'autre.

L'étimier est plus orné. Ce serait cette fois un séage auquel on aurait enlevé tout ce qui rappelle la traite, et qui ne conserverait plus que les tablettes appuyées sur des poteaux d'angle (Dessin 7).

Les bois et les décors des montants et de la frise procèdent de la traite avec toutefois plus de simplicité. Comme son nom l'indique, l'étimier servait à présenter les étains.

Mais ici apparaît un fait nouveau. Nous avons vu à Amiens plusieurs étimiers dont les montants et la galerie, c'est-à-dire le meuble entier sauf les panneaux du fond et les tablettes, étaient composés de bois tournés. La balustrade ou galerie résultait d'un jeu de fuseaux non toujours verticaux, mais croisés, rayonnants, du plus amusant effet. Cet assemblage rappelait un peu certains meubles bretons, mais l'ensemble du décor était sensiblement moins compact.

L'EGOUTTOIR.

L'égouttoir, d'usage courant, est un meuble extrêmement simple, une sorte de caisse à claire-voie montée sur des pieds, toute en chêne naturel non ciré le plus fréquemment.

LA POTIERE - ETAGERE.

On pourrait rapprocher de ces meubles la potière, sorte d'étagère de deux à quatre tablettes étroites et munies d'un rebord, parfois d'une galerie, et destinée à exposer la vaisselle. Le montant de face est en général de bois tourné. Un empiètement a parfois été prévu pour poser la potière sur le sol, mais le plus souvent elle est destinée à être accrochée au mur.

Robert de Guyencourt nomme ce meuble « l'aisselle », terme d'une sonorité comparable à celle de « l'archelle » flamande.

« Comm' ein'potière, ch' l'aisselle
D'où qu'oz ahoque l'vaisselle
A s'étal', lo, cont'e ch'mur.
O-z y voit miler l'faïence,
Tout ch'qu'i feut por foir'bombainche,
Plots d'tierchin ou d'étain pur.
...ch' l'aisselle ch' est eine étagère... »

LA PANETIERE.

La panetière est encore un meuble d'usage courant. Elle a, en Picardie, la forme d'un buffet haut et étroit avec un seul vantail. Souvent une galerie, plus élevée que dans le séage, borde une tablette inférieure, encastrée entre les pieds. Cette niche aérée était destinée à recevoir le pain...

Les panetières sont façonnées des mêmes bois durs utilisés pour la fabrication des meubles précédents. Elles sont uniquement ornées de moulures très simples. La niche inférieure, fermée de balustres découpés, parfois tournés, attire seule l'attention.

LA HUCHE, PETRIN OU MAIE.

Meuble essentiel, la fermière y pétrissait la pâte pour la fournée et y serrait le pain de la semaine lorsqu'il était cuit. Mais :

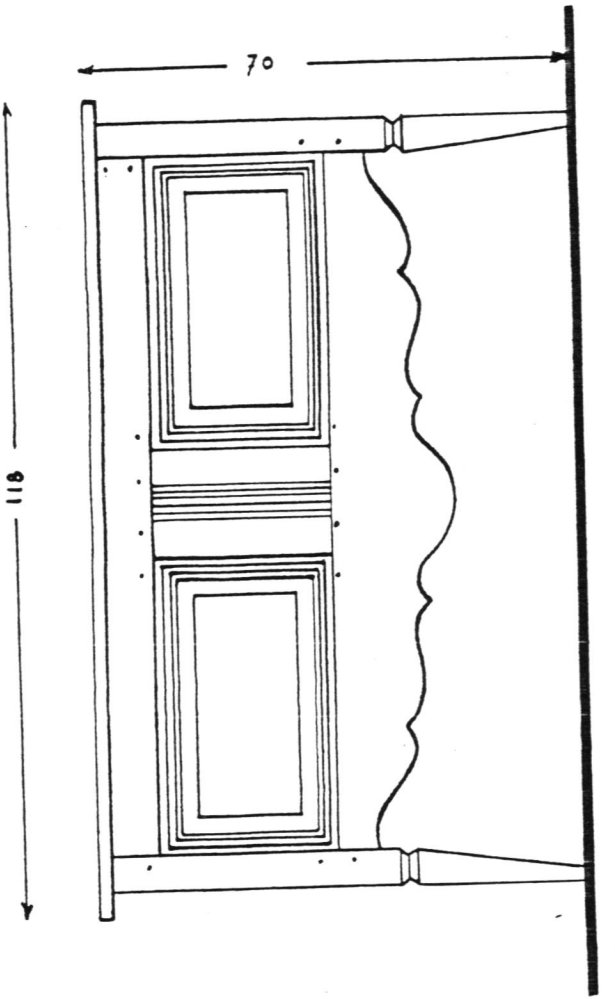

Dessin 8. — **Huche.** (Dessin du Musée des A.T.P. - Enquête de J. de Wailly et R. Lersy)

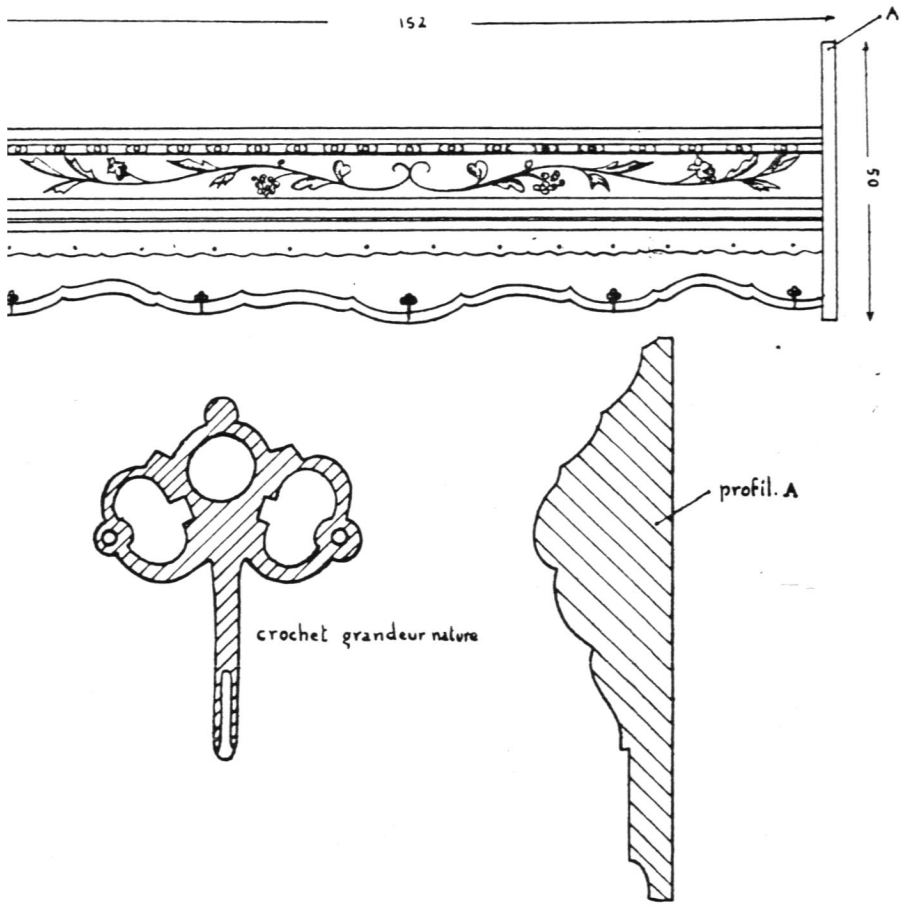

Dessin 9. — **Barre à pots ou potière. Crochets de cuivre.**

(Dessin du Musée des A.T.P. - Enquête de J. de Wailly et R. Lersy.)

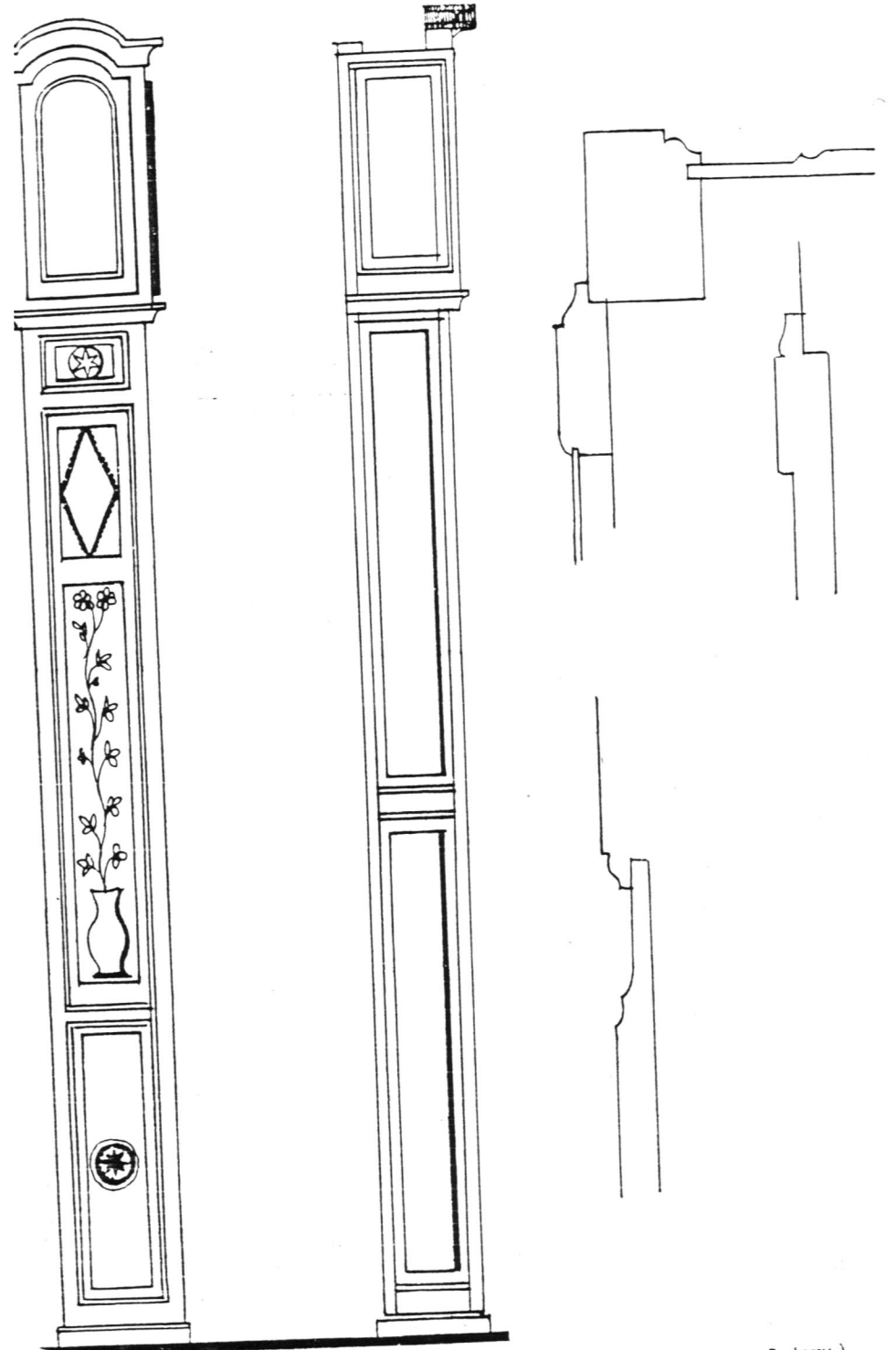

(Dessin du Musée des A.T.P. - Enquête de J. de Wailly et R. Lersy.)

« Qu'alle a cangé, no'huche
Dusqu'au jour d'aujourd'hui !
D'abord, ch'étoit ein' muche
D'où qu'nos tayons, par nuit,
I'rangeoient leu' monnoie,
Leu' nipp', sans foire d'train.
D'puis alle o servi d'moie,
Mais, à ch't'heure, da' ch'pétrin
Ch'est lô que l'ménagère
Garde s'vianne ou ses us.
Pou' ch'pan, ch'o n'li sert guère
Vu qu'à ch'four o'n'cuit pus. »

Tels furent, selon le poète, les avatars de la huche.

Faite de planches de bois dur, en forme de coffre évasé monté sur pieds (Dessin 8), elle est souvent fort simple, sans moulures, et d'un intérêt artistique à peu près nul. On ne la voyait ni dans la salle, ni dans la chambre, mais au fournil. Par contre, lorsque la maie devenait un meuble d'apparat, c'était l'un des meubles les plus riches qu'il soit possible de rencontrer. Nous en avons vu qui arboraient des armoiries.

LA POTIERE OU BARRE A POTS.

La potière ou barre à pots imite en quelque sorte la frise et la corniche d'un entablement d'architecture.

En Picardie, elle dérive de deux conceptions un peu différentes. Ce sont parfois deux planches fixées l'une sur l'autre à angle droit. En ce cas, les moulures, les dents, les oves de la corniche en sont la décoration mince et étriquée. Quand la potière est taillée d'une seule pièce, le larmier ou le quart de rond est particulièrement développé et reçoit une décoration florale ou géométrique propre au style picard (Dessin 9).

La frise est presque toujours nue, sans la moindre décoration, mais le bas est souvent découpé en une suite de demi-cercles arrêtés par des droites horizontales. Au milieu de chacun des lambrequins, est fixé un crochet de cuivre découpé et façonné. A ces crochets pendent des pots ; le dessus de la corniche forme tablette portant plats et assiettes de faïence, « de thierchin ou d'étain pur » ; cet ensemble, scellé au mur, au-dessus d'une traite ou d'un séage, est plein de saveur.

Est-il besoin d'ajouter que c'est à un meuble de « montre » ?

L'HORLOGE.

Le dernier meuble d'apparat de la maison picarde est l'horloge (Dessin 10).

Haute, étroite, avec ses lignes droites, et jamais de forme galbée, la gaine repose sur un socle de même nature, mais un peu plus large ; la tête est aussi large souvent que le socle et parfois davantage. Une corniche à fronton arrondi la couronne fréquemment.

Cependant, en bien des cas, l'espace compris entre le bas de la corniche et le haut de la fenêtre où apparaît le cadran, reçoit la décoration sculptée d'un mince bouquet, d'un petit panier, d'une délicate guirlande de fleurs, ou bien d'un nœud de ruban. Le panneau ouvrant est enfin abondamment décoré entre ses moulures, mais toujours dans

le même style ; ces motifs sont répartis au-dessus et au-dessous de l'œil de verre derrière lequel passe et repasse le balancier.

LE LIT.

Il n'existe pas en Picardie de lit rustique traditionnel.

De style Louis-Philippe, il affecte une forme relâchée et sans relief qui témoigne d'une époque de décadence.

Le sommier, au siècle dernier, est inconnu. Un châssis tendu de sangles entrecroisées en tient lieu et porte deux paillasses, la première bourrée de longue paille de seigle et, la seconde, de paillettes d'avoine. Il faut être un personnage pour coucher sur un matelas de laine. Le grand traversin est rempli de « paillettes », obtenues lors du vannage des grains. La literie est enveloppée dans des couvertures fleuries et piquées, appelées « loudiers » dont le bariolage contraste avec la rousseur des draps et qui disparaissent en partie sous le dôme d'un édredon.

Pour ne point tomber, le paysan du Vimeu plaçait contre sa couche une tige de bois en forme d'Y renversé qui prenait appui par ses deux branches sur les planches du lit. C'était « la fourchette ». Entre les quatre pieds du lit, la paysanne jetait ses pièces de monnaie dans un petit panier, « l'mandelette ».

LES SIEGES.

Le banc, planche épaisse montée sur quatre bâtons chevillés, n'a pas plus de caractère que les escabeaux, mais les fauteuils et les chaises ne sont pas dépourvus d'intérêt.

Le fauteuil, ou « cadot », joue un rôle considérable dans la vie paysanne (Dessin 11).

Cette fois, nous sommes en présence d'un meuble dont les diverses parties : barreaux, fuseaux du dossier, entretoises, pieds de façade, sont constamment de bois tourné, bois de fruitier, de châtaignier ou de saule.

Le cadot est réservé aux « tayons », aux grands-parents, au chef de famille. Sa place immuable est au coin du feu. Il est engagé sous la hotte, tourné de nos jours face au fourneau de fonte qui, presque partout, a remplacé la crémaillère.

Disposées au long du mur ou autour de la table, les chaises ou « cayelles » sont au nombre de quatre à six alors que le cadot est presque toujours seul.

« Cadots » et « cayelles » sont couverts de paille dite tressée, aux brins souvent teintés de couleurs vives : rouge, jaune, vert, violet. Anciennement, ces brins de paille était formés de fétus ouverts, enroulés en spirales autour d'un mince faisceau de joncs récoltés aux marais. Nous n'avons jamais vu un cadot recouvert d'un coussin qui présentât quelque intérêt.

Les « dossières » ne manquent pas de charme ; on les voit fréquemment enrichies d'un étroit panneau central, sculpté à jour ; cet ensemble harmonieux fait songer à l'époque de la Restauration.

LES TABLES.

La table à manger des fermes, longue, massive, est le plus souvent

faite en chêne ou en merisier. Qu'elle soit rectangulaire, et lourde, ou bien ovale avec des pieds tournés, elle ne présente guère un caractère provincial marqué.

Au contraire, bien typique est la table ronde à trois ou quatre pieds avec un plateau pouvant être rabattu (Dessin 12).

Deux pieds sont réunis par des barreaux du milieu desquels part une pièce de bois, montée sur tourillons, qui sert de charnière au troisième pied, rattaché à la pièce de bois tournante, par de nouveaux barreaux.

Ces tables, faites de bois divers parmi lesquels prévalaient l'orme et le noyer, meublaient jadis tous les intérieurs picards.

Nous ne pouvons nous étendre sur la description des commodes, secrétaires, meubles de chevet qui montrent des façons de bourgeoisie, quoique bien campargnarde et dignes d'être remarqués, tels ces motifs d'encoignures, ces coffres à sel, ces porte-serviettes à rouleau ornés d'une galerie à fuseau...

LE CHARIOT.

« Ch'quériot », seule prononciation explicite, était constitué par un cercle de fer fixé horizontalement sur un axe vertical de bois, pivotant, en haut, dans un « cavalier » enfoncé dans une poutre, en bas, dans une bague scellée dans le sol. Les marmots y étaient déposés pour « s'apprendre » à marcher, en tournant, soutenus par « éch'rond » sous les bras.

b) Bois et ornements.

On raconte qu'à la naissance d'une fille à la ferme, le père plantait en son pré un arbre de qualité. Lors du mariage de l'enfant, l'arbre était transformé en armoire, traite ou séage pour la « corbeille » de la jeune fille. Il nous semble qu'il y a confusion : il est certain qu'en plusieurs endroits, un arbre était planté à la naissance de chaque enfant, mais il demeurait lié à sa vie et ne devait pas être abattu à vingt ans.

Quoi qu'il en soit, les bois les plus couramment employés pour les meubles d'apparat de la maison et de la chambre sont d'abord les bois de merisier et cerisier, puis le chêne et l'orme. Les bois, chevillés, sont teintés de rouge, de brun ou laissés dans leur teinte naturelle. Plus récemment, l'usage s'est répandu de les vernir, de les cirer surtout ou même simplement de les frotter au chiffon.

Si l'on excepte, comme nous l'avons fait ici, les meubles dits « de sacristie », qui ne sont guère populaires, et quelques coffres ornés de panneaux et de bossages de style Henri IV ou Louis XIII, on ne rencontre que le style Louis XV, avec quelques réminiscences des époques Louis XIV et de la Régence. Des moulures, nous aurons à peu près tout dit après avoir fait remarquer que simples en général et de peu de largeur, taillées d'un profil de demi-rond et de gorge en doucine accompagné souvent d'un contre-filet, elles se ressemblent toutes, de la Régence à Charles X. La courte volute qui les termine parfois et un nouveau départ qui prend droit sur celle-ci se retrouvent dans toutes nos provinces. Parfois des raies, remplies ou non de chandelles, des cannelures sur les montants, un motif de frise, rappellent le style Louis XVI ; des losanges annoncent les styles postérieurs à la Révolution. Nous avons pu observer une « traite » de style Consulat et une autre de style Empire pur.

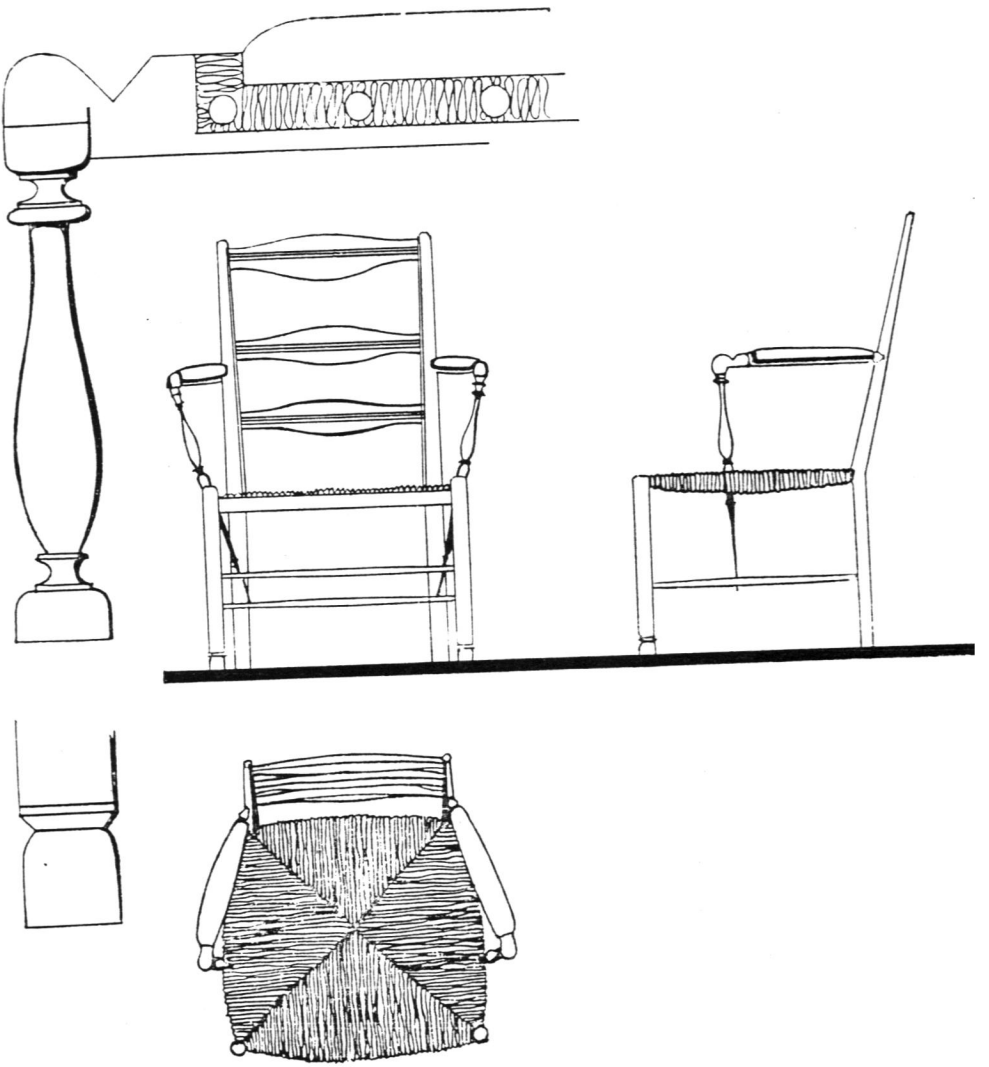

Dessin 11. — **Deux fauteuils dits « cadots ». Les sièges sont de paille. Anciennement, des brins de joncs cueillis dans les marais étaient enveloppés de torsades de pailles ouvertes, naturelles et teintées de vert ou rouge. Remarquer la disposition des fuseaux qui tiennent les accoudoirs. L'accoudoir du fauteuil est habillé de cuir rougeâtre, maintenu par une tresse cloutée de cuivre.**

(Dessin du Musée des A.T.P. - Enquête de J. de Wailly et R. Lersy.)

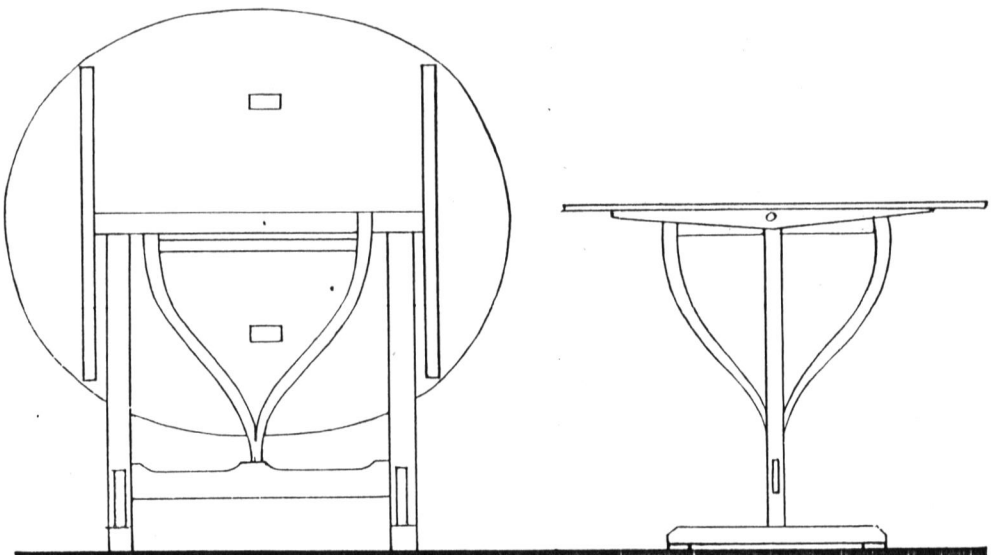

Dessin 12. — **Petite table ronde.** (Dessin du Musée des A.T.P. - Enquête de J. de Wailly et R. Lersy)

Nous ne mentionnerons que pour mémoire les meubles de la décadence, qui régnèrent de la fin du XIXe siècle jusqu'en 1914. Ils empruntent encore, grosso modo, les formes traditionnelles et sont faits de chêne ou de merisier. Mais ils sont alourdis, sans moulures ni décors, empâtés, montés à la colle et peu équilibrés.

Voilà pour les ornements empruntés aux styles nationaux.

Mais il en est d'autres proprement paysans, qui permettent de localiser la fabrication d'un meuble dans telle ou telle province, et même dans telle ou telle région de cette province.

Comme en la plupart des meubles régionaux, les encadrements fixes de certains panneaux des meubles picards sont ornés de guirlandes, de bouquets de fleurs et de feuillages stylisés, d'un tracé simple, incontestablement inspirés des plantes des champs : pâquerettes, boutons d'or, églantines, ronces. Fréquemment fleurs et feuillages jaillissent de vases de formes diverses mais sans aucun rapport avec la céramique régionale. Ils évoquent plutôt de vagues réminiscences antiques, des motifs d'orfèvrerie peut-être observés à l'église ou au château. De petits paniers ornent les traverses de quelques meubles et la boîte des horloges. Vases et paniers sont de peu de relief et fort stylisés eux aussi (Dessins 9 et 10).

Il est un ornement charmant, extrêmement simple, constitué par une tige ondée où s'accrochent à intervalles réguliers, portés sur des pédoncules toujours d'égale longueur, une feuille, une fleur ou quelques graines. Cette ligne souple et sinueuse court sur la frise des potières, sur les traverses hautes et basses des séages, des buffets et des traites, sur les montants des armoires et des autres meubles. Ce motif nous semble socialement remarquable, car nous l'avons retrouvé partout, même, couronné d'un bouton de bleuet, sur les montants d'un tabernacle et sur les bras d'un modeste calvaire au village de Citernes (Dessins 9 et 10).

Un autre sujet, probablement symbolique, est sculpté au montant central de la plupart des séages. C'est un motif bien connu depuis la plus haute antiquité. Cette lyre supportant une roue ne rappelle-t-elle pas les cornes de la fécondité, cornes d'abondance, cornes du Bœuf Apis, d'Amon, de Mithra, surmontées de la rouelle, roue de feu ou disque solaire ? (Dessins 5 et 6). Evidemment, cette représentation a perdu son caractère symbolique au profit d'un rôle purement décoratif. Cornes et rouelles sont découpées à jour en nombreuses variantes. La rouelle n'est même pas toujours figurée et les cornes seules sont contournées en gracieuses volutes. On les retrouve sur le panneau principal de quelques traites. Sur les séages dont la fabrication a subi une influence normande, le panier de pommes a remplacé la rouelle.

Les animaux ne sont pas oubliés dans la décoration des meubles. Ici, ce sont deux passereaux dont l'un tient dans son bec une graine (Dessin 4) ; là, sur un boîtier d'horloge, un moineau, perché sur une tige de blé qui plie sous son poids léger, picore un autre épi qui demeure dressé. Plus d'un médaillon de dossier de siège s'inspire des fables de La Fontaine ou des vieux contes naturistes où puisa le fabuliste.

Quant aux ferrures de fer ou d'acier, plus rarement de cuivre jaune, elles sont toujours modestes, constatation étonnante dans une province comme la Picardie où la serrurerie a été fort en honneur, particulièrement dans le Vimeu où les meubles anciens sont encore abondants. Les fiches sont courtes mais les anneaux moulurés dont elles sont ornées accusent un relief assez marqué. Les entrées de serrures, étroites, parfois très

ajourées, sont terminées par une tête de coq au bec et à la crête mieux découpés qu'en d'autres provinces, croyons-nous. Le clou de fixation forme l'œil.

Les tiroirs sont démunis de poignées. On les manœuvre rarement avec des tirants de bois, mais le plus souvent par des boutons de cuivre vissés au milieu ; ils ont dû être achetés à la grosse et fixés après coup. Fréquemment, les cuivres sont guillochés de style Empire ou Restauration.

Plus amusants sont les crochets de potières, à peu près tous fabriqués toutefois sur le même modèle.

3. — *LES VETEMENTS.*

C'est dans les armoires et les buffets des chambres, voire dans les placards de riches maisons, que sont empilées, après des lessives espacées et lorsqu'elles n'ont pas été mises en service, les pièces de lingerie, ou que sont pendus les vêtements. Jusqu'en 1914, pour garantir les costumes de cérémonie en laine contre l'appétit des mites, la patronne les bourrait de boules de naphtaline qui embaumaient les assemblées villageoises.

a) Linge.

Le linge ne tint jamais une place très importante dans la composition des trousseaux paysans. Avant le XVIIIe siècle, un simple coffre suffisait à le contenir.

Les « lincheux », durs et épais draps de chanvre, les « chinoirs » et les « écourcheux », tabliers finement repassés que la patronne revêtait pour « mitonner » les repas de fête, remplissaient l'armoire ou le buffet de nos grand-mères qui contenait encore, surtout dans le Santerre et le Vermandois, des mouchoirs de betteravières (Photos 24, a et b) toujours usités. Les femmes qui vont aux champs s'en couvrent la tête, nouant les pointes sous le menton ; les guirlandes, les festons de feuillages et de fruits divers, imprimés en gris ou violet sur l'étoffe blanche, confèrent beaucoup de charme à ces grands carrés de toile de coton.

Il y a cent ans, tout ce linge était lavé en famille. Dégraissé d'abord dans l'eau claire, il était entassé pour le « coulage » dans un baquet monumental sous des sacs remplis de cendre qui tenaient lieu de savon trop rare et trop cher. Puis il « ressuait » sur des branches d'arbres au jardin ou sur les haies, et sa blancheur était immaculée.

b) Costumes.

C'est aux documents archéologiques que nous demanderons comment s'habillaient jadis les Picards. La cathédrale d'Amiens et sa riche statuaire des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles est, à ce titre, une source inépuisable de renseignements.

Au grand portail occidental, les hommes et les femmes du XIIIe siècle portent la cotte, à manches longues et étroites, serrée à la taille, qui traîne sur le sol pour les dames. Le manteau est attaché sur l'épaule par un « affiquet » ; il est parfois muni d'un capuchon et percé d'un trou par où passent la tête et le cou. Les jeunes élégants de cette époque jetaient sur leurs épaules un manteau couvrant le dos et retenu sur le





Ph. 24 a et b. — **Le mouchoir est pour la femme une coiffure de travail.**
a) **Le binage des betteraves** ; b) **Le lavage des moutons à Long.**
(Photos J. W. et Beliard)



Ph. 25. — **Mise au tombeau de l'église d'Allery.**
(Photo Bienaimé)

devant par un cordon assez lâche ; on les voit, sur plusieurs motifs des quatre-feuilles, glisser le pouce sous ce cordon, affectant ainsi une attitude semblable à celle de leurs successeurs de 1900 qui passaient le pouce sous le gilet en se tapotant la poitrine avec les autres doigts. Les moins fortunés n'ont pour tout vêtement que des braies et des chausses. Les femmes ont la tête couverte d'un voile dont le bas, parfois, entoure le cou ou, si elles sont nobles, d'un chapeau bas et rond en forme de mortier.

Les waidiers (1), portraicturés un siècle plus tard, sont revêtus d'un surcot qui ressemble à une soutane tombant jusqu'aux pieds.

Déjà l'homme porte le chaperon, mais la coiffure des hommes et des femmes, c'est la « calipette », petit bonnet très simple que plus tard les femmes seules garderont. Au temps des waidiers, la France entière porte la « calipette » dont le nom picard s'apparente à la « caule » de Franche-Comté, la « calette » du Grésivaudan, la « cale » de Champagne.

En 1492, des ouvriers, venus de Belgique, introduisent à Amiens la hautelisserie. L'étoffe de laine que travaillaient les saietiers de la ville va se compliquer de fils de lin, de chanvre, de soie, d'argent et d'or (2). Un luxe invraisemblable se répand sur le costume masculin et féminin : justaucorps à jupes courtes, houppelandes traînantes, manches longues et étroites à crevés, vêtements de drap d'or ornés de fourrures, chaperons fourrés constrastant avec les chapeaux à bords relevés ou les chaperons à bourrelets du commun, robes de dessous en drap d'or...

Les riches costumes des personnages figurant au pourtour du chœur de la cathédrale d'Amiens nous donnent une idée de la somptuosité du vêtement au début du XVIe siècle. Les belles dames de la ville s'habillaient comme cette Hérodiade et cette Salomé dans le palais d'Hérode. L'échevinage dut prendre des mesures contre ces ornements superflus. Tous les enrichissements vestimentaires furent réglementés, les infractions punies d'une amende dont la moitié était donnée aux pauvres, l'autre... aux dénonciateurs.

Une « Mise au Tombeau » en pierre blanche du XVe siècle, dans l'église d'Allery, reflète au contraire la simplicité du costume villageois. Dans ces personnages frustes, raides, naïfs, l'imagier local a reproduit l'allure de ses semblables tout proches (Ph. 25). Les hommes, debout à la tête et aux pieds du Sauveur, sont des paysans vêtus d'un sarrau ; la tête de l'un d'eux est recouverte d'une espèce de turban semblable en tout point à un bourrelet d'enfant. Par contre, saint Jean a endossé un costume de seigneur et la Vierge pourrait bien avoir emprunté celui de la châtelaine. Elle s'est enveloppée de la mante ou « ahotoir », couvrant la tête et les épaules, qui ne disparut qu'au XIXe siècle, après avoir été dans le Vimeu l'attribut obligé de toutes les femmes en deuil (3)

Les gens du peuple porteront longtemps la veste ou « casaque », d'origine militaire sans doute, ou le « casaquin » féminin, raidi de baleines. La culotte apparaît sous Louis XIV. Les femmes confectionnent des jupes en serge de Picardie ou « cotrons », des jupons ou « boyettes ».

A la veille de la Révolution, un Anglais, voyageant en notre pays, admire, sans le décrire hélas ! le vêtement des femmes de Roye d'une

(1) Voir Ch. VI. § 4c) Le Teinturier.
(2) Voir Ch. XV. § 2a) Chants et Chansons (Chanson de la Navette).
(3) Voir Ch. VII. § 11, L'Enterrement.



Ph. 26. — **Mme Pierre-François Levoir (ép. de M. P. Levoir, ph. 27), née le 18 mai 1771 à Noyelles-en-Chaussée, décédée le 29 octobre 1853 à Fransu. « Peint par Paul Leroy, 1846 ». (Appartient à Mme Pierre Maillet).**

Un « châle-tapis » (châle des Indes) est jeté sur les épaules. Le bonnet est en organdi à petits pois ; les ailes sont unies, raides et sans bordure.

(Photo J. de Wailly)

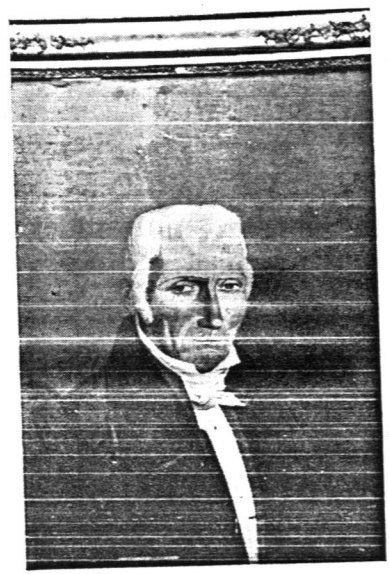

Ph. 27. — **Dominique Levoir, laboureur, né à la ferme de Saint-Mauguille à Drugy, le 15 octobre 1769, décédé à Saint-Riquier le 14 juillet 1851. « Peint par Leroy, 1846 ».**
(Appartient à Mme Pierre Maillet)

(Photo J. de Wailly)

« simplicité charmante » et il ajoute, enthousiaste : « La France est un pays merveilleux. »

Après 1815, Saint-Valery, Abbeville, Amiens, Montreuil reçoivent la visite d'une phalange de graveurs anglais. Leurs gravures, fort amusantes au reste, sont-elles toujours d'une exactitude rigoureuse ? Les hommes sont vêtus de façons diverses avec un certain laisser-aller ; l'un d'eux porte une « rouillère » et un bonnet de coton. Un corsage noir, bordé à la partie inférieure par un volant de même étoffe, serre les femmes à la taille et recouvre le haut de la jupe, ample et un peu courte. Un tablier relevé derrière protège la robe. Un fichu de toile en pointe, tissu de carreaux ou imprimé de fleurs, enveloppe les épaules. Un grand bonnet de toile blanche aux bavolets tombant largement dans le cou et couronné d'une importante brioche abrite bien les yeux. En tenant compte d'une certaine exagération dans l'ampleur des formes, c'est bien là le costume de Madame Levoir (Ph. 26). Ses épaules sont couvertes du « châle-tapis » des jours de fêtes, fabriqué en laine et décoré de mille dessins. Son bonnet, qui rappelle le classique « bonnet de Cauchoise », est blanc, comme celui de toutes les femmes de la province, ce qui leur a valu le surnom de « blancs bonnets » si fréquent dans les dictons et les pièces en patois.

Dans le Vimeu, à Quesnoy-le-Montant, on conserve le souvenir du châle en mohair noir et triangulaire et de « l'robe à reue » (la robe à roue) des jours de fête, robe à cerceaux qu'une pièce d'étoffe placée contre la ceinture rendait bouffante.

A vrai dire, il est impossilbe d'affirmer qu'il existait en Picardie un costume bien défini. Lorsqu'un paysan songeait à s'endimancher, il observait, aux jours de fêtes et de foires, la mode de son époque que lui offrait la ville voisine (Ph 27). Testaments, inventaires, contrats de mariage nous affirment que ces vêtements étaient transmis par héritage ou contrat jusqu'à complet anéantissement. Ils servaient à plusieurs générations et cette transmission prenait parfois le caractère d'un rite : le père de famille remettait son manteau à son fils aîné lors du mariage de celui-ci, comme pour l'investir de la charge d'assurer l'avenir de la race.

R. de Guyencourt a relevé trois vers d'une chanson antérieure à la Révolution, où l'on voit que non seulement le Picard appelle un chat un chat, mais encore que cet usage de porter les vêtements d'anciens parents était répandu à Chaulnes :

> « C'est diminche foête à Chaune où qu'o s'épagnott'ro
> J'airai, por foire l'piaffe, ein fond-à-cul d'blainc drop
> Pis l'casaque d'tir'tain qu'all'vient de m'n'onque Colos. »

A l'occasion d'une fête offerte en 1825 à la Duchesse de Berry, les hortillons amiénois prétendirent reconstituer leur ancien costume. C'est un habillement d'époque Louis XVI sans caractère particulier : habit bleu à la française, ample culotte de serge brune et chapeau rond de feutre. On serait tenté de croire que ces hortillons, si attachés à leurs coutumes (1), ont gardé quelque chose de leur ancien costume. Il n'en est rien, car les gilets bleus, les vestes rouges, les guêtres et hauts-de-chausse noirs qu'on leur attribue également et qui leur auraient donné une ressemblance avec des paludiers bretons, courent toutes chances d'être

(1) Voir Ch. VI. § 1c) Le Maraîcher.



Ph. 28. — **Costume de cérémonie de pêcheuses valéricaines**

Bonnet tuyauté, non en auréole comme celui des Boulonnaises, mais dont le tuyautage s'avance en auvent sur le visage. Il est moins haut que celui de Boulogne (10 cm au lieu de 14 cm) et le fond du bonnet diffère également.

Boucles d'oreilles : (détail important du costume, car c'est d'après leur forme que les initiés reconnaissent le lieu d'origine de la matelote). Elles sont longues, en métal doré très léger appelé pomponne. Pour Saint-Valery, elles affectent la forme d'une pampille. A Boulogne, ce sont des grappes.

Sur le **corsage** de soie noire, fichu de soie multicolore, brochée, ornée de fleurs. A l'origine, c'était un cadeau du fiancé à la fiancée ; les châles étaient rapportés ordinairement de Chine. (Au Portel, les châles sont blancs, en cachemire des Indes.)

Jupes rouges pour les jeunes ; soie noire ou rayée blanc pour les autres. Elles sont rondes et à mi-jambes, larges à gros plis partant de la taille. (A Boulogne, jupes très longues et traînantes derrière.)

Tablier en moire noire.

Souliers de ville noirs, bas noirs.

Au cou une grande chaîne appelée le Jaseron ,terminée par un petit barillet en breloque, miniature du barillet à harengs salés des « pâquerosses ».

(Photo H. Groguet, Saint-Valery)



Ph. 29. — **Costume de travail de verrotière, de Saint-Valery-sur-Somme.**

Jupon rayé noir et blanc avec poches. Au-dessus, une jupe bleu-marine qu'on roule sur les reins pour le travail (le gare-cul). Corsage noir et fichu de laine. Sur la tête, la **calipette**, en toile **blanche à pois noirs** (à Cayeux, la calipette est en toile **noire** à pois **blancs**).

Outils de travail : une bêche à long manche et un seau. Aux pieds, des mules **appelées patins.**

(Photo H. Groguet, Saint-Valery)

légendaires. Un passé récent nous montrait encore l'hortillonne de Camon avec son tablier bleu, lié dans le dos sur une jupe froncée, coiffée en été d'une capeline de toile fixée sous le menton par deux cordons, et en hiver d'un foulard à rayures ou d'un mouchoir à carreaux, chaussée de bottines ou de galoches montantes. C'est tout et les jeunes maraîchères d'aujourd'hui ont rejeté cet héritage de leurs aïeules.

Pourtant, si, à l'intérieur du pays, on trouve des habitudes locales, conditionnées, à l'occasion, par les besoins du métier (Ph. 36), sur les côtes, par contre il reste encore quelques témoignages de l'existence d'une mode ancienne et traditionnelle.

Le fait est assez important pour que nous soulignions par de longues légendes les deux photos jointes, l'une montrant cinq matelotes de Saint-Valery en costume de fête, l'autre une verrotière du même port en vêtement de travail (Ph. 28 et 29). Quant au costume de nos marins, il semble être celui de toutes les côtes françaises de la Manche et du Pas-de-Calais : blouse et pantalon en toile à voile brune, casquette plate à visière cirée et gros sabots de bois.

Mais ces costumes sont localisés à deux ou trois points littoraux...

Nous pouvons nous consoler avec une foule de vieux noms locaux : les « lévites » de fermier ou de magister ; les « rouillères », longues blouses que maquignons et marchands de vaches portèrent les derniers et que Demangeon observe chez les marchands de poissons de Saint-Sauflieu, « rouillères bleuses avec un inter-deux, brodé su' chaque épeule », adoptées sous le premier Empire et qui ont disparu après 1870 en même temps que la haute casquette à larges bords et le bel anneau d'or passé dans le lobe de l'oreille pour éclaircir la vue... ; les « caracos », blouses féminines à tous usages ; et parmi les coiffures : les « calipettes » signalées plus haut ; les « capelines » qui se prolongeaient devant le visage pour abriter du soleil et dont la paysanne maintenait la raideur en insérant dans l'étoffe des bouts de carton ou des baguettes de bois ; les « canarons » aux sombres couleurs ; les « marmottes » ou mouchoirs à carreaux enroulés en turbans que la mode avait remises en honneur en 1942 ; les « joublines » de Quesnoy-le-Montant, formées de quatre bandes de toile rectangulaires renforcées de carton, complétées par deux pièces de toile en arc de cercle et une troisième bande destinée à recouvrir la nuque.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les solides sabots étaient remplacés les dimanches et jours de fête par des « souliers à boucles ». Mais en notre pays humide, les chemins mal entretenus étaient fort boueux en hiver. Pour aller à la messe, en visite chez les voisins, à la veillée, on adaptait sous les chaussures, voire les sabots, des patins, cercles de fer de plusieurs centimètres de haut retenus par une courroie passant sous le coup de pied. Le talon reposait sur un ressort. Les paysans aisés disposaient de patins en cuivre. Dans certains villages, on utilisait même des échasses.

4. — *ALIMENTATION.*

Ce n'est pas toujours la cheminée de la maison que la fermière retient pour cuisiner mais aussi celle du fournil. Dans ces pièces « értournées » (en désordre) aux matins des fêtes familiales, les hommes sont mal reçus par la patronne, ses filles et ses bonnes cramoisies, décoiffées et suantes.

Sans que le « harnois de gueule » soit aussi confortable ici qu'en Périgord ou en Bourgogne, toutes les « maqueries » ne sont pas à dédaigner.

a) Potages.

Selon que vous demeurez près de la mer ou non, vous savourez la soupe aux crabes qui est délicieuse ou la « soupe à porions » aux tronçons de poireaux nageant dans une assiette de lait.

Dans la région des étangs, on aime à goûter la soupe aux grenouilles et il n'est pas de ferme où l'on ne connaisse la « soupe à poturon » (potiron) ou la « soupe à la tripe » préparée avec des abats de porc. Dans la « soupe des hortillons » entrent du chou, des poireaux, des petits pois, des dés de pommes de terre, de la laitue et des « fines herbes ».

L'écrivain Charles Monselet, dans son célèbre « Amanach gourmand », a chanté le potage Crécy où :

« Légumes taillés en pièces
Disent seuls en ce temps-ci
Les grands combats de Crécy. »

Ces légumes sont exclusivement des carottes...

Dans la région d'Oisemont, on inaugurait souvent les repas avec une soupe au cidre baptisée « queudé ».

En dépit de sa consistance, nous considérons comme potage le légendaire « libouli », bouillie de farine et de lait appelée « grumelets » en Thiérache. Mais rien n'a encore pu détrôner l'universelle soupe au lard.

b) Œufs.

Il n'existe pas de recette spéciale pour l'omelette « à peummes é'terre », à « ognons ».

c) Légumes et condiments.

Au pays des « hortillonnages » d'Amiens et des « hardines » de Péronne (1), il est inutile de vanter l'excellence des légumes avec leurs espèces régionales : carottes de Saint-Valery, haricots du Soissonnais, pois du Vermandois, de grande réputation dès le XIIIe siècle. Du Vimeu à la Thiérache, tout cela c'est de « la légume » !

La « deussade », encore appelée « chappon » ou « frotte à l'ail », est un quignon de pain frotté d'ail et graissé de saindoux. Rien de tel pour « foère boène halaigne et foère moérir chés vers » ! Les « perce-pierre » de la pointe de Saint-Quentin-en-Tourmont, du hâble d'Ault et de la baie d'Authie, confits au vinaigre, sont condiments des plus fins ; en général, les paysans assaisonnent leur « bouilli » de sel et d'oignons.

La pomme de terre, connue dès le XVIe siècle, était méprisée des grands et des riches qui la considéraient comme dangereuse et tout juste bonne pour l'alimentation du personnel. En 1766, un maître de poste de

(1) Voir Ch. VI, § 1c) Le Maraîcher.

Villers-Bretonneux, nommé Dottin, ayant eu l'occasion de manger un plat de pommes de terre à titre de curiosité, résolut d'en planter chez lui en utilisant le fumier abondant de ses chevaux. Il envoya un rapport enthousiaste à l'intendant. D'autres agriculteurs l'imitèrent. Puis vint Parmentier, Picard de Montdidier...

Parmentier songea à remplacer, pendant les disettes, les céréales par la pomme de terre. Il organisa une intense propagande pour l'utilisation du précieux tubercule dont il avait apprécié les qualités, alors qu'il était prisonnier de guerre pendant la guerre de Sept Ans. Sur ses instances, Louis XVI convia ses courtisans à un repas où la « parmentière » fut jugée délicieuse. Le roi en accrocha une fleur à sa boutonnière, la reine à son chapeau. « Monsieur Parmentier, déclara Louis XVI, les hommes tels que vous ne se récompensent pas avec de l'argent ; il y a une monnaie plus digne de leur cœur : donnez-moi la main et embrassez la reine. »

Les fèves des maigres repas d'autrefois ont perdu leur crédit devant le succès des haricots.

Attention ! Qui pourra dire pourquoi le haricotier du Soissonnais cultive des haricots, alors que le « haricotier » d'Allery cultive des pommes de terre qu'il appelle « haricotes » ?

Les Picards sont de gros mangeurs de salade. Ils aménagent des cressonnières dans les plants de leurs vallées et multiplient les soles de laitue dans les « hortillonnages ». Ceux de Thiérache raffolent de pissenlits mélangés à une purée de pommes de terre cuites et à la graisse bouillante du lard. Plus complexe est la « rapaillée » de Colongay-en-Thiérache faite d'herbes diverses.

d) Boucherie et charcuterie.

Le gigot n'est picard que s'il est prélevé sur ces moutons de « pré salé », moutons renommés, élevés sur les terres reconquises sur la mer. Au XVIIIe siècle, l'Intendant avait fait dessécher les marais du Marquenterre pour élever des brebis de grande réputation déjà puisque c'est de Châteauneuf, en baie d'Authie, que Marie-Antoinette reçut douze brebis jugées par le roi les plus belles de France. Elles seront, en 1789, le dernier amusement de la reine dans son parc de Trianon où elle aimait jouer à la fermière.

Le veau est « une viande de riche », mais on en mangeait pourtant, à Quesnoy-le-Montant, le jour de l'Ascension pour que les mouches ne viennent pas dans la maison !

Dans la région de Beauvais, on sert la « côte de veau bellovaque » !

La journée où l'on saigne le porc est une journée mémorable.

Au petit jour, le tueur de cochons, le « porcheu », arrive dans la cour armé d'un long coutelas, de tranchoirs, de couperets. La victime, liée solidement par une patte de derrière, est culbutée sur la paille. Sans paraître entendre ses cris déchirants, tel un sacrificateur antique, l'homme place un genou sur l'épaule de la bête et enfonce son coutelas jusqu'au cœur. Un flot de sang jaillit qu'on recueille précieusement pour la confection du boudin. La scène est si familière que les Picards l'ont transcrite dans la pierre dans un quatre-feuilles du portail de la cathédrale d'Amiens pour ouvrir le cycle des mois sous le signe du Capricorne.

Au cours de la journée, tout le personnel de la ferme épluche des oignons, car, pour être apprécié, le boudin doit renfermer peu de sang, quelques morceaux de lard et beaucoup d'oignons. Pendant ce temps, le « porcheu » confectionne saucisses et andouillettes.

Le soir, au dépeçage, il dépose les morceaux de la bête dans le saloir de bois ou de grès entre des couches de sel gris, sans omettre de répéter, une fois de plus, la vieille antienne :

« Félix porc tua, sel n'y mit, vers s'y mirent, porc gâta »

ce qui ressemble fort, à l'audition, c'est le cas de le dire, à du latin de cuisine !

Puis, c'est le repas qui se prolonge dans la nuit et porte le nom général de « tripée », bien qu'on le désigne encore sous les noms de « boudinée » (Combles), « boudinerie » (Bourdon), « bardalée » (Domqueur), « tripaille » (Méricourt-l'Abbé). On y mange les abats de la bête et quelques morceaux de choix diversement accommodés. On y invite parents et amis.

« Ah ! qué dîner, qué dîner qu'j'ai foit à l'boudinée ! » chantait le poète Crinon, de Vraignes en Vermandois.

En Thiérache, le « repas de cochon » après l'abattage du porc réunissait les parents, les amis et l'instituteur quand les enfants étaient d'âge scolaire. Le menu immuable comportait la soupe au porc, le boudin, la saucisse, le rôti et s'achevait avec la salade et le dessert.

La tripée se fait au mardi gras, à la Noël (Hornoy), à Pâques (Francières), en automne (Mons-en-Chaussée), le jour de la fête locale (Forest-Montiers), en novembre (Conty), à la Saint-Eloi (Poeuilly), le jour des premières communions (Villers-Bretonneux). Quand on abat le porc pendant la lune croissante, dit-on à Prouville, la viande diminue moins de volume en cuisant.

La tripée tend à disparaître dans la mesure où les cultivateurs vendent leurs cochons au charcutier et s'adressent à lui lorsqu'ils désirent se procurer de la viande de porc. Les andouillettes sont toujours une spécialité des quartiers populaires amiénois. Le mot est trompeur. Ce ne sont pas des andouilles mais des boulettes de porc hâché, pétri, avec de la mie de pain, un œuf, des oignons, de l'ail, le tout mêlé à de la farine et cuit avec des haricots. C'est un plat qui tient à l'estomac.

La « caghuse » est un morceau de cuisse de porc braisé aux oignons.

Pour accompagner un rôti, des côtelettes de porc ou des saucisses fraîches, la ménagère picarde préparera une « soubise » avec des oignons, du beurre, de la farine, du vinaigre, du jus de rôti ou de la graisse de porc, et qui se présentera après cuisson comme une crème épaisse fort appétissante.

La « ficelle picarde » est une création gastronomique récente. C'est une crêpe salée, gratinée, dans laquelle on a roulé une tranche de jambon d'York avec de la sauce aux champignons et du « râpé ».

Quant au sauté de lapin dit « à la picarde » et au lapin aux pruneaux, très en faveur dans certaines familles, ils ne constituent pas des plats exclusivement régionaux. En haute comme en moyenne Picardie, la « fricassée de lapin » est servie avec des pommes de terre.

Le pot-au-feu au bœuf bouilli est partout très populaire ; dans la région des étangs de la vallée de Somme, on sert encore un curieux pot-au-feu... aux grenouilles !

Le « ragoût bâtard » du Vimeu est un ragoût sans viande mais assorti de « cartons » de lard.

e) *Fonds de cuisine.*

D'après une récente enquête, les matières grasses employées usuellement dans la confection des mets populaires sont le beurre et le saindoux, avec une prédominance très nette du beurre dans le Ponthieu et surtout le Vimeu (Hornoy, Hallencourt). La graisse de bœuf l'emporte dans le Vermandois, et le lard dans le sud du Santerre (Pierrepont). Jusqu'au début de ce siècle, l'huile de noix dominait à Estrées-Déniécourt (Santerre) et en Thiérache, l'huile d'œillette à Forest-Montiers (Ponthieu).

Actuellement, la margarine remplace, peu à peu, le lard et le beurre.

f) *Fruits de mer et gibier.*

La côte picarde de la Manche et les marais de la Somme, grands comme des lacs, assurent à la province une prépondérance incontestable en matière de poissons et de gibiers d'eau. La chasse et la pêche n'ont, nulle part, de plus fanatiques adeptes (1).

Dans la faune qui hante ces eaux familières à nos marins et à nos huttiers, tous les goûts trouvent satisfaction. La bécassine est à la « blérie » ou macreuse, ce que la sole est aux « hénons » ou « coques ». A certaines époques de l'année, les rues des villages côtiers sont jalonnées par de volumineux tas de coquilles que remplaceront en juillet les pulpes rouges des groseilles écrasées pour les confitures. Pendant que les « sauterelliers » (barques de pêche), (Ph. 39), déversent à pleins paniers les crevettes grises, ou « sauterelles », sur les marchés, les amateurs d'échassiers et de canards recherchent moins le « col vert » et les « sarceilles » que les « hoignes » et les « rouges » dont la chair est succulente.

Disons en passant que les Montreuillois assaisonnent les moules « à la poulette ».

Soles, turbots, « pléiés », maquereaux, harengs sont les plus nombreux parmi les poissons de mer.

Des ménagères empilent les maquereaux en cruches à conserves, et les saumons étaient si nombreux au XVIIIe siècle que des contrats d'embauche obligeaient les fermiers à n'en pas servir à leurs ouvriers plus de deux fois par semaine. Sous l'ancien régime, les deux tiers des harengs pêchés à Saint-Valery, Ault ou Boulogne, étaient consommés dans le pays. « Chatchun sin pain, chatchun s'n'héring » semblait être l'expression du minimum vital ! Le hareng était consommé frais, salé ou « saurissé », c'est-à-dire séché à la fumée. Contrairement à l'opinion de Larousse qui prétend que le saurissage est une invention hollandaise du XVe siècle, on peut citer des textes du XIIIe et du XIVe siècles concernant le saurissage à Amiens. Le populaire est resté fidèle au « soéré », c'est-à-dire au hareng saur.

(1) Voir Ch. VIII, § 4, La Chasse.

Que pêchait-on dans la Somme, dans ses affluents, dans ses canaux naturels et même dans les fossés du rempart ?

Une belle variété de poissons, si l'on en croit Pagès, l'annaliste amiénois de la fin du XVIIe siècle ! Des carpes, des anguilles « qui servent de compagnes aux carpes dans les estuvées que l'on fait de ces deux poissons cuits et assaisonnés ensemble », et que le peuple accommode aussi en pâtés, en pétrissant la pâte du poisson au beurre avec des œufs et... du sucre, des tanches qui se mangent en pâté, en potage, en ragoût, des barbeaux, des brochets, des brêmes, des perches, des lamproies, des « meusniers », nom local des chabots ou caborgnes, du « poisson blanc à petites écailles », des « gouvions » (goujons), des épinoches, des truites qui sont « les reines des poissons de table ».

En 1589, on pêcha même un esturgeon long de 8 pieds et large d'un pied et demi.

La Somme productrice de caviar tout comme la Volga ! Comme les bons chanoines, propriétaires des eaux, ont dû se régaler surtout si, comme le disent les historiens locaux, cette prise ne fut pas unique !

Le gouverneur de Montreuil avait le privilège de consommer l'esturgeon, poisson royal, qui portait, disait-on, une fleur de lys sur le palais.

L'anguille des étangs est traitée en matelote, en pâté.

Avant 1940, les anguilles de la Haute-Somme étaient envoyées en Hollande pour être fumées. Depuis la guerre, les poissonniers se livrent à cette opération avec une habileté égale. Les anguilles fumées sont la spécialité de Péronne.

Le pâté d'anguilles a toujours ses fervents admirateurs.

Quant aux carpes, elles jouissaient d'une flatteuse notoriété. Au XVIIe siècle, les marchands de Paris criaient : « Carpes de la Somme », pour faire valoir leurs marchandises. Et Messieurs les Echevins amiénois dégustaient un pâté de carpes en leur hôtel de ville, le premier dimanche de carême.

On trouve à Beauvais une recette de truite au poivre bouilli.

Et quelle curieuse recette que celle de la tanche au kirsch qu'ont peut-être inventée les pêcheurs de Vaux-Eclusier !

g) Pâtés.

Amiens s'enorgueillit de son pâté de canards, Abbeville et Montreuil de leur pâté de bécassine. Ce sont pâtés en croûte. Le pâté de canard est depuis longtemps célèbre. En 1610, un cuisinier amiénois perfectionne le pâté de sauvagine et, en 1643, s'il faut en croire la tradition, le premier pâté de canard apparaît à Amiens sur la table de Condé, peu de jours avant la bataille de Rocroi ! Une rue était dite du Four à Pâté. La Municipalité offrait ce régal aux visiteurs officiels, aux princes et aux seigneurs de passage.

h) Farine, pain, galettes, tartes et gâteaux.

Il faut y insister.

Toutes nos ménagères utilisent la farine, « l'fraigne » du froment cultivé depuis longtemps et avec profusion sur les plateaux fertiles. Presque en tous plats — viandes panées, poissons et légumes frits — tombe de la farine... Nous appartenons à une civilisation du Blé...

Aussi commencerons-nous par le Pain, aliment de base.

Le vendredi était, généralement, jour de peine pour la ménagère. Courbée en deux, manches retroussées, elle brassait farine, eau, sel et pétrissait la pâte dans la huche ou dans le « rondelet », petite cuve en bois de 40 à 50 cm de diamètre et de 15 à 20 cm de haut. Elle allumait dans le four des fagots d'épine et, dans le Vimeu, du jonc marin ou « romarin », qui donnaient au pain un arôme excellent; elle surveillait le feu tout en préparant ses « mandelettes » et ses « bannetons », moules en paille de seigle tressée, les premiers longs, pour les pains de huit livres, les seconds, ronds. Elle les remplissait de pâte, et les tourtes, les terrines et les moules, des succulences que nous allons citer.

Lorsque le four était chaud, sa voûte était toute blanche. Alors, au bon moment, elle enfournait. Plus serré, moins blanc, mais plus riche que l'actuel pain sophistiqué, le délicieux « pain de ménage » se conservait huit jours. Les pains de deux, quatre ou huit livres étaient ronds, plus rarement en couronne (les « tourgnolles » de Thiérache) ou en forme de croissant.

Puis, sans ordre, voici des dérivés gourmands de la farine.

La populaire et simple « badrée » est une bouillie de farine salée ou sucrée à laquelle on donne le nom de « papin » si elle est épaisse. Le « pain perdu » dont usaient les Amiénois au Moyen Age se débitait en tranches frites dans la poêle avec des œufs battus. Il en reste une survivance dans le « pain ferré » du Vimeu, pain frit dans la graisse après avoir été trempé dans un mélange d'œufs battus et de lait.

La « bisette » ou galette bise, de Crécy-en-Ponthieu, était offerte aux jeunes gens par les mères de filles à marier. Elle ressemblait au « bistalot » qui est une galette sèche du Santerre.

La « flamique », mise au four au moment où s'enflamme le bois, est une pâte cuite avec du beurre, du sel et fréquemment de petits morceaux de lard. Le « bigalan », à Mons-Boubert, en était une variété beaucoup plus épaisse, un peu feuilletée. L'addition de poireaux donne « l'flamique à porions » dont on se régale dans le Santerre et le Vermandois.

La « flamique à oignons » du Ponthieu, bien chargée en parties égales de rondelles de pommes de terre, de lard et d'oignons coupés, arrosée de badrée sous un toit de pâte, vaut en délice « l'flamique à porions », mais présente un caractère régional moindre puisque on la retrouve en d'autres provinces, particulièrement dans l'est de la France.

Alphonse Karr — qui n'est pas Picard — a beau dire de la « flamique » aux poireaux que « ce serait très mauvais si l'on pouvait en manger », il est plus juste de constater que, chargées d'oignons ou de poireaux, ces « flamiques » présentent une incontestable supériorité sur les « tartes » à potirons et à pommes de terre qui sévissent partout.

A Abbeville, pendant le Carême, on trempait les « louées », flamique épaisse qu'on ouvrait pour introduire du beurre.

Et voici la moins appétissante des galettes ; celle qu'on servait à Velennes le jour de la fête locale. Faite de pâte à pain et de beurre, elle séchait très vite. Les habitants du village en gardent le souvenir dans le blason populaire qui leur a été décerné : « Chés maingeux d'alise d'Velennes ».

TARTES.

Plus raffinées sont les tartes sucrées.

La plus commune est « l'tarte à l'badrée », enrichie de lait, de sucre, d'œufs et d'un éclat de vanille. Dans les villages où l'on respecte les anciennes traditions, on y pique des pruneaux noirs, ou mieux, des « cravinchons », petites prunes acides qu'une gelée doit toucher pour les adoucir et les attendrir.

Les tartes aux pommes et aux prunes ne donnent lieu à aucune remarque spéciale ; toutefois, ces dernières, ou « pronées », devaient hanter l'esprit des galopins en voyage à qui leur mère serinait pour les faire tenir tranquilles : « Acoute bien ch'train qui dit : tarte à prones, tarte à prones, tarte à prones... »

Lorsque les dites tartes sont recouvertes, on les dit « empleumées ».

Voulez-vous un « talibus » ? Il suffira de rabattre la pâte sur une pomme ou un oignon en laissant un petit trou au milieu. Si vous préférez un « vitelou », il vous faudra cuire la pâte roulée avec la farine dans du lait bouillant. Au jour choisi par le paysan pour cuire le pain, le gamin n'oublie jamais de réclamer un « boulot » en Picardie centrale, une « rabotte » en Thiérache. C'est une poire ou une pomme cuite dans une enveloppe de pâte restant en fin de fournée. En Thiérache, la « grand-mère » était un petit pain que l'aïeule faisait en ajoutant un peu de saindoux à la pâte pareille au pain.

Si vous aimez la graine d'œillette, il faut aller goûter « chés coeuchons d'œillette » de Nesle. Ces chaussons qu'il faut manger très chauds, sont d'une pâte feuilletée bien beurrée, garnie d'une farce où entrent des graines de pavots cueillies avant la maturité, quand elles sont encore blanches.

Nous aurions mauvaise grâce à vanter trop ces friandises, si Montaigne et Rabelais ne l'avaient fait avant nous. Tous deux citent le cabaret amiénois du pastichier Guillot, l'une « des quatorze roustisseries antiques et aromatisantes » d'Amiens. Aux dires de l'auteur de Pantagruel, on s'y délectait de « darioles, plus précieuses à son goût que les porphyres et les marbres de Florence ». Ces darioles étaient des tartes couvertes d'un quadrillage de cordons de pâte, telles qu'on en fabrique encore dans la plupart des villages.

Les tartes de Doullens ont dû connaître aussi une large célébrité puisqu'il en est parlé dans le fabliau du « Dit de l'Apostoille » du XIIe siècle.

GATEAUX DIVERS.

En novembre, la récolte des pommes donne l'occasion de cuire des beignets au cidre. En voulez-vous la recette ? Arrosez la farine de cidre doux pur jus ; puis traitez-la comme si vous prépariez d'ordinaires beignets aux pommes. Sous la graisse brûlante, le sucre abondant du jus des fruits se caramélise et renforce le parfum des quartiers de pommes.

Le « patrouillard » est un grand beignet du Santerre.

« Chés tablettes » constituaient autrefois pour les enfants une récompense enviée. C'était une sorte de caramel de mélasse et de beurre étalé sur... de vieilles cartes à jouer pincées aux quatre coins ! Des « ortilous », nous ne connaissons plus guère aujourd'hui que le nom.

S'il nous était permis de dire qu'il existe une aristocratie des gâteaux, nous y placerions volontiers les fameux macarons d'Amiens à la tendre pâte d'amandes. Les « besants » d'Abbeville présentent le même aspect, mais ils sont plus larges qu'un fond d'assiette avec un parfum accusé d'anis. Ce sont des gâteaux « pour ch'pove mon-ne » que nous croyons issus des biscuits de marins au temps où Abbeville était port de mer. Ils sont si durs qu'il faut s'armer d'un marteau pour les casser.

Les crêpes, dites « andimolles » en Amiénois et « kerpettes » en Ponthieu et Vimeu, triomphent à la Chandeleur et au Mardi-Gras. Quant aux « Cœurs de Sainte Catherine », ils sont préparés le 25 novembre. Dans un moule en forme de cœur, la ménagère coule une pâte sucrée et beurrée, parfumée de fleur d'oranger, de cannelle et de fruits confits ou séchés.

Aucun Picard, enfin, ne peut se passer du célèbre gâteau battu, « ch'waitieu battu » dont la consistance claire et mousseuse est due à un alliage de farine, d'œufs (en grandes quantités !), de beurre et de sucre coulé en un cône tronqué à larges côtes rondes.

« Point ein' foit' sains waitieu battu !
Mais n'en feut à gueul' n'en vux-tu ;
N'en feut d'quoi remplir s'gargatte
Dech' waitieu lo... »

(Robert de Guyencourt)

Aux jours de liesse, dans les villes comme dans les campagnes, il embaume tous les intérieurs. Pour apprécier sa qualité et sa fraîcheur, les amateurs en font craquer les tranches à leur oreille, comme des cigares. Une confiture de groseilles, cueillies au jardin et cuites à la maison, l'accompagne ordinairement.

Comme il est d'usage d'offrir un gâteau entier à ses amis à l'occasion des baptêmes, des premières communions et des mariages et comme les amateurs sont décidés à en manger « à gueul' n'en vux-tu », on chauffe le four pour des fournées entières. Il y faut parfois cent œufs !...

Terminons par certaines friandises présentant un caractère symbolique bien marqué.

Tels sont les « cugnots » (1) qu'on offrait au temps de Noël, ou encore ces curieuses pâtisseries dénommées « vingt-cinq pains pour un

(1) Voir Ch. IX, § 1a) Noël.

liard » qu'on vendait à Amiens le jour de la Saint-Firmin, et qui étaient marquées de vingt-cinq petits ronds en mémoire de la double récolte faite pendant l'année de l'Invention du glorieux corps du martyr (1). L'abondance de blé avait permis de donner vingt-cinq pains pour la plus petite pièce de monnaie.

i) Fromages.

Les Picards n'en réclament pas traditionnellement sur leur table encore que leur province en fabrique depuis fort longtemps. Lorsque le comte de Charolais entra à Abbeville au nom de Louis XI, l'échevinage lui offrit un fromage du Marquenterre. Cette variété a disparu.

Le « Rollot » a ses titres de noblesse. Louis XIV, traversant la région de Montdidier, trouva ce fromage si délicieux qu'il nomma fromager royal celui qui le fabriquait alors.

Avant 1914, toute la production de lait d'une trentaine de villages autour de Rollot et de Conchy-les-Pots était consacrée aux fromages. Dans cette région, on ignorait le beurre, et c'était une des rares contrées picardes où la cuisine était préparée à la graisse. La situation changea entre les deux guerres. En 1939, les cultivateurs se livrèrent à leur ancienne industrie uniquement pour leur usage personnel. Les moules de fer battu manquant, on dut s'adresser aux derniers boisseliers des forêts de Villers-Cotterets et de Thiérache.

Les moules ronds mesurent 7 centimètres de diamètre et 7 centimètres de hauteur pour le « Rollot ». Pour le « Maroilles », les moules sont rectangulaires et mesurent 10 centimètres sur 12.

Maroilles ! C'est bien le nom le plus connu des fromages du nord de la France. Produit de l'élevage des belles vaches rousses qui paissent autour d'Englefontaine, Hecq, Preux-au-Bois, Fontaine-au-Bois, Robersart. Il suffit de trois jours pour assurer la coagulation, le brassage, l'égouttage, le remplissage des moules, mais l'affinage exige trois mois. Un Maroilles grand format résulte de la transformation de six litres de lait.

Au sud de la province, Meux, Songeons, La Chapelle-aux-Pots fabriquent encore des fromages appréciés.

j) Boissons.

Après tant de « maqueries », il nous faut boire, « larguer un ris », comme disent les matelots de la baie de Somme en desserrant leur ceinture après un dîner de solide consistance.

Au Moyen Age, les taverniers picards vendaient de la bière, du cidre, du « chitolet » fabriqué avec des grains de blé et de l'hypocras, sorte de vin aromatisé. Très peu de maisons bourgeoises avaient du vin dans leur cave. On allait en boire chez le marchand. Au XVIIe siècle, on vit même les Carmes de Montreuil ouvrir un débit dans un bâtiment qui subsiste encore aujourd'hui.

L'importance donnée aux travaux de la vigne dans les sculptures de la cathédrale d'Amiens et aux façades des monuments publics comme à

(1) Voir Ch. XI, § 1b) Thèmes hagiographiques.

l'Hôtel de ville de Saint-Quentin, les innombrables noms de lieux-dits qu'on relève dans tous les terroirs de villages, attestent l'importance de cette culture en Picardie. Laon est à la limite septentrionale des terres à vigne de Champagne et son voisinage a longtemps pressé un vin acceptable (1). Le cru favori des évêques d'Amiens était récolté sur les hauteurs de Rivery. Vers 1800, l'heure de la reprise du travail au faubourg de Thuison à Abbeville était appelée « l'heure des vignerons » en souvenir des chartreux qui vivaient du produit de leurs vignes. Une cloche de la Chapelle était dite « cloche des vignerons ».

Le développement des voies de communications et l'expansion, depuis la Normandie, de la culture du pommier ont tué la vigne picarde. Ne le regrettons pas trop. « Le vin de Marestmontiers sent la savate et celui de Guerbigny fait danser les chèvres », dit un ancien auteur. Quant à celui de Gratibus, le concours de trois personnes était, dit-on, nécessaire pour l'avaler: celle qui buvait, celle qui entonnait le breuvage et enfin celle qui tenait le buveur pour l'empêcher de tomber.

Au XVIIIe siècle, le Père Daire a plaisamment chansonné le vin de Cagny encore recherché de son temps par les Amiénois:

« Environ, vers la fin d'octobre,
Tous nos gens, en catimini,
L'ivrogne ainsi que le plus sobre
Vont goûter le vin de Cagny.
.....

Ses qualités sont précieuses:
Il mouille, il lave, il rafraîchit
Et, plus froid que sang de macreuse,
Le plus gros ventre, il aplatit... »

De nos jours, l'usage du vin exporté d'autres provinces fait à son tour reculer le cidre même dans le Vimeu qui pourtant jouxte la Normandie.

La bière, boisson favorite en Thiérache, gagne elle aussi du terrain au détriment du cidre, ce cidre « qu'o buvoit à six sous l'pot » dans les cabarets du siècle dernier, et qui fut la boisson habituelle dans toute la basse-Picardie.

Mais, avant de le boire, ce cidre, il faut le « faire ».

La culture du pommier est relativement récente puisqu'elle ne semble pas exister avant le XVIe siècle en Picardie. Les façons de planter, de récolter les pommes et de les utiliser ont été, pendant quatre siècles, le résultat d'observations paysannes et d'adaptation aux sols, variables suivant les régions.

En Thiérache, un cidrier, acquéreur d'une pièce de terre, y plantait, sans attendre, un pommier pour prouver son droit (Rozoy).

Les pommes du Vimeu sont « abattues » en octobre, avec une longue gaule, soigneusement et longuement ramassées par des femmes sous les pommiers alignés dans les pâtures au sol frais. Elles sont transportées dans les mannes et les sacs où elles ont été rassemblées, et mises en tas.

(1) Voir Ch. IV. § 3b) Les logis et leurs dépendances : Folies et Vendangeoirs.

Leur quantité qu'il est utile de connaître pour organiser la fabrication, est estimée en mannes.

Lorsqu'elles ont mûri, huit ou quinze jours plus tard, elles sont reprises avec une pelle creuse en bois et jetées dans l'entonnoir à quatre pans du « grugeoér » appelé antérieurement « pile »; le travail des « noix » de fer, ou pignons, entre lesquelles les pommes sont écrasées, est régularisé par un volant en fonte, d'un mètre de diamètre qui, après l'époque de la « pile » a été substitué à une croix en bois dont l'extrémité des branches égales portait des masses de bois lourd; mais le nom même de « pile » fait supposer que, plus tôt encore, les pommes étaient pilées.

Les pommons subissent, ensuite, un début de fermentation dans des cuves en bois et, souvent, soit parce que la récolte a été insuffisante, soit pour abaisser le degré d'alcool, ils baignent dans quelques seaux d'eau. D'anciens spécialistes notoires prétendent que l'eau de mare est la meilleure pour « faire le cidre »... Sans doute, la fermentation épurait-elle cette mixture de toutes les lessives, de tous les lavages de chemins, de tous les purins des animaux du village...

Les pommons sont aujourd'hui « serrés » dans des presses hydrauliques conduites de ferme en ferme, mais on utilise encore le pressoir familial à cage de bois ronde.

Avant ces modernisations, dans chaque ferme, un bâtiment assez vaste abritait une auge circulaire en orme, de cinq mètres de diamètre environ, légèrement surélevée sur un solin de maçonnerie.

Le moment de la fabrication approchant, le fermier mouillait copieusement le pressoir qui avait séché durant les onze mois d'inutilisation afin que le bois gonflât et il bouchait les joints entre les segments et les fissures avec une pâte pétrie d'argile et de bouse de vache, puis il étendait une couche de « feurre » (paille) de seigle qui, en le drainant, permettait au « cidre doux » de s'écouler vers les bondes.

Au centre du pressoir, sur un mât vertical mobile, était enté un bras horizontal qui servait d'axe à une lourde meule de bois debout dans l'auge. Un cheval attelé par un « tracier » à l'autre extrémité du bras, tournait en rond, en entraînant la meule qui écrasait les pommes.

Le jus frais était aussitôt entonné dans un baril. Mais, un bon baril doit avoir cette particularité de comporter une douve en châtaignier car, dit-on, le châtaignier développe un champignon qui donne « un goût d'anis » au cidre.

Nous ne révèlerons pas d'autres secrets de sa fabrication; elle varie selon la patience du propriétaire, sa richesse, son savoir-faire, l'abondance et la qualité de sa récolte ; elle donne des crus aussi variés que ceux des vins de Bordeaux: pur jus, cidre coupé, « recueillin », « cidre à l'coulette », « premier », « deuxième » ou « troisième », cidre en bouteille, cidre au baril. Le cidre de Huppy est célèbre dans tout le Vimeu.

En Thiérache, le nom des instruments et des opérations change. Il y fut, toutefois, utilisé, sans doute entre le pressoir en auge et le pressoir à cage cylindrique, un « persoi » (pressoir) imité des pressoirs à raisins. Il était formé d'une grande table carrée, la « maie », bordée par une rigole qui conduisait le jus vers une goulotte, et d'une grosse et longue vis centrale; après établissement de la « motte », couches successives de pommons et de paille, chargées d'une pyramide de

« hablots », lourdes pièces de bois soigneusement équarries, on coiffait cette vis avec le « plateau » ou « écrou » qui, manœuvré par l'intermédiaire de la « tanqueuse » (longue perche), serrait la motte.

La saison du jus nouveau s'égaie de bruyantes agapes, réchauffées en novembre pas le « flippe », en usage aux veillées d'autrefois. Pour le préparer, on chauffe très fort puis on « brûle » un mélange composé en égales quantités de cidre doux et d'eau-de-vie auquel on a ajouté du sucre (dans l'Amiénois) ou du miel (dans le Vimeu).

Comment ne pas évoquer avec tendresse et reconnaissance ce café dont use et abuse tout Picard bien né ?

Dans les quartiers populaires d'Amiens, la cafetière, « l'lambique », chauffe en permanence sur le poêle flamand. C'est du « cafiou », du « nana », mais qui réconforte au lever, au milieu de la matinée, après le repas de midi et du soir, parfois même avant de se mettre au lit, quand on reçoit une visite, quand on va entreprendre une tâche difficile ou quand on éprouve le besoin de se reposer un peu, quand on a la migraine ou qu'on se sent « patraque », quand on veut chasser la grippe, quand on vient d'avoir une émotion...

Que dire de « l'bistouille » ?

Le bouilleur de cru local a installé son alambic de cuivre rouge sur la place du « pays », événement marquant, et tout un chacun lui a livré ses fonds de baril.

L'alcool de pommes distillé par l'homme de l'art est aussi souvent consommé en nature qu'en bistouille, c'est-à-dire mélangé au café.

Le mélange de café médiocre, car il chantonne à longueur de journée à « ch'tchuin d'éch poêle », et d'eau-de-vie, fil-en-quatre ou fil-en-six, tue l'alcool autant que le café.

Au besoin, on augmentera la quantité d'alcool pour obtenir un « gloria » et, en Thiérache, on fera couler l'eau-de-vie bouillante sur le marc ; ce sera « l'café féroce » pour palais héroïques.

« Ch'rhum à bretelles », qui tire son nom d'un paillon dessiné sur les bouteilles en traits alternés blancs et rouges, nous paraît moins agressif.

Les alcools préférés des Picards et Picardes ont été et sont encore traditionnellement le « canard », simple morceau de sucre trempé dans le rhum ou le cognac, la cerise à l'eau-de-vie, le cassis, pour les dames surtout. La liqueur de « fourdraine » ou prunelle sauvage tend à disparaître de la table.

CHAPITRE VI

TRAVAUX ET METIERS

Ce n'est ici qu'un échantillonnage examiné sous divers angles, des métiers des hommes de Picardie et nous sommes chagrinés de ne mentionner qu'occasionnellement ou succinctement, l'activité, les tours de main et les usages du Charbonnier de nos forêts, avec ses hameaux volants et feuillus, ses coupes de bois particulières et la construction de ses meulons, ou même de passer, à peu près, sous silence le Tanneur avec ses fosses, le reverdissage des peaux vertes, les bains, le débourrage ; le Potier, son tour et ses pâtes ; le Vigneron (1) ; le Verrier ; le Chaufournier ; le Tonnelier ; le Carrier ; le Menuisier ; l'Orfèvre et son compère d'autrefois le Nielleur ; l'Armurier et ses recettes, et tant d'autres...

1. — *LES METIERS DE LA TERRE.*

a) Le Briquetier.

Voici comment il procédait au XIXe siècle (Arrest, Mons-Boubert), mais sa manière de faire, exception faite pour l'emploi du « charbon de terre », n'avait pas varié depuis bien longtemps.

Trouver une poche d'argile consistante était la première opération. Elle pouvait être exploitée pendant plusieurs années, à condition qu'elle fût « à qu'min », c'est-à-dire accessible par une route, que « ch'carbon », le combustible, ne fût pas trop éloigné, qu'elle fût située dans une zone plate et qu'un puits ait été foré dans le voisinage.

En hiver, pour gagner du temps, on découvrait la « mazière » de la terre végétale, on l'ouvrait par une tranchée d'un mètre de large sur 1,50 m de profondeur environ et on mettait en dépôt ces premiers déblais. Des bandes de même largeur étaient repiquées et rejetées à l'emplacement de la précédente.

Vers le 15 mars, commençait la fabrication.

Le faiseur de mortier aidé du « brouteux » (l'homme à la brouette), remontait du puits cinquante seilles (seaux) de bois de cinquante litres chacune, par jour ; une seille vide descendait tandis qu'une autre pleine montait. Ils versaient l'eau dans un caniveau qui la conduisait à la

(1) Voir Ch. V. § 4j) Boissons.

mazière ; on prolongeait ce caniveau par une goulotte en planches au fur et à mesure que le lieu de travail s'éloignait.

Alors, le faiseur de mortier corroyait, pétrissait 10 m3 de « terre à briques » et d'eau, par jour.

Durant ce temps, le mouleur, manches retroussées, en tablier de cuir, préparait ses outils : une table couverte d'une planche à bascule que de lourds contrepoids remettaient en position lorsque l'apprenti avait soulevé les moules pleins, deux moules pour deux briques, simples encadrements de planches et sans fond, le baquet plein de sable de mer et un seau dans lequel trempait une réglette de bois.

Puis l'équipe se mettait au moulage.

Le brouteux apportait la pâte. Le mouleur la tassait dans les doubles moules, préalablement plongés dans le sable de mer, et passait sa raclette pour égaliser la face supérieure. Le démouleur, apprenti de quatorze à dix-huit ans, emportait à champ les moules pleins jusqu'à une aire dégagée et choisie d'avance, démoulait et rapportait les moules vides. La table à mouler était avancée de 6 m. en 6 m. au fur et à mesure que les murettes de briques crues s'étendaient, afin de réduire la distance des transports.

« Aux longs jours », de l'aube au soir, cinq mille briques étaient moulées par jour. Elles étaient révisées le lendemain, rognées avec un couteau de bois et abritées sous des paillassons.

Le moment de cuire étant venu, on préparait d'abord « le pied de four » sur un sol carré de 10 m. de côté, un lit de briques à champ, puis un lit de briques à plat, généralement des « mal cuites » d'une fournée précédente, et largement espacées. Sur ce lit, on disposait quatre carrés de briques crues séparées par des rigoles et des interstices qu'on bourrait de charbon, réservant des « niches » à 1,50 m. les unes des autres pour la mise à feu. Le charbon étant réparti, on superposait un deuxième « camp », ou couche de 5.000 briques à champ.

Le « charbon de terre » était alors allumé par l'intermédiaire de charbon de bois enflammé et jeté dans les niches qui étaient fermées par quelques briques.

Sur les deux premiers « camps », on élevait encore trois camps le premier jour, et quatre les jours suivants, jusqu'à une hauteur de quatre mètres ; trente « camps » étaient ainsi superposés.

C'était un travail de forçat. Pour envoyer les briques des derniers camps et les mannes d'osier de 2 à 3 litres de « caillettes » et de « poussier » de charbon à répartir entre et sur les briques crues, les ouvriers formaient un pont. Le briquetier qui disposait les briques subissait le feu du soleil par-dessus et celui du charbon par-dessous, au milieu des émanations de gaz carbonique ; aussi des camarades le relayaient-ils tour à tour.

Enfin, des briques ou un placage d'argile garnissaient le pourtour et le dessus pour que la chaleur fût conservée. On plantait des « étam-perches » (perches d'échaufaudages) pour que des bâches tendues abritent la cuisson contre la pluie d'un orage ou la poussée du vent.

Par fournées de cent cinquante milles briques, quatre ouvriers parvenaient à en fabriquer quatre cent cinquante mille par an.

Ces braves gens méritaient bien la fête du dernier jour, modeste pourtant : un casse-croûte plus copieux, une bonne bouteille et, parfois, la tournée des cafés des environs, nous a dit M. Devismes, ancien maçon à Mons-Boubert, à qui nous devons cette documentation.

Beaucoup de fours à briques se sont éteints et les autres ont été adaptés aux techniques modernes. Une puissante machine extractrice remplace la pelle de terrassier et la presse Boudin, la presse à main. Mais, la briqueterie moderne garde son traditionnel aspect extérieur avec ses pittoresques « hallettes » très allongées et bien éventées où sèchent les briques crues, ses chambres de chauffe aux portes en demi-lune.

L'argile de la Somme produit des briques de haute qualité, pleines ou creuses. Une quinzaine de briqueteries sont en activité dans le département, installées à côté des meilleurs gisements.

b) Le cultivateur.

Le calendrier des travaux agricoles, sculpté — affiché, aimerions-nous dire — au portail de gauche de la grande façade de la cathédrale d'Amiens, illustre exclusivement les occupations de l'homme des champs. On le voit cultiver sa vigne, procéder aux opérations de la fenaison et de la moisson, battre son grain au fléau, cueillir le fruit de ses arbres, fabriquer son vin, ensemencer son sol. L'imagier du XIIIe siècle a imité les sculptures de Notre-Dame de Paris et il serait téméraire d'y voir uniquement une représentation de la vie rustique locale.

Pourtant, en suivant le cultivateur dans son labeur quotidien, ce serait sagesse d'en adopter la proposition, car ce sont bien là, a dit E. Mâle, les « Géorgiques de l'ancienne France ».

L'activité économique de la Picardie est d'abord agricole. Le travailleur de la terre n'est pas un paysan, c'est un « cultivateur » et ce titre lui confère une dignité qu'il doit aux largesses de son sol. Il se plaint de sa tâche certes, mais il est riche... Les terres fertiles du Vermandois et du Santerre où se pratique la grande culture ne connaissent plus la jachère ; même les sols moins généreux de l'Amiénois, du Ponthieu et du Vimeu où l'assolement est moins observé — il y a un siècle, la jachère y occupait encore un tiers de la surface cultivable — rapportent de beaux revenus lorsque le « cran » n'affleure pas. Quant au Marquenterre et à la Thiérache, plus humides, ils sont les lieux bénis d'un élevage intensif.

Jusqu'en 1830, le laboureur utilisait la charrue de bois avec soc de fer, fille de l'araire. Vers 1850, le brabant double succédera au brabant à versoir unique. C'est encore en 1830 que la faux éliminera définitivement la faucille.

Avant que n'apparaisse la faucheuse-lieuse mécanique, des ouvrières appelées « couplouères » ramassaient le blé et liaient les gerbes couchées par les moissonneurs. D'antiques usages subsistent en ce qui concerne la confection des tas de gerbes qui portent, selon les lieux, les noms très variés de « dizeaux » (Amiénois), « baudets » (Ponthieu et Vimeu), « lanternes » (Ponthieu) et plus rarement « moulins ». La plus grande fantaisie règne dans le nombre des gerbes de blé amoncelées : 10 à Boves (d'où le nom de dizeaux), 9 à Neuvillette, 30 à Mons-Boubert, et des gerbes d'avoine : 10 à Villers-Bretonneux, 5 à Hornoy, 20 à Boves (Ph. 30).

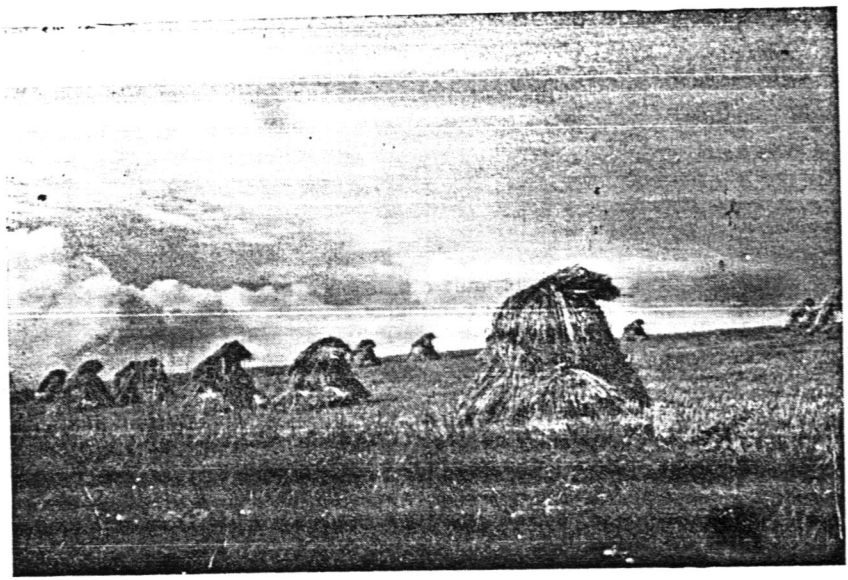

Ph. 30. — **Les « dizeaux » de blé sont couverts du « cabotin » ou « cavalier » qui, penché vers le sud-ouest, protègera les gerbes de « l'hernu » ou grain orageux qui monte.** (Photo Lamarre)

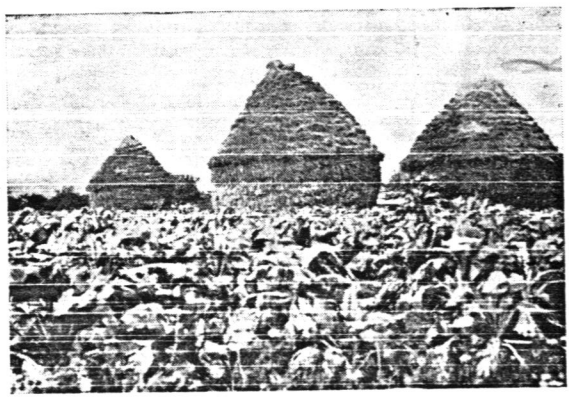

Ph. 31. — **Epaumesnil : Meules auprès du village. Devant, champ de betteraves.** (Photo J. de Wailly)

Les meules, « les moies », ont l'avantage d'éviter la construction de bâtiments coûteux. Elles sont la conséquence de l'emploi des engrais, de l'assolement et de la disparition des jachères (Ph. 31). On les voit disparaître de nos jours pour faire place aux hangars disgracieux.

Quelle variété aussi dans l'appellation des tas de foin coupé : « moffes » (Boves), « cabotins » (Vignacourt), « fillettes » (Molliens-Vidame), « cahots » (Hallencourt), « mulots » (Forest-Montiers), « marmottes » (Favières), « moyettes » (Mons-Boubert), « villottes » (Mers), « meulons » (Neuilly-le-Dien)...

« A m'sure, on pourroit s'y ench'per » (A l'occasion on pourrait s'y embarrasser), mais guère davantage que dans le système des anciennes mesures.

Il faut renoncer à énumérer les multiples mesures de superficie et de contenance variables d'un « pays » à l'autre et dont les appellations variées posent souvent aux linguistes des problèmes d'ordre étymologique.

Ainsi le « journal » couvre 32 ares 91 à Saint-Gilles, faubourg d'Abbeville et 40 ares 66 dans les villages voisins du Vimeu. La verge couvre 42 m2 à Amiens et 56 m2 dans le Vimeu (Allery).

Il est des mesures de surface dont le nom ne parle pas à l'imagination : « l'« acre » de Formerie, l'« essein » ou la « mine » de Beauvais, le « pugnet » de Rozoy-en-Thiérache. Il en est d'autres qui évoquent l'élément originel : la « faux », la « charrue », le « bouvier »...

Quant aux mesures de capacité, elles se confondent, par ajustement ou assimilation, avec les mesures de poids. Les mannes, paniers d'osier en troncs de cônes munis de deux poignées tressées, servent sans exceptions à mesurer certains fruits de la terre. Mais il y a des mannes de 5 boisseaux et d'autres de 3 boisseaux, plus courantes. A partir de quoi, un boisseau — mesure de capacité — pèse 7 kg 700 environ s'il s'agit de pommes de terre et 5 kg s'il s'agit de pommes. A propos de pommes, précisons qu'à l'instant de les gruger puis de les presser en vue du cidre — époque solennelle !... — elles sont mesurées en « sommes ». Une somme de pommes (6 mannes 2/3) vaut 20 boisseaux, soit 5 quartes, et elle pèse 100 kg environ ou 200 livres. Le boisseau peut — théoriquement — être utilisé pour les liquides, le cidre par exemple, puisqu'il contient 20 pintes d'un demi-litre. Mais on lui préfère la « velte » dont la capacité est de 7 litres à 7 litres 500.

A noter encore que pour un « quart », on recevra 26 unités si ce sont des œufs, 32 si ce sont des pommes !

Les « épeutoéres », c'est-à-dire les épouvantails, méritent une mention. Les plus cérieux sont les coquilles d'œufs dansantes sur des bâtonnets fichés dans les carrés de jeunes légumes. Est-ce une trace de rite magique ? Les lutins ravageurs de jardins s'y cacheraient-ils ? Les papillons iront pondre sur ces coquilles et les choux seront sauvés des chenilles. En 1942, nous avons vu de petites bombes incendiaires, ramassées après usage — si l'on peut dire... — associées à ces coquilles...

En automne, les cultivateurs attendaient avec impatience le « taupier » qui parcourait les villages pour piéger les taupes. Cet homme mangeait et couchait chez ceux qui l'employaient. Il s'avançait à pas lents avec mille précautions, sans bruit, et déposait ses nombreuses victimes avant de les dépouiller dans une petite voiture à deux roues. Les indigènes

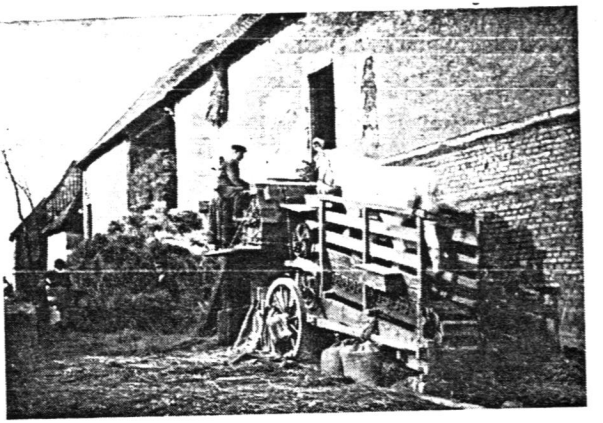

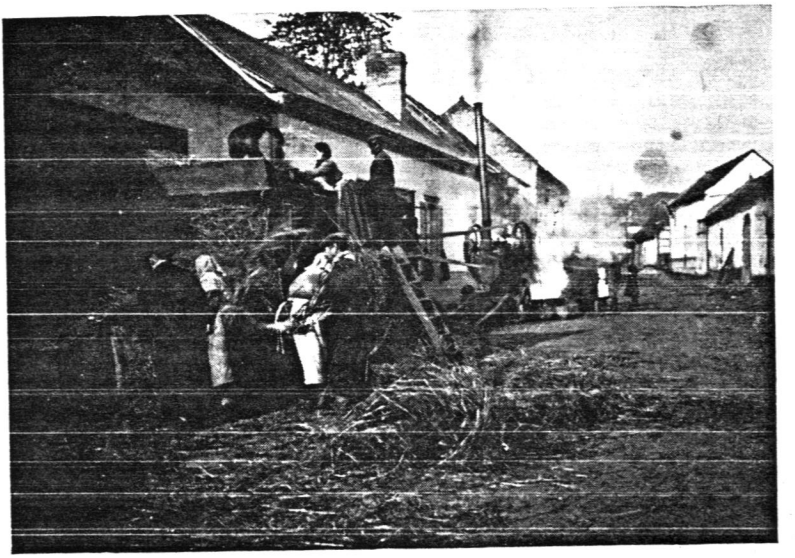

Ph. 32 a et b. — **A Grouches, en 1907, on utilise la batteuse à cheval (l'batt'rie à k'vaux) tandis qu'à Plachy, en 1903, on utilise la force motrice de la vapeur.**

(Clichés de la Société Photographique de Picardie.)

d'Avesnes-Chaussoy devaient être d'habiles chasseurs de taupes puisqu'on les surnommait « chés teupiers d'Avesnes ».

Avant le développement des chemins de fer, les « blatiers » (de bladum : blé) passaient chez les cultivateurs pour acheter les grains qu'ils déposaient dans leur grenier lorsque les chemins étaient si détrempés ou en si mauvais état que l'acheminement des céréales battues au marché voisin représentait une expédition. Les blatiers, accompagnés de solides porteurs, disposaient d'énormes chariots couverts d'une bâche et traînés par de vigoureux boulonnais. A Monchy-Humières, ces ambulants transportaient le blé.

Le batteur au fléau était un professionnel qui frappait à coups redoublés avec un ou deux compagnons, sur l'aire de la grange.

La batteuse à cheval, « la terpigneuse », et la batteuse à vapeur ont concurremment relayé l'humble batteur dont le profil orne toujours, sous le signe de la Vierge d'août, le calendrier de la cathédrale d'Amiens (Ph. 32 a et b).

c) *Le Maraîcher.*

C'est un métier de la terre et de l'eau que celui de maraîcher des vallées de la Somme et de l'Authie.

La banlieue urbaine de Doullens sur l'Authie est bâtie sur un fond plat qui accuse l'existence antérieure d'un lac devenu marécage ; de beaux jardins potagers couvrent l'ample vallée.

De part et d'autre de la rivière de Somme, des entrailles de trois à quatre mètres divisent des carrés de terre noire où poussent, comme par enchantement, des légumes variés, des salades opulentes et des arbres fruitiers. Une triple moisson annuelle émerge entre les flaques boueuses, les peupliers et les saules.

Sept cents hectares de terrain sont ainsi cultivés près de Ham, de Péronne, où les jardins portent le nom de « hardines », et surtout en amont d'Amiens où les célèbres « hortillonnages » occupent, pour leur part, 300 hectares...

Une légende accorde à des émigrants hollandais le mérite d'avoir « inventé » l'hortillonnage au XVe siècle. Ces Hollandais, on les retrouve au début de tout aménagement de marais. Les Picards ont d'assez bons bras pour mettre eux-mêmes en culture leurs terres fangeuses.

Les « aires » cultivées sont séparées par des « rieux », véritables chemins d'eau publics, d'une longueur totale de plus de 16 kilomètres. Les moines de Saint-Acheul, seigneurs de ces canaux, assujettissaient les maraîchers à les curer et faucarder chaque année.

L'hortillon, tôt levé, quitte son habitation pour se rendre à son aire élevée d'un mètre environ au-dessus du niveau de l'eau.

Il emprunte une barque à fond plat dont les extrémités, ou « cornets », ont été relevées, celle d'avant surtout, pour éviter d'endommager les bords des « aires » à l'accostage. L'entretien de ces talus de terre battue à dos de pelle est en effet l'un des plus gros soucis de l'hortillon (Ph. 33). Chaque hortillon possède au moins deux bateaux dont la longueur est de 9 à 10 mètres, la largeur de 1 m 20 à 1 m 30.

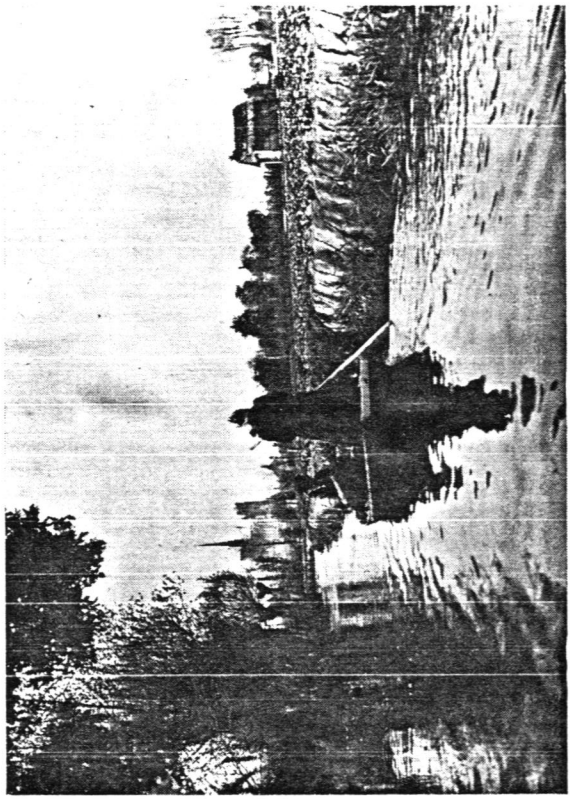

Ph. 33. — **La cathédrale au loin sur les eaux, une barque qui glisse conduite par la femme, les « aires » entourées de talus en terre battue, une cabane de chaume, des peupliers et des saules étêtés, c'est le décor familier des « hortillonnagees » d'Amiens.**

(Cliché J. Bernaux)

L'« aviron » touche le sol ferme et la « pelle » bat l'eau à contre-sens de la marche.

La manne, « l'mande », plate, peu profonde, contient les légumes destinés à la vente et sert de mesure pour les salades, les oignons, les pommes de terre.

L'hortillon manie la bêche ou « louchet », la fourche de fer ou « fourchet », le râteau à dents, la râtissoire ou « binette », le rouleau à main pour le tassage de la terre après les semis, le « faucillon » pour le sarclage, le « petit louchet » pour les défoncements ou « retournages », le plantoir pour le repiquage, le cordeau...

Pour l'entretien des rieux, il utilise le « grand louchet » qui approfondit les canaux et extrait la tourbe, la « faucarde », vieille faux sans monture, la « grippe », râteau recourbé à trois ou quatre dents, la « drague », qui permet d'enlever le « brai », c'est-à-dire la vase.

Il faut noter que l'hortillonne prend une part aussi active aux travaux pénibles que son mari. Elle bêche, charge le fumier, prépare les légumes pour le marché, les dispose dans les mannes et dans le bateau. Elle se réserve le privilège de la vente sur le marché, avec une ardeur et une richesse pittoresque de langage picard tout à fait remarquables.

On a souvent comparé les « hortillonnages » amiénois avec les marais de la Sèvre Niortaise, les « hardines » de Péronne et de Ham, les jardins flamands du Lysel, aux portes de Saint-Omer. En réalité, les hortillonnages constituent un fait de géographie humaine à peu près unique en France, qui se caractérise par l'adaptation rationnelle d'îlots parmi des étangs dont les plus profonds ou « entailles » ne sont que des tourbières abandonnées. Les jardins situés en aval de la cité ne sont plus des hortillonnages, mais de simples terres de culture maraîchère sur marais.

Fait singulier, les hortillons n'ont jamais formé une corporation, mais une communauté assez lâche, soumise à l'autorité d'un chef élu, doublée d'une confrérie. Au XVIIIe siècle, le « capitaine des hortillons » avait deux lieutenants sous ses ordres, qui répartissaient les impôts pour le roi et l'abbaye de Saint-Acheul. A cet effet, les hortillons étaient partagés en trois classes. En 1711, un hortillon de 1re classe payait 7 livres, un hortillon de 2e classe 4 ou 5 livres, un hortillon de 3e classe 50 sols. Ces redevances variaient chaque année « selon la culture et l'importance des moyens » de chacun. Un service de surveillance, composé de trois ou quatre hommes, veillait au curage des « rieux » et fossés, pour éviter les inondations. Un rapport de 1762, établi par l'intendant, prouve que la communauté des hortillons, composée de 47 membres, n'avait ni statuts, ni revenus, ni maîtrise, ni bannière.

Les hortillons formaient un monde à part et leurs coutumes ancestrales ne se relâchèrent qu'au début de ce siècle, sous l'influence grandissante des cités d'Amiens et de Longueau.

La transmission du métier en ligne directe avait un caractère d'obligation. On retrouve dans les archives des noms de familles qui, pendant des siècles, ont cultivé les mêmes « aires »: les Cardon, les Caustier, les Dargent, les Azéronde... Ce dernier patronyme vient directement du latin « arundo » qui signifie « roseau ».

Les hortillons se mariaient entre eux. Laborieux, économes jusqu'à l'avarice, leur amour de la propriété était poussé au plus haut degré. Ils ne fréquentaient guère les autres castes de la société.

De la manière dont ils étaient élevés, comment aurait-il pu en être autrement ? Dès qu'il est né, on embarque l'enfant dans les bras de sa mère. Il aborde dans une île inconnue. Il voit ses parents bêcher et retourner la terre. Il grandit sur une aire de 30 à 50 pas de long sur 10 à 15 de large, entre deux canaux, parmi les carrés de laitues, de choux, de carottes... Pour jouer, il a l'aviron, la pelle de bois, la bêche, la ratissoire. Le silence du désert marécageux n'est troublé que par le cri des oiseaux aquatiques. L'ombre mystérieuse des saules enlaçant leurs branches sur les rieux, la posture suppliante d'une mère sarclant à genoux un carré d'oignons, les gestes affairés d'un père, l'attitude attentive ou somnolente du chien à l'avant du bateau, le glissement léger d'une barque voisine, tout contribue à développer chez le futur hortillon une mélancolie et une tendance au repliement sur soi-même, que rien ne pourra effacer. Seule, l'obligation scolaire apportera un divertissement nouveau par la fréquentation des camarades de classe. Très tôt, l'enfant a son potager à lui, et son livret de caisse d'épargne. Dans la soirée, il sera initié à la connaissance des engins de pêche, des herbes, des poissons, des semences qui seront jetées en terre le lendemain.

Un jour, l'adolescent rencontrera, au hasard d'un croisement de barques, la jeune hortillonne qu'il épousera. Et pendant un demi-siècle, peut-être davantage, tous deux iront « à z'aires » sur le même bateau avec leurs enfants qui suivront la même route toute parfumée des âcres senteurs de la terre féconde et de ses produits naturels.

Le poète E. David a chanté le charme de ces « aires » :

« Où l'légueinm' pouss' comm' si que ch'Bon Diu veuche
Preind' sin plaisi à li donner ch'cœup d'peuche »

et plus avant encore, en ce charmant XVIIIe siècle, où l'Amiénois Gresset définissait les hortillonnages :

« Un séjour où règnent les charmes
Et les vertus de l'âge d'or. »

Mais que vont devenir les « hortillonnages » d'Amiens ?

L'hortillon est, à sa manière, un artisan qui vit du travail de ses mains. La petite surface des aires interdit une exploitation industrielle.

Le métier est dur, rebutant pour les jeunes ; le climat, peu favorable, entraîne pour les plantations des soins nombreux et il faut deux mois de travail par an pour entretenir les rives des îlots.

Les débouchés sont plus rares en raison du développement des moyens de transport qui jettent sur le marché les légumes de Bretagne, de l'Ouest, du Midi, voire d'Egypte. Revendeurs et intermédiaires s'attribuent les plus gros bénéfices.

Alors, peu à peu, on abandonne la culture du melon, des fruits, des choux, des mâches. Des aires se transforment en friches. Les professionnels cultivent actuellement le dixième des terres qu'on exploitait au début du siècle, et le nombre des producteurs ne représente plus que le vingtième du nombre des hortillons à la même époque.

Les filles se marient hors de leur milieu ; les jeunes gens abandonnent le bateau.

Certes, le syndicat résiste comme il peut. En 1963, le dragueur chargé

de faucarder les rieux a été doté d'un bateau-grue qui facilite grandement sa besogne.

Mais où est l'hortillon, « heureux mortel », dont parle Jacques Acremant, dans les « Deux visages d'Amiens » ?

Où sont « les 2 000 paires de bras qui s'échinent... » sur ce sol et ce sous-sol remués, défoncés, amendés par le hoyau, le louchet, la drague de tant de générations successives, au temps où l'hortillonne de Léon Duvauchel et son compagnon glissaient dans leur barque « sans plus de fracas que le frôlement d'une libellule sur une nappe de marguerites d'eau » ? De nos jours, ces gens du Marais-à-Cailloux ou de l'Ile-aux-Fagots, du Mal-acquis ou des Aulnois, de Montplaisir ou du Marais-Neuf, dominant leurs plants de laitues, de carottes ou de fraisiers, taillant leurs groseilliers, leurs cassissiers, leurs cerisiers, savent-ils encore que l'auteur du « Jardinier Français », un certain Bonnafond, a dit d'eux au XVIIe siècle : « Ils méritent d'être appelés les plus fameux jardiniers de tous les autres, de toutes les provinces de France » ?

d) Le meunier et les moulins.

LE MOULIN A VENT.

« Sur ses trois patt's jouqui fièr'mint
In heut d'el' cot', tourne ech meulin. »
(Crinon)

C'est le moulin de bois, le « moulin sur pioche » (Ph. 34). On aime toujours à le voir, même ruiné.

Tout l'édifice repose et tourne sur une grosse pièce de bois appelée « attaque ». Des « solles » horizontales et des « liens » obliques maintiennent l'équilibre. La « queue » est une longue poutre qui sert à orienter la machine. Du côté opposé aux ailes, une échelle conduit à la porte dominée par le monte-charge.

Les « moulins sur tour » étaient plus solidement établis. Celui de Crécy, aujourd'hui démoli, est entré dans la légende. On l'appelait « le moulin d'Edouard » car il avait servi d'observatoire au roi d'Angleterre pendant la funeste bataille de 1346.

La muraille est épaisse, en assises régulières de grès (Vignacourt), ou en calcaire grossier (Saint-Erme), parfois en briques (Frucourt), souvent aussi en matériaux alternés. La toiture tourne, seule, sur une pièce de bois de pommier convenablement graissée de suif et appelée « jante » à cause de sa ressemblance avec une roue. La charpente est recouverte de planchettes de chêne, essentes ou « héquettes », disposées à la façon des ardoises sur un toit, plus grandes en Thiérache qu'en Amiénois.

L'intérieur des moulins se divise généralement en trois étages ; au rez-de-chaussée : la bluterie, au centre : les meules, en haut : le mécanisme.

L'arbre-moteur est mis en mouvement par les ailes de 12 mètres de long, portant un châssis où sont fixées les voiles. Elles sont toujours tournées face au vent pour éviter les accidents dus aux bourrasques. Un « rouet » et une « lanterne » transmettent le mouvement de rotation à la meule par l'intermédiaire du fer du moulin. Si le grain vient à manquer

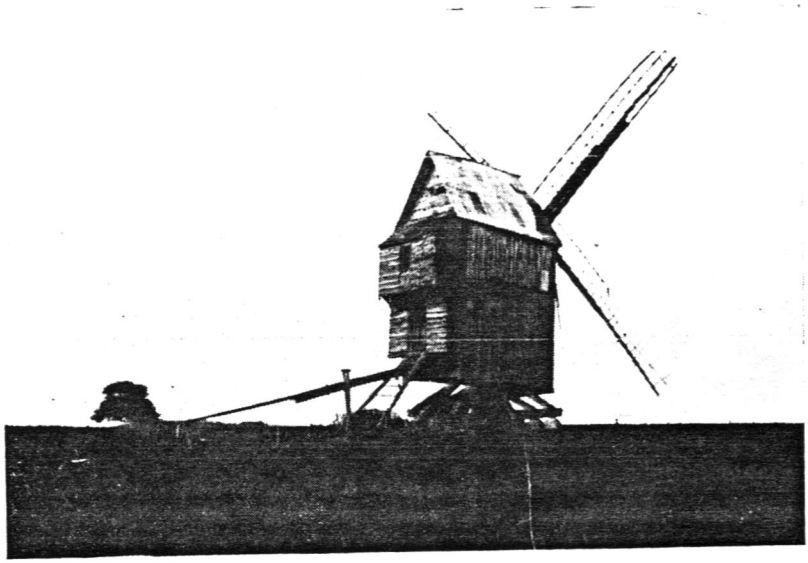

Ph. 34. — **Le moulin à vent « sur pioche » de Saint-Aubin-Montenoy (1928).**
(Cliché R. Bernaux)

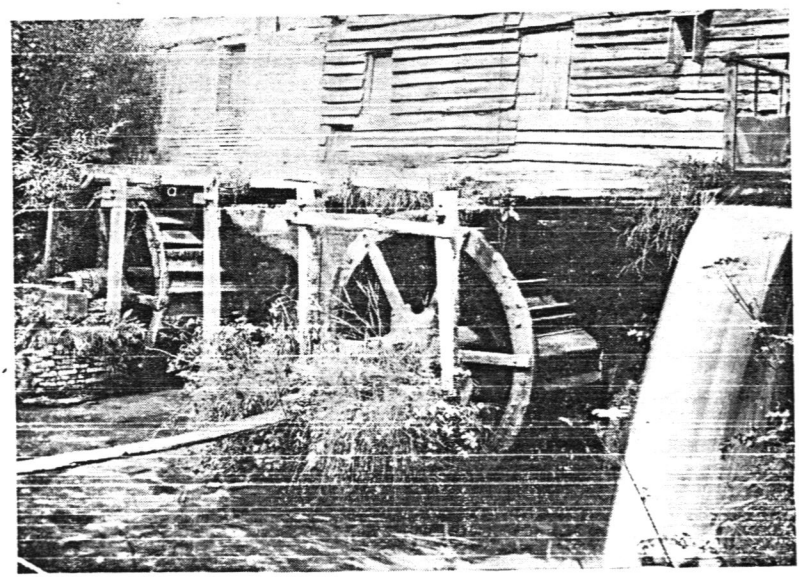

Ph. 35. — **Moulin à eau de Saint-Aubin-Rivière (1920)**
(Photo Bienaimé)

dans la trémie, un mécanisme primitif met en mouvement le « babillard », clochette qui prévient le fermier. Tous ces rouages sont en chêne ; pour les dents du rouet, le « carpentier d'meulin » employait le bois de pommier, très dur lorsqu'il est pris au-dessous de la greffe, ou mieux, le cormier, arbre assez rare en Picardie.

Malgré les efforts des « Amis des Vieux Moulins », bien rares sont aujourd'hui les constructions qui dressent encore leur élégante silhouette dans le ciel tourmenté de la venteuse Picardie. Où sont les 500 moulins à vent qui écrasaient le grain dans le département de la Somme en 1850 ? Où sont les 18 moulins de Cayeux-sur-Mer, dont il ne reste que deux tours délabrées ? Où sont les nombreux moulins des coteaux voisins de Saint-Quentin qui attirèrent l'attention de l'Impératrice Marie-Louise accompagnant Napoléon Ier dans son voyage en Belgique ?

« Ils sont tous endormis, les moulins de nos plaines.
Bientôt le vent de mer retiendra ses haleines
De peur de réveiller ces condamnés à mort. »
.....

chantait le doux Jules Aubry, de Montreuil-sur-Mer.

A Saint-Maxent, le dernier meunier était fier de montrer aux visiteurs son moulin classé monument historique et le diplôme qu'il avait reçu pour prix de son attachement à la tradition.

LE MOULIN A EAU.

Les caprices des vents ne permettaient guère au meunier de faire tourner les ailes de son moulin pendant plus du tiers de l'année ; c'est pourquoi, les moulins à eau, beaucoup plus anciens, prospérèrent plus longtemps. Ils apparaissent dans un nombre considérable d'actes, de chartes, de traités. Charlemagne en donne au chapitre de Noyon et Guy de Ponthieu en offre 12 au chapitre d'Amiens. Au cours des guerres, l'ennemi cherche à les détruire pour affamer la population. En 1636, par exemple, le maréchal de Brézé fait remarquer qu'on ne peut se porter sur Guise comme le désirait le Comte de Soissons, parce que « les moulins sont détruits ou si réduits qu'ils suffisent à peine à moudre le grain indispensable aux habitants ». La même année, au cours du siège de Corbie, les Français, qui veulent reprendre la ville aux Espagnols, s'emparent de deux moulins à blé construits en dehors des remparts, détournent les eaux d'un canal pour rendre inutilisable un autre moulin et obligent ainsi les assiégeants à écraser leur blé dans des mortiers.

En général, le moulin à eau est bâti avec les mêmes matériaux que la ferme voisine, car le meunier ne se contente pas de moudre le blé, il le fait aussi pousser. Les aubes sont protégées de la sécheresse et des gelées par un auvent de planches goudronnées qui n'ajoute d'ailleurs rien au pittoresque de la construction (Ph. 35).

L'eau tombe sur des palettes pleines, ou dans les augets fixés à la roue. Une vanne, manœuvrée par une manivelle et une tige à crémaillère, règle le mouvement. Des engrenages multiplient la vitesse. L'importance du moulin à eau se mesure au nombre de paires de meules. La force motrice, plus régulière que le vent, augmente la possibilité de nettoyage et de blutage, et la farine obtenue est d'une qualité supérieure.

Les nombreux moulins à eau d'Amiens utilisaient le courant des



Ph. 36. — **Le berger de Fouencamps avec son troupeau et ses chiens. Sous sa grande houppelande à capuchon et sa casquette à bord rabattu qui le protègent des intempéries, à quoi peut-il bien rêver toute la journée ?**

(Cliché J. Bernaux)

canaux de la basse-ville. Les « moulins à fragne » et à « eule » écrasaient le blé et les graines oléagineuses : navette et colza pour l'huile des lampes ou « crachets », « œillette » et « cataigne » (faine) pour l'alimentation de l'homme. Mais les moulins broyaient aussi la pâte à papier, le tan pour les tanneries, la « guède » qui servait à la teinture ; ils sciaient le bois, fourbissaient les armes (moulin Taillefer), foulaient les étoffes. L'un d'eux servit même à fabriquer de la poudre à canon !

Ils étaient construits de chaque côté des ponts sur lesquels la vieille chaussée Saint-Leu franchissait les canaux de la Somme et de l'Avre.

Un seul nous reste, le moulin « Passe avant » dont le nom est déjà cité au XIIe siècle parmi les quatorze moulins de la basse ville. Très remanié, ses parties les plus anciennes ne paraissent pas remonter au-delà du XVe siècle.

Abbeville avait 25 moulins à eau en 1763 et, un siècle plus tard, on en comptait encore 5 à Montdidier. Sur le Liger, on comptait 6 moulins à huile sur une distance de 5 kilomètres. Quatre moulins fabriquaient encore de l'huile, du vermicelle, broyaient le blé et sciaient le bois à Doingt en 1905. Dans la vallée de l'Airaines, le dernier des 78 moulins à huile qui actionnaient les lourds pilons disparut en 1930.

LE MEUNIER.

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, le meunier « ch'mangnier », ou son aide « ch'cache-manée », se rendait chez les laboureurs pour chercher le blé à dos de mulet. Il le restituait sous forme de farine en retenant en nature son salaire ou « manée » qui était généralement, en Picardie, de douze livres au « setier », soit 48 livres par sac de 300 livres. Quelques cultivateurs s'acquittaient en payant une somme d'argent.

On prétendait que les meuniers trompaient souvent sur la quantité de farine à rendre : « Voleux comme ein mangnier », disait-on à Ercheu. Sous la Révolution, il était défendu aux meuniers de Gamaches de faire commerce de grain et de « nourrir porcs, pigeons, volailles ». A Amiens, une légende qu'on aimait à redire affirmait que les meuniers n'avaient jamais pu avoir de saint patron ; en effet, ne sachant lequel choisir, ils avaient lâché un pigeon dans la cathédrale en se proposant d'adopter le saint sur lequel se poserait le volatile. Or, le pigeon referma ses ailes sur... une représentation du diable.

Voilà peut-être pourquoi, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, les cultivateurs s'adressèrent au boulanger et non plus à l'homme blanc du moulin. Ils recevaient du pain en échange de leur blé. Mais ce système présentait tant d'inconvénients que les boulangers refusèrent de continuer.

Devant les nécessités économiques modernes, les moulins à vent, les moulins à eau et les primitifs moulins à bras, avec lesquels on moulait le blé jadis à la veillée (Sorel), périclitèrent. Vers 1880, les turbines et les cylindres commencèrent à s'abriter sous les laides et énormes bâtisses qui chassèrent à jamais le pittoresque des grandes ailes de nos plateaux.

e) Le Berger.

On admire l'art de « ch'bértcher » (Ph. 36) qui, pendant les longues

heures de garde du troupeau, a sculpté des bâtons à tricoter et tressé les corbeilles de paille où les enfants, à la Fête-Dieu et au 15 août, puiseront, pour les jeter aux processions, des pétales de roses ou de « pionnes » (pivoines).

Mais, surtout, on craint l'homme qui laisse croire à des pouvoirs mystérieux. On ne veut pas encourir sa colère: « Miux vaut êt'e ami avec éch' bértcher qu'avec éch' tchuré! » Malheur à qui ne le salue pas. Une jeune fille d'Yzengremer y gagna des poux ; un prince traversant le Vermandois, vit ses chevaux s'arrêter et ne put continuer sa route qu'après avoir formulé des excuses.

On consultera le berger pour combattre la maladie, pour tirer un bon numéro.

Figure de berger, figure de sorcier! (1).

f) Le Coquetier.

Un type pittoresque de vendeur était le coquetier. Rien de plus plaisant que de voir celui de Vignacourt annoncer la volaille au marché d'Amiens le chef couvert d'un chapeau garni de plumes de coq.

Le coquetier, « ch' concoigné », comme on l'appelait en Vermandois, visitait ses clients, chaque semaine, à jour fixe. Il achetait les œufs en réserve, les poulardes et les chapons qu'il allait porter au marché voisin. Il y a eu des dynasties de coquetiers, car très souvent ils transmettaient leur métiers à leurs descendants. Les gens de Valines sont toujours appelés: chés cocogneux d'Valin-nes.

2. — *LES METIERS DU BOIS ET DE LA FORET.*

La Picardie actuelle est peu boisée et, à l'exception du travail du bûcheron, du « boquillon », toute industrie traditionnelle est en voie de disparition.

a) Le Scieur de long.

Les troncs à débarder étaient chargés sur un « binard » (trinqueballe) et emportés à la scierie.

Le scieur de long hissait la grume choisie à l'aide d'un palan, sur des tréteaux spéciaux de 1 m. 80 de hauteur et la calait par des tiges de fer dont les bouts pliés à angles droits étaient effilés pour être tapés dans le troncs et les tréteaux.

Le scieur et son aide « lignaient » la grume, selon qu'il était prévu de la débiter en poteaux, soles, soliveaux ou planches, c'est-à-dire qu'ils tendaient une ficelle frottée de poudre de brique ou de craie sur l'emplacement des traits de scie, la pinçaient au milieu en la soulevant et la laissaient claquer; le tronc était ainsi ligné bien droit.

L'un des scieurs se juchait sur le tronc et l'autre se plaçait dessous. Dans un mouvement de va-et-vient, ils commençaient à scier un « dépassant » de 80 cm en suivant toutes les lignes blanches ou rouges;

(1) Voir Ch. IV, § 3h) Cabanes de Bergers.

ensuite, on avançait le tréteau de devant, on démontait la scie pour pouvoir passer la lame dans les traits ouverts et l'on continuait jusqu'au bout du tronc en réservant, toutefois, un « talon » pour que les pièces sciées restent accolées et que le tronc se maintienne en équilibre. Une plate-forme sommaire fixée au tréteau permettait au compagnon d'en haut de reculer afin d'être en position de scier le tronc jusqu'au bout.

S'agissait-il de mettre au droit les bords d'un poteau ou de planches, on faisait exécuter à la bille un quart de tour et l'on recommençait.

Deux outils étaient à la disposition des scieurs : « le cran » ou « la scie à cadre ».

Le cran était une lame d'acier assez épaisse, dentée, d'un côté, de dents à crochets ; elle mesurait 35 cm. de large dans le haut, 12 cm. dans le bas et 1 m. 80 de long.

En haut, une tige de fer rond, boulonnée ou rivée sur la lame, se terminait, du côté des dents et du scieur, par un œil dans lequel passait une cheville de bois en guise de poignée. En bas, la lame était coincée par un coin de bois dans la fente en mortaise d'une pièce, également de bois, appelée « monico » que, sous la lame, une cheville semblable à la précédente traversait pour servir de poignée au « scieur d'en dessous ». Comme la lame devait être souvent passée d'un trait à l'autre, il était nécessaire que le monico fût facilement démontable.

Dans « la scie à cadre » ou « barrière », la lame, de même longueur, était tendue au milieu d'un cadre de bois et perpendiculairement à celui-ci. La lame plus mince passait mieux mais, pour changer de trait, il fallait, chaque fois, soulever le tronc.

La fin des scieurs de long est arrivée avant que ceux-ci aient pu départager les mérites du cran et de la barrière...

b) Le Sabotier.

C'est surtout en Thiérache et à Guiscard que travaillaient les artisans sabotiers.

En 1860, en lisière de la forêt de Lucheux, œuvrait une corporation de sabotiers avec une soixantaine de maîtres, compagnons et apprentis. Ces ouvriers façonnaient le sabot à brides pour les femmes et les filles, le sabot-botte qui recouvre le coup-de-pied pour les batteurs en grange, le sabot-galoche avec dessus de cuir verni qui apparut en 1890 (Ph. 37).

« Vlo ch'mariage à chabots, grand'mère ! » ,disait-on à Lucheux.

Le dernier sabotier a disparu il y a peu de temps, comme disparaît le « patinier » du Vimeu qui, avec son modeste outillage, confectionnait uniquement des semelles à galoches et à mules.

c) Le Vannier.

Les rameaux des saules de la vallée de l'Authie sont à l'origine, dès la fin du XVIe siècle, de l'industrie de l'osier. Les villages jumelés du Boisles (Somme) et de Labroye (Pas-de-Calais) sont les centres de cette vannerie. Des oseraies s'étendent aux environs du Boisle où elles couvrent une vingtaine d'hectares vers Dompierre et Raye. L'insecte qui attaque

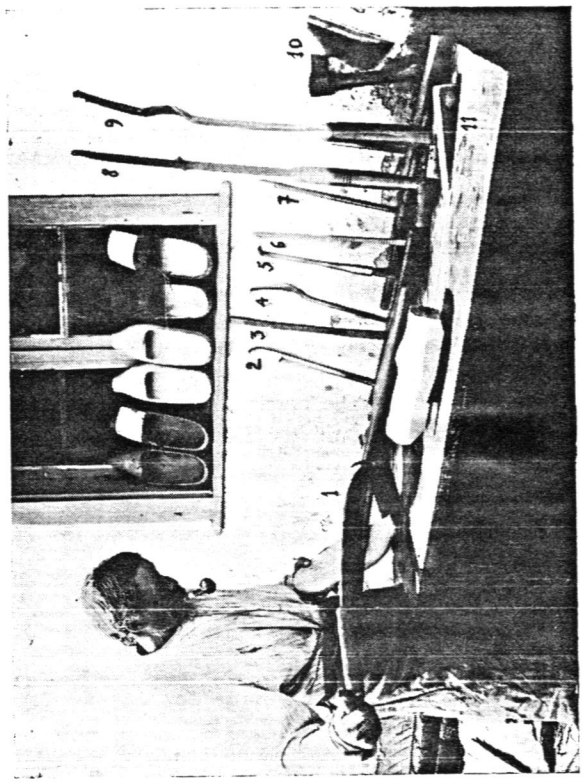

Ph. 37. — **Le dernier sabotier de Lucheux et ses outils : 1) paroir ; 2) cuiller ; 3) règle pour pointure ; 4) roanne ; 5) boutoir haut collet ; 6) règle pour pointure ; 7) vrille ; 8) V pour bois de galoche ; 9) cavoir pour bois de galoche ; 10) hachette dégauchisseuse ; 11) coin en fer. Les sabots étaient en hêtre, bouleau ou noyer.** (Photo Bienaimé, 1922)

l'osier est combattu avec le tabac abondamment récolté dans la région. Origny-en-Thiérache est entouré d'oseraies.

Le vannier travaille, assis, l'osier blanc écorcé ou, pour les mannes et les paniers plus grossiers, l'osier gris non écorcé. Les écorces séchées servent d'allume-feu.

En 1955, si on constate une certaine décadence de la vannerie à Labroye, on se réjouit de la prospérité de cet artisanat local au Boisle. Dans une population d'un demi-millier d'habitants, quarante vanniers fabriquent à domicile et en grand nombre, corbeilles, paniers, mannes, emballages à pigeons, muselières à veaux, valises plates, ruches ou « cabières », plateaux, coupes à fruits, tables rondes, berceaux, vans, cabas...

Ils vendent en gros et en détail et ne se plaignent pas de travailler parfois douze heures par jour pour satisfaire une demande qui dépasse la production. Une petite usine groupant dix ouvriers dont quelques-uns sont d'anciens artisans, a été fondée en 1963. Mais le travailleur à domicile gagne davantage et il est fier de garder son indépendance, de fabriquer des objets d'un travail plus achevé, de bon goût, que l'amateur préfère aux produits en matière plastique et qui, achetés sur place, ne sont pas plus coûteux.

Les grands centres de production française de la vannerie fine sont en Thiérache. Des romanichels y auraient divulgué aux habitants, sous Henri IV, les secrets de leur art. La Thiérache était une route traditionnelle de ces bohémiens ou « merligodgiers » dont le roman de Jean Richepin, « Miarka, la fille à l'Ourse », nous retrace les curieuses mœurs. Autour d'Origny, qu'on appelle Origny-les-Paniers, et d'Etréaupont, des milliers d'ouvriers travaillent pour l'exportation en Belgique, Hollande, Allemagne. Les familles se spécialisent ; il en est où, de père en fils, on fait uniquement des paniers de pêche.

Une partie des opérations est effectuée mécaniquement.

Malgré l'apparente prospérité de cet artisanat, beaucoup d'oseraies ont été converties en pâturages.

e) *Dans la forêt poétique et vivante.*

La belle forêt de Compiègne est plus valoisienne que picarde. Mais son chantre inspiré, Léon Duvauchel, qui repose dans son sein, au cimetière de Saint-Jean-au-Bois, est un authentique Picard qui emploie avec amour le langage de ses pères.

Dans ses beaux romans régionalistes : « La Moussière » et « Le Roman d'un Forestier », on prend connaissance des travailleurs qui vivaient de la forêt, et dont les masures s'élevaient dans les villages-clairières ou les hameaux riverains.

C'est le « boquillon » dont on entend très loin le bruit du maillet enfonçant les coins de fer, le « clapeur » habile à débiter les merrains de chêne pour les douves des tonneaux et des « seilles », le commis du marchand de bois qui tente de tricher en disposant les grumes de façon à offrir à la vue les bois de qualité inférieure, le garde forestier toujours en guerre contre le braconnier, le charbonnier. Ce dernier, avant la guerre 1914-18, couvrait de plaques de gazon les mottes de

charbon de bois en cours de fabrication. Aujourd'hui il emploie des coupoles de tôle qu'on manœuvre à l'aide de poignées. Mais les charbonniers, depuis la dernière guerre surtout, sont de plus en plus rares.

Et puis il y a les femmes: la vendeuse de mousse qui vend sa récolte à Compiègne au bourgeois qui veut calfater sa péniche; la coupeuse de fougère pour la litière des bêtes et les matelas, de genêts pour la confection des « ramons »; la cueilleuse de champignons,, de fraises, de « mûrons », de nèfles, de « fourdraines », la ramasseuse de faînes avec sa vannette et ses tamis, d'escargots, de bois mort, de rayons de miel dans les trous des arbres.

Il faudrait encore citer les artisans de Saint-Sauveur, de Margny, de la Croix-Saint-Ouen qui façonnaient à l'usage de Paris et d'une bonne partie de la Picardie des bois de brosses, de tamis, d'éclisses, de pelles, de battoirs, de colliers de chevaux, de tire-bottes, de boîtes, de coffres de toutes dimensions, des pipes de merisier, des cannes de néflier, des bricoleurs enfin qui convertissaient en amadou les bolets qui croissent sur les troncs des chênes et des vieux hêtres.

L'été, on voyait même des chercheurs d'œufs de fourmis pour les faisandiers. On a gardé le souvenir d'une femme qui partait en forêt au petit matin avec son enfant retenu sur les reins par un foulard. Elle rentrait le soir, poussant devant elle une caisse d'épicier montée sur roues, pleine d'œufs qu'elle avait recueillis en retournant les fourmilières.

Grande était la renommée des boisseliers de Thiérache qui fabriquaient les boisseaux à mesurer les grains et les moules à fromages de Maroilles et de Rollot (1), des cuillers à pot ou « papinettes », des pelles de boulanger, des jouets (Nouvion-en-Thiérache).

En d'autres lieux, la brosserie de Noailles avait bonne réputation.

Plusieurs villages du canton de Méru étaient connus pour leur fabrication d'éventails. A Andeville, ces objets étaient, depuis le règne de Louis XIV, des œuvres d'art; à Sainte-Geneviève, ils étaient à bon marché. Méru y joignait, dès le XVIIe siècle, des ouvrages en corne.

A la fin du XIXe siècle, les villages de Moyvillers et d'Estrées-Saint-Denis fabriquaient des cordes de puits en « tille » avec de l'écorce de tilleul, tandis que Béhéricourt confectionnait des balais de bouleau en liant des branches flexibles avec des baguettes de noisetier ou une lanière d'écorce longue de deux à trois mètres.

Nous retrouverons au chapitre de l'art populaire (2), les merveilleux artistes qui sculptèrent le bois de nos forêts, mais nous citerons encore les chaisiers de Namps-au-Val, de Tronchoy, de Beaucamps-le-Vieux où les bois coupés dans le pays sont montés en atelier, et les cercliers-douvelliers de Grouches-Luchuel.

3. — *LES METIERS DE L'EAU.*

a) La tresseuse de joncs.

Dans les vallées de la Somme et de l'Avre, des femmes, vêtues de

(1) Voir Ch. V, § 4i) L'Alimentation.
(2) Voir Ch. XIV, § 1. La Sculpture.

culottes larges et de bottes pour éviter les sangsues, récoltaient les joncs des marais en vue de la fabrication des tapis à bon marché (Fouencamps), des paillasses pour les jeunes enfants (Chipilly), des paillassons (Frise). Au siècle dernier, on comptait à Fouencamps 84 tresseuses sur 250 habitants. En 1941 encore, à Corbie, qui possède la plus importante fabrique française d'espadrilles, on tresse, avec les joncs, des semelles. Depuis la guerre, le jute est cependant plus empoyé.

Avec la moelle, on confectionnait des croix, des couronnes très légères que le prêtre touchait avec l'Ostensoir et qui portaient bonheur dans la maison.

b) Le Tourbier.

On signalait encore, au XVIIIe siècle, la rareté du combustible en Picardie. Le curé et le châtelain seuls brûlaient régulièrement du bois et les fermiers aisés en usaient le dimanche et les jours de fêtes. Aussi, la tourbe, moins coûteuse, était-elle généralement employée dans les maisons paysannes et ouvrières. Elle donnait une flamme peu chaude et dégageait une fumée âcre. Les femmes qui chauffaient leur ménage à « l'troube » se reconnaissaient, disait-on, à l'odeur qui imprégnait leurs jupes, et Pagès, annaliste du XVIIe siècle, prétend que les émanations de ce combustible utilisé en grande quantité à Amiens portaient de 2 à 5 lieues aux alentours.

Dur métier que celui de tourbier qui, d'avril à juillet, taille, dans l'eau salie, les cubes noirs qu'il faut ramener à bout de bras, lourds et ruisselants d'eau (Ph. 38). Un habitant de Thézy, Eloi Morel, inventa, en 1786, le grand louchet à manche de trois mètres adapté à une boîte en fer aux bords coupants qui facilita le travail. Des mottes de tourbe séchaient sur le pré, disposées en murets ou « castelets » à claire-voie, puis les paysans venaient les chercher et les disposaient en des granges ou « hallettes » pour activer le séchage.

Les « entailles » rectangulaires et profondes de la vallée de la Somme et des marais sont d'anciennes « tourbières ».

c) Le Pêcheur et le Poissonnier.

Les étangs de la haute Somme qui s'étendent sur 50 kilomètres en amont et en aval de Péronne sont l'une des curiosités naturelles de la Picardie.

La Somme forme de vastes étangs. Elle cesse d'appartenir, administrativement, au domaine public, pour devenir la propriété des communes ou des particuliers. Le fleuve s'y vend par lots comme des parcelles de terrain. Et cet état de choses, sanctionné par un arrêt de la cour de cassation de 1893, remonte à plus de 800 ans.

Les « étangs de la Haute-Somme » couvrent une superficie de près de 2 000 ha.

Les poissonniers, avec leurs anguillères, leurs barrages à clayettes, leurs logettes pour ranger les filets, borgnons et tramails, leurs réservoirs où le poisson attend la livraison, connaissent bien les habitudes du poisson et emploient un matériel approprié.

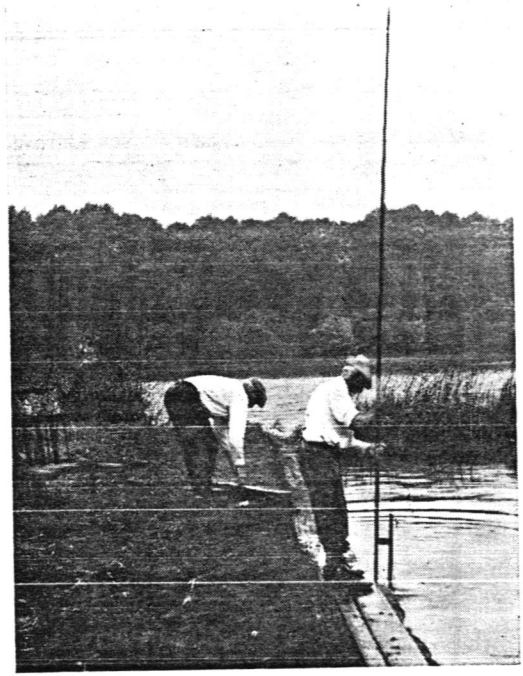

(a)

Photos 38. — **Le travail de la tourbe. Avec le long louchet, un ouvrier extrait des barres de tourbe que son compagnon débite** (a). **Après le séchage en meulons** (b), **on charge « chés troubes »** (c).

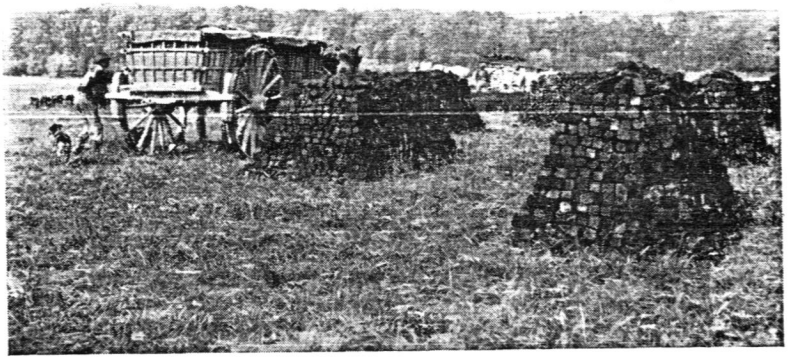

(b)



(c)

Actuellement, comme chez les hortillons, le malaise croît. Le poisson se vend moins bien, les étangs s'embourbent, les eaux se polluent, la mise en service du canal du Nord inquiète les poissonniers dont le nombre, chaque année, diminue. Ils regrettent le temps où ils récoltaient près de 200 kg de poisson par hectare d'étang exploité.

Mais c'est sur la côte, entre les embouchures de la Canche et de la Bresle, que vit une authentique race de pêcheurs. Du Crotoy, de Saint-Valery, du Hourdel, de Cayeux et d'Ault partent (mais en bien moins grand nombre qu'autrefois) les « sauterelliers ». Ce sont des bateaux ventrus, capables d'aborder un banc de sable sans se coucher, ni couler, et munis de voiles trapézoïdales de couleur ocre rouge. L'équipage comprend un, deux ou trois hommes vêtus de sarraus de la même étoffe que les voiles. Ils pêchent la crevette grise ou « sauterelle », les poissons plats, les harengs et les maquereaux (Ph. 39).

Le pêcheur lance ses filets dérivants auxquels sont attachés de place en place de petits barils flotteurs destinés à maintenir verticalement dans l'eau la muraille de cordage. Les poissons y donnent de la tête et restent accrochés par les ouïes. Harengs pleins, du début de novembre, harengs guais, de la fin de décembre, surchargent les « harenguiers » valéricains.

Sur les côtes, les filets tendus forment des barrages pour la « pêche au parc ». C'est encore à la marée montante que les pêcheurs du flot entrent en mer jusqu'à mi-corps. Ils laissent d'abord flotter leurs filets à crevettes, triangulaires, sur les vagues, tandis qu'ils tracent de leurs épaules à leur front un large signe de Croix. Puis, de tout leur poids, ils poussent l'armature en bois de leur filet sur le sable submergé.

Le pêcheur à la foëne, lui, harponne les poissons plats qui dorment sur le sable. Tattegrain a peint la silhouette puissante du vieux loup de mer, couvert du suroît, qui, dans la baie de l'Authie, ramène le poisson aux pointes aiguës de son instrument.

Des femmes aux jupes relevées grattent, à marée basse, le sable avec un râteau. Ce sont les « hénonières » qui cherchent des « hénons » ou « coques », ces moules du pauvre.

Au Crotoy comme à Berck, c'est à coups de bêche que les « verrotières » (Ph. 29), coiffées d'un bonnet d'indienne, désablent le ver jaunâtre, l'« arénicole », qu'elles versent dans de petits seaux. Elles vendront leur récolte d'appâts qui partira pour Dieppe, Fécamp ou Saint-Valery-en-Caux.

En des scènes naïves du XVIe siècle, des culs-de-lampe de l'église de Berck profilent des pêcheurs qui cherchent le ver avec une fourche, montrent un magnifique turbot ou portent l'ancre sur l'épaule.

Nous accorderons un souvenir à un mode de pêche disparu depuis longtemps. Au XVIIe siècle, les pêcheurs tendaient leurs filets le long de la Somme ou dans les sinuosités du sable, puis, quand la mer s'était retirée, les bonnes gens battaient l'eau et hurlaient pour exciter le gros poisson ensablé. Le roi Louis XIII qui assista à cette pêche en 1638 affirmait qu'« après le tonnerre et le canon, il n'y a rien dans la nature capable de faire un plus grand bruit ».

Les produits de la pêche étaient vendus par des « mareyeurs ».



Ph. 39. — **Les « Sauterelliers » de Saint-Valery sur la baie de Somme. Ils naviguaient à la voile sur les côtes picardes. La grande aile rouge hissée au mât fait place de nos jours au moteur.**

Montés sur des juments boulonnaises traînant des voitures légères, ces « chasse-marée » faisaient le trajet Ault-Paris en un jour et demi. Ils suivaient les voies les plus directes pour abréger la durée du transport. Sous le règne de Louis XIII, on créa un service régulier de voitures rapides qui fonctionnait à la manière de la poste avec des relais. Une sévère législation s'abattit alors sur le métier: protection des chemins, surveillance par les « élus de la mer », indemnités dues pour accidents ou vol.

Parmi ces « voies de la mer », celle qui réunissait Eu et Beauvais était peut-être la plus fréquentée.

Des files de « bidets » harnachés de bâts chargés de poissons et de crustacés suivaient aussi au galop les « voyeuls » (petites voies) des « cache-marée », que les toponymistes ont bien soin de distinguer de celles des « cache-manée » parcourues par les baudets fléchissant sous les sacs de farine des meuniers. De relais en relais, ils empruntaient des chemins que nous retrouvons au cadastre sous le nom de « voies de pichonniers ». Ces convois finissaient toujours par rejoindre la route qui leur permettait de pénétrer dans Paris par le faubourg Poissonnière.

Les marins de la côte sont gens solides. Au XVe siècle, c'étaient de rudes corsaires rançonnant les navires anglais et flamands. Ils n'avaient pas oublié ce vieux droit féodal de « lagan » en vertu duquel il était permis, en conscience, aux seigneurs de dépouiller les naufragés.

Philippe-Auguste abolit ce droit, mais les marins ne se crurent pas visés par les multiples monitoires lancés contre les pilleurs d'épaves! Et même en notre siècle, le « Masséna », échoué à la pointe de Saint-Quentin le 29 novembre 1904, fut consciencieusement déchargé, haut fait qui retentit en correctionnelle. L'usage l'emporte!

Entre 1940 et 1944, la mer, parfois, rejetait, hélas, des épaves sur les plages. Douaniers, gendarmes, gardes-côtes français et allemands n'étaient pas plus alertés les uns que les autres par les riverains, mais chacun courait; le premier arrivé posait la main sur l'épave, qui, par convention tacite et millénaire, dès lors, lui appartenait. Le thé anglais n'a pas manqué!...

Par contre, nos matelots servirent avec intrépidité sur les vaisseaux du roi. De 1778 à 1784, plus de 300 hommes quittèrent l'humble port de Saint-Valery pour n'y plus revenir et la population de la ville se trouva de ce fait réduite d'un douzième.

Les marins sont, chacun le sait, pieuses personnes. Des ex-voto, en forme de navires réduits, ornent églises et chapelles de la côte (Saint-Valery). Anatole France qui vécut quelque temps à Saint-Valery a décrit avec émotion une coutume toujours observée: la bénédiction du bateau avant sa première sortie. Une poignée de sel et de blé est semée dans l'embarcation pour attirer la force et l'abondance. La barque est bénie en même temps qu'un gâteau est distribué aux assistants...

En 1934, l'évêque d'Amiens, monté sur le pont d'un bateau qui avait pris le large, bénissait une flottille à quai et toute pavoisée de flammes multicolores.

Chaque année, des milliers de personnes écoutent la Messe célébrée sur un baliseur. Des Valéricaines en costume local se groupent sur un chalutier. C'est la messe des « péris en mer ». Autrefois, une bouteille de vin était brisée et offerte à la mer: « J'te donne cho, n'me prends pus rien. »

d) Le Marinier.

Ils ont aussi leurs titres de noblesse, ces mariniers d'Abbeville qui, pendant la Guerre de Cent Ans, prirent part à la bataille de l'Ecluse et tentèrent de porter secours aux habitants de Calais avec l'aide de ceux de Saint-Valery et du Crotoy.

Les « naviaux » du Moyen Age étaient des bateaux à fond plat et de petite dimension. Le batelier utilisait le courant pour gagner l'aval et halait à l'aide de chevaux pour remonter vers l'amont.

La Somme transportait les blés « corbiers du Santerre », les céréales pour la brasserie flamande, le sel des salines de Rue et de Noyelles-sur-Mer, les salaisons d'Europe du Nord, les laines d'Angleterre et de Ponthieu, les vins de Bourgogne et de Guyenne.

Les « gribanes » étaient des bateaux lourds, avec un mât court planté au milieu. Ces bateaux marchands ont sillonné la Somme durant des siècles, de Saint-Valery à Amiens et au-delà, non sans incidents à l'époque où la passion communale était ardente. Au XVIIIe siècle, les gribaniers montrèrent de la mauvaise humeur quand on construisit le canal de Picardie.

Vers 1700, la corporation des maitres-gribaniers avait offert un vaisseau miniature à son patron saint Georges par reconnaissance d'avoir échappé à un naufrage. Les mariniers avaient multiplié par la ville les images des saints. C'est pourquoi, ils entrèrent dans une belle colère lorsqu'en 1752 la maréchaussée porta la statue de saint Georges à la procession. Et comme ils avaient le sang vif, on compta des blessés...

Les « picotins » d'Abbeville, souvent chargés à plein d'animaux qui les faisaient ressembler à des arches de Noé, parcouraient les 40 kilomètres qui séparent Amiens et Abbeville en huit heures.

C'est sur un bateau à vapeur qu'en 1837 Victor Hugo fit ce trajet dans une machine qui, à l'écluse, « geint comme une bête fatiguée ».

En amont d'Amiens, le dernier coche d'eau qui s'amarrait au « port » de Sailly-Laurette portait une sorte de cabane qui abritait un salon meublé de bancs avec un poêle en hiver et un magasin pour ranger les colis si nombreux qu'ils s'amoncelaient sur le toit. Une lanterne éclairait la proue. Le conducteur apportait d'Amiens les marchandises qu'il distribuait dans les villages du Santerre du lundi au jeudi. Le samedi, il se levait à deux heures et se couchait à minuit. La fin du siècle dernier amena la fin du dernier coche d'eau.

e) *Le Nénuphardier.*

De juillet à septembre, on recueillait, à Longpré-les-Corps-Saints, les fleurs de nénuphars si abondantes sur les magnifiques étangs. Elles étaient expédiées chaque soir à Paris après avoir été arrosées d'eau et disposées en des caisses de 16 à 1.800 fleurs. Dans les grands hôtels de la capitale, elles servaient à composer de magnifiques chemins de table, présent poétique de la province.

4. — *LES METIERS DU TEXTILE.*

a) Tisserands, bonnetiers et divers.

Le tissage a été, à travers les siècles, et demeure encore, la principale industrie picarde.

Avant l'établissement des usines, l'artisan rural pratiquait un double métier. Il travaillait la terre à la belle saison et, pour augmenter ses gains, occupait les jours de mauvais temps et les veillées en tissant au vieux métier de bois que les Picards appellent « l'étille ». La femme et les enfants filaient ou préparaient les trames. Ce caractère mi-paysan, mi-ouvrier, qui a disparu presque entièrement en 1914, était une cause de stabilité de la population des campagnes (Ph. 40).

Les « houppiers » peignaient la laine à la main avec des peignes de bois. Ils étaient nombreux aux environs des villes « drapantes ». Mais, en 1819, la première peigneuse de laine mécanique, construite par un Amiénois, fit le travail de cinq houppiers.

Dès le XIIe siècle, à cause des productions des terres voisines et de leur climat, Amiens, Abbeville, Beauvais, Saint-Quentin, Rue, Montreuil étaient « villes drapantes ». C'est parce qu'il connaissait bien l'aptitude

ancestrale des habitants que Colbert installa en 1665 à Abbeville la grande manufacture de drap fin qui devint, en son genre, l'entreprise la plus puissante d'Europe, la plus réputée aussi puisqu'elle reçut la visite de Pierre-le-Grand. Le grand ministre de Louis XIV avait appelé de Hollande les Van Robais et leur avait accordé des privilèges extraordinaires, entre autres celui de célébrer le culte protestant.

Dans l'Amiénois et le Vimeu, aux confins de la Normandie, des villages entiers vivaient de la fabrication de la serge d'Aumale. A Meigneux, par exemple, on était « serger » de père en fils. Les artisans de Crèvecœur-le-Grand se livraient à la confection de lainages connus sous les noms d'alépine, blicourt, escot ; ceux de Thiérache à celle de serges (Montcornet), de droguets, de « frizons ».

Sous la Restauration, plus de 30.000 personnes, femmes et enfants compris, préparaient les fils et filaient, de huit à dix heures, autour d'Amiens, sauf à l'est de la ville où la bonneterie accaparait toute la main-d'œuvre. Mais peu à peu les filatures de laine de Corbie, Saleux et autres lieux ôtèrent aux femmes des environs d'Amiens leur principale occupation qui était de filer la laine. Revelles, qui préparait les « Articles d'Amiens », voit sa population passer de 820 habitants en 1861 à 370 en 1911.

Toutes nos grandes villes ont fabriqué de la toile, et la campagne fournissait le lin filé à domicile (Ph. 41 et 42). Dans les registres de 1789, les ménagères d'Ennemain qui travaillaient pour les fabriques de Saint-Quentin sont dénommées fileuses ; rares étaient les femmes du village à qui n'était pas attribué cet état.

Au Moyen Age, les filasses de lin les plus réputées pour leur qualités de finesse et de résistance étaient celles de Bulles, à la limite méridionale de la Picardie. Ses habitants avaient remarqué que les prairies de la Brèche étaient très favorables à la culture du lin. Dès le XIIe siècle, ils vendaient leur production, non seulement à une vingtaine de villages pratiquant la filature et le tissage jusque vers Nivillers, Froissy et Saint-Just, mais aussi, fait digne de remarque, aux tisserands des plus fines toileries connues de Saint-Quentin et des Flandres. En 1725, la réputation de leur fil était encore telle que Louis XV en envoya quérir pour la confection du trousseau de la future reine Marie Leczinska. Mais la culture est cause d'industrie. Au XVe siècle, Bulles et ses environs tissaient de la toile fine « demi-Hollande », de la « mulquinerie » dans les sous-sols des maisons où l'atmosphère légèrement chaude et humide facilitait la manipulation des fils de lin, et les garantissait du danger de rupture.

Saint-Quentin, Vervins, la vallée de la Serre ont profité dès la fin du XVIe siècle de l'introduction de la mulquinerie, de l'industrie de la toile fine ou linon par les Hollandais fuyant la persécution espagnole. Le lin provenait des régions de Chauny et de Vervins. Les pièces écrues, blanchies dans les « bueries », étaient exportées dans les pays voisins et aussi en Turquie, en Amérique...

Les tulles de Saint-Quentin habillent les dames à la cour de Marie-Antoinette.

Mais voici qu'arrive la *période industrielle*.

Des métiers mécaniques pour les tissages de lin s'installent à Amiens et à Gamaches en 1826. Peu de temps après, sous la Restauration, on

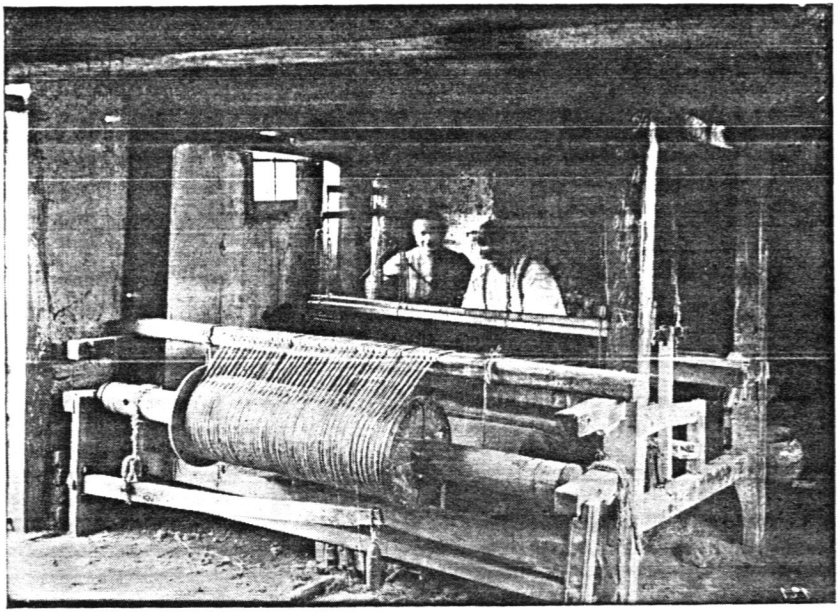

Ph. 40. — **Métier à tisser la toile d'emballage à Candas..** (Photo Bienaimé)

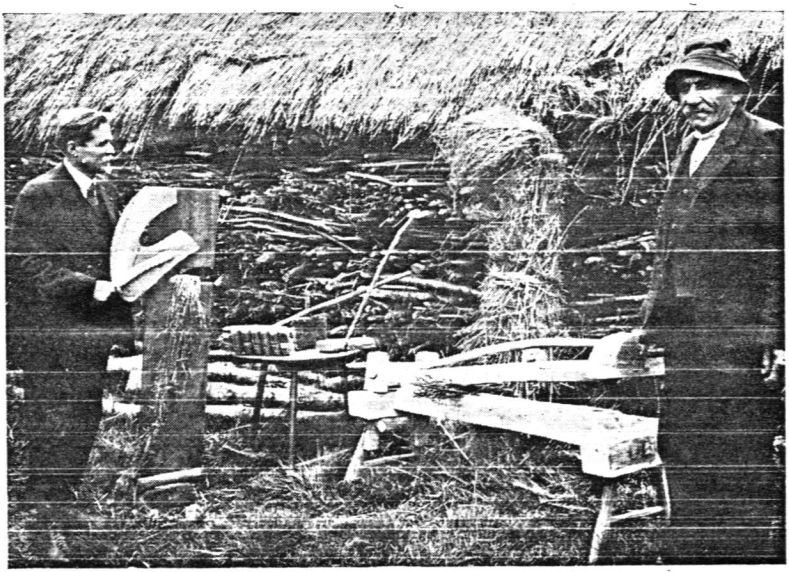

Ph. 41. — **Le travail du lin à Beauvoir-Rivière. Après le rouissage et le séchage, l'écorce des tiges était broyée sur une « broie » en bois, munie d'un levier** (à droite). **La filasse, ainsi débarrassée de la « chénevotte », était frappée par « l'écangue », sorte de couperet en bois** (à gauche). **Elle était enfin râclée avec un peigne ou « ch'rin » pour que tombent les derniers fragments ligneux.**
(Photo Bienaimé, 1926)

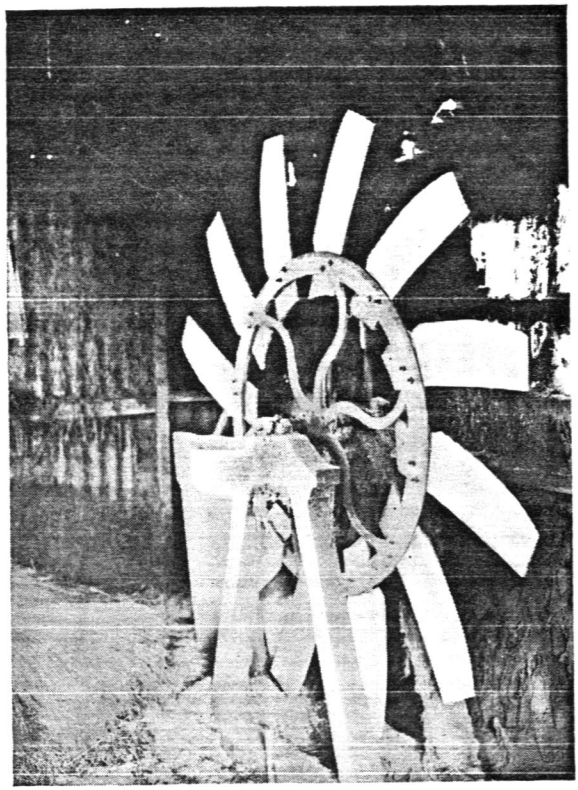

Ph. 42. — **Fienvillers. - Ecoucherie. Dans le travail du lin, le « moulin flamand » constituait un progrès sur « l'écangue ».**

(Photo Bienaimé, 1926)

voit aux expositions des tissus des environs de Péronne et des toiles fortes de la région d'Abbeville. En 1839, un enfant d'Hallencourt, Deneux, introduit dans son pays l'industrie du beau linge de table, fin et damassé, c'est-à-dire orné de dessins. En 1888, son usine sera la plus importante de France en cette spécialité.

De nos jours, les beaux champs de lin picards avaient à peu près tous disparu à l'exception de certaines parcelles dans le nord du département de la Somme. Mais, depuis la dernière guerre, une reprise incertaine s'est amorcée un peu partout.

C'est en 1752 que l'industrie du coton, encouragée par Louis XV, s'introduisit à Saint-Quentin dont la région comptait, en 1784, 7.200 fileuses et 7.000 tisseurs. En 1937, mille métiers à bras battaient encore concurremment avec 6.000 métiers mécaniques. Parmi toutes les variétés

de tissus, les calicots, les nansouks, les jaconats, les piqués qui s'envolèrent de cette ruche active, nous retiendrons surtout les célèbres dentelles de guipure. Vers 1880, des métiers anglais procurèrent à l'industrie saint-quentinoise une prépondérance incontestable en cette spécialité.

A ces métiers anglais, joignons l'initiative d'un Ecossais. Car c'est un Ecossais qui, en 1875, dote la Picardie de l'industrie du jute, matière première venue de l'Inde. Des usines prospères s'implantent dans les vallées. Cependant, certaines régions continueront à travailler le jute à domicile presque jusqu'à nos jours.

La bonneterie du Santerre a joué et joue encore un rôle important dans l'économie du pays. Vers 1660, les métiers à bras travaillaient la laine. En 1789, 30.000 ouvriers s'y employaient et les principaux centres de production étaient Rosières, Villers-Bretonneux, Moreuil. Ces « badestamiers » d'autrefois, qui, à la lueur des chandelles réfractées par des boules remplies d'eau, fabriquaient des bas au « fil d'étame » sur leurs peignes de métier-tricot, ont leurs continuateurs dans les meilleurs spécialistes des usines modernes. Le travail à domicile existe encore, bien qu'il ait totalement disparu du Canton de Maignelay, grand producteur de tricot au siècle dernier, et de Tricot même.

Dans le Vervinois, la bonneterie depuis le Moyen Age fut longtemps artisanale.

Amiens est fière de ses velours « façon d'Utrecht » (« l'trèque » en patois local), introduits vers 1750 où entrent le poil de chèvre et le fil de lin, de ses étoffes fleuries et colorées par un mélange que dépose une planche de poirier artistement sculptée et, en général, de ses velours de coton fabriqués dans la ville depuis 1765.

Du point de vue strictement artisanal, la coupe mécanique du velours introduite à Amiens en 1878 dépeupla les communes où l'habitant utilisait jusque là, à domicile, la tige d'acier munie du couteau triangulaire. Ainsi, Villers-Bocage, qui avait 750 habitants en 1698, en dénombrait 1.005 en 1795 et 1.550 en 1846, puis tombait à 824 en 1901. La centralisation industrielle explique qu'un village, comme Grattepanche qui comptait 70 métiers à velours en 1800, n'en ait plus abrité que 7 en 1900.

C'est toujours au climat et aux dispositions picardes pour le textile qu'il faut attribuer le grand nombre d'industries secondaires nées, au XIXe et au XXe siècles, dans diverses régions de la province : gaze de soie à Sailly-Saillisel, pour le blutage des farines (1836), tissus caoutchoutés à Roisel (1900), câblés pour pneus et courroies à Epehy et au Ronsoy (1920), mohair à Péronne pour la fabrication des tissus d'ameublement. La broderie du linge de dames était pratiquée à Saint-Quentin bien avant 1867, date à laquelle arriva de Suisse le premier métier à bras. Elle survit dans le canton du Catelet.

Dans l'arrondissement de Péronne, le tissu en crin de cheval a aussi une origine artisanale. Jusqu'en 1914, jeunes gens, femmes et hommes âgés travaillaient sur un métier de bois peu encombrant, mais qui nécessitait une dextérité manuelle remarquable. A Buires-Courcelles, on mêle, depuis 1875, le coton au crin de cheval pour obtenir un tissu de doublage et de soutien. Nous croira-t-on, lorsque nous avancerons que, de 1925 à 1930, on tenta d'employer pour cette industrie des cheveux de Chinois ?

Bien sûr, le nombre des tisserands à domicile diminue. En 1947, on ne comptait plus guère que trois tisserands à Hallencourt et un seul à Allery. C'est que les grosses usines de la vallée de la Nièvre, d'Abbeville, d'Ailly-sur-Somme et d'autres entreprises moins importantes échelonnées sur une ligne allant de Doullens à Senarpont, avaient drainé la main-d'œuvre. Ainsi disparaît le tissage à bras qui, écrivait Edouard Gand dans son cours de tissage professionnel de 1876, « imposait à l'ouvrier une continuelle dépense d'habileté, d'attention et de savoir ».

On peut encore voir en de petites échoppes en torchis, éclairées par de petits carreaux, l'ancien métier familial presque abandonné dont le battant ou « charivari » poussa tant de « duites » de lin ou de jute. Dans un coin, sommeillent l'ourdissoir et le rouet à trames.

Si Guiscard a récemment arrêté la fabrication des mouchoirs de coton à carreaux qui ne « sortaient » qu'à raison d'une douzaine tous les deux jours par métier, Beaucamp-le-Vieux façonne encore la vieille « thibaude », tissu grossier où entre le poil de chèvre ou de vache et qui sert à feutrer les dessous de tapis. La bourre ou « béri » était filée sur un rouet à grande roue d'un mètre de diamètre.

Quant aux artisans de la région de Bohain, ils étaient aptes par leurs traditions familiales à tisser de la laine, du lin, de la soie, du coton et à se livrer à toutes les combinaisons de fils. Peu à peu, les villages se sont spécialisés dans les velours damassés, les jacquards, les lamés, les gazes de soie, les cachemires de laine. Depuis le milieu du XIXe siècle, une maison commerciale de haute qualité, installée à Bohain même, centre de ce territoire semi-artisanal, livre aux ouvriers la matière première avec les modèles, ourdit les chaînes, prépare les cartes et, choisissant les motifs, vend l'étoffe. A la veille de la dernière guerre, 1.200 artisans travaillaient dans 43 villages.

Et, en 1934, dans la région de Saint-Quentin, 1.500 tisseurs poussaient encore la navette dans leur cave.

Si nous nous sommes étendus sur certains aspects de l'industrie moderne, c'est que les emplois du métier mécanique et du métier à bras restent étroitement mêlés. Et, sans doute, en certaines branches, l'industrie n'a-t-elle pas tué l'artisanat ; l'une et l'autre se sont même confraternellement associées. C'est ainsi que dans quelques villages autour de Bohain, par exemple, des artisans à domicile exécutent encore des velours ciselés sur de vieux métiers de bois à la commande de tissages parisiens.

A ces travaux textiles, nous n'omettrons pas d'ajouter la confection des vêtements de travail à Saint-Quentin, Bohain et surtout Amiens où, en 1878, culottes et vestes sortaient des mains de 1.500 ouvriers et ouvrières qui pouvaient travailler à domicile pour une très modique rétribution.

b) Le Cordier.

Avant 1914, dans le Vimeu surtout, on voyait en pleine rue des villages, au bord des habitations, les courtes croix de bois aux branches égales, des cordiers de chanvre. La blonde filasse était tordue avec des moulins à bras. De nombreux voyageurs des XVIIe et XVIIIe siècles ont été frappés par l'abondance des chanvrières picardes ; à la fin du XVe siècle, un voyageur allemand, Münzer, ayant traversé la Picardie,

affirmait qu'il n'avait jamais vu une aussi grande quantité de chanvre que dans les corderies d'Abbeville ; il en existait récemment encore au faubourg Rouvroy. A une époque contemporaine, Pont-Remy et Outrebois étaient les rares communes où l'on pouvait voir encore des chanvrières.

Les « corderies » d'Abbeville et de Saint-Valery agonisent. Par contre, une société de filets de pêche a pris son essor à Vignacourt.

c) *Le Teinturier.*

La teinturerie fut une source de richesse pour la ville d'Amiens dont l'eau des canaux possédait, paraît-il, des qualités spéciales. Du XIIe au XVe siècle, les « guédiers » ou « waidiers » de la ville préparaient une matière tinctoriale bleue avec une plante qui croissait dans la région. Jusqu'au jour où l'indigo fut connu, la « Waide » guède ou pastel, travaillée dans de magnifiques caves voûtées du XIIIe siècle que les bombardements de 1940 ont malheureusement détruites, enrichit toute une catégorie de bourgeois, industriels et commerçants qui exportaient en Flandre, en Angleterre, en Russie... (Ph. 43).

Ils avaient leur église, Saint-Martin-aux-Waides, et une chapelle à la cathédrale sur les murs de laquelle on voit encore deux « waidiers » avec un sac rempli des précieux « tourtels de waide ».

En 1826, les 8 teintureries en laine et les 20 teintureries en coton ont une réputation telle, qu'en sus des étoffes de la ville et de la banlieue, elles travaillent pour Paris, Rouen, Reims. De nos jours, une bonne partie du velours de France est encore teinte à Amiens.

5. — *LES TRAVAILLEURS DU CUIR.*

a) *Le Tanneur et le Cordonnier.*

Les tanneurs du Moyen Age étaient installés côte à côte entre des rues qui ont, en bien des villes, conservé le nom de leur corporation, et des ruisseaux et des bras de rivière qui alimentaient leurs fosses et où ils lavaient leurs peaux. Leur industrie empestait l'air et l'eau, et les plaintes, suivies de la proclamation de règlements de police, sont nombreuses dans les archives.

Depuis ce temps, et malgré la création des fabriques amiénoises, des artisans d'Amiens et d'Abbeville fabriquent des chaussures pour la chasse et des bottes pour les marais dont la perfection est reconnue par delà les frontières de la province.

Lorsque Amiens devint un centre chaussurier, dans le dernier quart du XIXe siècle, la tige et le dessus furent fabriqués en atelier, mais le travail était terminé à domicile. Les cantons de Villers-Bocage et d'Acheux fournissaient une grosse partie de la main-d'œuvre. A Toutencourt, village de 835 habitants, un fabricant amiénois employait 300 ouvriers pendant l'hiver. Le machinisme a précipité la concentration en ateliers. En 1926, on ne compte plus que 28 cordonniers ruraux.

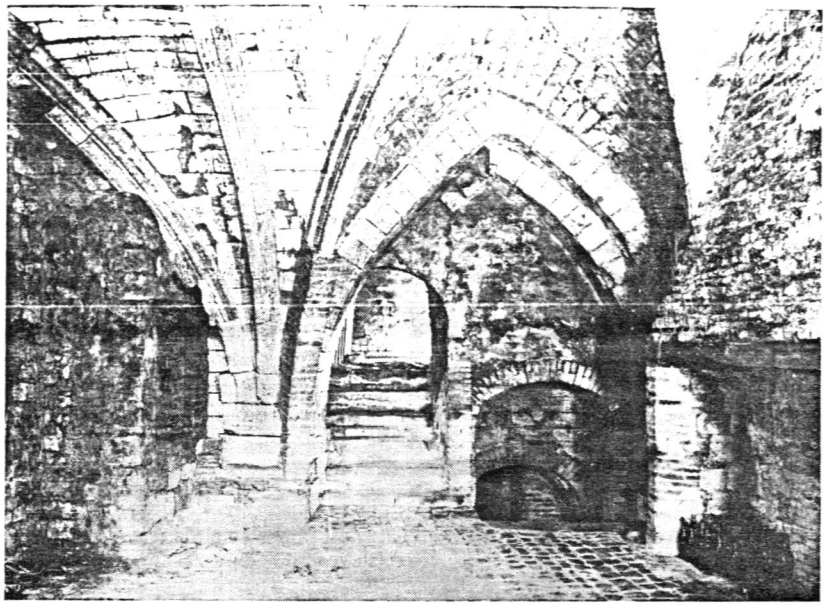

Ph. 43. — **Place Saint-Martin, quartier des Waidiers, à Amiens. Avant d'être divisée, cette cave mesurait 16 m 60 de long, 5 m de large et 4 m 20 de hauteur. Le sol pavé de grès était à 5 m. sous la maison. Cheminée et puits prouvent des séjours prolongés.**

On trouvait deux et parfois trois étages de caves, avec des magasins latéraux et un escalier sur rue. Celle-ci est qualifiée de « chellier à mettre waiche ».

(Photo Bienaimé)

b) Le Bourrelier.

Nous citons cet artisan parmi d'autres, parce que son métier, assez divers, répandu autrefois dans les villes et les campagnes, est typiquement saisonnier.

Le bourrelier, ou « gorrier », en activité entre les deux dernières guerres, après avoir fait, en janvier, la tournée de ses clients, en voiture ou à bicyclette, pour toucher ses factures, est rentré chez lui pour régler ses fournisseurs.

Il est souhaitable que sa caisse soit remplie car février et mars sont des mois creux ; les jours sont courts et le chauffage et l'éclairage de l'atelier médiocres. Mais le bourrelier possède au moins un jardin qu'il bêche et prépare pour le printemps. Habituellement, il entretient une pièce de terre et une basse-cour, ce qui lui donne cette qualité particulière de « ménager », c'est-à-dire de petit cultivateur à mi-temps. Parfois, sa femme tient un café ou une mercerie. Plus normalement, elle vend des

fouets, cordes, étrilles, couvertures, éponges, graisses, onguents pour les chevaux blessés, de la droguerie, et « dz'abluchettes » (lacets), des « queusses » (pierres à aiguiser qu'on met à tremper dans des cornes de vache), des « béguins » (couvre-oreilles pour les chevaux en coutil ou en filet), des « gomelettes » (gourmettes), des « ènnieux » (anneaux), des « échées d'laine » (écheveaux), des « bruches » (brosses), des « guérlots » (grelots)...

Avec avril, la poussée de la bonne saison commence. La clientèle réclame des sommiers et des matelas neufs qu'il faut reguinder ou carder. Il faut réparer aussi les bâches de voitures.

Beaucoup de bourreliers de village, qui travaillent pendant dix à douze heures dans des conditions incommodes, partent « en journée » pour une ferme où leur présence est réclamée.

L'artisan charge dans sa carriole ou, autrefois, sur son cheval, une caisse d'outillage, des sacs dont l'un contient ses fournitures : clous boucles, rivets, semences, fil, poix, de la toile bleue pour les « renfonçures » de collier, de l'huile, du cuir et une balance romaine pour peser celui-ci, parfois sa cardeuse, rarement sa machine à coudre.

Le fermier s'installe sommairement dans une grange, un bûcher ou une étable vide devant un établi formé de deux planches sur deux trétaux ou deux bidons vides. Et là, toute la journée, restaurant des « basinures » (renfonçures), posant des « ragottes » (petites bandes de cuir épais), des « flottes » (rondelles) et des « blouques » (boucles), rebourrant de « l'oster » (varech), révisant même des « paronnes » (colliers de paille portant sur le « paron » ou poitrail d'un cheval), renouvelant des « manchettes » (pièces de cuir recouvrant les brancards des carrioles), enfonçant des « daches » (clous de chaussures), il remet en état les harnais qu'il graisse, les voitures et les brodequins de la maisonnée, voire les sommiers et les matelas ; à midi, les charretiers lui apportent une bride, une longe, un cordeau pour y faire un point, une « cachouère » (fouet) pour y rattacher un « cacheron » (mèche de fouet).

Ces journées offrent au bourrelier l'occasion d'examiner toute la sellerie du cultivateur et il en profite pour essayer d'emporter des commandes.

En mai, le travail continue...

En juin, le bourrelier réintègre son atelier car, la moisson approchant, les cultivateurs apportent les toiles de leurs faucheuses-lieuses ou en achètent de neuves. Les réparations et les montages ne peuvent être effectués qu'à l'aide d'un outillage spécial et intransportable.

Juillet. Encore des montages, encore des réparations de tabliers de faucheuses, mais plus urgentes et plus nombreuses.

Au mois d'août, c'est la moisson. Si l'été est orageux, les toiles mouillées se déchirent et les lattes qui peinent trop, cassent. Il faut les remettre en état immédiatement et, certains jours, commencer à six heures du matin pour n'arrêter qu'à onze heures du soir. La femme se met à l'ouvrage, remplace les lattes brisées et les sanglons et tient les livres.

En septembre, les bourreliers ne sont guère plus libres. Les courroies de batteuses doivent être bientôt prêtes, les harnais en bon état et les

traits solides pour que les « attelées » attaquent sans incident à l'arrachage des betteraves et aux labours. Les bâches agricoles sont révisées.

Quelques artisans repartent en journée pour entretenir la sellerie d'une exploitation, parfois dans leur intérêt immédiat. En effet, par contrat signé selon un usage appelé l'Abonnement, le bourrelier répare tout le long de l'année les harnais d'un cultivateur pour un prix forfaitaire. Il a la charge de remplacer ce matériel au bout d'un délai déterminé, d'autant plus court que l'usure est plus rapide, de quatre ans, par exemple, dans l'Oise, où la culture est intensive et où certains contrats d'abonnement portent sur vingt ou trente harnais, de six ou sept ans en d'autres régions. Le bourrelier échange par roulement des harnais neufs contre ceux qui sont hors d'usage, mais qu'il revendra d'occasion, en entier ou en détail.

Des clauses variées nuancent les contrats. Mais des termes comme « frontail d'abonnement » et « culeron d'abonnement » qui désignent des pièces de harnachement d'excellente qualité prouvent que, dans tous les cas, l'intérêt du bourrelier qui loue, en quelque sorte, des articles particulièrement solides et se trouve assuré d'un travail régulier, rejoint celui du cultivateur.

Cette coutume était d'application constante, jusqu'en 1939, dans l'est et le sud de la Picardie.

En octobre et novembre, avec l'apparition des pluies abondantes et de la boue, le bourrelier doit rapiécer, recoudre ou ressemeler les bâches de toutes sortes, les bottes, les guêtres, relier les traits qui ont cédé sous le poids de la glaise humide.

Puis c'est l'époque des commandes de harnais et de pièces neuves et l'artisan se conformera aux exigences des cultivateurs qui, selon le lieu, exigent des modes de harnachement sensiblement différents.

6. — *LES TRAVAILLEURS DU FER.*

A la fin du XVIe siècle, apparaît dans le Vimeu une activité rurale qui semble étrange en ce pays qui n'a jamais connu ni mines de fer, ni hauts fourneaux : la serrurerie.

Il faut chercher la véritable origine de cette industrie dans l'abondance de main-d'œuvre. C'est ainsi que le travail des champs ne pouvant suffire à les nourrir, des ménagers fabriquaient de la toile ou des serrures. Les Picards possèdent, du reste, des aptitudes particulières au travail du fer si l'on en juge par les charmantes croix de fer qui ornent les carrefours et recouvrent comme une moisson les cimetières (1). Les maréchaux-ferrants façonnaient un peu partout, pentures, crémaillères et fers de voitures.

Autrefois, l'apprentissage serrurier durait 5 ou 6 ans. Pour gagner quelques francs, il fallait « faire série », c'est-à-dire travailler tard dans la soirée. La production à domicile comprenait les serrures, les cadenas, les clés, les becs de cane, les crochets, les gâches, les loquets, les verrous, etc. Au temps de la concentration industrielle, la fabrication fait

(1) Voir Ch. XIV, § 5 et 7, Art populaire. Ph. 91 et 92.

appel à la fonderie et emploie le cuivre. On travaille pour la carrosserie automobile, les chemins de fer, les grandes administrations, mais les ouvriers deviennent à peu près tous incapables de confectionner entièrement une serrure à la main.

Les serruriers travaillent, encore à notre époque, en ateliers de 4 ou 5 ouvriers. Leurs « boutiques » sont éclairées sur la rue par de longues baies à petits carreaux. Dans l'atelier familial, père, mère et enfants manient la lime. Mais un ouvrier seulement sur vingt, œuvre à domicile.

C'est évidemment au développement de la métallurgie que le Vimeu doit sa forte densité de population : Woincourt, qui avait 400 habitants en 1718 à la création de l'industrie, en compte 1.060 en 1948, Dargnies passe de 340 en 1700 à 1.200 en 1944.

A l'autre extrémité de la Picardie, dans le canton d'Hirson, depuis fort longtemps et jusqu'à l'époque des mines de charbon, la métallurgie avait aussi un caractère artisanal. Le sol fournissait les matières premières : l'hématite des schistes, le bois de la forêt Charbonnière. Le nombre des lieux-dits qui rappellent d'anciennes forges est ici plus élevé que partout ailleurs. Il y eut des cloutiers, des chaudronniers, des ferblantiers. Les « calebassiers » apparurent avec les fonderies au XVIe siècle. Les chevaliers du « macka » (le marteau) avaient leurs pareils aux abords du massif boisé de Saint-Gobain.

7. — *LES FONDEURS DE CLOCHES.*

Après l'orchestre des marteaux et des limes, voici les sonneries des cloches.

Roisel et Carrépuits ont fourni des dynasties de fondeurs : les Gorlier dans le premier bourg et les Cavillier dans le second. De père en fils, les Cavillier se transmirent leurs façons de travail, de 1540 à 1914, pendant neuf générations ! Leurs œuvres ne se retrouvent pas seulement dans les clochers de Picardie. Les cloches qui s'envolèrent de Carrépuits sont allées hanter des campaniles laïques et les tours des grandes cathédrales françaises et étrangères : Chartres, Laon, Senlis, Reims, Soissons, Noyon, Lincoln... Un chef-d'œuvre des Cavillier, le bourdon du beffroi d'Amiens qui pesait onze tonnes, sombra dans les flammes en 1940 (1).

Comme le veut le pays, les tintements rythmés étaient affublés de paroles populaires et goguenardes :

Il est mort un grand homme
Qui possédait une grand'fortune ;
— J'aurai ma part
— Tais-toi, grande g...

ou bien, aux environs de Domart-en-Ponthieu, en trois paroisses voisines :

« Coeuches treuées ! » (Berteaucourt-les-Dames)
« — Par iou, par iou ? » (Saint-Léger)
« — Par ten talon ! » (Domart)

(1) Voir Ch. XV. § 2c) Instruments de musique.

8. — *LE MAGISTER.*

En 1655, une ordonnance de l'official d'Amiens oblige les habitants de chaque paroisse à fournir un « clerc-laïc » ou « Magister » que les Picards appelèrent « ch'marister ».

Le magister était élu par les habitants en tenant compte bien plus des qualités vocales de celui qui allait devenir premier chantre de la paroisse que de ses qualités intellectuelles. D'après un règlement du diocèse d'Amiens de 1732, le candidat devait fournir un témoignage de bonne conduite, signé du Curé et du Doyen, et prouver qu'il connaissait les cérémonies de l'Eglise car il devait faire réciter les prières aux enfants, assister aux offices, entretenir avec soin les meubles et ornements de l'église, porter l'eau bénite dans les maisons, sonner les cloches et, plus particulièrement, pour l'Angélus...

Bien plus considéré comme clerc que comme instituteur, on le raillait sur son aspect souvent pitoyable ; les femmes surtout ne se privaient guère d'émettre des opinions désobligeantes (Demuin). Il devait porter les cheveux très courts, éviter les veillées, les danses, les cabarets, ce qui ne semble guère avoir toujours été observé si l'on s'en réfère au dicton populaire : « Si un veau refuse de têter, mettez-lui sur le dos une lévite de magister, il boira aussitôt ! »

Un magister d'Allery, au nom prédestiné de Delécolle (1671-1713) nous a laissé un précieux journal de raison où il apparaît comme l'homme-à-tout-faire de son curé. Il cultive un peu pour améliorer son revenu et gagne 90 livres par an en tant que clerc-laïc et 50 livres en tant que magister, à une époque où une vache coûte 40 livres et une paire de souliers 3 livres. Un siècle plus tard, son successeur n'est guère plus heureux : il s'est établi épicier et mercier pour augmenter le revenu de 300 francs que lui concède le conseil municipal.

Mieux que des chiffres, l'opinion populaire nous renseignera sur la pauvreté proverbiale du magister « qui ramasse ès z'étrons pour couvrir ès'moéson » !

Pauvre école aussi, avec bien peu de matériel ! Il ne sera employé que des livres de prières et de religion, de morale et de grammaire, lit-on dans le procès-verbal de réception de l'instituteur de Rouvroy-en-Santerre en 1822. On lisait dans le catéchisme et le syllabaire ou « croisette », dans le code civil, sur les contrats découverts par les élèves dans leur famille ; on se déliait la langue dans le psautier.

9. — *LES AMBULANTS.*

Le cirier ramassait sa marchandise chez les propriétaires de ruches et la débitait en la coupant avec un bout de bois taillé.

Le rémouleur, sur le bas-côté de la chaussée, actionnait, à l'aide d'une pédale, la meule qui aiguisait couteaux, ciseaux et autres instruments tranchants ou pointus confiés par les habitants.

L'« houstaba » était le ramoneur qui ramonait du haut en bas.

Le « tireloteur », petit boutiquier de village, se déplaçait le dimanche, dans les villages environnants ; dans la rue, pendant la belle saison, dans un estaminet en été, il offrait des sucreries, de menus articles d'habille-

ment, du matériel de fumeur. Il donnait à choisir dans un jeu de cartes, puis il extrayait d'un sac d'autres cartes qui donnaient droit à un lot si elles correspondaient aux cartes choisies.

Le marchand de verre cassé qui circulait dans la région de Roisel au siècle dernier avec une voiturette traînée par un âne, passait le jeudi ou après la fermeture des classes, car c'étaient les enfants qui lui servaient de pourvoyeurs ; ils recevaient, en échange, des images d'Epinal.

« Ch'déballeu » n'était qu'un simple forain qui exposait des marchandises à « ch'déballage » pendant quelques heures.

Le marchand de plaisirs vendait à Doullens de légers cornets de pâtisserie en chantant d'une voix perçante : « V'là l'plaisir, Mesdames, v'là l'plaisir » ! Ce bonhomme bizarre qui semblait sortir tout droit de la « Louise » de Gustave Charpentier, avec son grand cylindre de cuivre et sa crécelle, installait en plein air un petit jeu de hasard dont l'enjeu était précisément la consommation de ses oublies. En vertu d'une ancienne ordonnance royale datée de 1566, il ne pouvait offrir d'autres lots que ses gâteaux.

Il existe encore à Amiens un « marchand d'oublies », qui, vendeur de marrons chauds l'hiver, de glaces en été, parcourt les rues, à partir de février, avec sa boîte à « oublies » sur le dos et sa « claquette » à la main :

« Voilà le marchand d'oublies !
Le plaisir des enfants !
La tranquillité des parents !...
Voilà le marchand d'oublies !
A tous les coups l'on gagne !
Deux parties pour 30 francs ! »

A son appel sympathique, les jeunes clients accourent. Le marchand pose à terre sa hotte cylindrique, lance le tourniquet planté sur son couvercle. Le numéro devant lequel s'arrête la tige du tourniquet indique le nombre de gâteaux feuilletés, « oublies » ou « plaisirs », que l'enfant recevra.

Peu de documents nous renseignent sur les cris des vendeurs d'autrefois, mais nous connaissons, par de vieux Amiénois, les pittoresques marchands qui annonçaient leur passage à travers les vieilles rues :

Le vendeur de lait de chèvre qui passait avec ses bêtes, emplissait un bol pour un sou et s'éloignait en sifflant sur sa flûte de Pan ; le marchand de bois :

« Vlà l'marchand de bos
Qui veut du bos
Un sou la manne ! »

Le marchand de marrons avec sa petite locomotive :

« Chauds les marrons, chauds,
Ça brûle la poche, ça brûle ! »

La marchande de « lancherons » (pissenlits et laiterons) :

« Des lancherons pour chés lapins ! »

La marchande de poissons :

« Qui c'est qui veut des merlans, des pléiés (plies), des hénons (coques), Hérings frais, hérings nouveaux ! »

La marchande de cresson :

« Du beau cresson de fontaine
Deux sous la botte, des grosses bottes ! »

Le marchand de peaux de lapin :

« Peaux d'lapin, peaux
Mangez la viande, conservez la peau
V'là l'marchand d'peaux ! »

Le marchand de canne à sucre :

« Marchand d'cannes à chuque
Au citron pour les garçons
A la vanille pour les p'tites filles
Au chocolat pour les papas ! »

Et encore, le marchand d'ail avec ses chapelets d'aulx qui lui pendaient au cou, le marchand de paille, le rétameur, le raccommodeur de faïence et de porcelaine, le raccommodeur de parapluies, le vendeur de lacets et de papier d'Arménie, le marchand de graine à vers qui montrait aux passants une cinquantaine de fioles, fixées par le goulot à une baguette et contenant un liquide étrange où nageaient des ténias...

10. — *LES EMPLOYES D'EGLISE.*

Qu'il y aurait de types à dégager parmi les sacristines et les chaisières vêtues de noir, ronchonnantes, exactes et dévouées, les bedeaux à la canne d'ébène sommée d'argent, en toge noire bordée d'écarlate ou de violet, et leurs compagnons, les sonneurs de cloches, les chantres fiers de leur voix de « confitebor » ou de « dixit », vêtus, dans le chœur, d'un surplis blanc et, le doigt sur un gros livre, chantant la rubrique, suivant le texte des offices, sans trop se préoccuper du « tempo » donné par l'harmonium. Tous sont gens posés que rien — sauf la chaisière — ne réjouit mieux qu'un petit canon de vin blanc pris sur le zinc du café le plus proche du sanctuaire ! Et que d'anecdotes à conter sur les distractions des enfants de chœur en soutanelles rouges et surplis blanc !

Dans les paroisses importantes, le plus imposant de ces personnages était le suisse.

Bas blancs, culotte rouge, habit de drap bleu à la française galonné d'or ou d'argent, boutons de même, on peut supposer que l'origine de ce costume remonte au XVIIIe siècle. Le suisse était coiffé d'un immense bicorne de drap noir passementé à l'imitation de l'habit, et ce bicorne couronné par une chenille en plumes d'autruches blanches sous un plumet de même, il le portait en travers de la tête, comme Napoléon ou les gendarmes du temps de Nadaud.

Le suisse personnifiait, à la fois, pensons-nous, le militaire rendant hommage au Dieu des Armées et la police de l'église.

Il était donc armé. Son large baudrier en écharpe aussi rouge que la culotte était brodé d'arabesques d'or ou d'argent. Sa main gauche portait la hallebarde dont la plupart des ferronniers picards n'ont pas hésité à s'inspirer pour représenter la lance de Longus, et sa main droite, une haute canne de tambour-major avec laquelle il frappait le sol pour ouvrir le passage des processions et annoncer les quêtes « pour les pauv's ».

11. — *SUR LA ROUTE ET DANS LES AIRS.*

Le premier coche picard dut fonctionner en 1595, sur l'ordre de Henri IV qui établit un service entre Paris et Amiens. Au XVIIIe siècle, la diligence parcourait le même trajet en 30 ou 40 heures ou, pour un prix plus modique, en trois jours. Un siècle plus tard, une journée suffit pour aller d'Amiens à Paris, pour le prix de 28 F 80 dans le coupé, de 25 F 60 dans l'intérieur et 24 F dans la coupole.

Doullens, Roye, Abbeville, Gournay-sur-Aronde montrent encore des vestiges de relais de poste. Le relais de Bernay, sur la route de Boulogne, demeure avec sa cour commune, la cloche qui annonçait les repas de cent couverts, les alcôves des postillons. Victor Hugo nous dépeint l'hôtellerie dans une lettre datée du 5 septembre 1837, en un tableau truculent (Ph 44).

Avant la dernière guerre, de nombreux étrangers demandaient à voir la célèbre auberge du Cardinal, sise en la chaussée Saint-Leu, à Amiens. C'est là que, sur les pavés disjoints d'une cour d'hôtellerie, devant la margelle d'un vieux puits abrité par un auvent (Ph. 45), au départ d'un escalier à balustres conduisant aux chambres, la séduisante Manon aurait rencontré, pour la première fois, le jeune chevalier des Grieux... On voyait encore les bornes sur lesquelles les postillons posaient le pied pour grimper sur leur siège.

Il n'est pas prouvé que le coche d'Arras se soit arrêté là en 1720, mais la romanesque légende est tenace. Hélas, les bombardements ont détruit ce cadre charmant où venaient rêver les âmes sensibles.

Si l'on doutait encore de l'existence de la brouette avant Pascal, il suffirait de lire les comptes de travaux de la cathédrale pour les années 1357-58 dans lesquels on parle de la réparation d'une brouette, de jeter les yeux sur une voussure du portail de la cathédrale de Beauvais où un ouvrier pousse son modeste véhicule depuis le règne de François Ier, ou de considérer, dans l'église de Molliens-Vidame, un bas-relief du XVIe siècle où un vilain diable descend la pente qui mène à la chaudière infernale, en poussant une brouette bien infamante ici puisqu'elle est toute remplie de damnés. La rue du Pont-aux-Brouettes est toujours au centre d'Abbeville, tout après de Saint-Vulfran que les dites brouettes aidèrent à construire.

La chaise à porteur s'est maintenue jusque vers 1890 dans les rues peu encombrées d'Abbeville. La guerre de 1940 a détruit, dans cette ville, le dernier échantillon de ce véhicule monté sur 2 roues, porté par deux hommes à l'aide de brancards ; on désignait le premier sous le nom de « Vinaigrette », et les seconds, en conséquence, sous celui de « vinaigriers » — quoique à l'ordinaire, marchant à l'alcool.

A la campagne, la longue et lourde fourragère à deux roues larges et hautes, tirée par deux ou trois boulonnais attelés en flèche, et dont les hauts abouts, « chés guimbates », comme des grilles découpées sur le ciel, sont le symbole même de la moisson, le chariot à quatre roues plus épais et plus lourd encore, attelé surtout en hiver, le tombereau trapu, « ch' baigneu », sont bons à transporter — lentement — récoltes, fumier, et bien d'autres choses. A l'usage des gens, nous rencontrerons sur les routes diverses carrioles, dont « la carriole à queue de paon » ; la plus fréquente sera la carriole bâchée, à ressorts, haute sur ses grandes roues à jantes minces, entraînée par un « trotteur ». En Thiérache, les chemins sont encore sillonnés par la pittoresque « carrette à quiens ». Chargée

de ses « canes » ou buires en cuivre, la voiture glisse dans les pâturages, ramenant le lait destiné à la fabrication du beurre délicat et du fromage de Maroilles.

L'apparition des chemins de fer déchaîna l'enthousiasme des foules. 15.000 personnes vont voir entre Amiens et Longueau le premier train d'essai parti de Paris le 15 février 1846. Les voyageurs peuvent aller bientôt d'Amiens à Paris en 4 heures 40 en payant 15 F 30 en première classe, 12 F 50 en seconde et 8 F 50 en troisième... « Prodigieuse conquête de l'intelligence sur la matière... L'homme dévore l'espace... », lit-on dans le journal de la Somme du 17 mars 1847.

Rien dans l'histoire de l'automobile ne retiendrait l'attention du folkloriste si, à l'origine, des artisans bien ignorés aujourd'hui n'avaient étonné leurs contemporains par la nouveauté de leurs découvertes et de leurs créations.

La première locomobile qui circula sur les routes du département de la Somme fut construite par l'Amiénois Emile Caron et lui valut un brevet d'invention. Cette machine, actionnée par la vapeur, était l'œuvre de ses mains à l'exception de la chaudière horizontale sortie des ateliers d'une fonderie de la ville. Elle pesait 1.200 kilos et atteignait une vitesse-heure de 16 kilomètres.

Les premières démonstrations en 1880 firent une grande impression et soulevèrent une curiosité dont on retrouve l'écho dans les journaux du temps.

Mais rien n'égale l'emballement des Picards lorsqu'on leur offre le spectacle des « Journées d'aviation ». C'est que la province a été à l'avant-garde du développement de l'aéroplane. Les frères Caudron, Picards d'origine, font à Ponthoile leurs premiers essais sur un biplan de toile et de frêne d'abord tiré par un boulonnais au galop. Puis, propulsé par une hélice actionnée par un petit moteur, leur aéroplane vole à 10 ou 15 mètres de hauteur sur une distance de 100 mètres à travers les chaumes de Romiotte... On vient les voir de Lille, d'Amiens, de Paris. En 1909, un pilote de Corbie est la première victime de l'aviation mondiale.

Les fêtes amiénoises de l'air ont un retentissement considérable. En 1910, 60.000 spectateurs vivent des minutes haletantes lorsqu'un oiseau blanc vire autour de la flèche de la cathédrale. Et voici qu'un appareil franchit la distance de Paris à Amiens en 1 heure 50, malgré un arrêt forcé à la Faloise : « C'est du Jules Verne », écrit un journaliste, traduisant le sentiment des Amiénois, fervent lecteurs des romans de l'écrivain visionnaire qui avait vécu dans leurs murs. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que le premier looping ait été exécuté au-dessus de la baie de Somme, que le premier appareil entièrement métallique soit sorti des ateliers Ponche, de Long, que 60.000 Picards aient répondu à l'appel de la Société Aérienne de Picardie qui put ainsi offrir les deux premiers avions de l'armée française, et qu'enfin « chés tchots Queudron » aient survolé l'Europe et l'Asie avant de prendre part au grand carrousel de 14-18 ?

12. — *LE GUETTEUR.*

Le souci constant d'échapper aux violences de l'ennemi et aux surprises de l'incendie, obligeait nos pères à placer des guetteurs sur les lieux élevés.

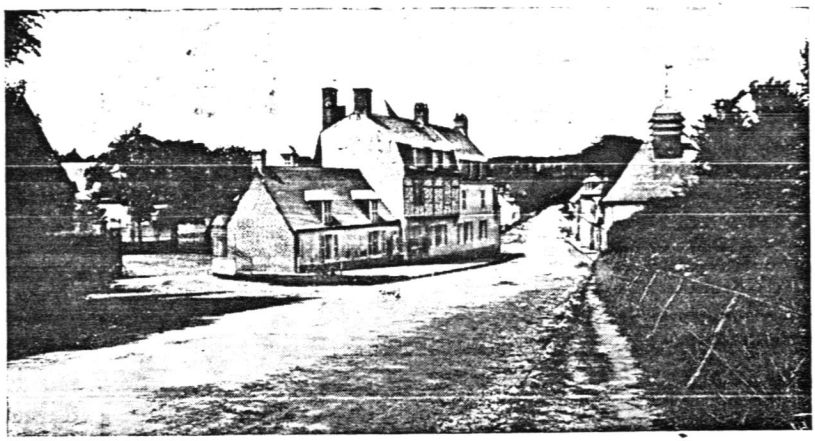

Ph. 44. — **Maison de poste de Bernay. « Bernay n'est qu'un hameau... Mais le hasard a voulu que ce hameau fût situé au point précis où la diligence qui arrive de Paris a faim pour déjeuner et où la diligence qui arrive de Calais a faim pour dîner. De ces deux diligences qui arrivent là, l'une du Sud, l'autre du Septentrion, la bouche ouverte, il est résulté une auberge et une fort bonne auberge... » (Victor Hugo). Les descendants des Maitres de Poste continuent d'habiter le relais transformé en ferme.**

(Photo Bienaimé)

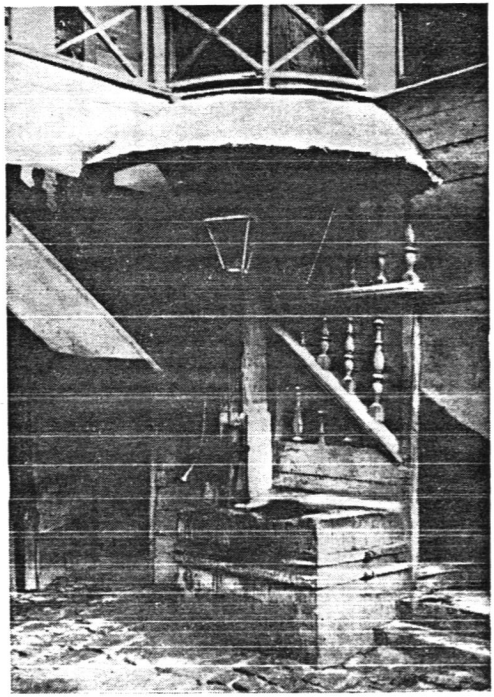

(Photo Lorgnier)

Ph. 45. — **Le puits dans la cour de l'Auberge du Cardinal, rue Saint-Leu, à Amiens, où, selon la tradition, le chevalier des Grieux rencontra, pour la première fois, Manon. L'auberge, avec la plus grande partie du quartier, a été détruite en 1940.**

A la campagne, c'est du clocher ou du sommet d'un arbre (Léalvillers) que le guetteur faisait retentir le cri d'alarme à la vue de l'ennemi.

A Amiens, comme à Doullens, le « Waite » ou gardien de la sécurité collective nichait au sommet du beffroi. Il signalait l'approche des troupes en agitant une bannière blanche dans la direction de la porte vers laquelle elles s'acheminaient. La nuit, il sonnait dans un cornet de demi-heure en demi-heure, « afin que l'on cognoisse qu'il fait bon guet ». De plus, il jouait de la « pipette » ou petite flûte, le matin et le soir « pour le plaisir du peuple de la cité ». En 1906, le guet du jour fut supprimé et son collègue qui assurait la garde nocturne fut remplacé par un pompier dont le service prit fin en 1910.

Le « Portier » de Saint-Quentin, qui jouait un rôle identique, était curieusement vêtu de rouge et de bleu. Il portait à l'origine un bouton au haut de son habit, deux au milieu, trois au bas de la poitrine pour lui rappeler qu'au cas où l'ennemi se présenterait, il devrait sonner un coup de cloche pour la porte de l'Isle, deux pour la porte Saint-Jean, trois pour la porte Saint-Martin.

Abbeville avait un guetteur en 1433. En 1542, il s'installa dans une tour de Saint-Wulfran qui était achevée. Le dernier titulaire de ce poste cessa ses fonctions en 1897 et le cornet au plaintif gémissement dont il se servait est devenu une pièce de musée.

« On dirait, sur la ville lasse
Où d'un lourd sommeil tout s'endort,
Un sanglot d'âme qui trépasse
Un très lointain appel de cor. »

(Claude Neulliès, poète abbevillois, 1881-1940.)

⁂

Nous ne pouvons nous étendre longuement sur la foule des artisans de village dont beaucoup pourtant ne manqueraient pas de pittoresque : le dentiste amateur qui arrachait une dent pour un sou ou un panier de pommes, le barbier qui crachait sur son blaireau et obligeait le client à tenir sous son menton un énorme plat à barbe, le maréchal-ferrant dans l'atelier duquel se colportaient toutes les nouvelles du village, avant l'apparition des tracteurs...

Il y avait même le mendiant professionnel dont l'existence nous est attestée très officiellement. On lit dans un acte de mariage libellé par le curé de Fransures que, le 23 juin 1963, Jean Carpentier, mendiant, âgé de 35 ans, fils de mendiante, épouse Marie Carpentier, âgée de 25 ans, également fille de mendiante. A Guyencourt (canton de Roisel), au registre d'état civil, un décès porte la mention : « mendiant de profession de la paroisse ». Aux dires de Crinon, l'auteur des « Satires Picardes », le mendiant devait faire preuve d'habileté auprès des riches, demander des nouvelles de la santé, parler de bal aux jeunes gens, de nippes aux dames, d'argent aux censiers, du temps passé aux vieux, adresser des compliments, faire des commissions...

En ville, le goguenard populaire disait que ces mendiants qui se réunissaient par groupe pour bavarder sans trêve étaient membres de la compagnie du Soleil. C'était les « soleils » ; ils partageaient ce titre avec les jeunes voyous qui déambulaient dans la rue et, plus honorablement, avec les hâleurs de la Somme qui peinaient au soleil.

CHAPITRE VII

DU BERCEAU A LA TOMBE

1. — *AVANT LA NAISSANCE.*

Lorsqu'une femme est dans la période de la menstruation, « elle fait tourner la mayonnaise et le salé ». En 1898, une femme, dans son « traînage », passait tous les jours au-dessus des planches de légumes pour éloigner les chenilles et les limaces.

Mais, quand une jeune femme est « prise », et qu'elle en a « pour ses trente-six mardis », qu'elle prenne bien soin de ne pas s'attarder à la vue de choses laides !

Une femme de Bergicourt n'a-t-elle pas, vers 1860, accouché d'un singe qui aussitôt se sauva sous le lit, parce qu'elle « avait eu un regard », un jour que des montreurs d'ours accompagnés d'un grand singe étaient passés par le village ? Et cette femme des environs d'Airaines qui accoucha d'un lièvre que l'on tua dans la chambre ? Et cet enfant de Contre qui, à la même époque, montrait une proéminence charnue garnie de poils au milieu du front et qui beuglait effroyablement lorsqu'une femme passait devant la maison, parce que sa mère avait eu peur d'un taureau échappé ?

Sur le chapitre des « envies », les commères sont intarissables. Que de personnes ont conservé des taches de vin, des traces de fruits, de grillade, parce que leurs mères ont « désiré » pendant le début de leur grossesse et se sont frottées à ce moment-là à l'endroit précis où l'enfant a conservé la marque !

Il est un moyen de faire disparaître ces taches importunes. En 1894, un enfant de Flixecourt présentait un « désir » qui avait la forme d'un morceau de tarte aux prunes. On le conduisit auprès d'un autre enfant qui se mourait. La petite main du moribond fut posée sur le « désir ». Au fur et à mesure que le petit cavadre dut se décomposer dans la terre, la tache disparut. Il fallut cinq années... Magie (1).

Quel sera le sexe de l'enfant qui va naître ? L'absence d'« envies » et de « masque », la proéminence du ventre annoncent à coup sûr un garçon. Si l'enfant précédent a vu le jour en période de croissance de la lune, le sexe du suivant sera identique ; dans le cas contraire, le sexe change....

(1) Ch. XIII. « Sorcellerie et Magie ».

Avant l'accouchement, les Picardes suppliaient Sainte Marguerite de leur accorder une heureuse délivrance. En plusieurs endroits, comme à Saint-Acheul d'Amiens, elles se faisaient poser une ceinture où étaient fixées ses reliques. A la cathédrale d'Amiens, elles se bornaient à fixer un cierge sur l'if de la chapelle.

2. — *LA NAISSANCE.*

Elle réjouit le cœur multiple de la famille... On recherche les ressemblances avec les ancêtres ; on coupe quelques cheveux pour les conserver ; parfois on plante un arbre (1). A Saint-Quentin, on tire des coups de fusil à la porte de l'accouchée.

On s'intéressait encore au siècle dernier au nouveau-né du Vendredi Saint dans les régions de l'Authie et de la Bresle, parce qu'il guérissait les fièvres et les coliques si l'on buvait dans son verre.

Parfois, le nouveau-né est traité à la gasconne : on lui offre un verre de vin (Mézières-en-Santerre).

3. — *LE BAPTEME.*

L'enfant est porté à l'église par une femme de confiance, une parente le plus souvent ; c'est parfois la « sage-femme », comme à Poeuilly, ou la personne qui a habillé l'enfant pour la première fois, comme à Boves.

Dans sa pelisse blanche, le bébé précède le cortège sur les bras de la porteuse très fière de son rôle.

L'enfant qui assistait au baptême de son frère ou de sa sœur, portait un cierge ; c'était le « parrain à la chandelle » (Montreuil). Si c'était une fille, elle tenait l'aiguière qui avait servi aux anciens de la famille et qui était une sorte de talisman. Coutumes disparues...

Quand la cérémonie est terminée, le parrain et la marraine du sud du Vimeu sonnent encore la cloche pour que leur petit filleul chante bien ou s'embrassent pour qu'il ne soit pas « nazu » (morveux).

A la sortie, les dragées sont lancées aux enfants comme grains en volière : « Parrain sé » (sec) crie la marmaille si les bonbons sont rares ou se font trop attendre.

A Saint-Quentin, le langage des gamins est plus expressif :

« I n'a pas d'sous
I n'a qu'des poux
Gros comme des hurlous (hannetons)
Sont les remplaçants
Qui n'ont qu'des c... d'fer blanc. »

Quelques coups de fusil éclatent « pour faire honneur » ; c'est peut-être le souvenir de la croyance aux mauvais esprits qu'on écarte ainsi de la route du nouvel enfant de Dieu.

Et puis, c'est le repas traditionnel : la « bernée » du Vimeu, la « bérdalée » du Ponthieu, le « baptisiou » du Santerre au nom bien significatif. Jadis, à Abbeville, quand on retirait au nouveau-né l'aube ou

(1) Voir Ch. V. § 2. Les Meubles.

robe blanche qu'il portait le jour du baptême, la famille offrait un repas dit de « désaubage ».

Nous citerons pour mémoire la coutume religieuse des « relevailles » de la jeune maman. Certains curés picards seraient étonnés, sauf en Thiérache peut-être, si cette cérémonie leur était demandée de nos jours. Elle a pourtant tendance à renaître.

4. — *LA PREMIERE COMMUNION.*

« C'est le plus beau jour de la vie », aiment à répéter les vieilles personnes qui songent avec attendrissement à leurs jeunes années. En fait, si les cérémonies de ce jour ne constituent pas un « rite de passage » de l'enfance à l'adolescence, elles n'en sont pas moins entourées d'une aura prestigieuse. Dans la conception populaire, c'est la fin d'un âge. Après la première communion, souvent, on n'oblige plus l'enfant à assister à la messe.

A Camon, après la messe, le suisse et les trois « Sainte-Catherine », passée, présente et future, accompagnaient au presbytère le cortège des communiants.

On quête dans une assiette sous un torchon (Buigny-lès-Gamaches).

On offre des cadeaux ou du gâteau au curé pour le remercier, un peu comme on offre un souvenir au maître d'école après le certificat d'études... A Long, c'est l'enfant classé premier au catéchisme qui invite le curé à déjeuner, tandis que la fillette classée première l'invite à dîner.

Le repas dure trois bonnes heures. Il faut bien se dédommager des peines que les parents ont prises pour préparer cette fête de famille, dans un sens, fort souvent, plus matériel que spirituel. N'a-t-il pas fallu aussi inviter les oncles, les cousins, les neveux, les amis ? Depuis le matin, il en arrive de tous côtés. C'est au moment du déjeuner qu'on pourra vraiment dire que tous sont présents.

Le lendemain, dans le Ponthieu et le Vimeu, on ira visiter le sanctuaire de Notre-Dame de Monflières; dans le Santerre, on ira à Albert.

5. — *AVANT LE MARIAGE.*

Le chapitre des présages (1) dira les « signes », dus au hasard ou recherchés par de multiples procédés, qu'interprètent les jeunes filles qui désirent connaître leur destin sentimental.

Pour attirer un mari, les filles de Ham emportaient un morceau de la pierre du Capucin. Ce religieux avait été arrêté, en 1658, pour fait de protestantisme ou d'espionnage, et enfermé dans la Grosse Tour du château de Ham où il mourut en odeur de sainteté. Cette pierre qui, dit-on, lui servait d'oreiller dut être souvent renouvelée... Les jeunes filles de la région de Thiescourt plantaient des épingles sur le piédestal de bois de Saint Aubin...

Les filles du Ponthieu allaient demander un mari à Notre-Dame de

(1) Ch. XIII, § 2 et 3, Sorcellerie et Magie.

Monflières, tandis que celles d'Ailly-sur-Noye s'efforçaient de gravir sans s'arrêter la petite côte qui mène à l'Arbre d'Amour...

Les jeunes gens ne sont pas en reste pour se faire aimer de l'élue de leur cœur... Un jeune homme du Vimeu cueillait des feuilles garnies de galles, les faisait sécher, s'en frottait les mains et touchait la main de la personne désirée. Dès que celle-ci la portait à son visage, elle aimait à son tour...

Dans ces pratiques magiques, les cheveux jouaient un grand rôle. Une couturière d'Abbeville se mariait dans l'année si, en fabriquant une robe de noces, elle plaçait une mèche de ses cheveux dans un ourlet. Dans le Vimeu, une jeune fille qui donnait une mèche de cheveux à son ami s'assurait de sa fidélité. On rapporte l'histoire d'une demoiselle qui, pour se jouer sans doute de son amoureux, lui remit quelques poils d'ânesse dans un papier de soie au lieu des cheveux demandés. Hélas! Le jeune homme partit pour le régiment et... oublia sa promise. Mais il se vit suivi par une ânesse! Il déplia le papier de soie, découvrit la mystification..., brûla les poils et au même moment l'animal s'évanouit en fumée...

A Molliens-Vidame, le jour des Cendres, après la messe, les jeunes gens se choisissaient une amie de cœur pour le reste de l'année. Les jeunes filles à qui la nature avait refusé des charmes, se munissaient de gâteaux afin de retenir, sinon les plus aimables, du moins les plus gourmands de la troupe...

6. — *LES FIANÇAILLES.*

Lorsque les fiançailles sont officielles, les pères des jeunes gens discutent sur la dot, les conditions, la date du mariage autour d'un pichet de cidre ou d'une « bistouille ». Le repas de fiançailles a lieu, le soir, chez la jeune fille.

D'après le rituel d'Amiens de 1687, les fiançailles étaient autorisées dès l'âge de sept ans; le mariage devait être célébré dans les quarante jours suivants. Une délibération de l'échevinage d'Amiens du 22 janvier 1573 nous apprend que, dans les classes misérables, les garçons se mariaient souvent entre 16 et 18 ans et les filles à 13 ou 14 ans. Leurs enfants mendiaient dans les rues, car leurs parents, trop jeunes, ne pouvaient subvenir à leurs besoins.

De nos jours, par suite d'une plus grande liberté laissée à la jeunesse, de la pratique des sports et des excursions, le jeune homme et la jeune fille s'engagent souvent l'un envers l'autre avant que les parents le sachent. On dit alors que le garçon « fréquente », qu'« il va voir la fille ». Le fiancé engagé devient le « bon ami ».

La demande en mariage est faite par le père ou les proches parents paternels. Dans certaines communes, un jour de la semaine est traditionnellement choisi, le samedi par exemple à Longpré-lès-Amiens.

On se jure encore fidélité, mais sans y apporter la note poétique des jeunes fiancés de Saint-Valery-sur-Somme qui prononçaient « mille jolis serments d'amour » devant « la Fontaine de fidélité », jaillie sous les pieds de l'ancien évangélisateur du Vimeu. Les murs intérieurs de la chapelle voisine des marins, reconstruite en 1867, sont couverts de graffitti, de signatures de fiancés accompagnés par leurs parents.

Si le garçon épouse une jeune fille de son village, la jeunesse du pays accorde tacitement l'autorisation du mariage. Il en va tout autrement si le prétendant habite une autre commune. Il devra être introduit auprès de la jeunesse du pays de sa future, se montrer déférent, subir un interrogatoire en règle, et payer de nombreux verres. Sinon, gare aux râclées, aux chiens lâchés, voire aux coups de couteau. C'est l'« attaque à boues » d'Hérissart, le « pelotage à cailloux » de Buigny-lès-Gamaches.

Cette cérémonie porte des noms variés : paiement des mortiers, des boues, bienvenue. Dans le Vimeu, les jeunes gens du village offrent parfois un cadeau (Beauquesne). Dans les villages voisins de la source de l'Ancre, à Thiepval par exemple, ainsi que dans certaines communes des environs d'Abbeville (Mareuil, Buigny-l'Abbé), le dimanche avant le jour fixé pour le mariage, la fiancée était mise aux enchères. On vantait les qualités de la future épousée. « Elle est si propre, si bonne ménagère ; tant de prétendants l'ont convoitée ! » L'argent récolté était employé aux divertissements ; une partie était distribuée aux pauvres, à l'école, aux jeunes soldats.

A Ailly-sur-Somme et aux environs, une fermière avait coutume d'offrir au jeune homme qui se mariait un beau coq... symbolique.

Dans le Vimeu, la couverture du lit nuptial est confectionnée par les jeunes filles parentes ou amies intimes de la fiancée. Parfois les premiers points de couture sont faits de la main des futurs époux. Mais on ne travaille pas à la robe de la mariée pour ne pas attirer sur elle le mauvais sort.

Le trousseau et les meubles de la promise étaient transportés au domicile conjugal, la veille du mariage, dans une carriole « à queue de paon ». Des amis du fiancé conduisaient l'attelage. La future épousée était souvent juchée dessus ou bien suivait le chariot dans une voiture où elle était accompagnée de son fiancé et de quelques parents. En traversant les villages, les gens de la carriole jetaient des morceaux de gâteau aux habitants qui accouraient au bruit des cris et des claquements de fouet... Pittoresque voyage qui portait en Picardie le nom de « quérroi ».

7. — *LE MARIAGE.*

La célébration de nombreux mariages pendant la même journée n'a jamais présenté un caractère traditionnel. Il fallut par exemple un événement historique comme la naissance du duc de Bourgogne pour que, le 15 février 1752, la Municipalité d'Amiens dotât et mariât au milieu de fêtes splendides 32 filles le même jour.

Les mariages sont rarement célébrés en mai : c'est le mois de la Vierge et le risque de veuvage ou de séparation à bref délai est à redouter. Pour des raisons d'ordre pratique, le jour choisi est le samedi, mais au siècle dernier, dans le canton de Nivillers près de Beauvais, la demande en mariage et la célébration de la noce avaient lieu invariablement le jeudi.

Dans le Santerre, les femmes se disputaient le privilège d'orner la porte de la maison de la mariée et d'y suspendre une couronne.

A la campagne, le mariage civil précède de peu le mariage religieux ; le suisse et les enfants de chœur vont chercher les mariés à la mairie. A Saint-Just-en-Chaussée, la jeune mariée est conduite à l'église par son

parrain. On conservait à Chauny une coutume d'un caractère primitif, mais qui était devenue une plaisanterie. Sur le chemin qui la conduisait à l'église, la mariée était étroitement surveillée, car si elle disparaissait, son infortuné gardien était promené, monté à rebours sur un âne.

Le prêtre célèbre l'office. L'épouse garde les 3 pièces de monnaie que lui rend le prêtre sur les treize à lui remises par l'époux, afin de ne jamais être privée d'argent dans la vie. Cet usage du « treizin », toujours courant en Amiénois, Ponthieu, Vimeu et Santerre, symbolise la bonne foi de l'époux affirmée par une avance ainsi jetée dans le plateau à côté de l'alliance. Dans le Vimeu et à Abbeville, après l'élévation, les nouveaux mariés s'agenouillent sur la première marche de l'autel. Les pères ou les plus proches parents masculins tendent une draperie au-dessus de la tête de leurs enfants. Le prêtre bénit le jeune ménage blotti sous le toit symbolique du nouveau foyer.

A la sortie de l'église, les jeunes filles du Vimeu présentent à la mariée un bouquet enrubanné. Les bâtonnières et bâtonniers des confréries lui demandent de souffler une chandelle. Les mauvaises langues ne manqueront pas d'émettre des doutes sur sa vertu si la flamme n'est pas éteinte au premier essai. Au Translay, près de Gamaches, les jeunes gens offraient une verre de liqueur aux époux et aux assistants.

Le cortège s'organise. Les mariés se donnent le bras, alors qu'au XVIIIe siècle encore, ils tenaient chacun l'extrémité d'un mouchoir. Les coups de fusil éclatent, et des cordes se tendent que le marié doit couper après avoir payé rançon. A Etaples, la jeunesse tend des filets qu'on laisse tomber sur la mariée. En échange, le vin est offert aux époux dans le Ponthieu, le Vimeu, le Beauvaisis. Jadis, un violoneux précédait le cortège. On reprenait en chœur une rengaine sur laquelle des paroles de circonstances étaient brodées, à Proyart-en-Santerre par exemple :

« Viens, viens, viens, malhéreux, viens !
D'keups d'bâton tu n'manqueros point ! »

Cependant, la noce arrive au logis dont la porte jadis était barrée par un balai. Les embrassades scellent l'union des deux familles. Dans l'Amiénois, le Ponthieu, le Vimeu, le curé est appelé à procéder à la bénédiction du lit nuptial en présence du bâtonnier de Saint-Nicolas et de la bâtonnière de Sainte-Catherine. A la Chaussée-Tirancourt, Bourdon, Yzeux, et autres lieux des bords de la Somme, les draps et taies du lit de la mariée étaient bénis à la sacristie le jour du mariage.

Ensuite, le curé bénit un gâteau offert par la mère de la mariée, dans le Santerre et l'Amiénois. Il le découpe et donne le premier morceau ou « cantiau » à la demoiselle d'honneur qui trouvera ainsi un mari à son tour au cours de l'année suivante (Vimeu). A Huppy, à Tours-en-Vimeu, le curé présentait un verre de vin au marié qui en buvait la moitié et offrait ensuite le reste à son épouse, symbole universel d'union indéfectible. Une curieuse coutume persista longtemps dans le canton de Gamaches et à Feuquières-en-Vimeu : le nouveau marié devait lancer des morceaux de gâteau aux assistants par-dessus la tête de sa femme assise sur une chaise, la tête couverte d'un voile.

L'heure du repas est arrivée. Les paysans ont apporté une poule, du vin, pour remercier de l'invitation. Les nouveaux mariés, dans le Vimeu, servent leurs invités et ne mangent qu'après. A Marseille-en-Beauvaisis et aux environs, l'époux présente les plats et prend son repas debout. A Béthencourt-sur-Mer où le festin est offert dans le grenier décoré de

draps tendus, des plats traditionnels sont servis : le « codin » (coq d'Inde, dindon), la poule, les tripes et, surtout, la tarte à pommes, fourrée par la ménagère de morceaux de tissu pour en rendre le découpage plus ardu.

La ripaille dure longtemps. On provoque des chanteurs ; on connaît les belles voix : elles débitent des romances, des chansons fades, fraîchement envolées des music-halls entrecoupées, de loin en loin, par des couplets picards, les plus gaillards.

A la fin du dîner de noces, un invité ne manquait jamais de se glisser sous la table et d'ôter un soulier à la mariée pour le mettre aux enchères. L'époux se devait, bien entendu, de le racheter ; mais, parfois, un autre enchérisseur avait le dernier mot. Il obtenait la faveur d'embrasser la mariée. En certains lieux, le produit de la vente était remis à la mariée. Cette coutume qui était générale en Picardie tend à disparaître, mais on l'observe encore à Abbeville et dans sa région (Forest-l'Abbaye).

Tout aussi répandue était la coutume de l'enlèvement de la jarretière. Deux rubans étaient fixés à la jambe de la mariée ; un jeune homme allait les détacher et chaque convive en arborait un fragment au revers de l'habit ou du corsage. A Blérancourt, l'enlèvement se faisait primitivement à l'église ; pour des raisons de décence, c'est à table que la jeunesse se livra ensuite à cette plaisanterie... préparée à l'avance.

A l'issue du repas de noce, était conservée dans certaines communes du Vimeu une série d'usages curieux qu'on pourrait appeler les épreuves de la mariée. Celle-ci devait accomplir certains travaux en rapport avec le métier de son mari. Dans cette région où abondent les serruriers et les cultivateurs, elle était invitée bien souvent à limer un morceau de fer, ou harnacher un cheval (Feuquières). Elle était aussi astreinte à fixer une dent de herse, ou à tenir le pied d'un cheval pendant que le maréchal frappait les clous de la ferrure... et que les assistants fouettaient la bête pour la rendre turbulente (Fressenneville). Enfin, la jeune épouse était promenée sur une herse renversée. Selon l'expression ancienne, elle « cassait la herse », symbole de prise de possession des champs de sa nouvelle famille.

Ces coutumes ont disparu vers 1880.

Au repas du soir, les gamins venaient crier « A croûtes ! » pour recevoir quelque pâtisserie.

Chez certaines familles nobles, des arbres étaient plantés le jour du mariage : des sapins ou, de préférence, des noyers, arbres utiles, dont le fruit était considéré comme un symbole nuptial : les deux parties de l'écale ne sont-elles pas unies comme les époux doivent l'être ?

Dans le costume de la mariée, le blanc a remplacé le rouge qui dominait au XVIIIe siècle.

La couronne de fleurs d'oranger qu'on gardera précieusement toute la vie sous un globe de verre remplace les couronnes de jasmin ou de romarin qu'on posait sur la tête des filles sages de Basse-Picardie au XVIIIe siècle, le jour de leur mariage. A Montdidier, on présentait à la future un « cappel » orné de fleurs et de rubans appartenant à l'église. Le « cappel » était également porté dans les villages environnants quand un Montdidérien y prenait femme.

Dans le Ponthieu, quand un époux avait un frère aîné non marié,

on présentait à ce dernier un morceau de flan retourné à l'envers : on disait que le puîné « avait fait monter son aîné sur le four ». « Le mariage de tarte retournée », à Abbeville, à Gueschart, était la forme adoucie d'un usage très gaulois, aujourd'hui disparu dans le souvenir des Picards.

Naturellement, la journée se termine par un bal. A Béthencourt-sur-Mer, un baudet était poussé parmi les danseurs. Simple plaisanterie, croyons-nous.

De nos jours, on cherche encore à empêcher les mariés de regagner la chambre conjugale ; on se moque d'eux. Et il n'est pas rare qu'ils trouvent dans leur lit des orties, du « poil à gratter », des draps cousus, ou un grelot au sommier. En Thiérache, le lendemain, on porte à la nouvelle épouse un verre de vin chaud.

Mais, en général, c'est pendant la nuit même des noces que les jeunes époux devaient goûter, dans leur chambre, en présence des assistants, à une mixture composée de biscuits trempés dans du vin blanc. A Béthencourt-sur-Mer, on les conviait à avaler une soupe à l'oignon très poivrée. Dans le Ponthieu, le beau-père buvait le premier.

Cette coutume qui porte le nom général de « rôtie » prend, dans le Vimeu, celui de « trempette ». A Amiens, les nouveaux époux devaient, avant de boire le « chaudeau », danser en chemise sur des pois que les invités avaient semés sur le plancher de la chambre. Le corps de ville interdit cette coutume en 1575.

Ajoutons pour terminer que, dans le diocèse d'Amiens, on respecta, jusque vers la fin du XIIIe siècle, la chasteté volontaire pendant les trois nuits dites « de Tobie » qui suivaient le mariage.

8. — *APRES LE MARIAGE.*

Le lendemain des noces, une messe est célébrée pour les défunts des deux familles : mariés et invités y assistent puis se rendent au cimetière pour prier sur les tombes. Au cours d'un déjeuner plus intime, qu'on appelle poétiquement, dans la vallée de la Bresle, le repas de « la fleur du lit », les reliefs de la veille sont absorbés. C'est ce jour que choisissent les enfants pour quémander des gâteaux ou, comme ils disent, « aller à l'poulette » (Brouchy) ou « à glaines » (Amiénois).

Dans le Santerre, si les mariés sont pauvres, une quête est organisée chez les personnes aisées pour le dîner du second jour.

Dans l'Amiénois et le Santerre, on aime encore à faire des farces au nouveau marié qui va vivre dans la famille de sa femme.

Et maintenant, qui sera maître dans le ménage ? Cette préoccupation hante l'esprit de jeunes Picards et Picardes. Dès le jour des noces, les mariés de Lucheux se précipitaient pour passer dans l'espace vide formé par le tronc d'un vieux tilleul fendu en deux, célèbre dans la région, sous le nom d'« Arbre des Epousailles » : le premier passé « portait culotte ». Aujourd'hui, le jeune couple passe par cette porte naturelle avec la seule pensée « d'être heureux en ménage » (Ph. 46). Pour être le maître chez lui, l'époux devait le premier boire à la fontaine ferrugineuse de Saint-Mard, ou bien, dans le Vimeu, s'agenouiller sous le voile tendu à l'église, déposer un baiser sur l'autel après l'office, enfin s'efforcer d'entrer dans le lit nuptial avant son épouse.



Ph. 46. — **« L'arbre des épousailles » de Lucheux. Elles savent bien, ces gracieuses personnes, que, le jour de leurs noces, il leur faudra passer dans le tronc de ce tilleul pour être heureuses en ménage.**

(Cliché J. Bernaux)

Est-il possible enfin d'escompter, dans le mariage, un bonheur sans nuages ? Un célèbre proverbe picard affirme que les Monts de Caubert qui dominent la vallée de la Somme face à Abbeville disparaîtront quand, pendant un an et un jour, un Picard pourra vivre en ménage sans verser une larme. Les Monts de Caubert sont toujours à leur place...

9. — *L'AGONIE.*

Lorsqu'un malade entre en agonie, on va chercher Monsieur le Curé pour qu'il vienne « lui cirer ses bottes », c'est-à-dire lui administrer les derniers sacrements. Les humbles surtout retardent le plus possible ce moment. Ils ne veulent pas effrayer le mourant ; et puis la soutane porte malheur, dit-on. Etre extrêmisé, c'est avoir reçu signification de quitter cette terre. « Ça ne fait pas mourir », entend-on dire, mais, tout de même, n'a-t-on point à ce moment l'impression, plus nette que jamais, de l'irrémissible, de quelque chose qui finit ?

Dans la chambre où râle le moribond, la chandelle bénite à la Chandeleur est allumée. Placée au chevet du lit, parfois dans une enveloppe d'osier, elle a déjà servi aux fêtes de famille (Amiénois, Ponthieu, Vimeu, Marquenterre, Doullennais). A Cayeux, on l'éteint quand arrive la mort. Sur la foi d'un document qui intéresse Ham, l'« candeille bénite » était en usage en 1554. A Montreuil-sur-Mer, les voisins apportaient leurs chandelles et formaient autour du malade un cercle impressionnant. On brûlait aussi des rameaux bénis de Pâques fleuries.

Même à ce moment, le Picard reste positif et narquois. Un ancien curé de Mons-en-Chaussée approchait un crucifix des yeux d'un mourant et lui exposait les souffrances du Christ acceptées pour la rémission des péchés de l'humanité et pour les siens en particulier ; les pieds du divin crucifié frôlaient dangereusement la flamme de la chandelle. « Béyez (rebayer : regarder), M'sieur l'Curé, interrompit le moribond, vous li brûlez chés pieds, pi'o direz core qu'ch'est dé m'feute (de ma faute) ! »

10. — *LA MORT.*

La mort a frappé...

Comme partout, les parents ou des amis procèdent aux apprêts funèbres.

Dans le Vimeu et l'Amiénois (environs d'Airaines, Molliens-Vidame, Oisemont, Saint-Just-en-Chaussée), on se hâte de jeter l'eau du seau ou de « la seille », préalablement disposée près de la porte, dans laquelle l'âme du mort s'est purifiée, croit-on, en sortant. L'eau est polluée ; et il faut aller la jeter loin de la maison, dans un verger ou une pâture. Chose curieuse, vers l'Artois, on vide au contraire l'eau de tous les récipients avant la mort, afin que l'âme ne s'y puisse noyer, conception peu chrétienne qui implique la matérialité de l'âme.

Et voici le moment de faire parler les choses. Quand la mort règne dans la maison, tout travail doit cesser. Les volets fermés empêchent la lumière de pénétrer dans la chambre mortuaire. Les glaces sont retournées. Dans toute la Picardie, l'horloge était arrêtée. Le château de Manancourt possédait une collection d'horloges antiques marquant l'heure de décès des propriétaires depuis plusieurs siècles.

Aux environs de Fontaine-sur-Somme, les ailes de moulins sont placées en croix pour le passage du cortège funèbre.

Partout, la porte est barrée d'un drap ou d'une serviette. blanche pour les célibataires, noire pour les gens mariés. Un petit panier est suspendu à la poignée de la porte où parents et amis déposent leurs cartes de condoléances (Abbeville). Au voisinage de l'Artois, une table dressée dans la rue à proximité de la porte, et couverte d'une nappe blanche, expose un crucifix entre deux flambeaux.

Une croix d'entrée en bois noir est fixée souvent à un arbre près de la porte, sur la rue, et à l'entrée de la cour (Ponthieu, Vimeu, Marquenterre). Un folkloriste du siècle dernier a vu, vers 1875, un arbre porteur de 25 petites croix, car l'homme se gardait de porter la hache sur ce porte-nécrologe.

Dans le Vimeu (Frucourt, Bettencourt-Rivière, Abbeville, 1943), au nord de Ponthieu et dans l'Amiénois jusqu'à Bouquemaison et Talmas (1966), on couche près de la porte de la rue deux liens de paille en croix sur lesquels on pose une pierre, ou bien on accroche à côté de la porte une croix de chaume de 50 cm environ. Cette paille ne sera pas brûlée, mais jetée. Cette coutume semble inconnue hors des provinces du nord de la France.

Dans le Santerre, le Vermandois (à Athies par exemple), et dans quelques lieux du Ponthieu, on complétait les apprêts extérieurs par une jonchée de paille.

Il ne faut pas oublier non plus les animaux ailés. Les abeilles font partie de la famille ; le maître mort, son héritier le plus direct va porter la nouvelle aux habitants de ses ruches, sinon les insectes, froissés, quitteraient leur « catoire » (rucher) pour ne plus revenir. On accroche même parfois un morceau de drap noir aux ruches.

A Albert et à Thiepval, on entourait la cage des oiseaux d'un ruban noir.

En Thiérache, l'attention des membres de la famille du défunt se portait aussi vers ses arbres sur lesquels une croix à la chaux était tracée pour les préserver de la mort. En 1880, dit le folkloriste Dergny, les arbres ainsi croisés ne purent pourtant résister au terrible hiver.

Il faut aussi avertir les vivants. A Beauquesne, les proches du défunt, couverts de longs manteaux, vont annoncer la triste nouvelle à leurs parents et amis.

Dans les bourgs ou les villages où officiait un « Clocheteur de Trépassés », on voyait celui-ci parcourir les rues agitant sa clochette et annonçant la mort (environs d'Airaines et Vimeu) (Ph. 47) (1).

Les cloches sonnent. Avant la première volée, on compte les appels ; dans le Santerre, trois coups si le défunt est du sexe masculin, quatre s'il est du sexe féminin ; dans le Vimeu c'est l'inverse. Mais la règle n'est pas fixe. A Saint-Firmin et dans la région de l'Authie, la volée est identique pour tous les défunts. A Lanchères, le glas commence dès l'agonie et dure toute la journée. Chaque ami de la famille va tirer la corde. A Fescamps, les parents sonnent la dernière volée quand le corps est dans la tombe. Mais tous ces usages ont presque partout disparu...

(1) Voir Ch. IX. § 2f) Les Jours saints : Les Batteleux. et Ch. X. § 3. Confréries de charité.

Les amis de la famille et les voisins viennent veiller le mort par générosité et souvenance.

Dans le Marquenterre, les porteurs se joignent à eux. Des inimitiés disparaissent devant un linceul : « I gn'o point comme l'fu et l'mort por r'mette chés geins einsanne (les gens ensemble) », répète-t-on non sans raison.

11. — *L'ENTERREMENT.*

Il ne faut pas enterrer les morts le vendredi, disait-on dans le Vimeu, sinon un autre parent mourrait dans l'année.

A Montreuil, les enterrements avaient lieu habituellement le soir ; plus la fortune du défunt était grande, plus ses fonctions étaient élevées, plus l'heure était tardive.

On se dirigeait vers la maison mortuaire. Depuis 1910 environ, les femmes ne portent plus « l'ahotoir » de deuil, cette pèlerine de drap noir ornée de ganses. Le large capuchon qui se rabattait sur la tête leur donnait un certain air de ressemblance avec les « pleurants » des tombeaux du XIVe siècle, situés dans la chapelle absidiale de la cathédrale d'Amiens et antérieurs d'un siècle aux pleurants qui ornent les tombeaux des ducs de Bourgogne à Dijon (1). Au siècle dernier, les femmes qui ne portaient pas l'ahotoir, avaient le chef couvert d'une « calipette », entourée d'un voile comme à Querrieu, ou d'un « canaron », coiffe brune avec deux rubans noirs noués en rosette sur le sommet de la tête, comme à Beaucamps-le-Vieux.

Quant aux hommes, jusqu'en 1900 environ, ils avaient sorti de l'armoire le chapeau haut de forme brossé à rebrousse-poil, surnommé « la buse » (ou tuyau de poêle) en Thiérache et « ch' saloèr » (le saloir) en Ponthieu.

La cravate noire au col et le crêpe cousu au chapeau ou au bras constituaient les marques distinctives de celui qui « portait le deuil ».

Dans la chambre mortuaire, les visiteurs tracent dans l'air avec le buis béni du jour des Rameaux un signe de croix d'où volent quelques gouttes d'eau sainte.

Les autres usages varient selon les localités. Des parents donnaient de la menue monnaie à ceux qui bénissaient les morts (Thory) ; le corps restait exposé dans la bière, le visage découvert jusqu'au moment du départ pour l'église (Nibas).

Le clergé arrive. Le cercueil, à la campagne, est chargé dans une carriole bâchée. Dans le Vimeu, ce sont les voisins qui généralement portent le défunt. A Nibas, les hommes portent les hommes, les femmes portent les femmes. A Fort-Mahon, exceptionnellement, les filles portaient les garçons et inversement.

Aux environs de Péronne et de Saint-Quentin, comme à Chepy, dans le Vimeu, les voisins tenant une chandelle, « einne candeille », entouraient le cercueil, tandis qu'à Havernas, un enfant précédait le cortège nanti d'une lanterne.

(1) Voir Ch. V, § 3, Le Vêtement.



Ph. 47. — **Le clocheteur d'Huppy, vers 1910. Il était vêtu d'une dalmatique rouge bordée d'un galon d'or et coiffé d'un haut bonnet terminé par une houpette. L'une des cloches est conservée au château de Huppy.**

Dans les campagnes de l'Amiénois, du Ponthieu et du Vimeu, la croix confiée à un enfant de chœur était recouverte d'un linge blanc au départ de la maison. Ce linge devenait propriété de l'église.

Les cérémonies funèbres antiques survivaient dans les pleureuses. Ces femmes, payées par les familles riches, se jetaient sur la bière au moment où elle quittait la maison, appelaient le mort par son nom et poussaient de lugubres hurlements. Lanchères, Moreuil connurent les pleureuses jusqu'au début du XIXe siècle, Argoules dans le Ponthieu, jusqu'à l'aube du XXe siècle. Plus tard, elles accompagnaient le mort de la maison au cimetière en portant un cierge (Brouchy). Rouy avait encore des pleureuses en 1913. A Longpré-les-Amiens, la famille gémissait à haute voix près du chariot qui conduisait le mort au cimetière.

Jusque vers 1880, à la porte de l'église de Ham, un homme tenait à la main un plateau couvert de pièces de dix centimes ; chaque invité de la famille prenait en entrant une pièce pour l'offrande. Cette coutume s'étendait à la région comprise entre Ham et Noyon.

L'usage d'aller à l'offrande est encore vivace en de nombreuses églises de village ; mais, en ville, le chef du deuil va seul à l'autel au moment de l'offrande, porteur du cierge que lui a remis le bedeau, dernière réminiscence du cierge béni familial.

Depuis longtemps, on ne jonche plus l'église de paille comme on le faisait à Abbeville au XVIIe siècle.

Dans la nef, les femmes se placent à gauche et les hommes à droite. Mais dirons-nous combien nombreux sont les hommes qui, au



Ph. 48. — **Les croisettes accrochées à un calvaire en fer forgé contre un mur à Ercourt.**

(Photo J. de Wailly)

lieu d'entrer dans l'église, attendent le mort, au café le plus proche ?... Ou bien ils entrent par une porte, sortent immédiatement par l'autre, pour revenir au moment de l'offrande et de la bénédiction...

Une coutume particulière au Vimeu, au Marquenterre, à l'Artois, au Calaisis, au Ponthieu, consiste à déposer des croisettes de bois au pied des calvaires que rencontre le cortège funèbre (Ph. 48). Exceptionnellement, semble-t-il, on en planta à Querrieu au XVIIe siècle. Cet usage très ancien se rencontre en d'autres pays et en d'autres régions : Pyrénées, Limousin, Beauce, Anjou, Vendée, Bretagne, Flandre, mais moins généralement que dans l'ouest de la Picardie. Le village de Pendé a 3 calvaires à croisettes, car les localités voisines de Sallenelle et de Tilloy n'ont pas de cimetière et amènent leurs morts au cimetière du village (Carte II).

Avec le cercueil qu'on lui a commandé, le menuisier façonne d'office quelques croix nues et simples de 0 m 50 environ de hauteur, ou parfois une seule comme à Ligescourt. Après le chant « O crux ave », les proches parents du défunt déposent les croisettes au pied du calvaire en les fixant à la tige par un lien lâche. On les laissera s'effriter sous les intempéries. Parfois, à Nibas, à Lamotte-Buleux, un gros arbre rencontré sur le chemin qui conduit au cimetière servait de station au clergé et recevait aussi des croisettes. A Lamotte, la paille sur laquelle avait reposé la bière était emportée au pied de l'arbre et y restait jusqu'à ce qu'elle fût pourrie. La ramasser aurait été un sacrilège. Dans le canton de Bernaville, les parents du défunt plantaient une croix de bois à la porte de la maison. Après la levée du corps, la croix était lancée sur le toit où elle demeurait jusqu'à ce qu'elle fût usée par le temps (1887).

Et le cortège arrive au cimetière parfois entouré de bornes de grès fichées en terre, rapprochées les unes des autres sans toutefois être contiguës, comme dans la ceinture de pierre d'un carn celtique. On a relevé de tels enclos dans les cantons de Beauvais, Auneuil, Clermont, Formerie, Grandvillers, Marseille, Méru, Nivillers, Noailles, Songeons, Poix, c'est-à-dire dans le nord du Beauvaisis où pourtant le grès est rare, et exceptionnellement à Englebelmer et Vitermont, dans le nord de l'Amiénois qui est un pays de grésiers.

Au cimetière, les assistants — ceux qui ont eu le courage d'aller jusque là, car de plus en plus, les amis et voisins quittent le convoi après l'office — esquissent sur la bière qui va être descendue un signe de croix avec le goupillon du prêtre. Les naïves et touchantes pratiques d'autrefois, nées assez souvent dans les confréries de charité, ont disparu (1). Les jeunes filles d'Athies, la tête enfouie sous de longs voiles blancs, se prosternaient sur le tertre qui recouvrait les restes de leur compagne disparue, baisaient la terre et suspendaient aux bras de la croix des couronnes de buis. A Rue et à Abbeville, les jouets de l'enfant mort étaient fixés sur la tombe, comme on pouvait encore le voir récemment à Beaucourt-en-Santerre. A Canaples et Talmas, les assistants baisaient la terre quand la fosse était comblée. A Villers-Bocage, à Beauquesne, à Lihons, les parents faisaient trois fois le tour de la tombe à reculons, pratique magique destinée, croit-on, à empêcher les morts de revenir la nuit tourmenter les vivants.

Fleurs et couronnes au naturel, en faïence, en matière plastique, ex-voto, couvrent toujours les dalles de nos cimetières, mais on ne voit

(1) Voir Ch. X. Structure Sociale.

plus comme dans les villages qui confinent au Beauvaisis le petit pot d'eau bénite disposé sur la tombe.

Le traditionnel repas, offert aux parents et amis qui ont assisté à l'enterrement, est, comme il se doit, très simple : le plus souvent il est composé de la soupe au bœuf servie avec des légumes. Sur les confins du Beauvaisis, ce repas portait autrefois le nom de « mouillettes ». A la fin, on récite le « De Profundis ».

En Picardie subsista longtemps la coutume du « Pain des morts », dit le comte d'Aumale dans ses « Souvenirs ». Entre le jour du décès et celui des funérailles, la fermière pétrissait un pain que l'on mettait à lever sous le lit du mort ; il était servi aux invités du repas de deuil (Yvrencheux). Ne doit-on pas voir là un vestige d'un très ancien rite de passage ? Les vertus du mort « descendues » dans le pain étaient transmises aux parents et amis.

On a souvent glosé sur la bonne humeur qui règne parfois au cours de ces banquets de deuil. L'abondance n'y manquait pas non plus naguère... puisque le 14 Février 1544, l'échevinage d'Amiens ordonne qu'il n'y sera pas servi plus de... dix plats sur la table, soit deux plats de bouilli, quatre plats de rôti et quatre plats d'issues avec une pièce de four !

12. — *LE CULTE DU SOUVENIR.*

Les proches parents du défunt portaient traditionnellement le deuil pendant une durée qui variait considérablement d'une paroisse à l'autre : quatre ans à Beaucamps-le-Vieux, trois ans à Lanches, à Creuse, deux ans et demi à Nibas, deux ans à Oneux, à Y, un an et un jour à Thory...

C'est encore au pittoresque des anciens temps que nous emprunterons cette coutume des « obit », sifflés par les enfants de chœur et les chanoines de la cathédrale d'Amiens, coutume malséante qui fut interdite en 1533.

Nous aurons l'occasion de décrire les croix érigées au cimetière sur les tombes des disparus.

C'était autrefois une pieuse coutume de dresser une croix de pierre ou de métal dans les champs, sur le bord des routes où subitement un homme s'était affaissé et en particulier aux endroits souillés par un crime. La croix de Tenfol à Picquigny indiquait l'emplacement de l'hôtel des Trois Faucons où, en 1562, des aubergistes tuèrent leur fils en croyant assommer un voyageur. Tous les Picards connaissent la croix de Jean de Luxembourg au champ de bataille de Crécy, où fut tué le roi Bohême (1)...

Mais il est des morts dont la mer est le tombeau, la vague le linceul... Francis Tattegrain, le peintre des côtes picardes, a fixé sur une toile (Musée d'Amiens) la vision émouvante d'une femme de naufragé qui s'avance dans les flots avec la croix processionnelle ; l'enfant la suit tenant à la main le rameau de buis béni qui va placer le marin sous la sauvegarde de Dieu.

(1) Voir Ch. XIV. Art populaire. § 5. Calvaires et Croix.

CHAPITRE VIII

JEUX

Le Picard a toujours aimé les exercices de plein air. Parmi les jeux, jadis très nombreux, quelques-uns sont encore assidûment pratiqués.

1. — *LA CHOULE.*

Voici, sans nul doute, le plus ancien selon la chronique, puisque dans une histoire, écrite en latin, du comté de Guines, nous apprenons qu'au XIIe siècle, le comte de Guines, près de Calais, faisait « choler » quand il lui plaisait. La Choule apparaît encore dans certains des plus anciens textes français, pièces d'un procès qui eut lieu en 1308 entre la commune de Poix et son seigneur Guillaume Tyrel, mais le jeu était déjà pratiqué antérieurement. Nombreux sont les documents des XIVe siècle et suivants, qui témoignent de sa vitalité dans la province.

C'était un événement considérable où se trouvait engagé l'honneur des « pays » qui avaient accepté la compétition : Ailly-le-Haut-Clocher, par exemple, luttait contre les localités voisines d'Aillyel et de Famechon. La prairie où se déroulait la lutte avait été choisie en commun, à mi-chemin des villages.

A Boulogne-la-Grasse, les hommes de la vallée se groupent d'un côté, ceux de la montagne de l'autre. A Tricot, à Maignelay et dans ses environs, les jeunes gens se disposent à lutter contre les hommes mariés, les « vieux ».

Le « choulet » ou « esteuf » est une boule de cuir grosse comme une tête, remplie de mousse, de foin, de son, ou gonflée d'eau. On a parfois mis en jeu des « choulets » en baudruche remplis d'air comprimé.

A Vismes-au-Val, la choule était une boule de bois qu'on battait avec une « batte » ou « crosse » d'où son nom de « choule à la crosse ».

Le jeu présente un caractère officiel. Seigneurs, mayeur et curé sont présents.

A Abbeville et à Amiens, le ballon lancé par le Mayeur portait les armoiries de la ville. A Poix, la « chéole » (le ballon) était reçue au nom du seigneur devant les officiers de la principauté, les trois curés de la ville et tous les bourgeois.

En règle générale, le jeu consiste à faire toucher terre au choulet dans le camp adverse. On peut le porter avec les mains, le lancer avec le pied, l'arracher à l'ennemi pendant les mêlées jusqu'à ce que le choulet ait atteint son but désigné à l'avance : un toit de moison, un panneau de papier, parfois même, comme à Boulogne-la-Grasse, un bassin où il faut noyer le ballon.

Tous les hommes peuvent entrer dans le jeu, à n'importe quel moment de la partie. En picard, « choller », c'est frapper, bousculer, car le ballon est chassé à violents coups de pieds.

Si la choule quittait le terrain, elle était, autrefois, poursuivie hors du pré, à travers les moissons, par-delà les rivières qu'on traversait.

« Le dimanche des Brandons (premier dimanche de carême), dit au XVIIIe siècle l'annaliste Pagès, les habitants de Renancourt s'exercent l'après-midi, à pousser la cholle avec les pieds le plus loin possible, pendant que d'autres, tant d'Amiens que des lieux circonvoisins, poussant aussi avec leurs pieds, tâchent de la faire aller dans un lieu d'où les habitants ne peuvent plus, malgré leur persistance, empêcher les autres d'emporter cette cholle. »

Comme tout le monde se jetait dans la bagarre, que femmes et jeunes filles couraient au secours de leurs maris ou fiancés bousculés et que ce jeu brutal provoquait habituellement des accidents, de nombreux échevinages, comme celui d'Abbeville en 1462, finirent par le proscrire, afin d'éviter des « noises, haines, débats et inconvéniens qui estoient advenus par cy devant et pourront advenir cy après aux cholles ». Louis XI qui aimait mieux voir les Amiénois s'exercer au tir à l'arc et à l'arbalète fit paraître un édit pour interdire le jeu de « chéole ».

Mais ledit jeu plaisait trop à nos pères. Que d'infractions à la loi et de récidives pourrait-on relever !

Maintes particularités du jeu témoignent à l'origine de l'observance d'un rite agraire et d'un rite de fécondité. On ne joue qu'au printemps pendant une ou plusieurs journées, la veille du mardi-gras, à Abbeville, le dimanche-gras, le mardi-gras et le dimanche suivant à Montreuil, le jour du mardi-gras à Beauvraignes, Longpré, le jour de la Chandeleur à Vismes-au-Val, le dimanche après la mi-carême à Poix, le premier dimanche de carême dans la majorité des communes picardes (Renancourt).
Il était interdit de jouer à une autre époque de l'année.

D'autre part, les nouveaux mariés jouent dans la partie un rôle important.

A Wargnies, à Cinquieux, le dernier marié du village fournissait au seigneur un ballon rempli de son.

A Longpré, et ailleurs, la balle, confectionnée par le bourrelier, renferme une somme d'argent offerte par le dernier marié du pays.

Lorsque l'heure du jeu approche, la choule est présentée par le dernier marié ou la dernière mariée du village aux environs de Compiègne. A Tricot, les combattants vont chercher, en musique, la dernière jeune mariée du bourg, et le « choulet » est présenté, enrubanné, au sommet d'une perche : à Boulogne-la-Grasse, la choule est promenée dans les maisons.

Et c'est le coup d'envoi, à Longpré, par le dernier marié, en d'autres endroits par la dernière mariée (Boulogne-la-Grasse).

A Tricot, celle-ci lance le choulet le plus loin possible en tâchant de se retirer au plus vite de la bagarre qui commence.

Après la partie, les combattants de Tricot, réconciliés, dansent un branle sauvage autour d'elle. Dans l'Oise, le vainqueur fait danser les filles et les femmes le reste du jour et pendant la nuit.

A Montreuil, la choule est éventrée à la fin de la partie ; à Longpré aussi, mais pour que le camp des vainqueurs puisse s'approprier la somme qu'y avait cachée le dernier marié. Et l'on danse autour du ballon.

Ajoutons qu'à Boulogne-la-Grasse, la victoire du camp dit de la Montagne avait pour conséquence une abondante récolte de pommes dans l'année !

On chollait encore à Longpré — et ailleurs — à la fin du XIXe siècle et, plus récemment, aux environs de Roye et entre Clermont, Montdidier et Compiègne, selon les règles orales traditionnelles.

Avant le jour choisi, le premier dimanche de mars, aux environs de Compiègne, un cortège fait la démarche d'inviter les habitants des villages voisins. A Maignelay et dans son canton, à Tricot, c'est le mardi-gras qui est retenu.

Le terrain a été préparé. Près de Compiègne, les buts, placés dans la rue, écartés de 400 m environ, sont des cerceaux d'un pied de diamètre, en fait de 35 cm, assujettis à 4 m du sol. Ailleurs (Wargnies, Coquieux), ils sont posés aux extrémités de la place. Mais le règlement, si l'on peut dire, n'est jamais partout le même. A Tricot, il va s'agir, pour gagner la partie, de projeter le choulet par dessus un toit de la place désigné d'avance, du côté adverse.

Aux environs de Compiègne, la choule en cuir, bourrée de chiffons tassés, mesure de 10 à 12 centimètres de diamètre. A Tricot, le « choulet » prend la forme d'une sorte de poire en cuir.

Tout au long du champ de bataille, les volets sont clos, les vitrines protégées. On ne saurait trop prévoir.

A Tricot, M. le Maire, arbitre de la partie, déclare publiquement que la commune décline toute responsabilité en cas d'accident. Toute brutalité est interdite et on ne peut courir avec la balle. Mais, en fait, tous les coups sont permis. On voit d'invraisemblables mêlées, des « tas », dans des cours mal fermées et jusque dans l'église. Il y a parfois des jambes cassées. Si le succès n'a pu être acquis par les joueurs, on recommence le lendemain et, si la victoire se montre encore boudeuse, le lundi de Pâques verra s'engager une ultime partie.

Au reste, assez paradoxalement, le monde entier aujourd'hui joue à la choule. Au temps de la Guerre de Cent Ans, ce jeu passa en Angleterre où il remporta un grand succès ; il nous en est revenu, un peu assagi et transformé, sous le nom de football et de rugby, dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Le rugby auquel le collège anglais de Rugby donna son nom est beaucoup plus proche de la choule que le football-association.

2. — *LE MAHONNAGE.*

Ce jeu était comme la choule une forme de tournoi roturier où les jeunes gens et les hommes, divisés en deux camps, engageaient avec leurs poings une lutte souvent sanglante jusqu'au moment où l'un des groupes était repoussé en un lieu désigné. Ainsi faisait-on à Amiens et autres villes de Picardie. Les enfants commençaient la lutte et, quand ils venaient à faillir, les hommes forts s'avançaient à leur tour.

Un journal local donne en 1825 quelques précisions sur ce jeu que la police interdisait aux hommes et aux enfants. Lorsque deux enfants veulent « mahonner », tous les autres deviennent simples spectateurs. Si, au cours du combat, l'un d'eux sent qu'il a besoin de reprendre haleine, il lui suffit de se mettre à terre pour que l'autre n'ose plus le toucher : car s'il le faisait, tous les autres se jetteraient sur lui pour le punir de son infraction aux règles du combat (Amiens).

C'est là une édulcoration des usages anciens où une bande de joueurs s'efforçait de s'emparer par escalade d'un point culminant tandis que les défenseurs martelaient de leurs poings le visage des agresseurs. Des prix étaient parfois remis à ceux qui appliquaient le mieux un coup de poing au bon endroit, à la tête généralement.

Pour les gens de Montreuil-sur-Mer, il s'agissait de s'emparer d'un terrassement appelé « Mahon », défendu par le camp adverse. En 1507, à Amiens, le roi François Ier assista à la lutte et applaudit fort ce jeu qui lui semblait propre à endurcir la jeunesse, alors que, sous ses descendants, de nombreux édits l'interdirent, notamment en 1552, 1561, 1579.

La tradition affirme que c'est là l'origine du nom de Fort-Mahon donné à une paisible plage de sable où aiment à s'ébattre les enfants en des jeux plus pacifiques. Mais le « mahon » est aussi un coquelicot qui pousse abondamment dans les lieux arides et calcaires. Peut-être existe-t-il un rapport imagé entre les coups et les coquelicots, tout au moins quant à la couleur...

On a prétendu aussi que le cri : A-hou ! a-hou ! que poussent encore les enfants de Picardie pour exciter leurs camarades à se battre est un souvenir du vieux cri : mahon ! que proférèrent si souvent nos pères jusqu'aux approches de la Révolution. En 1860, le cri était « A l'mahou ».

Presque aussi brutal était dans la région de Péronne *le jeu de la bandoulière* depuis longtemps disparu. Les assaillants porteurs d'une casquette tournée à l'envers, visière contre nuque, attaquaient violemment leurs adversaires qui portaient la leur dans le sens normal et qui s'opposaient à ce qu'on en changeât le sens. La partie durait de longues heures...

3. — *ARCHERS, ARBALETRIERS, ARQUEBUSIERS.*

« Souvenir rajeuni des antiques coutumes
De notre cher Valois et du pays Picard,
Héritiers des archers qui visaient avec art
Tout harnachés de fer en leurs pesants costumes. »

Oui, elles existent encore, ces compagnies d'archers qui incitent Robert Capelle à évoquer en poète les hommes d'armes du Moyen Age.

A cette époque, l'arc était l'arme d'infanterie des milices communales et seigneuriales.

Les compagnies bourgeoises naquirent spontanément dans les communes qui devaient se défendre contre les bandes d'aventuriers qui désolaient la France pendant la captivité du Roi Jean et la régence du Dauphin. Il en est qui sont très anciennes. Celle de Roye ne s'honore-t-elle pas d'avoir été fondée en 1214, l'année de Bouvines! Un siècle plus tôt, la commune de Saint-Quentin fournissait déjà une troupe d'arbalétriers pour l'armée du roi.

L'arc et l'arbalète étaient considérés comme armes roturières. Le roi de France ne possédait donc dans ses armées que des archers mercenaires. Et l'on sait le désastre qu'entraîna à Crécy, en 1346, l'irrésolution des Gênois.

Aussi, Charles V rendit-il, à Sens, en 1367, une ordonnance portant création de compagnies d'archers et d'arbalétriers en ses bonnes villes. Peu à peu, ces compagnies furent honorées de privilèges, celles de Picardie parmi les premières, et ce n'était que justice car la réputation d'habileté des archers picards fut reconnue à toutes les époques, même au-delà des frontières. Simoneta, auteur d'une vie de François Sforza, duc de Milan, y revient par deux fois. L'adresse des arbalétriers d'Abbeville était vantée dans le nord de la France et en Champagne.

Au XVe siècle, Amiens avait 150 archers et 60 arbalétriers. En 1528, des lettres de l'échevinage instituaient en outre une compagnie d'arquebusiers (Ph. 49). Chaque nouvelle recrue prêtait serment d'obéissance absolue à son capitaine, à son mayeur et à son roi. Ce service ne se trouvait pas restreint aux exigences de la coutume locale ; il se prolongeait selon les nécessités imposées par les circonstances.

Tout comme les bourgeois de la Garde Nationale plus tard, les archers devaient être suffisamment aisés pour faire face aux frais d'achat d'armes et d'uniformes. Or, jugez de ceux-ci. L'uniforme des archers de Saint-Gilles, à Roye, était composé, en 1718, « d'un justaucorps en camelot écarlate avec manches coupées garnies de 24 boutons de soie ou de poil de chèvre, boutonnières en fil d'argent, bas écarlates » ; ceux d'Amiens, Doullens, Montdidier, Saint-Quentin, Chauny portaient des uniformes somptueux où jouaient le blanc, le vermeil, l'or, l'argent, l'écarlate, le chamois, le ventre de biche, le bleu de roi...

Ces compagnies devenaient parfois fort riches. Les Arquebusiers de Ham, les Archers de Montdidier possédaient des jardins des plus plaisants. Le Musée de Picardie garde un souvenir matériel précieux : la bannière qui, au XVIIIe siècle, était portée lors des parades et offices de la confrérie : taffetas de soie bleue semée de fleurs de lys d'or, coupée d'une croix de soie blanche cantonnée au premier et au quatrième quartier de deux flèches dorées en sautoir, et, au deuxième et troisième, d'un arc bandé et armé du même métal ; sur la croix, date de 1733, soleil d'or et armes de France surmontées de la couronne royale en soie rouge et entourées du collier du Saint-Esprit.

Les archers se réunissaient de la plus courtoise façon pour disputer les prix annuels. On tirait à l'oiseau et au berceau.

L'oiseau, le « papegault », le « papegay », ou plus simplement le « geai », était fixé en haut d'une perche. Celui qui l'abattait était « Roi » ; il avait droit, pendant l'année, à la première place dans les défilés. Au



Ph. 49. — **Haut relief en chêne du patron des Archers, provenant de l'ancienne compagnie amiénoise des Grands Archers privilégiés du roi. (Musée de Picardie).**

(Photo Camus)

XVIe siècle, les archers tiraient le geai le jour de la Saint-Sébastien, patron de la confrérie; les arbalétriers le tiraient le mardi de Pâques. Le mayeur et les notables jouissaient du privilège de décocher la première flèche. C'était, chaque fois, l'heureuse occasion de manger et de boire aux frais de la ville. En 1453, c'est un mayeur d'Abbeville qui abattit le geai.

Qui est roi deux ans devient « Connétable ». Qui est roi trois ans prend le titre envié d'« Empereur ».

Le tir au berceau, ou tir à la cible, ne fut adopté qu'au XVIIe siècle.

Le champion recevait le « Bouquet » symbolique. Ce bouquet devint peu à peu une œuvre d'art: pièce de verrerie ou d'étain à l'origine, puis coupe ou vase d'argent, épée de vermeil (Péronne 1681), ou monument de marquetterie et de bronze doré avec médaillons, armoiries et pendule comme cet arc de triomphe offert à Saint-Quentin en 1774.

Après un moment d'éclipse sous la Révolution, les compagnies prirent un nouvel essor dès l'arrivée de Bonaparte au pouvoir; elles furent désormais et demeurent encore des associations sportives farouchement attachées à leurs traditions. En voici quelques-unes empruntées au règlement de la compagnie amiénoise.

Le salut à la première et à la dernière flèche est obligatoire. Les archers répondent: « Bonne chance » et observent ensuite un profond silence. Avant de mettre en joue, le tireur crie « Gare! » afin d'éviter tout accident.

Le dimanche qui suit le décès d'un membre, une partie de deuil est engagée. La plus belle carte tirée est donnée à la famille; une autre est conservée dans la salle de la compagnie en souvenir du défunt.

Chaque cible comporte trois zones séparées par des cercles noirs, désignées du centre vers l'extérieur par les noms de « Salut, Chapelet, Grand cordon ». Lorsque le tir est effectué sur une cible réduite, « au marmot », les coups marqués sont annoncés par des coups de langue de la trompette.

La tenue, pourtant, a été à peu près abandonnée. En 1897, les Archers d'Amiens arboraient le pantalon noir, le veston bleu-marine, les gants noirs, la cravate blanche et la casquette ornée de deux flèches en croix.

Le vieil arc de bois fait place à l'arc plus léger en duralumin. Son inventeur conçut ce projet de fabriquer des arcs en alliage léger en 1934, en écoutant, à Rollot, les plaintes d'un joueur qui avait cassé deux fois son arc au cours de l'année.

On tire toujours « au berceau », à cinquante mètres, sur un terrain fermé appelé traditionnellement « le jardin ». Mais la partie prend un caractère plus spectaculaire lorsqu'elle a lieu en plein air sur plusieurs cibles alignées, dites « cibles anglaises ».

Le tir à l'oiseau garde tout son prestige. Quand le tireur a abattu la petite silhouette, on constate d'abord que le coup est valable. Puis le capitaine, accompagné du drapeau, s'avance, au son du tambour, jusqu'au tireur. Il le proclame roi en lui passant au cou le cordon qui est l'insigne de sa dignité et lui remet le prix. Le « Roi » s'avance dans l'allée centrale, qui est « l'allée du Roi », tandis que les archers demeurent sur les allées latérales.

Les compagnies sont organisées en rondes régionales. Six rondes se partagent actuellement les groupements picards (carte III). En 1946, la ronde de Picardie comprenait 17 compagnies avec 251 membres, la ronde Somme-Oise, 8 compagnies avec 147 membres, la ronde de Chauny, 9 compagnies avec 115 membres, la ronde de la Mutuelle de l'Oise (rive droite), 20 compagnies

Chaque année, une compagnie prend, dans la ronde, l'initiative d'organiser le « Bouquet Provincial » qui rassemble les archers des rondes voisines. (Ph. 50). En 1854, au bouquet de Noyon, une centaine de compagnies défilèrent sous des costumes anciens assez fantaisistes.

En 1949, le bouquet fut remis à Doullens, en 1950 à Conchy-les-Pots où 103 compagnies étaient représentées. En 1952 le bouquet demeure à Davenescourt.

En 1955, une centaine de compagnies françaises auxquelles se joignirent plusieurs sociétés belges participèrent au bouquet provincial de Marquivillers près de Montdidier.

Dans la ronde de Chauny, le bouquet fut remis par Noyon en 1946, par Bussy en 1947, par Morlancourt en 1948 ; en 1950, c'est à Salency que se déroulèrent les fêtes du « Bouquet ».

Ajoutons pour terminer que les compagnies d'arquebusiers instituaient aussi des prix provinciaux au cours de fêtes magnifiques (Montdidier en 1670, Chauny en 1680). Chacune d'elles s'adornait d'un blason populaire : « Les promeneurs de Montdidier », « Les Singes de Chauny », « Les Canonniers de Saint-Quentin », « Les Larrons de Vermand »...

Dans les régions voisines du Pas-de-Calais et du Nord, vers Doullens, Péronne et Albert, on aime aussi lancer le javelot. Des « individuels » et des « triplettes de javeloteux » s'affrontent toujours dans les compétitions.

4. — *LA CHASSE ET LA PECHE.*

Nos pères chassèrent le cygne qui abondait dans les marécages de la vallée de la Somme, jusqu'au jour où cette distraction devint l'apanage exclusif des seigneurs riverains. Aux environs d'Amiens, ces derniers fixaient leur rendez-vous à Lamotte-Brebière. Seigneurs et baillis s'y rendaient en grand équipage ; les bateaux étaient ornés de tapisseries à leurs armes. Cette chasse fut abolie en 1704.

Le tir au fusil n'a point la noblesse du tir à l'arc, mais sa pratique intéresse beaucoup plus de gens. La seule chasse picarde qui présente un aspect folklorique est la chasse à la hutte.

Avant que ne meure le jour, sous l'âpre bise d'hiver, on voit des hommes isolés, chaussés de hautes bottes, le col relevé, s'avancer avec hâte afin d'être prêts pour la « passée du soir ». Ils suivent les digues des baies de Somme et d'Authie et les chemins de marais, les mains dans les poches, le fusil à l'épaule, le sac sur le dos. Le chien, un corniaud ou un épagneul picard, les suit.

Ce sont les « huttiers ».

Dans les marais de Saint-Quentin et de Péronne, les huttes ne sont que des cabanes de planches et de roseaux, élevées sous les saules au bord des étangs. Entre Amiens et la mer, elles sont souvent maçonnées de briques, d'argile ou de ciment, à moins de n'être que de vastes caisses de bois épais enfoncées dans la vase ; elles prennent vue sur l'étang ou la mare par des fenêtres horizontales fermées par des volets de bois. Ces « guignettes », au ras de l'eau, sont les yeux traîtreusement entr'ouverts qui cracheront tout à l'heure un feu meurtrier sur les victimes.

A pied d'œuvre, le huttier dépose son fusil, ses cartouches, son casse-croûte, sa bouteille de café ou d'eau-de-vie de cidre. Il tire de son sac les « appelants » aux pattes liées, canards issus d'un croisement avec un « père » sauvage. Les canes surtout sont précieuses. On ne les vendrait pas « pour des mille et des cents », même si, par un soir de brume, on doit leur flanquer maladroitement un coup de fusil ! N'est-ce pas la fin tragique ordinaire des appelants ?

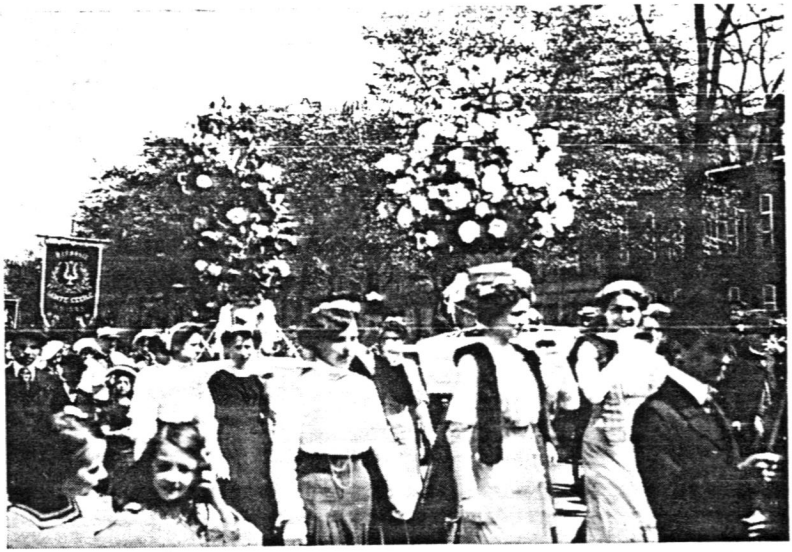

Ph. 50. — **La « Parade du Bouquet provincial » à Amiens, le 7 juin 1911. Le bouquet en fait paraît double ; c'est que celui de la compagnie qui « rend », accompagne le bouquet de l'année offert par la compagnie organisatrice.**

(Cliché des Rosati Picards)



Ph. 51. — **Affût aux canards dans la baie de Somme. Lithographie du XIXe siècle au Musée de Picardie.**

(Photo Musée de Picardie)



Ph. 52. — **La chasse... Une hutte de marais, cabane basse sur un îlot, couverte de roseaux et de plaques de gazon ; à droite de la barque, des appelants.**

(Photo Bellard)



Ph. 53. — **La pêche dans les étangs des vallées...**

(Photo Bellard)

Le huttier monte dans sa barque amarrée dans les roseaux ; à vingt mètres des « guignettes », il délie ses appelants : « ch'maillart » ou « ch'père » et qui est le mâle, « ch'long-cri », « ch'moyen-cri » et « ch'court-cri » qui sont les femelles, les « énettes ». Il les jette à l'eau, après leur avoir attaché à la patte, par un certain nœud spécial, une pierre retenue par une longue ficelle. Il les dispose selon la force et la direction du vent, parmi des canards en bois ou « blettes », appelants inanimés installés à demeure et qui méritent bien le nom dont on les gratifie également : « les judas ».

Et cependant que les appelants jouent leur rôle ténébreux, le huttier s'allonge dans la hutte, attentif au moindre appel, tel l'araignée devant sa toile, dans l'espoir de rentrer le lendemain la gibecière garnie du canard convoité, à moins que le sort contraire ne le gratifie à titre de consolation d'une modeste « blairie », macreuse, ou d'un « raquet », petit grêbe huileux et minuscule (1) (Ph. 51 et 52).

La baie de Somme est un des premiers terrains de chasse de France. 180 espèces de palmipèdes et d'échassiers fréquentent ses rives. Toutes les formes de chasse y sont pratiquées : le long de la mer au flot montant, à travers les sables à marée basse, en bateau à voile, en canot automobile, à la hutte dans les mollières.

La pêche dans la Somme et les étangs a toujours passionné les riverains (Ph. 53) (2). Le braconnage n'est pas un déshonneur... L'anguille, très abondante, est prise « à la pelote », le brochet « au moulinet ». Les perches déciment des tribus de gardons, ceux-ci méprisés ; les truites fréquentent la Bresle et quelques vives petites rivières. De modestes cafés villageois prospèrent grâce aux discussions infinies sur les mœurs des poissons, les époques de leur activité, les appâts... La sagesse des nations accorde les opposants en des dictons dont voici quelques spécimens, pour le seul mois de juin :

« Pêtcheu au blé, au veur (ver), à l'pâte
Gn'o qu'èch malapatte (maladroit)
Qui z'és rate. »

« Chaqu' pichon comm' ti a deux yux ;
Por point qui t'voich, much'ti au miux. »

« Qu'tu pêques à l'entaille (fosse d'eau profonde) ou dins l'Somme,
Si ch'solel tap', fouais don' un somme. »

« Enn' veinds janmouais t'friture d'avainche,
Tu s'rouais coupab' ed'trompé einn' painche (ventre). »

5. — *JEUX DE BALLE.*

« J'aimeroy aussi cher que mon escolier eût passé le temps à jouer à la paume, au moins le corps en serait plus allègre », disait Montaigne.

Les jeux de balle ne se pratiquent qu'en été. Ils sont dérivés du jeu de paume, « roi des jeux et jeu des rois ». Jusqu'au XVe siècle, on jouait à main nue ; puis on se ganta, on s'entoura la main de cordes tendues et serrées, puis vint enfin la raquette, ancêtre de la raquette de lawn-tennis.

(1) Voir Ch. V. § 4f) Fruits de mer et Gibiers.
(2) Voir Ch. VI. § 3c) Le Pêcheur.

« Tant au tireur ! Tant au rachat ! » hurlait sans arrêt le marqueur, tout en enfonçant ses fiches dans le sol.

Peut-être faut-il chercher l'origine du *Jeu de longue Paume* dans la région de Montdidier dont les équipes comptaient jadis parmi les meilleures de France. N'est-ce pas dans cette ville de Montdidier qu'en 1498, un marchand amiénois Courtehouche fut appelé comme arbitre au sujet d'un coup fort discuté entre seigneurs qui se livraient au jeu de paume sous les murailles des remparts ? Notre homme donna tort à Jean de Hangard qui, fort vexé, embrocha d'un coup d'épée Courtehouche et son épouse. Sévèrement condamné par l'échevinage, on perpétua le souvenir du crime par la pose de trois pavés qui sont légendaires dans la petite cité.

Le vieux jeu français, qui subit une éclipse à partir de la Grande Guerre, renaît de nos jours, spécialement en Santerre, en Vermandois et en Clermontois, mais aussi à Amiens, Poix...

Un championnat joué à Nesle en 1908 groupa vingt sociétés venues du Beauvaisis (Breteuil, Saint-Just), de l'Amiénois, du Santerre (Bray, Harbonnières, Montdidier, Rosières...), du Vermandois (Péronne, Ham, Saint-Quentin). En 1958, un demi-siècle plus tard et après deux guerres mondiales, un championnat joué à Roye groupait dix-neuf sociétés venues surtout du Santerre (Harbonnières, Chaulnes...), du Vermandois (Péronne, Ham, Nesle), et aussi du Beauvaisis (Ansauvillers, Broyes) et de l'Amiénois (Poix).

La *Balle au Poing* a toujours ses adeptes en Picardie.

Le ballon a subi des modifications. Les bandes de cuir de mouton ont été remplacées par des segments de cuir de vache qui permirent des records de lancée supérieurs à cinquante mètres. La vessie de porc céda la place à l'enveloppe de caoutchouc.

Les limites ou « lites » du terrain de jeu sont fixées par la pose de poteaux, de planches, de rubans... Les équipes de six joueurs obéissent aux ordres d'un capitaine ou « foncier ».

La *Balle au Tamis* tire son nom d'un instrument, constitué par un cercle de fer ou de bois reposant sur trois pieds dans lequel est tendue une toile métallique. C'est le tamis sur lequel le joueur laisse tomber la balle pour livrer.

La balle, qui porte dans le Vimeu le nom de « pelote » ou d'« éteuf », est renvoyée avec le dos d'un « tambour » de bois, ovale, tendu de peau de veau ou de cochon, fixé à l'avant-bras du joueur. Cette sorte de chistera incite à penser que ce jeu remonte à l'occupation espagnole des XVe et XVIe siècles. De fait, ce jeu n'a été pratiqué que dans les Flandres, en Artois, dans la partie de la Normandie qui touche à la Picardie et dans toute la province picarde où il portait jadis le nom de « pelote au tambour ».

Jusqu'aux dernières années du XIXe siècle, chaque village du Ponthieu, du Marquenterre, du Vimeu possédait une équipe de joueurs. La balle, en terre cuite de 32 mm de diamètre, pesait 28 grammes. Elle ne rebondissait pas et menaçait les assistants et les vitres. De nos jours, la balle de cuir de 26 grammes rebondit, légère, et n'est plus uniquement renvoyée à la volée. Les vieux joueurs ne l'aiment guère car elle se dirige moins facilement.

En 1904, naissait la Fédération picarde du jeu de balle au tamis qui donna par la suite un règlement uniforme à toutes les sociétés locales.

« La chasse est à moi — 30 pour le fond — 40 pour le tamis », entend-on crier autour des rectangles de terre battue de 94 mètres de long sur 13 mètres de large, entourés d'une banquette de gazon plantée de tilleuls et qu'on voit nombreux dans les villages de l'Amiénois, du Vimeu et du Beauvaisis. Et les cris comme celui-ci : « Fais vir é'qu' ceusses ed Moyenneville i z'ont du poille à leur panche! », sont bien de nature à prévenir toutes les défaillances.

A Béthencourt-sur-Mer, le jeu de balle au tamis a disparu, mais on joue encore à la balle à la main dans la matinée du 14 juillet.

La Raquette a subsisté jusqu'au XIXe siècle dans certaines communes. A Doullens une superstition bizarre plaidait en faveur du jeu. Le premier dimanche de carême, les jeunes gens jouaient dans la rue et, si les vitres étaient brisées, les propriétaires s'en réjouissaient car c'était, croyait-on, un gage de bonheur que garantissait... Sainte Raquette.

Un très ancien jeu était pratiqué à Rouvroy-en-Santerre : *le Maillet*. A l'aide d'un maillet de bois, il fallait amener une boule appelée « bourclet » à un but déterminé, après un nombre de coups convenu, d'« eincorchures » composées chacune d'une série de trois coups.

La *crosse* ou *crochon* semble lui être apparentée. Ce jeu était fort prisé autrefois aux environs de Roye, Montdidier, Moreuil. Il consistait à chasser, à l'aide d'un marteau de fer ou d'un maillet de bois, vers un but, une petite boule de bois dur, appelée « bondon » dans l'Amiénois et encore « galet » dans le Santerre. Les uns s'efforçaient d'approcher la boule du but, les autres d'en écarter celle de l'adversaire.

Au départ, le galet était placé sur une « eimbelle », petite motte de terre faite à la main, d'où le dicton à propos d'une personne dont la tête est supportée par un long cou « ch'est comme ein galet sur einne eimbelle ».

Le « crochon » signalé en Picardie en 1381 par Dom Grenier a disparu vers 1870, mais on y joue encore dans l'Avesnois. Le croquet français est plus que cousin de ces anciens jeux.

6. — *BOULES ET QUILLES.*

Sur les « bouloires » de nos villages, roulaient de grosses boules pesant 3 kg environ. Il fallait les placer près du but tout en essayant de bousculer celles de l'antagoniste. Il existe une mention officielle de ce jeu en 1369, dans un acte de Charles V ; les Picards semblaient, à cette époque, préférer ce délassement pacifique au noble jeu de l'arc.

Longtemps délaissé, le vieux jeu saisonnier a repris une certaine vogue. Les amateurs de « grosses boules » ou de cochonnet se livrent à leur sport favori le dimanche ; le 14 juillet à Ponthoile-Romaine.

Un sort identique était réservé aux quilles. Elles affectaient les formes les plus diverses. Dans le Vimeu, elles atteignaient couramment 60 cm de hauteur ; les boules, grosses comme une tête, portaient deux trous pour glisser les doigts et le pouce. Si le jeu classique consiste à abattre 9 quilles, à Vignacourt il faut en abattre 3 pour ne pas payer la

mise suivante. « Ch'quilloir » était une piste droite sablée ou en planches. Les quilles elles-mêmes sont plantées à une distance fixe, sur une dalle aux dimensions déterminées. On joue encore aux quilles dans la région de Montreuil.

En mars et avril, on jouait aux *Palets*, complètement abandonnés aujourd'hui.

7. — *LES COURSES.*

En 1453, une délibération amiénoise mentionne une course par monts et par vaux qui a eu lieu la nuit jusqu'au bois du bailliage. Le vainqueur devait recevoir deux bouteilles de vin. C'est déjà du « cross country ».

On fit de même à Abbeville, peut-être pour remplacer la Choule interdite l'année précédente.

Les courses à baudets, jadis populaires, ont disparu sauf à Quevauvillers et à Hornoy.

La course à la chandelle était aussi une distraction répandue. On portait une chandelle allumée vers un pétard fixé à un bâton fiché en terre. Le concurrent qui l'allumait n'était pas souvent celui qui s'était le plus hâté. A Thézy, en 1877, ce jeu était réservé aux femmes.

Et voici une série de jeux d'enfants :

8. — *COMBATS DE COQS.*

En Belgique et en Flandre, on connaît l'engouement pour les combats de coqs dont Albert Crémieux et Van Der Meersch nous ont laissé des descriptions vivantes et colorées.

En Picardie du centre et de l'est, ces joutes animales n'étaient pas ignorées, mais elles étaient organisées par les enfants, moins cruellement, espérons-le, et plus simplement que dans le Nord.

« Etant gamin, souv'nir bien drôle
J'aimais bien jeudi-jeudiou.
Ech jour lo, da no tchotte école,
Os alloimes foère el fête à cou.
Chaque galopin,
Sin cou da s'main,
Prioit l'bon Diu pour êt'e roi ou dauphin.
Ech' combot foit,
Vite o partoit,
Moison de'ch'roi, pi à table o s'mettoit. »

Et, comme le précise Emmanuel Bourgeois, en 1869, en son village de Vers-sur-Selle, les combattants n'étaient opposés qu'une fois par an : pendant les jours gras, le mardi (Amiens), le jeudi, « Jeudi-Jeudiou », précédant le dimanche gras (Proyart, Morlancourt), rarement le jour ou le lendemain de la fête patronale.

A Amiens, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les écoles se transformaient en arènes. Chaque écolier apportait son coq bien abreuvé de vin ou d'eau-de-vie. Les spectateurs engageaient des paris et suivaient avec anxiété les péripéties du combat. Le coq qui avait tenu le plus longtemps

était déclaré victorieux et l'on décernait de grands honneurs à son maître qui était déclaré roi. A la campagne, les amateurs se réunissaient sur une aire de grange.

A Péronne, en 1529, nous trouvons le titre de « Roi des coqs ». L'écolier dont le coq avait été proclamé roi, jouissait durant toute l'année, à la mi-carême particulièrement, du droit de se faire accompagner d'une cour formée par ses condisciples. Le cortège burlesque chantait dans les rues et recueillait des œufs, de la viande, de l'argent et, le jeudi soir, toute la troupe se régalait du produit de la quête.

Dans un extrait de baptême de la paroisse Saint-Leu d'Amiens, le 10 février 1575, un nommé Edme Fanay est dit « le roi des pôles » (?) parce que son coq avait été roi le même jour où il était parrain d'un garçon.

Dans son « Introduction à l'histoire de la Picardie », Dom Grenier nous apprend que le « Roi », orné de rubans, tenait à la main une épée nue, surmontée d'une pomme garnie d'une infinité d'épingles. Son cortège, armé d'épées, de sabres, de bâtons, chantait l'hymne « Vexilla regis » et des couplets en l'honneur du roi.

A Proyart, le roi revêtait un costume du dimanche agrémenté de velours. Dans la région de Breteuil, celui de l'année précédente faisait, le matin du jeudi-gras, une tournée dans le village, suivi de son argentier et de deux assesseurs portant, l'un, un panier pour les œufs et les pièces de monnaie, l'autre, une broche de fer pour le lard. Le combat de coqs avait lieu l'après-midi. Le soir, le nouveau roi régalait ses camarades avec les dons du matin.

Dans la région de Roye, le « Roi » avait quatre officiers : le Chasse-chien avec un bâton de suisse, le Porte-pannier, le Porte-lard et le Ferme-portes qui fermait les portes des maisons lorsque la joyeuse bande était sortie. Et c'est une gigantesque omelette au lard qu'on mangeait le soir à l'école. A Pont-de-Metz, le « Roi » se contentait d'offrir le café.

Dans certains villages, le roi du jeudi-jeudiou n'était pas toujours le propriétaire du coq vainqueur. Du côté de Ham, il était désigné par l'instituteur qui, la veille, faisait tirer au sort, dans un béret, la dignité royale et les charges d'ouvre-portes, de porte-panier et de porte-bourse.

A Allaines, les garçons élisaient un roi et les fillettes, pour ne pas être en reste, une reine. Le sceptre, recouvert d'un papier frangé, était surmonté d'une pomme. Adoucissement apporté à l'antique coutume ? Voire. Car, à Querrieu, la « Reine » parée et enrubannée, qui allait recueillir les dons pour le repas commun, était accompagnée de ses camarades qui chantaient :

« Notre coq est couronné
Dans ce joli temps d'été
Où les blés sont en verdure
Donnez-nous notre aventure. »

La chanson de la jeunesse du village fait allusion à la belle saison qui donnera les fruits de la terre symbolisés par une pomme.

Des variantes de cet air ont été relevées dans le Vimeu.

Le propriétaire du coq vainqueur était plus fier que le coq lui-même : « Ch'est mi ch'coq », clamait-il devant les autres gamins et surtout

devant les filles. L'expression a survécu. Le Picard l'emploie encore lorsqu'il arrive en tête d'une compétition.

Les « fêtes à cou » disparurent à la fin du XIXe siècle dans tous nos villages. Le « Journal d'Amiens » du 5 juin 1924 signale pourtant une séance qui eut lieu à Bray-sur-Somme, quatre jours plus tôt. Mais elle fut sans lendemain.

Le *jeu de l'oie* qui était pratiqué en Thiérache était beaucoup plus cruel mais les adolescents et les adultes en étaient les seuls acteurs.

Une oie était suspendue par le cou à un gibet dont l'avant était garni de pieux et le joueur lançait de loin un bâton qui, passant dans un intervalle, devait couper la tête de l'oie. Des concours étaient organisés aux jours de fête.

9. — *LA GUISE.*

Pour . terreur des passants et la joie des vitriers, ce jeu d'enfants a résisté aux arrêtés municipaux. C'est une distraction si amusante et si peu coûteuse !

Vous choisissez un morceau de bois rond, de trois à cinq centimètres d'épaisseur et de 12 à 15 cm de longueur. Vous en amincissez les extrémités : vous avez une guise, « l'djise ». Vous vous procurez un bâton rigide de 60 cm : c'est « l'batte ». Vous entrez dans un cercle tracé sur le sol et vous frappez avec « l'batte » sur une extrémité de « l'djise » posée à plat sur le sol en criant « djise ». Votre partenaire répond « drouète ». La guise saute en l'air en tournant sur elle-même. Si vous êtes adroit, vous la rattrapez avec « l'batte » pour l'envoyer le plus loin possible. Peut-être qu'un camarade la rattrapera au vol et vous la renverra en criant : « dans m'castchette » et c'est lui qui prendra votre place dans le rond. Sinon vous mesurerez la distance franchie par la guise en « longueur de batte » et vous saurez combien de points vous avez gagnés.

Il y a bien sûr des variantes. Dans le Vimeu, « ch'catérlet » (la guise) est posé au départ sur des briques. Et de crier :

« Al Djise.
— Ouais.
— Al drouète.
— Ouais.
— Al piche.
— Ouais.
— Al gueuche.
— Ouais.
— A ch'tchul.
— Ouais... »

Et si, au loin, vous apercevez un sergent de ville, demandez alors aux méchants garnements d'Amiens ou d'Abbeville ce qu'il faut faire... Et pourtant, le 14 juillet 1958, on organisa à Amiens un championnat de guise.

10. — *L'INFIQUE OU FIQUE-IN-TCHUL.*

C'est un jeu doublement picard puisqu'il fut très pratiqué chez nous et que son nom exprime, sans détours, ce qu'il veut dire.

Cet amusement fort simple, et probablement très ancien en raison même de cette simplicité, est une adaptation enfantine du lancement de l'épieu, du poignard, du couteau.

Dès la fin de l'hiver, les gosses se mettaient en quête d'un coin de prairie ou de champ ; ou bien, ils se contentaient du gazon de la place publique. Le terrain ne devait être ni trop dur ni trop mou ni, surtout, caillouteux. Chaque joueur était armé d'une « infique », c'est-à-dire d'un bâton d'une longueur moyenne de cinquante centimètres et dont la grosseur était en rapport avec le biceps du bras qui allait s'en servir. Une extrémité de l'infique était effilée afin de pouvoir s'enfoncer dans le sol, s'« infiquer » (du latin infigere : enfoncer).

Pour ouvrir la partie, les joueurs, en petit groupe non limité, commencent par « infiquer » leur « billeude » (bâton) le plus profondément possible, à tour de rôle. Il faut la lancer, pointe en l'air, en dessinant un arc de cercle. Pour ce premier tour seulement, une infique mal enfoncée peut être lancée trois fois.

Quand toutes les infiques sont placées, la partie commence. Le premier joueur reprend son bâton et s'efforce, en le lançant, de déplacer une infique qui lui paraît mal enfoncée. S'il parvient à faire tomber celle-ci, elle lui appartient et c'est avec elle qu'il recommence à jouer jusqu'à ce qu'il ait manqué son coup. Le second joueur le remplace et ainsi de suite jusqu'au dernier. Le joueur qui a perdu son infique attend la fin de la partie en regardant. Lorsqu'un seul joueur est devenu possesseur de toutes les infiques, il est déclaré vainqueur.

Evidemment, il y a des coups douteux et des cas particuliers. Des contestations s'élèvent sur ces appréciations : une billeude a-t-elle été bien ou mal «infiquée » ou « défiquée » ? Celle de l'adversaire a-t-elle été suffisamment touchée ?

A partir des règles de base, il existait bien des variantes.

D'abord, au lieu de jouer chacun pour leur compte, les enfants pouvaient se diviser en deux camps.

Puis, en Thiérache, par exemple, on traçait sur le sol, un cercle de 50 centimètres de diamètre. Après tirage au sort, chacun y lançait son épieu. Tout bâton déplanté ou touché était envoyé au loin par le vainqueur. Son possesseur devait aller le chercher et revenir au plus vite afin de le repiquer dans le cercle. Pendant ce temps, le vainqueur devait ficher trois ou cinq fois de suite son bâton. S'il n'y parvenait pas avant le retour de son adversaire, celui-ci envoyait à son tour son bâton au loin. Le jeu cessait lorsque toutes les fiches restaient plantées.

Et voici l'explication du nom... Quand la partie était terminée, le gagnant remettait les épieux aux perdants en poussant chacun d'eux avec la pointe appuyée au derrière. C'était le « Vae victis ! » de ce Brennus en herbe. Un simulacre, soit. Mais il arrivait parfois que, par maladresse ou par méchanceté, la pointe pénétrât dans les fesses... A Wailly, les instituteurs ont dû sévir contre cette habitude dangereuse.

Ce « jeu à ficher » des folkloristes, portait des noms divers. On connaissait le « Billou » (Santerre et région d'Abbeville), terme voisin de « billaude » et de « billeude », et le « ficharon » (Thiérache). Mais nous relevons les noms plus gaulois de « fique-in-tchul », « flincul », « flinquencul » (Amiénois, Santerre), « fique-au-cul » (Rozoy-sur-Serre).

11. — *LA « BALLE AU TREU » ET LA « BALLE A DROUILLE ».*

La « Balle au treu » et la « Balle à drouille » étaient les jeux de balles favoris des enfants. Ils ont disparu il y a peu de temps.

Chaque joueur lance une balle dans l'un des trous creusés dans le sol en nombre égal à celui des joueurs. S'il n'y parvient pas au bout de trois essais, on met un caillou dans son propre trou. Si au contraire il réussit tous les joueurs s'enfuient à l'exception de celui à qui appartient le trou. Ce dernier doit s'emparer de la balle et parfois sans bouger (Demuin), parfois après avoir fait trois pas (Amiens), il la lance sur un fuyard. S'il manque son coup, on met un caillou dans son trou, s'il réussit c'est le joueur touché qui s'en voit gratifié. Lorsqu'un des joueurs a un nombre déterminé de cailloux, généralement cinq, il est condamné à passer « les piques » (Santerre) ou l' « épine » (Amiens). Il se baisse, se protège la tête, et chaque joueur par trois fois lance la balle sur lui.

A Amiens, les enfants debout sur deux rangées espacées de sept ou huit mètres, tenaient à la main leur casquette. Celui qui recevait la balle la lançait sur un enfant de la rangée opposée. S'il le touchait, il criait « drouille! » pour faire arrêter les fuyards du camp adverse. Pour l'épreuve de « l'épine », le perdant, debout contre un mur, le bras levé à la hauteur de l'épaule, présentait la paume de la main tournée vers l'extérieur. Chaque joueur visait cette main et, si un maladroit frappait le bras, il « passait l'épine » à son tour. Vae victis!

12. — *D'AUTRES JEUX D'ENFANTS.*

A Saint-Quentin, on aime lancer la balle avec une planchette: c'est le jeu de « cric-crac ».

Pour gagner des sous, il faut lancer une pièce de monnaie le plus près possible d'une ligne, « l'trache », dessinée sur le sol. Le gagnant prend tous les sous, les lance en l'air et empoche ceux qui sont tombés sur pile ou sur face selon ce qu'il a demandé.

Avec des bouchons, des « bibes », ou un sabot suspendu, le « malbrou », on peut aussi gagner de belles pièces de monnaie.

Au jeu du couteau, on lance le couteau en le plaçant successivement sur la paume de la main, sur le dos, en travers des doigts et finalement en le faisant tournoyer en l'air. Le couteau doit toujours retomber sur la pointe et se ficher en terre.

A Saint-Quentin, la toupie doit faire sortir un bouton d'un rond. « Ch'toupion », orné de clous à tête dorée ou, dans le Vimeu, de marques de serrure en laiton, est lancé par un vigoureux coup de la « cachoère », constituée par une règle où l'on pratique une encoche ou par une baguette de noisetier à laquelle on a attaché « ch'cacheron », lanière de fouet en peau d'anguille terminée par un nœud ou encore par un lacet, un simple

bout de ficelle. Si le toupion porte secondairement le nom de casse-carreaux, c'est qu'il s'élève pour aller frapper les vitres quand la corde est mouillée...

On lance des cailloux, des « tuilots » sur la mare pour faire des ricochets et on crie successivement : « Père - Mère - Grand-Père - etc. ». Les Grecs appelaient ce jeu la « coquille », les Romains l'« écaille », les gamins picards l'« omelette ».

C'est, peut-être, le jeu de billes, « chés mabes » (de marbre), « chés mab's à chique, » les grosses billes, les « martelettes » (Escarbotin), qui possède le plus riche vocabulaire. Dans l'Amiénois, on joue « au rond » en lançant une bille appelée « teut », « à la patte », si l'on mesure en longueur de mains l'écartement entre deux billes en contestation, « à la patte d'éléphant » s'il y a deux mains, « au triangle », « à la fossifette » si la bille doit être chassée d'un trou, « à la gouttière » si elle doit être touchée dans une petite rigole, « au clocher » s'il faut abattre quatre billes en carré, surmontées d'une cinquième, « à la fossette » si on essaie de « loger », dans un trou creusé d'un coup de talon, le plus grand nombre de billes. A Saint-Quentin, on « chique » la bille de l'adversaire, ou bien on lance la bille dans une fossette en évitant soigneusement quatre autres trous creusés de part et d'autre : c'est « la capitale » ou « la flasque ». Quand un joueur n'a plus de billes, il est « plouc » (Santerre), « rousti » (Amiénois, Vermandois). L'un des gagnants lui en donne quelques-unes pour tenter sa chance à nouveau.

Les grand-mères de nos fillettes jouaient au « jeu de grâce » qui doit son nom à l'élégance du geste. La joueuse lançait en l'air, à l'aide de deux baguettes effilées et croisées, un anneau de bois recouvert de tissu qu'une autre joueuse rattrapait avec des bâtons.

Pour en finir avec cette longue liste de « jeux à lancer », il faut mentionner le jeu d'arbalète. En réalité, c'est un arc que l'enfant a confectionné avec une branche de frêne et une ficelle. Jadis, les flèches de noisetier étaient garnies d'un bouchon et on jouait « aux Français et aux Prussiens ». On visait aussi des casquettes, des pommes sur l'arbre, le coq du clocher...

Autre jeu d'adresse, « la cuvelle » où l'objectif des acteurs chevauchant un âne était de toucher une cuve remplie d'eau accrochée à une poutre élevée. Quelle explosion de joie lorsqu'un maladroit recevait le contenu sur la tête ! A Doullens, c'est le jeu de « la douche gratuite », toujours populaire. Le concurrent, placé sur une voiture à bras cahotante, tirée à fond de train par des compères, doit engager au passage un long bâton dans un orifice ménagé dans une planche fixée sous un seau d'eau : s'il heurte la planche, « tant pis pour li ». A Abbeville, à Long, on choisit le jour du 14 juillet pour se livrer à un divertissement analogue appelé, bien à propos, « le jeu d'anguille ».

La « chaise à porteurs » s'appelait en Picardie « L'poyel dentel » parce que les porteurs chantaient :

« A l'poyel dentel
Tout au long du ciel
Tout au long du Paradis
Saute séris (souris). »

Sur ces derniers mots, les porteurs faisaient sauter leur fardeau et parfois... le laissaient tomber.

La « marelle » passe sur la case du Paradis rechargée d'une croix et sur la case de l'enfer où figure un diable cornu. A Camon, les enfants qui ont un gage doivent faire trois fois le tour de l'église, curieuse imitation du pèlerinage (1).

Dans le Santerre, une variante de ce jeu était le « keudron ». A côté des huit cases, un demi-cercle encore appelé le « pot de chambre », était pour la fillette un lieu de repos permis où elle pouvait poser les deux pieds sur le sol.

Montreuil avait ses « Santeriaux ». Des gamins, la tête entre les jambes, dévalaient une pente douce sans se déformer; ceux qui ne parvenaient pas au but étaient hués par les spectateurs. Les Sauteriaux de Verberie (Ile-de-France) sont plus célèbres.

Le jeu de Colin-maillard portait jadis des noms variés: « caplette » à Ailly-le-Haut-Clocher, « catableux » ou « quatrabeux » à Long et à Airaines. Les jeunes gens y jouaient spécialement le lundi de Pâques.

Le jeu de « touche-touche » (Amiens) porte ailleurs le nom de « derne » (Saint-Quentin).

Au siècle dernier, à certains manèges de chevaux de bois, les « rogaillou » du Santerre, « ché bidets d'bos » ailleurs, les enfants devaient enfiler au passage un anneau suspendu à une potence. Ainsi, à l'époque médiévale, les cavaliers essayaient de décrocher une bague avec leur lance. Est-ce pour cela que les manèges d'Amiens portent encore le nom de « Bagues » ?

Avec une branche de coudrier qu'on enfonce dans un bâton de sureau, quelle jolie seringue on peut faire pour asperger les filles! Dans un jardin feuillu, il est amusant de cacher, de « mucher » un petit objet, et de crier « tu brûles » si le chercheur est près de l'objet et « tu glaches » s'il s'en éloigne. Pour marauder les poires ou pommes trop haut perchées, il est bien pratique de grimper sur des échasses, « à l'bécache ».

Au début de l'été, dans les faubourgs d'Abbeville, les sables colorés sont l'objet d'un artisanat actif comprenant fabrication et échanges: sable rouge en brique écrasée, sable blanc en craie broyée, noir en poussière de charbon, vert en poudre de craie colorée avec de la chlorophylle de feuilles de « séü » (sureau) pressées, bleu saupoudré de... boules de lessive pilées. Grossistes et détaillants, assis sur la marche des portes, présentent leur éventaire garni de cornets de papier et de barquettes de carton aux angles pincés, et règlent leurs opérations de troc en boutons ou en « mare-cailloux » (petits galets noirs).

Que fera-t-on avec des pommes ou des pommes de terre ? De minuscules ustensiles. Avec du sureau ? Un « toupion » ou mirliton. Avec des écales de noix? Une paire de lunettes. Avec du chaume? Un moulin à vent. Avec une tige de tremble ? Un sifflet. Avec une noisette traversée d'un bâtonnet ? Un rouet qui ronronnera, « un bieu rouet qui wongne ». Et nous en passons.

Les enfants sont ingénieux, mais les paysans sont malins: quand un cultivateur voulait tasser l'aire de sa grange, il fixait une balançoire aux poutres. Les enfants tiraient les cordeaux attachés au câble; jouant, courant, poussant la nacelle, ils piétinaient le sol à la plus grande satisfaction du fermier.

(1) Voir Ch. XII. § 1c) Le tour de l'église.

13. — *JEUX D'INTERIEUR.*

LE JEU DE DES.

Jeu de hasard et d'argent; les joueurs de Péronne se réunirent à la Maisonchelle jusqu'à sa fermeture demandée par les prédicateurs.

LES DOMINOS.

Jeu en usage surtout dans l'ouest et le sud-ouest de la Picardie et qui paraît connaître un regain de faveur dans l'Amiénois.

LES CARTES.

Si l'on consulte les archives d'Amiens, on constate que, dès la fin du XVIe siècle, les tarots étaient nettement distingués des cartes. L'on n'y joue plus, mais les cartes ont hérité, dans les expressions populaires, de leur caractère mystérieux:

« Du tchœur, ch'est du bonheur ; ch'ti qui n'no point i n'in meurt. »

« Du pique, c'est du malheur; l'fanme d'pique et pis ch'neuf, c'est chés pu maouaises cartes dé ch'ju. »

« Du trèfle, ch'est d'l'argent. »

« Du carrieu, c'est des nouvelles por d'man. »

En lisant ces anciens actes, on trouve à côté des jeux de martelet, dames, échecs, dés, clefs à jouer, « des cartes fines, et de fins tarots » (1582), « des fines cartes, façon de Rouen » (1584), « des jeux de cartes de diverses façons » (1601).

Dans les tavernes, des prohibitions étaient motivées par les rixes et les pertes d'argent. A Saint-Valery, par exemple, les registres aux délibérations pour l'année 1603 mentionnent la défense de jouer aux cartes et aux dés, les dimanches et jour de fête, sous peine d'amende et de punition corporelle. A Abbeville, en 1752, les cabaretiers ne peuvent donner à jouer au lansquenet, au pharaon et autres jeux de hasard, sous peine d'emprisonnement et de 3.000 F d'amende.

Sous Louis XV, les cartes l'emportent sur les dames et les échecs. Selon le Journal du seigneur de Bussy-les-Poix, au temps où apparaissait le billard, « les gens sérieux faisaient une partie d'hombre, de lansquenet ou de brelan ».

L'hombre (l'homme) était venu d'Espagne sous François Ier; le lansquenet avait été importé d'Allemagne par les aventuriers du même nom. Le brelan était surtout un jeu d'argent. On jouait aussi au reversis, venu aussi d'Espagne, et au pharaon.

Si l'on se réfère aux souvenirs des anciens, les jeux les plus populaires en Picardie au XIXe siècle et au début du XXe, étaient l'écarté, qui est aussi d'origine espagnole, et le piquet. Ce dernier, plus difficile que le premier, conférait une certaine dignité à ceux qui le pratiquaient. Le piquet « n'einte point da l'tête d'ein beudet ».

Dans les tavernes, les cartes le disputaient au billard, le dimanche et le jour de l'an où, exceptionnellement, ces établissements étaient ouverts jusqu'à minuit.

La première partie achevée, on entendait souvent ce dialogue entre les adversaires :

— C'est à mi, j'ai planté ch'pronier (prunier).

— Peuh ! Gagner en premier, ch'est du fumier, gagner en second, ch'est du bon. Et pis l'première, ch'est pour amuser z'éfants.

Ch'ti qui gagne au c'meinchemeint, i perd à la fin.

Ch'est écrit sus l'tcheu de ch'lapin.

— Ouais, mais ch'est écrit sous s'peinche.

Qu'i n' n'est que d'preinde d'l'avainche.

Le joueur sur qui s'acharne la malchance :

— Ch'n'est poé dé'm'feute, j'n'ai janmois d'ju. A ch'ju lo, j'perdrois mes tchulottes.

Et à l'adresse d'un rival heureux qui amasse des sous :

— Por mi, ch'matin, t'os mis t'main dains du bren.

— R'béyez tout ch'qui l'o gangné, i n'n'o ein mont comme ein marchand d'coéchons.

Quand venait l'heure de la fermeture du cabaret, le patron avait bien de la peine à faire lever les plus enragés : « Chés djeux-lo, i jueroi'nt avu leu tchul da l'ieu ! »

On jouait encore au « Polignac », sous Charles X, à « l'bête », au nain jaune, au « mariage », dont les « brises », l'as et le dix, dérivaient du vieux nom de « brisque », à « Pamphile », le valet de trèfle qu'on appelait encore Mistigris, au « bésigue », au « rams », à la manille, surtout à la manille aux enchères et à la manille coinchée, à la « poule » qui était un jeu d'argent à quatre, « à la banque », au « trois-sept », à l'« atout ».

Les enfants jouaient au « pouilleux », à la « bataille ».

14. — *LA DANSE.*

La Picardie n'a gardé aucun souvenir de danse originale. Le branle d'Authieule qui attirait la jeunesse des environs, était une ronde comme toutes les provinces françaises en connurent.

En certains villages, comme Vignacourt, au cours des danses très courantes : polkas, mazurkas ou valses que ne parviennent pas à détrôner complètement les danses plus modernes, les cavaliers saisissent leurs danseuses par le milieu du corps et les font sauter en l'air aux applaudissements des spectateurs. Au bal de Sainte-Catherine, ce sont les jeunes filles qui, à peu près partout, invitent les garçons.

Le goût de danser tient ferme dans nos villages et les vieux ne sont pas les moins ardents, déclarait récemment un « tentier », c'est-à-dire un organisateur de bals publics sous la tente, d'Auchy-la-Montagne.

De mai à la Toussaint, ce « tentier » va de village en village, dans le nord de l'Oise, dresse une tente qui peut abriter quatre cents personnes à l'occasion de bals, de mariages aux invités nombreux et de banquets. Il entretient un orchestre de trois ou quatre exécutants dont les instruments essentiels paraissent être un accordéon, un saxophone, une

trompette et une batterie ; et en avant la musique ! Partout, la demande est abondante mais la concurrence rude.

15. — *CATALOGUE...*

Il est impossible de décrire tous les jeux auxquels se livraient Picards et Picardes, jeunes et moins jeunes.

Cette liste complètera celle que notre illustre devancier, François Rabelais, dressa au chapitre XXIII de son Gargantua à l'exception de quelques noms qui s'y trouvent déjà.

Au bondon
Aux osselets.
A la course au sac.
A la course à l'œuf dur.
A la course au cochon.
A la course au cerceau.
A la course aux chandelles.
Au mangnier.
A la pelote à main.
A la grosse tête.
Aux assiettes.
Au voleur.
Au tape-maillet.
A saute-dos.
A l'balonche.
A l'chavatte (1) ou au chabout.
Au p'tit guersillon ou « cutte-cutte les œufs ».
A tchul trondelé.
A la pomme.
A coucou, muche-muche et cache-tampon.
A l'bandouillère.
Aux momeux m'assegnez.
A casse-cornet.
Au cheval fondu.
A gros-Jean.
A pair ou non.
Au tchuré.
A Ch'leu ou à ch'cou.
A caplette ou à quatrabeuze.
A « j'vous prends sans vert ».
A pépère ou « boîte à noisettes ».
Aux gendarmes et aux voleurs.
A « délive ».
A l'« éperve » (épervier).
Au petit coton.
A carrie droit, carrie tortu.
A cache à cailleux.
A l'glaïade.
Au portrait « da chés neiges ».
Au pinpin vole.
A papillon einvole-té.
Au meulin à hourlon.
A lémichon borgne.
A la corde.
Au keudron.
A la tour prends garde.
Aux rubans.
A la marelle.
A la ronde.
Aux marmousets.
Au dragon.
A l'buquoère.
Au lance pois.
A ch'l'arrête dins ch'ruissieu.
A la bougie.
A la valise.
Au carré.
Au cerceau.
Au ciseau.
A fiou, à touche-touche ou à l'dessus.
A l'bêté.
A l'bitarde.
A viot.
A père et mère.
A l'éclichoère.
A l'giloère.
A l'égoupillon.
A turlututu.
Au carcaillou.
A l'pétoère.
A l'affiloère.
A l'claquoère.
A l'sifflotte.
Au mât de cocagne (2).

(1) Voir Ch. IX, § 2c. Les Brandons.
(2) Pour les jeux des petits enfants, voir Ch. XV, § 1e) Dits d'Enfants.

CHAPITRE IX

LE CALENDRIER TRADITIONNEL

1. — *LE CYCLE DE NOEL.*

a) Noël.

« Maîstre du Puy en grant persévérance
Delvons servir ceste vierge prisie
Quant de son ventre avons en habondance
Fruit savoureux aux humains vraie vie. »

(Ballade composée par Pierre de Sarcus, moine picard, 1474.)

Or donc, chantons Noël en premier.

L'arbre de Noël est d'introduction germanique, récente et bourgeoise. On accroche le gui porte-bonheur dans les maisons et l'heureux invité qui parvient à attirer une dame sous la botte, a le droit de l'embrasser. Le gui dessine aussi des chemins de table. Le Père Noël, multiplié par les grands magasins, n'est pas moins païen que le petit Jésus familial qui déverse par les cheminées des jouets dans les chaussures des enfants sages. Le réveillon semble parfois, à lui seul, remplacer les trois messes de Noël ; le boudin, dernier rappel des agapes traditionnelles, voisine agréablement avec les huîtres, la dinde, le pudding ou la bûche... du patissier.

La bûche de Noël, la vraie, est en voie de disparition. La « choque » de bois ou « tréfoué » était choisie, il y a cent ans, aussi grosse que possible. L'aïeul la déposait dans l'âtre au milieu des « équettes » de bois mort apportées par les assistants. Puis on ajoutait le morceau de « choque » conservé précieusement depuis l'année précédente. Dans la région de Montreuil, on priait autour du foyer jusqu'à ce que la choque fût consommée. A Ham, on allumait la bûche quand les bergers de la paroisse avaient parcouru la rue. A Nesle, une obligation féodale imposait aux maires du marquisat et aux meuniers de la ville de voir brûler la choque dans la grande salle du château.

C'était ordinairement le plus jeune enfant présent qui allumait le feu, en suppliant la flamme de réchauffer les orphelins, les vieillards, les malheureux et de ne pas dévorer la demeure du pauvre laboureur (Santerre).

A minuit, pendant que les enfants d'Amiens rêvent au père Noël,

« O tchot Jésus
Tout plein rétus
Ti, qui descheinds tout droit de ch'ciel
Pa' l'echminée
D'nou moisonnée,
Jett' nous grandmeint d'juets, boin Noël! »

(Edouard David.)

on se rend à la messe de minuit.

Jadis, dans le Santerre (Ham, Rouvroy), le Ponthieu (Noyelles-en-Chaussée), le Vimeu (Valines), le Montreuillois (Montreuil) et le Vermandois (Vendeuil), les bergers vêtus de leur grand manteau, la houlette enrubannée à la main, apportaient un agneau pour le faire bénir à l'autel. On le piquait légèrement pour l'encourager à bêler. A Ham, cette coutume disparut en 1830. Les bergers jouaient de la flûte, du hautbois, de la cornemuse. L'agneau rentrait ensuite à l'étable où il recevait une nourriture de choix. Porte-bonheur du troupeau, on le gardait jusqu'au jour de sa « belle mort ».

Il était admis que le berger qui se rendait le premier à l'offrande engraissait facilement ses moutons pendant l'année.

Au Crotoy, jusqu'en 1822, une brebis était offerte au curé à la première Noël qu'il célébrait dans la paroisse. Des enfants figurant des Anges étaient descendus dans un tonneau placé sur les poutres de la nef. Puis une étoile s'allumait à la voûte.

A la Cathédrale d'Amiens, une crèche était également suspendue dans les airs dès le XIIIe siècle. Au XVIIIe siècle, elle était en forme de lanterne à jour et ornée de feuillage. Aux premières vêpres, on allumait les douze cierges qui l'entouraient et le peuple, dans l'allégresse, criait: « Noué! Noué! ». Après la messe de minuit, on chantait la pastourelle au cours d'une cérémonie qui se déroulait auprès d'une crèche. A l'office de matines, le sacristain déposait l'Enfant-Dieu sur la paille. Une crèche en fer forgé, en forme de cage, provenant de l'église d'Hangest-sur-Somme, est l'une des plus belles pièces du Musée Le Secq des Tournelles à Rouen.

Au Ronssoy, pendant la messe de minuit, une crèche était montée avec des personnages vivants; des enfants de chœur costumés entouraient le berceau où reposait un tout jeune enfant. Jadis, dans les rues des villes picardes, les personnages traditionnels de la crèche défilaient dans les rues au milieu d'un peuple en prière. On disait que, pendant la nuit sainte, les animaux parlaient à l'étable. A Montreuil, les moutons bêlaient pendant le Te Deum et ceux qui les écoutaient mouraient le lendemain. De nos jours, cette croyance a disparu mais, en souvenir des animaux de la crèche, on leur distribue encore au Ronssoy une forte ration de fourrage sans toutefois leur donner d'avoine, afin qu'ils « tirent » mieux au cours de l'année.

Au retour de la messe, on réveillonne (1). Sans doute découvre-t-on la « choque » recouverte de cendre pendant l'absence des habitants.

Les tisons refroidis seront recueillis. Placés sur le grain, ils empê-

(1) Voir Ch. V. § 4. L'Alimentation.

cheront les chats de fienter dessus (Warloy-Baillon). En général, ils serviront à conjurer les mauvais sorts (Airaines), les orages (Ham).

Bien que Pierre de Sarcus ait cité dans une ballade « les côtelettes du Jour de Noël », il semble que le boudin ait été le mets essentiel servi à la table du réveillon.

Dans l'Amiénois (canton de Domart) et le Santerre, la jeune fille présentait à son promis, au cours du repas de famille, une sorte de long gâteau appelé « cugnet ». A minuit, le jeune homme devait entamer le cugnet en évitant de toucher une aiguille placée à l'intérieur. S'il hésitait, c'est qu'il n'était pas mûr pour le mariage ; si son couteau rencontrait l'aiguille, il devait régaler la société (Canaples). Le jeune homme mettait l'entamure dans sa poche pour montrer à sa mère que sa fiancée savait bien pâtisser.

En Thiérache et à Ham, le Cugnet est une brioche de forme allongée terminée par quatre pointes, peut-être en souvenir de l'étoile.

On offrait aussi un cugnet aux gens d'église et aux fidèles à la veille de Noël, après qu'un écolier, soulevé trois fois par le chantre-magister eût crié : « Noël, Noël, Noël. » A Bray-sur-Somme, le cugnet très volumineux était distribué aux fidèles. A Saint-Quentin, le 24 décembre, les enfants portant des bougies allumées entraient dans les maisons en chantant :

« Ah ! la belle chandelle
Minuit, Minuit.
Ah ! le beau cugnot
Quatre pattes, quatre pattes. »

Le « flippe » réchauffait les entrailles.

C'est le jour de Noël qu'on goûte le nouveau cidre (Buigny-lès-Gamaches).

Pendant la nuit sainte, les paysans d'Eppeville peuvent voir la « Pierre qui pousse » tourner une fois sur elle-même...

Au Moyen Age, le 26 décembre, en l'honneur de Saint Etienne, diacre martyr, et le lendemain, au cours de l'office en l'honneur de Saint Jean l'Evangéliste, patron des prêtres du diocèse, le clergé de la cathédrale d'Amiens chantait une épître farcie de vers rimés en langue vulgaire. Le burlesque envahissant de ces scènes entraîna peu à peu leur suppression.

b) Les Auguinelles.

« Auguinel », c'est le cri déformé à l'envi que poussaient les enfants demandant des étrennes la veille de Noël. On a beaucoup discuté au sujet de cette expression dont l'origine reste obscure.

On a relevé de multiples variantes de l'expression dans l'étendue du domaine linguistique picard : « agivrenleu », « agnenelles », « aguilaneuf », « aguilleneu », « aguilloneu », « auguignel », « augueqni », « auguilaneu », « guilenleu », « oguinoleu », « roguignelles », « guen'hell ».

D'autre part, le cri était poussé à diverses époques de l'année : la veille du jour de l'an aux environs de Poix, pendant les jours gras à Corbie, à Boves..., à l'Epiphanie à Formerie.

On chantait à Bouvaincourt et Oust-Marais :

« Saint Joseph, réveillez-vous.
Quel chemin « prenderons »-nous ?
Le chemin de la Judée.
La Sainte Vierge est accouchée,
Accouchée d'un si beau fils
Qu'on appelle Jésus-Christ,
Au Guignel. »

On ajoutait toujours un couplet destiné à quémander du pâté ou du gâteau, par exemple à Fourdrinoy et à Béthencourt-sur-Mer :

« Au Guinel
Ma tante Michel
Ej'vous vois par un tchot treu
Qu'os maingez du boin gatieu.
Qu'i fût bis, qu'i fût blanc,
J'm'en irai toujours point sans.
Au Guinel. »

Et comme nous sommes en Picardie, la joyeuse satire apparaît dans certains couplets. A Fressenneville, on chantait la veille de Noël :

« Au Guignel,
Dans l'rue de Feuquières,
Tous chés femmes i sont tondues.
Y a pus que l'femme de'ch'bértcheu
Qu'a n'a coère un tchot toupeu
Qu'o tondreu
Apreu soupeu.
Au guignel,
Pour avoir cholle p'us belle. »

A Amiens, jusqu'à la guerre de 1870, les enfants porteurs de petits cierges appelés « copons », parcouraient les rues de la basse ville en chantant :

« Ein tchot copon
Monsieur Dumont.
Pisse-Vinaigue
Ein tchot copon
Monsieur Dumont
Pisse-Vinaigue à trois bouchons ! »

c) 1er *Janvier.*

Que le ciel et la terre soient neigeux ou bien que « chés raques » (les boues) enlisent les pas, gens des villes et des campagnes restent tapis chez eux au moins jusqu'à l'heure du dîner où viennent les invités. Seuls les fanatiques chasseurs chaussent leurs hautes bottes et se dirigent vers les marais.

Il y a quarante ans, les « tireux d'sonnettes » allaient quémander gâteaux, oranges et friandises (Montdidier). Aujourd'hui, ils demandent de l'argent. Ils doivent dire sans se tromper, sous peine de ne rien recevoir :

« Bonne année
Bonne santé
Tout l'long de l'année » (Moyenneville).

Deux personnes qui passent ensemble sous la même porte, ont le droit de s'embrasser (Amiens), mais ce droit s'étend maintenant à tous ceux qui échangent des vœux.

Et ce sont les compliments traditionnels :

« Boenne année, boenne santé.
— A ti pareillement.
— Por ch'l'année qu'alle vient ; v'nez ein d'puss, mais poé ein d'moins.
— Granmeint d'bonheur, pi tous mes vux.
— J'té z'é reinfique. »

Le soir, dans les auberges, certains patrons régalent leurs clients.

d) L'Epiphanie.

« Su l'tabe est l'galette,
Pus d'un o l'trannette (tremblote) :
Chatchun, plein d'émoi,
Sé d'mann' s'i s'ro roi. »

(E.V. Poiteux - L'fête des Rois.)

C'est le traditionnel gâteau avec sa fève de porcelaine fournie par le pâtissier ou mieux le « flan » familial qui est découpé le soir en l'honneur des enfants.

Une charte délivrée en 1311 par Robert, évêque d'Amiens, mentionne ce gâteau fait sans doute d'une pâte feuilletée.

A Montreuil, des bougies allumées en triangle au moment où l'on partageait le gâteau, simulaient l'étoile qui guida les Rois. Dans le canton de Formerie des mendiants demandaient des prunes et des noix en chantant :

« Le cintième jour de l'an,
Nous allons voir les dames :
C'est pour les saluer.
C'est pour leur demander
Au guinel, au guinel. »

e) La Chandeleur.

La coutume de faire bénir les cierges à l'église était générale autrefois. Quelques familles y restent fidèles : la chandelle bénite sera allumée aux heures d'angoisse : pendant les orages, les incendies (Brouchy), au cours des graves maladies (Hornoy). Les cierges sont parfois laissés à l'église (Estrées-Deniécourt).

A la cathédrale d'Amiens, une jeune fille, vêtue en reine, se rendait à l'autel, tenant dans les bras un enfant Jésus en cire. Elle récitait des vers évoquant la Présentation au temple. Les anges qui l'accompagnaient offraient deux tourterelles pour le rachat du Divin Enfant.

Dans les paroisses populaires, les mamans portaient les nouveaux-nés dans les bras pour la procession des enfants.

La procession de certaines paroisses faisait le tour de l'église dans un sens contraire au sens habituel pour dérouter le diable, ainsi que le fit la Vierge qui monta sur un âne ferré à rebours pour tromper Hérode

sur la direction empruntée par la Sainte Famille fuyant en Egypte (Santerre).

Les œufs qu'on portait dans la poche à la procession devaient donner naissance à des poulets aux plumes hirsutes dirigées dans un sens opposé au sens normal.

En tenant la queue de la poêle et une pièce d'argent dans la seule main droite, on fait toujours sauter des crêpes à la Chandeleur, en quelques villages. On en conservait autrefois une au-dessus de l'armoire pour ne pas manquer d'argent (Poeuilly, Domvast).

2. — *LE CYCLE DE PAQUES.*

Il est le plus complexe de l'année. Les notions d'hiver et de printemps, de réjouissance et de deuil, de mort et de résurrection s'y rencontrent et s'y opposent. Des sentiments chrétiens ont pénétré des traditions païennes affaiblies mais non complètement éteintes.

a) Jeudi-Jeudiou.

Le jeudi qui précède le Mardi-Gras est un jour de quête pour les enfants qui vont demander des œufs aux bonnes portes en chantant :

« Jeudi-jeudiou, tant désiré,
Le voilà enfin arrivé.
Nous demandons notre raton
Ecoutez bien notre chanson » (La Hérelle).

La « chanson » varie :

« L'hiver ayant été très doux
Vos poules auront pondu beaucoup.
Vous emplirez notre panier :
Ça fera rire les écoliers » (Vimeu).

« Donnez des œufs à notre reine
Qu'elle est si belle et si certaine
Qu'elle fait honneur à tous les gens » (Vimeu).

Et cette reine si bien parée — que Jésus-Christ a saluée — remercie et souhaite aux généreux donateurs, le paradis « où l'on voit clair comme dans l'flambeau » (Dreuil-les-Amiens).

Si la troupe des enfants essuie un refus, elle entonne un couplet peu flatteur :

« Adiu, Madame, j'vous remercie :
Que l'diab' vous f... da ch'fond d'ein puits » (Péronne)

Et malicieusement on dit encore :

« Ch'ti qui n'o point d'vianne i' tue sin co (coq)
Ch'ti qui n'o point d'co, i tue s'femme (la femme du coq peut-être !...) (Rouvroy-en-Santerre).

Il y avait une reine, donc il y avait un roi... Ces titres d'un jour avaient été tirés au sort, généralement sous l'œil du « marister » (maître d'école) qui, le soir, procédait au partage des œufs et de l'argent, pour éviter les discussions.

Un couplet de la chanson rappelle parfois le rôle tenu en ce jour par l'instituteur :

« Jeudi-jeudiou est arrivé.
Not' mait' d'école nous a chargés
Par un beau jour d'nous présenter » (Camon).

Puis vient la ritournelle :

« L'hiver ayant été très doux... »

b) Mardi-Gras.

Grande journée de réjouissance, autrefois (1).

Les enfants, inlassables, parcourent les rues et quêtent :

« Mardi-gros n'o point sonné,
S'il vous plaît d'li en donner
Copez heut, copez bos,
Copez au miliu d'éch'plot ;
Taillez bos, taillez heut,
Si o n'avez point d'coutieu
Donnez li tout l'morcieu ! »

C'est clair et impératif ! A Rouvroy-en-Santerre, les gamins, portant un bâton de sureau enrubanné de rouge, réclament une grillade de porc qu'on enfile au bout de leur lance improvisée. Parfois, un saint burlesque est évoqué :

« Saint Panchard n'o point soupé :
Si vous plaît d'li ein donner... »

Dans les boniments, on voit réapparaître l'« auguinel », peut-être parce que l'ancienne année commençait en mars :

« Auguinelle, fleur de lys,
Il fait beau, dans le Paradis.
Beauté, clarté,
Paradis, quand je mourrai » (Morlancourt).

« Pain poèrion,
Colinette est en prison,
Hirondelle al' foit sin nid,
Jean Duquesne i' nous l'o dit.
O guignel » (Tully).

Le jour du mardi-gras portait lui-même le nom d'« Ognenelles » (Corbie, Boves). Dans le Boulonnais, les betteraves creusées à l'intérieur desquelles on plaçait une bougie allumée pour le défilé, portaient le nom de « guénels ».

Mais partout, le leit-motiv invitait à donner :

« Roguinette et roguino,
Ramassez vos viux croûtons,
Si sont tiots, si sont gros,
Donnez les comme i sont » (Rouvroy-en-Santerre).

(1) Voir Ch. X. § 7. Les Fêtes des Fous et des Innocents : et Ch. XV. § 2. Musique populaire.

Les enfants de Clairy-Saulchoix quêtent avec un panier et une boite de conserve et, le soir, mangent l'omelette.

Les pauvres réclament toujours leur part :

« Au guinel et au guinon,
Récurez tous vos caudrons,
Au guinel et au guinon,
Ramassez tous vos rognons »

chantaient-ils, à minuit, au Plessier-Rozainvillers.

L'après-midi, les mamans font des crêpes et les retournent avec un sou dans la main pour ne pas manquer d'argent dans l'année. Mais cette friandise ne saurait suffire ; aussi, profite-t-on de cette dernière journée de liesse avant le carême, pour faire la « tripée » ; le solennel repas où le porc est roi...

A Béthencourt-sur-Mer, on chôme l'après-midi ; vers quinze heures les gourmets s'attablent devant un copin (dindon) et des tripes, puis c'est la « partie de masques » avec des costumes loués ; le soir, on déguste les crêpes avec du cidre doux. A Corbie, les habitants déguisés se livraient dans un cabaret à force libations. Ils se jetaient à la figure le vin qu'on leur avait versé et élisaient un roi auquel ils rendaient des honneurs ridicules. Car, bien entendu, mangeaille et déguisements vont ordinairement de pair.

Le temps des cavalcades, des promenades de chars d'Amiens et de Nesle est passé, mais, à Puchevillers, les enfants masqués font le tour du village au son d'un orchestre dans un pittoresque chariot. A Gueschart, des jeunes gens portant sur la tête une coiffure de paille semblable à une ruche, demandent aux habitants des crêpes et dansent en chantant :

« Carnaval n'a ni dîné ni r'chiné
Il n'a ni coutieu ni aiguinelle
Donnez-li eine tarte tout entière. »

Jadis, les galopins de l'Amiénois talonnaient « les masques » en criant : « Adiale », c'est-à-dire « Au diable ». A Abbeville, les groupes bariolés, jouant du mirliton et cognant des gamelles, étaient suivis d'une multitude d'enfants hurlant le traditionnel « cu cu lélé » qui signifiait, paraît-il, « qu'il est laid ». Les « masques » portaient des fouets pour tancer la meute (Holnon). C'est la raison pour laquelle les enfants polissons étaient menacés : « Gare à ti, ch'masque i vo v'nir » (Lamotte-Buleux).

C'était une coutume en Picardie jusqu'à la fin du XIXe siècle de personnifier Carnaval.

Un garçon vêtu de paille le représentait à Bray-lès-Mareuil. Il quêtait avec ses camarades en chantant « Carnaval est mort », mais touchait intégralement le produit de sa quête, à la fin de la journée.

A Saint-Léger-les-Authie, un mannequin était promené dans les rues. A Long, il est solennellement accompagné par la fanfare. Il était parfois brûlé le jour des Cendres (Forest-Montiers). A Chambly, le mannequin de carême-prenant était brûlé le mercredi des Cendres près d'un chêne qu'on avait, la veille, dressé sur la place. A Villers-Bretonneux, où la coutume subsista jusqu'en 1915, on ne se démasquait qu'au moment où le mannequin était consumé. A Rollot, les compatriotes dont on avait à

se plaindre étaient incinérés en effigie, ce qui n'allait pas toujours sans désordre. Les condamnations correctionnelles ont eu raison de la coutume. Dans les environs d'Amiens, ces mannequins portaient le nom de « caramentrans », déformation probable de l'expression « carême entrant ». A Nesle, c'était « Gargantua » qui était brûlé après avoir été copieusement insulté.

Les mascarades se prolongeaient jusque dans la soirée du jour des Cendres et l'on dansait encore avec entrain ce jour-là (Cayeux).

Mais d'autres usages méritent d'être remarqués. Pourquoi les gens de Balâtre, près de Roye, choisissaient-ils le mardi-gras pour « vanner » leurs chiens comme on berne les gens en les faisant sauter sur une toile tenue aux quatre coins par de solides gaillards ?

Et quel sens donner encore à ces promenades de charognes attachées à des cordes qu'on traînait à Montreuil-sur-Mer, le mercredi des Cendres, jusqu'au XVIIe siècle ? Est-ce la traduction matérielle du « Quia pulvis » ?

« Mardi-gras est mort », chantait-on en Vermandois et à Buigny-lès-Gamaches ;

« Coérémieux (carnaval) est mort.
Sa femme alle hérite
Sa cuiller à pot,
Sa vieille marmite,
Son p'tit chien,
Son p'tit chat,
Chanteront des Libera
En l'honneur de mardi-gras. »

(Buigny-lès-Gamaches.)

c) *Les Brandons ou « Béhourdis ».*

Le premier dimanche de carême, les jeunes gens des campagnes couraient à travers champs, porteurs de torches allumées ou brandons. Ils les agitaient sous les branches des pommiers pour les préserver des intempéries et des ravages occasionnés par les insectes. Les étincelles portent une puissance prophylactique et fécondatrice.

Cette fête, d'un usage général en France, donne son nom au dimanche des brandons qu'on appelait encore « béhourdis », « bouhourdis » ou, en Thiérache, « feu des buires ». Nombre de chartes et d'actes étaient datés des Brandons et parfois mayeurs et échevins étaient élus ce jour-là (Hiermont).

Comme elle était pittoresque cette course endiablée des porteurs de flambeaux de paille à travers prés et pâtures ! Au milieu des cris, l'on percevait constamment le nom de Saint Christophe,

« Bour, bour, Saint Christophe
Pour avoir des pommes grosses.
Des petits cafignons
Pour chés petits garchons
Des petites rougettes
Pour chés petites fillettes.

(Doullens.)

Et puis, bien souvent, on allumait un feu de joie (Amiens, Saint-

Vast-en-Chaussée, Buigny-lès-Gamaches). La fête se terminait par des danses, des beuveries et un repas léger où le lait tenait la place principale.

A Longpré-les-Corps-Saints, la fête du bouhourdis se déroulait avec un entrain renouvelé des bacchanales antiques.

Sur toutes les collines environnantes, des feux s'allumaient à la tombée de la nuit ; « les bourdes brûlent ! » disait-on en voyant flamber les gerbes de paille, les fagots, les herbes de la lande, les chaumes des rideaux. Et quand la jeunesse avait jeté aux quatre vents les brandons enflammés, les cafés se remplissaient d'une foule joyeuse. Sur la table, une jatte de lait était disposée. Les jeunes gens apportaient de l'eau-de-vie et du vin pour régaler leurs belles. Les jeunes filles avaient confectionné des gâteaux. De plus, elles s'étaient munies de haricots secs qu'elles jetaient dans la jatte de lait quand les garçons y puisaient. Celui qui recevait un haricot dans sa cuillère devait épouser l'habile jeteuse.

On riait, on dansait les rondes picardes avec des rugissements sauvages et en tournoyant sur une jambe. Une trentaine de chants ont été recueillis à Longpré (1).

On jouait à la « chavatte » : un garçon devait chercher une savate sous les jupes des femmes accroupies... Au milieu de la gaieté la plus folle, une bataille éclatait parfois : c'est pourquoi la maîtresse de maison avait pris soin de cacher ses plus belles chaises.

Dans la matinée du lundi, on terminait la fête en brûlant « Poloche », bonhomme de paille que les jeunes gens parfois affublés d'une pelisse de deuil accompagnaient en gesticulant et en pleurant, comme s'il s'agissait d'un vrai mort que l'on conduit au cimetière. A Long, jusqu'en 1940, c'est le jour du mardi-gras qu'on « brûlait Poloche » ou « Pépère » (2), ce qui lui conférait un caractère identique à celui des mannequins du Carnaval.

La fête des Brandons disparut de nos campagnes au cours du XIXe siècle, sauf à Chambly (Oise) où l'on brûle encore de nos jours l'arbre symbolique, qu'on a dressé sur la place, le jour du mardi-gras.

d) La Mi-Carême.

Jadis, ce jour était une trêve au cours d'une longue période d'abstinence. Dans les rues d'Amiens, on se précipitait pour voir passer la cavalcade avec ses géants, ses travestis... La guerre de 1914-18 a tué les « masques » et les « confetti » ne recouvrent plus le sol de leur tapis blanc.

e) Les Rameaux.

Le dimanche des Rameaux ? Non : « Pâques à buis », « Pâques à bos » ou « tchot Pâques » pour les Picards. C'est la vraie fête du printemps. L'air des rues embaume de la senteur amère des buis. Chacun veut en avoir. On en achète aux portes des églises, des cimetières, on en coupe dans son jardin... et parfois chez le voisin...

Les églises sont remplies d'une foule dense... Dans son église, bien calme à l'ordinaire, le curé a l'impression de passer dans un bosquet

(1) Voir Ch. XV, § 2. Musique populaire.
(2) Voir Ch. XV, § 2c) Instruments de Musique.

verdoyant lorsqu'il bénit ces rameaux brandis à bras levés. A Formerie, les enfants de chœur ont même réuni un tas de branches de buis.

En sortant de la messe, on se rend au cimetière, car « Pâques à buis » c'est, comme la Toussaint, un jour de recueillement où l'on n'oublie pas les morts. Les tombes nettoyées reçoivent le brin de buis fiché droit sur le tertre, déposé dans un vase ou fixé au crucifix. Dans la région de Formerie, des couronnes de buis sont fixées aux croix des cimetières.

Au retour, on brûlera le buis fané de l'année précédente, et on suspendra de nouveaux rameaux aux crucifix de la maison, parfois sur les toitures (Holnon). Il ne faut pas oublier les bêtes. A la ferme, chaque porte d'étable, chaque ruche reçoit la branchette qui protégera les habitants (Vignacourt). Les abeilles font partie de la famille et iraient se fixer au sommet des arbres si on les oubliait (Saint-Josse). Dans le Santerre, le Vermandois, la Thiérache, le valet de ferme pique le buis dans la bride des chevaux. Le laboureur des environs d'Abbeville en fixera sur les meules pour préserver les récoltes de tout accident, et le jardinier enfonce une brindille dans ses carrés. Enfin, si l'orage éclate, c'est la branche de buis qui asperge d'eau bénite les ouvertures de la maison pour que la foudre n'entre point à l'intérieur (Noyelles-sur-Mer).

Ainsi, morts et vivants, hommes et bêtes sont-ils associés à la gloire du Sauveur et à la résurrection de la nature.

« Que ch'bouit i garde chés fanmilles
D'maladie et pis d'tout dainger,
Que ch'ciel i veuch' bien protéger
Chés bêt', chés gens, chés fiux, chés filles. »

(Robert de Guyencourt : « Pâques à bos ».)

f) Les jours saints.

Le Jeudi Saint était le jour d'adoration devant les autels. Dans la nuit du jeudi au vendredi, l'église restait ouverte. A Lihons-en-Santerre, à 3 heures du matin, les enfants, les jeunes gens et les hommes couraient dans les rues en criant lugubrement : « Voilà le dernier coup sonné ; au service il faut aller ! » Au salut du Jeudi Saint, les personnes présentes embrassaient « les pieds du Bon Dieu ».

A Abbeville, le clergé de Saint-Vulfran lavait les pieds de treize pauvres représentant les 12 apôtres et Saint Mathias qui succéda à Judas. Après la cérémonie, les pauvres recevaient chacun une pièce de monnaie et un pain de 4 kilogs. Le même jour, au lieu dit « l'Ostenne », des jeunes gens frappaient la terre avec des petits maillets de bois en poussant des cris lugubres. Le bedeau de la paroisse Saint-Gilles distribuait dans les maisons de grandes hosties dites « pains chantés » qu'il appelait innocemment des « pains enchantés ».

Le Vendredi Saint, des processions se déroulaient dans les campagnes ; c'était, par exemple, la longue ascension des habitants d'Hargicourt au calvaire de la Passion, ou le cortège des « ténébreux » de Saint-Léger-les-Domart, à la vieille croix Notre-Dame où, jusqu'en 1914, on se rendait à 3 heures de l'après-midi, avec des lanternes allumées et des cierges.

Ajoutons que la fermière recueille avec soin les œufs pondus le Vendredi Saint pour elle et pour les siens, car ils portent bonheur.

Le jour de Pâques, chapelain et enfants de chœur de la cathédrale d'Amiens mimaient la scène des Saintes Femmes au tombeau et, après les vêpres, on pouvait voir de graves chanoines jouer en cadence à la paume sur le labyrinthe de la nef, au son de la prose rythmée du « Victimae paschali laudes ».

En tous lieux, les enfants reçoivent leurs œufs de Pâques. Jadis, à la campagne, on les envoyait dans le jardin pour chercher dans les herbes, sous les buissons, les œufs en sucre ou en chocolat que le coq avait pondus pour les enfants sages.

On fait cuire les œufs avec des oignons pour les brunir ou avec du sureau pour les verdir (Amiens, Abbeville). Dans le canton de Formerie, ils sont bariolés en rouge et ornés de dessins. Jusqu'en 1940, les Hamois mangeaient des « œufs rouges ».

Le lendemain, la jeunesse du village mange la traditionnelle omelette de Pâques. Les œufs sont fournis tantôt par les garçons (Ailly-le-Haut-Clocher), tantôt par les filles (Hallencourt).

« Dès l'matan, chés goss's déjouqués
Comm' des pigeons qu'o met à l'vole
Sont déjo da l'rue tous carqués,
Les eins ployant sous leus cartelles
Ou portant maillets et mart'lets,
Les euts agitant leus tort'relles
Ou faisant torner leus battelets. »

(Edouard David, *Ninoche.)*

Pendant que les cloches sont à Rome, les enfants de la paroisse agitent bruyamment, dans les rues et à l'église, des instruments de bois de formes différentes et de noms très variés selon les lieux. En voici sans aires de répartition précises : battelets (Amiénois, Ponthieu), batteloères (nord Amiénois), battoères (Marcelcave), bruissoères (Havernas), cartelles ou cartrelles (Amiénois), clapets (Ponthieu, Vimeu, Santerre), claquettes (Pont-de-Metz), crécelles (Amiénois, Santerre, Beauvaisis), crécerelles (Crèvecœur), crinquelets (Authuile), écalettes, écatèles, égaletes (nord Amiénois, Santerre), martelets (général), routeloères, (Amiénois et sud-Picardie), tapotoères (Albert), tartrelles, teurtrelles, tourtrelles (ouest et sud-ouest de l'Amiénois), tonnelets (Dameraucourt), trétrelles (Francastel), claquoères et cliquettes (Beauvaisis)... (Ph. 54).

Les batteleux annoncent les offices. « Vlà le trépas de Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Vlà l'dernier de la messe ! » Des facétieux ajoutent parfois, entre autres couplets fort indécents :

« Vlo midi qui sonne
Vlo Martin qui se déboutonne
Vlo midi sonné
Vlo Martin raboutonné ! »

Le Vendredi Saint, les routeleux de Fescamps clament : « Réveillez-vous, gens qui dormez, Notre Seigneur est lié et garotté » ; le lendemain : « Notre-Seigneur est enseveli et mis dans le tombeau » ; et le dimanche : « Notre-Seigneur est ressuscité ». A Ham, le cloqueman (1), l'homme qui recommandait les trépassés, remplaçait les batteleux pour annoncer la mort du Christ : « On recommande à vos prières l'âme du défunt Notre-

(1) Voir Ch. VII, § 10, La Mort, et Ch. X, § 3, Confréries de charité.



Ph. 54. — **Pendant que les cloches sont à Rome, les « batteleux » de Dury parcourent les rues du village en agitant leurs « battelets ».**

(Photo Bienaimé, 1912)

Seigneur Jésus-Christ, lequel a passé cette nuit de vie à trépas. Frappez Judas ! » Effectivement, un personnage qui jouait le rôle du traître était rossé d'importance. Plus tard, on se contenta de frapper sur des planches.

A Airaines, les batteleux chantent en chœur : « O crux, ave » en passant sur les ponts au-dessus des rivières. Est-ce parce qu'autrefois une croix se dressait au passage du cours d'eau, ou bien parce que celui-ci et la route dessinent une croix ? Ensuite les enfants s'amusent à faire nager leurs battelets, le marteau dirigé vers le bas.

LE POCAGE.

C'est la cueillette des œufs. Elle a lieu généralement le Jeudi Saint (Béthencourt-sur-Mer), le plus souvent le Samedi Saint, parfois le lundi de Pâques (Ligescourt). Dans certains villages, les enfants sont accompagnés du bedeau, du sonneur, du chantre (Vimeu). A Ligescourt, les jeunes filles touchent leur pocage de leur parrain et marraine en allant les embrasser. Le berger, le meunier, le maréchal, le charron pocagent à leur tour le lundi de Pâques, pour toucher un pourboire ou un morceau de gâteau (Vimeu).

Les enfants sont organisés en bandes. Ils ont élu un chef, un « grand » qui, armé d'un bâton de commandement, gardera une autorité

certaine pendant deux ou trois jours (Dreuil-les-Amiens). Tout batteleux qui arrivera en retard au rendez-vous ou qui se rendra coupable de manquement à la règle très sévère, se verra infliger « un œuf dans le cul », c'est-à-dire qu'un œuf lui sera retenu au moment du partage. Bien souvent, l'instituteur assistait au partage et répartissait également les œufs et les sous dans la cour de l'école. Mais, à Billancourt, les enfants de chœur préféraient l'argent aux œufs ; ils gardaient l'argent qu'on leur avait donné et allaient revendre les œufs au coquetier.

Dans le Vimeu et le Ponthieu, les quêteurs portent un seau d'eau bénite dans lequel trempe une branche de buis. Les habitants visités touchent le buis, font le signe de la croix et donnent ensuite les œufs et les sous (Forest-l'Abbaye).

Bien entendu, la joyeuse troupe chantait des couplets, qui se ressemblent avec quelques variantes, toujours sur l'air de « O filii ».

« O fils des fils, soyez joyeux
Donnez des œufs à vos clapeteux
Donnez, donnez, Dieu vous le rendra.
Alleluia ! »

(Herleville)

« N'oubliez point chés einfants d'tchœur
Un jour viendra où Dieu vous l'reindra,
Alleluia ! »

(Amiens)

« Alleluia ! l'messe alle est dite
Allez chés femmes à vos marmites
Vos hommes ein jour on les peindra (pendra).
Alleluia ! »

(Amiénois)

« Si vos poules ont bien pondu
Vous donnerez, bien entendu,
Des œufs au panier que voilà,
Alleluia ! »

« Ou bien si vous n'avez point d'œufs
Donnez un sou, donnez-en deux
Ou plus encore, ça nous ira
Alleluia ! »

(Rouvroy-en-Santerre)

« Et si vou glain' n'ont point pondu
Bérade alli pressi leur tchu
Pus d'un gros z'u in sortira
Alleluia ! »

(Rainecourt)

C'est encore Edouard David qui nous montre au siècle dernier les pocageux piétinant les pavés des faubourgs amiénois et clamant :

« Bayez, boinn's geins, da vos plats-tchus (caves)
Si par ein treu d'vo couverture (toiture)
Chés cloqu's (les cloches) n'ont point foit querre d'z'us (tomber des œufs) ! »

Il peut arriver qu'on leur réponde : « I gn'o poé d'us por chés pocageux, chés glaines (poules) et pis chés énettes (canes) sont fort er'serrées. » Malheur à la maîtresse de maison qui ne donne rien. Les chanteurs se vengent. Au lieu de dire :

« Le jour viendra où Dieu vous l'rendra »

ils crient, en se sauvant :

« Le jour viendra où tu crèveras
Alleluia ! »

(Fleury)

« Que l'diabe vous fout' da ch'fonds d'un puits »
(Péronne)

Dans l'Amiénois, ils ajoutaient souvent (avec des variantes) :

« C'est pas des œufs que nous voulons
Mais c'est la fille de la maison. »

De nos jours, la cueillette des œufs se fait plus rare ; les vieux refrains disparaissent. En 1950, les enfants chantaient cependant dans un faubourg amiénois :

« J'ai un beau coq dans mon panier
Mais il n'a pas encore pondu
Il pondra le jour de Pâques
Alleluia. »

Dans le Vimeu, les enfants d'ouvriers quêtaient aussi de la paille le Jeudi Saint, pour « rechanger leur lit », tandis que dans le nord de Ponthieu, les pauvres, outre la paille du lit, quémandaient « le Blanc Dieu », c'est-à-dire un peu de pur froment.

Au Quesnoy-sur-Airaines, le lundi de Pâques, le facteur et les pompiers demandent leur pocage. Le soir, ces derniers, au cours d'un banquet, font une omelette avec le produit de leur quête. A Béthencourt-sur-Mer, on « fricassait » aussi le lundi de Pâques. On dégustait une omelette de plusieurs centimètres d'épaisseur assaisonnée de lard et d'oignons verts. Ce jour-là, on goûtait le cidre, puis on allait au bal à Saint-Sulpice, au village voisin de Friaucourt.

A Montreuil-sur-Mer, les enfants quêtaient encore à la fin du XIXe siècle, en évoquant un vieux souvenir local. On sait que le roi de France, Philippe Ier, répudia sa femme et l'enferma dans une tour de Montreuil en 1091, appelée depuis « tour de la Reine Berthe » ; elle y vécut trois ans fort abandonnée. Pour lui venir en aide, les dames de la ville organisèrent une quête renouvelée tous les dimanches. Un plaintif refrain fut longtemps répété pendant la semaine sainte et les dimanches de carême, par les petites filles qui, sur les remparts, imploraient des passants de petites sommes pour édifier des reposoirs enfantins.

« Donnez, donnez à votre reine, s'il vous plaît. »

LA MORT DE « CAREME ».

Pour la célébrer, en de nombreux villages de tous les coins de Picardie, la jeunesse traînait un cadavre d'animal, rat, chien, agneau, le plus souvent un chat, jusqu'à la porte de l'église où il était déposé.

L'instituteur organisait parfois une course sur la place et celui qui arrivait dernier était condamné à traîner « l'carcasse » par les rues du village (Rouvroy). C'est aussi le retardataire qui traîne une « carmeine » à Oresmaux et dans la région de Corbie. Ailleurs, à Breilly par exemple, c'était celui qui « avait le plus d'œufs dans le cul ». A Rouvroy, les spectateurs criaient à pleins poumons :

« Le carême est mort ! Qui èche qui l'eimporte ?
Greind larron, greind Gédéon, greind Colas barbare. »

Cette promenade de la carcasse était organisée le Vendredi Saint (Rouvroy), ou le Samedi Saint (Cléry).

Voilà qui nous renseigne sur un sens de cette curieuse coutume. On s'en prend au Carême, personnifié par cette charogne, de la mauvaise chère qu'il a imposée, et on est bien aise de la jeter dans la Somme ou dans un puits abandonné.

Parfois les enfants traînaient, non une charogne, mais un silex percé. Ainsi à Aumâtre, dans la nuit du Vendredi au Samedi Saint, les enfants de chœur accompagnaient cette curieuse promenade en chantant :

« Cailleu mie mort
Quand èche ravivros-ti ?
— Samedi à midi. »

A trois heures du matin, ils jetaient le caillou dans une mare et dégustaient ensuite une omelette. N'y a-t-il pas ici une allusion à la résurrection des corps que doit mettre en lumière la fête toute proche de Pâques ?

g) L'Ascension.

La journée de l'Ascension était marquée à peu près partout par une procession.

D'après l'Ordinaire de l'Eglise Notre-Dame Cathédrale d'Amiens de 1291 et les livres de comptes du XIVe siècle, des processions parcouraient les rues d'Amiens au jour des Rameaux, le 11 mai, pour les fêtes de Saint Honoré, évêque du diocèse, à la Pentecôte, à la Trinité, le 12 août pour la fête votive de Saint Jean-Baptiste.

Mais la solennité la plus populaire se déroulait le jour de l'Ascension. Au son de la grosse cloche du beffroi, des ménestrels jouant trompes et cornets, les corporations de métiers avec leurs mais et leurs cierges, les communautés religieuses, les membres de l'échevinage et les autorités constituées, les bourgeois portant des images de serpents figurant le péché vaincu et chargés de la châsse de Saint Firmin défilaient par les rues tortueuses « honnestement et joieusement vestus de soye, en chantant chansons plaisantes et gracieuses, avec de beaux chapeaux sur leurs testes ».

La procession gagnait une place de la ville où la châsse du Saint Patron de la cité était déposée sur la Pierre Saint-Firmin qui, le jour de la Trinité, servait de reposoir au Saint-Sacrement.

h) La Pentecôte.

A la cathédrale d'Amiens, du XIIIe siècle jusqu'à 1715, date à

laquelle on abolit la coutume, on jetait, par une ouverture située dans la voûte, des oublies et des étoupes enflammées symbolisant les langues de feu de l'Esprit-Saint. La même coutume était observée à Saint-Pierre de Roye.

On vendait autrefois du gâteau à la porte de l'église. A Airaines, c'était le curé, et plus tard le suisse, qui se chargeait de cet office.

3. — *LES FETES DU PRINTEMPS ET DE L'ETE.*

a) Le 1er Mars.

Ce jour, dédié dans l'antiquité au dieu Mars qui présidait au début de l'année romaine, était consacré par une sorte de saturnale féminine, les « Matronalia », célébrée aux calendes de mars. Les femmes découvraient ce que vous savez à la veille année, tout comme celles du nord de l'Amiénois qui, à quatre heures du matin, faisaient trois fois le tour d'une mare en tenant leur chemise entre les dents.

En d'autres provinces, les femmes allaient saluer le soleil ou la lune. Il est certain que cette coutume d'« aller vir mars » (aller voir mars) était largement répandue. En Picardie, le souvenir n'en a été gardé que dans quelques communes du canton de Villers-Bocage. Les femmes de Coisy qui se rendaient seules au bois pour faire la nique à la vieille année tout en saluant la nouvelle étaient assurées de n'avoir ni gerçures, ni crevasses dans l'année.

b) Le 1er Avril.

Dans le monde des enfants, les poissons d'avril connaissent toujours une certaine popularité. Jadis, dans nos campagnes, on envoyait les naïfs chercher le semoir à pommes de terre — avant qu'il fût inventé —, ch'mélin à fagots, l'râpe à épaissir, ch'ratieu à deints d'lait, l'machine à égrapiller chés guerseilles (Vignacourt), ch'moule à saucisses, ch'l'étui à feucilles (Camon). Faut-il encore citer: ch'moule à vitelous, ch'leu à deux têtes, la corde à lier le vent, le bâton sans bout, la graine de morille ou d'ardoise (Lamotte-Buleux), la bride à colin (Buigny). A Nesle, on plaçait dans les rues, afin qu'ils fussent ramassés, des cornets renfermant de la boue ou des excréments.

c) Le 1er Mai.

Dans la nuit du 30 avril au 1re mai, les jeunes gens accrochent des branchages aux maisons où habitent les filles à marier. Le plus souvent, ces rameaux ornent les portes, mais il est élégant de les fixer en des endroits plus difficilement accessibles, sur le toit par exemple.

Cette coutume est une de celles qui ont le mieux résisté à l'indifférence de notre temps. Dans le Vimeu, « chés moués » atteignent encore des proportions imposantes; quand la destinataire a dépassé 25 ans, son « mai » devient plus petit.

Le passant qui traverse une rue de village au début de mai, reconnaît facilement les demeures où vivent les filles à marier et la nature des sentiments qu'elles inspirent, car chaque mai a son langage, souvent

flatteur, mais parfois désobligeant. Ainsi le bouleau est toujours un signe d'estime (Amiénois, Noyonnais) :

« Bouillard (bouleau)
Respectab'e » (Bray-sur-Somme).

tandis que le sureau indique invariablement le mépris :

« Du séiü
Tu pues » (Creuse).

Le houx est réservé aux méchantes filles.

Le sapin est généralement employé dans le Vimeu, le Ponthieu, le Marquenterre où il signifie : amour, estime, constance. Mais, partout ailleurs, il constitue une grave insulte :

« Sapin
P... » (Doullens).

L'assonance entre deux mots a parfois décidé du symbolisme de certaines essences d'arbres :

« Caroline (nom du peuplier)
J'estime » (Vers-sur-Selle).

Lorsqu'on présumait qu'une fille était enceinte, on plaçait parfois sur le mai un nid avec un œuf (Conty).

Des jeunes gens plantaient aussi un baliveau sur la place (Hornoy), qui était parfois vendu aux enchères (Bussu).

Avant d'accrocher leurs mais, les garçons de Rogy, Le Bosquel et Fransures qui venaient d'atteindre l'âge de seize ans, se rendaient dans un bois pour célébrer le « rampounou ». On allumait une bougie qu'on plaçait dans l'encoche d'un vieil orme et l'un des jeunes gens arrosait l'arbre en versant un verre d'eau-de-vie dans un évidement de son tronc. Une collation suivait. Les jeunes gens ne revenaient au village qu'au milieu de la nuit. Curieuse coutume d'initiation où l'on sent revivre le culture de la nature reverdissante.

La coutume des mais n'est point près de s'éteindre, nous pouvons l'affirmer en remarquant l'importance qu'y attachaient en pleine guerre les jeunes gens de Buigny-lès-Gamaches. Entre 1940 et 1944, comme les occupants avaient interdit la circulation nocturne, les jeunes filles reçurent par les soins du facteur un petit rameau de sapin enfermé dans une enveloppe.

d) Les Rogations.

« Travers chés blés, dins ch'clair matin
Ech tcheuré, chés famm's pis chés fillettes
Vont dévot'meint,
Bannièr's à ch'vint.
In égrenant l'long d'chés voyettes
Des prièr's in latin. »

(Crinon, 1902.)

C'est la rituelle procession à travers les champs, au cours de laquelle étaient bénies les récoltes (Long). Pour avoir une bonne moisson, on

portait du buis béni dans les blés (Vimeu). Ces rites ont à peu près disparu.

e) Les feux de la Saint-Jean et de Saint-Pierre.

Nulle province n'a allumé plus de feux que la Picardie aux veilles de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre (23 et 28 juin). Les auteurs locaux du XIXe siècle affirment que toutes les communes de la province dressaient un bûcher.

L'usage des feux, interrompu pendant une cinquantaine d'années, à Estrées-Deniécourt, fut repris en 1939. De petits villages allument encore cinq ou six feux (Caix).

Nos pères aimaient les feux de joie. Dans les villes, aux jours de fête, aux entrées des rois, les occasions étaient bonnes, tout comme de nos jours, s'imposent les feux d'artifice du 14 juillet. Les enfants de Montreuil allumaient à certaines époques des feux de paille ; puis ils sautaient sur la flamme : cela portait bonheur.

A Amiens, le 12 août, au feu de Sainte-Claire (le nom de la sainte n'explique-t-il pas le rite ?), on plaçait, au XVIe siècle, une roue de charrue avec un demi-muid en haut du bûcher. Ces objets de forme ronde ne révèlent-ils pas une intention de culte solaire ? Les feux de Saint-Jean et Saint-Pierre ne seraient-ils pas une survivance des fêtes solsticiales d'été, christianisées par l'Eglise, ou bien jouent-ils un rôle uniquement purificateur ? On en allumait, à Amiens, au XIXe siècle, pour lutter contre le choléra qui y étendait ses ravages.

A Amiens, qui possède, depuis 1206, l'insigne relique du chef de Saint Jean-Baptiste, rapportée de la 4e croisade, « chés fux d'ous de l'saint-Jean », si nombreux encore il y a quarante ans, disparaissent de plus en plus. Autrefois, ils flambaient à tous les carrefours (Ph. 55).

A Doullens, le feu était allumé en face de l'Hôtel-Dieu consacré à Saint Jean-Baptiste, devant la statue du saint auquel les habitants offraient, pendant 9 jours, des fleurs, des rubans et un beau flambeau qui brûlait pendant la neuvaine.

Pour rassembler le combustible indispensable, la veille ou le jour même, les enfants quêtent du bois, des fonds de greniers, de la paille ; ils crient parfois :

« Saint Jean est queu (tombé) dans l'ieu
Saint Pierre l'a rassaquié ;
Un tiot peu d'bos pour l'récoeuffer :
I tranne... » (il tremble).

Le jour de Saint-Pierre, les noms des deux saints sont intervertis. A Grandcourt, les jeunes gens ornaient de fleurs une croix de bois et chantaient dans les rues en l'inclinant de droite et de gauche : « Saint Jean ein r'venant de ch'meulin de Bieumont est t'cheu dins l'rivière. Beyez comme y tranne d'froèd. Os n'poroites point nous donner ein fagot pour l'récoeuffer ? »

A Berck, les marins n'allaient pas à la mer le jour des feux pour avoir le temps de les préparer. A Quiry-le-Sec, chaque maisonnée dépose un fagot à sa porte. Et le curé « vendait Saint Pierre » pour une année sous forme d'adjudication en livre de cierge. L'année suivante, c'était le

bénéficiaire qui préparait le feu. Au Crotoy, le feu de Saint-Pierre était organisé par le syndic maritime. On voyait à Saint-Quentin, avant la Révolution, les pouvoirs religieux et civils coopérer à la réussite de la fête.

Au soir tombé, les énormes tas de paille, de branches et de bûchettes forment des dômes. Souvent, une croix de verdure est assujettie au sommet (Quiry) : c'est parfois une croix de fleurs (Long) ou même un bouquet (Candas). Berck, qui est un port de pêche, ajoutait une manne de maquereaux à son bouquet, et Montreuil, fière d'être une ville, fixait à un mât une planche aux armes de la ville.



Ph. 55. — **Sur la vieille place des Huchers, à Amiens, aujourd'hui si maltraitée par la guerre, les flammes de « ch' fu d'os » vont bientôt dévorer « ch' cabotin » aux applaudissements des « nazus » et de leurs parents.**

(Photo Lamarre)

Les cloches sonnent. La procession avance, encadrant de torches tenues par les notables, les conseillers municipaux (Long), les principaux du village, la statue « d'éch Saint » (Saint Jean à Long, Saint Pierre à Quiry), portée sur un brancard, parfois une simple bannière de Saint Jean (Candas). Une psalmodie s'élève, le « Benedictus » et l'hymne de Saint Jean, un cantique en l'honneur de Saint Pierre à Quiry, la prose de Saint Jean sur l'air de Geneviève de Brabant à Berck. De nos jours, à Brouchy, les scouts entonnent de vieilles chansons françaises de la Saint-Jean.

Les processionnaires entourent le bûcher ; la statue du saint est tournée vers « ch'fu » pour bien le voir. Le feu de Long, célèbre à plusieurs lieues à la ronde, est allumé par le curé, en chape, assisté d'enfants de chœur en aubes blanches en présence du clergé en surplis, du conseil municipal, des enfants des écoles, des fanfares et de plusieurs milliers de personnes. Le prêtre le bénit et l'encense en tournant autour de lui (Long, Quiry). A Amiens, c'est l'évêque lui-même qui portait le brandon enflammé au bûcher dressé près de la cathédrale.

Le clergé de Saint-Jean, à Saint-Quentin, bénissait un feu devant la porte de l'église ; le lieutenant du Roi et le Mayeur allumaient celui de la place de l'Hôtel de ville. La sonnerie du carillon et le bruit du canon accompagnaient la promenade circulaire autour des bûchers.

Une grande foule assiste à l'événement. Tandis que la flamme monte, le clergé se retire, les torches s'éteignent, et les danses et les divertissements commencent. Garçons et filles tournent en une ronde endiablée autour du feu. Des gamins foncent vers les flammes pour s'emparer de brandons et faire peur à « ch'monde » et s'esquivent, roussis. Les « totteurs » de Buigny-l'Abbé saisissaient par les bras et par les pieds les assistants qui s'approchaient trop près, et leur chauffaient le derrière et les reins tout en leur administrant une fessée. Le « tottage » était un remède excellent contre les maux de reins (Buigny-l'Abbé).

Le cadre choisi ajoute beaucoup au prestige des prodigieuses flambées. Au Crotoy, au feu de Saint-Pierre, allumé le 28 juin, on dansait sur la plage entre la mer et le bûcher.

L'église de Long est bâtie plus haut que le château. La procession descend la falaise en un serpent lumineux et l'antienne de Saint Jean s'enfle en s'approchant. Pendant l'embrasement, les hautes branches des vieux tilleuls oscillent comme si elles voulaient échapper à la chaleur et la façade de brique rose et de pierre blanche du château du XVIIIe siècle flamboie derrière son ancienne grille.

Mais c'est dans la région de Péronne que Saint Pierre, patron des nombreux poissonniers des vastes étangs de la haute-Somme, est fêté avec un particulier éclat.

Les barques décorées glissent autour d'une île enchantée. La meule de roseaux allumée par la reine élue et par le roi embrase les étangs, répand sa lueur sur la foule qui crie : « Vive Sainte Pierre ! » et salue les souverains dans leur barque. Au lieu des habituelles pétarades, on entend ici des coups de fusil à blanc tirés sur le brasier par les huttiers. Au loin répondent les lueurs de Flamicourt, Sainte-Radegonde, Cléry...

Lorsque les feux s'éteignent, tard dans la nuit, partout, on ramasse un tison :

« Tâchez d'truvoir ein tiot tison
Por l'enfreumer da ch'fond d'l'ormoire :
C'est ein gage d'prospérité. »

a chanté Robert de Guyencourt. Ce tison, en effet, protégera la maison contre l'incendie et la foudre (Quiry, Long) ; il chassera aussi les maladies (Montreuil) et même les rats et les punaises (Berck) (1). On trouverait, encore maintenant, des tisons dans un pot ornant la tablette de la

(1) Voir Ch. XII. § 2f) La vertu des simples et les herbes de la Saint-Jean.

cheminée. A Berck, jusqu'en 1914, les cendres encore chaudes étaient jetées aux fidèles en signe de purification et de porte-bonheur.

A Vendeuil, le « bours Saint-Jean » remplaça en 1883 les feux de la Saint-Jean. C'était un feu qu'on allumait dans l'église pendant la messe et au-dessus duquel les mères portaient les petits enfants pour leur éviter à l'avenir la peur du tonnerre.

On a tenté d'expliquer le nom de « fus d'os » donné partout à ces feux. Parmi les multiples hypothèses, retenons celle-ci qui s'appuie sur un fait certain : à Amiens, comme à Paris et ailleurs, on jetait au feu des paniers pleins de chats qui incarnent les esprits mauvais. Plus tard, en particulier en Picardie, on jeta des os (Ercourt). On aime voir brûler ce qu'on déteste. C'est pourquoi à Amiens, on assujettit sur le bûcher un mannequin ou « cabotin » qui fut « Monsieur Choléra » en 1866, puis Bismarck, Victoria (au temps de Fachoda), Landru et, à la veille de la guerre de 1940, la « crise » et Hitler. Toutefois, cette coutume de placer un mannequin n'est pas antérieure au XIXe siècle.

f) Le 15 Août.

Parmi les processions qui se déroulent ce jour-là, il faut mentionner tout particulièrement celle d'Abbeville qui a vu, en 1636, le roi Louis XIII consacrer en ses murs la France à la Vierge. Au temps où les bombardements n'avaient pas encore détruit les maisons de bois des vieilles rues tortueuses, c'était un fort émouvant et beau spectacle que ce défilé multicolore avec les orfrois du dais et des dalmatiques, les soutanelles rouges des enfants de chœur, les couronnes de fleurs, les voiles blancs des jeunes filles, les statues, les reliquaires, les bannières des paroisses et des sociétés pieuses, au milieu du vol des pétales de fleurs lancés par les enfants.

4. — *LA TOUSSAINT ET LA FETE DES MORTS.*

« Réveillez-vous les gens qui dorment
Pour prier Dieu.
Pour les âmes des Trépassés,
Pater Noster. »

(Gratibus.)

C'est une des variantes du chant plaintif que faisaient entendre jeunes gens ou porteurs de clochettes. Ils récitaient le De Profundis dans l'église, le Libera me au cimetière. A Bouillancourt-sous-Montdidier, les fossoyeurs faisaient trois fois le tour du cimetière en portant leurs instruments de travail. Le réveilleur ou cloqueman (1), s'il en existait un dans la commune, parcourait les rues avec sa clochette en chantant lugubrement (Quesnoy-sur-Airaines). Toutes ces cérémonies se déroulaient pendant la nuit du 1er au 2 novembre. Le jour des Morts, les sonneurs organisent une quête dans le village (Long).

De nos jours, on se rend au cimetière le jour de la Toussaint beaucoup plus que le lendemain qui est pourtant le Jour des Morts. En Thiérache, le chef de famille allait sonner au clocher de l'église pour

(1) Voir Ch. VII. § 10. La Mort. et Ch. X. § 3. Confréries de charité. § 4. Associations pieuses.

les trépassés de sa maisonnée. Dans l'Amiénois, on lisait à l'église les noms des défunts recommandés par les familles aux prières des fidèles.

Bien de coutumes pittoresques et d'un saisissant symbolisme ont disparu.

C'était, au siècle dernier, à Amiens, l'émouvant allumage des veilleuses sur les tombes d'enfants du cimetière de la Madeleine...

C'était la veillée nocturne à la fontaine Saint-Quentin d'Holnon. Le « Courrier de Saint-Quentin » du 25 mai 1862 rapporte que, le 1er novembre, on entretenait un feu auprès de la source et les assistants emportaient de ce feu pour allumer la lampe de leur maison. La nuit suivante, le glas sonnait jusqu'à minuit à l'église voisine puis on éteignait les cierges. Alors, muni de sa lanterne et de sa sonnette, le réveilleur allait pousser son chant lugubre. Puis on rallumait les cierges de l'église et la cloche tintait jusqu'à l'aube...

CHAPITRE X

STRUCTURE SOCIALE, FETES et REUNIONS, FOLKLORE JURIDIQUE

1. — *FETES PATRONALES.*

Bal, chevaux de bois, jeux de massacre, tirs à la carabine, courses en sac, à brouette, sur âne, concours de grimaces, courses de voitures fleuries, loteries, voilà les attractions actuelles de nos villages. On les retrouve partout et il n'est plus que les vieilles gens pour nous rappeler les usages originaux des anciennes fêtes.

Seules les coutumes religieuses ont persisté. C'est « le feu de Saint-Blaise », allumé par les enfants munis de torches enflammées à Attichy, le « feu de Saint-Christophe » à Lucheux, le « feu de Saint-Cyr » à Breteuil, le « feu de Saint-Honoré » à Port-le-Grand, pays natal du saint évêque d'Amiens (1). Ici la cérémonie revêt un caractère solennel. Le curé, suivi des habitants du village, gravit la côte du haut de laquelle Saint Honoré jadis prêcha à la foule. Un bouleau, dont les branches ont été garnies de paille sèche, a été dressé au-dessus d'un tas de fagots. Le prêtre porte le boute-feu et l'arbre s'embrase ; un enfant de chœur l'encense pendant que l'officiant et le chantre font entendre des chants alternés. Et, lorsque la flamme tombe, chacun ramasse un tison protecteur contre l'incendie, contre la fièvre, contre les douleurs...

Le mai de Saint-Léonard caractérise la fête patronale de Gauville. C'est un tronc d'arbre très haut, surmonté d'un bouquet. Le curé tourne autour en le bénissant, puis les jeunes gens à leur tour organisent une procession (Ph. 56).

Les gens de Milly, près de Doullens, prétendaient qu'ils n'avaient pas de saint patron. C'est pourquoi les gamins cueillaient des molènes ou « queues d'leu », les enduisaient d'huile, puis les allumaient pour aller, le soir, chercher « ch'saint d'Milly ». Ils arrêtaient un passant, lui passaient une chasuble sur les vêtements, le coiffaient d'une mitre, lui barbouillaient le visage de vermillon et le promenaient dans le village en criant : « Vlà ch'saint ». Les gens de Saint-Josse, plus respectueux, se bousculaient pour passer à quatre pattes sous la châsse de leur protecteur.

(1) Voir Ch. XI, § 1a) Les grands Saints populaires.

L'étrange gesticulation de Mailly-Maillet est un souvenir de redevance féodale. Jusqu'à la Révolution, le jour de la fête, une vieille femme devait danser devant le seigneur en portant un gâteau sur la tête.

Non moins ancienne était la fête de Monsieur de l'Arrière qui se déroulait dans certains villages du Santerre, le jour de la fête locale, jusqu'en 1900 environ. Un cavalier monté sur un baudet, mais tourné vers le derrière de l'animal, écrivait les quittances des sommes qu'il exigeait des passants ou plutôt faisait le simulacre d'écrire, car le porte-plume était une carotte, le papier timbré une feuille de chou, l'écritoire... ce que vous pensez... (Proyart).

A cette occasion, les mariés sont parfois mis à contribution comme à Forceville où le dernier marié du village chevauchait un âne à rebours, suivi des autres mariés de l'année. A Chauny, au Fayet, ils étaient l'objet d'un bruyant charivari. C'est, également, pour se procurer de l'argent qu'aux environs d'Albert, les jeunes gens vendaient aux enchères des rubans, des mouchoirs, des jarretières offerts par les jeunes filles (Thiepval). A Combles, jusqu'en 1868, une quête était faite par un « roi » au profit de l'école. Il portait une épée sur laquelle était fichée une pomme piquée d'épingles. Ce petit « roi » était l'élève qui avait eu la meilleure note à la « grande dictée » faite en classe pour la Saint-Wast.

Dans le Vermandois qui jouxte les Flandres, on fête « la ducasse » dont le nom rappelle la célébration de la dédicace du saint paroissial. Partout ailleurs, c'est « l'fête ». Et pourtant, dans une coutume de la Commanderie de l'ordre de Saint-Jean, rédigée à Saint-Maulvis dans le Vimeu, en 1507, on trouve un règlement concernant les « carolleurs » et joueurs d'instruments pour servir Dieu à l'église et faire danser le jour de « la ducasse ».

Parfois, la date ancienne a été changée. A Domqueur, par exemple, alors que l'ordo fixe la Saint-Saturnin au 29 novembre, on a ramené le jour de la fête au dimanche qui suit le 6 juin. A Villers-sur-Ailly, la Saint-Aubin étant trop précoce en mars, la fête se déroule le premier dimanche d'octobre. Ainsi espère-t-on profiter de jours ensoleillés.

La principale occupation des habitants du village influence fatalement le caractère des manifestations populaires. A Allery, la fête locale, le mardi de la Trinité, coïncide avec celle des tisserands qui sont, après la messe, régalés par leurs patrons. A la Saint-Sauveur d'Etaples, les mousses subissaient, au siècle passé, une épreuve afin de savoir s'ils pouvaient être matelots. Il s'agissait de jeter un verre dans un rond tracé sur la muraille pendant que les voisins tâchaient de retenir le bras. A chaque échec, le mousse devait payer une bouteille de vin. Une touchante coutume au Quesnel-en-Santerre : une famille endeuillée ne fait pas de flan le jour de la fête, mais les autres familles lui en apportent.

2. — *PATRONAGES ET CONFRERIES DE METIERS.*

Avant la Révolution, les confréries de corporations organisaient des cérémonies religieuses, décoraient la chapelle de leur saint et assumaient la charge de certaines œuvres de charité.

Le tableau joint donne une idée de la variété des saints choisis pour patrons par les anciennes corporations et les groupements professionnels. De nos jours, certains corps de métier font dire une messe annuelle et



Ph. 56. — **Le mai béni de Saint-Léonard à Gauville, autour duquel tourne la procession**

(Photo M. Crampon)



Ph. 57. — **Saint Pierre, dans l'église de Fieffes, brandit sans amabilité, tel un sceptre, le bouquet des « Aoûteux ».**

(Photo Bienaimé)

gardent encore quelque chose de l'empreinte morale ou des signes matériels des anciennes confréries.

Le souvenir des chaînes qui garrottaient Saint Pierre dans sa prison et qu'un ange fit tomber miraculeusement, a déterminé les moissonneurs à le prendre pour patron : le liage des gerbes se fait au surplus au moment de la fête du saint. C'est pourquoi les « aouteux » de Fieffes fixaient des épis de seigle au vieux saint de leur église (Ph. 57).

Saint Eloi voit un grand nombre de travailleurs lui adresser leurs hommages, car, en sa qualité d'argentier ouvrageant lui-même les métaux, il fut partout le patron des orfèvres, des serruriers, des maréchaux ferrants, des chaudronniers et, par extension, de tous ceux dont l'industrie a quelque rapport avec les chevaux, comme les selliers, les charrons, les laboureurs. Dans la région de Noyon, siège de l'épiscopat de Saint Eloi, même dans le Santerre et à Abbeville, les chevaux étaient bénis dans les paroisses. Comme le marteau est l'attribut ordinaire du grand saint, les chevaux de Poeuilly recevaient sur la tête l'imposition de la Croix et du marteau de Saint Eloi. Cette coutume fut abrogée par les autorités ecclésiastiques au XVIIe siècle (1). Les marteaux offerts en ex-voto ornent toujours la chapelle consacrée au ministre de Dagobert dans la cathédrale de Noyon. La confrérie de Saint-Eloi d'Abbeville comprenait 17 sortes de métiers. De même, Sainte Barbe intéressait les artilleurs d'Amiens, les pompiers de Gamaches, les cuisinières d'Amiens, les poissonniers d'Abbeville, les mariniers du Ponthieu, les chapeliers d'Amiens, les bouchers de Poix, les charrons de Molliens-Vidame. Chez les cultivateurs, le chef annuel de la confrérie de Saint-Eloi offrait un banquet (Linières).

Saint Honoré était plus exclusif. Tous les pâtissiers et boulangers, mais eux seuls, l'avaient pour patron, dès le XIIe siècle, en souvenir du fourgon ardent de boulanger planté par sa nourrice à Port-le-Grand. Ce modeste outil ne s'est-il pas changé en un arbre verdoyant pour attester que la grâce de Dieu planait sur Honoré au moment où il était élu évêque d'Amiens ? (2).

De même, partout Saint Crépin était le patron des cordonniers. Le matin du jour de leur fête, on les éveillait, à Montreuil, en chantant :

« C'est aujourd'hui Saint-Crépin, min cousin,
Les cordonniers se frisent, ma cousine,
Pour aller voir catin, min cousin,
Qui a c... dans sa chemise, ma cousine,
Voilà min cousin, l'allure, ma cousine,
Voilà, ma cousine, l'allure, min cousin. »

Parfois, un apprenti cordonnier ou jardinier, monté sur un âne ou un cheval harnaché de façon grotesque, parcourait le bourg en tenant à la main ou portant sur le dos les outils de sa profession (Doullens).

Il est arrivé aussi qu'un corps de métier vénère selon les lieux un patron différent. Ainsi, les mariniers de Bray-sur-Somme fêtaient Saint Christophe, qui pourtant traversa une rivière sans barque. Mais ceux d'Abbeville célébraient la Saint-Georges. D'autres mariniers du Ponthieu avaient choisi Sainte Barbe pour protectrice, alors que Saint Nicolas de Bari est le vrai patron des bateliers depuis le XIIe siècle où les navigateurs

(1) Voir Ch. XI. § 1a) Les grands Saints populaires. et Ch. XII. § 1. Saints guérisseurs.
(2) Voir Ch. XI. § 1a) Les grands Saints populaires.

normands introduisirent son culte en France. Le jour de leur fête, les mariniers de Bray-sur-Somme, comme les pompiers de Gamaches, élisaient un roi et une reine.

Les hortillons d'Amiens fêtaient la Vierge et Saint Fiacre. A la cathédrale, ils vénéraient « Saint Sauve », crucifix du XIIe siècle dont ils avaient entendu dire qu'il avait abordé sur la terre picarde sur une barque dépourvue de voile et de gouvernail. Chaque année, ils portaient la vénérable statue sur l'eau de leurs canaux.

Les maraîchers de Flamicourt, près de Péronne, révéraient Saint Phocas en l'honneur de qui ils chantaient une complainte de vingt-quatre couplets en marquant la mesure avec leurs sabots. Les jardiniers d'Abbeville, de Saint-Valery s'en remettaient à Saint Fiacre. A Doullens, un jardinier déguisé en Saint Fiacre faisait le tour de la ville en portant une bêche ; des ménétriers le suivaient en jouant du violon.

Le jour de leur fête, les pompiers de Gamaches et les mariniers de Bray-sur-Somme élisaient un roi et une reine ; les tourbiers de Méricourt plantaient un arbre à la porte de leur patron, le 1er mai.

Les automobilistes ont choisi Saint Christophe pour patron. En son honneur, on procède à la bénédiction des voitures, à Fescamps, à Villers-Saint-Christophe, à Saint-Riquier, à Lanchères.

PATRONS DES CONFRERIES DE METIERS

DATES	SAINTS PATRONS	CONFRERIES OU METIERS
17 - 1	Saint Antoine	Charcutiers (Amiens), Bouchers (Saint-Valery).
20 - 1	» Sébastien	Archers (Amiens).
22 - 1	» Vincent	Briquetiers (Vignacourt), Couvreurs (Amiens), Vignerons (Brouchy).
28 - 1	» Charlemagne	Ecoliers (Amiens).
3 - 2	» Blaise	Tondeurs de laine, Drapiers (Amiens).
19 - 3	» Joseph	Charrons (Caix).
25 - 3	Annonciation de la Vierge	Bouchers (Amiens).
16 - 4	Saint Druon	Bergers (Cottenchy).
23 - 4	» Georges	Mariniers (Abbeville).
1 - 5	» Marcoul	Drapiers (Montdidier), Marchands de toile (Saint-Quentin), Apothicaires (Saint-Valery).
10 - 5	» Job	Arbalétriers (Saint-Quentin).
16 - 5	» Honoré	Boulangers et pâtissiers (Amiens), Cuisiniers (Saint-Quentin).
19 - 5	» Yves	Notaires (Amiens).
6 - 6	» Claude	Selliers, Tourneurs (Amiens).
24 - 6	» Jean-Baptiste	Pelletiers, Tondeurs (Amiens, Abbeville).
30 - 6	» Paul	Vanniers (Abbeville), Cordonniers (Abbeville).

18 - 7	» Arnoul	Brasseurs (Amiens).
22 - 7	» Marie-Madeleine	Marchands de vin (Abbeville).
24 - 7	» Christine	Fileuses de laine (Abbeville), Archers (Saint-Quentin).
25 - 7	» Christophe	Porteurs et Chargeurs (Amiens), Charpentiers (Abbeville), Mariniers (Bray), Automobilistes.
26 - 7	» Anne	Menuisiers (Amiens), Gantiers et Peaussiers (Péronne).
27 - 7	» Jacques	Merciers (Amiens), Chapeliers (Saint-Valery).
1 - 8	» Pierre-ès-liens	Pêcheurs, Moissonneurs, Industries du fer, Poissonniers (Amiens), Tondeurs de drap (Abbeville).
15 - 8	Assomption de la Vierge	Arbalétriers (Abbeville), Tisserands (Corbie).
16 - 8	Saint Roch	Brocanteurs (Amiens).
25 - 8	» Louis	Merciers (Amiens), Huissiers (Abbeville), Perruquiers (Amiens).
30 - 8	» Fiacre	Jardiniers (Amiens).
1 - 9	» Gilles	Archers (Péronne).
20 - 9	» Eustache	Drapiers (Abbeville), Merciers (Amiens et Abbeville).
22 - 9	» Maurice	Teinturiers (Amiens).
25 - 9	» Firmin	Sapeurs-pompiers (Amiens), Marchands de vin (Amiens), Tonneliers (Abbeville, Amiens).
27 - 9	» Côme et Damien	Chirurgiens et Barbiers (Amiens).
29 - 9	» Michel	Tonneliers (Saint-Valery).
18 - 10	» Luc	Vitriers, Peintres, Artistes (Amiens).
25 - 10	» Crépin et Crépinien	Cordonniers, Corroyeurs (Abbeville et Amiens).
26 - 10	» Amand	Marchands de boissons.
28 - 10	» Simon et Jude	Corroyeurs.
31 - 10	» Quentin	Chirurgiens (Saint-Quentin).
3 - 11	» Hubert	Chasseurs (Crécy).
12 - 11	» René	Sabotiers (Brouchy).
22 - 11	» Cécile	Musiciens (Amiens).
25 - 11	» Catherine	Charrons (Amiens).
30 - 11	» André	Bouchers (Abbeville), Pêcheurs en eau douce (Ponthieu).
1 - 12	» Eloi	Orfèvres, Serruriers, Maréchaux, Forgerons, Selliers, Carrossiers, Laboureurs (Amiens), Charrons (Boves).
4 - 12	» Barbe	Artilleurs (Amiens), Poissonniers (Abbeville), Mariniers (Ponthieu), Cuisinières (Amiens), Pompiers (Gamaches), Chapeliers (Amiens), Bouchers (Poix), Charrons (Molliens-Vidame), Canonniers-Arquebusiers (Saint-Quentin).

6 - 12	» Nicolas	Tonneliers, Bateliers.
12 - 12	» Valery	Jardiniers, Marins.
14 - 12	» Nicaise	Pâtissiers (Abbeville).
17 - 12	» Jean l'Evangéliste	Typographes, Apprêteurs (Amiens), Libraires, Prêtres (diocèse d'Amiens).
28 - 12	» Innocents	Enfants de chœur (Amiens).
1er diman. après la Pentecôte	Sainte Trinité	Tailleurs (Saint-Quentin).

3. — *CONFRERIES DE CHARITE.*

Elles ont été fondées pour accomplir certaines pratiques de religion et de charité, au moment des funérailles et en temps d'épidémie. La confrérie de Saint-Jacques de Montreuil fonde au XIVe siècle un hôpital pour les pèlerins et entreprend elle-même des pèlerinages pour le repos de l'âme de ceux qui lui laissent des legs ; celle de Saint-Michel porte en terre les pauvres, les prisonniers, les étrangers décédés dans la ville.

Mais, qui cherche l'origine de ces très anciennes associations pieuses trouve ce fléau qui effraya tant nos pères : la peste (Airaines, Huppy, Tilloy-Floriville) (1).

Nombreuses étaient les processions destinées à chasser cette calamité ou à garder la mémoire d'une grâce obtenue. L'office de la procession de Blangy pour la paroisse de Tours-en-Vimeu nous apprend qu'en conséquence d'un vœu formulé au cours d'une peste du XVIe siècle, les garçons, les hommes mariés, les filles, les femmes de Tours formaient quatre bandes qui se rendaient chaque année à Notre-Dame de Blangy-sur-Bresle. Chaque bande chantait en chœur. Quand l'une d'elles cessait de se faire entendre, son président élevait son étendard pour donner le signal à la bande suivante.

Les statuts de la confrérie de Saint-Roch à Airaines, datés de 1720, nous informent que les confrères devaient être de bonnes mœurs, prier les uns pour les autres, en particulier pour que Saint Roch éloigne d'eux les maladies contagieuses, se consoler entre eux, s'assister aux derniers moments, ensevelir et porter leurs morts. Chaque année, ils élisaient un prévôt, deux prêtres, quatre porteurs et un recommandeur. Le « Recommandeur des Trépassés » avait pour mission spéciale de parcourir les rues du bourg et d'annoncer la mort des confrères en sonnant de deux clochettes et en proclamant :

« Entre nous, frères et sœurs qui sommes de la confrérie de Saint-Roch, prions Dieu pour les trépassés.
Je recommande à vos prières l'âme de... qui est trépassé. On fera son enterrement le... à...
A son intention, disons un Pater et un Ave Maria.
Dieu lui fasse merci ! »

En fonctions et aux jours d'enterrement, le Prévôt portait un chaperon vert orné de l'effigie de Saint Roch ou d'une croix de Malte en soie rouge, les Porteurs des Morts étaient couverts d'un chaperon

(1) Voir Ch. XII. § 1b) Du choix du Saint.

noir et le Recommandeur était revêtu d'une tunique verte brodée de fils d'or et à l'image de Saint Roch.

Le « Recommandeur » d'Airaines a cessé ses fonctions en 1912. « Ech' vos r'commande, mes frères et sœurs, éd prier por l'âme éd N... Sin corps est trépassé, éq'Diu li fouèche merci... », clamait-il au siècle passé. Le « Prieur des morts » est son successeur; il va dans chaque maison amie informer de la nouvelle et dire l'heure de l'enterrement, arborant encore parfois la redingote, le haut de forme et la cravate noire ou blanche, qu'il s'agisse d'un homme marié ou d'un célibataire (Saint-Valery). Le Recommandeur de la paroisse Saint-Gilles d'Abbeville décéda en 1905. Quant au cloqueteur de Huppy, il disparut en 1930. C'était le mieux vêtu de tous, tout en rouge écarlate, la couleur de deuil au XVIe siècle, avec dalmatique à galons d'or, haut bonnet terminé par une houpette (Ph. 47) (1).

Ajoutons toutefois que l'emploi d'un clocheteur n'était pas spécial aux confréries. Tout bourg avait son homme à la clochette funèbrement accoutré, chargé d'annoncer les décès; il tenait sa charge de la municipalité. Celui d'Amiens promena sa dalmatique blanche parsemée de larmes noires jusqu'en 1775. La même année, disparaissait le clocheteur d'Abbeville, vingt-cinq ans après celui de Péronne.

C'est dans le Vimeu et le sud de l'Amiénois que les confréries de charité furent florissantes, par imitation peut-être des confréries normandes très nombreuses et très riches. Celle de Tilloy-Floriville, toujours prospère, compte plusieurs centaines de membres.

Certaines confréries confectionnaient des pains chez le prévôt. La cuisson ou « fourgonnade » était assurée par les confrères et leurs femmes. Plus de mille pains étaient répartis parmi les membres de l'association et les pauvres. C'est avec du son qu'on fabriquait les pains pour les animaux (2).

4. — *ASSOCIATIONS PIEUSES.*

Elles ont sans doute été créées postérieurement et dans des paroisses où des confréries n'existaient pas; elles en ont pris souvent la qualification.

Les hommes mariés fêtaient Saint Eloi et leurs épouses Sainte Barbe. Quant aux jeunes gens et aux jeunes filles, c'est comme partout Saint Nicolas de Bari, évêque de Myre, Sainte Catherine et, plus rarement, la Vierge ou d'autres Saints ou Saintes qui président à leurs pieux groupements. Leurs chefs, dans le nord de la province, sont qualifiés de Maire et Mairesse (il y a toujours un Maire et une Mairesse à Bouquemaison), de Bâtonnier et Bâtonnière, de Saint ou de Sainte. Ils ornent l'autel, portent la bannière ou le cierge.

Un jeune garçon de bonne famille est choisi en quelques villages chaque année, par le clergé, pour être Saint Nicolas. Une place d'honneur lui est réservée dans le chœur de l'église le jour de la fête et, le soir, sa famille offre un dîner au clergé (Doullens). A Amiens, le roi de la

(1) Voir Ch. VII. Du berceau à la tombe. § 10. La Mort. et Ch. IX. § 2f) Les jours saints. les batteleux.

(2) Voir Ch. XII. § 1d) Les pratiques à l'intention des bestiaux.

confrérie de Saint-Nicolas, à la collégiale disparue de Saint-Nicolas-aux-Jumeaux, jouissait d'une prérogative héritée du saint patron : il devait s'occuper de marier les filles.

Les titres et fonctions des chefs de confréries sont renouvelables annuellement.

A Fescamps, le bâtonnier conserve pendant un an une statue en bois de Saint Christophe, patron de la paroisse, ornée d'une branche fleurie. Une procession se rend à son domicile. La statue est adjugée aux enchères le jour de la fête du saint. A la fin de l'office, le curé s'adresse à la foule en disant : « Je mets le saint aux enchères. Il vaut trois livres de cire, qui dit mieux ? » Cette coutume très ancienne a duré jusqu'à nos jours. Le vieux sonneur nous a confié que, certaines années, l'enchère s'est élevée jusqu'à quinze livres de cierges.

Les filles de Sainte Catherine assistent au mariage de leurs compagnes, font le lit de la fiancée (Yonval) et y déposent leur cierge (Huppy).

Le jour des funérailles, elles sont présentes à l'enterrement. Parfois la confrérie paie les frais d'inhumation (Oust-Marais). Au bout d'un an, la nouvelle élue reçoit de celle qui l'a précédée dans les mêmes fonctions, un bouquet, le cierge et le bâton de confrérie.

Dans un roman régionaliste, intitulé « L'Hortillonne », dont l'action se déroule en 1870 à Camon, Louis Duvauchel décrit le costume des « trois Sainte Catherine passée, présente et future » qui, le jour de la première Communion, accompagnent le cortège au presbytère. Ces filles d'hortillons sont vêtues d'une robe blanche, d'un manteau de velours incarnat agrafé sur l'épaule et d'un voile de tulle brodé fixé par une couronne dorée. Elles portent les attributs de leur patronne : la palme, l'épée et la roue. En certains villages (Hangest-sur-Somme), la roue est enguirlandée de fleurs artificielles et de rubans.

En Ponthieu et dans la vallée de la Somme, une enfant marche processionnellement devant la « bâtonnière en tenant l'épée de Sainte Catherine » (Yvrench). A Neuilly-l'Hôpital, nous avons vu une épée du XVIIIe siècle sur laquelle étaient enfilées plusieurs pommes (Ph. 58) (1).

La conduite des « Filles de la Vierge » qu'on appelle encore Bâtonnières (Huppy), Trésorières (Inval-Boiron), Porteuses (Havernas), Maresses (région de Doullens), doit être sans reproche afin qu'elles soient dignes de figurer à la tête de toutes les cérémonies religieuses de l'année. Elles portent une « chandelle » décorée en l'honneur de la Vierge dont elles ont la garde pendant l'année de fonction.

Les cierges des confréries ou, d'ordinaire, les « chandelles », hauts d'un mètre ou plus, festonnés de rubans bleus et blancs pour la Vierge, rouges pour le patron de la paroisse, blancs et rouges pour Sainte Catherine, verts pour Saint Nicolas, se présentent sous des aspects divers. Dans les environs d'Abbeville, ils sont ornés de longs rubans. A Neuilly-l'Hôpital, de petits cierges sont noués autour d'un plus grand. Ils sont plus ou moins noyés dans des bouquets de fleurs artificielles (Ph. 59 et 60). Evidemment, les cierges étaient plus nombreux dans les régions où abondaient les confréries (le petit village de Toeufles en comptait quatre), et chacune d'elles voulait avoir le plus beau cierge.

(1) Voir Ch. XI. § 1d) Images et Reliques.

Outre les chandelles, les confréries de métier portaient des « mays » le jour de la procession ; de même, les associations pieuses sortaient des bâtons ou longues cannes de bois tourné, surmontés de la statuette de leur saint (Saint Antoine à Tilloy-Floriville) elle-même abritée par un baldaquin, très ouvragé, dans le style de l'époque, depuis la fin du XVIe jusqu'au XIXe siècle (Sainte Barbe, Sainte Catherine, Sainte Cécile et la Sainte Vierge à Saint-Quentin-Lamotte, à Morainvillers) (1) (Ph. 75 et 103). Très souvent, l'ensemble était doré.

5. — *LA FETE DES MOISSONNEURS.*

Chacun sait que les maçons ont partout coutume de fixer un bouquet sur le faîte d'une maison dont la construction vient d'être terminée. C'est une invitation à payer à boire et nul patron ne saurait y manquer



Ph. 58. — **A Neuilly-l'Hôpital, trois pommes sont enfilées sur l'épée de Sainte Catherine. L'épée semble être une épée de gentilhomme du XVIIIe S.**

(Photo J. de Wailly)

On retrouve ce mai avec un sens identique sur la dernière voiture qui transporte la récolte du cultivateur. Les « varlets d'eu » (les domestiques d'août) ont fixé sur le chariot une branche quelconque ornée, chemin faisant, de coquelicots et de bleuets, de roses enlevées au jardin, ou enrichie d'épis de blé et d'avoine (Guyencourt). A l'arrivée, ce mai agrémenté d'un ruban est fixé au-dessus de la grand-porte du patron (Ph. 61) ou dressé sur une perche au milieu de la grange (Mailly-Maillet).

Une botte de fleurs des champs est présentée à la maîtresse (Mers). A Citernes, en 1941, dans une cour de ferme, on pouvait voir une petite

(1) Voir Ch. XI, § 1, Le culte des Saints.

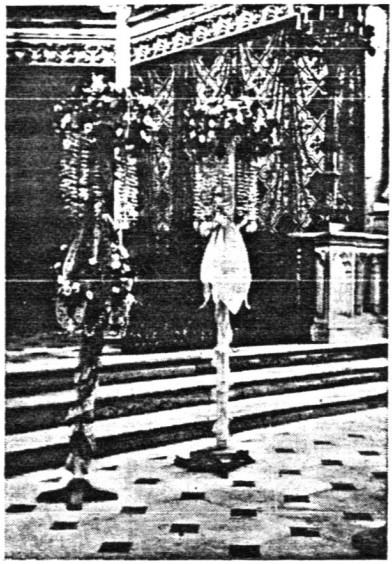

Ph. 59. — **Cierges de Confrérie dans l'église de Long. Ces cierges sont ornés de rubans blancs et de la couleur du saint vénéré, de fleurs artificielles et de pendeloques de papier frisé, coloré et doré.**

(Photo J. de Wailly)



Ph. 60. — **Les cierges tenus par les quatre « saintes » de l'année, en tête de la procession à Long.**

(Photo Bellard)

meule, haute d'un mètre, miniature des meules champêtres, dont la toiture disparaissait sous une nappe de dahlias.

Autrefois, un grand repas était alors offert par le cultivateur. Il est aujourd'hui réduit le plus souvent à un verre de vin, un morceau de tarte, un pourboire. C'est le « parsoie » du Ponthieu et du Vimeu, la part de ceux qui portent à la main une faucille ou « soie », et, par extension, de tous les moissonneurs ; c'est le « r'meulache d'feuchilles » des environs d'Amiens, par allusion aux nécessités de remettre les outils en état, c'est la « tarte du mois d'août » de Longpré-les-Amiens, le « flan à z'éteules » (chaumes de Brouchy, la « pensée d'août » de Bussus, les « écossins » près de Doullens, la « passée d'août » dans le Bray, les « gaufres » à Formerie, « l'tripée » à Creuse, la « badrée » en d'autres lieux. De nos jours, à Barly, « aux écossins », le maître sert les convives. On mangeait autrefois un coq, à Archon, surtout si la récolte était bonne. « Prends garde, disait-on au laboureur, si tu verses nous ne mangerons pas le coq » (Airaines). Sir James Frazer, dans « Le Rameau d'or », prétend que les fermiers picards tuent un chat à la fin de la moisson, mais n'y aurait-il pas une confusion due au mot picard « co » qui désigne à la fois phonétiquement un coq et un chat d'une manière presque identique ?

Le même auteur signale que, dans certaines parties de la Picardie, les moissonneurs plaçaient un coq vivant dans le dernier blé et lui coupaient la tête avec leur faux. Nous n'avons plus trouver trace de cette coutume où l'animal est assimilé à l'esprit du blé. Mais en certains endroits, une croix est tressée avec des épis de la dernière gerbe (Lignières).

A Lignières, le curé bénit en octobre l'assiettée de blé que lui apporte chaque famille de cultivateurs et qui doit être la première jetée en terre. Quand la moisson est terminée, il est d'usage d'offrir quelques gerbes au curé. Elles servent à payer les messes du commencement de la moisson, de Saint Roch, de Saint Eloi (Rouvroy-en-Santerre).

6. — *LA FETE DES TOURBIERS.*

Tandis que le maître de culture invitait ses ouvriers chez lui, le patron tourbier, au contraire, se rendait vers la mi-août auprès de l'étang exploité par eux. Un repas copieux était servi en plein air ou à l'intérieur de la cabane ou « cabet » qui servait habituellement d'abri aux tourbiers.

7. — *LES FETES DES FOUS ET DES INNOCENTS.*

Les villes du nord de la France sont la terre d'élection des confréries bouffonnes qui, à certaines époques de l'année, en particulier à la fête des Innocents, à l'Epiphanie et pendant le Carnaval, jouaient le rôle d'amuseurs publics. Les joyeux lurons qui les constituaient profitaient de l'impunité dont ils jouissaient pendant leur éphémère royauté pour censurer le clergé et les respectables magistrats.

Sur les monnaies de plomb battues par les sots d'Abbeville et d'autres lieux, on voyait souvent, sur une face de la pièce, une tête de pape associée à un diable cornu et, sur l'autre, un cardinal et une tête de fou... (Ph. 62).



Ph. 61. — **Sur la porte d'une ferme à Guyencourt. Ce mai de culture marque la fin des travaux de moisson.**

(Cliché M. Crampon)

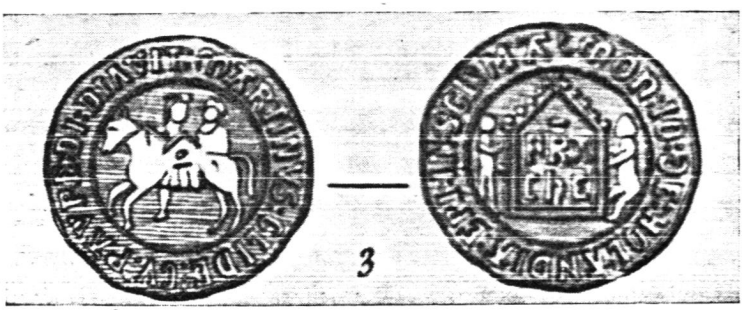

Ph. 62. — **Monnaie de fou. « Martinus : Clide : CV : Paupe : Di : Diavit ». Faut-il lire : « Martin partagea son manteau avec un pauvre » ? (Martinus dimidiavit chlamidem cum (paupere ?). Sur l'avers, un rébus : une paix entre deux personnages portant ces mots : FRA(N)CHE. Il faut lire « France en paix ». Extrait de la « Revue de Numismatique », 1er trimestre 1887. Monnaie de la coll. Danicourt au Musée de Péronne.**

(Photo Musée de Picardie)

On s'accorde à voir l'origine de ces réjouissances dans les Saturnales romaines qui se déroulaient à la même époque de l'année (1).

Les chefs élus qui présidaient aux ébats de ces compagnies portaient des noms différents. C'était « le prince des Fous » à Amiens, « le prince des Sots » à Abbeville, Corbie et Ham, « le roi des Ribauds » à Péronne, « le roi des Enfants de la Lune » à Montreuil.

A Saint-Quentin, « le roi du Chapel » tirait son nom d'une fête pittoresque, fort prisée des bourgeois du XVIe siècle. Le jour du mardi-gras, une course donnait l'occasion de se disputer un chapeau de fleurs béni au cours de la messe en l'honneur du patron de la ville. Après une promenade triomphale, le « roi du chapel » prenait place au banquet, à côté du mayeur et des échevins qui avaient jugé la course, et des abbés de Saint-Quentin-en-l'Ile, de Vermand et d'Homblières. Puis on jouait, sur la place du marché, soties et moralités. Le lendemain, le vainqueur faisait hommage de son chapel aux très saintes reliques de Monsieur Saint-Quentin.

Certaines villes avaient un évêque des Innocents, élu par les enfants de chœur et les chanoines (Cathédrale d'Amiens, Saint-Wulfran d'Abbeville, Cathédrale de Noyon), un « Abbé des mariés » (Péronne), un saint grotesque (Doullens), un « Roi des Vicaires » (Noyon).

Corbie, Roye, Péronne, Montreuil fêtaient les Innocents le 27 décembre. Les enfants de chœur occupaient la place d'honneur dans les stalles de la cathédrale d'Amiens (1835) et de la collégiale d'Abbeville (1770). L'Evêque des Innocents officiait le lendemain, à Noyon, et sommait le doyen du chapitre de faire servir à son cortège du pain blanc, du vin, des dragées et des oublies (1497). A Rue, le « Souverain Evêque » présidait à l'hôpital. Il y a mieux. En 1324, les enfants de chœur de la collégiale de Montreuil (Saint-Firmin), costumés en chanoines, nommèrent au bénéfice d'un canonicat devenu vacant le jour de la fête des Innocents. L'abbé de Saint-Josse, frustré, n'obtint pas gain de cause devant l'official d'Amiens reconnaissant expressément le privilège des enfants.

A Amiens, les sous-diacres présidaient à l'élection de leur prince burlesque le premier jour de l'an. L'élu officiait, coiffé d'une tiare, l'anneau d'or au doigt. On l'encensait avec... du boudin. Danses et beuveries s'ensuivaient.

Les « Sots » portaient un costume particulier. Ceux d'Amiens étaient vêtus d'une casaque et d'une culotte faites de bandes alternées vertes et jaunes et d'un capuchon. Ils s'attachaient des grelots aux oreilles et brandissaient une marotte. Trois accoudoirs de la cathédrale nous prouvent l'importance du rôle qu'ils jouaient dans la vie populaire du XVIe siècle. La façade du bailliage d'Amiens nous montre une « folle » de 1541, avec sa « coulle », sorte de coiffure allongée en collerette aux dents munies de grelots.

Dans la belle salle du conseil de l'Hôtel de ville de Saint-Quentin, on voit sur une poutre, un fou, coiffé du chapeau à deux cornes, qui tire insolemment la langue aux passants.

Nous retrouvons le bonnet à grelots et la marotte chez les sots de Ham vêtus d'habits fantaisistes. Les uns chevauchaient des montures

(1) Voir Ch. IX, § 2b) Mardi-Gras.

d'osier dont les caparaçons dissimulaient les jambes des hommes qui les faisaient mouvoir.

A Chauny, les « Trompettes » et les « Jongleurs » avaient pris un singe vert pour emblème, ceux de Ham un drapeau semé de croissants avec des marottes en sautoir.

Les « fous » jouaient des soties, des saynètes satiriques et, avec les bourgeois, prenaient part à la représentation des mystères (1). Mais les farces et les bombances constituaient la plus grosse part de leurs préoccupations. C'était une sorte de revanche sur la règle habituelle, une sorte de soupape de sûreté qui laissait échapper pendant un jour ou deux le trop-plein des rancunes.

Les Fous annonçaient leurs jeux burlesques par une déclamation en vers ou « Cry ». Ceux d'Amiens qui appartenaient aux multiples juridictions de l'époque, se réunissaient au carrefour Saint-Denis et défilaient à travers les rues aux battements des tambours, au grincement des violes, dans l'affreux tintamarre produit par l'entrechoquement des poêles et des marmites. Les bourgeois qu'ils rencontraient étaient l'objet de sarcasmes, de niches. Veufs et veuves devaient payer un droit de « barboire ». A Ham, les femmes devaient baiser une marotte composée de chiffons barbouillés de suie et appelée « saint Souffrant »; elles n'y échappaient qu'en versant dans un bassin quelques pièces de monnaie.

Les excès commis entraînèrent la disparition de ces compagnies de fous. L'église s'efforça de limiter les désordres, les débauches. A Noyon, en 1494, les divertissements furent permis à la condition d'éviter les « infâmes chansons, les paroles injurieuses et impudiques, les danses obscènes devant le grand portail » qui avaient causé quelque éclat durant la dernière fête des Innocents. Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, disparurent les compagnies d'Amiens (1600), de Péronne (1638), de Ham (1648), de Noyon (1721). Saint-Quentin et Ham connurent encore un cheval d'osier en 1715, mais son conducteur était devenu très inoffensif. Les descendants du dernier prince des sots portèrent jusqu'au XVIIIe siècle, les noms de « Prince » et de « Princesse ».

8. — *LA JUSTICE DES FOUS.*

Quand les compagnies du Moyen Age eurent disparu des villes, la jeunesse des villages se garda bien d'en abandonner les traditions.

Mais qui aurait cru que, débridée, elle ait pu prendre la défense de la morale. Nous pensons bien que c'est par goût du scandale que les fous dénonçaient publiquement les adultères. Ils prétendaient aussi venger la nature outragée en stigmatisant les unions disproportionnées.

A Maignelay, le tribunal des fous jugeait les adultères sur la place publique. Témoins et défenseurs étaient entendus et les condamnés étaient brûlés en effigie. Devant un grand concours de peuple, deux mannequins de paille, pourvus d'attributs obscènes, étaient amenés dans un tombereau et hissés sur un bûcher. A Dompierre-de-l'Oise, la même coutume était observée le jour du mardi-gras; l'effigie encornée du mari avait les yeux recouverts d'un symbolique mouchoir. A Monchy-Humières, deux mannequins étaient brûlés sur la place du château. La promenade en tombereau du mari trop... patient et insuffisamment généreux à l'égard

(1) Voir Ch. III. § 3b) Littérature satirique.

de... la justice, réjouissait les bonnes gens de Ham. Parfois, l'époux trompé était représenté en mari furieux, porteur de verges, tantôt en mari désespéré, un mouchoir à la main; une belle paire de cornes coiffait toujours le mannequin (Maignelay). C'est sur un baudet qu'en Thiérache devait se montrer en public le mari qui s'était laissé battre par sa femme.

On craignit ces tribunaux de basse-loi encore répandus dans le Santerre, le Beauvaisis, le Noyonnais, le Vermandois jusqu'au milieu du XIXe siècle.

9. — *CHARIVARI.*

Les habitants de Péronne se virent défendre le plaisir du charivari par une ordonnance du 28 janvier 1412 dont les termes nous apprennent en quoi consistaient, dans les villes, ces réjouissances burlesques: « Comme plusieurs ont accoutumé, quand une femme veuve se marie, de faire une grande assemblée tant de jour comme de nuit, se mettant en habit, dissimulés, sonnant buccines et autres instruments, en font si grande noise, que s'il arrivait aucun effroy en cette ville, on ne le pourrait savoir... »

Selon les lieux, on organisait, ou on organise encore, le charivari pour les filles-mères (Tricot), les concubines qui régularisent leur situation (Montreuil), les vieilles femmes qui se marient (Ham), les hommes âgés qui épousent une jeune fille (Longpré-lès-Amiens), l'époux qui célèbre ses troisièmes noces (Montreuil), l'étranger qui se marie sans payer le vin à la jeunesse (Contay), le ménage qui n'a pas d'enfant au bout d'un an (Nivillers). Les journaux du siècle dernier abondent en récits. C'est à Warloy-Baillon, un charivari en « habit habillé », c'est-à-dire sous des habits de déguisement et qui dura pendant trois semaines « à pied et à cheval ». C'est à Bouillancourt-en-Séry, un « castrolage » en règle accompagné de vociférations, de hurlements, à l'encontre d'une femme qui avait reçu chez elle un homme marié et une fille de petite vertu (1849). La malheureuse se jeta le soir même dans le puits communal.

Mais des villageois montent aussi des charivaris d'honneur. A Bazentin, une manifestation bruyante des habitants proteste contre le déplacement ordonné par l'évêque de leur curé injustement calomnié. A Warloy-Baillon, un charivari honore un veuf avec quatre enfants qui épouse une femme, mère de cinq autres ; on les fait monter dans une voiture décorée, on les conduit en grande pompe, à coups de cornet, à la mairie puis à l'église, on leur donne force comestibles et liquides pour le banquet...

Le « carillonnage » (Pierrepont), le « Castrolage » (Caix), le « Bachinage » (Neuilly-le-Dien), « l'Cornage » (Monchy-Humières) sont les vrais charivaris dont les noms renseignent bien sur la nature des instruments employés: cloches, casseroles, bassines, poêles, grelots, cornets.

Dans le sud-est de la province, on utilisait le « cornet à bouquin » (Beuvraignes) ou « cornet à boucan » (Monchy-Humières), instrument en terre dont on se servait pour chasser les corbeaux. A Beaumont-sur-l'Hallue, en 1901, des « musiciens » participaient au charivari: choristes improvisés, joueurs d'ophicléide et d'accordéon. Au tintamarre produit par tant d'objets hétéroclites, il faut ajouter les épithètes malsonnantes, les jets de pierre dans les vitres, le rameau méprisant de peuplier planté sur la toiture, si l'on en croit un rapport de gendarmerie au sujet d'un

charivari pour concubinage qui donna lieu en 1892, à Salouël, à l'interrogatoire de 200 témoins qui, d'un commun accord, refusèrent de dénoncer les perturbateurs.

Le « cornage » durait une quinzaine de jours pendant le carnaval, nous apprend un procès-verbal du 1er février 1883 (Beuvraignes).

Depuis 1900, la coutume tend à disparaître. Pourtant, à Beaucourt-sur-l'Ancre, la « casserolade » n'a pas perdu ses droits puisqu'un charivari, organisé le 26 octobre 1949, conduisit ses auteurs devant le Juge de Paix. Il faut dire aussi qu'une peau de lapin, empaillée et drapée dans des voiles de mariée, avait été pendue à un fil sur la route et que la corde de la cloche avait été décrochée...

De nos jours, l'adultère est dénoncé par le chemin de paille (Hornoy) placé la nuit entre les maisons des délinquants.

Ces coutumes nous paraissent répréhensibles mais bénignes pourtant en comparaison des châtiments officiels infligés légalement à Saint-Valery-sur-Somme (1).

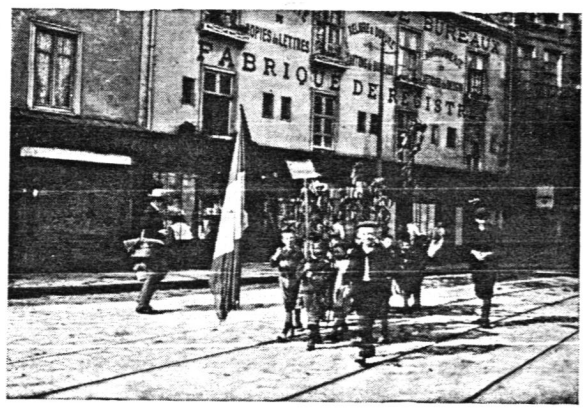

Ph. 63. — **Le défilé des « Saint-Germain coucou » à Amiens.**

(Cliché des Rosati Picards)

10. — *BLASONS POPULAIRES.*

Les compagnies de sots nous donnent l'explication de quelques blasons populaires, c'est-à-dire de sobriquets collectifs décernés à la population d'un village par les voisins.

Les habitants de Ham restent les « Sots » et ceux du faubourg Saint-Germain d'Amiens les « Fous » dont se moquent leurs voisins du

(1) Voir Ch. X, § 14.

quartier Saint-Leu. Des bandes de gosses ayant des tiges de soleil en guise d'oriflammes et des casseroles comme instruments de musique, parcourent encore, au XXe siècle, les rues de la ville en demandant des sous et en chantant à tue-tête :

« Saint Germain coucou,
Ch'est l'fête éd chés fous.
Edmain, ch'est nou fête,
Ch'est l'fête de Saint Leu. »

sur une mélodie en mineur, bribe de thème liturgique, probablement antérieur à tout mode d'harmonisation introduit par la Renaissance. Primitivement, la fête avait lieu en mai avec les coucous, fleurs des « fous », puis elle se déroula en septembre ; le coucou fut abandonné pour le soleil de même couleur (Ph. 63).

C'est à la rancune collective, à des querelles de clochers, qu'il faut attribuer de plus nombreux blasons, auxquels s'ajoute le penchant bien picard de se gausser des voisins. Le goût du populaire pour les généralisations trouve un aliment dans l'observation de personnages ridicules, dans le rappel de souvenirs désagréables. Par le choix des assonances faciles, des comparaisons imagées, le Picard donne une forme concise et définitive à ce qui fut boutade d'un jour ou fait d'histoire oubliée.

Que de « naïus » ou naïfs qui veulent pêcher la lune dans la mare (Bayonvillers), de « beudets » qui laissent boire leurs ânes dans le bénitier (Flesselles), d'« ahius » ou ahuris qui tentèrent de redresser le clocher tordu de leur village avec un simple fil de laine (Hargicourt) ! Ne dit-on pas que celui qui épouse une fille de Mons-Boubert :

« Il o prins sin bâton
Pi il o té à Mons
Tcheur ein eson (oie)
Pour gouverneu s'moéson. »

C'est à d'autres traits de caractères qu'on reconnaît « chés mulets (entêtés) d'Saint-Vast », « chés maque-à-part (égoïste) éd Béhencourt » ou « chés plaideux d'Contre ».

Le Picard stigmatise l'infidélité des femmes en appliquant le mot de Molière aux infortunés maris de Nesle, de Woincourt. Il dénonce la gourmandise de « chés einvaleux ed Querrieu », « chés maque-avale d'Orival » ou « chés panches à quat' tchuins, ed Villers-Bretonneux », tout en plaignant sincèrement « chés litcheux (lècheurs) d'gatte, ed'z'Autheux » ! ou « chés létcheux d'cruche, ed Quesnoy-le-Montant » qui font si pauvre chère ! La façon de se nourrir donnera constamment naissance à des blasons variés : « chés meingeux d'burre » ed Buire, « d'soérés » (harengs) de Vaux, « éd'lard ganne (jaune) » ed Tilloy-les-Conty, « d'boudin de Saint Romain », « ed'flammique ed Canessières », « d'rapaillée (mauvaise salade) de Colonfay ».

Une particularité physique ou, mieux, un défaut extérieur servira de prétexte à désigner « chés tchots roux d'Sentelie », chés manches à poyelle éd Gentelles » ou « chés pissieux au lit d'Cachy ».

La manière de s'habiller fera remarquer « chés bourgeois à galoches » de Davenescourt, « chés belles moiselles à caracou » de Méricourt ou « chés mal plaquées » de Berteaucourt-les-Thennes.

« Chés carbongniers » de Villers-Carbonnel, « chés codaques » d'Arrest sont gens qui travaillent le charbon de bois ou élèvent des poules qui « codachent ».

Est-ce à la présence d'une abondante catégorie d'animaux sur le terroir qu'il faut imputer les blasons suivants : « chés cra-cra » (fauvettes des roseaux) de Bonnay, « chés agaches » (pies) d'Eramecourt, « chés guérnoules (grenouilles) » d'Epénancourt, « chés cornailles (corbeaux) » d'Hocquélus, « chés éraines (araignées) » de La Neuville-Housset ? Peut-être, à l'origine...

Rien de comparable pour Chauny, dont le blason de « singes » est dû, assure la chronique, à une erreur de scribe qui écrivit un jour « singes » pour « cygnes ». La municipalité qui avait demandé de beaux oiseaux blancs pour orner sa pièce d'eau, aurait reçu de mignons petit sapajous...

L'histoire nous explique pourquoi les habitants de Mons-Boubert, pays de ce Gobin Agache qui indiqua à Edouard III un gué pour traverser la Somme en 1346, sont surnommés : « Chés traites éd'Mons ».

« Domart-en-Ponthieu
Triste séjour et pauv'lieu »

nous rappelle que le pays souffrit terriblement sous la Guerre de Cent Ans.

Si les Amiénois sont toujours appelés : « chés matcheux d'gueugues (noix) », c'est qu'en 1597, leur garnison se laissa prendre à un piège grossier. Les Espagnols répandirent des sacs de noix sous la porte des remparts ; les gardes se précipitèrent pour les ramasser, l'ennemi les massacra et pénétra dans la ville.

On se blasonnait à l'intérieur d'un village :

« Piot Boégny, pouilleux
Grand Boégny, cassieux »

répétaient les gamins de Buigny-lès-Gamaches en se lançant des cailloux.

On récitait des mélopées qui passaient en revue plusieurs localités. En voici une qui groupe 13 localités de la région de Péronne et qui se débite sur l'air d'une sonnerie de cloches :

« Chés mounets (moineaux) d'Assevillers, chés vieux (veaux) d'Fay, chés fromions (fourmis) de Belloy, chés cochons de Brie, chés quiens d'Athies, chés corbeux (corbeaux) de Flaucourt, chés guérnoules d'Biaches, chés carbongniers d'Villers, chés ânes d'Mons, chés boutines bleuses d'Driencourt, chés bourriques d'Moislains, chés fous d'Allaines, chés foireux d'Péronne ».

Comme le nom de Moyenneville se prêtait bien à un facile calembour !

« Moyenneville, moyennes geins
Grand pot-au-feu, rien d'dains ;
Belles filles à marier
Rien à leu bailer. »

Quant à la cité d'Airaines, elle a dû être bien jalousée car elle est dotée de 7 blasons :

« A Airaines
S'il ne pleut point, i bruaine (bruine). »
(Il s'y passe toujours quelque chose qui fait parler.)

On proclame : « Airaines moqueur » ; on parle des « r'frignés » (renfrognés), des « usuriers », des « lavuriers » car les femmes, trop propres, sans doute, lavent souvent leur pavé à grande eau. Et puis on cite « Ch'l'Antéchrist d'Airaines » qui n'est autre que ce pauvre Saint Roch, patron de la puissante confrérie. Enfin, on affirme au village voisin, Allery, qu'à Airaines « i gno qu'des eimbléyeux » (orgueilleux).

11. — *QUELQUES FETES ENCORE.*

La Picardie, voisine des Flandres, n'a que deux géants, fruits d'une initiative privée. En 1935, un mannequin de 6 mètres de haut, revêtu de velours d'Amiens et porteur d'un panier à légumes, parcourait pour la première fois les rues de Doullens. C'était le bon campagnard « Florimond long minton ».

A Flixecourt, c'est un forgeron, haut de trois mètres, vêtu d'un bleu de travail, qui défila, le marteau à la main, pour la première fois le 4 décembre 1954, jour de la Saint-Eloi. Son nom ARTO est formé par les initiales du groupement des usines Saint Frères (Atelier de Réparation de Tissage Ordinaire) qui lui donna le jour. Dans ce bourg industriel qui inspira Hector Malot pour son roman « En Famille », le géant, chaque année, est le bienvenu pour fêter la Saint-Eloi. Refait en 1962, il a vu sa taille s'accroître d'un demi-mètre...

Amiens a connu des fêtes nautiques, parfois appelées pompeusement « vénitiennes », qui se déroulaient, de jour et de nuit, dans le cadre évocateur du vieux quartier Saint-Leu et sur les bords de la Somme aux multiples canaux.

Gerberoy, dont le charmant « urbanisme » est l'œuvre du peintre Le Sidaner, est fier des roses qui recouvrent les façades de toutes les maisons quand arrive, en juin, la « fête des Roses ».

Jadis, il y avait des rosières...

La plus ancienne en date est une Picarde, puisque c'est à Salency, dans le Noyonnais, qu'en 530, Saint Médard eut l'idée d'instituer, pour la première fois, une dotation en faveur d'une jeune fille. Une liste de trois noms était remise par les habitants au seigneur du lieu qui choisissait. La jeune fille et ses parents jusqu'à la quatrième génération, devaient être irréprochables. Un cortège accompagnait la lauréate au château et, de là, à la chapelle de Saint-Médard où elle recevait une couronne de roses et... vingt-cinq livres offertes par le seigneur.

A Bruay, près de Saint-Quentin, la rosière désignée par les suffrages de la paroisse recevait un louis d'or de 24 livres, puis, à partir de 1774, une croix d'or de la même valeur.

Parmi les fêtes depuis longtemps disparues, citons celle-ci qui avait un caractère religieux :

La Fête de l'Ane connut la faveur populaire jusqu'au XVe siècle. A Noyon, elle rappelait l'humble compagnon du bœuf de la crèche ; à Amiens et à Abbeville, cette fête évoquait la fuite en Egypte ; une jeune fille portant un enfant dans les bras se rendait à la messe, chevauchant un âne. Les chants sacrés étaient accompagnés de braiments sonores. A Beauvais, la cérémonie revêtait un éclat extraordinaire. Certaine indécence la fit interdire mais elle fut l'une des dernières à disparaître.

La fête du Vert-Montant fut célébrée à Montreuil du XIe siècle jusqu'en 1537. Le président de la confrérie du Loup-vert, portant sur les épaules une tête de loup, allait recevoir la bénédiction, avec sa troupe, à l'Abbaye de Sainte-Austreberthe, en souvenir d'un épisode légendaire qui s'était déroulé près de Jumièges, en Normandie : un loup avait dévoré l'âne de Sainte Austreberthe et la sainte avait condamné le cruel assassin a remplacer sa victime dans ses fonctions de porteur de linge...

Amiens eut son « Homme-vert » jusqu'en 1727. Le bedeau de l'église disparue de Saint-Firmin-en-Castillon assistait, le jour de l'Epiphanie, à l'office couvert de feuillage vert et tenant à la main un cierge fleuri. Le 12 janvier, veille de l'Invention du corps de Saint Firmin, il remettait, aux vêpres, un chapeau de fleurs à chacun des chanoines, en souvenir du reverdissement miraculeux de la végétation (1). Puis on allumait derrière le chœur un feu dans lequel on jetait l'encens béni pour rappeler la grande chaleur qui, en plein hiver, avait provoqué ce réveil extraordinaire de la nature. Sur la place de l'hôtel de ville, non loin de l'église Saint-Firmin, la foule se précipitait au devant de l'homme-vert pour recevoir les feuilles qui le recouvraient, précieux porte-bonheur.

C'est encore pour fêter la translation de reliques, qu'à Corbie, les habitants qui tenaient des terres à ferme appartenant à l'abbaye, allaient à cheval se ranger pour la parade, près du monastère. Ils portaient à la main une corne de bœuf qui était alors remplie de vin, d'où le nom de « Fête aux cornets » donné à cette cérémonie.

Les fêtes historiques qui commémorent le centenaire d'un événement local important sont éphémères. Seule la population beauvaisienne continue à célébrer chaque année avec empressement le dernier dimanche de juin, la fête de l'Assaut. C'est un cortège religieux et civil où une jeune fille prend les traits et le costume de Jeanne Hachette (2).

Par lettres du 9 août 1473, Louis XI institua la procession en l'honneur de Sainte Angadrème, protectrice de la ville, dont on avait promené la châsse sur les remparts pendant le siège. Et, comme les femmes s'étaient particulièrement illustrées dans la résistance, elles eurent dans la procession le pas sur les hommes. « Elles iront devant les hommes, parce que durant les assauts elles se montèrent aucunement réconfortées et désolées et mirent la main à la besogne. »

Le roi qui savait que la toilette a toujours été le souci majeur des femmes, les autorisa à porter des fourrures d'hermine, des ceintures d'or, des bijoux — si elles en avaient les moyens — en dépit des lois somptuaires de l'époque.

Aux fêtes de l'Assaut, la figurante de Jeanne porte un drapeau qui est une reproduction de l'apocryphe trophée de 1472 qu'on conservait à l'hôtel de ville et, depuis le milieu du XIXe siècle, les jeunes filles tirent le canon sur la place, non parfois sans quelque appréhension.

12. — *QUELQUES USAGES RELIGIEUX.*

On a gardé, en quelques églises, la coutume de donner le pain bénit à la messe du dimanche. L'un des pains était réservé à la personne qui a fait l'offrande ; c'était le « rendage ». Si le pain était donné en mémoire

(1) Voir Ch. XI. § 1b) Thèmes hagiographiques.
(2) Voir Ch. II. § 2.

d'un disparu, on en détachait la couronne qui l'ornementait et on la remettait à la donatrice. La couronne était suspendue à la potière où elle rejoignait celles des dimanches précédents (Vimeu, Ponthieu, Marquenterre). On priait au prône pour celui qui avait offert le pain bénit, mais sans le nommer (Naours). A la Sainte-Barbe, les femmes présentaient toujours le pain bénit (Gratibus).

Les messes célébrées pour les défunts étaient payées avec le fruit de quêtes spéciales. C'était le « pain des Trépassés », vendu à la porte de l'église (Marquenterre, Vimeu, Ponthieu) ou la « gerbe des Trépassés », recueillie le lendemain de la Toussaint (Vimeu). Cette offrande est poétiquement appelée « le blé du Rosaire » (Maison-Ponthieu), « la gerbe des âmes » sur les confins de l'Artois.

Pour entretenir la chapelle de la Vierge, les jeunes filles récoltaient les « Gerbes de la Vierge » le 15 août (Warlus), le 8 septembre (Saint-Maulvis), en octobre (Oneux). Un jeune ménage offrait sa première battée de beurre (Amiénois) ; les mêmes prémices étaient données à la Vierge quand une jeune vache commençait à « fournir ».

Au cours des offices, un « rouet de sonnerie », dont on pouvait encore voir un exemple en 1860 dans la petite église d'Ercheu, jouait le rôle de la clochette aujourd'hui en usage dans toutes les paroisses. C'était une petite roue scellée dans un pilier voisin du sanctuaire dont la mince jante de fer était garnie de grelots semblables aux petites cymbales des tambours de basque. Très usitées au Moyen Age, ces roues, généralement dorées, portaient le nom de « roues d'or ».

13. — *FOIRES ET MARCHES* (1).

La plupart des foires anciennes sont d'origine ecclésiastique. L'anniversaire de la dédicace des églises, les fêtes patronales, le culte des reliques amenaient une affluence de fidèles qui attirait les marchands.

La célèbre foire du Lendit, entre Paris et Saint-Denis (du bas latin indictum) a sa réplique en Picardie. Au XIe siècle, un indictum avait été fixé à égale distance d'Amiens et de Corbie : les clergés de la Cathédrale d'Amiens et de l'Abbaye de Corbie apportaient leurs reliques. Les deux cités s'étaient associées pour instaurer une sorte de Trêve de Dieu afin de régler pacifiquement leurs différends. A l'Octave des Rogations, en cet indictum, on renouvelait, par serment, les statuts de l'association. Plus tard, le caractère religieux de l'institution s'effaça ; les divertissements remplacèrent les processions et les prières...

Le culte des reliques est à l'origine de nombreuses foires : la Saint-Maclou à Montreuil, établie par l'abbaye de Saint-Saulve, remontait à la translation des restes du saint ; les foires de Saint-Riquier étaient organisées à l'occasion de la procession des reliques ; les « pardons de Corbie » se tenaient le lundi après la Trinité, en l'honneur des reliques du lieu.

La foire de la Saint-Jean d'Amiens avait pris naissance après la 4e croisade, à l'issue de laquelle un chanoine de Picquigny, homme-lige de l'évêque d'Amiens, avait apporté, en 1206, une partie du chef de Saint Jean-Baptiste. On y voyait des vendeurs de souvenirs, des amuseurs, des jongleurs, des montreurs d'ours comme celui que reproduit un cul de

(1) Voir Ch. I. § 2c) Délimitations économiques.

lampe du portail de la Vierge Dorée de la cathédrale, des animaux comme ce lion du zodiaque au grand portail occidental. La foire était installée au pied de l'édifice en des baraques et des logettes, à proximité d'hostelleries qui recevaient les pèlerins. Elle a, ensuite, plusieurs fois changé de place mais elle a toujours eu lieu à la Saint-Jean d'été. Elle dura deux, puis trois jours à l'origine, huit jours à partir de 1740, quinze jours en 1844, vingt en 1850, trente en 1860. Elle vit naître, sur son champ, un cirque de toile, puis un cirque en bois (1874) et enfin le cirque actuel (1889) que les « gens du voyage » considèrent comme le plus parfait de France.

Les plus anciennes foires d'Abbeville s'assemblaient sous le patronage d'une église ou d'un couvent (foires Notre-Dame et de Saint-Pierre).

C'est de pèlerinages ruraux que sont nées la foire de Saint-Lambert à Sentelie, aujourd'hui disparue, où la Chapelle servait de dortoir aux pèlerins qui venaient de prier et de s'esbaudir aux jeux des baladins, la foire Saint-Sulpice de Quesnoy-le-Montant (les 2 dimanches qui suivent le 27 août) où, après avoir acheté de menus objets d'habillement, de bourrelerie ou de taillanderie, des articles de ménage, des colifichets, des sucreries, les jeunes filles faisaient toucher du pain d'épice à la statue de Saint Sulpice pour avoir un bon mari, puis se rendaient dans un bois voisin du lieu de danse que les gens du village appellent « le Bois d'Amour ». La foire de Saint-Firmin à Tully où l'on demandait au Saint de guérir les clous, en fin septembre, s'ouvre à la fin de la messe, s'interrompt, à midi, pour le rituel « plat de tripes » et se prolonge l'après-midi pour les jeux de manège et les loteries ; mais le marchand d'articles religieux qui installait son étal où trônait une statue de Saint Hubert et chantait des cantiques en s'accompagnant de l'accordéon, a cessé de venir vers 1930.

La variété des produits offerts dans les foires égale le pittoresque des noms donnés à ces réunions et des personnages qu'on y rencontrait. Un parent et correspondant de Madame de Sévigné, Philippe-Emmanuel de Coulanges, a plaisamment chansonné la foire de Chaulnes :

« A Chaulnes, de tous côtés,
Gens crottez
Viennent honorer la foire... »

Les couplets nous apprennent qu'on y trouvait des animaux de ferme, des vêtements, des instruments de jardinage, des chapelets, des couteaux, des rubans, des marionnettes, des danseurs de corde, des bateleurs...

Est-ce l'actuelle foire de Sainte-Eugénie (15 novembre) ?

Dans la grande majorité les foires portent le nom d'un saint : Saint André (Clermont), Sainte Cécile (Grandvilliers), Saint Clément (Airaines), Saint Crépin (Quevauvillers), Saint Denis (Saint-Quentin, Vermand, Poix), Saint Firmin (Rosières), Saint Jacques (Harbonnières), Saint Jean-Baptiste (Amiens), Saint Louis (Crécy), Saint Luc (Bray, Dompierre-sur-Authie), Saint Martin (Crèvecœur, Domart. Doullens, La Fère), Saint Mathieu (La Neuville-en-Hez), Saint Michel (Doullens, Péronne), Nativité de la Vierge (Noyon), Saint Nicolas (Etaples), Saint Pierre (Beauvais), Saint Rémy (Rue), Saint Simon (Ham, Molliens-Vidame)...

Le Vendredi Saint fut, en certains endroits, un jour de marché (Airaines). A Amiens, ce jour-là, il y avait dans la rue de la Malmaison

un « marché aux échelles », évocation surprenante sans doute à cause de l'Echelle de la Passion du Christ, et, rue Saint-Denis, un marché aux perches. Jadis, à Lihons-en-Santerre, c'était la foire du Grand-Vendredi ; elle a disparu à la fin du XIXe siècle.

Des seigneurs fondèrent des marchés ruraux. Des rois de France ont doté un village de foires et marchés pour faciliter la reprise économique surtout après les périodes de guerres. Aux « franches festes », les marchands étaient exempts de tous droits sauf de la gabelle.

Lorsque la paix revint en Picardie après la Guerre de Cent Ans et les luttes contre les Bourguignons, des foires furent créées par Louis XI puis par ses successeurs dans le sud de la province d'abord (Crèvecœur, 1463), puis dans les territoires réunis à la Couronne. De 1477, date de la mort du Téméraire, jusqu'à 1515, on en vit naître à Amiens, Airaines, Crécy, Gamaches, Liomer, Hornoy, Rue, Conty, Abbeville, Sénarpont, Bernaville, etc. D'autres seront créées sous François Ier (Flixecourt), François II (Corbie), Charles IX (Hornoy, Vignacourt) Henri IV (Abbeville).

De vieilles rivalités se rallument entre villes commerçantes. Ainsi, il existe une vive opposition amiénoise lorsqu'Abbeville, de population à peu près égale, 15.000 habitants environ, voit naître dans ses murs, au début du XVIe siècle, un franc-marché où se vendent camelots, serges et toiles du Vimeu, moutons du Ponthieu et poulains boulonnais. Les Amiénois craignent, aussi, pour leur étape des vins, source de riches profits, lorsque les ducs de Bourgogne accordent une étape de vins à Abbeville.

Les grandes foires et les marchés importants sont spécialisés. Les pouvoirs publics sont appelés à les organiser.

Au Livre Noir de la Ville d'Amiens, recueil d'ordonnances réédité en 1653, des endroits sont déterminés pour la vente du blé, des autres grains, des chevaux, des volailles et cochons, des produits de laiterie, des légumes, des poissons, des huîtres et des moules, du gros bois et des fagots, du charbon, de la laine en houppe, des peaux, du vin, des poteries de forains.

Le blé, la grande richesse du Santerre qui approvisionna Paris au Moyen Age, a donné son nom à de grands marchés (Amiens, Abbeville, Crécy, Rue, Domart) où il était l'objet des principales tractations.

Jusqu'à la guerre 1914-18, Amiens avait chaque mois six francs-marchés où se vendaient vaches et génisses, moutons, veaux, porcs, chevaux.

Plus tôt, son marché au Fil et son marché au Lin alimentaient les producteurs de toile.

Quant à son marché au « feurre » (paille), il avait disparu avec le Moyen Age et sa célèbre foire aux vins était tombée en décadence au XVIIIe siècle.

Sur la place du marché, on loua des serviteurs jusqu'en 1910 environ. A Abbeville, une croix du XIIIe siècle, érigée sur le Pont-aux-Brouettes, portait le nom de « Croix aux varlets » parce que les domestiques sans emploi s'asseyaient sur les marches en attendant l'embauche. A Saint-

Valery, jusqu'à la Révolution, les amateurs faisaient, dit-on, courir les candidats pour voir s'ils étaient alertes. C'était la « trotterie ». Cette foire existait depuis 1613.

Pour faire connaître leur spécialité, les moissonneurs portaient un épi de blé (Eu), les charretiers, un fouet (Airaines), les batteurs, un fléau (Liomer), les trieurs à la main, un crible (Aumale), les garçons de ferme, un pompon de paille au chapeau (Saint-Valery), les fileuses, une quenouille (Saint-Valery). Albert, Corbie, Cléry, Nampont-Saint-Martin, Gamaches attiraient les paysans des environs désireux de louer pour l'année un bon serviteur.

Nos grandes villes eurent même leurs marchés aux puces : c'était le « marché à brimbettes » d'Abbeville et le « marché à réderies », jadis marché de la « Viéserie » (Vieillerie, XIVe siècle) d'Amiens. Ce dernier était le paradis des « rédeux », c'est-à-dire des bricoleurs ; ils s'y rendaient chaque semaine.

Mais, peu à peu, l'activité des foires et des marchés se restreint.

Au XVIIe et au XVIIIe siècles, déjà, les Picards fréquentent les foires parisiennes de Saint-Laurent et de Saint-Germain où ils portent surtout des tissus. Quand, en 1790, Albert fait valoir ses marchés et foires pour être choisie comme chef-lieu de district, elle n'est pas écoutée.

Plus tard, la diminution du cheptel de trait, l'apparition des grands magasins, la prospection à domicile par les marchands et la facilité des transports à longue distance, portent de nouveaux coups à ces assemblées commerçantes.

Au XIXe siècle, les marchés francs perdent un peu partout de leur importance, particulièrement en Thiérache où le chemin de fer sort le pays de son isolement et évite les longs transports sur des routes excessivement boueuses pendant les pluies, en raison de la nature du sol.

Cependant, quand la production agricole se développe, certains marchés indispensables deviennent hebdomadaires.

Les marchés aux bestiaux sont toujours achalandés à travers toute la province : dans l'Amiénois (Doullens, Montdidier, Airaines), dans le Ponthieu (Saint-Riquier, Domart, Nampont, Le Boisle, Crécy), dans le Vimeu (Feuquières, Friville-Escarbotin, Gamaches, Oisemont), dans le Santerre(Nesle, Albert, Roye), dans l'Oise (Formerie, Songeons, Noyon, Chauny, Elincourt-Sainte-Marguerite)... Lamecourt reste fière de sa « foire aux brebis », Nampont-Saint-Martin de sa « foire aux ânes », Abbeville de sa « foire aux vaches herbagères ».

Le « déparcage » d'automne est le nom de la foire de Conty et de Liomer ; c'est l'époque où l'on sort les moutons du parc.

Le « Mai de Gamaches », au premier mercredi de mai, comporte une particularité : n'y sont exposés presque exclusivement que de jeunes animaux : lapereaux, poussins, canetons, etc. La jeunesse des environs y afflue et se réjouit toute la journée, d'où l'ancien nom de « Marché aux couples ». C'est « Gamaches à coupes ».

Les marchés aux herbes d'Amiens, d'Abbeville, de Péronne offraient de plantureux légumes du val de Somme. Seul, le « Marché sur l'eau »

d'Amiens, au nom judicieusement choisi, où les hortillons vendent leurs produits, nous reste et sa célébrité est telle que les étrangers à la province vont le visiter (Ph. 64 a et b).

Avant 1884, la vente des « herbes » se faisait au long de quelques rues de la basse ville.

Depuis 1884, sur la place Parmentier, au nom bien choisi, sous la grande silhouette dentelée de la cathédrale, les vendeurs s'installent à l'aurore naissante. La veille, en flotille serrée, les longs bateaux chargés de mannes ont descendu la Somme, sous les rayons dorés du couchant. Tableau pein de charme ! Les barques débordant de légumes frais avancent lentement portant en vigie le chien de l'hortillon juché à l'avant. Après avoir passé sous le vieux pont du Cange, ils arrivent au « Marché sur l'eau ».

Au siècle dernier, 150 bateaux, portant chacun une centaine de mannes, s'alignaient le long du quai. L'hortillonne qui, assise à l'extrémité arrière, a manœuvré sa palette avec une si surprenante sûreté, dispose maintenant ses légumes sous les grands arbres, en immenses bouquets de radis, de navets, de laitues, d'artichauts, d'oignons, de carottes, de choux monstrueux, de betteraves rouges.

Chés hortillon's, cassé's, mais coir tillaches,
Vit' guerlopoient pou cosir chés boinn's placheS,
A l' gross' — mordiu, rangeoient chés mand's d'ognons,
Chés pommes d'terr', chés choux, chés poturons ;
Foisoit'nt à l'rive einn'digue avu chés bottes,
D'poirions, d'cél'ri, d'navieux et pis d'carottes.

Edouard DAVID (*Marie-Chrétienne, chant IV.*)

Et c'est encore la femme, qui est ici vraiment maîtresse, qui saura tirer, grâce à son caquet bien monté, le meilleur parti de la récolte (1).

Au retour, pour remonter le fleuve, l'hortillon se passait, autrefois, une corde sur l'épaule et remorquait la barque pendant que les revendeurs se dirigeaient vers les bourgs industriels de Corbie, d'Albert, de Villers-Bretonneux, d'Ailly-sur-Somme, de Flixecourt. Des wagons partaient vers les régions minières du Pas-de-Calais.

La foire aux marrons de Monchy-Humières (12 novembre), le marché « aux fruits rouges » du Noyonnais, en janvier et juillet (Cannectancourt, Luzoy), la foire aux galoches de Tully (25 septembre) ont des noms choisis en raison de l'époque où elles étaient organisées.

Ham connaît une foire « à chés belles femmes et à chés laides vaques » (15 mai) car, au printemps, les femmes qui n'ont pas encore travaillé aux champs ont le teint frais, tandis que les vaches qui n'ont pas encore pâturé sont maigres. Pour la raison contraire, la foire du 15 septembre est dite « aux belles vaches et aux laides femmes ». Le même dicton existe à Vervins où les foires se tiennent le 1er mai et le 1er décembre, à Albert, pour les foires de Saint Mathieu (24 février) et de Saint Simon (28 octobre), à Nesle, pour la foire d'Oculi (à la mi-carême) et de Saint Barthélemy (26 août).

La « balourde » d'Ailly-sur-Noye mérite de retenir l'attention car huit jours avant le 3e jeudi d'octobre, les enfants promenèrent, jusqu'en 1850,

(1) Voir Ch. VI. § 1. Les métiers de la terre. c) Le Maraîcher.

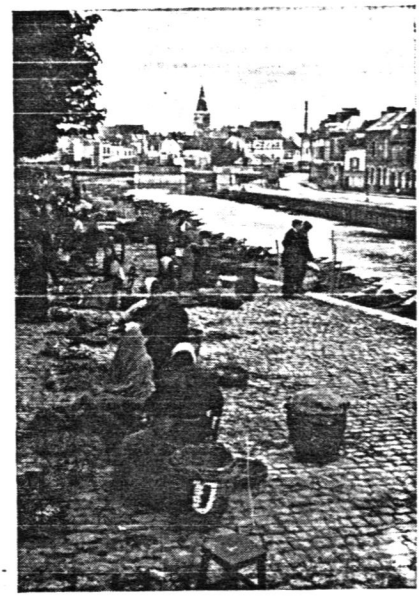

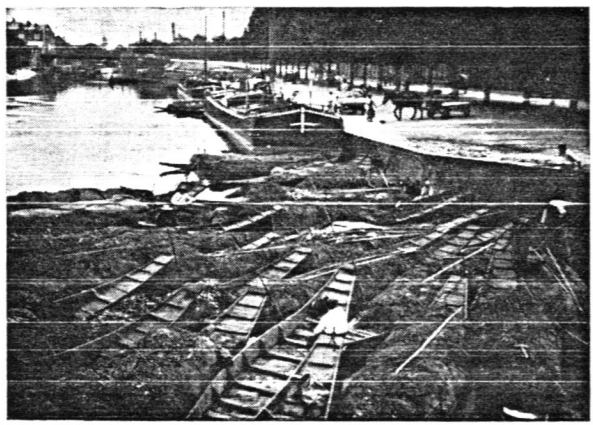

Ph. 64 a et b. — **Le célèbre « Marché sur l'eau » à Amiens.**

a) **Les barques sont alignées sur le fleuve, beaucoup plus nombreuses que de nos jours** (cliché de 1905) ; **les femmes d'hortillons vendent leurs légumes, leurs « herbes ».**

b) **Un tel encombrement de barques d'hortillons, au passage du pont du Cange** (cliché de 1908) **n'est plus possible aujourd'hui.**

(Clichés de la Société Photographique de Picardie)

« Sainte Balourde » habillée en femme. Les gamins affublés de costumes baroques poussaient des cris aigus. Il y avait un banquet où l'on dégustait boudin et « kérpinettes ». La « petite balourde » a lieu le 3e jeudi de mai.

Presque toutes les vieilles halles rustiques ont disparu. L'évolution des usages commerciaux et, de nos jours, le développement du trafic automobile, ont tué ces émouvants et pittoresques vestiges de la vie artisanale de nos pères. Les plus belles étaient celles de Gamaches. Un véritable monument de bois, long de 60 m et haut de 12, offrait des frises et des panneaux sculptés. Elles remontaient au XVIe siècle comme celles d'Hornoy, les dernières en date qui ont disparu entraînant avec elles une grande part de l'agrément du bourg (Ph. 65). Celles de Crillon et de Plomion illustrent toujours ces villages.

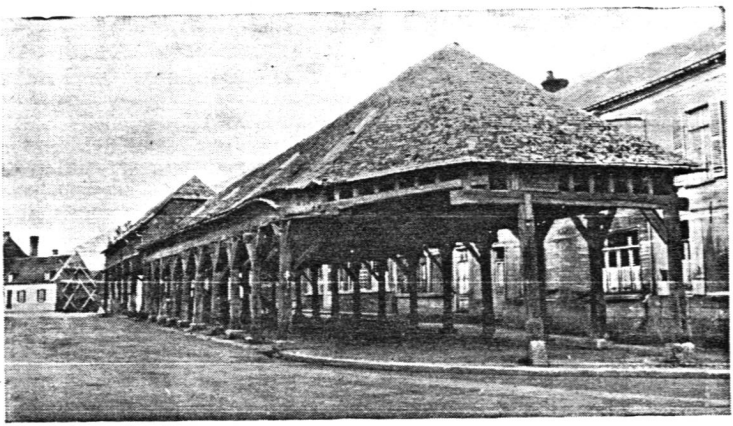

Ph. 65. — **Les pittoresques halles d'Hornoy.**

En 1565 Charles IX accorde à Hornoy un franc-marché pour le dernier lundi de chaque mois et donne l'autorisation d'élever des halles. La partie antérieure, sans grenier, en grosses poutres de chêne, remontait au XVIe siècle.

(Photo M. Crampon, 1960)

14. — *FOLKLORE JURIDIQUE.*

Deux des plus grands jurisconsultes du XIIIe siècle sont des Picards : Pierre de Fontaine, bailli du Vermandois et conseiller de Saint Louis, et Philippe de Beaumanoir, bailli de Clermont-en-Beauvaisis. Ils voulaient unifier les coutumes en s'inspirant de la sagesse des lois romaines, mais les coutumes générales ne furent rédigées dans les bailliages qu'au XVIe siècle.

a) Contre la violence.

C'est d'Amiens, d'Abbeville, de Péronne que viennent au Parlement les notables affaires d'« asseurement » au XIII° siècle. L'« asseurement » est une promesse formelle de s'abstenir perpétuellement de toute violence envers un autre ou envers son lignage. Sa violation est un crime puni d'une amende, mais le plus souvent de bannissement ou de la peine de mort. L' « abattis de maison » figure déjà dans la charte d'Amiens : c'est le châtiment de ceux qui injurient le « mayeur ». Aux XVe et XVIe siècles, quand il y a « bris d'asseurement », l'homme est pendu, la femme brûlée.

Sur la place du marché, une croix rappelait aux marchands et aux acheteurs que, pendant la durée des transactions, une « Paix » était imposée et que la procédure criminelle serait plus rapide et plus sévère. Deux croix de marché existent encore: l'une à Bernaville, faussement appelée « Croix gauloise », l'autre à Crécy, petit édifice en briques du XIIe siècle dont la croix a été remplacée par une pomme de pin. La légende en fait une lanterne des morts ou un pilori.

b) Contre la débauche.

Le vieux droit n'était guère tendre pour les filles de joie.

Au XIIe siècle, à Abbeville, les femmes de mauvaise vie sont fustigées et bannies au son de la cloche; lorsqu'elles rompent leur ban, on leur coupe un membre. Une femme qui attire chez elle des hommes mariés ou des femmes mariées est également bannie aux XIVe et XVe siècles. Une entremetteuse est de plus condamnée à parcourir la ville dans un tombereau; on lui brûle ensuite les cheveux au pilori. Les filles publiques qui contreviennent aux règlements de police (on tolère donc leur présence en ville...) sont fouettées sur la place Saint-Pierre et assises sur un cheval de bois au dos tranchant appelé chevalet. A Montreuil, elles étaient promenées à rebours sur un âne et fustigées à chaque carrefour. A Amiens, les personnes « qui tiennent bordeau en leur maison » ou « soutiennent femmes et filles de vie dissolue » doivent quitter la ville sous peine de fouet et de bannissement.

A Montreuil, les prostituées doivent s'abriter sous des huttes construites aux carrefours des chemins.

Les étuves, qui témoignent toutefois de la propreté relative du temps, étaient des lieux de débauche. On en comptait une quinzaine à Amiens, les unes pour les hommes, les autres pour les femmes. Malgré la surveillance sévère que la ville exerçait, elles recevaient des clients des deux sexes et « il s'y passait des choses qui ne sont pas belles à dire », dit laconiquement une pièce d'archive du XVe siècle. Il en était de même à Abbeville où, malgré les amendes, les menaces de bannissement et l'âge canonique des femmes qui servaient, les étuves étaient le rendez-vous des filles de joie. C'est la raison pour laquelle au XVIe siècle, elles furent supprimées.

Sous le règne du bon roi Henri, la débauche était grande dans les villes qui avaient connu les troubles de la Ligue. A Montdidier, par exemple, des règlements de police menacent de chasser les femmes qui se prostituaient ou de les condamner à des peines afflictives « s'il y échet sur le rapport des voisins et gens dignes de foi ». Voilà une bien dange-

reuse manière de faire jaillir la vérité et qui ne vaut pas mieux peut-être que la fameuse ordalie de l'eau qu'on pratiquait dans la même ville aux XIIe et XIIIe siècles et en bien d'autres lieux de Picardie, aux dires du savant Dom Grenier. On entravait les membres de l'accusé ou de l'accusée pour l'empêcher de remuer et on précipitait l'individu dans l'eau en le retenant par une corde. S'il s'enfonçait, c'est qu'il était innocent. De telles expériences sont mentionnées avec force détails dans des rituels du XIIe siècle, à Laon, à Soissons, à Montdidier.

Au fil des siècles, les peines s'adoucirent.

A Amiens, les époux infidèles étaient uniquement astreints, dès le XVe siècle, à l'amende honorable dans une ou plusieurs églises.

Il était admis que les filles de joie pussent exercer leur métier, qu'on dit être le plus vieux du monde, à l'intérieur de la ville, en des endroits précis. A Amiens, dans la rue Saint-Leu, le pont aux Fillettes (quel joli euphémisme !) voisinait avec l'impasse du Bordeau. A Saint-Valery-sur-Somme, la rue Putte-Questive (actuellement rue... Questive) évoquait, sans aucune intention injurieuse, les filles en quête de joyeux compagnons. Tout est possible en ces temps médiévaux où le plaisant se mêle si intimement au tragique.

Nous en trouvons une preuve dans cette coutume picarde qui voulait qu'un condamné à mort puisse être sauvé par une fille vierge qui consentait à l'épouser. Ainsi les mauvais garçons avaient tout intérêt à rester célibataires pour bénéficier, à l'ultime moment, de cette possibilité de rachat.

Et voici la parodie. Henri Estienne nous rapporte, en 1566, dans son « Apologie pour Hérodote », qu'un Picard de Hautvillers « estant à l'échelle » pour être pendu fut présenté à une fille publique. On lui promit la vie sauve s'il la prenait pour femme. Mais quand il s'aperçut qu'elle boitait, il se tourna vers le bourreau et lui dit : « Attaque, attaque, alle cloque ! » (elle boite).

Il est un châtiment de l'adultère très répandu en Angleterre jusqu'au début du XIXe siècle, surtout pour les femmes, et que nous n'avons relevé qu'en une seule ville de Picardie, c'est la « baignade » à Saint-Valery-sur-Somme.

Une ordonnance provenant du cartulaire de Saint-Valery-sur-Somme, attribué à l'année 1533, sévit contre l'adultère. Après avoir déploré les habitudes de débauche qui peuvent attirer sur la ville l'« ire de Dieu », l'Official, le Bailli et le Maire décident : « que nulz hommes ne femmes mariés ne aient plus à commettre adultère à paine de estre mis en une brincqueballe qui sera faicte et mise sur un des flos de ceste ville, et illec tombez et plongés testes et corps : assavoir, pour la première fois que il sera trouvé et sceu que ilz auront adultère ou pourront estre trouvez en lieu suspect de tel vice, par trois fois dedens ledit flos... et pour la seconde fois, de estre fustigués par les carfours de ceste ville par la main du bourreau et banys de ladicte ville et parroisse et leurs biens confisquez... »

Le condamné était mis dans une grande seille suspendue à la « brincqueballe », sorte de longue flèche posée par le milieu et horizontalement sur un pivot. La seille fixée à une extrémité était, en temps

normal, destinée à puiser l'eau. A l'autre extrémité, on tirait sur une corde pour faire relever la flèche lorsque la seille était pleine.

Le coupable était plongé dans l'eau, tête et corps, et remonté ensuite avec la seille pleine pour la plus grande joie des spectateurs parmi lesquels les dénonciateurs ne devaient pas être les derniers à s'esgaudir, puisque en sus du plaisir sadique de voir rabaisser et souffrir leur semblable — et peut-être leur rival — ils éprouvaient la satisfaction de palper la bonne monnaie qu'on leur avait attribuée pour le prix de leur participation à l'épuration des mœurs.

Au XVIe siècle, les filles de joie furent appelées à rendre des services. A Amiens, quand un incendie, un « feu de meschef », éclatait, les habitants tiraient de l'eau pour en « faire amas en tonneaux, cuves ou voisseaux, emmy les rues ». Les « putes » devaient alors concourir à faire la chaîne des seaux depuis les dits « amas » jusqu'au lieu du sinistre.

Le crime de bestialité est puni de mort. Ainsi en 1470, on brûle le coupable en même temps que sa complice... une jument. Après l'exécution, pour se remettre sans doute de leurs émotions, Messieurs les Echevins s'offrirent un plantureux dîner... (Amiens).

c) *Les animaux coupables.*

Rares, mais d'autant plus remarquables, sont les anciens jugements d'animaux. Les ordonnances municipales révèlent le crédit qu'on accordait à la responsabilité des bêtes.

En 1463, le bourreau d'Amiens enfouit deux pourceaux qui avaient « déquiré et rogné à leurs dents ung petit enfant es fourbous, dont depuis il était allé de vie à trépas »; une exécution semblable eut lieu à Saint-Quentin en 1557. Pour s'être attaqué à de jeunes enfants, d'autres pourceaux sont pendus à Beauvais (1467), à Abbeville (1313, 1414, 1479); les animaux de Monsieur Saint-Antoine furent conduits au supplice dans une charrette escortée de sergents.

En 1413, on défendit aux cochons amiénois de circuler sur la voie publique sous peine de perdre un pied, puis un autre et enfin d'être mis à mort.

A Caurroy-la-Grange en 1499, le procureur du Bailliage d'Amiens envoie à la potence, après audition de témoins à charge et à décharge, un taureau qui avait tué un garçonnet de 14 ans commis à la garde des bœufs sur les terres de l'abbaye de N.-D. de Beaupré. En 1735, un âne est arquebusé à Clermont pour avoir mordu sa maîtresse.

d) *Le droit de marché.*

A l'époque féodale, les paysans étaient attachés de père en fils à la terre qu'ils cultivaient. C'est là, croit-on, l'origine du droit de marché qui subsistait encore au XVIIIe siècle et que certaines dispositions du moderne « statut du fermage » ont ressuscité. Ainsi, dans le Santerre, quand un propriétaire retirait à un fermier son bien pour l'administrer lui-même ou le donner à un autre, les habitants brûlaient les récoltes du nouveau fermier, le « dépointeur », détruisaient ses instruments de

culture et parfois l'assassinaient : « A Chilly-en-Chillois, on tue son homme au coin des bois », disait-on. En 1785, les curés de Méharicourt et de Dompierre-en-Santerre retirèrent aux fermiers les terres qu'ils possédaient pour les faire valoir eux-mêmes. Le presbytère du premier brûla ; le second fut plus gravement maltraité encore : son puits fut empoisonné, sa vache percée de coups de fourche, enfin, il fut tué lui-même d'un coup de fusil.

e) *Le droit communal.*

Dans certains villages, les familles ont encore des droits sur les communaux. Le plus répandu est le droit de « vaine pâture » (Vignacourt) qui ne peut être que la reconduction de celui qui existait partout avant les assolements. A Contay, les ménagers peu fortunés jouissaient seuls de ce droit, mais aujourd'hui ce privilège est étendu à tous les cultivateurs. Il existe aussi des vergers communaux (Forest-Montiers), des bois communaux. A Arguel, chaque ménage peut prétendre annuellement à 25 verges de bois en vertu d'un droit qui existait déjà au XVe siècle. Sur la rive gauche de la basse-Somme, la « Commission des Hartiers » administre des prés, situés dans les molières communales, qui ont été donnés, selon une charte de 1515, pieusement conservée, par Aloph Rouault, seigneur de Gamaches, aux habitants de la commune de Boismont ; les gens du hameau de Pinchefalise ont le droit d'y mettre des bêtes mais non ceux de l'annexe de Bretel. Seuls peuvent y pâturer des animaux femelles.

Non loin de là, les habitants des hameaux de Montières-lès-Gamaches, près de Bouttencourt, et de Soreng en Normandie jouissent d'un droit d'usage qui leur a été concédé sur des prés, à peu près à la même époque, par Godde de Montières. La première coupe de foin revient au propriétaire qui est également libre de planter des arbres ; la seconde coupe est destinée aux cultivateurs qui peuvent, ensuite, « mettre leurs bêtes à paître ».

« Jusqu'au mois de mai, on marche dans les blés »

dit la coutume. Ainsi de pauvres Picards ramassent les herbes qui poussent dans les récoltes jusqu'à une date précisée par les maires.

« La brebis mère et l'agneau
Ne font qu'un dans le troupeau. »

Dans la fixation du nombre de bêtes à laine que chaque propriétaire peut envoyer à la vaine pâture, on ne compte les agneaux comme têtes de bétail qu'à partir de la Toussaint ou au moment où les mères sont vendues.

La coutume de Berck (1507) défend d'arracher les lesques, c'est-à-dire les oyats qui croissent sur les sables et les empêchent de gagner sur les terres intérieures, sous peine d'une amende de 10 sols parisis.

La plupart des coutumes locales du bailliage d'Amiens obligent les villageois à placer, pendant les époques de sécheresse, un seau plein d'eau à la porte de la maison, en prévision de l'incendie.

f) Prestations seigneuriales.

Dans le vaste domaine des prestations seigneuriales, on a surtout gardé le souvenir des dons en nature, poétiques ou symboliques, dus aux propriétaires de fiefs : « cappels de roses » (Pont-Remy), de pervenches (Labroye), de violettes (Amiens), flèche d'osier ornée pour tirer à l'arc (Saint-Léger-les-Domart), plat de poissons prélevé sur les « mareyeurs » (Neuville-Coppegueule)... Quoi de plus curieux que cette perception des poules, en 1514, par le seigneur de Vaux en Amiénois, propriétaire d'une rente inféodée sur les terres de Savières ? Le fermier rassemblait toute la volaille de la basse-cour en lui jetant du grain par trois fois. Par trois fois aussi, le seigneur lançait au milieu de la gent ailée un bâton long de deux pieds et demi et lourd d'une livre et demie. Tout ce qu'il tuait ou blessait lui appartenait...

Parmi les corvées, il faut citer celle que mentionne la coutume de Drucat de 1507. Sous peine d'amende de 60 sols parisis, chaque sujet doit battre l'eau des fossés du château « pour empêcher raines et grenouilles de faire noise quand le seigneur y couche avec son épouse ». Mais nulle part le rappel des servitudes passées n'est plus sensible que dans la reconnaissance du contrat d'affranchissement à Oisemont. Le fils du bourgeois qui succède à son père est obligé, avant d'entrer en bourgeoisie, de porter la potence, symbole du supplice réservé au vilain qui a mérité la mort.

Il y a aussi le fameux « droit du seigneur » que la noblesse se serait arrogé autrefois sur les gentes vassales. Cette prérogative a-t-elle un fondement authentique ?

Certains auteurs ont affirmé qu'à Drucat, près d'Abbeville, au XVIe siècle, et à Laleu près d'Airaines, qui était une terre des sires de Gamaches, le seigneur passait la première nuit de noces avec la jeune épousée.

A Auxy-le-Château, on est allé beaucoup plus loin encore dans l'interprétation des textes dont une partie paraît nettement falsifiée. D'après la coutume locale qui était conservée au greffe de la Cour d'Appel d'Amiens, le « forain », c'est-à-dire l'étranger qui se mariait avec une femme d'Auxy devait demander congé de coucher avec elle au seigneur ou à son bailli, sous peine d'une amende de 60 sols parisis. Or, Le Carpentier et aussi Dévérité dans son « *Histoire du Ponthieu* » affirment que le seigneur d'Auxy s'attribuait le droit de « braconnage ». Le dernier, en particulier, prétend que Colard d'Auxy dans son aveu de 1380 se réserve de « mactorer (sacrifier) la virginité de gentes femmes fringantes... » en donnant un écu et dix sols pour la peine (si on peut dire !) au comte de Ponthieu son suzerain. Ce « braconnage » s'étendait sans exception aux jeunes filles, fiancées et même religieuses.

On comprend que le chroniqueur qui partageait les idées des philosophes à la veille de la Révolution ait eu grande joie à faire imprimer ce texte en 1765, peu de temps avant que parût le Mariage de Figaro.

Est-il besoin de faire remarquer que le style imite celui du Moyen Age mais n'est certainement pas celui du XIVe siècle, époque à laquelle vivait Colard d'Auxy ! Du reste, le texte de la coutume est formel et, en

1465, nous voyons un sieur Delépine, condamné en appel à la prévoté de Doullens pour avoir refusé de s'y soumettre.

Cet impôt, car c'en est un, compense en somme la permission accordée par le seigneur de consommer le mariage sur ses terres.

On a pensé qu'à l'origine cette prestation était uniquement perçue lorsque le serf épousait une femme d'une autre seigneurie, d'où le nom de formariage cité par Du Cange ou encore droit de maritagium.

Un aveu du 1er juin 1514 de Flour Bournel, écuyer seigneur de Namps-au-Mont et de Lambercourt (près de Moyenneville), au comte de Nevers, à cause de sa châtellenie de Saint-Valery, contient ce qui suit:

« Quand aucuns cojointz par mariage font leur lict de couche que l'on appelle la courtine, en ma dicte sgrie de Lambercourt, soit qu'ilz soient mes subjectz ou non, au jour de leurs épouzailles, et qu'ils viennent pour faire leur disner ou souper, avant faire le repas et avant mettre à table, le mary est tenu moy aporter et présenter pour mon droit qui se nome droit de cullaige, acompagniet de ses joueurs et distrumens à mond lieu seigneural ung grand gatiau de farine blanche et une quenne de vin de deux lotz. »

Ce texte nous a décemment permis d'écrire le mot « cullaige », qui est un des noms très évocateurs que nos pères d'esprit gaulois ont donné à ce droit seigneurial.

L'évêque d'Amiens percevait ce droit qui est très fréquemment mentionné dans les textes. On le trouve dans 108 déclarations individuelles datées de 1715, dans un cueilloir de Thennes-Berteaucourt.

On remarquera que la redevance est toujours minime: un plat de viande et deux pots de vin (Drucat), un gâteau et du vin (Lambercourt), deux deniers à Bretel-les-Doullens.

A Esclainvillers, les sujets du possesseur du fief de la Mairie ne pouvaient se marier en dehors de la seigneurie et dans un rayon de deux lieues, sans la permission du seigneur. Pour sa peine, il demandait un plat de viande semblable à celui qui était servi aux noces, et son cocher avait droit à une paire de gants blancs, le tout, sous peine d'amende. Ceux qui se mariaient dans le pays devaient deux sols au seigneur pour leur première nuit de noces.

15. — *GREVES.*

Les grèves ont rarement présenté en Picardie un caractère violent.

Toutefois en 1636, alors que la guerre de Trente Ans, parfaitement impopulaire, nécessitait des levées d'impôts extraordinaires, les Saietiers d'Amiens entrèrent en grève. Des troubles éclatèrent et le gouvernement dut faire charger la cavalerie.

A Abbeville, autre émeute en 1716 chez les Van Robais qui, depuis Colbert, fabriquaient du drap fin (1). Le monopole, les privilèges dont

(1) Voir Ch. VI, § 4, Métiers du Textile.

jouissait cette manufacture royale entretenaient une sourde hostilité entre les Van Robais et les bourgeois de la ville. Il était interdit aux ouvriers en chômage de chercher du travail hors de l'entreprise. Quoique les documents officiels soient muets sur les véritables causes du conflit, c'est probablement le mécontentement des ouvriers, à la suite de la construction d'une grande usine, l'une des premières, avant le terme lui-même, qui déchaîna les manifestations. Les tisseurs, excités par les bourgeois, s'insurgèrent à la pensée de travailler dans un bâtiment qui ressemblait à une caserne. Ils occupèrent les ateliers, sortaient à leur gré et travaillaient quand bon leur semblait. Van Robais écrivit à l'Intendant que « sa famile et lui ne sont point en sûreté de leurs personnes et rien moins que maîtres de leur travail ». L'Intendant envoya des dragons et fit arrêter les manifestants... Van Robais fut copieusement insulté. Le Régent intervint. La force armée rétablit le calme mais d'autres conflits troublèrent encore plusieurs fois, au cours du XVIIIe siècle, la vie de la manufacture.

Les Picards n'ont d'abord usé qu'avec une extrême prudence du droit de grève accordé par Napoléon III en 1864. Pourtant, en 1906, à Fressenneville, dans ce bourg serrurier du Vimeu qu'on baptisa bientôt du nom de « Vimeu rouge », le château d'un industriel fut brûlé au cours d'une grève consécutive au renvoi d'un ouvrier.

En 1910, au moment de la grève générale des cheminots, les trois quarts du personnel des gares d'Amiens et de Longueau cessèrent le travail. La circulation fut interrompue pendant plusieurs jours et les voies furent gardées par la troupe.

16. — *LA PENDAISON DE CREMAILLERE ET LA VEILLEE.*

Lorsque la construction d'une maison était achevée ou lorsque de nouveaux habitants remplaçaient les précédents, « crocher choc-crimbillie » (accrocher la crémaillère) était un rite auquel on n'avait garde d'inviter les voisins.

Dans le Vimeu, la crémaillère était posée par terre, au centre de la pièce, et il fallait la porter, suspendue à deux brins de paille, jusqu'à son clou à crochet, dans la cheminée. Chaque fois que la paille cassait, il était de rigueur de boire un coup, et il est inutile de dire que les fétus se rompaient plus d'une fois, lâchant la crémaillère dans un tintamarre qui excitait l'hilarité générale. Chaque invité s'y essayait ; des brins de paille, on passait à des fils de laine, puis de coton, puis de lin.

Enfin, « choc-crimbillie » était « crochée ».

La maison était alors ouverte aux veillées.

Au temps où le chauffage était cher, où l'huile et la chandelle étaient rares, les familles entières se réunissaient le soir dans une « maison ». Chacune avait « son jour »... Les habitués apportaient une bûche ou une briquette de tourbe et, à la lumière incertaine du « crasset », le cultivateur repassait ses outils, sa femme dévidait la quenouille ou animait le rouet, les enfants préparaient des « trames » pour leur père s'il était tisseur et journalier. A Beauval, quinze ou vingt jeunes filles avaient coutume de se grouper autour d'un âtre où elles préparaient le fil pour la fabrication des toiles.

Bien entendu, ces travaux s'interrompaient de temps à autre pour permettre de mieux entendre le récit émouvant d'un événement local ou d'une légende terrible, une joyeuse farce, une devinette. Tour à tour, on frissonnait de terreur, on riait aux éclats, on songeait, on buvait du « flippe » (1).

A neuf heures, environ, chacun prenait sa lanterne et retournait dans sa chaumière ; dans la nuit froide, on voyait de petites lumières suivre le balancement des bras...

L'amélioration des moyens de chauffage et d'éclairage a tué cette poétique manifestation de la vie communautaire d'autrefois.

(1) Voir Ch. V, § 4j) Boissons.

CHAPITRE XI

LE CULTE DES SAINTS ET LES ETRES FANTASTIQUES

1. -- *LE CULTE DES SAINTS.*

Les siècles n'ont pas effacé le souvenir des apôtres qui ont converti au christianisme les gens des villes et des campagnes (1).

Dominant la nature par l'ascétisme et la volonté, vivant au sein de la forêt primitive ou sur les bords herbeux des marécages, prêchant de bourgade en bourgade, renversant les idoles — ainsi vit-on Saint Valery, Saint Germain l'Ecossais et Saint Leu abattre les temples païens de la vallée de la Bresle — obtenant des concessions territoriales pour jeter les bases de puissantes abbayes, christianisant les vieux cultes voués aux arbres, aux fontaines, aux pierres, ces solitaires sont grands.

Mais l'authenticité des faits merveilleux relatés dans les Actes des Saints du haut Moyen Age a été, on le sait, parfois âprement discutée. Les versions originales sont souvent très postérieuses aux événements. D'autre part, les rédacteurs ont idéalisé les faits réels. De la part des scribes d'abbaye, il faut tenir compte des interpolations, des imitations, de l'interpénétration des récits de vies de saints différents qui ne sont pas la conséquence de l'ignorance mais plutôt de la sympathie, de l'affection et du désir de grandir le prestige d'un pasteur ou d'un thaumaturge. Au niveau populaire, les Picards, tout aussi imaginatifs en ce cas que d'autres, ajoutèrent aux faits qui les avaient émerveillés et expliquèrent par des interventions des saints, à la tête desquels ils placèrent la Sainte Vierge, certains des phénomènes et des mystères qui les intriguaient.

Cette poésie peu orthodoxe constitue notre légende dorée dont voici quelque parfum.

(1) Voir Ch. I, § 2, La Picardie dans l'histoire et par l'histoire.

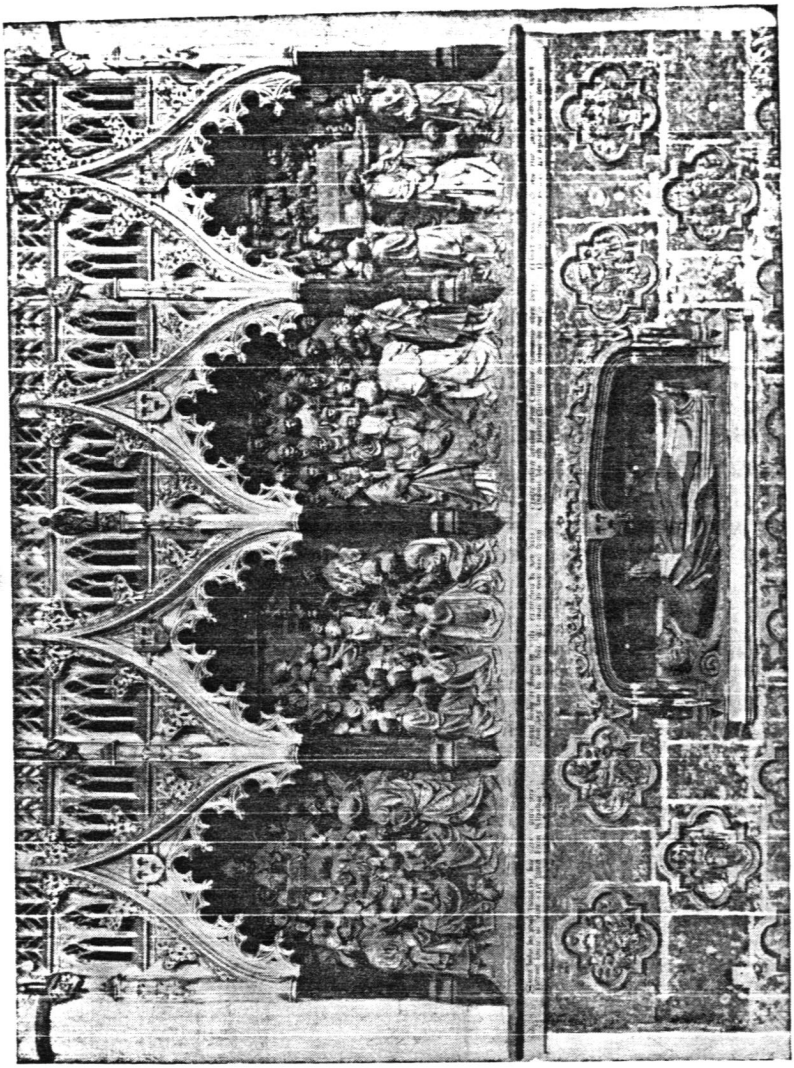

Pl. 66. — **Au pourtour de la clôture du chœur de la cathédrale d'Amiens, ces belles sculptures du début du XVIe siècle, relatent divers faits merveilleux qui accompagnèrent l'invention des reliques de Saint Firmin.**

1) Saint Saulve, évêque d'Amiens, exhorte la foule à la prière afin de retrouver l'endroit où a été enseveli Saint Firmin.

2) Un rayon venu du ciel marque le lieu où repose le saint martyr, pendant que saint Saulve célèbre le Saint Office.

3) Cinq évêques assistent à l'exhumation du corps qui répand fort loin une odeur extraordinairement suave.

4) La translation des reliques, au mois de janvier, provoque une merveilleuse transformation de la nature : une chaleur d'été recouvre les arbres de feuilles et de fruits et fait jaillir mille fleurs du sein de la terre.

(Photo Bienaimé)

a) Les grands saints populaires et la légende dorée de Picardie.

L'histoire de Saint Firmin, premier apôtre de la province, est largement retracée aux portails et au chœur de la cathédrale d'Amiens. A l'époque des premiers Mérovingiens, alors que l'évêque Saint Salve célébrait la messe dans une église voisine du lieu où avait été inhumé le martyr, un rayon venu du ciel indiqua l'endroit précis de la sépulture. L'église élevée en ce lieu fut la première cathédrale d'Amiens. Placée de nos jours sous le vocable de Saint Acheul, chaque évêque nouvellement appelé à monter sur le siège épiscopal, célèbre la messe dans cette église, après y avoir veillé une nuit. Saint-Acheul est la colline inspirée qui domine la cité picarde.

Saint Salve transporta les reliques de Saint Firmin dans les murs de la ville à l'endroit où il venait d'élever une nouvelle cathédrale. C'était en janvier.. Et pourtant, pendant trois heures, une douceur étrange se répandit sur la campagne couverte de neige. Les arbres se couvrirent de feuilles et les récoltes dans l'année furent abondantes.

Un imagier du XVe siècle a reproduit ce miracle au pourtour du chœur de la cathédrale d'Amiens (Ph. 66). Les pastichiers vendirent longtemps de curieuses pâtisseries dénommées « vingt-cinq pains pour un liard » qu'on vendait à Amiens le jour de la Saint-Firmin et qui étaient marquées de vingt-cinq petits ronds en mémoire de la double récolte faite pendant l'année de l'Invention du glorieux corps du martyr. L'abondance de blé avait permis de donner vingt-cinq pains pour la plus petite pièce de monnaie.

La légende de Saint Quentin atteste bien la puissance qu'on lui attribuait. Lorsqu'il fut conduit d'Amiens à Saint-Quentin, on l'emprisonna quelque temps à Marteville. Un forgeron raccommoda les chaînes qui le garrottaient. L'homme mourut peu après d'une horrible maladie et tous les forgerons qui s'installèrent après lui dans le pays contractèrent le même mal impitoyable...

L'invention du corps de ce saint, le 3 janvier 641, par Saint Eloi, est due à des faits merveilleux identiques à ceux qui permirent à Saint Salve de retrouver celui de Saint Firmin. Une lumière visible de loin dans la nuit révéla l'emplacement de la sépulture oubliée. L'église de Saint-Quentin célébrait le souvenir de ce miracle par la cérémonie dite de « l'Allumerie ». Des cierges brûlant à l'autel, qui se dresse au lieu de l'antique tombeau, rendaient hommage à la lumière. En 902, lorsque le corps du bienheureux sera remis solennellement dans la crypte, on verra encore par trois fois un globe de feu s'élever sur la sépulture. Dès lors, on célébrera le 12 janvier la fête de la Tumulation. Et n'était-ce point déjà pour guérir de la cécité que, vers 360, une dame romaine, Eusébie, entreprit, sur le conseil d'un ange, de rechercher le corps de cet apôtre de la lumière, noyé dans les marais de la Somme.

C'est au pied du tombeau, dans la grande église collégiale, que les Croisés allaient se prosterner avant d'aller aux Lieux Saints. En expiation de leurs fautes, et en souvenir des 12 apôtres venus en Gaule et martyrs, ils apportaient un cierge, un pain, une mesure de vin et 12 oboles.

Le culte de Saint Honoré, évêque d'Amiens au VIe siècle, inspira, aux imagiers de la cathédrale, les belles sculptures du portail de la Vierge

Dorée. Né à Port-le-Grand, c'est dans ce village que la tradition situe le miracle du fourgon reverdissant (1) ; cet épisode valut à Saint Honoré de devenir le patron des boulangers et des pâtissiers et de porter comme caractéristique la pelle à pain à propos de laquelle Scarron écrivit le fameux quatrain qu'on peut désarticuler de multiples façons :

« Saint Honoré
Dans sa chapelle
Avec sa pelle
Est honoré. »

Et boulangers et pâtissiers de la région d'aller annuellement entendre, pelle en main, la messe à Port-le-Grand.

Le diocèse de Noyon est riche de deux grands noms : Saint Médard, évêque en 534, qu'on ne connaît généralement que par un dicton météorologique, et Saint Eloi (2), évêque en 640, qui a fait les frais d'une chanson parce qu'il fut le ministre de Dagobert. Mais dans le Noyonnais, on se souvient encore de l'institution de la rosière de Salency par Saint Médard (3) et des vertus de son successeur Saint Eloi qui éteignit par des prières un incendie d'église et combattit victorieusement le diable en lui saisissant le nez avec une tenaille.

Saint Vast, lui, est le vrai fondateur du diocèse d'Arras, mais, dans ses courses apostoliques, il traversa bien souvent la Picardie avec son ours, dit la tradition.

Autour des grandes abbayes bénédictines de Saint Valery, Saint Josse, Le Paraclet, planent de poétiques légendes.

Saint Valery, disciple de Saint Colomban, se fixa dans une solitude où il lutta contre les pratiques païennes ; il ressuscita un pendu à Gamaches, guérit des paralytiques et des malades des yeux en imposant les mains. Après sa mort, il joue un rôle dans les événements nationaux. Dans un songe, il annonce à Hugues Capet que ses descendants porteront la couronne jusqu'à la septième génération et, le 29 septembre 1066, ses reliques, portées solennellement au bord de la mer, obtiennent des vents favorables au départ, du port de Saint-Valery, de la flotte de Guillaume le Conquérant.

Le pieux abbé inspira à Anatole France de charmantes pages dans « Pierre Nozière » et, à M. Louis Fourestier, un poème symphonique joué pour la première fois en 1930.

Josse était le frère d'un roi breton. Son coq légendaire a servi maintes fois de motif décoratif dans le mobilier et les poteries des environs de Montreuil : le saint, ayant vu le coq de sa basse-cour enlevé par un aigle, fit le signe de la croix ; l'aigle tomba foudroyé et déposa aux pieds du saint ermite le coq sain et sauf. Sa statue était très vénérée dans l'église de Tortefontaine où les fidèles se réunissaient par groupes de neuf personnes pour faire une neuvaine en un seul jour...

A l'origine du monastère des femmes du Paraclet près de Cottenchy, on trouve la douce figure de la Vierge Ulphe. Elle figure au grand portail

(1) Voir Ch. X, § 1, Fêtes patronales.
(2) Voir Ch. X, § 2, Patronages et Confréries de Métiers.
(3) Voir Ch. X, § 11, Quelques fêtes encore, et Ch. XII, § 1b) Du choix du Saint, et d) Les pratiques à l'intention des bestiaux.

d'Amiens auprès de Domice, vieil ermite de Fouencamps, qui, au VIIIe siècle, conduisait la jeune fille aux matines de l'église d'Amiens. Dans l'étang voisin de sa demeure champêtre, toute une nuit, les grenouilles avaient coassé... Le sommeil d'Ulphe en fut si troublé qu'elle n'entendit pas l'appel matinal de Domice. Son chagrin fut grand. Elle étendit la main au-dessus de l'étang et, nous dit un poème du XVIe siècle, « imposa aux méchantes raines perpétuel silence et taciturnité ». Cet épisode poétique, dont on retrouve une vingtaine de localisations à propos d'autres saints en France, a inspiré plusieurs œuvres littéraires et artistiques.

Ce n'est point en Picardie que Saint Martin et Sainte Radegonde fondèrent leurs monastères.

Radegonde, petite fille d'un roi de Thuringe du Ve siècle, devint l'esclave de Clotaire. Ce roi de Neustrie la fit élever à Athies et l'épousa. Mais elle ne put vivre auprès de son brutal mari et elle se rendit en Poitou où elle fonda un monastère. On a gardé dans le peuple le souvenir de sa charité. Elle institua à Athies une léproserie où elle soignait les plaies les plus répugnantes. Cet établissement charitable, après de multiples transformations, est devenu un hospice de vieillards où, en 1966, chaque village des environs tient encore à honneur de compter un lit.

b) Quelques thèmes hagiographiques.

Ainsi le concret de l'hagiographie picarde est-il broché de merveilleux qui parfois, faute d'autre explication, prédomine, surtout en ce qui concerne les localisations.

Ici, une statue miraculeuse de la Vierge est trouvée dans le sol grâce à des brebis qui s'attardent sans cesse sur un même point de leur pacage (N.-D. de Brebières à Albert, N.-D. des Joies à Ennemain) ; là, elle apparaît dans le tronc d'un vieil arbre (N.-D. de Monflières) (Ph. 67, 68, 69) ; ailleurs, elle s'est transportée dans les airs avec les chevaliers croisés qu'elle a délivrés ; ainsi N.-D. de Liesse permit aux trois chevaliers d'Eppes et à la belle Ismérie de revoir leur terre du Laonnois...

Des crucifix sculptés par Nicodème, confiés en Terre Sainte à des barques dépourvues de gouvernail, abordent à Lucques, Dives et Rue après un long voyage sur les eaux : le crucifix de Rue fut détruit sous la Révolution (Ph. 70).

Pour départager les paroisses rivales qui veulent posséder le corps d'un saint ou une statue vénérée, le corps se fait lourd (Saint Médard, Saint Valery) ; une maigre haridelle a raison de forts chevaux et entraîne la relique ou l'image vers le lieu où elle veut être honorée (N.-D. de Monflières, Crucifix de Rue, N.-D. de Brebières à Albert)) (Ph. 67 à 70).

A Ennemain, la statue de Notre-Dame des Joies est vénérée parce qu'elle a voulu se fixer là. Elle s'est dérobée aux soins des bonnes gens d'Athies pour se jeter dans les bras des habitants d'Ennemain. A Sissy, pour rappeler qu'un chevalier est assailli par des voleurs et que la Vierge aveugle les agresseurs qui s'entretuent, on élève la chapelle Notre-Dame. A Marseille-en-Beauvaisis, des voleurs dérobent un ciboire d'argent doré à l'église et jettent les hosties dans un buisson. La neige tombe, mais ne

les recouvre pas. On les transporte solennellement à l'église et, à l'emplacement du buisson, on plante une croix « pour le respect du lieu où Notre-Seigneur avait reposé ». Des malades sont guéris. Finalement une chapelle fut élevée et un pèlerinage fut institué le 2 janvier, jour de l'invention des hosties. Si, à Béthencourt-sur-Mer, la rue Saint-Etienne est caillouteuse, c'est que le glorieux patron de la paroisse, qui fut mortellement lapidé à Jérusalem, est venu chez nous misérable, mal vêtu ; des paysans lui ont jeté des pierres qui sont restées incrustées dans le sol.

Nous retrouvons le culte de la nature dans les miracles de la végétation (1), les fontaines jaillissantes, les pierres à empreintes.

Les populations qui vivaient en contact perpétuel avec la nature ressentaient plus vivement l'effet de ses transformations. Nous rencontrons le thème du bâton qui reverdit pour attester des mérites surnaturels (Saint Honoré, Saint Gratien), de la végétation qui renaît en hiver au passage des reliques (Saint Firmin), des roses rouges qui éclosent sous les pieds du martyr (Saint Lucien), du champ d'avoine qui élève ses tiges pour cacher une princesse poursuivie (Sainte Radegonde), de l'herbe qui ne pousse pas sur le chemin suivi par l'homme de Dieu (Saint Vast).

Les fontaines sourdent de terre pour désaltérer Saint Fursy (Ph. 71) et son disciple Saint Gobain, ou pour marquer l'endroit où la Vierge sanctifia le sol (Liesse). Le culte des sources revêt mille formes, particulièrement dans un sens prophylactique (2). Saint Bernat est à l'origine du monastère cistercien de Fervaques à proximité des sources de la Somme. On jetait des pièces dans l'eau de la fontaine Saint-Quentin de Holnon et, le jour de l'Ascension, les pèlerins plantaient des croix de bois autour de l'eau.

Quant aux pierres qui étaient l'objet de pratiques superstitieuses, elles furent christianisées de diverses façons : elle est transformée en croix, (Barleux) ; un nom nouveau lui est donné (la « Pierre à bénit » de Tugny) (Ph. 72) ; une dépression, une cupule y sont reconnues comme étant l'empreinte du pied de Saint Lucien à Caisnes, ou de Saint Aignan à Ablaincourt, de la tête de Saint Gobain à Saint-Gobain. L'ours de Saint Vast a laissé son empreinte à Vaux (Ph. 73) et le cheval de Saint Martin buvait l'eau de pluie dans une cuvette du polissoir néolithique d'Assevillers à moins que cuvettes et rainures ne soient le résultat d'une pression du train de derrière de l'animal lorsqu'il se cabra, le jour où son maître lutta contre le diable (Ph. 74 et Carte IV).

La geste de Saint Martin est aussi riche en Picardie qu'en Touraine. L'apôtre des Gaules y a séjourné et c'est à Amiens, rappelons-le, qu'il a accompli, nous dit l'historien Sulpice Sévère, l'acte de charité qui lui valut d'être universellement connu (Ph. 75).

On attribue à certains martyrs ce miracle d'avoir eux-mêmes transporté leur tête coupée du lieu de leur supplice à celui de leur tombeau. Ce thème de céphalophorie a été propagé par les moines bénédictins du Beauvaisis. Citons parmi les exemples picards : Saint Lucien à Montmille, Saint Fuscien, Saint Victoric, Saints Ache et Acheul, Saint Just. Ce dernier a donné son nom au bourg de Saint-Just-en-Chaussée. Il y a lavé sa tête et ses mains ensanglantées dans une

(1) Voir Ch. X. § 11. Quelques fêtes encore.
(2) Voir Ch. XII. § 1. Les Saints guérisseurs.

fontaine ou « puchot », où les pèlerins « puchaient », c'est-à-dire puisaient de l'eau pour se guérir de la fièvre. La vénération du céphalophore est jointe ici au culte de la source. Il faut noter que la mention du thème de céphalophorie dans la vie de Saint Just de Beauvaisis est la plus ancienne connue ; elle remonte à la première moitié du VIIIe siècle (Passion conservée à la bibliothèque de Dusseldorf) alors que la transcription par Hilduin du fameux épisode de la vie de Saint Denis a été faite en 834.

L'incorruptibilité du corps et l'odeur agréable qu'il exhale sont encore des signes de sainteté : le corps de Saint Quentin a séjourné 55 ans dans les eaux de la Somme en parfait état de conservation ; les restes de Saint Firmin, exhumés après plus de quatre siècles à Amiens, exhalèrent une



Ph. 67. — **Notre-Dame de Brebières à Albert. Auprès de cette vierge du XIIIe siècle, une brebis justifie son nom et l'histoire de sa découverte.**

(Cliché E. Regnaut)

suave odeur qui fut perçue par les évêques de Thérouanne, Cambrai, Noyon, Beauvais et même par le seigneur de Beaugency-sur-Loire.

D'autres légendes expliquent avec autant de précision une particularité archéologique. A Saint-Vulfran d'Abbeville, la tour dite de Saint-Firmin semble-t-elle s'écarter du reste de l'édifice ? C'est qu'à cet emplacement, la primitive église était dédiée à Saint Firmin... Ce dernier, dépossédé, décida de faire miner les fondations par les eaux ; alors on lui concéda une tour : Saint Firmin voulut l'emporter, mais il s'aperçut que les murs se lézardaient et il abandonna son projet.

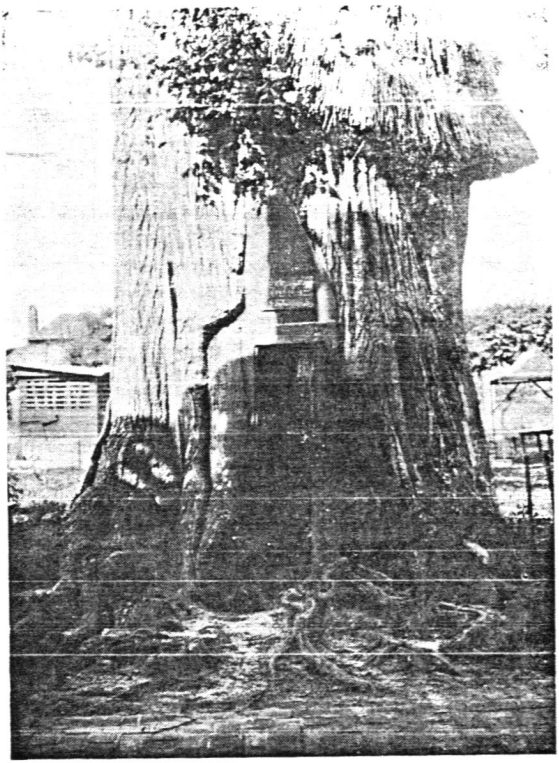

Ph. 68. — **Cet orme de 7 m 20 de circonférence s'élevait à la porte de la chapelle de N.-D. de Monflières. Autour de son tronc, les pèlerins circulaient en priant.**

(Photo M. Crampon, 1931)

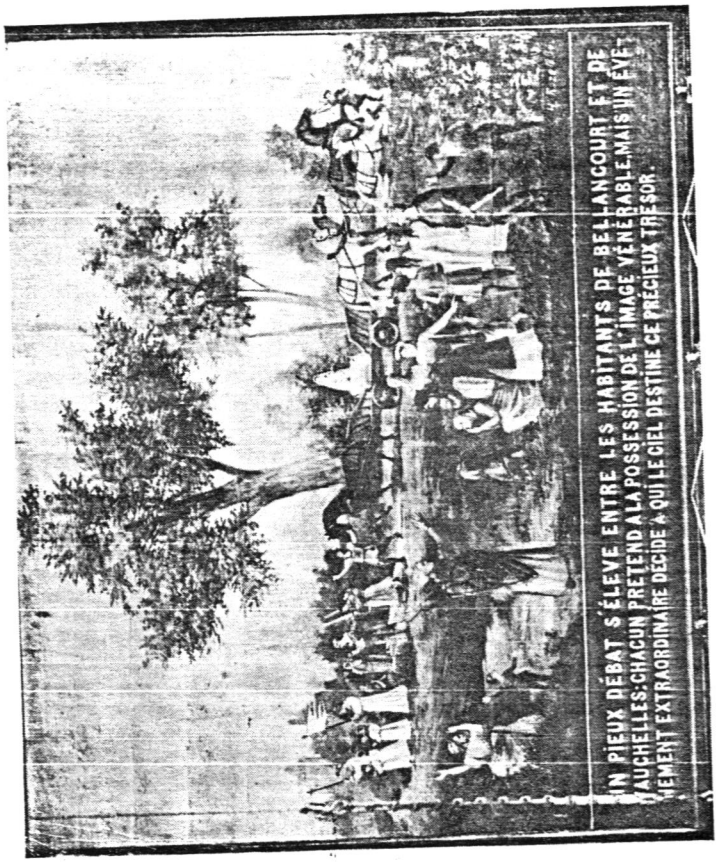

Ph. 69. — **Un peintre, H. Roze, s'est efforcé en 1894, de retracer en une suite de peintures murales qui ornent l'intérieur de la chapelle de Notre-Dame de Monflières, les divers épisodes de la découverte et de la destinée de l'image miraculeuse. Ici, la pauvre haridelle des gens de Bellancourt l'emporte sur les quatre forts chevaux qui tiraient vers Vauchelles...**

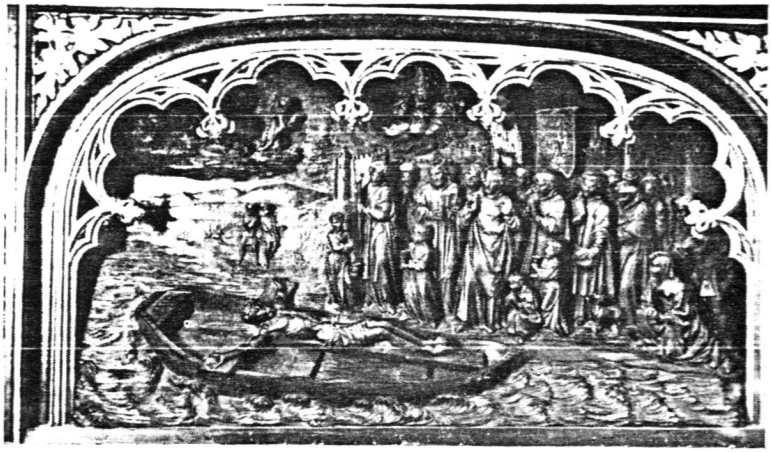

Ph. 70. — **Rue, chapelle du Saint-Esprit - L'arrivée du crucifix miraculeux sur la grève picarde vers 1100. Sculpture en chêne des frères Duthoit à l'autel. L'image du Fils prit curieusement à Rue le nom de Saint-Esprit.**



Ph. 71. — **Statue de Saint Fursy à Frohen-le-Petit**

(Photo Bienaimé)

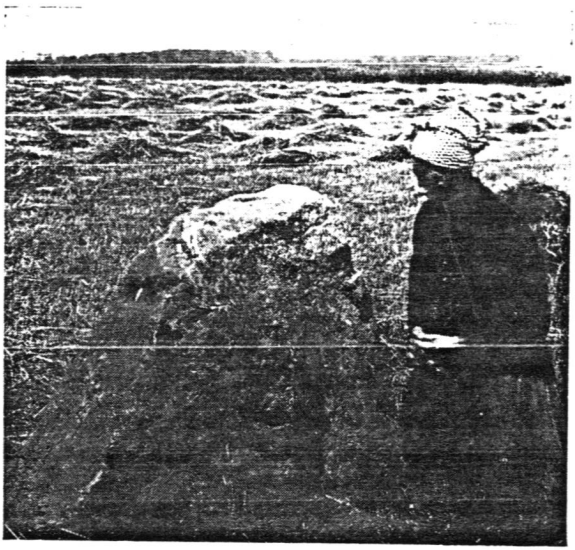

Ph. 72. — **La « Pierre à bénit » de Tugny peut conter maintes aventures : les sorcières y festoyaient la nuit de la Saint-Jean ; Saint Vaneng y prêcha ; elle bouscula le Juif errant. Haute de 80 cm hors de terre, elle serait enfoncée de 1 m 50.**
(Photo Bienaimé)

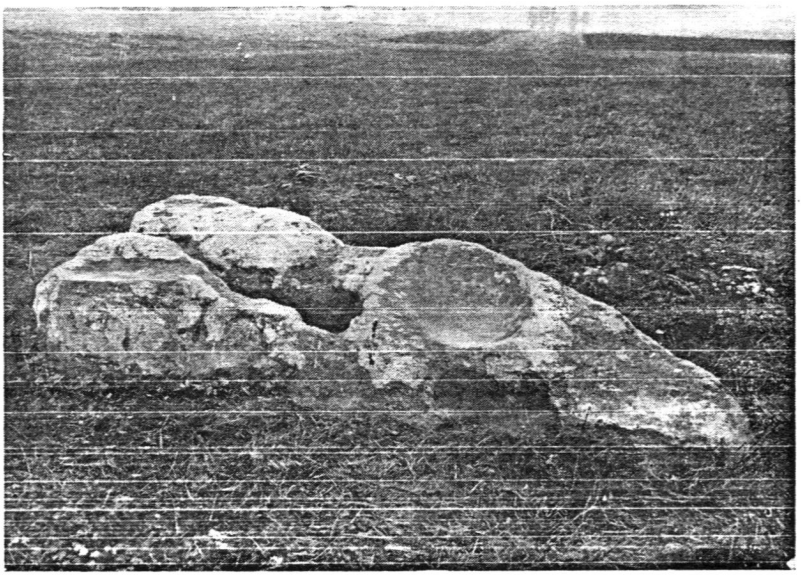

Ph. 74. — **Les cultivateurs menaient boire leurs chevaux atteints de tranchées dans l'auge centrale du grès de Saint-Martin à Assevillers car la monture du saint y avait bu ; les rainures étaient l'empreinte du train de derrière du cheval et du fouet de son maitre. En fait, il s'agit d'un magnifique polissoir de 2 m 50 de long.**
(Photo Bienaimé)

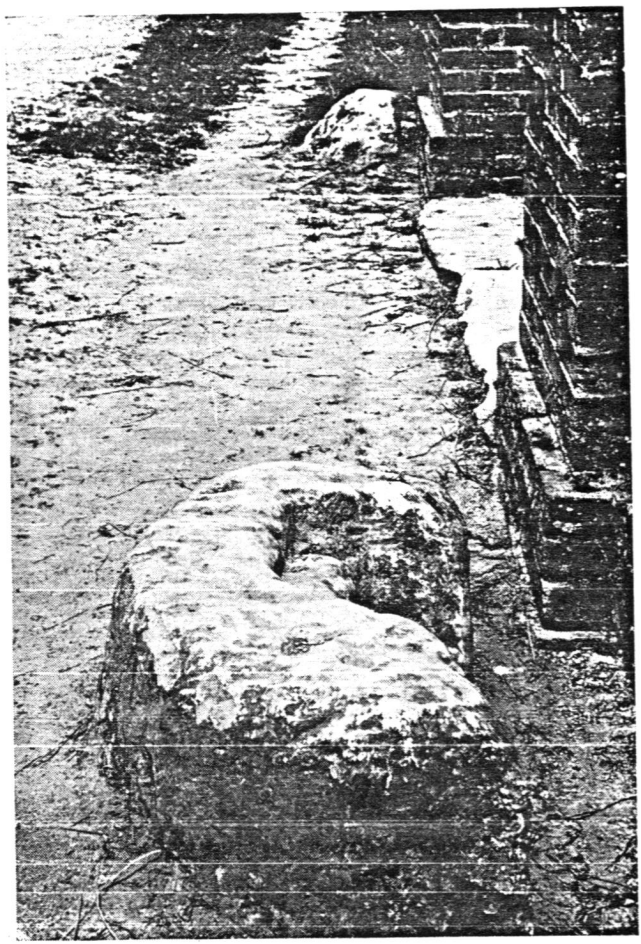

Ph. 73. — **Contre le portail de l'église de Vaux-Eclusier, la pierre Saint-Vast. Le saint faisait boire son ours dans la cuvette. Les mères y asseyaient leurs enfants pour qu'ils marchent tôt et bien.**

(Photo Bienaimé)

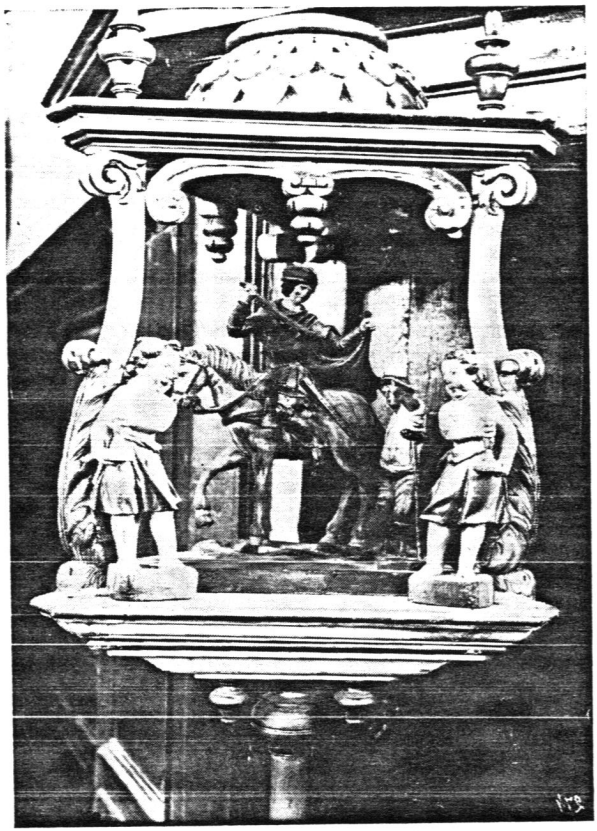

Ph. 75. — **Eglise de Beuvraignes (détruite). Sous l'un de ces édicules très variés qui somment nos bâtons de confréries, Saint Martin donne la moitié de son mantel à un pauvre qui, par surcroit — représentation qui n'est pas unique — est un infirme.**

(Photo Bienaimé)

Le nom même du lieu saint a ébranlé l'imagination. L'abbaye d'Ourscamps montrait un ours dans ses armes parlantes. On prétendit qu'un ours avait étranglé un bœuf qui apportait les pierres nécessaires à la construction du monastère et que Saint Eloi, à l'imitation de Saint Vast, avait contraint le farouche animal à remplacer le bœuf dans son office (1).

c) Pèlerinages.

Les saints patrons des confréries et des corporations veillaient aux intérêts matériels mais, pour obtenir des grâces plus intimes, pour lutter contre la maladie, on se rendait et on se rend encore dans les multiples sanctuaires aux jours de pèlerinage.

C'est la relique du chef de Saint Jean-Baptiste rapportée de la 4e croisade en 1206 par le vidame de Picquigny et donnée à l'église Notre-Dame d'Amiens qui attira le plus grand nombre de pèlerins au Moyen Age. On retrouve un peu partout en France, et en particulier dans les eaux draguées de la Seine, les plombs de pèlerinage emportés par les visiteurs. La foire de la Saint-Jean à Amiens, la popularité des feux à Amiens et dans la région n'ont pas d'autre origine. La cathédrale, commencée en 1220, fut le vaste reliquaire destiné à abriter les foules pieuses de la Saint-Jean.

A la même époque, en 1209, un seigneur remit à l'abbaye de Prémontré de Selincourt, une « larme du Christ », rapportée elle aussi de la 4e croisade. Sa renommée était telle que l'abbaye prit le nom de « Sainte-Larme ».

Le pèlerinage de N.-D. de Liesse, c'est-à-dire Notre-Dame de la Joie, avait un caractère national puisque Jeanne d'Arc et tous les rois de France, depuis Charles VI jusqu'à Louis XV, vinrent s'agenouiller dans le sanctuaire du Laonnois. L'église est tapissée des ex-votos que la piété populaire offrit à l'image de la Vierge, venue, dit-on, de Terre Sainte au temps des Croisades. Les pèlerins s'y rendaient à pied de tous les points de la province, et ceux du Vimeu parcouraient en dix jours les quelque cent cinquante kilomètres qui les séparaient de Liesse. Les cloches de leur paroisse sonnaient à leur départ comme à leur retour (Foucaucourt-en-Santerre). Ne vit-on pas, en 1659, les échevins d'Amiens porter à la Vierge son image en argent, conséquence d'un vœu formulé en 1633 pour faire cesser une peste qui ravageait la ville ?

Le roi Louis XI vénérait, avec les foules, la Vierge assise de l'Heure, près d'Abbeville et le Saint-Esprit de Rue. On prétend qu'un comte de Ponthieu, qui favorisa ses bonnes villes, dédia Waben à Dieu le Père, Abbeville à Dieu le Fils et Rue au Saint-Esprit. Le pèlerinage de Rue fut, avec celui de Liesse, le plus considérable de la Picardie. A la fin du XIIe siècle, un hôpital fut bâti pour recevoir les pèlerins. Au XVe siècle, quand on construisit l'étonnante chapelle du Saint-Esprit, destinée à abriter la relique (2), les dons affluèrent des ducs de Bourgogne et surtout de Louis XI, qui déclare dans une ordonnance de 1477 y porter une « singulière dévocion » (Ph. 70).

(1) Voir Ch. II, § 6, Le goût des jeux de mots, Rébus, Prémontré.
(2) Voir ci-dessus Ch. XI, § 1b.

Le chef de Sainte Anne, rapporté par un seigneur de Noyon au temps des Croisades, et dont provient la relique conservée à Sainte-Anne d'Auray, est toujours vénéré à Chiry-Ourscamps qui semble bien être en France le point de départ de la dévotion à la Mère de la Vierge.

A Origny-Sainte-Benoite, on portait aux processions et on baisait avec piété la clochette avec laquelle Benoite, la martyre, appelait les fidèles à son catéchisme. A Saint-Gobain, les pèlerins passaient sous une arcade où étaient exposées les reliques.

Les chapelles mariales de Nampty, de Monflières, du Hamel sont toujours le but de pèlerinages locaux. Saint Josse voit également venir à lui les dévots du pays qu'il sanctifia.

Cependant, les Picards ont oublié le sanctuaire de Bari en Italie où se trouve le tombeau de Saint Nicolas, et celui de Saint-Nicolas-du-Port où l'on conserve ses reliques. Jadis, le pèlerin de Saint-Nicolas était accueilli en grande pompe à Amiens où il recevait une couronne de bois doré. Dans la région littorale du Ponthieu abondaient, au XIVe siècle, les lieux de culte dédiés à Saint Nicolas, patron des mariniers depuis que les Normands, revenus de Sicile aux XIe et XIIe siècles, avaient construit en son honneur des chapelles pour lui demander aide et protection contre les naufrages et les tempêtes.

Les marchands de poissons d'Abbeville préféraient vénérer, au XVIIe siècle, la madone de Notre-Dame de Bray-les-Mareuil.

Deux grands centres de pèlerinages attirent aujourd'hui les foules, non seulement de la Picardie mais aussi des provinces du nord : Notre-Dame de Boulogne à Boulogne-sur-Mer et Notre-Dame de Brebières à Albert. Une célèbre procession parcourt les rues de Boulogne après le 15 août. A Albert, les foules se pressent dans la basilique reconstruite après la guerre de 1914-18. Elle porte à son sommet une statue dorée de la Vierge tendant à bout de bras l'Enfant Dieu, exacte reproduction de cette image du sculpteur Albert Roze, renversée par les obus en 1914 qui resta suspendue en haut du clocher jusqu'en 1918 et dont on parla dans le monde entier.

e) Images et reliques.

Des statues sont vénérées qui ne sont point l'objet de pèlerinages célèbres. Ce sont de modestes images pour lesquelles l'attachement des foules se manifeste parfois avec violence ; c'est ainsi que, vers 1880, les paysans de Blangy-sous-Poix chassèrent le vicaire qui avait brisé l'ancienne statue du patron de la paroisse pour la remplacer pour un beau saint doré.

Dans l'Amiénois, le culte porté à Sainte Catherine se fixait sur les attributs de son supplice. L'épée de Sainte Catherine (Ph. 58) était portée par une fillette (Yvrench, Neuilly-l'Hôpital) ; la roue en bois servait à retrouver les noyés (Hangest-sur-Somme) : on l'abandonnait au courant, on suivait sa marche et, à l'endroit où elle s'arrêtait et tournait, on pensait trouver le cadavre. Un procès-verbal de commissaire de police en date du 9 juin 1827 rapporte qu'un enfant étant tombé dans la Somme à Amiens, la roue de Sainte Catherine a été mise sur la Somme et qu'elle est allée jusqu'au pays d'Ailly (1).

(1) Voir Ch. X. § 4. Associations pieuses.

A Riom, en Auvergne, on vénérait la roue de Saint Amable. Dans la Somme, on coupait un morceau du « ruban de Saint Amable » pour le jeter dans l'incendie: les flammes tombaient, mais il fallait fuir sans tourner la tête sinon le feu vous poursuivait.

On apporte encore des fleurs champêtres aux statues solitaires des chapelles rustiques, mais jadis le cavalier qui partait pour un lointain voyage, clouait un fer à cheval aux portes des oratoires consacrés à Saint Martin (Abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux à Amiens).

Saint Séverin voyait venir à lui les mauvais payeurs d'Allery qui juraient effrontément devant sa statue qu'ils ne devaient plus rien... Et le créancier n'osait plus rien demander! Quant à Saint Gengout, il consolait les maris trompés: il est partout représenté dans l'attitude du justicier auprès de son épouse convaincue d'adultère par les flammes qui dévorent son beau bras blanc (Abbeville).

Il était dangereux de profaner les images vénérées. Un malfaiteur ayant tenté de dérober une statuette de Saint Germain à Rollot, dut d'arrêter sur la route de Piennes, car son butin s'alourdissait de plus en plus. Au fur et à mesure qu'il revenait vers son point de départ, le Saint s'allégeait. Plus terrible fut le châtiment de trois garnements de Carnoy qui brisèrent une madone fixée sur un arbre. Tous trois périrent dans l'année.

Le Nord de la France a connu une véritable fièvre des reliques qui guérissent les malades et réchauffent le zèle des dévots.

Au IXe siècle, les gens de Corbie deviennent possesseurs des reliques de Saint Gentien malgré la colère des Amiénois à qui elles sont enlevées; au Xe siècle, un comte de Flandre ravit les reliques de Saint Valery dans le monastère fondé par le saint. Au XIe siècle, le corps de Saint Florent, enlevé par Hugues de Vermandois aux religieux de Saumur pour être donné au chapître de Roye, pouvait être considéré comme du butin de guerre. Mais que d'avanies par la suite!... Louis XI fera rendre les reliques à Saumur; Charles VIII, sur les demandes pressantes de Roye, prescrira leur restitution à cette ville. Finalement, le conflit se terminera par un partage... En 1634, à Montreuil-sur-Mer, lorsque l'évêque d'Amiens voulut rendre aux gens de Rue les reliques de leur saint patron Wulphy, une émeute éclata ; l'église fut envahie et le prélat, roué de coups, s'enfuit sous un déguisement. Les habitants de Montreuil, excommuniés, se rirent de voir leurs églises frappées d'interdit, tout à la joie de conserver les ossements de Saint Wulphy. Quelques bannissements et grosses amendes mirent fin au conflit... Il ne fallut pas moins que les recommandations de Charles IX et de Catherine de Médicis pour permettre, au chapître de Saint-Quentin, de récupérer le crâne du grand saint patron de la cité enlevé par les Espagnols en 1557.

A côté du drame, voivi la comédie. Au trésor de Montreuil, figure une relique de Saint Laurent qui, comme chacun sait, mourut sur un gril. On croyait que les ossements du saint demeuraient chauds en dépit des siècles. Les enfants de chœur y aidaient bien en chauffant la corne qui protégeait la relique et en la donnant à baiser aux dévots.

Pour être vénéré, un saint, normalement, doit servir son prochain terrestre. N'est-ce pas acte de charité, somme toute ? Un saint dûment

nommé, et point une quelconque entité paradisiaque, est chargé de protéger une corporation ou une confrérie ; si l'on se rend à un pèlerinage, c'est dans une intention bien déterminée. Un saint utile doit guérir gens et bêtes, garantir de la foudre et du feu ; il lui revient encore de faire pousser les récoltes et les légumes.

Mais, prévoyance étant mère de sûreté, il est sage de ne pas trop apeurer, sur ses arrières, un certain peuple de bêtes mythologiques, de feux follets et de lutins, et de réserver tout un arsenal de pratiques non des plus orthodoxes, capables, à l'occasion, de relayer le saint...

En foi de quoi, on nous excusera d'associer, à notre corps défendant, saintes personnes et bêtes monstrueuses, pieux usages et façons répréhensibles...

2. — *LES ETRES FANTASTIQUES.*

a) Les fées.

Les fées qui hantent le creux des chênes aux environs de Poix, celles qui font pousser ou dépérir à leur gré les arbres de Lihons, sont proches parentes de l'hamadryade gréco-latine. Par ces êtres charmants, sont personnifiées les grâces de la nature, et c'est pourquoi la danse est leur principale occupation. Les « ronds de fées » marquent l'endroit où elles se livrent à leurs ébats (Marestmontiers). Elles aiment les bois (Pendé) et les fosses profondes qu'on y trouve. Celles de Boismont, qu'on connaissait sous le nom de « sœurettes », se réunissaient dans une dépression du sol qui, disait-on, se remplissait d'eau quand la mer montait. Et là, « les dames blanches » dansaient et se baignaient au clair de lune. Elles laissèrent une coupe d'or qu'on n'a pu encore trouver.

Mais elles aiment aussi à apparaître auprès de mégalithes, surtout le vendredi et le samedi. Elles dansent autour des menhirs de Doingt, d'Eppeville, de Bavelincourt. Le dolmen de Villers-Saint-Sépulcre leur doit son nom de Pierre aux Fées.

A Famechon, elles entraînent les jeunes gens en leur promettant la réalisation du premier souhait qu'ils formulent. Elles poursuivent les hommes à Domart-en-Ponthieu, se livrent aux plaisirs de l'amour dans les fourrés de Boismont, dépouillent de leurs vêtements les paysans qui ne croient pas à leur existence à Airaines, bastonnent les voyageurs attardés à Pendé, empêchent le pain de cuire au four à Quesnel-en-Santerre et ravissent les jeunes garçons ou dérobent leur nourriture à Ecorchevache.

On retrouve à Tilloloy la dame blanche protectrice d'une famille seigneuriale dont le prototype est la fée Mélusine de Lusignan... Elle apparaît sur les combles du château pour annoncer les calamités qui doivent fondre sur les seigneurs de Soyécourt. A Ham, où le seigneur Louis de Luxembourg prétendait descendre de Mélusine, on a cru reconnaître cette fée dans une gargouille du vieux château représentant une femme couverte d'écailles de poisson et parée d'un collier de perles. Une autre Mélusine ornait, à la cathédrale d'Amiens, l'extrémité du comble du chœur. La femme-serpent qui jouait le rôle de girouette est maintenant remplacée par une croix.

b) Les feux follets.

Les marais débordant autour des rivières picardes, les mares des villages et, comme partout, les cimetières, allument davantage de ces flammèches fugitives, inquiétantes et poétiques, que les pays de pierrailles.

« Fofus » ou « Fioles » dansent entre les jambes des voyageurs pour les affoler (Ponthieu) et les entraîner sur le bord des rivières ou des étangs. Ils éclatent de rire s'ils parviennent à leurs fins. On s'en débarrasse en fichant en terre un couteau autour duquel ils tournent ou mieux une aiguille, car ils cherchent à passer par le chas. Ils égarent les voyageurs quand ils se mettent en campagne et teintent de sang le couteau piqué dans le sol (Saint-Just-en-Chaussée).

Ailleurs, ce sont des « brûlots d'Purgatoére », allumés par les morts qui réclament des prières (Mézerolles). Les feux follets passent parfois pour être les âmes d'enfants non baptisés ou même des habitants de l'enfer : dans le bois d'Holnon, sur l'ancienne voie romaine d'Amiens à Saint-Quentin, une flamme brille la nuit sur la « Mare du Damné ». Et l'on entend le gémissement plaintif du Méchant que la prudence commande de fuir.

Ces exemples montrent comment un phénomène commun du nord au sud et de l'est à l'ouest peut recevoir des explications différentes. Joyeux drilles, simples auteurs de plaisanteries anodines et gratuites, fantômes d'enfants ou de damnés, il arrive aussi que les feux follets représentent des signes de l'au-delà.

Mais il est d'autres êtres fantastiques et bêtes extravagantes.

c) Les lutins.

Ces esprits familiers, au corps velu, aux pieds fourchus, et aux oreilles difformes (Doullennais), proches parents des trolls et des kobolds, semblent avoir été créés pour expliquer les mille petits désagréments dont sont victimes les ignorants, les négligents. Leur variété est infinie...

Les « hamequets » ont une flamme rouge sur la tête, par laquelle ils semblent frères des feux follets, tandis que les « bocquillons » sont blancs et hantent les futaies de bouleaux.

Les « gobelins » se cachent dans les granges où ils rendent parfois des services.

Le « houppeu » est débraillé, vêtu de vert ; il couche sur la mousse et fait gémir les branches des arbres, ce qui lui a valu son nom (Poix).

Le « roulier » imite le bruit des voitures chargées.

Parfois, les lutins ôtent la gibbosité d'un bossu qui les fait danser aimablement, pour en orner la poitrine d'un autre bossu plus maladroit (Warloy-Baillon), ou bien ils viennent à l'aide d'un pauvre ménétrier aux prises avec un loup affamé en faisant danser l'animal jusqu'à ce qu'il tombe mort (Heilly).

Ces légendes présentent des variantes multiples et ne sont pas, bien

entendu, exclusivement picardes. L'aventure des deux bossus est aussi racontée avec des fées comme protagonistes (Nibas).

L'homme peut maîtriser les lutins. C'est ainsi que nous avons entendu raconter la mésaventure du marchand de légumes de Méricourt dont le cheval fut, en 1891, touché à la tête par un passant, sur le marché d'Hornoy. A partir de ce jour, la pauvre bête menait chaque nuit, dans son étable, une sarabande effrénée ; elle ruait, grimpait aux murs. Les braves gens qui entraient dans l'écurie apercevaient les lutins qui se sauvaient par la porte du jardin. Alors, la bête s'apaisait ; mais, dès que son propriétaire était couché, les lutins revenaient et le bruit recommençait. Le marchand de légumes montra son cheval au curé de Camps qui le toucha... Et l'animal recouvra sa tranquillité.

Ainsi, fées et lutins semblent bien assimilés aux génies du paganisme déchu ; c'est pourquoi ils jouent leur rôle en diverses manifestations de sorcellerie (carte V).

d) Toute la faune fantastique.

On composerait un étrange bestiaire de ces animaux fontômes vivant, on ne sait trop, d'une existence propre comme les fées et les lutins, ou envoyés par les sorcières, suppôts de Satan, pour terroriser les honnêtes gens.

Ceux-ci accompagnaient les paysans sur les routes à la tombée de la nuit.

Le chien de Pendé suivait les villageois qui traversaient les bois au début du XIXe siècle.

Les herminettes qui ressemblaient à de gros chats blancs passaient dans les jambes des promeneurs et allaient traire les vaches la veille de la Saint-Jean (Ponthieu). Elles étaient sans doute des âmes en peine qui avaient quelque chose à réclamer aux vivants ; il fallait éviter de leur faire mal si l'on ne voulait pas être battu. A Allaines, c'est un lapin blanc que les habitants ne purent jamais capturer.

L'âne du bois d'Orville envoyait des volées de coups de sabots. Si les gens de Carnoy ont cru reconnaître un autre âne qui allonge le cou pour jeter son cavalier dans la mare, ceux de Cléry et de Curlu ont donné à cet animal étrange le nom de « carimaro » et de « gobelin ». Le « carimaro » de Cléry, dressé sur ses pattes, barrait le passage au promeneur attardé en s'allongeant dans la direction qu'il suivait ; il ne restait plus au malheureux qu'à retourner sur ses pas. Le « gobelin » de Curlu s'allongeait pour porter tous ceux qui voulaient monter sur son dos ; puis, au grand galop, il courait vers la Somme pour y plonger les imprudents cavaliers. Le gobelin d'Allaines était un cheval blanc qui noyait son cavalier dans la Tortille ou un « long beudet » sur lequel sept personnes pouvaient monter à califourchon. Cet être surnaturel pouvait prendre la forme d'une foule d'animaux d'où l'expression « malin comme un gobelin » encore en usage dans le village. « La bête qui s'allonge » est surtout populaire dans le Santerre et le Doullennais.

En 1895, le cochon fantôme de Breilly surgissait à la veillée où se réunissaient jeunes gens et jeunes filles, renversait les obstacles dans

la cour, courait de tous côtés en poussant des grognements joyeux, culbutait les jolies filles et disparaissait comme par enchantement...

Les poules et les chèvres noires, les chevaux et les moutons blancs, les crapauds qui sautaient sur le chemin, étaient autant de sujets de frayeur pour les villageois.

Le « Lucibaut » de Noyon aboie furieusement la nuit, annonce les décès, traîne des chaînes. Il a les caractères du revenant et du croque-mitaine puisque vers 1800, nous dit Cambry, on effrayait les enfants en évoquant ses méfaits.

Un monstre à sept têtes qui ravageait la vallée de la Bresle fut enchaîné par Saint Germain l'Ecossais et jeté dans une citerne. Cet exemple de personnification de l'esprit du mal et de l'idolâtrie, vaincu par un grand saint, n'a pas connu la popularité de la Gargouille de Rouen, de la Tarasque de Tarascon, du Graoully de Metz ou du Lézard de Provins.

A Saint-Quentin, à la procession du Saint-Sacrement, une jeune fille tenait en laisse la représentation naïve d'un dragon dont la gueule énorme recevait les provisions jetées par les fidèles et destinées à dédommager de leur peine les porteurs du mannequin. A Amiens, les hommes cachés sous des toiles peintes simulaient le corps et les ailes d'un monstre identique. Ils faisaient mouvoir les mâchoires à l'aide d'un mécanisme ingénieux, décoiffaient les spectateurs qui négligeaient de se découvrir au passage de la procession et poussaient des cris affreux. Un feu brûlait dans la gueule du dragon.

On donnait le nom de « papoires » à ces têtes burlesques qui font songer à la gueule du Léviathan, sculptée au Jugement Dernier de la cathédrale d'Amiens, aux machines usitées dans la représentation des mystères et, plus anciennement, à ces bêtes à gueule béante dont parlent Plaute et Juvénal et dont les mâchoires claquaient l'une contre l'autre dans les jeux de l'ancienne Rome.

Ces « papoires » figuraient l'empire du démon avant la Loi, sous la Loi et après la Loi. C'est pourquoi elles étaient présentées pendant trois jours. Au troisième jour, le monstre traînait une queue vide et sans vigueur pour figurer le temps de la grâce où son empire est détruit par le Fils de Dieu. A Abbeville, on portait deux « papoires » aux Rogations ; A Amiens, elles figuraient aussi aux processions de l'Ascension et du Saint-Sacrement. Une croyance populaire y voyait la représentation de vilaines mouches (?) qui avaient infecté l'air et semé la contagion dans la cité. Une ordonnance épiscopale du 14 mai 1727 interdit l'usage des « papoires » amiénoises.

Noyon eut aussi ses « papoires ».

e) *Le loup-garou.*

Avec le « leu-wareu » (loup-garou), principal et terrible représentant de la faune fantastique, nous pénétrons dans ce monde étrange des êtres qui revêtent de préférence la forme d'un animal effrayant. Leur existence participe à la fois de la croyance aux fantômes maudits et des pratiques habituelles aux sorciers maléfiques.

Le sorcier, atteint du délire lycanthropique, endosse une peau de loup qu'il prétend avoir reçue du diable au sabbat; il se met à hurler et, à quatre pattes, il « court » à travers bois et champs en quête de meurtres.

En 1572, l'homme-loup de la forêt de Compiègne étranglait les bestiaux. En 1860, le cabaretier de Nibas traversait les haies sans se déchirer. Un paysan de Thièvres se roulait chaque samedi dans la mare et en sortait loup: il enlevait un mouton avant de se rendre au sabbat.

Le loup-garou ressentait les blessures faites à sa peau. Une femme ayant chauffé son four dans lequel était cachée une peau de « warou », entendit son mari crier: « Ej' brûle! Ej' cuis! » Selon les principes de la magie, on pouvait délivrer un lycanthrope en faisant couler une petite quantité de son sang (Thièvres).

Mais le garou est parfois l'âme d'un excommunié, un fantôme qui vient pousser des hurlements lugubres pendant le temps de l'Avent et du Carême.

A ce titre, il nous faut citer la « Bête Canteraine » qui hante le Ponthieu et les bords de la Somme.

Un seigneur du XIIe siècle, Hugues Campadavène, comte de Saint-Pol, se livra à toutes sortes d'excès. Il brûla et saccagea l'abbaye de Saint-Riquier (1131), assassina à la chasse le comte Robert de Ponthieu, perça de coups à l'autel le curé de Beauval qui lui reprochait ses crimes. Ce terrible guerrier, à la fois incendiaire, assassin et sacrilège, fut excommunié au concile de Reims. Abandonné des siens, il tenta de blanchir son âme en dotant des abbayes, mais il trépassa pourtant dans l'impénitence finale. Et c'est pourquoi, selon les chroniques, il fut condamné à visiter les lieux qu'il avait désolés sous la forme du cruel habitant de nos forêts.

f) Les revenants.

La Mort n'est pas personnifiée ici comme l'Ankou des Bretons. Pourtant, la province a connu au XVIe siècle des manifestations d'art pathétiques comme la Danse Macabre du cloître de la cathédrale d'Amiens, aujourd'hui disparue, ou cette fresque conservée dans la trésorerie de Saint-Riquier où trois jeunes cavaliers rencontrent trois cadavres à demi desséchés qui les engagent à fuir la vie mondaine.

Les revenants se manifestent visuellement et audiblement de façons diverses.

Parfois sous un aspect redoutable:

Dans les ruines romantiques du château de Folleville, la « Comtesse noire », femme adultère d'un ancien seigneur du temps des Croisades, erre dans les fossés et écrase la tête des passants attardés, furieuse de ne pas rencontrer son mari qui la quitta, ou son amant dont elle causa la mort.

Plus souvent de manière douce et poétique:

Une jeune fille assassinée dans le bois de Buigny-l'Abbé reparaissait en 1845 sous les voiles d'un fantôme blanc. Les étoiles filantes sont aussi des âmes en peine; il est secourable de dire « Requiescat in pace » avant

la disparition du météore (Montreuil). C'est en répondant « Dieu vous bénisse » aux atchoum ! de l'« éternueu » d'Englebelmer qu'un paysan délivra une pauvre ombre d'homme condamnée à éternuer tout au long des routes.

Le plus souvent les revenants se montrent aux yeux des humains parce qu'ils ne sont pas morts en état de perfection ou parce qu'ils ont commis une faute qu'ils doivent expier. Le « botteu » d'Englebelmer est un fantôme qui coupe les branches car, de son vivant, il a malhonnêtement « botté » du côté du voisin. Un religieux qui a négligé de dire une messe est condamné après sa mort à revenir sur terre jusqu'à ce qu'une personne charitable consente à lui servir une messe. C'est ainsi qu'au XVIIe siècle, un moine délivra un prêtre en l'église Saint-Sauve de Montreuil. Un surveillant de l'ancienne manufacture royale d'Abbeville revenait après sa mort dans l'atelier où il avait peiné, pour accomplir son ouvrage inachevé.

La plupart des âmes pénitentes viennent humblement demander des messes pour leur repos (Warloy-Baillon).

Mais d'autres...

C'est un mort qui, à Thièvres, se lève de son tombeau pour répondre à l'imprudente invitation d'un jeune homme. A son tour et pour lui rendre sa politesse, il obligera notre fanfaron à souper chez les trépassés du village réunis au cimetière sous la salle d'une chapelle. En 1910, la marquise de Rambures faisait allusion avec crainte aux apparitions du château féodal qu'elle habitait : une aïeule du XVIIIe siècle descendait de son cadre.

Le thème de la chasse fantastique, si répandu dans nos grandes forêts françaises, n'a été signalé qu'une fois en Picardie : à Achy, où le seigneur d'Autrèche, tué par son frère aîné, parcourt la nuit, bois et champs, acompagné d'une meute nombreuse à la poursuite des villageois qui se hâtent de regagner leurs maisons.

On peut enfin, comme partout, établir une liste de « maisons hantées » dont l'énigme reste à révéler.

En 1746, une maison amiénoise de la rue de l'Aventure est rendue inhabitable par les manifestations diaboliques qui s'y déroulent. En 1815, à la maison Tranel, de Pont-de-Matz, une main passe sur le papier, les couvertures du lit sont mystérieusement tirées. Un officier de dragon y demeure une nuit, fait avec son sabre des moulinets au-dessus de sa tête, sans rien rencontrer et, vaincu, doit quitter la maison. En 1849, une « maison hantée » de Saint-Quentin défraie la « gazette des tribunaux ». Vers 1850, la démolition d'une panneterie de Loeuilly est décidée : à minuit un bruit de grelots accompagné de claquements de fouet va croissant comme s'il provenait d'une diligence qui s'approche et cesse brusquement lorsque la voiture semble arriver devant le bâtiment. En 1885, à Saucourt près de Ham, une maison abandonnée s'illumine le soir, mais toute lumière s'éteint lorsqu'on s'en approche. En 1899 et en 1900, à Airaines, des pierres venues on ne sait d'où tombent dans la maison Thuillier et brisent les vitres. Gardes et gendarmes ne peuvent en découvrir la cause et l'évêque d'Amiens intervient. Une maison située entre Fontaine-sur-Somme et Liercourt reste inachevée à la veille de la guerre 1940-45, car le chantier est hanté. Aujourd'hui même, à Amiens et

à Saint-Valery, il est telles maisons où les objets se déplacent, où des bruits étranges se font entendre.

Mais on se méfie des plaisanteries des farceurs.

Un mystère au château d'Hardivillers, près de Breteuil, intriguait, au XVIIIe siècle, les gens crédules des environs. Pour payer un fermage moins élevé, un fermier qu'on ne saurait mieux comparer qu'au père Gaspard des « Cloches de Corneville », revêtait un drap, agitait des chaînes et se précipitait dans une cave, sur de bons matelas, pour faire croire qu'il disparaissait dans un mur. Son manège ne fut éventé qu'au bout de cinq ans...

Vers 1900, des plaisantins frappaient trois coups aux chaumières en torchis pour faire croire que les trépassés demandaient des messes (Assevillers).

g) Le diable en personne.

C'est aux XVe et XVIe siècles seulement, que le diable classique prit une forme identique à peu de chose près en Picardie, en Normandie, en Flandre et ailleurs: fourchu, poilu, crochu, cornu, la face immonde, la queue relevée, le ventre et le postère ornés de visages qui personnifient le vice. Nous le voyons encore, tel que nos aïeux se le représentaient, aux sculptures de nos cathédrales.

Il préside naturellement aux ébats du sabbat, mais les sorciers ne sont pas seuls à le voir; il se montrait à Cambron vers minuit au son d'une étrange musique.

Le berger de Mesnil-Bruntel pouvait l'évoquer sous deux formes différentes: le « diable à queue », laid et terrifiant tel qu'il apparaissait au milieu des bois au sabbat du « seut d'liève », et le « diable à monsieur », vêtu de beaux habits, ganté et paré d'un col blanc, avec la queue soigneusement dissimulée. C'était ce démon très correct que les dames demandaient de préférence à l'autre...

Il n'était pas toujours facile de se débarrasser de cet encombrant personnage; mais les paysans sont pleins de ressources. Le bonhomme Misère de Beaucourt-sur-l'Hallue, qui avait rendu un service au Bon Dieu, parvint à l'envoyer dans un noyer d'où il ne pouvait descendre, tout comme la vieille femme de Condé-sur-Escaut qui avait de la même façon débarrassé le monde de la Mort, en l'enfermant dans son poirier... A Acheux-en-Amiénois, un forgeron chasse un démon d'une façon identique. Ce sont là contes répandus sous formes diverses dans l'Europe entière.

En Picardie, comme ailleurs, le paysan sait tirer parti de la puissance diabolique dans un sens conforme à ses intérêts sans subir en retour aucun préjudice. Nombreuses sont les légendes où les suppôts de Satan accomplissent des travaux extraordinaires et sont payés en monnaie de singe.

A Demuin, un fermier, Gaspard Lémy, fait reconstruire par le diable sa grange incendiée. Il est convenu que le travail sera exécuté en une nuit et terminé au moment où le coq chantera; le salaire consistera en l'âme du second fils du fermier. La mère résout au mieux le problème en faisant chanter le coq de bon matin avant que le toit soit tout à fait achevé.

Le diable s'engage à battre le grain en échange de la première chose que le paysan liera le lendemain... Il pense bien cette fois emporter l'imprudent au moment où il nouera sa cravate ou sa ceinture ; mais le rusé compère, avant même de s'habiller, lie une botte de paille (Beaucourt-sur-l'Hallue). Les routes de Crécy à Douriez, d'Embreville à Feuquières ont été ainsi construites par le diable en une nuit.

A Fressenneville, le diable, généreux, donnait de l'argent à une famille connue sous le nom de « Nondinondiables ».

Ces matérialisations démoniaques présentent, par certains côtés, un caractère bon enfant qu'elles doivent à l'humeur moqueuse des Picards. Il n'en est pas de même de ces esprits infernaux qui, selon les chroniques de Hainaut, pénétrèrent dans l'église Saint-Martin à Saint-Valery la nuit qui précéda la cérémonie de consécration le 23 novembre 1500. Le prêtre Martin Piédavant, qui veillait, fut battu à minuit et dépouillé de ses vêtements au milieu d'apparitions diaboliques et de têtes de morts. Le curé fut délivré par les paroissiens en tête desquels était Jehan de Ponthieu, maire de Saint-Valery, et celui-ci affirma que l'église « sentait comme pleine de poudre à canon et de horrible et abominable puanteur ». Quelques jours après le curé mourut. Jusqu'en 1935 environ, une ardoise manquait à la couverture de l'église : l'oculus, visible de la nef, par lequel les néfastes esprits s'étaient échappés.

Satan fait parfois visiter son empire. Sous la conduite de son mentor vêtu de rouge, le comte d'Aveluy, perdu dans la forêt, voit se dresser un château fantastique entouré de fossés et de ponts levis ; il entre dans cet enfer où le réalisme picard le dispute aux phantasmes de l'imagination ; le comte boit du vin et se garantit les pieds par d'épaisses chaussures. Et maintenant, il peut observer à loisir des gens qu'il a connus et qui sont là, cloués, bouillant et grillant.

Nous reconnaissons ici le thème du voyage qu'un vivant dans un monde extra-terrestre où les institutions humaines sont transposées. La légende est un guide qui apprend au mortel la règle de conduite qui lui permettra d'éviter la damnation éternelle. Le même thème prendra une valeur littéraire dans les œuvres des poètes de l'Enéïde et de la Divine Comédie.

Dans la version populaire picarde, le comte d'Aveluy, échappé de l'enfer, avertit naïvement la maréchaussée... le diable est arrêté, brûlé... Suprême dérision pour celui qui se rit des flammes et qui devra transmuer ses cendres pour s'enfuir sous la forme d'un grand oiseau noir.

h) Les géants — Gargantua, ses graviers et ses lieux-dits.

Le populaire géant à propos duquel Rabelais a recueilli tant d'horrifiques « hauts faits » dans le folklore des campagnes françaises est, chez nous, le principal représentant de ces héros colossaux qui ont appartenu, tels des Titans, à une mythologie très ancienne.

Gargantua a, bien entendu, visité la Picardie, où son souvenir hante souvent les hauteurs.

La province a ses pierres qui chantent (Baizieux), qui parlent (Faverolles), qui poussent (Eppeville) et, même, il existe à Saint-Aubin-Rivière,

une pierre « d'Ernago ou d'Arnaque », simple émergence de craie siliceuse, qui passe pour soutenir le monde, mais, c'est surtout la légende de Gargantua qui fournit une explication populaire à l'origine des mégalithes néolithiques qu'on voit encore entre Péronne et Laon. Le menhir de Doingt, enterré de 2 m 50, haut de 4 m 15 au-dessus du sol et large de 2 m, est un gravier qui gênait le géant dans sa marche. C'est encore lui qui fit tomber de son sabot les cinq grès de l'alignement d'Eppeville dont le plus gros, la « Pierre qui pousse », n'a pas moins de 1 m 80 au-dessus du sol (Ph. 76 et 77).

Nous trouvons encore un « Pas de Gargantua » à Athies, un « Verziau de Gargantua », pierre à aiguiser du géant fichée en terre à Bois-les-Pargny. Un autre pas de Gargantua donna naissance par temps de dégel à la « Fosse de Gargantua » de Noyelles-sur-Mer. La terre tombée de ses chaussures explique la présence des tombelles voisines ; son nom désigne parfois des lieux-dits où l'on mit au jour des substructions ou des tombes gallo-romaines (Ch'Garganteau, à Vrely).

La tradition a gardé le souvenir d'un terrible géant qui s'attaquait aux voyageurs près de Doullens et d'une sorte d'enchanteur qui commandait à la nature sur les coteaux escarpés qui bordent la Somme en amont de Corbie. Au son d'un cor magique, ce dernier fit surgir des enfants qui connurent la joie de vivre en un pays merveilleux ; mais, en grandissant, ces petits êtres devinrent vicieux comme les hommes. Le bon géant pleura et ses larmes ravinèrent le sol.

Les habitants de Saint-Riquier ont fait un géant d'Isembart dont on montre encore la tombe qui est peut-être un tumulus protohistorique (1).

i) Les croquemitaines et les bêtes de chasse, pour rire.

Pour endormir les enfants, les mamans du Vimeu évoquent « Grand-mère à porette », réplique féminine de l'Homme au sable. A Amiens, elles chantent avec Edouard David « Grand-mère à poussière » qui « passe in s'couant sin cotron ».

Et puis, si les petits sont méchants, on les effraie dans la région de Montdidier en les menaçant de la venue de Jean de Werth (2) qui, en 1636, tua tant de pauvres gens au cours de la sinistre année de Corbie.

« Petits enfants, qui pleurera ?
Voilà Jean de Werth qui s'avance :
Aucun marmot ne bougera
Ou Jean de Werth le mangera. »
« Jean de Werth était un soudard
De fière et riche famille ;
Jean de Werth était un trichard
Moitié prince et moitié bâtard. »
« Jean de Werth était un brutal
Qui fit pleurer le roi de France ;
Jean de Werth étant général,
A fait trembler le Cardinal. »

(1) Voir Ch. III. § 3a.
(2) Voir Ch. I. § 2. La Picardie dans l'histoire et par l'histoire.



Ph. 76. — **Le menhir de Doingt, près de Péronne, est haut de 4 m 15 au-dessus du sol (encore a-t-il été brisé) et large de 2 m. La partie enterrée descend à 2 m 50. C'est, paraît-il, un gravier qui, glissé dans son sabot, gênait Gargantua dans sa marche ; il le planta là pour boucher une source... Fées et sorcières dansent en rond autour du grès.** (Ph. Bienaimé)



Ph. 77. — **« La pierre qui pousse », dressée à 1 m 80 au-dessus du sol, est un autre menhir de Picardie. Celui-ci fait partie de l'alignement d'Eppeville qui compte cinq grès : graviers encore jetés là par Gargantua importuné par leur présence dans son sabot...** (Ph. Bienaimé)

A Varennes, les grands-mamans disaient aux tout-petits :

« Prends garde à Jean Gris
Jean Gris d'Franc Mailly
Qu'est là-bas à l'abbaye ;
Il commande à Clerfay
Des gens aussi méchants qu'lui.
Tous les jours, il se promène
Sur son p'tit cheval gris
Si tu dors pas tout de suite,
Il va v'nir, Jean-Gris (1).

A ce souvenir ancien des brigandages du Moyen Age, ajoutons cette courte « canchon dormoire » qui fait allusion à la principale héroïne des brigands du Santerre du XIXe siècle, la « Louve de Rainecourt », dite « Mère Chavatte » : « Si tu n'dors point tout d'suite, grand-mère Chavatte alle varo t'querre. »

A Amiens, « Marie-Chrétienne » mange les enfants du quartier Saint-Leu après les avoir entraînés dans son repaire :

« N'approch' point par lo, jonn'fillette,
Fuis ch' l'eindroit meudit, jonn' garchon :
Mari' Chrétienne est lo qu'all' guette !
Mari' Chrétienne mange ch' mouqu'ron ! »
(Edouard David).

Les « bêtes à caignes », les « serpentinettes », les « briquentières », les « cleurouillés », les « bricassis », les « latusés » ne définissent rien d'autre que des briques entières, des clous rouillés, des briques cassées, des lattes usées, avec lesquels les petits réfractaires sont menacés de passer la nuit ; il s'agit d'effrayer par des jeux de mots les enfants qui partent en exploration dans les caves et les greniers au risque de se blesser ou de déchirer leurs habits.

Des animaux mythiques d'une autre catégorie abusent des chasseurs passionnés, victimes de jeunes farceurs.

Les garçons de ferme d'Allaines étaient invités à « courir la bitarde » qui vit dans les bois et dont la fourrure se vend fort cher. Les jeunes gens du village introduisaient un chien dans un sac qu'ils plaçaient sur le dos de l'apprenti chasseur. Le malheureux était copieusement gratifié de coups de griffe pendant le trajet et devait au surplus régaler la société au cabaret ! On chassait la bitarde dans tout l'Amiénois et le Vermandois.

A Allery, on chassait « à l'dalue ». Le paysan naïf était conduit par ses camarades au coin d'un bois. On le laissait seul, avec un sac ouvert à la main, car il fallait iben « rabattre » l'animal. Lassé d'attendre vainement l'hypothétique gibier, notre infortuné revenait au village où il était la risée des autres. C'est à une semblable réputation de nigauds, que les habitants de Villers-les-Roye doivent d'être appelés : « chés dalues ».

A Vignacourt, on chassait les insaisissables « pucheux dorés ».

(1) Voir Ch. XV, § 1a) Légendes historiques.

CHAPITRE XII

SAINTS GUERISSEURS
ET MEDECINE POPULAIRE

1. — *SAINTS GUERISSEURS* (1).

a) Les origines.

Lorsque les Picards convertis cessèrent de demander l'allègement de leurs souffrances aux divinités païennes des arbres et des eaux combattues par les premiers évangélisateurs, ils s'adressèrent aux saints. Aux légendes que les moines des abbayes bordaient sur les Vies de Saint, le peuple ajouta le récit de guérisons miraculeuses.

Parmi les nombreux lieux de pèlerinages anciens de la Picardie où l'on se rend pour obtenir une meilleure santé, il en est dont le saint est vénéré en d'autres régions (Saint Martin, Saint Blaise). D'autres saints sont l'objet d'un culte plus spécialement local (Saint Fuscien, Sainte Pusine).

Ces thaumaturges pouvaient guérir de nombreux maux. Ainsi Saint Fursy fut au cours du Moyen Age invoqué pour diverses maladies ainsi énumérées dans une hymne ancienne :

« Les seigneurs d'église à Péronne
Affirment que toute personne
Qui a fièvres ou pammoison
Ou paralisie à foison
Ou une pierre en la vesie
Ou l'enflure d'idropisie
Ou d'entrailles dérompisons (coliques)
Ou de boyaulx avalisons (descente)
Et, brièfment, tout quanque (ce que) physicque
Ne puet saner (guérir) par sa practique
En priant Dieu et Saint Foursy
Est tost guarie et sane aussy. »

(1) Voir Ch. XI. § 1. Le culte des Saints.

Mais, rapidement, une « spécialité » fut attribuée à chaque saint. Par exemple, les chapelles et surtout les sources sous le vocable de Saint Fursy, entendirent les prières des malades atteints de scrofule. On a même prétendu que le saint souffrait lui-même de ce mal et que c'est par besoin de soulager ses douleurs qu'il aurait fait jaillir des fontaines à Péronne et à Frohen (Ph. 71).

b) Du choix du saint.

Un épisode de la vie du saint explique souvent les vertus qui lui sont attribuées.

C'est pourquoi Saint Sébastien, Saint Roch et Saint Louis étaient particulièrement invoqués à Amiens, en 1634, au moment où la peste ravageait la ville. A Saint Riquier, on vénérait Saint Sébastien, Saint Roch et Saint Antoine ainsi qu'en témoignent trois magnifiques sculptures de l'Abbatiale. Une confrérie amiénoise, instituée à la suite d'un vœu pendant la peste de 1581, avait choisi pour patrons Saint Sébastien, Saint Roch, Saint Christophe, et Saint Marcoul (1).

C'est parce que le corps de Saint Quentin resta cinquante-cinq ans sous les eaux sans se putréfier que le martyr fut invoqué par les hydropiques. Un établissement de charité de Saint-Quentin porta du XIIe au XVe siècle, le curieux nom « d'Hôpital des Enflés ». Les malades offraient à l'église où était vénéré le saint Patron un poids de cire ou de blé égal à celui que leur corps avait perdu. A Feuillères, c'est devant une statue d'un très maigre Saint Quentin (« Saint Quentin le Sé », c'est-à-dire le Sec) que se rendaient les obèses.

Les pèlerins s'adressaient à certains saints tout simplement parce que leur nom présente une assonance, une homonymie avec le nom de la maladie. Les Picards vénéraient Sainte Claire, à Faverolles, pour voir clair; Saint Léger, à Thory, « pour les vapeurs qui rendent les gens légers »; Saint Précord, à Corbie, où l'on puisait de l'eau de la fontaine, pour « la santé du corps »; N.-D. du Fort, à Saint-Rémy-en-l'Eau, et Saint Milford, à Camps et à Abbeville, pour que les enfants chétifs deviennent « forts »; Saint Ouen, à Demuin, pour mieux « ouïr »; Saint Leu, à L'Echelle-Saint-Aurin, pour éviter aux enfants la peur des « leus » (des loups); Saint Maclou, à Arguel, contre les clous; Saint Wast, à Woirel (Ph. 78), à Camon, à Domvast et autres lieux, peut faire marcher les petits en leur disant: « Va ». Saint Tranquillin, à Harbonnières, calmait jadis les enfants insupportables.

A Fontaine-sur-Somme, un saint dont on chercherait en vain le nom au calendrier, accordait son soutien aux enfants faibles des reins, qui se tiennent difficilement debout: c'est Saint Soutien. Saint Langreux, son homologue à Mareuil-la-Motte, secourait les enfants « langreux », c'est-à-dire souffreteux en picard.

TABLEAU DU CHOIX DU SAINT...

pour *LA FIEVRE*

Saint Arnoult (Warluis)
» Just (Saint-Just-en-Chaussée)

(1) Voir Ch. X, § 3. Confréries de charité.

» Pierre aux Liens (Saint-Pierre-Divion)
» Martin (Bailleul)
» Aubin (Thiescourt)
» Valery (Ault, Cambron)
» Germain l'Ecossais (Saint-Germain/Bresle, Ribemon.
» Fuscien (Sains)
» Sulpice (Pierrefonds, Longueil-Sainte-Marie)
» Vulphy (Régnières-Ecluse)
» Claude (Sénarpont)
» Quentin (Amiens)
» Corneille (Favières)
» Domice (Fouencamps)
N.-D. de Foy (Canchy)
N.-D. du Thil (près de Beauvais)

pour *LA RAGE*

Saint Hubert (Canchy, Brétigny)

pour *LA PESTE*

Saint Eutrope (Péronne)
» Roch (Amiens)
» Louis (Amiens)
» Sébastien (Amiens)
» Antoine (Conty)
» Léon (Equennes)
» Laurent de Dublin (Eu et Vimeu)

pour *L'EPILEPSIE* - mal de Saint-Jean

Saint Jean-Baptiste (Amiens)
» Hildevert (Vers)
» Dinault (Milly)

pour *LA SCROFULE*

Saint Maclou (Arguel)
» Marcoul (Saint-Riquier)
» Hildevert (Vers)
» Fursy (Péronne)
Sainte Radegonde (Sainte-Radegonde)
N.-D. du Mont Carmel (Beuvraignes)

pour *LES MALADIES DE PEAU*

Saint Firmin (Noyonnais)
» Fursy (Frohen-le-Grand)
» Georges (Ablaincourt)
» Julien (Hamencourt)
Sainte Radegonde (Saint-Samson)
Saint Laurent (Forest-Montiers)

pour *L'HYDROPISIE*

Saint Quentin (Saint-Quentin)

pour *LES ENFANTS NOUES*

Le Christ (Tours-en-Vimeu)



Ph. 78. — **A Woirel, dans une très petite chapelle, le linge et des objets d'enfant montrent la confiance qu'on accorde toujours à Saint Vast pour guérir les petits et surtout pour faciliter leurs premiers pas.**

(Photo G. Boussard)

Saint Aignan (Ablaincourt)
» Brice (Frégicourt)
» Charles (Hombleux)
Sainte Croix (Bourseville)
Saint Didier (Chaulnes)
» Georges (Ablaincourt)
» Hilaire (Milly)
» Léonard (Gauville)
» Milfort (Abbeville)
Sainte Onulphe (Escarbotin)
Saint Sulpice (Montiers)
» Wandrille (Dargnies)
» Julien (Hamencourt)
» Vast (Woirel)
Sainte Anne (Bazentin)
Saint Soutien (Fontaine-sur-Somme)
N.-D. Marchette (Miraumont)
N.-D. (Fontaine N.-D. à Sissy)

pour *LES MAUX DE VENTRE*

Saint Druon (Cottenchy)
» Géry (Athies)
» Martin (Woincourt)
» Milfort (Camps)
Sainte Radegonde (Athies)
Saint Claude (Sénarpont)
» Agapit (Eclusier)
Sainte Yolaine (Pleine-Selve)

pour *LES MAUX DE REINS*

Saint Hilaire (Hem-Monacu)
» Sulpice (Quesnoy-le-Montant)

pour *LES RHUMATISMES*

Saint Lucien (Caisnes)

pour *LES HEMORROIDES*

Saint Fiacre (Ault)

pour *LES MAUX DE TETE*

Saint Urbain (Appilly)
» Aubin (Thiescourt)
» Saturnin (Amy)
Sainte Colette (Corbie)
Saint Constantien (Breteuil)

pour *LES MAUX D'OREILLES*

Saint Ouen (Demuin)
» Firmin (Tully)

pour *LES MAUX D'YEUX*

Sainte Colette (Bouillencourt-en-Séry)
» Claire (Faverolles)

» Pusine (Baizieux)
Saint Fursy (Yvrench)
» Valery (Saint-Valery-sur-Somme)
» Esprit (Rue)
» Quentin (Holnon)
» Arnoult (Warluis)
» Clair (Angy)
» Amand (Cuvilly, Tricot)
» Lucien (Beauvais)
» Médard (Noyon)
» Vast (Crèvecœur)
Sainte Pétronille (Salency et Guiscard)

pour *LES MAUX DE DENTS*

Sainte Apolline (Amiens)
Saint Médard (Noyon)
» Lucien (Caisnes)

pour *LES MAUX DE GORGE*

Saint Blaise (Amiens, Vermand)
» Roch (Fontaine-le-Sec)

pour *LES ENFANTS CHETIFS*

N.-D. du Fort (Saint-Remy-en-l'Eau)
Saint Agapit (Roye)
» Leu (Léchelle-Saint-Aurin)
» Genest (Lassigny)
» Gilles (Roye)
» Vincent (Poix)
» Nazaire (Armancourt)
» Aubert (Epénancourt)
» Cyr (Pont-de-Metz)
» Hélier (Dreuil-Hamel)
» Langreux (Mareuil-La Motte)

pour *LES ENFANTS PEUREUX*

Saint Christ (Saint-Christ)
» Christophe (Lanchères)
» Leu (Léchelle-Saint-Aurin)

pour *LES ENFANTS MUETS*

Saint Brice (Luchuel)
» Florent (Roye)

pour *LES ENFANTS AGITES*

Saint Tranquillin (Harbonnières)

pour *LA STERILITE*

Sainte Colette (Corbie)

pour *LA GROSSESSE* et *LES ACCOUCHEMENTS*

Sainte Marguerite (Amiens)

» Brigitte (Bus)
» Colette (Corbie)
Saint Léonard (Gauville)
» Druon (Cottenchy)
» Vincent (Beauchamps)

Quant aux *maladies du bétail*, il est de bonne dévotion d'en confier la guérison à :

Saint Eloi en tout premier. Son aire de vénération s'étend au Noyonnais, au Vermandois, à la Thiérache, au Santerre et à l'Amiénois.
Sainte Trinité (Esquennoy).
» Brigitte. Son sulte est localisé dans le Noyonnais, le Santerre (Bus, Boulogne-la-Grasse, Labroye, Flavy-le-Meldeux, Lassigny, Morlancourt, Rouy-le-Grand, Fouquescourt, Candor).
Saint Antoine (Conty, Mautort-lès-Abbeville).
» Etton (Mailly-Maillet et le nord de la province).
» Jean-Baptiste (Mers-les-Bains).
» Roch (Boves, Brouchy).
» Sauveur, ou la deuxième personne de la Sainte Trinité (Bernaville, Longpré-les-Corps-Saints, Fresnoy-Andainville, Ayencourt-le-Monchel, Allery).
» Christophe (Fescamps).
» Martin (Assevillers).
» Mathurin (Nivillers, Oudeuil, Bonnières, La Fraye, La Neuville-Vault ; il protège les vaches en Ponthieu).
» Josse (Saint-Josse).

c) *Les pratiques à l'intention des humains.*

Les cultes rendus dans le dessein bien défini d'obtenir une amélioration physique sinon une guérison, voire une protection prophylactique, présentent des survivances de lointains hommages rendus aux arbres, aux sources et aux pierres sacrées (Carte VI).

Pour bénéficier de la force d'un robuste végétal, le malade traverse plusieurs fois le creux de son écorce. Au VIIe siècle, dans le Vermandois, Saint Eloi s'élevait véhémentement contre cette pratique. Ailleurs, le malade tourne autour d'un arbre. A Bazentin, l'enfant chétif qui ne pouvait marcher était conduit au tilleul de Sainte Anne où, guidé par la main maternelle, il tournait autour du tronc. Le plus souvent, pour se débarrasser d'une maladie, on tentait de la transmettre à l'arbre. A Bulles, Longueil-Sainte-Marie, Saint-Pierre-Divion, on « liait les fièvres » avec une hart en bois, en jonc ou en herbe, aux tilleuls du cimetière. Auparavant, les pèlerins avaient fait toucher leurs liens à la statue de Saint Pierre-ès-Liens. Les fièvreux n'oubliaient pas non plus d'absorber un peu d'eau puisée à la source sacrée qui coule dans le village. On agissait de même, jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle, à Bailleul. Mais là, à commencer du jour de Pâques, c'est pendant neuf jours que les pèlerins buvaient de l'eau de la mare, de la mare de Saint Martin ! La neuvaine (et quelle neuvaine !) terminée, ils liaient une branchette d'arbuste très flexible autour d'un baliveau qui mourait dans l'année.

Les villageois atteints de maux d'yeux se rendaient en pèlerinage à la source Saint-Quentin d'Holnon ; ceux qui souffraient de la rate allaient à la fontaine Saint-Géry à Athies.

L'ATTOUCHEMENT.

Parmi les pratiques, la plus courante est *l'attouchement*. Toutes les médailles achetées à Albert ou à Monflières ont été frottées à la statue miraculeuse. Pour guérir les enfants « langreux », il fallait faire toucher un bonnet, un corset, une chemise aux trois saints : Gilles, Leu et Nazaire, dans trois églises différentes à Roye, l'Echelle-Saint-Aurin et Armancourt.

On obligeait souvent l'enfant à toucher lui-même la statue vénérée. A l'Echelle-Saint-Aurin, il devait baiser le petit loup de pierre sans que sa maman se doutât le moins du monde que cet animal fixé aux pieds de Saint Leu n'était autre qu'une figure du démon !

Les enfants atteints du « carreau » qu'on conduisait au pèlerinage de Saint Martin, à Woincourt, les enfants pleureurs qu'on menait à Saint-Christophe de Lanchères devaient porter pendant une neuvaine le vêtement qui avait été mis en contact avec la statue vénérée. A Hélicourt, les femmes enceintes font toucher à la statue de Saint-Vincent une pièce de linge du futur bébé. A Woirel, les mères font poser le pied de leurs petits dans le sabot de Saint Wast. A Domvast, un petit soulier est fiché au bout d'une perche et va heurter le saint car la statue est haut accrochée au mur de l'église. A Demuin, on introduisait la relique du doigt de Saint Omer dans l'oreille des sourds.

LE TOUR DE L'EGLISE, DE L'ARBRE, DE LA PIERRE.

Il y a cinquante ans environ, à Camon, on faisait tourner trois fois les enfants autour de l'église, à la Saint-Wast, pour les décider à marcher. A Chaulnes, on leur faisait saisir, en outre, les cordes qui servaient à sonner les cloches, de telle sorte qu'ils fussent obligés de se tenir debout en se suspendant.

De même, les pèlerins tournaient autour de l'arbre de N.-D. de Monflières, du grès de Saint Lucien, à Caisne, de la pierre de Saint Hubert à Brétigny.

LE BAIN DANS LA FONTAINE.

L'église de Saint Samson, sur les bords du Thérain, contenait un caveau rempli d'eau dans lequel les galeux se baignaient en présence du bras et de l'image de Sainte Radegonde. A Estrées-Saint-Denis, on se plongeait dans une source pour guérir de la rage. Ailleurs, on lavait la partie malade, les yeux par exemple, à la fontaine de Saint Valery à Saint-Valery-sur-Somme. Le nombre des fontaines où l'on conduisait les enfants malades est considérable (Ph. 79).

On demandait la guérison de la gale et des dartres à la source sanctifiée de Saint Julien d'Hamencourt près de Doullens. De nos jours, on y mène encore, au début de mai, les enfants « noués » ou atteints de maux d'yeux. Beaucoup de fontaines dédiées à Saint Quentin guérissent les hydropiques (Quiquery).

L'ABSORPTION DE L'EAU.

Nous avons vu qu'à Saint-Pierre-Divion et à Bailleul, on buvait de

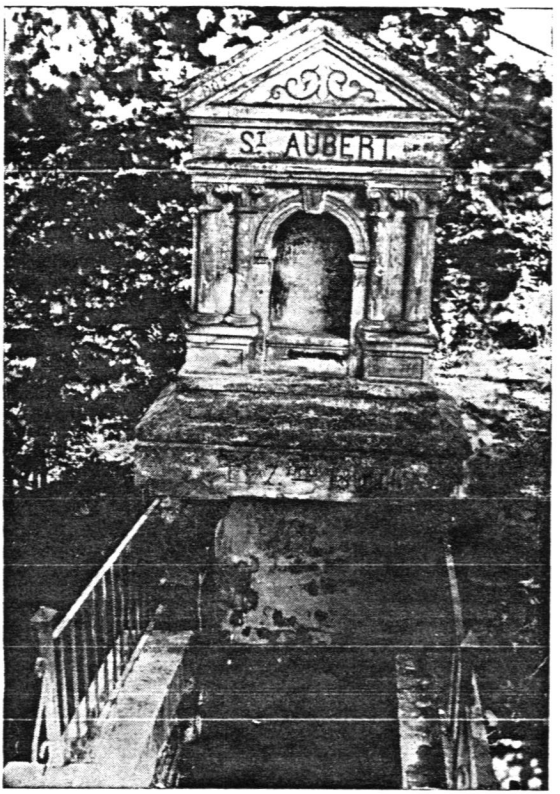

Ph. 79. — **La fontaine Saint-Aubert à Epénancourt est une source christianisée. Ici, les mères trempaient les linges de leurs enfants « noués » ou « langreux » pour obtenir leur guérison.**

(Photo Bienaimé)

l'eau à la fontaine ou à la mare pour chasser la fièvre. A N.-D. de Liesse, de pauvres vieux remplissent encore, en échange de quelques sous, les bouteilles qu'on leur confie, au puits sacré de la Vierge.

Avant le XIIe siècle, les pèlerins de Saint-Quentin buvaient l'eau où avait trempé une relique du saint.

PRELEVEMENT DE TERRE AU TOMBEAU DU SAINT.

Autrefois, les pèlerins qui rendaient visite au sarcophage des Saints Fuscien, Victoric et Gentien, à Sains-en-Amiénois, introduisaient la main dans une ouverture pratiquée dans la pierre et emportaient un peu de terre destinée à être appliquée sur le corps fiévreux. La même pratique était observée au tombeau de Saint Germain l'Ecossais, à Saint Germain-sur-Bresle. Est-ce parce que le prieuré de Saint Germain relevait de Saint Fuscien ?

LA « MUMIE » ET LES EPINGLES.

La « Mumie » est une pièce de linge, une médaille ou un objet quelconque suspendu à un arbre ou à la statue d'un saint pour « fixer » la maladie. L'un des plus curieux exemples de statue porteuse de mumies est toujours visible à Tours-en-Vimeu. C'est l'Ecce Homo de Longuemort. Les mumies sont fixées au corps du Christ correspondant aux parties malades du pèlerin qui garde par devers lui un autre morceau d'étoffe. Après guérison, les deux pièces de linge sont interverties. Les jambes et les pieds de l'Ecce Homo sont couverts de mumies car on y mène fréquemment les enfants qui ne veulent pas marcher.

A Woirel, dans une très petite chapelle, on offre toujours à Saint Vast des objets et surtout du linge appartenant à un enfant pour faciliter ses premiers pas (Ph. 78).

On trouve les mêmes pratiques à l'arbre Saint-Claude, à Sénarpont. A la niche du saint et aux rameaux voisins, pendent des rubans, des chaussures d'enfants, des langes, des peignes. C'est, disent les gens du pays, « L'friperie d'Saint Gleude ». Dans le cimetière de Bellancourt, les mêmes objets sont accrochés à la grille de la chapelle de Saint Martin (Ph. 80 et 81).

La suspension de reproductions de membres en cire indiquant les guérisons obtenues par l'intervention d'un saint, est un usage disparu en Picardie, mais signalé par d'anciens auteurs à Saint-Quentin.

Très voisine de la précédente, est la coutume observée par les mères des environs de Péronne qui fixaient les langes de leur nouveau-né, avec des épingles frottées sur la pierre de Sainte Radegonde, de Mesnil-Bruntel. Elles devaient laisser les épingles, apportées dans une petite boîte, suspendues à un calvaire. Les fièvreux de Thiescourt piquaient deux épingles sur le socle de la statue de Saint Aubin. Ils en laissaient une et reprenaient l'autre.

LE LIEN QUI SE DENOUE.

Voici une pratique purement magique observée à Gauville et en quelques autres lieux. Les enfants qui ne peuvent marcher sont « noués ».

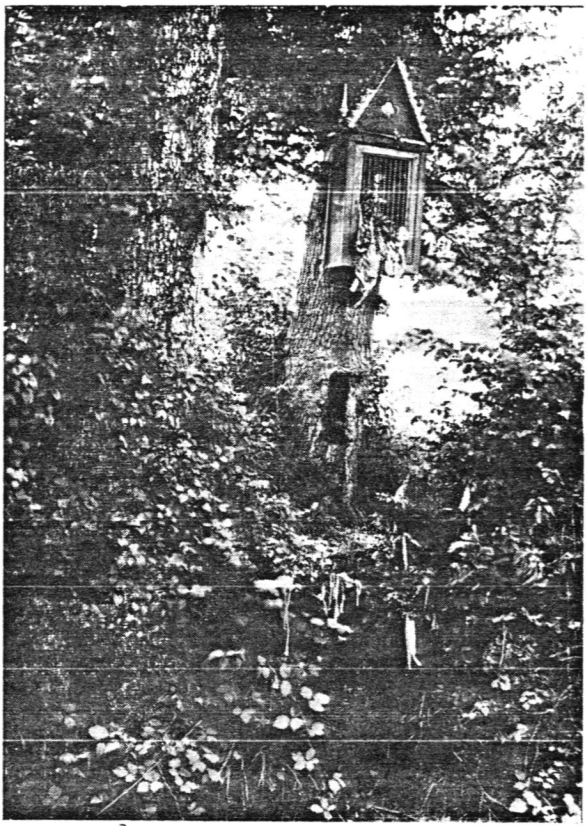

Ph. 80. — **A Senarpont, « l'Arbre de Saint-Claude ». Non loin de l'antique forêt d'Arguel, dans sa niche clouée sur l'arbre, le saint reçoit les présents pittoresques et variés que lui apportent les mères d'enfants souffreteux et malingres.**

Photo Bienaimé (vers 1925)

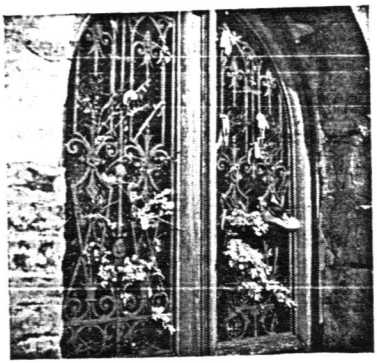

Ph.. 81. — **Accrochés à la porte de la chapelle de Saint-Martin, dans le cimetière de Bellancourt, des brins de buis, des rubans, un soulier d'enfant...**

(Ph. J. de Wailly)

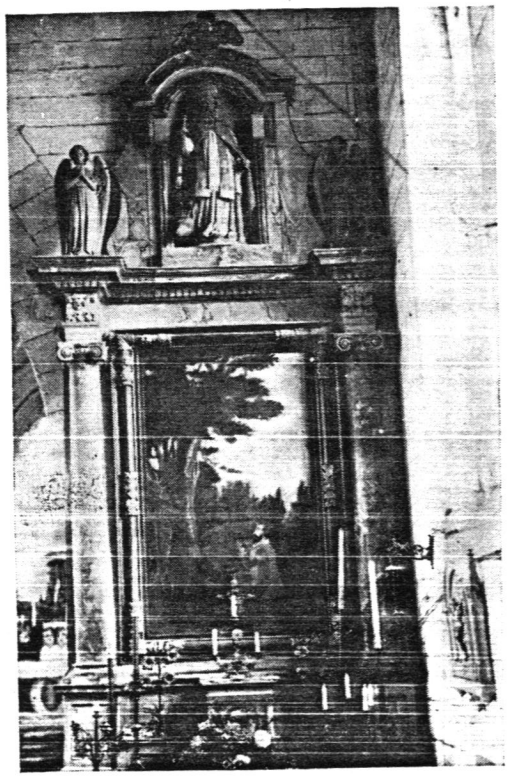

Ph. 82. — **Vron. Un des nombreux lieux de culte de Saint Hubert dans la région forestière de Crécy-en-Ponthieu. Au-dessus de l'autel qui lui est consacré, Saint Hubert en évêque avec le cerf et tableau naïf de l'apparition miraculeuse. Office noté du XVIIe siècle. Confrérie. Concerts avec trompes de chasse. Un chien enragé était guéri s'il posait la patte sur le terroir de la commune !**

(Photo M. Crampon)

Au cours de la neuvaine du pèlerinage à Saint-Léonard de Gauville, le prêtre, avant la messe, entoure le cou, les mains et les bras de l'enfant d'une chaîne et lui noue autour du cou un petit lacet blanc. Après la messe, on enlève les chaînes en laissant toutefois le lacet qui doit tomber de lui-même au bout de neuf jours. Six semaines après la première messe, l'enfant doit marcher.

LE SUPPORT QUI GUERIT.

Des ganses de soie bénies, ou « fils de Saint Blaise », étaient distribuées aux pèlerins qui les portaient au cou pour se préserver des maux de gorge. Ainsi faisait-on à Amiens, Doullens, Cayeux. A La Neuville-au-Bois, c'était une espèce de haussecol en vermeil, orné de verroterie, qu'on appliquait sur la gorge. A Fontaine-le-Sec, le reliquaire de Saint Roch était aşsujetti au cou des fidèles pris d'angine et d'autres douleurs.

LES CIERGES.

La coutume de brûler un cierge est toujours très répandue mais a perdu ce caractère particulier à certains pèlerinages de contribuer, pendant qu'il se consume, à la guérison d'un mal précis. A La Neuville-au-Bois, une petite chandelle de 6 à 8 centimètres faisait disparaître le mal de gorge sans crainte de complications.

On se rendait autrefois avec des cierges à certaines fontaines sacrées. A Berneuil, dans l'Oise, la fontaine des flambeaux leur doit son nom.

COMPLAINTE.

Saint Hubert, patron des chasseurs, est l'objet d'une dévotion antirabique très répandue en Picardie, particulièrement aux environs de la forêt de Crécy (Ph. 82). A Canchy où existait une confrérie de Saint Hubert, jamais oncques ne vit cas de rage dans le village ! Des complaintes furent composées en son honneur ; en voici une que nous avons recueillie dans la région de Moreuil :

« Saint Hubert gracieux,
Dont Dieu est amoureux,
De trois choses il nous défend :
Du loup et du serpent,
D'une bête enragée.
Qu'ils ne s'approchent jamais
De moi ni de ma compagnie,
Comme l'étoile est au ciel... »

d) Les pratiques à l'intention des bestiaux.

On retrouve, au sujet des animaux, des pratiques identiques à celles que l'on observe pour les humains. Des couronnes de feuillage, des fleurs, des bottelettes de foin étaient « touchées au saint » et suspendues dans les étables en l'honneur de Sainte Brigitte, à Bus, Candor, Fouquescourt. Cette verdure bénite était ajoutée à la nourriture des bêtes au temps des épidémies. N'étaient-elles pas la richesse du pays, ces vaches

dont le lait permettait de confectionner les réputés fromages de Rollot ? Des images bénies de la sainte, distribuées à Candor, étaient également fixées dans l'étable.

Mais le plus important pèlerinage de bestiaux, du moins dans l'Amiénois, est celui de Saint Antoine, à Conty, le lundi de la Pentecôte. Les porcs, « chés coéchons », y tiennent évidemment la vedette. Les animaux y venaient de très loin par les routes. On entrait dans l'église avec les flambeaux qui, pendant la nuit, avaient éclairé la longue marche des voyageurs. On conserve toujours des petits pains « touchés » à la statue et, surtout, on puise de l'eau à la fontaine qui coule au pied de l'église, pour la verser au retour dans les auges des porcs.

A Mautort-lès-Abbeville, le prévôt donnait un hectolitre de blé pour faire les pains de Saint Antoine qu'on distribuait aux porcs un an plus tard sans qu'ils aient moisi.

Cependant, l'animal noble, le cheval, est l'objet d'attentions particulières.

Son destin est particulièrement confié à Saint Eloi. De plusieurs points du Santerre, on conduisait les chevaux à l'abbaye Saint-Eloi de Noyon, siège épiscopal de ce saint (1). On leur appliquait un fer rouge sur la cuisse pour les préserver de diverses maladies. Jusqu'à la Révolution, pour montrer que ces animaux avaient été en pèlerinage, on leur mettait au cou des « caclittres » ou colliers de fèves. On voit toujours des fers à cheval dans la chapelle de Saint Eloi de la cathédrale de Noyon. On bénissait les chevaux à la Saint-Eloi d'été à Abbeville et à Effry-en-Thiérache, à la Saint-Eloi d'hiver à Montreuil-sur-Mer, à Noyon, à Boulogne-la-Grasse.

Trois pratiques étaient généralement observées.

A Poeuilly, les chevaux recevaient sur la tête l'imposition de la croix et du marteau de Saint Eloi. A Abbeville, la même coutume fut abrogée par les autorités ecclésiastiques. Les chevaux tournaient autour du buisson de Saint Eloi à Vrely et, trois fois, autour de la chapelle de Saint Eloi à Bacouel (Oise).

A la Saint-Eloi de Rouy-le-Grand, le pain bénit est mangé par les chevaux, autrefois à la porte de l'église, aujourd'hui dans leurs écuries. A Tilloy-Floriville, de petites boulettes de son étaient lancées du haut des arbres voisins de l'église aux assistants qui les gardaient comme préservatifs. En Thiérache, à la Saint-Eloi, le pain bénit était distribué aux chevaux après la messe.

D'autres saints, toutefois, prennent en charge les chevaux. A Fescamps, l'avoine qui leur est réservée est bénie le dimanche de la Saint-Christophe. Ils tournent autour du grès de Saint Martin à Assevillers, vieux polissoir avec cupule et rainures qui portait, disait-on, les empreintes du cheval de l'apôtre des Gaules. Là, les animaux buvaient l'eau dans le creux même où avait bu le cheval de Saint Martin (Ph. 74 et carte IV).

(1) Voir Ch. X. § 2. Patronages et Confréries de métiers. et Ch. XI. § 1a) Les grands Saints populaires.

Saint Sauveur secourt également les bêtes à cornes et les moutons. Une procession autour de l'église avait lieu à Bouvaincourt, Esquennoy, Bouvresse ou les fiers chevaux boulonnais portaient en croupe les cutivateurs et leurs épouses. A Bernaville, les villageois fichent de gros morceaux de pain (1) au bout de longues perches, les font toucher à « Saint Sauveur » et les conservent religieusement pour les donner à leurs chevaux, vaches et moutons malades.

2. — *MEDECINE POPULAIRE.*

Il est bien difficile de classer les moyens de prophylaxie et les secrets de guérison, tant ils sont nombreux et variés. Mais, quels qu'ils soient, ces usages pieux, superstitieux ou empiriques, parfois pleins de bon sens, relèvent bien souvent de considérations psychologiques.

Tout comme au bon temps de Molière, lavements, purges et saignées sont communément employés contre les affections les plus diverses, maux de gorge ou points de côté.

L'idée de rejeter le mal par une action symbolique magique est manifeste dans cette pratique plusieurs fois constatée en Picardie : le fièvreux se rendait dans un pré de bon matin, en marchant à reculons, arrachait une poignée d'herbe derrière lui et, sans la regarder, la jetait au loin puis il repartait en courant sans se retourner.

La maladie était assimilée volontiers à un cas de possession lorsque les manifestations étaient brutales comme dans l'épilepsie ou la rage. Retraçons le cas d'un marinier de Pendé et de sa femme qui, persuadés que leur fille était possédée du démon, fomentèrent en 1570 une sédition contre l'Evêque d'Amiens parce que deux docteurs en médecine, cités par celui-ci, avaient reconnu que la jeune fille était simplement atteinte de maladie. Des soins lui furent donnés et ses parents furent emprisonnés par l'échevinage.

Le cas de la « possédée de Vervins » eut un retentissement considérable, non seulement en Thiérache où il fut constaté, mais dans la France entière. Il s'agissait d'une jeune femme, Nicole Obry, qui, tombée malade le 3 novembre 1565, aurait été délivrée du démon par le Très Saint-Sacrement le 8 février 1566. Des opinions très diverses ont été émises en de nombreux ouvrages sur les manifestations diaboliques qu'offrait cette possédée.

a) Les « rebouteux ».

Jadis ils étaient durement châtiés. Les archives de la ville d'Amiens nous apprennent qu'en 1471 tous les « petits barils plains de opiate et de aucunes poudres de herbes trouvées malvaises et non dignes d'entrer dans le corps humain » d'un certain Jehan Arvade, furent brûlés par l'exécuteur de haute justice, et qu'en 1544, une femme fut « bastue de verges, par les carrefours de ceste ville », parce qu'on l'avait trouvée « habusant en l'art de médecine ».

Au temps de Louis-Philippe, le rebouteux de Mareuil-La Motte tendait

(1) Voir Ch. X. § 3. Confréries de charité.

une jarretière sur le bras en prononçant des paroles cabalistiques et en ordonnant une neuvaine à Saint Langreux.

De nos jours, les rebouteux doivent prendre des précautions avec la loi. Un célèbre guérisseur d'Amiens, bienfaisant et original, dut s'adjoindre un docteur en médecine pour éviter les poursuites. Il établissait son diagnostic en examinant les yeux des patients et les guérissait par les simples. Sa renommée s'étendait à la France entière. Une rebouteuse de Crécy guérissait entorses et lumbagos par des massages accompagnés de signes de croix.

Les rebouteux n'étaient pas seuls tentés par l'art de guérir en marge de la médecine officielle.

Comme à Crécy, on faisait queue chez le curé de Drucat, récemment disparu. Il appliquait sur les ulcères, les abcès, les brûlures, etc., une pommade qu'il préparait sur son fourneau. Puis il pansait avec une feuille de papier à cigarette à laquelle les malades tenaient encore plus qu'à la pommade. La formule du bienfaisant onguent fut rachetée par un pharmacien d'Abbeville, mais, sans curé ronchonnant ni papier à cigarettes, on estime que la pommade ne guérit plus...

A Millencourt, les guérisseurs prononçaient sur les brûlures la phrase suivante : « Et te, super ante, ante te... » tirée du livre de sorcellerie du Petit Albert.

b) Les « toucheurs de la rage »:

La rage est une des affections qui ont le plus effrayé nos pères. On parle dans bon nombre de villages picards de malades dangereux qu'on dut étouffer entre deux matelas (Allery). Les chiens n'étaient point seuls à propager le fléau ; il fallait redouter les loups si nombreux au XVIe siècle que, dans un mandement de 1598, l'évêque d'Amiens mentionne la « grièvе affliction » qu'ils occasionnent.

Ceux qui étaient mordus et qui ne pouvaient se rendre au pèlerinage de Saint-Hubert-des-Ardennes, allaient se baigner dans la mer, à Saint-Valery, ou dans une mare, comme à Estrées-Saint-Denis ; ils absorbaient des fleurs d'épine macérées dans du vinaigre, comme à Allery, ou mieux, ils allaient chez le « répisseux » en qui tout le monde avait confiance. Ajoutons que c'était encore la meilleure assurance à contracter contre ceux qui auraient tenté de profiter de la suspicion générale pour assouvir une vieille haine, en faisant disparaître le suspect.

Certaines familles de « répisseux » se disaient détenteurs de secrets transmis de père en fils. D'autres prétendaient même descendre de Saint Hubert, comme les Lavernot de Nibas, dans la première moitié du XIXe siècle. Elles donnaient le « répit », c'est-à-dire qu'elles obtenaient la guérison des gens et des bêtes ou bien elles empêchaient les accès violents et assuraient une mort « douce », car les enragés, réputés dangereux, plus ou moins assimilés aux possédés, risquaient l'assassinat par étouffement entre deux matelas (Allery).

Diverses méthodes, pour parvenir au « répit », étaient mises en œuvre.

A Nibas, à Saint-Pierre-de-Roye, on appliquait un morceau de fer rouge sur la plaie. Dans le premier de ces villages, afin de rasséréner les patients, on récitait des prières durant l'opération. Au Gallet, au seuil de la Normandie, les répisseux se bornaient à l'imposition des mains. A Arry, la propriétaire du Château-Blanc détenait un secret ; elle soignait la rage, jusqu'aux années 1870, par des tisanes fort amères prises en certaines conditions, et obtenait, à écouter les mémoires, des résultats extraordinaires. A Neuvillette, ch'répisseux répandait de l'huile chaude sur la morsure tandis qu'à Omiécourt, il administrait une omelette dans laquelle entraient des herbes dont le nom était tenu secret.

Voici un fait précis emprunté aux archives de la Somme. Le 20 juin 1764, un pâtre de Longueau est mordu par une louve enragée. Le chirurgien de Cagny lui fait avaler une omelette. Trois semaines après, le malheureux mord un habitant nommé Guérard, puis il meurt, ligoté sur une échelle par ses voisins. Guérard, très inquiet — tout le monde l'évite — va se baigner dans la mer à Saint-Valery, puis se rend à Saint-Hubert-des-Ardennes, où on lui fait au front une incision pour recevoir un fragment de l'étole sacrée du saint. A son retour, il est enfermé au beffroi d'Amiens sur l'ordre du subdélégué de l'Intendant. Un mois et demi après la morsure, il n'est plus considéré comme dangereux et recouvre sa liberté.

Presque tous les répisseux prescrivaient une messe et demandaient au patient d'éviter de changer de linge, de se raser, de se peigner, de se regarder dans une glace ; ils recommandaient de ne boire que de l'eau, de manger des aliments froids, de coucher seul pendant 40 jours dans les mêmes draps...

Les mêmes répisseux soignaient les bêtes, mais les méthodes différaient parfois, ainsi à Nibas et à Gallet déjà cités. A Nibas, pour immobiliser un chien, tandis qu'on brûlait la plaie au fer rouge, plus question de prières : on coinçait le cou dans une porte. Au Gallet, pas d'imposition des mains : les répisseux touchaient l'animal avec une clef rougie, dite de Saint Hubert.

c) Les « marteleurs du carreau ».

Lorsqu'un enfant de la région de Villers-Saint-Sépulcre était atteint d'une affection abdominale qui rendait son ventre « dur comme un carreau », on lui faisait baiser un « carreau » conservé pieusement dans l'église et qui a, dit-on, été rapporté par un chevalier de la première croisade.

Il existait en Flandre et en Picardie, dit M. Van Gennep, des forgerons, disciples de Saint Eloi, qui posaient des marteaux en croix sur le ventre de l'enfant étendu. Voici comment procédait celui de Manancourt, mort en 1880. Il plaçait l'enfant nu sur son enclume, traçait un signe de croix sur son ventre, puis faisait le simulacre de le frapper trois fois avec son marteau en récitant des prières secrètes. On faisait de même à Tincourt-Boucly, au Ronssoy. Le guérisseur devait être à jeun. « Allez, disait-il enfin, l'enfant est guéri... »

d) Vertus des humains.

Il ne s'agit plus ici de pouvoirs reçus, transmis ou acquis, mais de qualités spécifiques.

Dans le Vimeu, la salive guérit durillons et cors si on l'étend à jeun le matin, tandis qu'un jet de lait de femme appliqué dans le conduit auditif chasse les maux d'oreilles.

Même les morts exercent des pouvoirs spéciaux. Une femme de Berseaucourt se rend à Pertain chez une femme dont le mari vient de trépasser. Elle profite d'un instant où elle est seule dans la chambre mortuaire pour saisir la main du cadavre et se la passer sur le goitre dont elle souffre... et son affection disparaît!... Ne croit-on pas encore que le meilleur moyen de guérir une fluxion, c'est de mettre en contact la dent malade avec celle d'un mort ?

Heureux homme que celui qui naît un Vendredi Saint. S'il donne du pain qu'il a mâché à un fiévreux, celui-ci se rétablit au moment où il l'absorbe (Vimeu). En 1892, une jeune fille de Montagne tombée en léthargie fut rétablie par une fillette née le Vendredi Saint qui la toucha...

e) Vertu des bêtes.

Pour repousser la redoutable méningite, si les gens de Formerie se contentent d'utiliser des cataplasmes d'oignons, c'est qu'ils ignorent le seul moyen efficace reconnu des Picards: l'application, sur le front, d'un pigeon vivant qu'on vient d'égorger.

Les bêtes, aussi, peuvent donc guérir.

Continuons par des compresses moins cruelles — nous avons pourtant entendu parler de tanches ouvertes pressées sur un foie malade qui pourrissent immédiatement — et posées dans des cas moins dramatiques.

Si vous souffrez d'un compère-loriot, écrasez un limaçon, puis étendez-le en emplâtre sur la paupière (Vimeu). Si vous êtes blessé, imitez — ou n'imitez pas — ce bûcheron de la forêt de Crécy qui, s'étant ouvert le pied avec sa cognée, appliqua sur sa blessure des toiles d'araignées tissées près du sol, du côté exposé au nord du tronc des charmes ; il utilisait une formule traditionnellement établie, et guérit. Pour une entorse, essayez un mélange de bouse de vache avec deux jaunes d'œufs et un demi-verre de vinaigre (Vimeu). Les clous ne résistent pas non plus à la bouse de vache. Quant aux gerçures, dartres ou furoncles, rien ne vaut, pour les faire disparaître, le beurre fabriqué avec la crème du lait trait pendant les trois jours des Rogations (Airaines).

En général, on applique du lard fondu sur toutes les affections de la peau.

Après les médications externes, passons aux thérapeutiques à l'usage interne.

Les œufs qui ont été pondus le jour du Vendredi Saint détruisent les vers intestinaux. Si vous avez reçu un choc quelconque, prenez sans hésiter du « vin de contre-coup ». Vous délaierez de la fiente de pigeon dans un litre de vin, placerez le breuvage sous votre édredon pour lui donner une température convenable et... vous en boirez un verre tous les matins (Berseaucourt-en-Santerre). L'enfant qui fait « pipi au lit » se voyait administrer, à Lihons, du pâté de souris. A Abbeville, un enfant, en 1954 encore, a été invité à absorber une souris grillée.

D'autre part, les animaux peuvent fournir des signes.

La présence de poux dans les cheveux est évidemment une preuve de bonne santé. Dans la région d'Abbeville et de Saint-Valery, on fabriquait jadis des plats d'étain spéciaux, appelés plats à poux. On peignait l'enfant et, selon l'abondance de parasites recueillis, on jugeait de la santé de celui-ci.

f) Vertu des simples et des herbes de la Saint-Jean.

O vertus incomparables des simples !

Ceux qu'on applique en emplâtres :

La précieuse bardane que les Picards appellent « l'herbe à tignons » supprime les affections des bronches par applications sur la poitrine. Les endroits douloureux sont calfeutrés sous des cataplasmes des mêmes feuilles cuites dans du lait. La racine ferme les blessures à condition d'y adjoindre un peu de beurre frais. A Coisy, les carottes hachées appliquées en compresses sur le front sont souveraines contre la migraine. La mousse des arbres est, à Coisy encore, un excellent fébrifuge. Un cataplasme d'ail pilé fait mûrir un abcès.

Ceux qu'on administre en aliments :

La pomme de reinette lardée de brins d'ellébore est souveraine contre la folie, le concombre et la citrouille contre les maux de reins.

Ceux qu'on emporte avec soi :

Un collier de lierre facilite la dentition dans la région de Poix. Quant aux marrons d'Inde, qui guérissent les hémorroïdes dans le Beauvaisis, et aux pommes de terre, il est admis dans le Ponthieu et le Vimeu qu'ils abolissent rhumatismes et maux de reins lorsqu'on les porte dans sa poche. La douleur disparaît quand le fruit ou le tubercule sont secs. Un habitant d'Hocquincourt qui avait utilisé des châtaignes, était étonné de ne pas sentir son mal disparaître. Il les remplaça par des marrons d'Inde... et le résultat fut merveilleux...

Ceux qu'on frotte sur la peau :

Les racines de poireau ou les feuilles de plantain sur les piqûres de guêpe ou d'abeille ; les haricots sur les verrues qui tomberont lorsque les graines, mises en terre, germeront.

Ceux qu'on inhale :

Pour apaiser le mal de dents, faire bouillir des « capites » (capitules) d'œillette et ouvrir la bouche au-dessus du récipient pour laisser pénétrer la vapeur opiacée (Vimeu).

Viennent les plantes bénies des saints.

Il est difficile, pour le folkloriste, de déterminer chaque espèce, d'abord parce qu'elles portent parfois des noms très locaux, ensuite parce que leurs vertus sont souvent tenues mi-secrètes.

L'herbe de Saint Marc bouillie avec de l'ail est un vermifuge. La décoction, en partie bue et en partie prise en lavement, noie le ver qui est, en somme, pris entre deux eaux. Au surplus, les feuilles sont appliquées en cataplasme sur le ventre.

L'herbe de Saint Marcoul guérit les plaies à Millencourt.

Quant aux herbes de la Saint-Jean...

Ces plantes cueillies avant l'aurore, le jour de la Saint-Jean, sont des herbes solsticiales, au même titre que le gui de Noël, et possèdent des vertus spéciales. On croyait généralement, au XVIIe siècle, qu'elles portaient bonheur si la cueillette avait été précédée de la récitation de cinq Pater et cinq Ave (Manancourt), mais l'évêque d'Amiens, peu convaincu, condamna ces « folies ».

Les herbes les plus fréquemment récoltées étaient, en Picardie, le mélilot qui, porté à la ceinture, préservait de tous maléfices et, placé dans les granges, éloignait tout risque d'incendie en même temps que les rats et les mulots, l'armoise, dont on faisait des couronnes pour les suspendre dans les maisons et les étables, le plantain qui chassait la peste et protégeait de la foudre, le millepertuis, la verveine...

Les herbes de la Saint-Jean étaient éminemment prophylactiques. Dans le Vimeu, une décoction de fleurs de sureau cueillies la veille de la fête guérissait maux d'yeux et érysipèles ; cueillies le 24 juin, les mêmes fleurs combattaient les maux de tête. Les noix de la Saint-Jean préservaient des coliques.

g) Vertu des choses.

Il est encore bien d'autres moyens de guérison.

A Longueil-Sainte-Marie, la Fontaine de Fer arrête les hémorragies.

La rosée recueillie en mai enlève les taches de rousseur (Vimeu). Un bas sale qui enveloppe le cou chasse partout le mal de gorge. Les petit losanges d'indigo dont se servent les ménagères pour « mettre le linge au bleu », font passer les dartres après frottement des endroits malades. Pour que la dartre ne se propage pas, on en frottait le tour avec une pièce d'argent (1896).

Le modeste saignement de nez est arrêté par la clef de la porte glissée dans le dos. Mais si ce moyen est insuffisant, il est recommandé de laisser goutter le sang dans le milieu d'une croix faite sur le sol avec des brins de paille (Vimeu).

Les maux d'estomac se calment avec une infusion de buis bénit ramassé dans l'église, le jour des Rameaux pendant le Sanctus (Airaines). Quant à l'eau bénite du Samedi Saint, elle permet à l'homme et aux bêtes de garder une bonne santé.

h) Invocations.

N'oublions pas les invocations. A Sallenelle et Pendé, des matrones du pays imposent les mains et marmottent une invocation pour remettre en place les « poitrines qui tombent ».

Le hoquet concerne le Bon Dieu en personne. Pour le chasser, on dit qu'il faut répéter, trois fois sans respirer, la formulette suivante :

« J'ai l'souglou
J'ai l'l'hoquet
C'est le Boin Diu
Qui l'o fouait
Il le r'tirero
S'il lui plaît. »

D'autres, où presque toujours figurent des personnages sacrés, font fuir les épidémies, les hémorroïdes, les maladies de peau, la toux, etc.

Partout en Picardie, on connaît une formule impérative adressée à Sainte Apolline pour guérir les maux de dents :

« Sainte Apolline, j'ai du mau à mes deints
Je n'pux point matcher d'pain.
Si tu n'pux point matcher d'pain
Maque du brin... »

i) Pour les bestiaux.

Outre les pratiques religieuses, les paysans ont recours à des procédés magiques pour préserver ce qu'ils ont de plus précieux : les bestiaux.

Au siècle dernier, les paysans de Camon faisaient boire à leurs cochons du lait dans lequel on avait tiré un coup de fusil à blanc. Dans la région d'Abbeville, on passe encore au cou des chattes un collier de marrons d'Inde ou de bouchons pour tarir leur lait. Vers 1900, dans le Marquenterre, quand une jument avait mis bas, le fermier accrochait à un pommier les organes provenant de la délivrance pour éviter les coliques au poulain et à sa mère. Et ce singulier cadeau accordé à l'arbre ne dégageait jamais, dit-on, d'odeur nauséabonde (Quend-le-Jeune).

Afin qu'elle porte une génisse, la vache est menée au taureau avant la traite (Lihons-en-Santerre). Lorsque le petit veau est né, on lui fait avaler un œuf et du sel. Un lien disposé autour des cornes de la vache assure une meilleure délivrance (Lihons).

Pour qu'un cochon, nouvellement acquis, « profite mieux », il faut le faire entrer à reculons dans la porcherie. Le préjugé qui consiste à couper le bout de la queue des jeunes chats et des jeunes chiens pour ôter le ver qu'y plaça le Créateur est toujours vivace. Un vieux marchand de chevaux d'Airaines affirmait en 1890 que les animaux écourtés le jour du Vendredi Saint ne risquaient pas de devenir aveugles. Nous croyons que c'est là une survivance des sacrifices offerts à des esprits malfaisants susceptibles de faire mourir les bêtes. On sacrifie une partie du corps pour préserver le reste. Vers 1900, on pouvait relever un exemple caractéristique de cette croyance : on coupait un bout d'oreille aux jeunes veaux pour le donner à « Bissètre », en disant : « Bissètre, voilà ta part, laisse-nous la nôtre » (Vimeu, Ponthieu, Amiénois).

⁂

Est-ce à l'abandon de certaines pratiques superstitieuses au profit des méthodes plus scientifiques de la médecine qu'il faut imputer une augmentation presque partout constatée de la durée de la vie humaine, en particulier dans les campagnes ? Malgré nos réticences devant tout essai de statistique, citons un exemple précis puisé dans le registre de l'état civil d'Allery.

De 1821 à 1825, la moyenne de la durée de la vie humaine était de 43 ans. 39 % de la population atteignait l'âge de 60 ans. De 1921 à 1925, donc un siècle plus tard, cette moyenne est de 48 ans et 47 % de la population atteint l'âge de 60 ans.

CHAPITRE XIII

SORCELLERIE ET MAGIE

FOLKLORE DU CIEL

1. — *AU SABBAT !*

L'idée du sabbat, cette réunion des sorciers autour de leur maître Satan, paraît avoir de multiples origines : survivance d'anciens cultes naturistes ; assimilation au démon, des anciens esprits des bois contre lesquels luttait inlassablement le clergé ; attrait du mystère ; espoir de sacrifier, en des réunions clandestines, à des voluptés interdites ; désir d'oublier les contraintes religieuses et sociales en parodiant les cérémonies de l'Eglise en une sorte de revanche éphémère et dérisoire sur les pouvoirs établis ; crédit de réalité accordé aux illusions nocturnes provoquées par les bruits étranges, les fantasmagories lunaires à travers les formes tourmentées des arbres ; rêves de femmes hystériques qui se croyaient transportées dans les airs, avant de se livrer publiquement à d'éhontées turpitudes ; plaisir de mystificateurs qui se gaussaient des gens trop crédules ; envie, enfin, d'apprendre les secrets des maléfices afin de nuire à d'éventuels antagonistes. On retrouve tout cela dans les procès de sorcellerie et surtout dans la quantité extraordinaire de faits folkloriques conservés par la tradition orale en Picardie (carte V).

Sans compter (soyons sérieux !...) les représentations scéniques, telles que les diableries de Montreuil où figuraient quatre personnages dont une sorcière sur un manche à balai et un monstre couvert de peau de bête et armé d'une fourche (1608), encore que leur succès montre l'inquiétude causée par l'existence du diable, nous avons relevé plus de cinquante lieux de réunions diaboliques ; presque toutes les localités ont gardé le souvenir de fêtes sabbatiques.

Le sabbat a lieu, le plus souvent, dans un bois (bois Gaffet de Carnoy), dans des carrières souterraines (Vironchaux), en un carrefour (carrefour des six chemins, dit de l'arbre de l'Espée, au bois d'Holnon, et carrefour des sept chemins au sud de Tricot), sur un coteau (Bitoy, près d'Attichy), dans une maison (Hailles), dans une fosse (Belloy, canton de Ressons, Pouilly, canton de Méru), dans un vallon (le « Tape-Dieu », à Poeuilly), dans les ruines d'un château féodal (Tingry).

C'est au souvenir du culte des pierres qu'on doit de voir les sorciers danser autour du menhir de Doingt, de la pierre d'Oblicamp de Bavelincourt, de la « Pierre qui pousse » d'Eppeville (Ph. 77).

Pour se rendre au sabbat, il fallait observer plusieurs règles. Lorsque les sorcières, celle de Carnoy, par exemple, ont entendu la trompe qui les appelle, uniquement perceptible à leurs oreilles, elles s'enduisent le corps d'un onguent qui rend invisible et leur permet de voyager à travers les airs. Leur lampe baisse toute seule au moment du départ... Le moyen de transport est le classique manche à balai, ce qui a valu aux sorciers de Verberie le nom fameux de « Chevaucheurs d'escouvettes ». Il fallait dire au « ramon » avant de partir :

« Par-dessus haies
Par-dessus buissons... »

Si la novice se trompait et disait :

« A travers haies
A travers buissons... »

elle arrivait au sabbat en un état lamentable (Saint-Gratien). De même, était meurtri dans le voyage le non-initié, comme cet infortuné jeune homme de Warloy-Baillon qui voulut accompagner sa fiancée sorcière.

Toutefois, des domestiques de ferme voyageaient à cheval ou sur des montures diaboliques qui venaient les chercher (Vironchaux).

Il n'était pas bon d'arriver en retard au rendez-vous. Un sorcier fut sérieusement battu, pour sa négligence, en arrivant au sabbat du fossé Capillot dans le bois de Domart-en-Ponthieu.

L'étranger qui s'approchait du lieu du sabbat apercevait une lumière mystérieuse et entendait un vacarme étourdissant (Carnoy). Le plus sage, pour lui, était de regagner en hâte sa demeure ; des lumières étranges le suivaient (Carnoy), des animaux l'arrêtaient à la lisière du bois (Orville). On n'était même pas rassuré chez soi et, lorsque Catherine Pinche menait la ronde des sorcières du bois de Mai, à Saint-Gratien, les assiettes dansaient dans le buffet et les bonnets de coton quittaient le chef de leur propriétaire pour se promener dans les airs !

On mangeait et on buvait au sabbat (Mons-en-Chaussée). La table, luxueusement dressée, était parfois présidée par une femme très belle (Gouy-la-Motte) ; ceux qui y buvaient du vin étaient voués définitivement au diable (Assevillers). En 1914, une vieille femme de Cantigny conservait au fond de son armoire le gobelet du sabbat. Au bois de Canaples, existe toujours « ch'rond d'chés sorcheux », large de 20 mètres environ, où, chaque semaine, dansaient les « sorcheux » ; l'herbe y était toujours plus verte qu'ailleurs. Satan mène parfois lui-même la ronde (Orville). Les petits diables accompagnent les danseurs (Vironchaux).

Des secrets dangereux y étaient révélés. La sorcière Rose, à Aubigny, jetait le mauvais sort sous forme de poux et distribuait de l'argent aux assistants. Chacun reconnaissait la science de Marie-Manière, la meunière, quand elle livrait ses secrets au sabbat du bois de Saisseval.

a) *Le pouvoir des sorciers.*

Les procès de sorcellerie prouvent que les personnes accusées d'avoir commercé avec le démon sont nombreuses au XIVe siècle, époque de la Jacquerie et de la Guerre de Cent Ans, si dure pour la Picardie. Les procès, plus rares au XVIIIe siècle, disparaissent officiellement sous la Révolution ; mais, jusqu'à nos jours, nos campagnes ont connu et connaissent encore, plus rarement il est vrai, l'œuvre redoutable des sorciers de village.

Citons quelques exemples : en 1347, Philippe de Valois accorde sa rémission à une joueuse de vielle, Jeanne de Cretot, accusée d'avoir ensorcelé Pierre Coquel, clerc d'Amiens. En 1397, trois sorcières de Rue sont condamnées au bannissement. Le 11 janvier 1548, Jeanne d'Harvilliers est condamnée au feu par arrêt du Parlement de Paris. En 1578, sa fille subira le même supplice.

Leur réputation est grande en Picardie. A l'occasion de ces procès, Jean Bodin écrivait son fameux traité de la « Démonomanie des sorcières » où il fait preuve d'une crédulité sans limite. Ce sont là procès-types de sorcières qui s'accusent d'avoir assisté au sabbat, d'y avoir connu Satan et d'avoir lancé des sorts contre les hommes et les animaux.

En 1630, un procès est encore intenté à Abbeville à deux prétendus sorciers du Ponthieu.

Toute la Picardie a connu des fauteurs de magie noire, plus nombreux, semble-t-il, dans les régions de Doullens, Saint-Just, Maignelay, Lassigny. Certains villages avaient la réputation d'être peuplés de sorciers (Gézaincourt, Canaples, Fontaine-le-Sec) et en ont gardé le souvenir dans leur blason (« Chés sorciers d'Hailles », « de Fontaine-sur-Somme »). Au début du XXe siècle encore, les enfants de certaines familles compromises ne pouvaient trouver à se marier (Montrelet, Fontaine-le-Sec). Le nom de « carimaro » qui désigne en certains lieux, nous l'avons vu, la bête qui s'allonge, était décerné aux sorciers de Bertangles, de Lihons, de Fresnoy-en-Chaussée, de Hangard.

En quoi consistait donc l'étrange pouvoir des sorciers ? Disons tout de suite, à leur décharge, qu'il était parfois bénéfique. C'est ainsi que vers 1860, « Ch'Dru », de Conty, cuisait la verdière à la brochette de coudrier devant un feu alimenté par un bois convenablement choisi, d'herbes de la Saint-Jean et de tisons de la dernière bûche de Noël, afin que les conscrits qui venaient le voir tirassent un bon numéro. Mais la friponnerie était proche. Un sorcier de Vron conseillait de porter une poule noire au gros hêtre du bois du Périot où se tenait le sabbat ; certain jeune homme qui voulait échapper à la conscription déposa aussi, sur le conseil du sorcier, de l'argent au pied de l'arbre et s'éloigna en évitant de se retourner. Il y perdit son offrande et ses parents durent acheter un remplaçant.

Les pouvoirs maléfiques, par contre, sont légion. Partout, l'ennemi du sorcier était couvert de poux (Molliens-au-Bois). Ses terres étaient rendues stériles par l'épandage de feuilles d'arbres ensorcelées (Airaines). Il trouvait de la boue et des souris dans ses vêtements. Ses animaux mouraient subitement, ses plantes se desséchaient sur pied (Saint-Just-en-Chaussée). Une femme de Fressenneville cessa de perdre ses vaches

lorsque mourut une sorcière, sa voisine. La « Liserette » de Folleville affolait les jeunes paysans en se moquant d'eux. En frappant l'eau d'une mare avec une baguette de coudrier, le sorcier attirait l'orage et la grêle (Airaines). A Pont-de-Metz, les suppôts du diable endormaient le garde pour prendre le bien d'autrui, bloquaient les convois dans les rues. L..., sorcier de Montrelet en 1890, brisa les grosses chaînes qui retenaient des arbres transportés sur un binard. A Cottenchy, une sorcière se vengea du meunier du Pont-de-Grès en faisant couler de ses meules une farine couleur de sang ; le curé célébra une messe sur les meules pour chasser le maléfice.

La pratique de l'envoûtement visait la santé même ou la vie... Un jet de chêne, replié en « archelle » au-dessus d'un sentier, ensorcelle la personne qui passe dessous. Une sorcière de Folleville guérit les malades, mais peut envoyer la fièvre. L'une des sorcières de Rue condamnées en 1397 avait donné du jus de rue dans du vin à un prêtre pour s'en faire aimer, une autre avait utilisé de la poudre de crapaud desséché pour faire mourir un jeune homme, la troisième avait recueilli du venin de crapaud et en avait répandu sur le seuil d'une maison pour faire tomber en langueur ses habitants. C'est encore cette poudre de crapaud ou « pourette » que lançait une vieille femme de Molliens-au-Bois contre son ennemi pour lui donner des poux... La famille B... de Montrelet, ayant eu une chicane avec un sorcier de Canaples, perdit ses bestiaux, sa femme devint folle et plusieurs enfants moururent.

Ces sorciers pouvaient se trouver en plusieurs lieux à la fois (Folleville) ; ils ne fréquentaient guère l'église ou s'y asseyaient à l'envers ; seul le curé pouvait s'en apercevoir au moment de l'Elévation (Pont-de-Metz).

Ils avaient de singuliers rapports avec les animaux. Ils menaient les loups dans la forêt (Folleville), envoyaient des loups ou des chats dans les maisons (Bonneville). Sous le nom de loup-garous, ils pouvaient même prendre, eux-mêmes, une forme animale... D'après une relation de voyage d'un moine de Vézelay dans le pays hamois vers la fin du XVe siècle, une femme de Billancourt, s'apprêtant à retourner une omelette, entendit un chat noir murmurer : « Elle est cuite. » Effrayée, la bonne dame jeta son omelette chaude à la tête du matou. Le lendemain, elle rencontra dans la rue un sorcier bien connu qui avait la figure brûlée...

b) Contre « le sort jeté ».

Pour lutter contre le mauvais sort, des méthodes diverses pouvaient être employées. Le moyen le plus solennel et qui terrifiait le plus consistait à agir directement sur le sorcier pour le contraindre à retirer ses maléfices. Des devins s'en chargeaient contre une forte rétribution (Saint-Just).

Voici comment ils procédaient généralement dans les cas graves : le devin franchissait le seuil d'une façon particulière, traçait des signes sur le sol, marmottait des paroles incompréhensibles, touchait les murs. Puis il faisait bouillir un cœur frais de vache ou de mouton dans une eau où il avait ajouté des substances magiques. Vers minuit, il conjurait la personne qui avait jeté le sort de rompre son maléfice. Si le sorcier tardait à venir, il piquait le cœur avec une aiguille ; le sorcier torturé s'approchait

alors de la maison, se plaignant ou hurlant de douleur. Et le sort jeté s'évanouissait...

A Fressenneville, vers 1840, une famille détournait, à son profit, le beurre fabriqué par les voisins, en usant de procédés magiques. Un devin d'Eu donna le conseil de faire bouillir de la bouse de vache en prononçant des mots bizarres et en faisant des signes cabalistiques. Les larrons ressentirent de telles souffrances qu'ils vinrent implorer leur pardon. Leurs descendants s'appellent encore les « marchands de beurre ». A Canaples, une famille de paysans ensorcelés entendit, un soir, un oiseau qui battait des ailes contre la vitre. Un assistant le frappa avec un balai à travers le carreau. Le lendemain, on constata qu'une sorcière du pays avait le bras en écharpe. Au siècle dernier, Fanchon Bigneux, une sorciere bien connue de M..., ayant ensorcelé l'un de ses voisins, celui-ci eut recours à un autre sorcier qui lui conseilla de faire griller le crapaud placé sous un grès à l'angle de sa grange. Aussitôt que la bête fut mise au feu, Fanchon arriva et demanda grâce...

Evidemment, cet appel direct au sorcier peut présenter quelques inconvénients. Vers 1895, à Bonneville, un habitant de la localité, souffrant d'un mal de dents, se leva au cours de la nuit et se promena dans la rue. Il aperçut de la lumière chez un voisin et entra dans la maison pour demander ce qui se passait. Il fut aussitôt appréhendé et roué de coups. Il fut même question de chauffer le four pour l'y brûler vif. C'est qu'à ce moment-là, les voisins venaient d'achever les incantations destinées à faire venir un sorcier et ils avaient cru — avec la meilleure foi du monde — que c'était leur infortuné voisin, entré chez eux par hasard, qui était coupable.

Parfois, on avait recours à des moyens moins violents contre le mauvais sort. Une poule noire et une somme d'argent portées la nuit au bon endroit arrangeaient bien des choses (Fontaine-sur-Somme). A Canaples, on se débarrassait des poux envoyés par les sorcières en en jetant quelques-uns dans l'eau bénite portée à l'ébullition.

Mais, il était plus facile de prévenir le mal que de le guérir. Pour se prémunir contre les maléfices, on accrochait les volets des fenêtres à l'envers après le coucher du soleil (Saint-Just-en-Chaussée) ; on dressait un balai dans l'embrasure de la porte (Carnoy).

Jusqu'au XIXe siècle, les fermiers du Santerre (Fresnes-Mazancourt) et de certains villages de l'Amiénois (Famechon) suspendaient dans leurs étables un « cailleu cornu » ou silex naturellement troué : c'était le « bon œil » qui ôtait toute puissance au mauvais œil du sorcier. Malheur au fermier si son redoutable ennemi parvenait à boucher le trou du caillou avec une autre pierre ; l'homme du mal alors triomphait. A Fontaine-sur-Somme, les paysans suspendaient des médailles dans des boîtes à cirage.

Les pêcheurs de la côte peignent toujours à l'avant de leur barque sur chaque bord, un triangle de couleur vive. Ce sont les « moustaches » du bateau, disent-ils. En fait ce sont des yeux sans prunelle qui doivent chasser le mauvais sort. Sur les eaux douces, ces « yeux » affectent la forme de disques.

A Léalvillers, lorsqu'on prononçait le nom d'un individu soupçonné de sorcellerie, les auditeurs se comptaient et disaient : « Nous sommes tel jour », afin d'éviter tout sort funeste.

Certaines familles possédaient des talismans destinés à être portés dans la poche et auxquels on a donné le nom de contre-sorts. Il nous a été donné d'en observer quelques-uns, recueillis dans la région d'Airaines.

L'un d'eux est une boîte ovale en carton recouvert de soie verte. La partie inférieure s'engage dans la partie supérieure comme dans un couvercle. Sur le pourtour, un petit cordonnet, recouvert d'un fil métallique doré, permet une fermeture hermétique. A l'intérieur, au centre, un cabochon porte en relief l'effigie du Christ, barbue et chevelue, entourée d'une inscription illisible. Les liserés qui festonnent autour, en papier blanc épais, sont rehaussés d'or et de bleu de ciel. Quatre petites reliques sont fixées à la colle sous de petites inscriptions manuscrites : « St. Félix, m ; Sts. Martirs, pain sacré ; Ste. Relique. » Un verre protecteur surmonte ce curieux ensemble destiné à être surtout porté par les femmes enceintes.

D'autres contre-sorts en buis teinté de noir sont ornés d'une vierge en plâtre, d'une croix, d'un cœur, et portent les noms de reliques de Sainte Chantal, Saint Blaise, Saint Bon.

Certaines familles en possédaient plusieurs et les jeunes gens n'omettaient jamais d'en emporter un dans la poche de leur gilet, lorsqu'ils allaient tirer au sort (Quesnoy-sur-Airaines).

2. — *ANIMAUX PORTE-BONHEUR ET PORTE-MALHEUR.*

Presque tous les animaux familiers peuvent, en certaines occasions, annoncer le bon ou le mauvais sort, soit qu'ils servent inconsciemment d'interprètes du destin, soit, plutôt, qu'on leur accorde, dans une large mesure, la capacité de porter le bien ou le mal.

Nos paysans appréciaient de façon particulière l'intègre personnalité des abeilles et leur attribuaient un jugement quasi infaillible. Nous avons vu qu'elles fuyaient si l'on omettait, au décès de leur maître, de les prévenir en plaçant sur les ruchers une étoffe noire. Les insectes méprisants désertent la demeure de l'homme qui a vendu une ruche au lieu de l'échanger, ne restent pas dans une ruche volée (Demuin), fuient ou piquent les gens qui jurent (Vimeu), les époux désunis (Agnières), les femmes qui se conduisent mal. Quand on poursuit un essaim, on crie à tue-tête au milieu du bruit des chaudrons et des casseroles :

« Mouche que Dieu a créée
Pour l'Eglise illuminer,
Je te conjure de t'arrêter
Par la Sainte-Trinité. »

Voyons maintenant comment les animaux annoncent ou portent le bonheur ou le malheur.

Le grillon, la mésange, le roitelet sont partout bénéfiques.

Le coucou, l'hirondelle, le papillon peuvent rendre des services quand on les voit au printemps pour la première fois sous certaines conditions : le coucou fera acquérir de l'argent à celui qui en a déjà dans sa poche, l'hirondelle chassera les puces si l'on prend soin de recueillir le gazon qu'on a sous le talon pour le mettre sous le matelas (Airaines). Une jeune fille du Vimeu se mariera dans l'année si elle voit deux hirondelles

voler ensemble, mais devra abandonner cet espoir si elle n'en voit qu'une. Un nid d'hirondelles protégera la maison de la foudre mais causerait la mort de celui qui le détruirait (Vimeu). Le premier papillon aperçu permettra de trouver les essaims perdus si on peut le saisir et le garder (Airaines). Au début d'un voyage, un papillon blanc porte bonheur, mais un papillon foncé est un mauvais présage (Vimeu).

Est-ce par pur souci d'assonance qu'on dit :

« Araignée du matin
chagrin,
Araignée du midi
plaisi',
Araignée du soir
espoir. »

En tout cas, une toile d'araignée, une « arnitoèle » annonce partout un mariage lorsqu'elle a été tissée dans la chambre d'une jeune fille.

Les pies ou « agaches » sont maléfiques quand on les voit voler en nombre impair (Vimeu) ou si elles s'envolent à gauche. Les gens de Rouvroy-en-Santerre qui ont le sens des nombres précisent : une pie : malheur ; deux pies : bonheur ; trois pies : espoir ; quatre pies : mariage ; cinq pies : naissance ; six pies : divorce ; sept pies : enterrement !...

Quant au mouton, il trouve grâce devant la méfiance populaire. Un troupeau rencontré à la sortie d'une messe de mariage est le meilleur gage de bonheur pour les époux (Airaines). Mais ce n'est pas un bon signe de voir ces bêtes inoffensives s'éloigner de vous.

Au reste, l'existence réserve tant de fâcheuses surprises que les mauvais présages semblent bien l'emporter en nombre sur les bons. Mais le Picard tente de résister au destin. Il évite le bois où planent les corbeaux, car le corbeau qui croasse, le chien qui hurle, la poule qui chante, la chouette qui hulule annoncent la mort d'un être cher ou d'un voisin. Aussi fait-il taire avec le recours d'un bâton, ce chien, tord-il le cou à cette poule et cloue-t-il sur la porte de sa grange la chouette, s'il n'a pas pris soin de jeter du sel dans la cheminée au moment où elle poussait son cri funèbre. Il essaie de voir une deuxième pie pour conjurer le sort lancé par la première et suspend à une ficelle des cadavres de pies qui éloigneront leurs congénères et mettront même en fuite les rats (Avelesges). Il brûlera l'affreux crapaud qu'il a remonté du puits dans son seau (Pont-Noyelles), le malheureux crapaud, victime de sa laideur, accusé, comme le hérisson, de tous les méfaits.

A l'égard de la chèvre, il faut toujours se méfier ; elle passe une heure par jour en enfer et communique son caractère capricieux à ceux qui boivent son lait...

3. — *ENCORE DES PRESAGES.*

Rencontrer une femme le matin porte malheur (Amiénois) ; la rencontrer le dimanche matin compromet toute la semaine (Vimeu). Le pêcheur qui croise un prêtre est certain de ne pas prendre de poisson (Cayeux-sur-Mer). Pendant la messe de mariage, l'époux dont le cierge s'éteint le premier mourra aussi le premier (Rouvroy-en-Santerre). Si un mort a l'œil gauche ouvert, l'un de ses parents doit bientôt le suivre

(Rouvroy). Apercevoir inopinément des liens de paille en croix est aussi un présage funeste. Un jeune enfant meurt bientôt quand il présente une veine bien visible près du nez.

A Falvy, chaque fois qu'un habitant du village va mourir, tinte une cloche dans les marais où elle fut enterrée au VIIIe siècle pour être cachée à l'ennemi.

Pour une jeune fille qui désire se marier, c'est bon signe que de trouver une pièce trouée ou de rêver de mort; mais, tant pis si sa jarretière se détache, si la pelure des fruits qu'elle pèle se rompt, si des feuilles de salade tombent sur la table. Si elle reçoit d'une mariée une fleur de son bouquet d'oranger, elle doit se marier dans l'année sinon il lui faudra attendre sept ans. On dit qu'un couple sera malheureux s'il pleut le jour de ses noces, alors qu'à Abbeville on assure :

« Mariage pluvieux,
Mariage heureux. »

Vous aurez des nouvelles si le feu crépite, si la bouilloire chante, si vous éternuez à jeun (Vimeu).

4. — *LES INTERDITS.*

Pour ne pas attirer le mauvais sort, ne tuez pas le chat, évitez de placer un balai dans le coin de la cheminée (Vimeu), ne retournez pas le pain à l'envers « comme un Prussien », ne repiquez pas de persil.

Femmes qui sifflez, imprudents qui balancez la crémaillère dans la cheminée (Gueschart), savez-vous que vous faites souffrir la Vierge ?

Attention aux jours néfastes. Le vendredi, il ne faut rien entreprendre ; endosser une chemise ce jour-là risque d'entraîner la mort tant qu'on la garde (Vimeu, Thiérache) ; cuire le pain ou faire la lessive porte malheur (Saint-Just) et remuer la terre du cimetière, c'est appeler un nouveau mort dans la semaine (Ochancourt). Tant pis pour le galant qui, un vendredi, parle pour la première fois à celle qu'il aime ou pénètre dans la maison qu'elle habite : son union sera malheureuse (Montreuil) ! Il faut éviter aussi de laver du linge pendant la Semaine Sainte, aux Quatre Temps, aux Rogations (Saint-Sauflieu).

Couper les ongles aux jeunes enfants les prédispose au vol, et cracher dans le feu dessèche la poitrine (Rouvroy).

5. — *LES TALISMANS.*

Le gui porte bonheur aux amoureux et aux malades, sauf en certains villages du Ponthieu (Lamotte-Buleux, Forest-l'Abbaye). Un morceau de pain, bénit le jour des Rameaux et placé dans l'une des poches du conscrit à son insu, permettait à celui-ci de tirer un numéro élevé si, cependant, il évitait ce jour-là de voir sa bonne amie (Vimeu). Le fer à cheval qu'on voyait à la façade des maisons et des granges du Vimeu et du Marquenterre au XVIIe siècle, portait chance également aux pêcheurs qui le fixaient sur leurs bateaux (Saint-Valery).

Ajoutons que nos paysans qui évitaient de brûler des coquilles d'œufs pour ne pas griller une fois de plus Saint Laurent, offraient toujours deux œufs à la personne qui entrait chez eux pour la première fois (Airaines 1895). Ils laissaient toujours un nombre impair d'œufs à couver et plaçaient un long clou dans le nid (Airaines).

6. — *LA DIVINATION.*

En 1400, un paysan de Fricourt faisait tourner un livre pour découvrir un incendiaire. Au siècle dernier, en tirant les cartes, à Nivillers, non seulement on apprenait le nom d'un voleur, mais encore toutes les circonstances du délit.

La jeune fille compte autant d'amoureux que ses doigts font entendre de craquements ou que ses ongles présentent de taches blanches. « Me marierai-je ? me marierai-je point ? » dit-elle successivement en détachant jusqu'au dernier les épillets d'une tige d'ivraie. Dans combien de temps ? Les filles de Blérancourt attachaient, à l'un de leurs cheveux, l'alliance d'une mariée au retour de la cérémonie à l'église. L'anneau suspendu au-dessus d'un verre d'eau bénite frappait contre les parois et indiquait le nombre d'années à attendre. Qui épouserai-je ? Pour le savoir d'avance, il suffit de glisser, certains jours, une glace sous l'oreiller, de réciter cinq Pater, cinq Ave et une oraison ; alors apparaît l'image du futur époux (Blérancourt). Dans le Vimeu, le mari se montrait en songe dans la nuit de l'Epiphanie ; la vue d'un cercueil annonçait le célibat.

Toutes ces pratiques étaient également usitées par les garçons qui cherchaient à voir l'image de leur promise.

Pour savoir si un enfant malade devait survivre, on interrogeait les fontaines en confiant sa chemisette à l'eau. Surnageait-elle ? L'enfant était sauvé. S'enfonçait-elle ? L'enfant était condamné (Léchelle-Saint-Aurin, Epénancourt)...

7. — *LE FOLKLORE DU CIEL.*

La voûte étoilée qui inspira tant de légendes n'a pas suscité chez les Picards un enthousiasme poétique débordant, peut-être parce que l'éclat du firmament leur est fréquemment voilé ou caché par les nuages.

Comme en d'autres régions, cependant, la voie lactée indique le chemin de Saint Jacques, les comètes annoncent la guerre, les étoiles filantes donnent le pouvoir de réaliser dans l'année les souhaits formulés pendant qu'elles traversent le ciel.

Depuis la guerre de 1914-18, on ne voit plus, dans la collégiale de Saint-Quentin, cette clef de voûte où le soleil et la lune étaient représentés en conjonction. La chapelle de Saint-Fursy où elle figurait avait, en effet, été édifiée à la suite d'un vœu formulé, pendant une éclipse, par le donateur fortement impressionné par ce phénomène céleste.

Quant à la lune, elle alimente un riche folklore. Une vieille femme d'Airaines (1892) se signait chaque fois qu'elle l'apercevait le soir pour la première fois. Dans le Vimeu, on montrait de l'argent à la lune

nouvelle pour n'en pas manquer pendant la durée de la lunaison. En général, la vieille lune a la réputation d'exercer une mauvaise influence sur les bêtes et sur les gens. Certains marchands de bois se préoccupent toujours de savoir si les arbres ont été abattus, comme il se doit, en lune croissante, car sinon ils seront mangés par les vers.

C'est encore en lune croissante que la fermière salait la viande afin qu'elle se conserve mieux. Tandis que les jeunes filles coupaient alors l'extrémité de leurs cheveux pour qu'ils continuent à s'allonger, les jardiniers, au contraire, plantaient leurs pommes de terre et leurs haricots au déclin de la lune pour qu'ils ne s'allongent pas et ne « donnent pas trop de vert » (Airaines, 1893). Un cultivateur du même pays faisait la nique aux marchands de sulfate de cuivre : il ne récoltait jamais de blé « noir » tout simplement parce qu'il ne procédait jamais aux semailles entre l'heure du lever et l'heure du coucher de la lune (1892).

Bien entendu, la lune influe sur le temps : elle le « remet » au premier lundi ou au premier vendredi de la lunaison. Et encore : « Quand la lune prend dans l'eau, pendant trois jours il fait beau ! — Quand la lune prend dans le beau, pendant trois jours tombe de l'eau » !

a) La prévision du temps.

Le cultivateur qui passe sa vie aux champs, travaille la terre mais regarde toujours le ciel. Les saints du calendrier lui rappellent la durée du jour utile. Au temps où, avant la réforme grégorienne, le solstice d'hiver tombait le 11 décembre, il pouvait dire :

« A l'Saint Nicolas, chés jours sont au plus bas »

Mais ils augmenteront bientôt :

« A Sainte Luche (13 décembre)
Du seut d'einne puche.
A Saint Thomas (21 décembre)
Du pas d'ein g'va (cheval).
A Noué (Noël)
Du seut d'ein beudet. »

Et quand le printemps s'annonce, le 12 mars :

« A Saint Marius,
O voit clair à l'Angelus. »

Et quand l'été est proche (17 juin) :

« A Saint Avit,
Tout est jou,
Gno pus d'nuit. »

Les « douze jours » qui s'écoulent entre Noël et l'Epiphanie indiquent le temps qu'il fera dans l'année : le 25 décembre correspond à janvier, le 26 à février, etc. (Molliens-Vidame). C'est pourquoi on les appelle encore les douze « petits mois » (Bussu).

Au reste, c'est tout au long de leur succession que les jours annoncent les mouvements de température qui adviendront tôt ou tard.

Dès Noël :

« Noël à chés pignons,
Pâques à chés tisons. »

ou, de même :

« Si à Noué o voit mouquerons,
A Pâques o voit glachons. »

Et, dès lors, le cultivateur pense à ses récoltes. Que la froidure règne, l'attriste et le réjouit en même temps, car :

« Claire nuit d'Noël
Claires javelles. »
« Givre à Noué
Pommes à mand'lées » (pleines mannes).

Puis viennent janvier qu'il préfère sec :

« Janvier d'ieu chiche
Foét ch'poysan riche. »

Janvier, où à la Saint-Vincent (22 janvier) :

« L'hiver repreind
Ou s'cass' les deints. »

Et février avec Saint Mathias (24 février) qui annonce le dégel :

« Saint Mathiache
Casse les glaches. »

Ce que Sainte Colette (6 mars), amenant le printemps, confirme :

« O voit, à vue d'œil
A chés séiüs (sureaux) pousser chés feuilles. »

Dès lors, les prévisions sont de plus courte durée et l'on voit les ruraux scruter le ciel avec plus d'anxiété.

« Brouillard en mars, gelée en mai »,

c'est-à-dire que si, par exemple le 21 mars, le brouillard s'élève, le 21 mai la gelée sévira.

« S'i foit d'l'hérnu (orage) en mars
Os pourrons dire hélas. »

Le temps de Pâques mérite d'être observé avec soin. En effet, s'il pleut le jour des Rameaux, il pleuvra les trois quarts de l'année (Poeuilly). Et c'est inquiétant :

« S'il pleut à chés trois Pâques (Rameaux, Pâques, Quasimodo)
Peinse à veinde t'vaque » (car la récolte sera mauvaise).

Par ailleurs, le vent du Samedi saint, ou vent de l'eau bénite, soufflera pendant six semaines (Molliens-Vidame) ; du reste, le vent retourne toujours là où il a été béni ce jour-là (Neuvillette).

En avril, c'est le même souci :

« S'i pleut à Saint Georges (23 avril),
I n'éro ni cerise ni gueugue. »
(il n'y aura ni cerise ni noix)

Heureusement, l'une poussant l'autre, les prévisions se corrigent :

« Froéd mai, coeud juin
Remplit chés granges jusque da chés tchuins. »

On pourrait donner une explication scientifique à l'arrivée des vents froids de mai ; les paysans qui connaissent mieux les saints que les sciences, craignent les « saints de glace », Saint Mamers, Saint Pancrace et Saint Gervais (11, 12 et 13 mai).

« Dague (pluie) en mai
Poure (poussière) en eût (août). »

c'est-à-dire : pluie en mai, sécheresse en août. Au contraire :

« Sé mai, raque'à eût » (mai sec, boues en août).

Avec juin, le temps des moissons approche et il convient de se montrer de plus en plus attentif, et à court terme. Les vents équinoxiaux soufflent aux environs du 8 juin et c'est à leur influence qu'il faut attribuer le populaire dicton :

« S'il pleut à la Saint-Médard (8 juin)
Il pleut 40 jours plus tard. »

Il est vrai que Saint Barnabé et Saint Gervais sont capables de corriger les effets de cette prévision, puisque :

« Saint Barnabé (11 juin)
Défait ce que Saint Médard a fait.
Saint Gervais (19 juin)
Défait ce que les autres ont fait. »

Et en juillet :

« S'il pleut à Sainte Marguerite (26 juillet)
Noix et noisettes se gâteront vite. »

Après les moissons, vient l'époque de la chasse et du repos avant les labours. On ne se désintéresse pas du temps, mais on l'examine moins scrupuleusement.

Les jours raccourcissent :

« Saint Gilles, Saint Leu (1er septembre)
Ché'l'lampe à ch'cleu. »

Ce qui veut dire que le moment est arrivé d'accrocher, le soir, « ch'crachet » à son crampon.

En retournant en plaine, aux mancherons de sa charrue, le laboureur remarquera que le vent de la Toussaint, comme celui de la Vierge d'août, soufflera pendant les trois quarts de l'année (Caix).

Si, en Picardie comme ailleurs, les alternances de soleil et de pluie sont indispensables à la prospérité de la végétation, les excès de chaleur sont moins redoutés qu'une humidité prolongée.

Au demeurant, c'est se montrer avisé maintenant que d'observer le temps au jour le jour. Tant d'incidents peuvent déranger les certitudes les mieux assises.

Il pleuvra encore le lendemain si le soleil brille au moment où tombe l'averse, s'il « pleut à bouteille » ou « à clochettes » ou si la lune occupe dans le ciel une position telle que ses cornes paraissent dirigées vers le haut (Creuse).

Le paysan picard observe aussi les bêtes et se satisfait si les lièvres restent au bois, si les tourterelles roucoulent, si les vers luisants luisent. Mais la pluie et l'orage sont à craindre si les chauves-souris entrent dans les maisons, si les hirondelles rasent le sol, si les corbeaux croassent bruyamment, si les crapauds sautent :

« Saute crapieu
Os érons d'l'ieu. »

b) *Le calendrier des semailles et des récoltes.*

Quand faut-il semer ? Quand faut-il récolter ? Préoccupation majeure.

Les saints du calendrier vont, eux aussi, renseigner les cultivateurs en donnant naissance à des dictons populaires si nombreux qu'on peut dire qu'il en existe pour la presque totalité des jours de l'année ! Par exemple :

« Sème des ognons à Sainte Agathe (5 février)
I varont gros comme l't'chul d'einne gatte. »

Le blé sera semé le jour de Saint Firmin (25 septembre) à Fontaine-le-Sec si l'on veut éviter que les oiseaux le mangent, le jour de Sainte Croix ou de Saint Denis pour ne pas récolter de blé « noir » (Airaines). L'avoine sera semée de préférence pendant la semaine qui précède Pâques (Rouvroy).

Un dicton bien assonancé fournira un complément d'information pour les semailles de ces céréales :

« Blé en marettes (flaques d'eau de pluie)
Aveine en pourettes » (poussière).

Les giroflées du Vendredi Saint présenteront d'exquises variétés de couleurs (Airaines) ; les haricots de la Saint-Georges (23 avril) ou de la Saint-Marc (25 avril) seront superbes (Rouvroy) et les chicorées du Saint-Sacrement ne « monteront » pas (Airaines).

Les saints nous donnent aussi la date à laquelle mûrissent les fruits. Ainsi :

« A l'Madeleine (22 juillet)
Chés noix (ou chés nésettes) sont pleines,
A l'Saint Laurent (10 août)
On r'baie (regarde) d'dans,
A l'Saint Roch (16 août)
O z'és croque. »

c) *Folklore météorologique.*

L'orage gronde : les sonneurs de cloches se pendent à leur corde pendant que, dans les maisons, on asperge les ouvertures avec de l'eau bénite pour que le « tonnerre n'entre pas ».

Les « décatorneux d'hérnus » avaient le pouvoir de détourner les orages, mais le plus souvent, comme à Saint-Sauflieu, ils devaient être puissamment aidés par la position de leur village.

Au XVIIIe siècle, la chute de la foudre paraissait encore mystérieuse à nos pères. Ils l'ont identifiée au dragon, symbole des fléaux célestes. Dans les registres de l'état civil de Lincheux-Hallivillers, on lit cette curieuse mention du curé : « Le jeudi 30 mars 1719, est tombé un dragon dans le canton du pays vers les 7 heures du soir. Dieu veuille nous conserver sous sa sainte garde ! Et le couvent de Saint-Riquier fust brûlé la nuit d'auparavant. Proh dolor ! »

Dans cette région, les vieilles gens désignent encore l'ouragan par le nom de dragon.

Notons qu'en 1531, c'est une comète que les Montreuillois assimilèrent à l'animal fabuleux. Une note ancienne écrite par un Carme nous apprend que ces braves gens n'osaient plus emprunter de jour la route d'Abbeville car la bête malfaisante se cachait dans le bois de Lépine pour regagner le ciel à la nuit tombante.

Et voici encore les bons saints protecteurs. Contre les orages, on invoquait généralement Sainte Barbe et parfois Saint Martin (Oise).

On invoque N.-D. de Lorette à Irles contre la grêle dévastatrice.

Pour avoir de la pluie, les habitants de Contre trempent la statue de Saint Cyr dans l'eau de la fontaine qui porte son nom, en récitant des oraisons.

Une bizarre légende, recueillie à Thieulloy-la-Ville, nous conte comment les habitants, ayant un jour réclamé une averse bienfaisante, furent tellement inondés qu'une fontaine se mit à sourdre ; tous en demeurèrent ahuris et donnèrent à la nouvelle source le nom de Saint Ahuri qui lui est resté !

Quant aux gens de Cerisy-Gailly, ils portaient en procession, en chantant des louanges, la statue équestre de Saint Georges leur patron, le jour de sa fête. Mais si les gelées d'avril n'avaient pas épargné les bourgeons de la vigne et des arbres fruitiers, le malheureux saint était copieusement injurié...

On expliquait miraculeusement « l'été de la Saint-Martin » dans l'Amiénois en racontant l'histoire du bon soldat Martin qui, après avoir partagé son manteau avec un pauvre, avait été fouetté pour avoir rendu inutilisables les vêtements du gouvernement romain. C'était novembre ; le malheureux eut froid, mais Dieu fit descendre des rayons de son soleil pour le réchauffer.

Vous trouverez encore de bonnes vieilles qui vous diront qu'il n'y a pas de samedi sans soleil, parce que, ce jour-là, la Vierge lavait son linge et le faisait sécher. N'avait-elle pas besoin de beau linge blanc pour aller le dimanche à la messe... et vêtir son fils d'une chemise propre ?

Enfin, le folklore météorologique possède lui aussi ses interdits.

Il ne faut pas montrer du doigt un arc-en-ciel sous peine de voir ce doigt coupé. Toutefois, on peut rompre un arc-en-ciel et faire cesser la pluie en même temps ; pour ce faire, il suffit de cracher sur le dos de la main gauche et, avec la main droite, frapper dessus de manière à faire disparaître la salive. Magiquement, l'arc-en-ciel s'évanouit, surtout si l'opérant n'a pas préalablement regardé le météore !

Quand l'orage gronde, il est imprudent de courir, de chanter, de dire même que le ciel est noir.

Les jours de la semaine qui renferment la lettre « r » (mardi, mercredi, vendredi) présentent un caractère néfaste. Les blés semés ces jours-là sont mangés par les oiseaux ; les pois sont rares et dévorés des vers (Vimeu) ; les œillettes sont envahies par les mauvaises herbes ; « l'r fait pousser l'herbe » ; le buis planté ne reprend pas... La viande du porc tué « un jour avec r » est attaquée par les vers...

CHAPITRE XIV

LES ARTS PLASTIQUES et L'IMPRIMERIE

1. — *LA SCULPTURE.*

La Picardie est une terre de sculpteurs, d'« Ymagiers » aussi habiles à entailler la pierre que le bois. Les admirables figures de ses cathédrales, les foules pittoresques du pourtour du chœur d'Amiens (Ph. 66) relèvent de l'Art en général et échappent à cette étude ; le Beau-Dieu d'Amiens et la Vierge Dorée sont célèbres dans le monde entier. Mais, nous nous plaisons à y surprendre une aptitude à l'observation aiguë de la vie, frappante dans l'attitude de la Vierge et de l'Ange de l'Annonciation, qui, en dehors de toute influence étrangère, procède bien du tempérament picard.

L'abondante statuaire de Saint-Riquier apparaît à la fois plus naïve et moins précise, mais un sépulcre comme celui d'Allery nous révèle des portraits, des costumes, des attitudes familières à nos aïeux du XVIe siècle (1).

Bien qu'il ait montré à quel point il était capable de créer des œuvres décoratives en pierre (chapelle du Saint-Esprit à Rue, tribunes latérales et clef pendantes de Saint-Riquier), c'est surtout en œuvrant le bois de ses forêts que le Picard montrera son savoir.

Les sablières des habitations privées sont très sobres dans les villages (Ph. 83) et richement décorées dans les villes (Ph. 13).

Au début du XVIe siècle, les églises du Vimeu sont dotées de magnifiques voûtes de bois. Sur les sablières, saillent des blochets ornés de têtes humaines, de saints, de paysans en costume de travail, d'animaux fantastiques (Toeufles). Des gueules de monstres semblent vomir les grosses poutres apparentes (Hallencourt). On lit encore les inscriptions qui révèlent la date de fabrication : « l'an mil chinq cens au mois de octobre les habitants de chette ville ont fait faire cette carpente », lit-on à Wiry-au-Mont (Ph. 84 et 85 et carte VIII). Le pays de Montreuil a conservé aussi quelques belles corniches (Buires, Ecuires, Huby-Saint-Leu...).

(1) Voir Ch. V, § 3b) Costumes. Ph. 25.

A la même époque, les huchiers d'Amiens dont on connaît les noms : Arnould Boulin, Alexandre Huet, Avernier, Turpin, déploient une suprême habileté dans l'assemblage des pièces et dans l'ornementation figurée des stalles de la cathédrale, les plus belles peut-être et les plus complètes qui se puissent voir. D'autres artistes taillent des cadres dignes des somptueux tableaux offerts par la confrérie du Puy Notre-Dame (Ph. 86). En sculpture comme en architecture, les artistes picards restent fidèles aux formes ogivales et la Renaissance ne perce que faiblement, très discrètement, comme à regret, dans les œuvres de cette époque.

Jusqu'au XVIIIe siècle, des artisans de village meublent les églises de campagne d'une foule de figures en bois qui, sans montrer un art aussi raffiné, séduisent par leur charme et leur naïveté (Ph. 57, 67, 71, 75, 101). C'est ainsi qu'un Flicourt de Canchy essaimait des Christ et des Vierges aux environs de son village, touchants témoins d'un art domestique très personnel. Des charpentiers étaient fiers de signer les mécanismes en bois de chêne et de pommier des moulins à vent : « Fait par moi, Marc Cacheleu, 1781 », lit-on sur le rouet du moulin d'Arry.

L'ensemble des motifs spécifiquement décoratifs témoigne d'une singulière unité d'inspiration. Faut-il s'en étonner ? Dans le climat social et psychologique dont nous avons parlé, le même huchier, le même



Ph. 83. — **Maison du XVIe siècle à Cottenchy (aujourd'hui détruite). Un second étage sous un toit élevé la surmontait.**

(Photo Bienaimé)

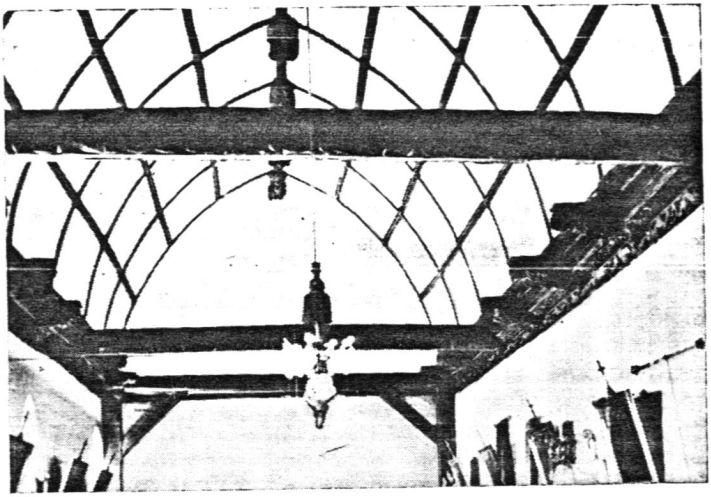

Ph. 84. — **Charpente de l'église de Tœuffles conçue en carène de navire. Le même parti de décoration sculpturale a été appliqué à certaines voûtes de pierre : caissons, clefs pendantes. Sablières de 1 m de hauteur et de 21 m de longueur ; plantes, monstres, 6 blochets de chaque côté et 4 entraits.**

« Picardie historique et monumentale ». (Photo Musée de Picardie)

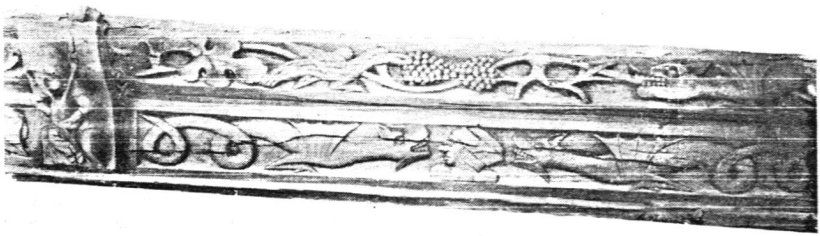

Ph. 85. — **Fragment de la sablière double de l'église de Pendé. Un oiseau picore des grains de raisin ; une tête entre deux dragons.**

(Photo Bienaimé)

sculpteur de pierre, le même forgeron travaillait chez le seigneur, le curé, le bourgeois, le gros fermier, s'inspirant des mêmes fleurs de son jardin, des mêmes animaux de sa basse-cour. Ainsi, le même filet végétal orne les sablières des maisons abbevilloises du XVIe siècle, les naïves boiseries Louis XV du manoir de Toeufles, le dessus de porte d'une maison en pierres blanches d'Airaines et les frises des traites et des buffets (1).

Au XIXe siècle, l'art des sculpteurs picards brille toujours d'un vif éclat. On trouvera sur place les artistes dignes de restaurer les sculptures endommagées de la cathédrale en la personne des frères Duthoit qu'on a surnommés les derniers « ymagiers du Moyen Age » et qui surent imprimer à leur ciseau le mouvement des âges qui virent fleurir l'art gothique français (Ph. 70). Un artiste de village taille encore, pour la région qu'il habite, d'excellentes images de bois (Mézerolles). Albert Roze, auteur de la célèbre vierge d'Albert, a su unir une culture classique à la tradition picarde. Partout, on connaît la populaire « Marie sans qu'mise » qui orne une petite place amiénoise.

Montdidier a son horloge municipale au sommet de l'hôtel de ville. Mais, ici la mascotte du campanile est une statue de bois plusieurs fois renouvelée depuis 1640. C'est un jacquemart, Jean Duquesne, dont le nom est peut-être celui de l'ouvrier qui le fabriqua à moins qu'il ne rappelle tout simplement le chêne, la matière dont était fait le premier automate. Jean Duquesne annonçait l'heure à l'aide d'un marteau battant une cloche. Au XVIIIe siècle, « madame Duquesne » vint auprès de lui sonner les demies accompagnée de deux enfants qui sonnaient les quarts.

Dans les quartiers populaires d'Amiens, des tisseurs, des teinturiers, des « rédeux » entreprennent de sculpter aussi le bois. Ils confectionnent des marionnettes destinées à accompagner le personnage de Lafleur dont nous avons évoqué la vie truculente. De la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, qui dira le nombre de ces « cabotins » sortis des mains habiles des « tireurs de ficelles », bonshommes de tilleul à la tête de buis taillée avec une expression que renforce la peinture habilement distribuée, munis d'articulations au cou, aux épaules, aux coudes, aux reins et parfois même aux genoux (2). Dans le même ordre de travaux, souvenons-nous des « blettes », ces canards de bois d'une silhouette si juste que leurs congénères vivants s'y laissent leurrer : ils sont taillés et peints par certains huttiers adroits des marais et des baies (3).

2. — *LA PEINTURE.*

Au XVe siècle et au début du XVIe siècle, de nombreux peintres vivaient à Amiens. C'était l'époque où l'artiste ne se distinguait pas toujours du peintre en bâtiments à preuve ce Pierre Palette qui nous laissa les admirables peintures du tombeau d'Adrien de Hénencourt à la cathédrale (1530) et recevait, d'autre part, la commande de badigeonner le chariot dans lequel on portait les cadavres des pestiférés.

Le Musée de Picardie est fier de montrer à ses visiteurs les tableaux offerts par les Maîtres de la Confrérie du Puy Notre-Dame où l'on voit les manifestations d'une école amiénoise ayant subi l'influence de l'Art

(1) Voir Ch. V. § 2b) Bois et Ornements.
(2) Voir Ch. XV § 1c.
(3) Voir Ch. VIII. § 4.

flamand (Ph. 86). Les tableaux du Puy Notre-Dame étaient placés dans la cathédrale. Ils furent très admirés par la mère de François Ier, Louise de Savoie, lorsqu'elle vint à Amiens avec son fils, le 17 juin 1517. Les chanoines du XVIIIe siècle, obéissant au goût de leur époque, les dispersèrent et, de nos jours, une vingtaine à peine sont encore connus. Les plus remarquables sont ceux qui furent offerts aux environs de 1520 (1). Au XVe siècle, un Amiénois, Simon Marmion, qui aurait pu laisser dans la province des œuvres capables d'inspirer d'autres artistes, préféra émigrer en Flandre, plus calme que la Picardie, plus riche et où fleurissait un art vigoureux et original.

Il est encore possible de retrouver, dans les intérieurs du Laonnois de Le Nain, quelque chose de la vie intime des paysans picards, et Maurice Barrès décèle même une note régionale dans l'œuvre de La Tour, le grand pastelliste né à Saint-Quentin. Abbeville conserve pieusement les œuvres de Choquet, bon peintre local de la même époque. Au XIXe siècle, un Francis Tattegrain, un Jules Boquet resteront de bons exemples d'artistes picards observateurs de la vie traditionnelle de leur province.

A mi-chemin entre la peinture et l'imagerie, il nous faut mentionner les curieux fixés-peints sur verre qu'on trouve assez fréquemment dans les maisons populaires et les chambres des fermes. Ils datent du début du XIXe siècle et représentent des saints vêtus de couleurs éclatantes dont les noms sont inscrits sans doute au gré de l'acheteur. L'art du fixé-peint était connu antérieurement puisque, dans l'église Saint-Wulfran d'Abbeville, on pouvait en voir, avant la destruction en 1940, un bel échantillon offert vers 1525 par la confrérie du Puy d'Abbeville.

3. — *LA GRAVURE ET L'IMAGERIE.*

La gravure au burin, héritée vraisemblablement des ornemanistes sur métaux précieux du Moyen Age, connut une grande vogue à Abbeville. La capitale du Ponthieu donna le jour, aux XVIIe et XVIIIe siècles, à quarante et un graveurs qui quittèrent leur terroir pour la capitale. Leur œuvre n'a point de caractère provincial. Le plus célèbre d'entre eux, Claude Mellan, fils d'un chaudronnier et planeur de cuivre abbevillois, a gravé des portraits, des armoiries, des frontispices d'ouvrages. Un graveur contemporain avoue que le goût de la gravure lui est venu en travaillant au burin traditionnel des plaques en formes de cœurs qu'on accroche aux croix de fer forgé des cimetières.

Les artistes locaux trouvaient un débouché chez les imprimeurs qui décoraient abondamment leurs publications de vignettes, de lettres ornées, de cartouches, de culs-de-lampe. Mais on n'y aperçoit guère d'inspiration provinciale et, de plus, si ces ornements les plus anciens sont l'œuvre de xylographes de nos villes, à partir du premier quart du XVIIIe siècle, les plaques de cuivre, traitées en taille douce, sont expédiées, du moins à Amiens, par deux graveurs de Paris (2).

Une affiche tirée à Amiens en 1527 est l'une des plus anciennes connues (3). Elle annonce les fiançailles de François Ier avec Eléonore d'Autriche au moment précis où ce prince venait à Amiens dans l'intention

(1) Voir Ch. III. La langue et ses lettres de noblesse. § 3d) Littérature bourgeoise.
(2) Nous remercions le Colonel de Cossette de nous avoir prêté l'importante documentation inédite qu'il a rassemblée.
(3) Biblio. Nale, acquise en 1945.

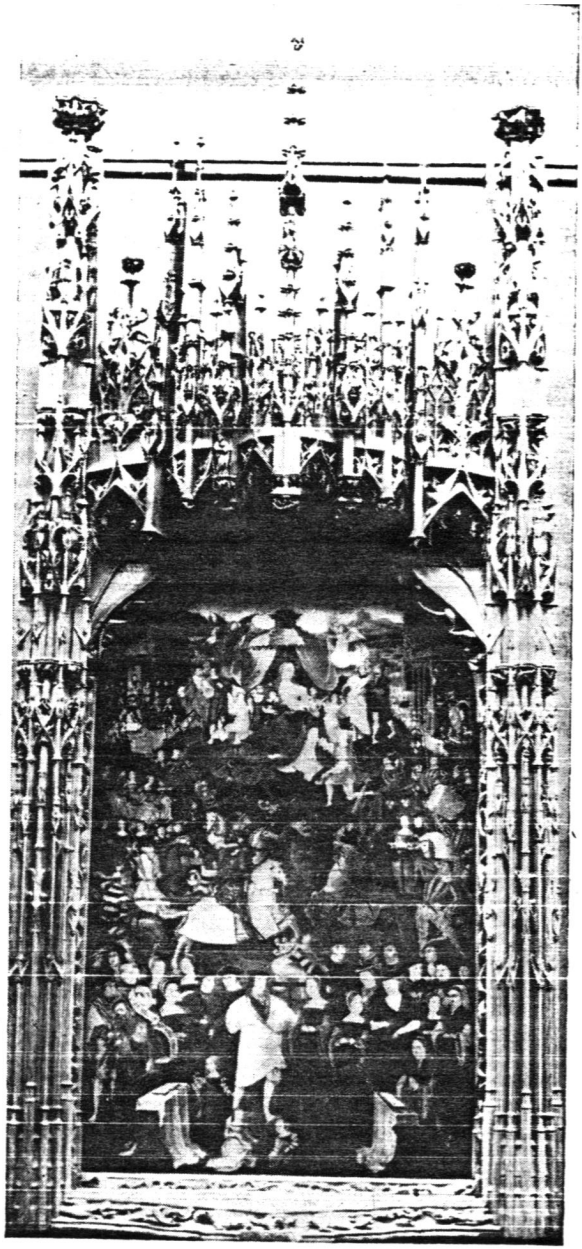

Ph. 86. — **Tableau de la confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens, au Musée de Picardie. Ce tableau fut offert en 1525 par Jean Le Comte, capitaine des arbalétriers d'Amiens. Dans un cadre du plus pur style flamboyant, empreint des traditions des huchiers qui entaillèrent les stalles de la cathédrale, une composition montre la Vierge distribuant des prix aux chevaliers qui participent à un tournoi. Au premier plan, le donateur et sa femme sont agenouillés ; ils sont accompagnés par les membres de leur famille. La devise ou refrain palinodial est : « Pour nostre foy, militante comtesse », titre donné ici à la Vierge ; ce titre et l'image du tournoi auquel elle préside, sont justifiés par le nom du donateur et par ses occupations.**
(Photo Musée de Picardie)

de les rompre. La disposition du sujet fait prévoir « les images d'Epinal ». On voit, finement gravés sur bois, les bustes du Roi, d'un côté, et de l'Empereur de l'autre, tendant, l'un un cœur, l'autre deux roses, à la Vierge qui porte l'Enfant Jésus et se tient sous une tente dont deux anges relèvent les pans ; sous chacun des souverains, leur écu et, en bas, celui d'Amiens, soutenu par une licorne.

On n'a retrouvé aucune des cartes à jouer qu'on fabriquait au XVIIIe siècle à Abbeville et à Amiens.

Par contre, il existe encore des images populaires sorties des presses des deux « cartiers » amiénois : Ledieu-Candas et Lefebvre-Corbinière. Elles semblent dater de la première moitié du XIXe siècle. Celle qui nous montre le Premier Consul entouré d'un texte du Concordat doit être très peu postérieure à l'événement car les éditeurs devaient suivre de près l'actualité. La tradition gothique qui persiste dans l'ornementation rend difficile toute attribution d'âge aux autres images.

Le choix des sujets ne présente pas une grande originalité, leur exécution, par contre, permet de goûter le charme naïf de ces interprétations simplifiées de modèles plus anciens. Les figures, grossières de facture, sont chargées de blanc, de rouge, de bleu, de jaune.

A côté des scènes empruntées à la légende napoléonienne, il faut citer un assez grand nombre de « Saintetés » groupant plusieurs images de saints ou, au contraire, n'en présentant qu'un seul accompagné d'un cantique destiné à être chanté sur un air à la mode. Les saints préférés sont ceux qui patronnent une corporation amiénoise comme Saint Arnoult pour les brasseurs et Saint Christophe pour les porteurs, ceux qui protègent la jeunesse comme Saint Nicolas et Sainte Catherine, ceux qu'on invoque contre les maladies comme Saint Hubert pour la rage, ceux qui sont l'objet d'un culte local particulier comme Saint Firmin et Saint Jean-Baptiste, sans oublier les figures mariales des pèlerinages d'Albert et de Liesse (Ph. 87 et 88).

Il y a aussi des scènes bibliques (le songe de Pharaon, l'Enfant prodigue), des scènes légendaires (Geneviève de Brabant, Barbe-Bleue, le Juif errant), des petits métiers comme le coiffeur, l'arracheur de dents, le porteur d'eau, le montreur de vues d'optiques ou le colporteur qui vendait lui-même ses images avant l'apparition des chemins de fer.

Toutes ces images, et bien d'autres venues d'ailleurs, étaient conservées dans des cartons ou décoraient les murs blanchis à la chaux de la « maison ».

4. — *LES MANUSCRITS, L'ENLUMINURE ET L'IMPRIMERIE.*

Les premières manifestations de l'art du livre en Picardie sont, sans doute, ces étonnants manuscrits qui nous sont parvenus de la féconde abbaye de Corbie. Dès l'époque carolingienne et jusqu'au XVe siècle, le scriptorium de ce savant monastère s'enrichit de magnifiques ouvrages où la science du copiste n'avait d'égale que celle des enlumineurs. L'évangéliaire de Charlemagne sur vélin violet, conservé à Abbeville avec quelques autres chefs-d'œuvre, provient de l'abbaye de Saint-Riquier.

Quant à la première presse picarde, elle apparaît à Abbeville en 1486-1487. Il en sort trois ouvrages, puis ses fondateurs Jean Dupré et

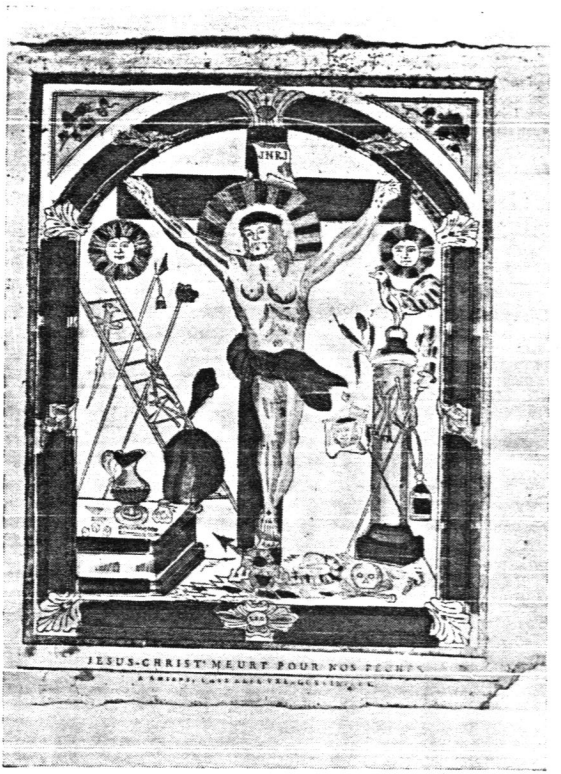

Ph. 87. — **Image d'Amiens. Coll. Alain Dubois. Le rouge et le jaune le disputent au bleu et au vert.**

(Photo Girard)

Pierre Gérard disparaissent. Il faudra attendre jusqu'en 1671 pour voir Jean Musnier créer une autre imprimerie. Dès lors, avec l'imprimerie de Devérité, une filiation professionnelle s'institue qui durera jusqu'à nos jours, et est représentée actuellement par les presses de la maison Paillart bien connue des bibliophiles.

Le plus ancien ouvrage imprimé à Amiens remonte à 1507. En 1622, nous voyons paraître le « Bref ectat des antiquitéz... de la ville d'Amiens » par le chanoine de la Morlière, chez « Jacques Hubault, imprimeur devant



Ph. 88. — **Sainte Catherine avec la palme, l'épée et la roue .Image populaire avec la légende : « A Amiens, chez Ledien-Canda, rue des Vergeaux, n° 4746.**

le Beau-Puits ». Cette famille d'imprimeurs, Robert Hubault, sa veuve, Charles Caron-Hubault, son épouse, après sa mort, Louis-Charles Caron, serreront leurs presses au même endroit, « vis-à-vis Saint Martin », au moins jusqu'en 1784.

Malheureusement, les Hubault, les Caron et leurs concurrents, les Godart, Guislain Lebel, J.-B. Morgan, Jean Musnier, n'impriment en fait de littérature provinciale que des mandements de l'Evêque, des factum, arrêts, ordonnances, sentences, requestes, ornées des vignettes signalées plus haut... Montdidier et Doullens ne reçurent d'imprimerie qu'en 1793 et 1794. Péronne en possédait une en 1715. L'apprenti de Jean-Baptiste Laisney, imprimeur en cette ville en 1790, inculqua les préceptes de son art à un jeune homme destiné à la gloire: Béranger. Le chansonnier n'oublia jamais son séjour dans la petite ville picarde.

Au XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle, paraissent les almanachs où figurent proverbes, préceptes, calendriers, recettes, prévisions astrologiques, pièces en picard. On se les procurait pour une somme variant entre deux et dix sous. Le plus ancien connu fut imprimé à Amiens en 1647.

Négligeons les billets de faire-part parus avant la Révolution, les adresses commerciales, les factures, les mémoires de multiples procès entre la ville, l'évêque, le chapitre, les communautés, les seigneurs et les particuliers, pour ne retenir que les vies des saints (Saint Eloi, Saint Médard, Saint Germain), les transcriptions de légendes contées aux pèlerinages (N.-D. de Liesse, N.-D. de Brebières, N.-D. de Boulogne, la Sainte-Larme de Selincourt), les récits de miracles opérés aux sanctuaires accompagnés de prières, de cantiques et complaintes, des billets de pèlerinages ainsi conçus : « Saint..., priez pour nous, afin que nous soyons toujours garantis de la foudre, des orages, de la peste. Ce billet a touché aux reliques de Saint... dans l'église de... à... »

5. — *CALVAIRES ET CROIX.*

Toutes les croix monumentales picardes antérieures au XVIIIe siècle sont en pierre ou en grès, rugueuses, de coupe circulaire, quadrangulaire ou octogonale. Les croisillons sont parfois épatés (Ph. 89) en croix de Malte. Peu de sculptures : un Christ, la Vierge, Saint Jean-Baptiste, les Evangélistes. Le calvaire de Maignelay, le plus monumental, est composé d'un cube massif chargé d'ornements de la Renaissance et d'une croix.

Mais les monuments de ces dimensions sont des exceptions ; les calvaires de Picardie sont généralement bas, ils se dissimulent dans les hautes herbes, les broussailles des « larris », derrière les tombes des cimetières.

Tout comme les pierres dressées, à qui, en certains endroits, elles ont succédé, ils ont donné naissance à mille légendes. La croix de Fontaine-sur-Somme (Ph. 89), qui tourne sur elle-même, découvre des trésors et voit les réunions des sorciers. Celle de la Chaussée-Tirancourt fut élevée en expiation au lieu où une jeune fille fut assassinée par son fiancé (Ph. 90). La croix de Méricourt-en-Vimeu gratifie de douleurs les personnes qui, le soir du Jeudi Saint, omettent de s'agenouiller devant elle. La « croix qui corne », entre Mautort et Moyenneville, toute bossuée et trouée, gémit et « corne » dans le vent : c'est la croix de « ch' pauve Médée » qui séduisit la fille d'un fermier et qui fut tué sur place par le père.

Les croix de fer forgé, qu'on trouve en grand nombre aux carrefours des chemins et dans les cimetières, abondent dans le Vimeu, pays de la serrurerie et de ferronnerie (Ph. 91 a et b). Les plus belles croix de fer de l'ancien cimetière d'Ailly-le-Haut-Clocher s'échelonnaient entre la fin du XVIe siècle et le début du XVIIIe siècle.

A Flesselles, une croix datant du règne de Louis XIV était un véritable chef-d'œuvre. A Eplessier, dans l'entrelacs des volutes et des arabesques de fer, l'artisan a tordu des feuillages, des fleurs où se mêlent les instruments de la Passion : la lance, les tenailles, le marteau, l'échelle, l'éponge, le coq. Le pied de la croix, s'il est ancien, est parfois orné de têtes de morts (Saint-Christ-Briost). Plus rares sont les croix qui, comme



Ph. 89. — **Croix de pierre de Fontaine-sur-Somme. Hauteur 1 m 90 ; épaisseur du fût 0 m 30 ; largeur de la croix 0 m 70. Cette croix a toujours exalté l'imagination populaire. On voit ici un rendez-vous de sorciers, l'emplacement d'un trésor enfoui, l'endroit où fut tué un grand chef de guerre romain, un lieu de massacre pendant la Guerre de Cent ans, un point d'arrêt des convois transportant les reliques à Longpré devenu Longpré les Corps-Saints.**

(Photo Bienaimé)

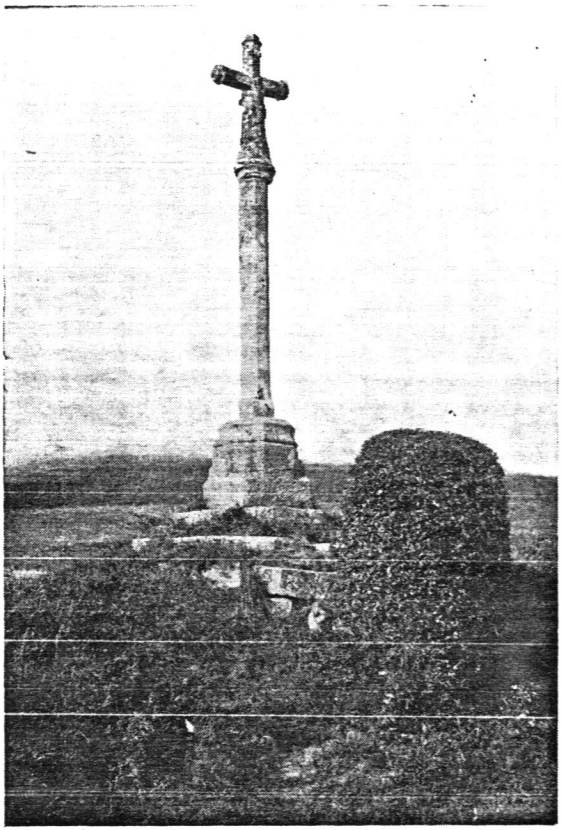

Ph. 90 — **Croix de la Chaussée Tirancourt. Monument expiatoire, dit la légende.**

(Photo Bienaimé)

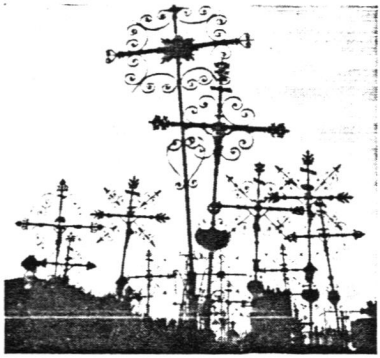

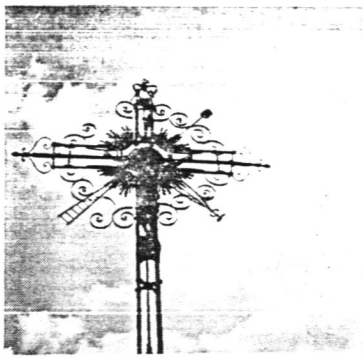

Ph. 91 a et b. — a) **Bosquet de croix dans le cimetière de Domvast.** — b) **Croix centrale du cimetière de Nouvion, ornée des instruments de la Passion : l'éponge, le marteau, les tenailles, l'échelle ; la lance est tombée.**

(Clichés J. de Wailly)

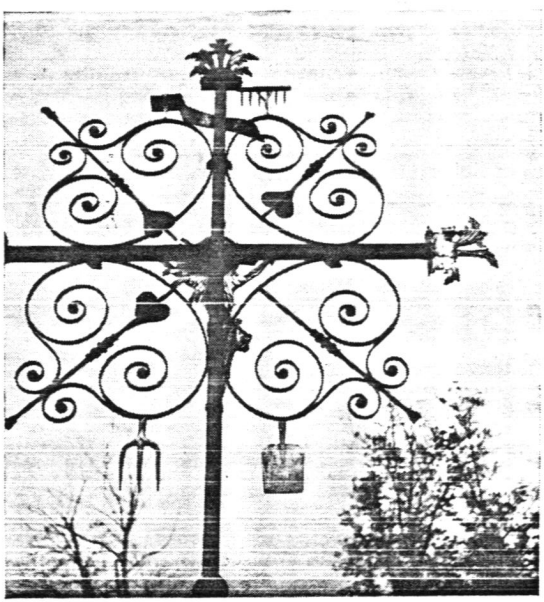

Ph. 92. — **Parfois, par une coutume touchante, les outils d'un ouvrier sont joints à la croix de son Sauveur. Ici, la bêche (louchet), la fourche à bêcher (fourtché), le rateau et la binette (ratissoère) indiquent la tombe d'un jardinier de Caubert.**

(Photo Marcelle Foury)

celle du cimetière de Grécourt ou de Caubert, sont ornées de la représentation des outils qui ont servi à l'artisan enterré sous cette croix (Ph. 92).

Toutes ces croix sont accompagnées de trèfles, de cercles, d'étoiles qui ont un sens symbolique.

Les croix de bois anciennes remontent généralement au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle. A 2 kilomètres d'Abbeville, la croix dite d'Ailly, avec son Christ recouvert d'un auvent circulaire en bois peint, était une croix de banlieue jusqu'où les échevins d'Abbeville allèrent à la rencontre de Henri IV le 8 décembre 1594 et de Louis XIII le 21 décembre 1620. Les croix de bois sont parfois ornées des attributs de la Passion, du Soleil et de la Lune, de la Vierge et de l'Enfant (Agenvillers, Bayonvillers), ou de motifs plus rares comme à Coulonvillers où les anges recueillent le sang qui coule des pieds du Christ.

6. — *POTERIES ET FAIENCES.*

A la vaisselle de terre rouge succéda la faïence à fond noir vernissé, puis la faïence aux vives couleurs. Dans les intérieurs rustiques, les rayons du buffet et les murs se couvrirent d'assiettes aux tons brillants ; la potière se garnit de soupières, de salières, de poteries de toutes formes achetées aux porte-balles.

Le pays de Bray, voisin de la Picardie, en fournit un bon nombre aux Amiénois. A Savignies, où l'on trouve encore des lits de tessons quand on remue le sol dans le village, la tradition fait remonter la « poterie de grais » aux Romains. Une fabrique fut visitée par... Jésus-Christ en personne accompagné de Saint Pierre !

Savignies, exploitant une argile dont Bernard Palissy a dit qu'elle était telle qu'en France il n'y en avait pas de semblable, fut le principal centre de fabrication de ces poteries vernissées, enduites d'une « couverte » de plomb coloré par les oxydes... Avant la faïence et la porcelaine, les produits de Savignies ont approvisionné la France, l'Angleterre, les Pays-Bas. A côté de la vaisselle courante, des pièces de luxe furent admirées de Rabelais, offertes aux rois. C'est à Voisinlieu près de Beauvais que s'installa vers 1839 la première fabrique de « grais bronzés » d'ornement.

Dès le Moyen Age, des ouvriers picards tournaient et cuisaient l'argile plastique à Fescamps et à Ercheu, dans le Santerre.

A Sorrus, près de Montreuil-sur-Mer, des artisans à domicile savaient au XVIIe siècle vernisser les poteries et les orner, en faible relief, avec des terres diversement coloriées par des oxydes métalliques. Le coq légendaire de Saint Josse figurait souvent sur les assiettes de Sorrus (Ph. 93). A ces objets, il faut ajouter des gobelets, des gourdes à emporter le cidre aux champs, des bénitiers, des jouets, des chaufferettes employées pendant les veillées ou les offices à l'église, les moules à beurre en forme de cœur, des carreaux de dallage et des carreaux funéraires en terre émaillée qu'on ne trouve plus guère que dans les localités de la Somme, riveraines du Pas-de-Calais, et dont le centre de production est strictement localisé entre la Canche et l'Authie.

Les pots de Hallon sont mentionnés dans les inventaires amiénois du

XVIe siècle, à une époque où la même fabrique fournissait les carreaux de dallage des églises de Faverolles et d'Ercheu. A la veille de la Révolution, Hallon procurait des assiettes en faïence avec des effigies naïves de saints, de cavaliers qu'on appelait des « Malbrough ». Hallon disparut, comme Sorrus, à la fin du XIXe siècle.

Au XVIIIe siècle, apparaissent les faïences de Haute-Picardie et du Boulonnais. Entre les forêts de l'Oise et la forêt de Saint-Gobain, à Conchil-les-Pots, à Sinceny (Ph. 94), Chauny, Rouy, Ognes, de petits fabricants imitent à s'y méprendre les faïences réputées de Rouen. Attentifs à s'inspirer de leurs modèles rouennais, ils ont pourtant produit des pièces à motifs de chinoiseries, de rocailles, de fleurs et de personnages. Vers la fin du XVIIIe siècle, ils apportèrent toutefois moins de soin dans la confection des pichets, des pintes et des pots. La céramique a toujours trouvé dans le Boulonnais une terre d'élection grâce à la qualité des argiles de son sol. Desvres imite aussi Rouen.

Vers 1795, s'installa, à Vron (Ph. 95, 96 et 97), sur la route d'Amiens à Boulogne, une fabrique qui peut être considérée comme une colonie de la fabrique de Boulogne, puisque, de 1800 à 1820, époque de la plus grande prospérité, quarante ouvriers venus de cette ville y travaillèrent. Les assiettes qu'ils ont fabriquées en utilisant les matières premières trouvées dans le pays n'ont pas la grossièreté de facture qu'on leur a reprochée. On y voit des allégories, des oiseaux, des scènes de la vie populaire. La légende napoléonienne ne manque pas non plus d'être illustrée. Vron, comme Desvres et Boulogne, fit des pichets, des pintes, des assiettes, des soupières et des carreaux de revêtement pour les murs. Ces carreaux imitaient ceux de Delft que la Hollande exportait depuis le XVIIe siècle. Ils avaient onze centimètres de côté et étaient groupés par quatre. On y voyait des moulins, des arbres, des gens de métier silhouettés en une seule couleur, le violet de manganèse.

Toutes ces industries disparurent dans le cours du XIXe siècle devant les produits des usines montées mécaniquement.

7. — *LES AUTRES ARTS MINEURS.*

Des collectionneurs ont groupé un nombre imposant de taques de cheminée qui n'ont pas toujours été fondues en Picardie quoique nous sachions qu'au Moyen Age la région de Breteuil en fabriquait beaucoup.

Comme toutes les villes d'autrefois, Abbeville et Amiens connurent les pittoresques enseignes grinçant au vent de la mer (1). Des noms de rues en rappellent le souvenir. C'est à une enseigne disparue que la principale rue d'Amiens, la rue des Trois-Cailloux, doit son nom qui intrigue tant les étrangers.

C'est encore au Moyen Age que d'habiles artisans forgèrent de belles grilles comme celles qui ferment le chœur de la collégiale de Saint-Quentin. Un serrurier d'Abbeville forgea, au XVIIe siècle, la grille du chœur de Saint-Wulfran tandis qu'Amiens et Saint-Quentin s'enrichissaient de cages de puits en fer très ouvragées. Plusieurs puits amiénois,

(1) Voir Ch. VI, Travaux et Métiers, § 6, Travailleurs du Fer.



Ph. 93. — **Plat de Sorrus, décoré au coq de Saint Josse. Diam. 30 cm.**
(Photo Musée de Picardie)

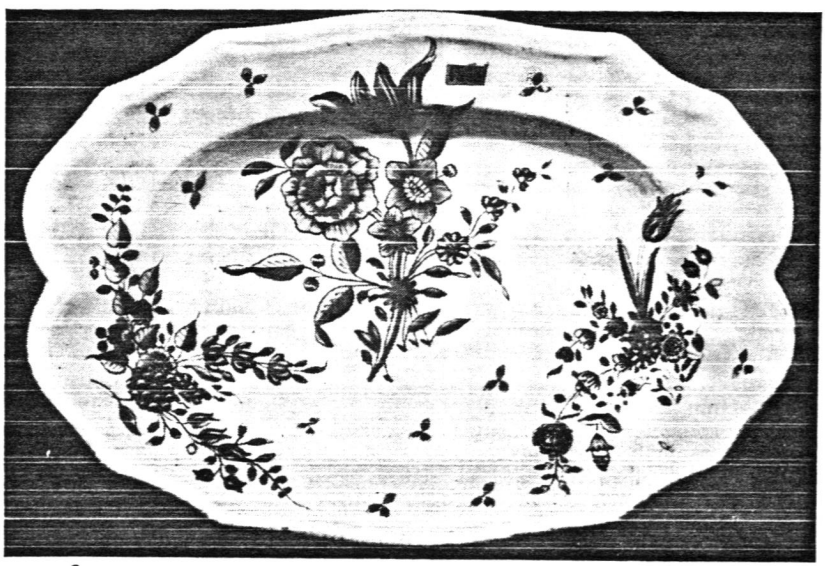

Ph. 94. —**Plat de Sinceny, de 34 cm de long et 24 cm de large. L'influence de Rouen ne se fait-elle pas sentir ? Les compagnons du Tour de France allaient d'une fabrique à une autre. A Sinceny, gros village dominant la vallée de l'Oise près de Chauny, la faïence fut cuite depuis 1734.**
(Photo Musée de Picardie)



Ph. 95. — **Assiette de Vron au Musée d'Abbeville, 32 cm de diamètre. Le coq, si fréquent en Picardie, qu'on trouve découpé en fer et en cuivre aux portes des meubles, sert encore de décor ici.**

(Photo Musée de Picardie)

encore en usage à l'époque de la Restauration où ils suppléaient à l'insuffisance des fontaines, étaient remarquables par l'ornementation en fer forgé qui soutenait la poulie.

Quant aux grilles du XVIIIe siècle qu'on voit au chœur de la cathédrale d'Amiens, de la chapelle de Valloires et à l'entrée de certains châteaux, elles sont l'œuvre d'un serrurier fixé à Corbie, Jean-Baptiste Veyren, dit « le Vivarais ».

Il faudrait donner une place de choix aux orfèvres, dignes serviteurs du bel art de l'évêque de Noyon, Saint Eloi. On en connaît de nombreuses

familles, surtout à Amiens, du XIVe à la fin du XVIIe siècle qui vit leur décadence. Leur métier était apparenté à celui des Nielleurs, nombreux à Abbeville au XVIe siècle.

Une exposition de tapisseries, organisée au musée de Picardie en 1947, a révélé, à beaucoup de visiteurs, l'intérêt des œuvres sorties de l'atelier d'Amiens aux XVe et XVIe siècles et surtout au XVIIe siècle. On y a remarqué la netteté du dessin, l'éclat des couleurs réparties avec le plus grand bonheur.

Amiens eut aussi des brodeurs dès le Moyen Age. Au XVIIe siècle, des brodeuses, cloîtrées au couvent des Ursulines, œuvrèrent, avec art, une garniture de lit pour Anne d'Autriche.



Photo 96. — **Pichet de Vron vu de face. L'anonyme moineau des champs a souvent été sculpté sur les traites, les buffets, les dossiers de « cayelles », les boitiers d'horloges.**

(Photo Musée de Picardie)

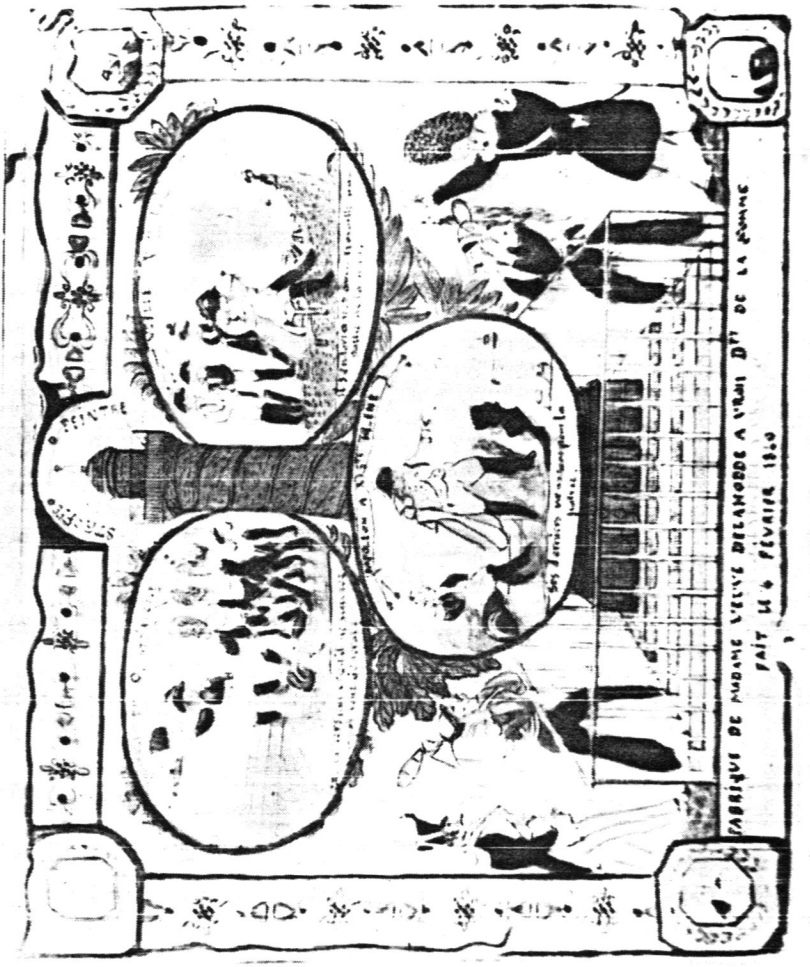

Ph. 97. — **Plaque de faïence de Vron relatant en quatre tableaux la légende napoléonienne. Cette plaque (Musée d'Abbeville) mesure 21 cm × 17 cm**

(Photo Musée de Picardie)

CHAPITRE XV

LITTERATURE ET MUSIQUE POPULAIRE

1. — *LITTERATURE POPULAIRE.*

Après une brève étude de la littérature écrite (1) et des faits où paraissent les personnages d'une légende hagiographique et fantastique, il nous faut enfin glaner les « dits » d'une littérature purement orale et populaire.

a) Légendes historiques.

Diodore et Strabon rapportent ce que furent les Druides et déjà nous voyons poindre la légende si répandue des prêtres gaulois, promoteurs d'holocaustes humains. Bertrand, C. Jullian, S. Reinach ont fait justice de ces croyances. Si les Druides ont permis ces sacrifices, ils ne sont pas les introducteurs de ces odieuses cérémonies qui se déroulaient, dit-on, au « champ dolent » d'Etinehem où l'on vénérait Teutatès, au bois des Prêtres de Tincourt-Boucly, près du dolmen de Lassigny, appelé « Pierre du Sacrifice », autour du mégalithe de Boury où apparaît la nuit Blaisot, l'homme sans tête. Par assimilation, sans doute, on prétend qu'Ebroïn fit décapiter Saint Léger sur la grosse pierre dolménique de Lucheux.

Le culte des héros apparaît avec Jules César qui boit de l'eau dans son casque en passant auprès d'une source de Fonchette appelée depuis « l'boérie de César ». Des trésors sont enfouis sous d'anciennes croix de pierre — celle de Fontaine recouvre le fauteuil d'or dans lequel aurait été tué un chef romain (Ph. 89) — ou ensevelis dans les prétendus tombeaux de chefs francs. A Baizieux, on fouilla vainement l'endroit où, croyait-on, Carloman avait été occis et enterré, pour retrouver le trésor de... Frédégonde.

Les grands traîtres excitent l'imagination populaire. La Picardie qui n'a point connu Roland, a pourtant donné le nom de Ganelon à une tour fendue qu'on pouvait voir au château d'Heilly jusqu'en 1848. Là, Ganelon menait joyeuse vie avec les barons de Charlemagne lorsque, soudain, l'empereur à la barbe fleurie se présenta et demanda par trois fois :

(1) Voir Ch. III. La langue et ses lettres de noblesse.

« Qu'avez-vous fait de Roland ? » Et Ganelon de répondre : « Puissent les tours du château se fendre sur l'heure si nous avons fait quelque tort à Roland. » Alors les tours se fendirent... Charlemagne fit arrêter le félon qui fut cousu dans une peau de loup et déchiré le lendemain par les chiens. Les gens de Clairoix, eux, prétendent que c'est dans le château situé sur le Mont-Ganelon que le traître fut mis à mort...

La Thiérache qui touche à l'Ardenne, revit la chanson de geste carolingienne en écoutant, dans la forêt de Saint-Michel, passer à travers les airs la chevauchée des Quatre Fils Aymon et en déchiffrant le nom du Cheval-fée Bayard sous une grande roche baignée par l'Oise.

Les exploits des Normands revivent, nous l'avons vu, dans les chansons de geste — les habitants de Saint-Riquier montrent, près de leur ville, la « tombe d'Isembart » (1) — et dans les lieux-dits dont les noms ont été interprétés avec la plus grande fantaisie. Ainsi, le nom de Mirandeuil a été donné aux étangs qui s'étendent entre Montreuil-sur-Mer et Attin. Selon la généalogie fabuleuse des Comtes de Boulogne, Hernequin, fuyant les pirates du Nord, se serait écrié en traversant ce marais : « Or, voici ma mise en deuil ! »

Les châteaux forts ont donné naissance à des croyances fortement enracinées. Des souterrains démesurément longs suivent parfois un tracé inattendu comme à Lucheux ou à Picquigny où une poterne, au pied d'un escalier, marque le point de départ d'une galerie qui passe sous la Somme pour déboucher dans le camp romain de Tirancourt, de l'autre côté de la rivière ! A Bouillancourt-en-Séry, une dame de haute qualité, couchée dans un sarcophage, tient dans ses mains les clefs des châteaux de Buron et de Monchaux. A Bohain, des voix mystérieuses, venues des profondeurs de la terre, s'élèvent la nuit. Tous les châteaux ont leurs oubliettes effrayantes, hérissées de lames (Ham, Rambures, Picquigny). Elles ont même donné leur nom à une tour de Bohain. De grands personnages hantent les prisons féodales. Le seigneur Harold aurait ainsi donné son nom à une tour des fortifications de Saint-Valery-sur-Somme.

Du Moyen Age, date encore l'histoire d'un princesse martyrisée. Dans une porte d'enceinte du XIVe siècle, à Montreuil-sur-Mer, la légende situe la prison de l'épouse de Philippe Ier, répudiée par son mari qui voulait prendre pour femme Bertrade d'Anjou. La reine Berthe avait été enfermée en réalité au château, et non dans cette tour, dite de la Reine Berthe, où l'on montre l'ouverture de la coupole destinée à descendre la nourriture de la prisonnière (2).

Un écho des lieux d'asile : tandis que le brigand Béranger met à mal les voyageurs qui traversent la forêt non encore défrichée d'Arrouaise, les villageois de Longuevillette trouvent un refuge auprès d'une croix de grès lorsque les nobles leur donnent la chasse pour exercer leurs chevaux à la course.

De vieilles chroniques racontent les rivalités de grands seigneurs. L'histoire des puissants barons Thomas de Marle et Gautier Tyrel de Poix est assaisonnée des crimes les plus affreux.

La réputation de paillardise des moines de Corbie a valu aux habitants

(1) Voir Ch. III. § 3a) La Littérature épique.
(2) Voir Ch. IX. § 2f) Les jours saints : Le Pocage.

le blason de « fius d'moines ». Plus cyniques, les moines de l'abbaye de Clerfay laissaient leurs sabots à la porte des maisons du village pendant qu'ils visitaient les femmes... Les maris n'avaient point le droit d'entrer. Quelle terreur inspirait Jean Gris, maître des moines de Clerfay, quand il se promenait sur son cheval gris (1) !

Les mêmes orgies étaient attribuées aux Templiers. La jeune épousée devait se rendre dans leur maison le jour de son mariage (Barly). Quinze jours avant la date de leurs noces, les jeunes filles de Beaucourt-sur-l'Hallue étaient déshonorées par les Templiers du Mont-Rôti. Un jour, ils exercèrent leur droit de « cuissage » sur la fille d'un roi. Furieux, celui-ci brûla le couvent. Depuis ce temps, la terre est noire et les chevaliers, vêtus d'une robe couleur de sang, reviennent gémir sur les lieux de leurs crimes, poursuivis par des jeunes filles échevelées... Seul, Frère Jean était juste. Il quitta les moines dépravés et reçut de Dieu la grâce de dormir pendant deux siècles dans le bois où chantait merveilleusement un pinson. A son réveil, l'Ordre avait disparu et il ne fut reconnu que grâce aux archives. Des rites sacrilèges se déroulaient dans les souterrains de la maison du Temple à Eterpigny, dit la tradition, alors que les documents ne mentionnent en ce lieu qu'une commanderie d'Hospitaliers de Saint-Jean.

Les longues expéditions exposent aux mésaventures. C'est ainsi que le comte de Bruntel, à son retour, noie sa femme et celui qu'il croit être son amant, avec la complicité d'un batelier à qui il a donné de l'argent. A Boulogne-la-Grasse, le seigneur Robin revient de Terre Sainte après de nombreuses années. Son pauvre père qui le croyait mort a légué toute sa fortune à l'Abbaye de Corbie. Robin, dépossédé de ses biens, transperce son père de son épée en disant : « Puisque les moines de Corbie sont vos héritiers, qu'ils entrent au plus tôt en possession de leur fortune ! »

Ce thème du chevalier déshérité est assez répandu en Picardie. On le retrouve à Amiens, à Folies-en-Santerre où un jeune homme tue son oncle, donateur de son bien au Chapitre d'Amiens ; à Warnavillers, où la victime avait donné ses terres à l'abbaye d'Ourscamps.

C'est à l'époque des Croisades aussi que Raoul de Créquy, qui avait suivi Saint Bernard, vécut sa merveilleuse odyssée. Prisonnier des Infidèles depuis dix années et mis aux fers, il implore Notre-Dame du Hamel sa protectrice. La nuit, une dame inconnue lui parle doucement et, à son réveil, il se trouve transporté dans le voisinage de son château près de Grandvilliers. Un long poème rythmé, dû à un moine picard du XIIIe siècle, en fait foi :

« Eune longue keine au meur tenoye li esclaive...
En eun bos sie treuva et ses keines rompues... »

Le peuple en liesse va « kier » les chaines rompues dans le « bos » et les dépose sur l'autel de Notre-Dame. Puis, « tout le noble assemblez fut li veir seur la plache ». Comme sa femme, Adèle de Bretagne, le croyait mort, elle allait précisément se remarier ce jour-là. Créquy se fait reconnaître et les époux tombent dans les bras l'un de l'autre. Quant aux chaines du captif, on peut toujours les voir suspendues à la voûte de la Chapelle N.-D. du Hamel (Ph. 98). Longues de 3 mètres, elles sont munies d'anneaux de onze centimètres pour les mains et d'entraves pour

(1) Voir Ch. XI. § 2i) Les Croquemitaines.

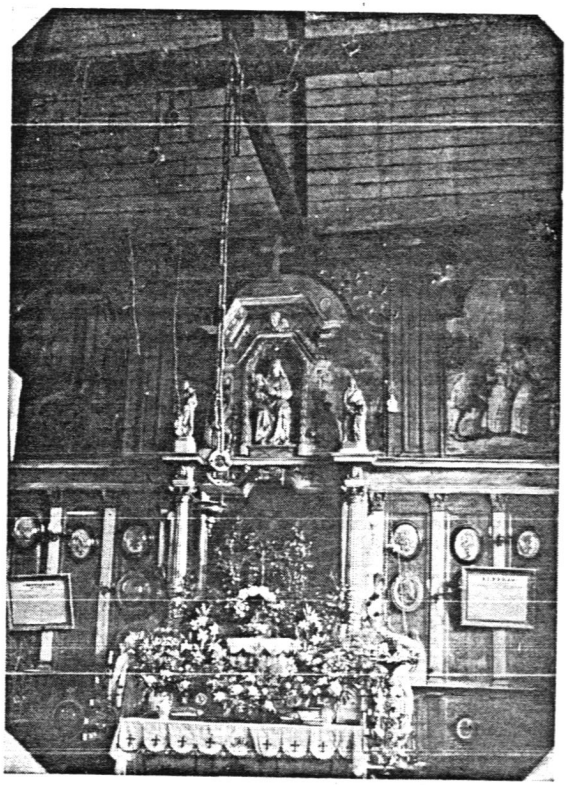

Ph. 98. — **Les chaines du Sire de Créquy, ramenées mystérieusement avec lui-même de Palestine où il était prisonnier des Infidèles et accrochées en ex-voto à la Sainte Vierge, au-dessus de l'autel de l'église du Hamel. Les trois chevaliers d'Eppes furent de même transportés à Liesse, miraculeusement mais sans leurs chaines...**

(Photo M. Crampon)

les pieds. Un étranger, qui voulut un jour les décrocher, tomba paralysé... Ces chaines du Hamel sont probablement un ex-voto.

Une variante nous parle d'un autre Créquy qui se serait substitué à François Ier dans sa prison de Madrid. Après son retour miraculeux, il aurait reproché au roi de France de l'avoir oublié. En compensation, il aurait obtenu de semer son écu de fleurs de lys.

Les Créquy sont d'origine artésienne: c'est pourquoi cette légende est populaire à Fressin (Pas-de-Calais), à Beauquesne, à Moyencourt-sous-Nesle, et en d'autres lieux où ils avaient des terres.

C'est encore un ex-voto, sans doute, que ce fameux lézard empaillé, long d'un mètre et demi, qu'on pouvait voir au mur du bas-côté gauche de Saint-Vulfran d'Abbeville jusqu'au 20 mai 1940.

Cet animal dérobait chaque matin un morceau de viande à l'étal d'un boucher, puis replongeait dans l'eau de la rivière. Le chapitre de Saint-Vulfran, alerté, organisa une procession pour se rendre au cimetière qui entourait alors la collégiale. Là, on arracha de terre une dalle tumulaire sous laquelle le boucher avait vu une nuit se glisser la bête... On y trouva en effet le lézard et un énorme crapaud qui se gonflait pour soulever la pierre et permettre à son ami d'entrer et de sortir. Les deux animaux se partageaient la pitance... D'aucuns ajoutent que le lézard rongeait les chandelles de l'église et buvait l'huile d'une veilleuse ; les taches d'huile auraient guidé les chanoines vers la retraite du saurien endormi à côté du crapaud.

Philippe-Auguste est venu bien souvent en Picardie. Quand il avait quatorze ans, il s'égara pendant deux jours dans la forêt de Compiègne: un sanglier, suppôt de Satan, l'entraîna dans les endroits dangereux en riant aux éclats. Le roi fit un signe de croix, invoqua Saint Denis et vit surgir un bûcheron qui le ramena à la ville, puis disparut mystérieusement... Dieu protégea encore le roi au cours du siège de Boves qu'il entreprit en 1185. Les blés foulés par les chevaux des troupes françaises se redressèrent d'eux-mêmes et produisirent une bien plus abondante récolte que les blés traversés par les Flamands.

1346! Le désastre de Crécy. Comme ce nom sonne durement aux oreilles des Français et en particulier des Picards du Ponthieu qui croient voir partout des souvenirs de la célèbre bataille! Des chapelles, à Noyelles-en-Chaussée et à Brailly-Cornehotte sont élevées à l'endroit où maints chevaliers périrent ensemble. La Chapelle de Trochencourt, c'est la chapelle des Trois Cents Corps dont le nom pleut du sang. Les Anglais plantèrent la croix de pierre de Millencourt sur la sépulture des Français. La vieille madone de Notre-Dame-des-Champs à Dompierre-sur-Authie n'était-elle pas adossée à un arbre contemporain de la fameuse bataille? A Oisemont, une autre croix de pierre rappelle le massacre de la population par ordre d'Edouard III et une motte de la vieille enceinte de Vismes-au-Mont passe pour être le tertre sous lequel reposent les Français tués au cours du combat livré aux Anglais arrivant à Oisemont.

C'est à Saint-Riquier qu'on nous redira l'histoire la plus poétique. Le seigneur de Drugy périt au combat avec ses deux fils. Son épouse et ses deux filles versèrent tant de larmes au lieu même où elles apprirent la funeste nouvelle, qu'une source coula. C'est la fontaine des « Trois Pleureuses ». Elle porte aussi le nom de « Mise en deuil » comme celle

de Montreuil dont nous avons parlé plus haut. Les trois infortunées furent muées en saules au feuillage éploré.

De grandes églises comme Saint-Vulfran d'Abbeville et la cathédrale d'Amiens, ne pouvaient manquer de susciter une floraison de légendes. N'est-ce point sur des pilotis constitués par des arbres entiers, que ces deux églises furent édifiées ? Selon une chronique tirée d'un cartulaire de l'abbaye de Corbie, c'est une poule blanche, donnée par la Vierge qui, en alignant sur le sol des grains de mil et de blé, traça le plan de la merveilleuse basilique amiénoise. Le maître de l'œuvre, Robert de Luzarches, obéit aux suggestions divines mais n'en fut pas moins en butte aux attaques du démon qu'il parvint à vaincre avec l'aide de Saint Martin et de Saint Michel.

Un érudit amiénois a relevé quelques autres croyances populaires relatives à l'Eglise Cathédrale d'Amiens. Nous n'en retiendrons qu'une, particulièrement poétique.

Au trumeau du grand portail occidental, se dresse une figure du Christ bénissant dont la renommée est universelle. On affirmait autrefois que le Christ lui-même avait travaillé sur le chantier de la merveilleuse église, anonyme compagnon parmi tous les compagnons qui travaillaient autour de lui. Robert de Luzarches, frappé de la radieuse beauté de l'ouvrier, l'avait pris comme modèle et avait ainsi imprimé la face divine sur la pierre de cette statue que les Picards appellent depuis lors avec fierté : le Beau Dieu d'Amiens.

La figure du Juif Errant, diffusée par les almanachs et les images, a toujours hanté l'âme populaire. En 1604, un carme abbevillois, le Père Ignace, prétendait avoir vu en l'église Saint-Georges, où il assistait fort pieusement au sermon, l'éternel voyageur avec ses longs cheveux pendants, son bâton, son manteau noir fort usé, « duquel venait jusques à moitié des jambes par derrière ». La même année, le chroniqueur Louvet rapporte qu'on le vit à Beauvais près de l'église Notre-Dame de la Basse-Œuvre, parlant de la Passion du Christ aux petits enfants qui l'entouraient. Lorsque le pauvre Ahasvérus, venant de Ham, voulut s'arrêter à la « pierre à bénit » de Tugny (1), une voix lui cria : « Marche ! » et le menhir, sortant de terre, poussa violemment l'infortuné. Combien de fois n'a-t-on pas cru le reconnaître quand un mendiant vieux et barbu traversait un village ! Les enfants l'épiaient pour voir s'il s'arrêtait, car le vrai Juif Errant ne peut se reposer...

Le XVIIe siècle est l'âge des duels. Le commandant Ribier, surnommé le « bourreau des crânes », connaissait une botte secrète et fatale... Mais M. d'Esserteaux parvint à enferrer définitivement le terrible bretteur. Depuis ce temps, à Heilly, on aperçoit un grand feu à l'endroit où les champions se sont battus. Le diable y vient brûler l'âme de Ribier.

Les fêtes révolutionnaires se déroulèrent en Picardie avec le même cérémonial que dans les autres provinces. On planta avec enthousiasme des Arbres de la Liberté. Le plus ancien semble être celui de Fransures planté le 14 juillet 1790. Ces arbres ont généralement disparu ; toutefois, dans la cour du château de Ham, on peut toujours voir le tilleul qui fut peut-être planté en 1794 par le représentant en mission dans la Somme, André Dumont (Ph. 99) (2). Les Arbres de Liberté de 1848 ne résistèrent

(1) Voir Ch. XI. § 1b) Thèmes hagiographiques et Ph. 72.
(2) Cet arbre a été coupé en deux par la tempête en 1968.

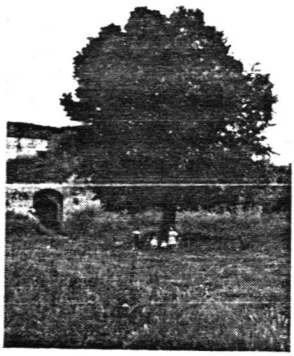

Ph. 99. — **L'Arbre de la Liberté devant le château de Ham, tilleul planté en 1794 probablement par le représentant en mission André Dumont.**

(Photo M. Crampon)



Ph. 100. — **L'Arbre de l'Empereur à Buigny-Saint-Maclou, au long de la route nationale n° 1, route du Camp de Boulogne.**

(Photo M. Crampon)

guère davantage aux injures du temps et à la malveillance des hommes ; actuellement, on n'en connaît plus que deux ou trois dans le département de la Somme (Frémontiers).

La légende napoléonienne n'est pas un vain mot en Picardie. Une maison classée de Saint-Riquier, construite vers 1840 par un ancien soldat de la Grande Armée, présente une figure (refaite) de l'Empereur au-dessus d'un pignon qui a la forme du chapeau légendaire. A Buigny-Saint-Maclou, l'Empereur s'arrêta sous un arbre de la route nationale en se rendant au camp de Boulogne. Les villageois vénèrent toujours l'arbre sous lequel il s'assit et qu'ils appellent « l'arbre de l'Empereur » (Ph. 100).

Lorsque le général de Bourmont trahit Napoléon, son nom exécré fut assimilé à celui des plus grands traîtres, et les gens d'Heilly ne séparaient plus les noms de Ganelon et de Bourmont lorsqu'ils narraient la légende de leur château.

Les officiers retraités du Premier Empire, qui étaient nombreux aux environs de Mailly-Maillet, suspendaient leur habit décoré de l'étoile d'honneur dans le lieu le plus apparent de leur maison. De nombreux villages qui prétendent avoir vu passer l'Empereur gardent un culte pour le Petit Tondu dont le buste figure encore en bonne place sur l'étagère ou la potière. A Soues, par exemple, on prétend qu'il s'arrêta sur la petite place devant l'église ; il déclara que la côte était raide, puis but un verre d'eau dans une maison qu'on montre encore.

Et pourtant, que d'angoisses lorsque l'enfant servait dans les armées de « l'Ogre » ; des réfractaires se cachaient dans les bois (Lucheux). Lorsqu'on était sans nouvelles, on écrivait une lettre à l'absent et on la dissimulait sous la pierre de l'autel pour que le prêtre célébrât la messe sur la missive. Si le soldat était vivant, on ne tardait pas à recevoir de ses nouvelles, sinon on était convaincu de ne plus jamais le revoir.

Napoléon III avait su toucher aussi le cœur des villageois. « Comme on était heureux en son temps », répétaient-ils encore sous la IIIe République, et, pour montrer leur attachement au régime bonapartiste, ils portaient la petite barbe en pointe et la moustache légendaire...

Il est, sous terre ou sous les eaux, des cités englouties strictement localisées. La côte picarde a sa ville d'Ys. Des maisons et une église gothique furent effectivement enlevées par la mer au XVIe siècle, sans doute à l'endroit où s'élèvent maintenant les villas d'Ault-Onival. Lorsque Victor Hugo y passa en 1837, on lui racontait que l'on voyait encore « le clocher de Notre-Dame battu des marées quelques années avant la Révolution quand les vieilles femmes qui ont aujourd'hui quatre-vingts ans étaient des marmots roses ». L'église de Saint-Quentin-en-Tourmont aurait été recouverte par les dunes mouvantes... A Airon-Saint-Vast, on entend psalmodier des moines dans la source de la « Conque des Moines ». La ville des Muguets engloutie à quelque distance de Songeons, n'a gardé de sa splendeur d'antan que le nom. A Thennes, un palais a été submergé avec la dame infidèle, la « Dame du Lac », qui l'habitait au temps des Croisades.

Les sources bouillonnantes, les puits ou « puts tournis ou tourniches » (Saint-Ouen), les « fontaines bleues » (Glisy), les « puvérins » (Caours) ont englouti des carrosses avec leurs chevaux et leurs équipages. Sur leurs bords, on entend encore des bruits de roues et des claquements

de fouet (Hamencourt) ou des baisers quand les noyés étaient des amoureux (Fréchencourt).

b) Contes populaires.

Tandis que les légendes sont toujours localisées, les contes transmis de bouche en bouche ne connaissent pas de frontières. D'aucuns y voient l'expression défigurée, usée par le temps et l'oubli, d'une magie primitive, ou des fables symboliques aux intentions démonstratives dont il faudrait chercher l'origine au berceau des civilisations. Ces contes exploitent des thèmes universellement connus. Ainsi l'histoire recueillie en Picardie du jeune homme qui épouse une femme et l'oublie après avoir pu, grâce à elle, accomplir chez un être malfaisant des travaux difficiles, s'identifie à un thème des Iles Samoa.

Le Petit Poucet que Perrault popularisa en France en le revêtant d'une parure littéraire, était connu des Picards de la région de Doullens dans la version « Les trois frères et le Géant ». Les enfants y déjouent les projets de l'ogre Barbe d'Or. Pour mériter les faveurs d'un roi, ils lui apportent la barbe puis le sabre du géant et enfin ce dernier lui-même, enfermé dans une cage. Dans une variante de ce conte, l'ogre se noie dans la rivière en laquelle s'est transformée la truie qui portait les enfants.

Sous mille formes variées, le héros du conte doit chercher à obtenir une chose rare, à accéder en un lieu difficile, un éden que la tradition chrétienne a fait appeler le Paradis. Trois Pommes d'Or du Paradis apaisent la Dame des Clairs qui attire les humains dans son palais aquatique. Un merle blanc vit dans une grande forêt et peut rajeunir qui le possédera. Trois fils de roi l'ont cherché en vain (Warloy-Baillon). « La Fève du Bon Dieu », la « Fève Magique », « Jean à la tige d'haricot », « Les trois dons du sorcier » sont des récits dans lesquels une plante s'élève jusqu'au ciel pour permettre d'atteindre ce Paradis où, parfois, on peut entrer par surprise.

Mais ce serait mal connaître les Picards que de les croire uniquement préoccupés de fictions poétiques... Ils aiment rire ; les contes joyeux et satiriques continuent la tradition des fabliaux.

Le type du nigaud est très répandu.

C'est Jean l'Ahuri ou mieux Jean l'Ahiu qui donne un coup de serpe à la branche sur laquelle il est perché et ne comprend pas pourquoi il tombe (Corbie, Escarbotin) ; c'est l'assemblée anonyme des fous de village qui redressent leur clocher tortu avec un fil de laine (Allery), qui veulent pêcher la lune dans la mare (Bayonvillers), qui croient faire reculer leur église en la poussant avec les bras (Rue), qui laissent boire leurs baudets dans le bénitier de l'église (Flesselles). Et surtout, c'est le populaire Gribouille, sorte de bouffon inconscient, qui prend au pied de la lettre ce qu'on lui dit, tout comme Jean Bête en Lorraine, Jean le Diot en Bretagne ou Cadet-Cruchon en Bourgogne. Ce naïf grotesque qui est peut-être né sur les rives picardes de l'Hallue, entasse les chaises pour saisir la lune, se jette dans la rivière à Vadencourt pour que la pluie ne gâte pas ses habits de fête, fait paître sa vache sur le toit de l'église et abandonne sur la route une marmite à trois pieds en pensant que, puisqu'elle a un pied de plus que lui, elle arrivera la première au logis...

L'Amiénois, le Santerre et le Vermandois ont connu aussi ce « gros bête » de Fanfan, qui fait bouillir sa petite sœur avec la lessive pour la mieux laver, qui bombarde la lune avec des œufs, qui tue une vache pour mieux teindre en rouge les carreaux de la salle ; pour avoir restitué à un magnifique seigneur un trésor dérobé par des brigands, il devient marquis de la Bétinière et retourne en sa faveur l'opinion populaire.

Les Picards aiment la satire, avons-nous dit. Aussi, que d'histoires de maris trompés (Ph. 101), de curés paillards, que le folkloriste Alcius Ledieu a consignées dans sa collection de « Kryptadia » et qui sommeillent dans l' « enfer » des bibliothèques.

c) *Théâtre populaire.*

La propension à la satire se manifeste encore dans notre théâtre populaire.

La Picardie n'a pas cultivé un genre théâtral à proprement parler — exception faite des mystères et des jeux des Compagnies de Sots, héritières des Jongleurs du Moyen Age (1). Mais Amiens, depuis la fin du XVIIIe siècle au moins, se passionne pour ses marionnettes et la plus illustre vedette de la troupe, Lafleur (Ph. 102 a, b, c).

Entre 1798 et 1914, quelque soixante-dix théâtres vécurent à Amiens, mais l'apogée de ces jeux se place entre 1890 et 1900 : on comptait alors dix-neuf théâtres concurrents dans la ville donnant une centaine de représentations par saison.

La vogue des « cabotins » s'étendit bientôt hors de la cité.

En 1856, on joue près de la ville, à Pont-de-Metz.

Dès 1857, un Amiénois, Bulot, dit « Tapachoux », transfuge d'un théâtre de quartier, jouait à Abbeville des drames et des vaudevilles. Théophane Cabus dit « Mes ailes » joua avec sa femme à Escarbotin ; Michaud dirigea jusqu'en 1895 un théâtre de cabotins à Quesnoy-sur-Airaines...

La guerre de 1914-18 interrompit la belle carrière des marionnettes amiénoises. Quelques groupements ont repris le flambeau entre les deux guerres mondiales à Amiens, Abbeville, Villers-Bretonneux, Paris. De nos jours, des représentations sont organisées dans la région picarde et même hors de la province.

Le programme traditionnel comprenait :

— une annonce faite par Polichinelle,

— un drame sentimental (Les deux Orphelines, Les deux Gosses), ou historique (La Tour de Nesle, Le Courrier de Lyon), parfois remplacé par un épisode militaire local (La Bataille de Querrieu), un roman de voyage (Michel Strogoff), une adaptation de légende médiévale (La Tentation de Saint Antoine), une tragédie (Athalie), une opérette ou même un Opéra-Comique (Richard Cœur de Lion),

(1) Voir Ch. III. § 3b) Littérature satirique. et Ch. X. § 7. Les fêtes des Fous et des Innocents.



Ph. 101. — **Saint Gengouf ou Saint Gengout, patron des maris trompés, fait subir à sa femme l'épreuve du feu. Groupe du XVIe siècle, localement fort célèbre, dans la collégiale Saint-Vulfran à Abbeville.**

(Photo Bienaimé)



Ph. 102 a. — **Ce « cabotin » fait partie d'une collection de 36 marionnettes entrées au Musée de Picardie en 1947, après avoir joué jusqu'à cette époque, dans un grand nombre de villages de Picardie. Le costume de Lafleur varia peu au cours du XIXe siècle : veste à la française, gilet blanc à ramages, bas blancs ou rayés de rouge, souliers ferrés ou galoches, chapeau à cornes, à bouffette, coiffure à queue, relevée derrière la tête. (Collection Domon au Musée de Picardie).**

(Ph. Musée de Picardie)



Ph. 102 b. — **Le « cabotin » nu sculpté en 1942, montrant les articulations de la tête, des bras et des hanches. Hauteur : 59 cm. Collection Domon au Musée de Picardie.**

(Ph. Musée de Picardie)



Ph. 102 c. — **Le même « cabotin » vu de dos.**

— une bouffonnerie, simple canevas, où, comme dans la Comedia del Arte, les joueurs brodaient au gré de leur fantaisie (Ch'cleu d'Napoléon, l'Echo),

— des métamorphoses, où d'habiles changements à vue transformaient les cabotins et les fantoches qui dansaient ou exécutaient divers travaux ingénieux (le fumeur, le repasseur),

— et, pour terminer, « le Point de Vue », pur spectacle de décoration, de jeux de lumière (Venise et ses gondoles).

Les animateurs étaient des ouvriers qui, le soir ou le dimanche, devenaient imprésarii, metteurs en scène, acteurs. Autant dire que, dans le pur patois des bas quartiers d'Amiens, ils exprimaient l'esprit du cru. Goûtez cette interprétation de « Richard Cœur de Lion » :

Le Roi de France entendant frapper à la porte. — « Qui qu'ch'est qui buque (frappe) à l'porte ? »

Une voix. — « Ch'est mi ! »

Le Roi. — « Qui qu'ch'est mi ? »

La voix. — « Ben, Richard Cœur de Lion ! »

Le Roi, dignement, à un conseiller. — « Dis-y qui reinte. »

Richard s'avançant. — « Ch'est min père qui m'einvoie vous dire qu'i' vo vous foère l'djerre » (faire la guerre).

Le Roi. — « Ti, tu diros à ten père que j'l'... »

Voilà comment la charmante et grasse simplicité de nos pères débattait les complications internationales...

Avec ses comparses habituels, Sandrine, Tchot Blaise, Papa Tchutchu, Popaul Calicot, ch'traite (le traître), ch'Prance (le prince), chés Cadoreux (les gendarmes), Lafleur est le héros favori de ces spectacles.

Son origine nous est encore inconnue.

Lafleur apparaît, d'ici, de là, pour donner son avis de Franc-Picard ou hâter le dénouement. Il a beau avoir tous les vices des valets de comédie dont il semble l'héritier, il est si franc, gouailleur, gaulois, débrouillard, généreux, amoureux des gais propos et des franches beuveries ; tout comme son confrère lyonnais, il rosse si bien les gendarmes, les traîtres et les avares en débitant de bons mots avec une intarissable verve, que le public est désarmé devant ses méfaits. Et il ne faudrait pas s'aviser de le montrer vaincu par un tyran, un traître ou un gendarme : le public démolirait le théâtre (1) !

d) Dictons.

La malice picarde s'y exerce à loisir. C'est parfois une banale plaisanterie :

« Portez-vous bien, j'poérai ch'médecin. »

(1) Ch. XIV. § 1.

« O t'einverrons sonner midi à ch'clocher d'Croquoison » (village qui qui n'a pas de clocher, mais un simple « campenard »).

Ou bien un jeu de mots sur des noms de lieux :

« I n' feut point confondre Eaucourt et pis Hallencourt » (c'est-à-dire autour et alentour).

Ou bien une réminiscence historique :

« Amiens bien chanté
Corbie, bien sonné. »

allusion aux chantres réputés d'Amiens et aux belles sonneries de cloches de l'abbaye de Corbie.

Mais voici le bon sens pratique.

A propos du mariage :

« Querrier sin fien près (charrier son fumier près)
Marier s'fille loin. »

A propos des naissances :

« Le premier ch'est d'l'or
Le deuxième ch'est d'l'argeint
Le troisième ch'est du bren » (de la crotte).

Au sujet des soucis des propriétaires :

« Qui terre o, djerre (guerre) o. »

La finesse du jugement et de l'observation se mêle parfois à la franchise de l'expression :

« Einne glaine (poule) qui cante,
Einne fille qui chiffle,
Ein tchuré qui danse
Méritent d'avoir l'coeu coeupé. »

« Ch'n'est point souvent ch'ti qu'apporte l'bourrée
Qu'est l'plus près de l'fouée (feu de bois).
« Quaind o l'voit, on peinse plutôt à mette s'main
à sin coutieu qu'à sin capieu. »

Mais, c'est surtout dans le domaine de la comparaison que le Picard est passé maître. Il dépeint énergiquement un caractère physique ou stigmatise un défaut moral à l'aide d'images saisissantes (1).

On dit d'une chose insignifiante qui, de loin, fait de l'effet :

« Ch'est comme ch'catieu d'Boves :
Belle monte peu de cose. »

(les ruines féodales de Boves sont haut perchées mais sans intérêt).

On dit de l'ambitieux dont les désirs dépassent les moyens :
« Il o pus grainds yux qu'graind' pinche (grand ventre). »

(1) Voir Ch. III. § 1d) L'Esprit.

Le malchanceux qui voit les autres passer avant lui entendra dire : « Il est comme l'tcheue d'nou quien qui vient toujours par drière » (derrière)

Et avec quel air méprisant considérera-t-on celui dont la figure méchante et laide n'inspire pas la confiance :

« Il o einne figure d'tchuin d'rue
Chés quiens i... pissent éd'sus ! »

e) *Dits d'enfants.*

Ce sont les formulettes, les comptines, les devinettes que les enfants récitent ou que les parents ressassent pour faire rire leurs petits ou les endormir.

Parmi les plus répandus en Amiénois, citons ces apostrophes destinées aux animaux qui intéressent toujours les petits :

A l'escargot :

« Lémichon borgne
Mont' mi tes cornes
J'te diro si t'grand-mère est morte
Elle est morte à... (ici le nom du village voisin)
Hier après-midi
Din, don, don... »

A la coccinelle :

« Pinpin vole
Si tu n't'involes point
Midi sonné
J'te tuerai. »

A la chauve-souris :

« Croque-séris, rapass' par ichi
J'te baillerai du pain musi
Au bout d'einne fourquette
Et pis d'l'ieu à boire
Croque-séris toute noire... »

Et voici la maman qui prend chacun des doigts de la main en disant :

« Tchot Poucet va à l'cache,
Laridet les racache,
Longués jambes les attrape,
Jean des Seux les rôtit,
Tchot courteux mange tout. »

Elle frappe les mains du nourrisson en scandant :

« Marche à Diu, o n'avons pus d'pain :
Ch'leu nous o tout prein.
A ch'leu ! » (3 fois).

Détournons-nous des gamins qui débitent — parfois sans les comprendre — des quatrains indécents quand leurs parents sont absents, et écoutons les joueurs réciter :

« Ein' glaine qui picote
Da du pain trempé, da du vin,
Picoti, picoton, picoté, picotin,
T'es d'dains. »

ou

« Préchi, précha
Ma chemise entre mes bras,
Mon chapeau dessus ma tête,
Tais-té grosse bête ! »

Voulez-vous des énigmes ou devinettes ?

« Vert comme pré, blanc comme neige, barbu comme in capuchin ? »
Un poérion (un poireau).
« Quoi qu'i baille quaind o z'einte dains l'moéson ? »
El porte (la porte).
« Quoi qu'est blanc d'nuit, noèr d'jour ? »
Ch'tchuré.

Pour affirmer qu'il dit la vérité, un enfant fait un signe de croix sur sa gorge et, la serrant entre les doigts, marmotte :

« Cliqué damné, si j'ai menti, j'veux aller dains l'enfer » (Demuin).

ou bien, sur l'invitation de son camarade sceptique qui lui demande : « Bé à ti, raque à terre » (prends garde à toi, crache à terre), l'enfant fait serment en crachant sur le sol et en proférant ces mots :

« J'n'ein raque m'en tchoeur pi men filet, men chrême, pi men baptême, qu'ch'est vrai. »

Voici enfin deux formules difficiles à prononcer rapidement, recueillies à Camon. Ce sont des « virelangues » :

— « Glaine blanque (poule blanche), glaine blanque, glaine blanque. »

— « Cotron (jupe) crotté, t'décrott'ras-tu bien,
Cotron crotté, trop court ? »

2. — *MUSIQUE POPULAIRE.*

On pourrait s'étonner à bon droit, avec Tiersot, que les airs authentiques anciens soient très rares, non loin du monastère de Corbie qui fut depuis Charlemagne l'une des plus grandes écoles françaises de chant et que le chercheur ait fait si maigre récolte de musique originale, si l'on ne savait que le Picard est avant tout un adaptateur. Il a chanté, avec quelques variantes, ce qu'ont chanté les autres provinces. Et quand un aède local composait des couplets, ils étaient modulés au rythme d'un air connu comme ces refrains montmartrois qui exploitent des airs déjà populaires.

a) Chants et chansons.

Nous avons cité quelques complaintes et chansons de quête (1). Des poètes musiciens de la maîtrise de Saint-Quentin nous ont laissé quelques bergerettes et chansons de croisés du XIIIe siècle.

Le passé militaire de la Picardie nous a valu des chants de guerre comme « Réveillez-vous Piccars » du XVe siècle, recueilli par G. Paris dans son recueil de chants historiques français, qui nous dépeint la vie de ces aventuriers mercenaires à la solde de Maximilien d'Autriche, ou ces chansons sur la défense de Péronne en 1536 où le Maréchal de la Marche fait échec aux troupes du comte de Nassau :

« Le Seigneur de la Marche ne dort ne nuit ne jour... »

La tradition veut qu'au bruit des canons les bourgeois de la ville aient rimé trois chansons.

Bourguignons avaient dit,
Par leurs fines cautelles,
Qu'ils yraient espouser
La Belle Péronnelle
Et s'en yroient
Par le Mont-Saint-Quentin
Pour assiéger la ville
Et pour la mettre à fin.

Refrain

Retirez-vous arrière
Flamans et Bourguignons :
Jusques aux Allemagnes
Vous serez repoulsez.

A la fin de la chanson, la « Belle Péronnelle » a « fort amaty » l'assiégeant qui a dû reculer.

On a pu trouver de vieux airs de quête du nouvel an et du carnaval, quelques airs de danse du Doullennais, mais la récolte des chants de moisson s'avère extrêmement pauvre.

Les fêtes du Bouhourdis (1) ont davantage inspiré les chanteurs villageois. On en a recueilli une trentaine à Longpré-les-Corps-Saints. Les couplets étaient chantés alternativement par deux chœurs pendant que tournait la ronde. Les paroles, en général très obscènes, étaient pourtant redites par tous, enfants y compris. Certains airs ne manquent pas d'originalité.

Voici deux chants qui étaient encore fréquemment entendus à Longpré-les-Corps-Saints en 1890 :

Dans la rue du Boucher

.....

« C'est dans la rue du Boucher
Qu'il y a un teinturier

(1) Voir Ch. IX. Le calendrier traditionnel. § 2c) Les Brandons.

Qui veut en faire sa maîtresse.
Ah, petite brunette, tes beaux yeux me feront mourir. »

« Il y a un teinturier
Qui veut en faire sa maîtresse.
Il va la voir tous les jours
Croyant la trouver seulette.
Ah, petite brunette... »

« Il la trouve sur son lit
Qu'elle pliait ses manchettes. »

« A voulu glisser sa main
Par-dessus sa gorgerette. »

« Tout beau, tout beau, teinturier,
Vous n'avez pas la main nette. »

« Vous avez la main gâtée
En couleur de violette. »

« Violette, c'est mon nom
Et celui de ma maîtresse. »

« Qui veut avoir des oignons,
Il faut en semer la graine. »

« Qui veut avoir des maîtresses,
Il faut s'en donner la peine. »

(Variante)

« Si vous allez au jardin,
N'allez pas dans ma chambrette. »

« Il y a un romarin,
Cueillez-en une branchette. »

« Vous la mettrez au chapeau
En signe d'amourette. »

« Si la plume s'envole au vent,
Vous n'aurez pas la fillette. »

« Si la plume reste au chapeau,
Ce sera signe d'amourette. »

Ce sont les garçons de Longpré

« Ce sont les garçons de Longpré qui se sont faits si braves.
Ils s'en sont allés à Wanel pour jouer des aubades (bis).
La luron lon fa lon la
Pour jouer des aubades. »

« Ils s'en sont allés à Wanel pour jouer des aubades.
Ils sont allés s'adresser à la port' du maréchal (bis).
La luron lon fa lon la
La port' du maréchal. »

« Le maréchal a demandé à qui c'était l'aubade... »

« Mais les galants ont répondu : « ce n'est point à ta femme... »

« C'est à la fille du voisin qui est proch' de ta porte... »

« Quand la belle a entendu c'la, elle s'est faite si brave... »

« Elle a mis son cotillon, son tablier à l'ouvrage... »

« Elle a pris ses deux petits seaux, à l'eau s'en est allée... »

« Le premier qu'elle a rencontré, dit que c'était son frère... »

« Où allez-vous, d'où venez-vous, fille mal avisée ?... »

« Mal avisée, je n'le suis point ; je suis fille à grand-peine... »

« De quatre ou cinq amants que j'ai, c'est moi qu'en ai la peine... »

« L'un est pendu, l'autre est brûlé, l'autre est à la justice... »

« L'autre est dans la cour du roi qui endur' le martyre... »

« L'autre est renfermé dans mon cœur ; celui qu'mon cœur désire... »

Il existe des versions picardes du Juif Errant et du Comte Orry.

Parmi les chansons en patois qu'aimaient nos pères, nous relevons des rondes, des berceuses comme celle-ci, entendue dans le Marquenterre :

« Il étoit ein tiot blond,
Mein tiot fiu,
Qui plantoit des ognons,
Mein tiot blond.
I z'es plantoit si dru, si dru,
Mein tiot fiu,
Qu'i z'es récoltoit par quart'rons,
Mein tiot blond. »

Mais la plupart ont la crudité des contes à rire comme « M'tante Marie o marié s'file » ou « Vlo min pied, vlo m'gambe » chantées dans le Vimeu. D'autres sont des adaptations de chants populaires connus ailleurs : « Le petit mari », « Dedans Paris, devinez ce qu'il y a », « Su l'Pont du Nord », « Les pommes de terre », « Plumons l'alouette », « En revenant des noces », « Belle Rose », etc.

D'autres encore, dépourvues de sens, héritières des chansons burlesques du Moyen Age, sont remplies de coq-à-l'âne et d'impossibilités, de poules qui aboient et de chiens qui pondent. Elles portent le nom de « fatrasies ». En voici un exemple :

« J'ai prins (pris) m'quérue (charrue) sur min dous
Pis mes g'vaux (chevaux) su m'n'épeule. »

« Je m'sut en allé labourer
Iou qu'ch'est qui n'avoit point d'terre. »

« Au travers de l'plante d'min pied
O voyait tout m'chérvelle. »

« Chés guérnoules (grenouilles), ils étoient do l'tchuin d'nou fu
Qui caintoient l'grand messe... »

Et le tout se termine ainsi :

« Si n'o ein mot d'vérité,
J'vux bien qu'o m'foèche moérir (me fasse mourir). »

Citons encore cette chanson de métier qui est une variante patoise d'un air très connu dans nos provinces :

Chanson de la Navette
(recueillie par Edouard David)

Tous chés saietiers (1), allons boire einn'' cannette (bis).
Il est lundi : que ch'diable einleuve ch'moite,
Lon-lo
Ein passant la navette
Lon-lo
Ein passant la navette
Ech boin temps nous varo (viendra).

Ch' mardi matan, i r'torn'nt à l'chopinette (bis),
Pis ch' mercrédi, ch'est por el rinchurette,
Lon-lo
etc.

Quand vient ch'jeudi, i z'ont mal à leu tête (bis),
Ch' lund'man veinr'di, i sont preins de l'courette
Lon-lo
etc.

Ch' sanm'di, sans manqu', vont dir' bonjour à ch'moite (bis),
Ch'moite leu répond, « Vo s'mangue a n'est point foite »
Lon-lo
etc.

L'famm' ein colèr', r'chut s'n homme à coeups d'lavette (bis),
Ein li disant : « J'té foutrai à la diète
Lon-lo
Ein passant la navette
Lon-lo
Ein passant la navette
Ech' boin temps a r'varo (reviendra).

Au XIXe siècle, des écrivains patoisants ont rimé des chansons en empruntant des airs connus. Citons parmi celles qui furent ou qui sont encore le plus demandées aux chanteurs, au cours des réunions amicales et des noces : « En r'venant d'chez Barnum » et « Chés z'haricouts » de Seurvat, l'« Voéture à tchiens » de Pingré, « La rue de l'Andouille », et surtout « Ch' l'Araignée » d'Emmanuel Bourgeois. Accordons une mention spéciale à « Grand'mère à poussière », berceuse amiénoise écrite par

(1) Voir Les Métiers du Textile, Ch. VI, § 4a) Tisserands, Bonnetiers et divers.

CHANSON du BOUHOURDIS

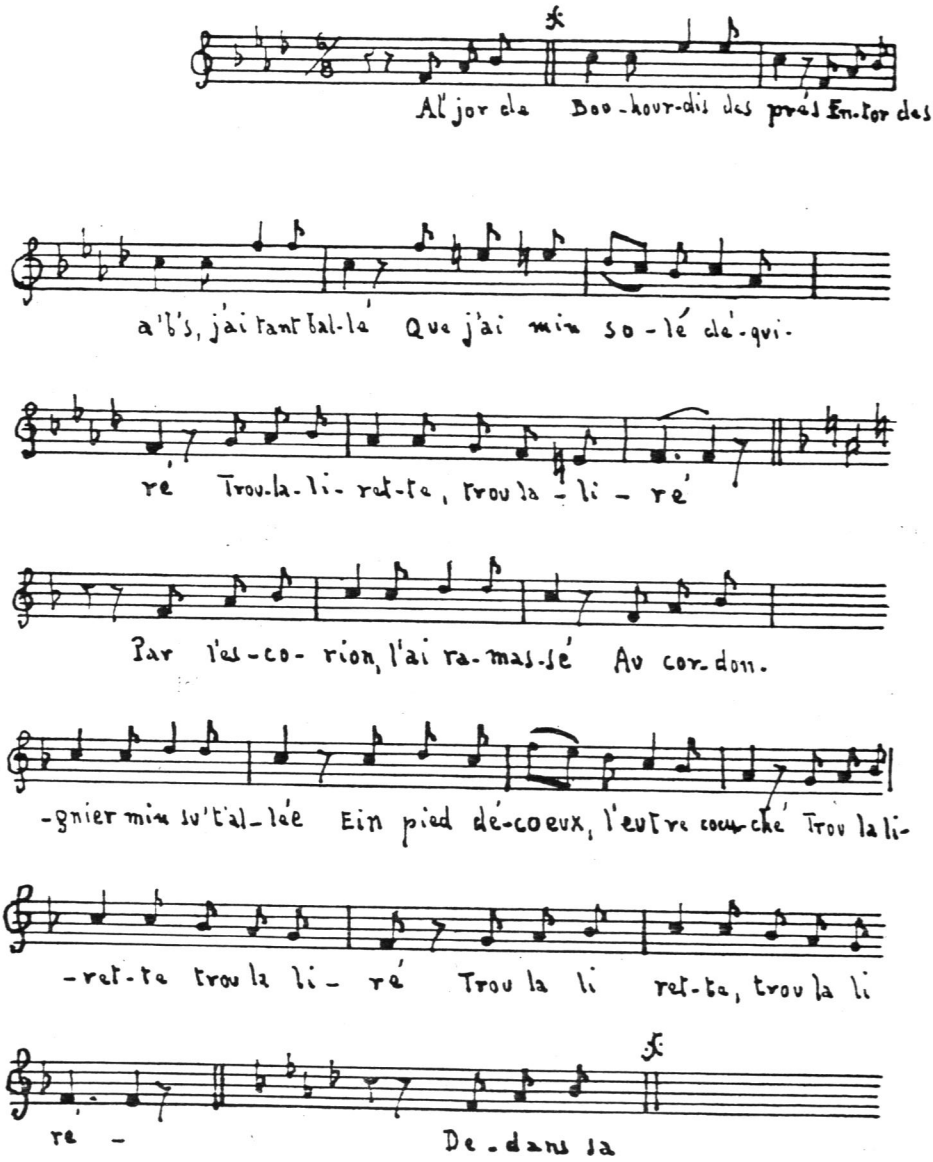

Edouard David avec, cette fois, une texte musical original de Paul Bulot. Lancée en 1895, cette chanson a connu dans l'Amiénois un succès presque égal à celui du « P'tit Quinquin » dans le Nord.

b) Des airs.

Quelques-uns sont dignes de remarque. On l'a observé avant nous : G. Pierné a harmonisé « Réveillez-vous Picards » et M. Dupré a transposé à l'orgue l'air des « Saint-Germain coucou » d'Amiens (1), lors de l'inauguration des orgues de la cathédrale. Plusieurs autres chants ou chansons (Le Comte Orry, Le chant des Jardiniers de Flamicourt, Chez Mme Duvivier, Le carillon de Saint-Quentin, etc.) ont été publiés ; Weckerlin a transcrit deux chansons d'origine picarde : « Jésus s'habille en pauvre » et « La belle au Jardin d'amour ».

Nous rappellerons une chanson du Bouhourdis, car on la suit en une longue tradition : l'abbé Jules Corblet l'a publiée en 1851 dans son « Glossaire... » (2) après l'avoir extraite d'un manuscrit de 1649. Mais Robert Malsergent déclare, en 1929 (3), l'avoir entendu « fredonner par deux personnes âgées, ayant habité, l'une Doullens, l'autre Authie, dans leur jeunesse » ; elle était, en ce temps, chantée par les jeunes gens en farandole, le jour de Béhourdis (4) aux environs de Doullens.

Chanson du Bouhourdis

A l'jor de Bouhourdis des prés
Entor des a'b's' (5), j'ai tant ballé
Que j'ai min solé déquiré (6).
Trou la lirette,
Trou la liré.
Par l'escorion (7), l'ai ramassé,
Au cordongnier (8) min su' t'allée,
Un pied décaux (9), l'eutre coeuché (10).
Trou la lirette,
Trou la liré.

Deuxième couplet

Dedens sa moéson (11) j'lai treuvé (12),
Jehannet, l'bieu cordongnier (8)
Rasseméleras-tu min solé (6) ?
Trou la lirette,
Trou...
La révérence il m'a tirée :
Ouidà, ma cœurette, min Babé (13)
Votre solé (6) j'le r'foirai (14)
Trou la lirette,
Trou...

(1) Voir Ch. X. Structure sociale. § 10. Blasons populaires.
(2) Abbé Corblet : « Glossaire étymologique et comparatif du patois picard », Dumoulin, édit. Paris 1851.
(3) Robert Malsergent, in « La Revue Septentrionale ». 1929.
(4) Voir Ch. IX. Le calendrier traditionnel. § 2c) Les Brandons.
(5) arbres ; (6) soulier déchiré ; (7) cordon ; (8) cordonnier ; (9) déchaussé ; (10) chaussé ; (11) maison ; (12) trouvé ; (13) ma biche ; (14) je le referai.

Troisième couplet

Et pour cho quant' vos baillerai (1) ?
Sur vo' visaige mignolet,
Je m'y poïerai d'un doux boisié (2)
Trou la lirette,
Trou la liré.

Nous noterons aussi deux airs ou dits d'enfants chantés. Le rythme curieux du premier nous l'a fait choisir. (A l'école !...)

A Cottenchy, vers 1860, les parents le chantaient à leurs enfants, le matin, pour les réveiller. Les petits eux-mêmes le répétaient, ensuite, en se rendant en classe.

A l' Ecole !

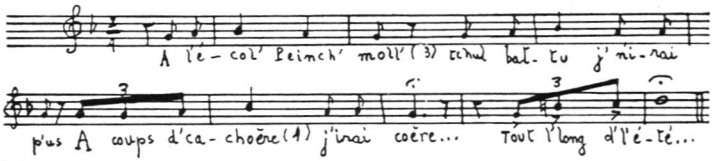

Cri des qu - lé - lé
(qu'il est laid !)

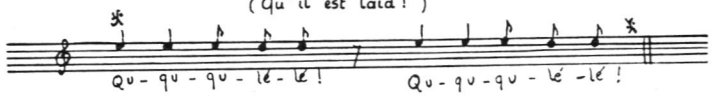

Air des Masques

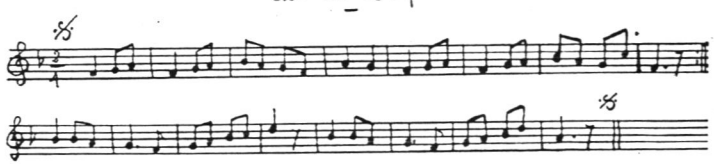

(1) Et pour cela que vous baillerai-je ? ; (2) Je m'y paierai d'un doux baiser ; (3) ventre mou ; (4) fouet de charretier.

Le second est presque un cri : la rengaine avec laquelle les enfants des faubourgs d'Abbeville poursuivent les masques le jour du Mardi-gras. (Cri des qu-lé-lé).

Le troisième un air sans paroles qui est, aussi une mélodie — de quelle pauvreté ! — du Mardi-gras. (Air des masques).

c) *Instruments de musique et cloches.*

A Long (1), à « tiot gros » (dimanche de la Sexagésime), quelques gamins forment cortège ; à « gros-gros » (Quinquagésime), quarante à cinquante hommes et femmes — parfois davantage — se réunissent, déguisés les premiers en femmes et les secondes en hommes. « Chés masques » déambulent dans le bourg ; le mardi-gras, ils promènent un « pépère », mannequin qu'on brûlera sur la place, précédés par trois musiciens, un piston, un bugle, une basse, qui répètent à satiété cet « Air des Masques », alterné avec celui de « Belle-Rose ».

A vrai dire, aucun instrument de musique caractéristique n'existe en Picardie.

Pour accompagner les chansons — ou pour rêver ou se déclarer... — les bergers, qui étaient presque tous musiciens, modulaient des airs de flûte (Méricourt) et de pipeau (Poeuilly). Le vacher appelait les animaux au pré avec une corne de vache (Brouchy) ou une trompette en terre cuite (Mers). Le violon et le cornet à piston faisaient danser les couples aux jours de fêtes, et les chantres utilisèrent jusqu'au début de ce siècle le curieux serpent remplacé plus tard par l'ophicléide (Ph. 103). Trompettes et crécelles étaient d'emploi obligé dans les charivaris...

Enfin, sans prétendre à la richesse et à la variété des carillons flamands, la Picardie eut aussi ses jeux de cloches (2). Les uns étaient mis en mouvement par une horloge, comme celui de l'église de Curlu. D'autres étaient mus par un sonneur comme celui de l'église d'Hangest-sur-Somme ou de Fontaine-sur-Somme.

La collégiale de Saint-Quentin était, au XIIIe siècle, riche d'un carillon à personnages exécutés, dit-on, par un berger. A chaque heure, des bourreaux enfonçaient des coins dans les épaules et dans les doigts de Saint-Quentin.

Doullens avait encore un carillon en 1834, comme le prouvent les registres aux délibérations du Conseil Municipal. Au XVIIIe siècle, il comprenait quatre cloches et plusieurs timbres.

Le célèbre carillon de Saint-Quentin remontait à 1647. C'était l'œuvre d'un horloger de Douai et d'un fondeur de Tournai. Avec ses 28 cloches, il pouvait soutenir la comparaison avec ceux du Nord de la France et de la Belgique. Modifié en 1899, détruit par les Allemands en 1917, il fut remplacé en 1924 par une nouvelle sonnerie mécanique. Un grand artiste, Gustave Cantelon, carillonna de 1880 à 1930 et contribua beaucoup à la renommée des cloches. Il composait ou paraphrasait des airs populaires : « Rendez-moi mon cochon s'il vous plaît... », « Auprès de ma blonde »,

(1) Voir Ch. IX. Le calendrier traditionnel. et § 2b) Mardi-Gras.
(2) Voir Ch. VI. § 7.



Ph. 103. — **A partir de la fin du XVIIIe siècle, sans doute, l'ophicléide avait peu à peu détrôné l'ancien serpent mais non sa raison d'être. Au début de ce siècle, « ech' serpeintiste », revêtu d'un surplis sans manches, accompagnait de ses harmonies les offices religieux de toutes les églises de Picardie. Convenablement ému, l'instrument procédait par éclats et étouffements. Lorsque les alternances de la liturgie le condamnaient au silence, « ch' serpeintiste » renversait sa cuivrerie pour l'égoutter puis offrait une prise au chantre, portant chape, son inséparable voisin. Celui-ci était choisi pour sa belle voix, une « voix d'confitebor ». Il tient ici un bâton de confrérie.**

(Photo Bellard)

la « Marche des soldats » de Robert Bruce, des airs empruntés aux voisins du Nord : « Martin et Martine », « Gayant », « Le Petit Quinquin », des arrangements d'opéras de Mozart, de Rossini.

Rien de picard dans tout cela, à l'exception du fameux :

« On carillon' à Saint-Quentin
Des tripes et du boudin ! »

C'est un air joyeux qui rappelle que dans la cour de la vieille abbaye de Fervacques, on se rendait autour de la « pierre à tripes » pour recevoir gratuitement les jours de fête carillonnée une portion de cochonnaille.

C'est encore le Petit Quinquin, assaisonné de « J'irai revoir ma Normandie » et de cantiques, que joue actuellement le carillon de Hombleux. La première guerre mondiale a détruit l'église et l'ancien jeu de cloches fondu à Carrépuits au XVIIIe siècle. En 1931, seize cloches furent installés dans le clocher de la nouvelle église. Elles sont actionnées électriquement. Des poids en fonte remplacent les deux grosses boules de pierre que deux personnes autrefois remontaient tous les trois jours à l'aide d'un treuil.

CONCLUSION

A la fin d'un ouvrage où sont évoquées tant de coutumes anciennes ou actuelles, nous ne saurions échapper à celle-ci : écrire une conclusion.

Qu'elle s'efforce à dégager la tonalité qui harmonise les faits folkloriques énumérés et, par eux, à cerner de plus près une dernière fois, les contours de la communauté provinciale.

Nous avons vu que l'unité picarde n'apparaissait guère dans l'espace. En cette région de grandes plaines humides, il est malaisé d'établir une ligne franche de démarcation entre les « pays » comme entre les provinces voisines. Il est souvent bien difficile de dire que tel usage, telle croyance sont caractéristiques de l'Amiénois ou du Ponthieu, du Santerre ou du Vermandois. Trop d'interprétations nuisent aux déterminations d'origines. Nous savons, par exemple, que les Artésiens se défendent d'être Picards, et pourtant, leur folklore présente bien des analogies avec celui de la Picardie. Puis, nous ne vivons plus à une époque où l'on croyait que certains thèmes de légendes, de contes, de croyances étaient strictement locaux et inconnus ailleurs. Les études des ethnographes nous révèlent, au contraire, que des peuples très éloignés les uns des autres ont passé par des stades identiques de civilisation. L'intérêt de la recherche réside plutôt dans le choix que les habitants non instruits ont fait dans le trésor commun des coutumes ou des croyances plus ou moins anciennes, dans l'importance qu'ils ont donnée aux usages qui en résultent, dans l'adaptation qu'ils en ont faite et dans la résistance qu'ils ont opposée à leur affaiblissement ou à leur disparition.

Au cours des âges, les influences économiques et géographiques, les apports étrangers ont constamment altéré, en Picardie, les habitudes ancestrales. N'avons-nous pas vu, par exemple, les travailleurs de la terre

adopter, vers la fin du XVIIIe siècle, les engrais, les assolements et les prairies artificielles ? Dès lors, les jachères et la vaine pâture disparaissent progressivement et, avec elles, les troupeaux de moutons qui avaient fait la fortune des drapiers du Moyen Age. Par contre, les récoltes de céréales étant plus abondantes, les anciennes granges villageoises s'avèrent insuffisantes et les meules apparaissent en plaine. La disparition des moutons rend inutilisable le foin des vallées et des peupliers du Canada jaillissent sur les bords de nos rivières. En moins d'un siècle, le paysage, l'économie rurale, les coutumes sont modifiés. Est-il besoin de rappeler que la disparition de la guède et de la vigne et l'apparition des pommiers à cidre, de la pomme de terre et de la betterave avaient apporté d'aussi notables variations ? Quelles transformations nouvelles suscitera le développement de la motoculture ?

Il serait outrecuidant même de penser que tous les féaux du terroir aient pris conscience de cette vérité si puissamment exprimée par Michelet : « L'histoire de l'ancienne France semble entassée en Picardie. » La province a coutume, en effet, depuis les invasions celtes et germaniques, d'être le théâtre d'événements nationaux auxquels elle participe mais qui la dépassent. Le sort des dynasties françaises s'est dénoué sur son sol et le destin de la France était en jeu lorsque l'ennemi triomphait à Crécy en 1346, s'emparait de Saint-Quentin en 1557, d'Amiens en 1597, de Corbie en 1636, menaçait Amiens en 1918 ou franchissait la Somme en 1940.

En fin de compte, lorsqu'il s'agit d'aboutir à une définition, l'historien paraît condamné à cette « acrobatie » redoutée par l'Abbé Jarry qui ajoute pourtant : « la province est d'abord un terroir », parfois « presque homogène comme la Picardie ».

Elle est plus homogène qu'il n'y semble de l'extérieur. Après avoir été une terre frontière, âprement disputée, la Picardie a gardé les stigmates de ses souffrances, moins encore sur sa terre périodiquement dévastée que dans son cœur vivant, dans sa pensée intime ; d'autre part, ses habitants, harcelés par les vents furieux de l'océan ou noyés dans les brouillards et les pluies interminables, ont appris, en commun, à se défier des hommes en même temps qu'ils acquéraient un très vif sentiment de la nature et de ses forces obscures.

La lutte contre les éléments hostiles, humains ou naturels, a fait du Picard un être assez fermé, défiant, sceptique, ironique, positif, farouchement volontaire et individualiste, poursuivant « sin qu'min à s'n'idée », ne se sentant solidaire — « à m'sure » — qu'avec qui partage ses intérêts et parle sa langue. Sur sa terre de rencontre et de passage, soumise aux influences extérieures, il ne s'étonne certes pas que la radio, les ouvrages publicitaires, voire les publications érudites confondent sa province avec ses voisines, faisant fi d'une personnalité peu apparente et difficile à pénétrer par l'étranger qu'il laisse passer sans l'interroger ni même lui répondre.

C'est pourquoi, peut-être, il a existé et il existe encore un domaine linguistique du dialecte picard, affirmation d'une communauté de tendances et de caractères. L'unité des conceptions — jusque dans les façons culturales — est évidente en une période donnée. On a observé des réactions identiques quand le travail industriel s'est substitué aux métiers artisanaux.

C'est pourquoi aussi, sans doute, les Picards sont restés éloignés de l'abandon des pays heureux, insensibles aux danses gracieuses, aux chansons aimables, aux brillantes parures des costumes ; c'est pourquoi enfin, la note générale du folklore picard est rude, tout imprégnée de l'effroi des légendes dramatiques, de l'obsédant souvenir des terreurs et des épouvantes, des échos des jeux violents, de la malédiction des sorciers du sabbat.

Cependant, si ce folklore ne peut prétendre à la classique richesse extérieure de la Bretagne, de la Provence ou de l'Auvergne, aux groupes ethniques plus caractérisés, les Picards n'en ont pas moins gardé un fervent attachement pour leur terre, avec ses plantes, ses tempêtes, ses crachins et ses nuages, un vif souvenir des avatars de leurs pays, une sincère dévotion du foyer et des liens qui unissent les divers groupes sociaux. Tout comme d'autres, ils ont su amasser un abondant trésor de coutumes, de traditions et de légendes que leurs plus jeunes fils négligent aujourd'hui, mais qui ont enchanté et enchantent encore ceux qui restent attachés par le cœur à la terre natale et ceux qui cherchent à sauver de l'oubli ou à conserver des coutumes débonnaires mais spécifiques, des usages courtois mais caractérisés, que des générations ont maintenus en vigueur dans leur tranquille courage de vivre (Ph. 104).

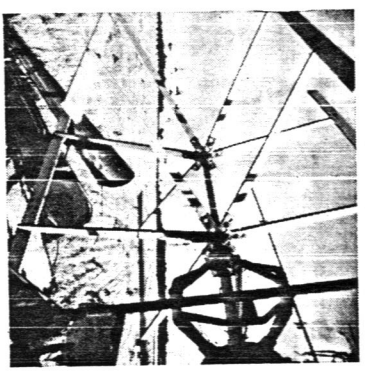

Ph. 104. — **La moisson contemporaine. La forme des traditions change ; la terre demeure...**

(Ph. J. de Wailly)

LA PICARDIE

Km 10 5 10 15 20 25 30 35 40

CARTE VII

CLOCHERS DE PIERRE DE TRADITION GOTHIQUE

Ces clochers, construits aux XVIIe et XVIIIe S., semblent posés en pyramides aiguës sur des tours de plan carré.

Clochers anciens
détruits
reconstruits

Bourdon
Beauval (D)
Franqueville (R)

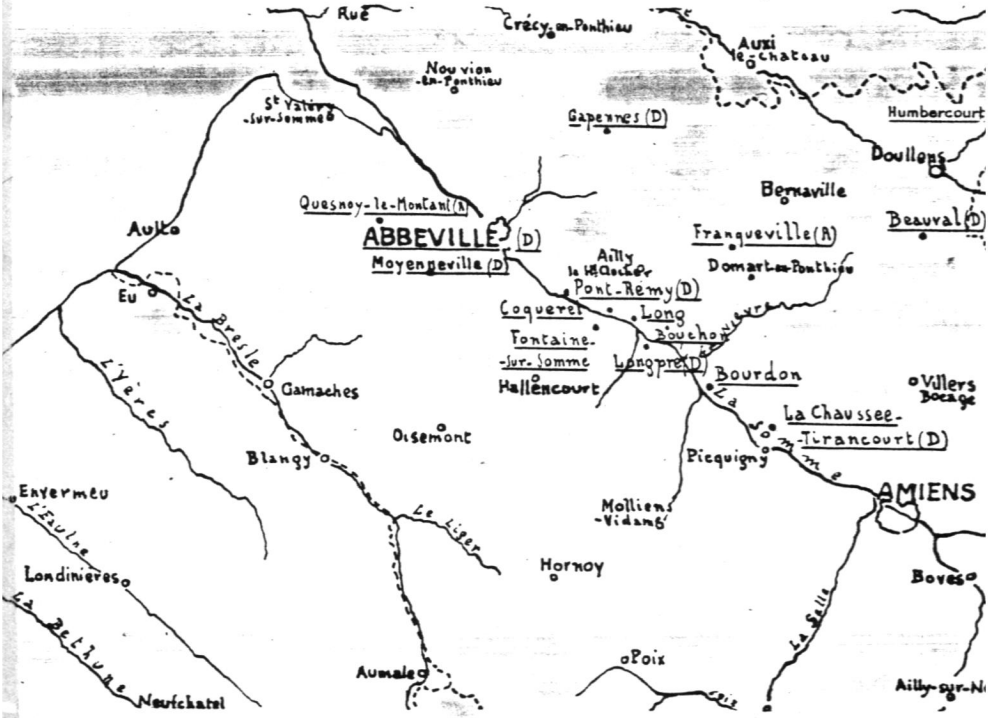

LA PICARDIE

Km 10 5 10 15 20 25 30 35 40

CARTE VIII

LES BELLES CHARPENTES D'EGLISES
sur Sablières et blochets sculptés

Exemple : *Fieffes*

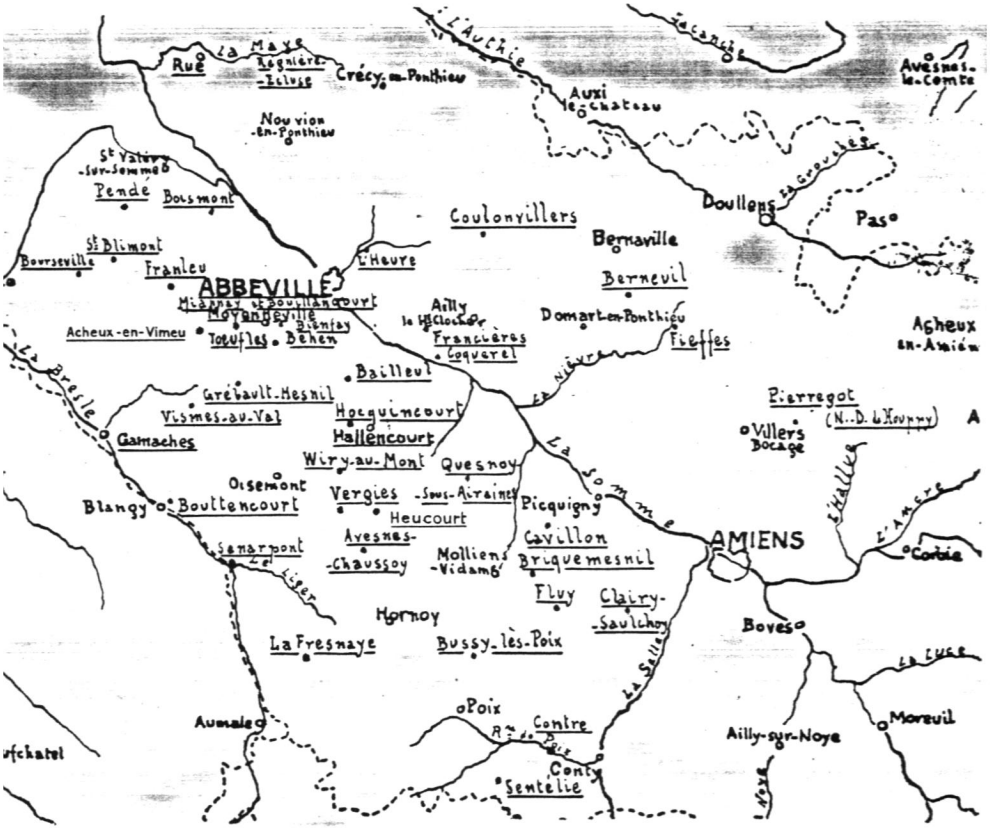

BIBLIOGRAPHIE

BELLARD J. — Les Feux de joie en Picardie (Mém. de la Soc. d'Emulation d'Abbeville). 1960.

BOULANGER J. — Le Jeu de La Choule. Brochure Rosati Picards VII.

BOULANGER C. — Les Monuments mégalithiques de la Somme. Paris. Leroux 1900.

BOUT A. — Notre ancienne Picardie, traditions, légendes, traits et curiosités. In 18 ; Paris ; Figuière ; 1911.

BOUTHORS A. — Théorie des prestations seigneuriales au Moyen Age. Amiens ; 1845.

BOUTHORS A. — Les proverbes, dictons et maximes du droit rural traditionnel. 1858.

BREUIL A. — Du culte de Saint- Jean-Baptiste et des usages profanes qui s'y rattachent. In-8 ; Amiens ; 1846.

CALONNE (A. de). — La vie agricole sous l'ancien régime dans le nord de la France (Ch. XI, XII, XIII, XVI, XVII). Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie. T. XXXIX ; 1920.

CAMBRY. — Description du département de l'Oise. 2 vol. in-8 ; Paris ; 1803.

CARNOY H. — Traditions populaires de la Somme (Articles dans Mélusine ; 1876-1878).

CARNOY H. — Contes, petites légendes. Romania T. VIII ; 1879 ; P. 223-262.

CARNOY H. — Littérature orale de la Picardie. Paris ; Maisonneuve, 1883 ; réimpression en 1967.

CARNOY H. — Chansons populaires de la Picardie. « La Tradition » ; IV, 1890 et V 1891.

CARON Ch. — Un siècle de théâtre de cabotins à Amiens. Brochure Rosati Picards 2e série. V. Fontenay-le-Comte, 1930.

CAUET F. — Aux quatre vents de la Picardie. « Renaissance du Livre », 1935.

CARVIN A. — Emblèmes de corporations et de confréries. Bull. des Ant. de Picardie ; 1943, 4e trimestre.

CHANTERAINE (L. de). — Traditions populaires du Vimeu dans « Picardie littér. hist. et trad. » : Superstitions sur les animaux, n° 5, 1900 et n° 7, 1901 ; médecine pop. n° 7, 1901 ; présages n° 8 et 9, 1901 ; à table n° 9, 1901 ; cultivateurs n° 10, 1901 ; divers n° 11, 1901 ; pèlerinages n° 12, 1901 ; phénomènes naturels n° 13, 1901 ; baptême n° 14, 1901 ; usages funéraires n° 16, 1901 ; semaine sainte n° 3, 1902 ; quêtes n°s 4-5, 1902 ; dictons n° 3 ; mais n° 5, 1903.

COET E. — Proverbes et rébus picards. « Tablettes d'histoire locale ». Compiègne, 1890.

CORBLET (Abbé). — Hagiographie du Diocèse d'Amiens. 5 vol. Arras, 1869-1875.

CORBLET (Abbé). — Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne. Mém. de la Sté des Ant. de Picardie. In-8, 1851. (Notes folkloriques).

CRAMPON M. — Le culte de l'Arbre et de la Foret en Picardie. Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie. T. XXXXVI, 1936.

CRAMPON M. — Carte mythologique du département de la Somme. Bull. Soc. de Mythologie française, 1952, n° IX et 1955, n° XVII.

CRAMPON M. — Le mythe céphalophorique en Picardie. Bull. Soc. de Myth. française, 1966, n° LXIV.

CRAMPON M. — Petite histoire des cabotins racontée aux enfants. Bull. de la Fédération Nationale des Théâtres de Marionnettes françaises, n° 5, 1938.

CRAMPON M. — « Chez nous... », études parues dans « Picardie laïque ». Titres des 76 premières chroniques dans « Linguistique Picarde », n° 18 ; 1966.

CURY M. — Folklore d'Archon. « Linguistique Picarde », n°s 21 (1966) et 22 (1967).

CURY M. et RAILLIET G. — La faune et la flore populaires de la Thiérache orientale. « Linguistique Picarde » n° 2 (1962).

CURY M. et RAILLIET G. — Météorologie, travaux agricoles et superstitions (Thiérache). « Linguistique Picarde » n° 8 (1963).

CURY M. et RAILLIET G. — La vie de l'homme en Thiérache. « Linguistique Picarde » n°s 10, 11, 12 (1964).

CURY M. et RAILLIET G. — Folklore d'Archon et environs. « Linguistique Picarde » n°s 24, 25 (1967).

CURY M. et RAILLIET G. — Botanique populaire dans le sud de la Thiérache. « Linguistique Picarde » n° 23 (1967).

DARSY F. — De quelques usages et traits de mœurs en Picardie. Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie. T. XXVIII.

DAVID E. — Mes souvenirs d'enfance. Revue septentrionale, 1930 (Vie pop. amiénoise)

DAVID E. — Les Compagnons de Lafleur. In-8 ; Paris, 1927.

DEBRIE R. — Les noms de la crécelle et leurs dérivés en Amiénois. « Nos patois du Nord » n° 8 (1963).

DEBRIE R. — Contribution à l'étude du cycle de Pâques en Picardie. « Nos patois du Nord » n°s 11 et 12 (1964-1965).

DEBRIE R. — Lexique picard du pêcheur à pied. Saint-Valéry, Imp. du Littoral, 1966.

DEBRIE R. — Lexique picard du coupeur de velours. Centre rég. de Doc. Pédag., 1966.

DEBRIE R. — Lexique picard du linier. Doullens (Dessaint), 1966.

DEBRIE R. — Lexique picard du boutonnier, cerclier, cloutier. Doullens (Dessaint), 1967.

DEBRIE R. — Lexique picard du cidrier, meunier. « Eklitra » n° 4, 1967.

DEBRIE R. — Lexique picard de l'hortillon. « Eklitra » n° 6, 1968.

DEBRIE J. et R. — Gourmandises picardes. Eklitra » n° 1, 1967.

DEMAILLY A. — Les théâtres populaires à Amiens. Lafleur est-il picard ? Amiens, Yvert et Tellier, 1906.

DEMAILLY A. — La Numismatique populaire picarde du XIVe au XVIIe siècles. Brochure Rosati Picards. Cayeux 1911 ; in-8 ; Amiens, 1906.

DEMANGEON A. — La Picardie et les régions voisines. In-8. Colin ; Paris, 1905.

DERGNY D. — Usages, coutumes et croyances ou Livre des choses curieuses. 2 vol. in-8. Wincler, Abbeville, 1885 et 1888.

DOUCHET V. — Quelques légendes et superstitions du Vimeu. Brochure. Imprimerie du Messager Eudois, 1938.

DOUCHET V. — Etudes folkloriques dans « Picardie ». Amiens : Fêtes, n°s 1 (1946) et 6 (1947) ; Le géant du Corbiois, n° 3 (1946).

DOUCHET V. — Notes manuscrites de folklore. Bibliothèque d'Amiens. Ms 1971 (chansons), Ms 2027 (fables, chansons, dictons, coutumes, blasons), Ms 2028 (cabotins), Ms 2029 (chansons), Ms 2034 (divers, jeux), Ms 2035 (chansons, contes, expressions), Ms 2036 (chansons, blasons, expressions), Ms 2066 (météorologie, dictons), Ms 1975 et 2.042 (moulins).

DUBOIS A. — Les rues et enseignes d'Amiens. In-8 ; Amiens, 1890.

DUBOIS A. — Les mystères à Amiens aux XVe et XVIe siècles. In-12 ; Amiens, 1878.

DUBOIS P. — Notes manuscrites de folklore. Bibliothèque d'Amiens. Ms 1486 (cultes), Ms 1487 (imagerie, jeux, fous, héros populaires, clocheteurs...), Ms 1488 (fêtes de l'année), Ms 1489 (patois), Ms 1490 (cabotins), Ms 1491 (Confrérie du Puy N.-D.), Ms 1492 (sports, jeux), Ms 1493 (repas), Ms 1494 (chansons), Ms 1495 (patois), Ms 1497 (archerie), Ms 1500 (art et théâtre populaires).

DUBOIS R. — Le domaine picard. Délimitation et carte systématique. Arras, Archives du Pas-de-Calais, 1957.

DURAND G. — Imagiers et sculpteurs en Picardie. Brochure Rosati Picards. T. XXXIX ; in-12. Amiens, 1909.

DUVAUCHEL L. — Le Tourbier, roman, mœurs picardes. In-12 ; Paris, 1889.

DUVAUCHEL L. — L'hortillonne, roman, mœurs picardes. In-12 ; Paris, 1897.

ELOY W. — Appellations pittoresques des foires de Picardie. « Linguistique Picarde » n° 7 (1963).

ELOY W. — Dictons populaires sur les vents. « Linguistique Picarde » n° 12 (1964).

ELOY W. — Les hortillonnages ; lexique de l'hortillon. « Linguistique Picarde » n° 16 (1965).

ELOY W. — Expressions, proverbes, dictons... relatifs à nos vieux moulins. « Linguistique Picarde » n° 23 (1967).

EMRIK R. — Le parler picard. Centre rég. de Docum. pédag. 1967.

FLEURY E. — Les jeux de Dieu. Mystère de la passion de M. St-Quentin. 1856.

FLEURY E. — Antiquités et monuments du département de l'Aisne. Paris, 1877-82.

FLEURY E. et DANICOURT E. — Histoire populaire de la ville et du château de Ham. Carpentier, 1881.

FLORIVAL (A. de). — Le droit de lagan. Mém. de la Société d'Emul. d'Abbeville. T. VII, 1913.

FRANCQUEVILLE (A. de). — Notice sur quelques colombiers de Picardie. B. Ant. de Picardie. Amiens, 1910.

FRANCQUEVILLE (A. de). — Anciennes habitations rurales en Picardie. Bull. des Antiquaires de Picardie, n° 4, 1903.

FRANCQUEVILLE (A. de). — Poteries de Fescamps. Bulletin des Ant. de Picardie, n° 1, 1912.

FRANCQUEVILLE (A. de). — Poteries d'Esmery-Halloy. Bulletin des Antiq. de Picardie n°3, 1913.

FRANCQUEVILLE (A. de). — Les vieux moulins de Picardie. Bulletin des ant. de Picardie. Amiens, 1907.

GAMARD L. — Les croix de paille funéraires en Picardie et en Artois. Revue du Folklore français. T. II, 1931.

GAMARD L. — Foklore préhistorique dans la Picardie. Revue du Folklore fr. n° 2, 1931.

GARET M. — Le patois au théâtre. Mém. de l'Acad. d'Amiens. LXVI, 1924.

GAUDEFROY L. — Les animaux dans les traditions populaires en Picardie. In12 ; Amiens, 1906.

GAUDEFROY L. — Les plantes dans les traditions populaires.

GAUDEFROY Ch. — Folklore de Beaucamps-le-Vieux. « Linguistique Picarde » n°s 8 et 9 (1963).

GELLÉE. — Usages, coutumes, croyances et traditions populaires du canton de Formerie. Mém. Soc. Acad. Arch . Sciences et Arts du département de l'Oise. T. XXXII, 1930.

GENNEP (Van). — Folklore de la Flandre et du Hainaut. 2 vol. in-8. Maisonneuve ; Paris, 1935.

GOMARD Ch. — Etudes Saint-Quentinoises. 5 vol. in-8 ; 1862-70.

GOSSELIN. — Histoires et usages d'une compagnie d'archers dans le bas-Santerre. In-8 ; Amiens, 1867.

GRAVES. — Notice archéologique sur le département de l'Oise. In-8 ; Beauvais, 1856.

GRENIER (Dom). — Introduction à l'histoire générale de la province de Picardie. Mém. in-4 de la Société des Antiquaires de Picardie. T. III, 1856.

GUYENCOURT (R. de). — Les usages et coutumes des habitants de Meigneux aux XVIIe et XVIIIe siècles. In-8. Yvert et Tellier ; Amiens, 1890.

GUYENCOURT (R. de). — Un costume d'hortillon. Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1913 ; n°s 3 et 4.

GUYENCOURT (R. de). — Atringuillage. Yvert et Tellier, Amiens, 1903.

GUYENCOURT (R. de). — Maqu'ries. Yvert et Tellier, Amiens, 1914.

HEREN E. — Le Folklore en Picardie (Discours de réception à la Société des Antiquaires de Picardie). Bulletin de la Société des Ant. de Picardie, n° 4, pages 457-471 ; 1908.

HEREN E. — Histoire du grès et de la gresserie en Picardie. Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie. XXXII, 1912.

HEREN M.-L. — Folklore picard de Molliens-au-Bois. « Eklitra » (1965).

HEREN M.-L. — Distractions, jeux et mots jadis interdits à Molliens-au-Bois. « Nos patois du Nord » ; XIV, 1966.

HEREN M. — Anciennes mœurs paysannes. Centre Rég. de Docum. Pédag., n° 3, 1968.

HITIER H. — Les Annales de Géographie. T. XII, n° 62 (15 mars 1903).

JAMART C. — La Thiérache. Edition des Tablettes de l'Aisne.

JANVIER A. — Notice sur quelques vieilles enseignes de la ville d'Amiens. In-12 ; Amiens, 1836.

JANVIER A. — La légende de Sainte-Ulphe. Lemer ; Amiens, 1863.

JARRY. — Provinces et Pays de France. Poisson ; Paris, 1942.

LABOURT. — La bête canteraine, légende picarde. Caron ; Amiens, 1851.

LECOCQ J. et G. — Histoire des fabriques de faïence et de poterie de la Haute-Picardie. In-4 ; Simon ; Paris, 1877.

LEDIEU A. — Essai sur les paysans d'après les fabliaux. In-8 ; Paris, 1890.

LEDIEU A. — Blason populaire de la Picardie, dictons et sobriquets, contes et légendes, usages, coutumes et traditions. 2 vol. in-8 ; Welter ; Paris, 1905-1910.

LEDIEU A. — Essai sur le folklore en Santerre. Revue du Nord de la France. T. I, 1890.

LEDIEU A. — Les badestamiers du Santerre aux deux derniers siècles. In-8 ; Paris, 1885.

LEDIEU A. — Le mobilier de quelques paysans picards aux derniers siècles. Congrès archéol. de France à Abbeville. Paris, 1895.

LEDIEU A. — Contribution au « traditionnisme » picard : baptêmes, mariages et enterrements. Brochure Rosati Picards ; XVIII ; Cayeux, 1905.

LEDIEU A. — Abbeville en liesse... au XVe siècle. Mém. de la Société d'Emul. d'Abbeville. T. IV, 1re partie ; 1898

LEDIEU A. — Vieilles coutumes amiénoises disparues. Annales de l'Est et du Nord de la France. T. I et II ; In-8 ; Nancy, 1909.

LEDIEU A. — Les fabliaux dans la tradition. Brochure des Rosati Picards. Cayeux, 1904.

LEDIEU A. — Littérature orale de la Picardie. Contes secrets. 2 vol. in-16 ; Paris ; Welter, 1907.

LEDIEU A. — Contes licencieux de la Picardie. Welter ; Paris, 1909.

LEDIEU A. — Souvenirs du vieux Demuin (contes picards). In-8 ; Paris, 1891.

LEDIEU A. — Traditions populaires de Demuin. In-8 ; Picard ; Paris, 1892.

LEDIEU A. — Nouvelles légendes recueillies à Demuin. In-8 ; Paris, 1895.

LEDIEU A. — Le Magister de Pernois. In-4 ; Abbeville, 1905.

LEDIEU A. — Petits métiers d'autrefois à Abbeville ; clocheteurs et conducteurs de vinaigrette. In-8 ; Abbeville, 1910.

LEROY A. — Le parler laonnois (sobriquets, proverbes, dictons). « Linguistique Picarde » n° 5 (1962).

LE SUEUR (Abbé). — Fontaines consacrées aux saints dans le diocèse d'Amiens. Amiens, 1900.

LOCQUENEUX G. — Etudes sur le folklore de Vendeuil (Aisne) dans « Picardie ». Amiens, n°s 5 et 9 (1945) ; n° 6 (1948).

LOISNE (Comte de). — Superstitions, croyances et usages particuliers d'autrefois à Montreuil-sur-Mer et dans le Bas-Ponthieu. Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. N° 3 ; T. XXII ; 1905.

LORIOT R. — La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie. Soc de Linguistique picarde, 1967.

MAILLARD A. — Un magister du XVIIe siècle. Duclercq ; Abbeville.

MAISON P. — Etudes sur le folklore du Vimeu dans « Picardie litt., hist. et trad. » : (Conscrits, n° 1 (1905) ; Mariage, n° 15 (1901) ; Esprits fantastiques, n° 11 (1904) ; Mardi-gras, n° 3 (1905).

MALLET F. — Coutumes locales qui existent depuis un temps immémorial à Bray-lès-Mareuil. Revue des Trad. popul. T. XXVI ; 1901.

MALLET F. — Etudes folkloriques (Ponthieu, Vimeu) dans « Picardie » Amiens : pelote au tamis, n° 5, 1945 et n° 6, 1948 ; Veillée n° 7, 1947 ; Mariage n° 8, 1947 ; Semaine sainte n° 9, 1947 ; le « Parsoie » n° 2, 1947-48 ; 1er mai n° 5, 1948 ; la longue paume n° 7, 1948.

MALSERGEANT R. — La chanson du Bouhourdis à Doullens. Revue septentrionale ; juillet 1929 (paroles et musique).

MAUMENÉ A. — Maisons et meubles artésiens et picards. Vie à la campagne. 15 décembre 1926.

MORTIER G. — Les coupeurs de velours d'Allonville. Centre Régional de Documentation pédag ; 1966.

NATTIEZ J. — La vie théâtrale des troupes ambulantes en Picardie. C.R.D.P. Amiens, 1967.

NORMAND R. — Les quartiers à Amiens (1932). Les vieux quartiers d'Amiens (1946).

NORMAND R. — Articles dans journaux et revues, notamment : « Picardie » (Amiens) ; Revue de linguistique picarde, n° 9 ; Revue de l'Automobile-Club de Picardie et de l'Aisne.

PALANT (Abbé). — Pèlerinages de l'Aisne. Bull. Soc. Acad. de Laon. T. IX ; 1859.

PERCHEVAL M. — La tradition gothique dans l'imagerie populaire ; les images éditées à Amiens. Brochure Rosati Picards. XXXIII. Cayeux ; 1908.

PICOCHE J. — Aspects de la vie rurale dans le canton de Montdidier à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siecle. « Linguistique Picarde » n° 14 (1965).

PIETTE E. — Essai sur les dictons et sobriquets historiques de la Thiérache (Vervins).

POITEUX E.-V. — Etudes folkloriques dans « Picardie » Amiens : Fêtes et cérémonies de l'année, nos 7 à 10 (1945) ; jeux et divertissements, nos 2, 4 à 8, 10 (1947) ; n° 3 (1948) ; poterie et panneterie, nos 4 et 6 (1948) ; médecine, n° 5 (1948) ; alimentation, n° 7 (1948).

POITEUX L.-M. — Etudes folkloriques dans « Picardie » Amiens : Batelets et bateleurs, nos 6 et 7 (1945) ; mais, n° 1 (1946).

PONCHON A. — Les Contre-sorts. Brochure Rosati Picards. X. Cayeux ; 1904.

PONCHON A. — « A l'veille ». Brochure Rosati Picards. XII. Cayeux ; 1909.

PONCHON A. — Les vieilles pierres de la Somme. Brochure Rosati Picards. XXVI. Cayeux ; 1906.

PONCHON A. — La bête légendaire de Picardie « Ch'carimaro ». Notre Picardie, août 1909. Amiens.

POUY F. — Les pèlerinages en Picardie du XIVe au XVIe siècles. Brochure. Amiens, 1889.

POUY F. — Les pâtés de canards d'Amiens. Jeunet ; Amiens, 1886.

POUY F. — Blasons et anagrammes picards. In-18 ; Amiens, 1866.

RIGOLLOT J. — Monnaies inconnues des Evêques, des Innocents, des Fous... Merlin ; Paris, 1837.

RODIERE R. — Iconographie de Saint-Gengoult en Picardie et en Artois. Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie ; 1930, n° 1.

ROY P. — La Thiérache, pays picard. Bulletin Antiquaires de Picardie. XLV ; 1954.

SALMON Ch. — Histoire du chef de Saint-Jean-Baptiste conservé à Amiens. Amiens, 1876.

SANTERRE (Abbé). — Du culte des eaux ou pelerinages aux fontaines. Amiens, 1853.

SANTEUL (Cl. de). — Meubles rustiques régionaux de France. Paris, 1925.

SEURVAT L. — Proverbes et dictons picards (région de Montdidier). Brochure Rosati Picards. LXX, Cayeux ; 1914.

SOUQUET et EDMONT. — Quelques coutumes des marins d'Etaples. Revue des Traditions Populaires. T. XXI ; 1906.

SOYEZ E. — Le Puy Notre-Dame, ancienne confrérie amiénoise. Amiens. Yvert et Teilier, 1906.

THIERY M. — Mœurs du Vermandois. « La Picardie », XVIII, n° 195 (1930).

THIERY M. — Les routeleurs. La mort du porc. Picardie litt., hist. et trad., n° 4 (1903) et n° 12 (1904).

THOREL-PERRIN. — Récits et légendes picards Soc. Acad. de l'Oise (compte rendu) XX, 1902. Beauvais.

THOREL O. — Equipement d'un pèlerin picard à Saint-Jacques de Compostelle. Bulletin de la Société des Antiquaires Picards, n° 4 ; 1908.

THOREL O. — Légendes, traditions et propos populaires sur la cathédrale d'Amiens. Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. T. XXIV, n° 4 ; 1910.

THOREL O. — Les rébus en Picardie. Mem. des Antiq. de Picardie. XXXIV ; 1903.

THOREL O. — Une cuisine amiénoise au XVIe siècle. Bulletin des Antiquaires de Picardie, n° 4 ; 1911.

TOFFIN R. et CHAURAND J. — Artisans de Thiérache. Marle, 1962.

VAILLAT L. — Le mobilier des provinces dévastées (Flandre, Artois, Picardie). Paris, 1922

VASSE H. — Vieilles légendes et chansons picardes. Centre Rég. de Docum Pédagogique. Amiens, 1963.

VASSEUR G. — Lexique serrurier du Vimeu. Coll. Société des Etudes romanes et françaises ; n° 29 ; 1950.

VASSEUR G. — Lexique picard du Tisserand. Gap, 1952.

VASSEUR G. — Lexique picard du tourbier. « Linguistique Picarde » n° 9 (1963).

VASSEUR G. — Lexique picard du vannier. « Linguistique Picarde » n° 10 (1964).

VASSEUR G. — Lexique picard du fondeur malléable. « Linguistique Picarde » n° 11 (1964).

VASSEUR G. — Lexique picard du cordier. « Linguistique Picarde » n° 13 (1964).

VASSEUR G. — Lexique picard du patinier. « Linguistique Picarde » n° 14 (1965).

VASSEUR G. — Etudes folkloriques (Vimeu) dans : « Picardie » Amiens : (Le Ludwigslied, n° 2, 1945 ; Blason populaire, n° 5, 1945 : Gormond et Isembard, n° 1, 1946 ; La maison du diable à Mareuil, n° 5, 1948 ; le hêtre mystérieux à Crécy, n° 6, 1948 ; Saint-Blaise à Cayeux, n° 8, 1948.)

VASSEUR G. — La balle au tamis. Paillard ; Abbeville, 1945.

VASSEUR G. — Proverbes et dictons des parlers vimeusiens. Abbeville, 1960.

VASSEUR G. — Le « poscage ». Mémoires de la Société d'Emul. d'Abbeville, 1953.

VASSEUR G. — Pages d'autrefois. 1956.

VASSEUR G. — La rage avant Pasteur, Une famille vimeusienne de Saint-Hubert. Mémoires de la Soc. d'Emul. d'Abbeville, 1958.

VASSEUR G. — Les premiers serruriers du Vimeu. Abbeville, 1962.

VASSEUR. G. — Paul Vimereu, écrivain picard. Centre Rég. de Docum. pédagogique. Amiens, 1967.

WAILLY (J. de). — Rapport sur le mobilier en Picardie. Ms : Musée des Arts et Traditions Populaires ; 1942.

WAILLY (P. de). — Les Cabotins, marionnettes amiénoises. La Revue du Nord. 1893.

WIGNIER Ch. — Monographie de la Manufacture de faïence de Vron. In-8. Abbeville, 1876.

WIGNIER Ch. — Poteries vernissées de l'ancien Ponthieu. In-8. Laurent ; Paris, 1887.

On trouvera des faits folkloriques dans les monographies régionales d'intérêt général, dans les dictionnaires, glossaires, lexiques de dialectologie picarde, dans les nombreux recueils en français ou en patois de contes et de légendes, dans les œuvres théâtrales en patois picard (notamment : Edouard David et Camille Dupetit), dans les mémoires et bulletins des sociétés savantes, en particulier :

— Académie des Sciences, des Lettres et des Arts d'Amiens.

— Société des Antiquaires de Picardie.

— Société d'Emulation historique et littéraire d'Abbeville.

- - Société des Rosati Picards d'Amiens
— Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise.
— Société Archéologique et Historique de Clermont-en-Beauvaisis.
— Société Académique de Laon.
— Société Historique de Haute-Picardie.
— Société Académique des Sciences, Arts, Belles Lettres de Saint-Quentin.
— Société Académique de Chauny (Aisne).
— Fédération des Sociétés Savantes du département de l'Aisne.
— Société de Linguistique Picarde, Amiens.
— Société de Dialectologie Picarde, Arras.
— « Eklitra », Amiens.
— Annales du Centre Régional de Documentation Pédagogique (A travers le folklore picard. Le pays picard), Amiens.
— La Thiérache (1849-1873). Bulletin Soc. Arch. de Vervins.
— Revue du Nord de la France (1890-1891) fondée par A. Ledieu et H. Carnoy.
— Armena des Enfants du Nord (1893-95) publié par H. Carnoy (Paris).
— Revue Septentrionale (Bulletin des Rosati de France).
— La Picardie littéraire, historique et traditionniste (d'abord : « Littoral de la Somme » (supplément), puis la « Jeune Picardie » (1900-1905). Cayeux-sur-Mer.
— Picardie (1944-1948), Amiens.
— Société de Mythologie française.
— Revue du Folklore français.
— Revue des Traditions Populaires (1886-1918), Paris.
— Romania.
— Mélusine.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

			Pages
	1.	La Somme	9
	2.	Vue perpendiculaire à la vallée de la Somme	10
	3.	Carrière de pierre tendre à Long	10
	4.	Panorama de vallon à Eramecourt	13
	5.	Statue du Grand Ferré à Longueil-Sainte-Marie	35
	6.	Prière à la Vierge mise en rébus	43
	7.	Maisons ouvrières à Amiens	62
	8.	Entrée de village	62
	9.	Granges aveugles	66
	10.	La mare de Pissy	66
	11.	Clocher de l'église de Bourdon	68
	12.	Manoir de Guémicourt	69
	13.	Maison du XVIe siècle à Abbeville	72
D.	1.	Plan et deux élévations d'une ferme à Louvrechy	74
	14.	Pigeonnier à la Chaussée-Tirancourt	78
	15.	Pigeonnier de l'Abbaye de Valloires	79
	16.	Puits au Ménage près de Cramont	80
	17.	Cabane de berger	82
	18.	Habitations troglodytiques près de Gamaches	82
	19.	Souterrain-refuge à Lawarde	84
	20.	Appareil de pierres blanches et de silex à Saint-Valéry-sur-Somme	85
	21.	Eglise du bourg d'Ault	86
	22.	Appareil de briques et de pierres à Pont-Rémy	92
	23.	Maison couverte de chaume à Croixrault	93
D.	2.	Armoire du Vimeu	100
D.	3.	Buffet ou commode	101
D.	4.	Grande traite	101
D.	5.	Séage	102
D.	6.	Séage	102
D.	7.	Etimier	104
D.	8.	Huche	106
D.	9.	Barre à pots ou potière	107
D.	10.	Horloge	108
D.	11.	Fauteuils	112
D.	12.	Petite table ronde	113
	24.	Le mouchoir de betteravière est une coiffure de travail	116
	25.	Mise au tombeau de l'église d'Allery (détails de costumes)	116
	26.	Portrait de Madame Levoir	118

Pages

27. Portrait de Dominique Levoir, laboureur 118
28. Groupe de pêcheuses valéricaines 120
29. Verrotière de Saint-Valéry-sur-Somme 121
30. Dizeaux de blé 138
31. Meules de blé à Epaumesnil 138
32. Batteuses à cheval et à vapeur 140
33. Hortillons 142
34. Le moulin à vent de Saint-Aubin-Montenoy 146
35. Moulin à eau de Saint-Aubin-Rivière 146
36. Le Berger (Fouencamps) 148
37. Sabotier à Lucheux 152
38. Le travail de la tourbe 156
39. Sauterelliers 159
40. Métier à tisser à Candas 163
41. Le travail du lin à Beauvoir-Rivière 163
42. Moulin flamand à travailler le lin à Fienvillers 164
43. Cave de Waidier à Amiens 168
44. La maison de poste de Bernay 177
45. La cour de l'Auberge du Cardinal à Amiens 177
46. L'arbre des épousailles de Lucheux 187
47. Le clocheteur d'Huppy 191
48. Croisettes funéraires 192
49. Saint Sébastien, patron des archers en haut relief 200
50. La parade du bouquet provincial 203
51. Affût aux canards dans la baie de Somme 203
52. Hutte de marais 204
53. La pêche dans les étangs des vallées 204
54. Les « batteleux » de Dury 231
55. Feu de joie à Amiens 238
56. Le mai béni de Saint-Léonard à Gauville 245
57. Statue de saint Pierre dans l'église de Fieffes 246
58. L'épée de sainte Catherine à Neuilly-l'Hôpital 253
59. Cierges de Confrérie 254
60. Procession à Long 254
61. Mai de culture à Guyencourt 256
62. Monnaie d'une compagnie de fous au Moyen Age 256
63. Les « Saint-Germain coucou » (Amiens) 260
64. Marché sur l'eau à Amiens 270
65. Halles d'Hornoy 271
66. Clôture du chœur de la cathédrale d'Amiens 282
67. Statue de Notre-Dame de Brebières 287
68. Entrée de l'arbre de Monflières 288
69. Fresques de la chapelle de Monflières relatant la découverte de la Statue Miraculeuse 289
70. Le « Saint Esprit » de Rue 290
71. Statue de saint Fursy à Frohen-le-Petit 290
72. La « Pierre à bénit » de Tugny 291
73. La pierre Saint-Vast à Vaux-Eclusier 292
74. Grès de Saint-Martin à Assevillers (polissoir) 291
75. Saint Martin partage son manteau ; bâton de Confrérie dans l'église de Beuvraignes 293
76. Menhir à Doingt 306
77. « La pierre qui pousse », menhir de l'alignement d'Eppeville. 307
78. Le Saint-Vast de Woirel couvert de mumies 312
79. La fontaine Saint-Aubert à Epénancourt 317
80. L'arbre de Saint-Claude à Sénarpont 319
81. Chapelle de Saint-Martin à Bellancourt 320
82. Eglise de Vron ; chapelle Saint-Hubert 320
83. Maison du XVe siècle à Cottenchy 348
84. Charpente de l'église de Tœufles 349
85. Sablière double de l'église de Pendé 349

Pages

86. Tableau de la Confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens, au Musée de Picardie 352
87-88. Images imprimées à Amiens 354
89. Croix de pierre de Fontaine-sur-Somme 357
90. Croix de pierre de la Chaussée-Tirancourt 358
91. Croix de fer forgé 359
92. Croix de fer de Caubert 359
93. Plat de Sorrus 362
94. Plat de Sinceny 362
95. Assiette de Vron 363
96. Pichet de Vron 364
97. Plaque de faïence de Vron 365
98. Les chaînes du Sire de Créquy dans l'église du Hamel 370
99. L'arbre de la liberté devant le château de Ham 373
100. L'arbre de l'Empereur au bas de la route du Camp de Boulogne 373
101. Saint Gengoul fait subir à sa femme l'épreuve du feu ; collégiale Saint-Vulfran à Abbeville 377
102. Lafleur, cabotin amiénois 378
103. Joueurs d'ophicléide 392
104. La moisson contemporaine 395

CARTES

—

I. — La Picardie : limites et pays.
II. — Croisettes funéraires.
III. — Pays d'archers.
IV. — Pierres à légendes.
V. — Arbres et bois hantés (Somme).
VI. — Arbres vénérés (Somme).
VII. — Clochers de pierre de tradition gothique.
VIII. — Les belles charpentes d'églises.

TABLE DES MATIERES

—

CHAPITRE I

LA PICARDIE, PARADOXALE ET COMPLEXE

1. — Géologie et Géographie :
   a) La craie et ses parures 7
   b) Paysages et régions 8
   c) Climat 12
2. — La Picardie dans l'Histoire et par l'Histoire :
   a) Un condensé d'Histoire de France 13
   b) Délimitations historiques 21
   c) Délimitations économiques 23
   d) Délimitations linguistiques 29
3. — Les limites traditionnelles et les Pays :
   a) La fidélité picarde 29
   b) Nos « Pays » en résumé 31

CHAPITRE II

L'HOMME

1. — Caractères physiques 33
2. — La « colérique Picardie » 33
3. — Le cœur et la raison 36
4. — Méfiance et modestie 38
5. — La franchise picarde et la gaieté satirique 39
6. — Le goût des jeux de mots. Rébus 40

CHAPITRE III

LA LANGUE ET SES LETTRES DE NOBLESSE

1. — La Langue :
   a) Son origine 45
   b) Son développement 46
   c) Phonétique, syntaxe et vocabulaire 46
   d) L'esprit 48
2. — Le Picard est-il langue, dialecte ou patois ? 49
3. — Les lettres de noblesse de la littérature picarde :
   a) Littérature épique 50
   b) Littérature satirique 52
   c) Littérature courtoise 54
   d) Littérature bourgeoise 55
   e) Littérature théâtrale religieuse 56
   f) Littérature régionaliste 57

CHAPITRE IV

L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE

1. — Les Agglomérations :
   a) Origines 59
   b) Développement 61
   c) Villages 63
   d) Mares 64
2. — L'Architecture monumentale 65
3. — L'Habitation :
   a) Gentilhommières 70
   b) Folies et Vendangeoirs 70
   c) Maisons bourgeoises et ouvrières 71
   d) Maisons de ménagers et maisons artisanales 73
   e) Fermes 77
   f) Pigeonniers 78
   g) Puits 81
   h) Cabanes de bergers 81
   i) Creutes, Boves et Muches 81
4. — Les Matériaux 83
5. — Modes de Construction et Décoration :
   a) Techniques primitives 88
   b) Soubassements 89
   c) Murs en charpente et charpentes de toitures 89
   d) Murs en matériaux durs 90
   e) Couvertures 94

CHAPITRE V

L'HABITATION INTERIEURE ET LE MOBILIER

LES VETEMENTS — L'ALIMENTATION

1. — L'Agencement des pièces :
   a) La « maison » et les pièces voisines 95
   b) Disposition du mobilier et des objets ménagers 97
2. — Le Mobilier :
   a) Les meubles 99
   b) Bois et ornements 111
3. — Les Vêtements :
   a) Linge 115
   b) Costumes 115
4. — L'Alimentation :
   a) Potages 123
   b) Œufs 123
   c) Légumes et condiments 123
   d) Boucherie et Charcuterie 124
   e) Fonds de cuisine 126
   f) Fruits de mer et gibiers 126
   g) Pâtés 127
   h) Farine : Pain, Galettes, Tartes et Gâteaux 128
   i) Fromages 131
   j) Boissons 131

CHAPITRE VI

TRAVAUX ET METIERS

1. — Les métiers de la terre :
   a) Le Briquetier 135
   b) Le Cultivateur 137
   c) Le Maraîcher 141
   d) Le Meunier et les moulins à vent :
      Le moulin à vent 145
      Le moulin à eau 147
      Le meunier 149
   e) Le Berger 149
   f) Le Coquetier 150
2. — Les métiers du bois et de la Forêt :
   a) Le Scieur de long 150
   b) Le Sabotier 151
   c) Le Vannier 151
   d) Dans la Forêt poétique et vivante 153
3. — Les métiers de l'eau :
   a) La Tresseuse de joncs 154
   b) Le Tourbier 155
   c) Le Pêcheur et le Poissonnier 155
   d) Le Marinier 160
   e) Le Nénuphardier 161
4. — Les Métiers du textile :
   a) Tisserands, Bonnetiers et divers 161
   b) Le Cordier 166
   c) Le Teinturier 167
5. — Les Travailleurs du cuir :
   a) Le Tanneur et le Cordonnier 167
   b) Le Bourrelier 168
6. — Les Travailleurs du fer 170
7. — Les Fondeurs de cloches 171
8. — Le Magister 172
9. — Les Ambulants 172
10. — Les Employés d'Eglise 174
11. — Sur la route et dans les airs 175
12. — Le Guetteur 176

CHAPITRE VII

DU BERCEAU A LA TOMBE

1. — Avant la Naissance 179
2. — La Naissance 180
3. — Le Baptême 180
4. — La première Communion 181
5. — Avant le Mariage 181
6. — Les Fiançailles 182
7. — Le Mariage 183
8. — Après le Mariage 186
9. — L'Agonie 188
10. — La Mort 188
11. — L'Enterrement 190
12. — Le Culte du Souvenir 194

CHAPITRE VIII

JEUX

1. — La Choule 195
2. — Le Mahonnage 198
3. — Archers, Arbalétriers, Arquebusiers 198
4. — La Chasse et la Pêche 202
5. — Jeux de balle 205
6. — Boules et Quilles 207
7. — Les Courses 208
8. — Combats de coqs 208
9. — La Guise 210
10. — L'Infique ou Fique-en-Tchul 211
11. — La « Balle au treu » et la « Balle à drouille » 212
12. — D'autres jeux d'enfants 212
13. — Jeux d'intérieur 215
14. — La Danse 216
15. — Catalogue 217

CHAPITRE IX

LE CALENDRIER TRADITIONNEL

1. — Le cycle de Noël :
   a) Noël 219
   b) Les Auguinelles 221
   c) Le 1er janvier 222
   d) L'Epiphanie 223
   e) La Chandeleur 223
2. — Le cycle de Pâques :
   a) Jeudi-Jeudiou 224
   b) Mardi-gras 225
   c) Les Brandons ou Bèhourdis 227
   d) La Mi-Carême 228
   e) Les Rameaux 228
   f) Jours Saints 229
   g) L'Ascension 234
   h) La Pentecôte 234
3. — Les Fêtes du Printemps et de l'Eté :
   a) Le 1er Mars 235
   b) Le 1er Avril 235
   c) Le 1er Mai 235
   d) Les Rogations 236
   e) Les Feux de la Saint-Jean et de Saint-Pierre 237
   f) Le 15 Août 240
4. — La Toussaint et la fête des Morts 240

CHAPITRE X

STRUCTURE SOCIALE, FETES ET REUNIONS FOLKLORE JURIDIQUE

1. — Fêtes patronales 243
2. — Patronages et Confréries de métiers 244
3. — Confréries de charité 250
4. — Associations pieuses 251
5. — La Fête des moissonneurs 253

6. — La Fête des tourbiers 255
7. — Les Fêtes des Fous et des Innocents 255
8. — La Justice des Fous 258
9. — Le Charivari 259
10. — Blasons populaires 260
11. — Quelques fêtes encore 263
12. — Quelques usages religieux 264
13. — Foires et Marchés 265
14. — Folklore juridique 271
a) Contre la violence 272
b) Contre la débauche 272
c) Les animaux coupables 274
d) Le droit de marché 274
e) Le droit communal 275
f) Les prestations seigneuriales 276
15. — Grèves 277
16. — La Pendaison de crémaillère et la Veillée 278

CHAPITRE XI

LE CULTE DES SAINTS ET LES ETRES FANTASTIQUES

1. — Le culte des saints : 281
a) Les grands Saints populaires et la légende dorée de Picardie 283
b) Thèmes hagiographiques 285
c) Pèlerinages 294
)d) Images et Reliques 295
2. — Les Etres fantastiques :
a) Les Fées 297
b) Les Feux-follets 298
c) Les Lutins 298
d) Toute la faune fantastique 299
e) Le Loup-garou 300
f) Les Revenants 301
g) Le Diable en personne 303
h) Les Géants : Gargantua, ses graviers, ses lieux-dits .. 304
i) Les Croquemitaines et les bêtes de chasse, pour rire .. 305

CHAPITRE XII

SAINTS GUERISSEURS ET MEDECINE POPULAIRE

1. — Saints guérisseurs :
a) Les origines 309
b) Du choix du Saint 310
c) Les pratiques à l'intention des humains 315
L'Attouchement 316
La tour de l'église, de l'arbre, de la pierre 316
Le bain dans la fontaine 316
L'absorption de l'eau 316
Prélèvement de terre au tombeau du saint 318
La « mumie » et les épingles 318
Le lien qui se dénoue 318
Le support qui guérit 321
Les cierges 321
Complainte 321
d) Les pratiques à l'intention des bestiaux 321

2. — Médecine populaire :
a) Les rebouteux 323
b) Les « toucheurs de la rage » 324
c) Les marteleurs du carreau 325
d) Vertu des humains 325
e) Vertu des bêtes 326
f) Vertu des simples et les herbes de la saint Jean 327
g) Vertu des choses 328
h) Invocations 328
i) Pour les bestiaux 329

CHAPITRE XIII

SORCELLERIE ET MAGIE — FOLKLORE DU CIEL

1. — Au sabbat ! : 331
a) Le pouvoir des sorciers 333
b) Contre « le sort jeté » 334
2. — Animaux porte-bonheur et porte-malheur 336
3. — Encore des présages 337
4. — Les interdits 338
5. — Les talismans 338
6. — La divination 339
7. — Le folklore du ciel :
a) La prévision du temps 340
b) Le calendrier des semailles et des récoltes 343
c) Folklore météorologique 343

CHAPITRE XIV

LES ARTS PLASTIQUES ET L'IMPRIMERIE

1. — La Sculpture 347
2. — La Peinture 350
3. — Gravure et l'Imagerie 351
4. — Les Manuscrits, l'Enluminure et l'Imprimerie 353
5. — Calvaires et Croix 356
6. — Poteries et Faïences 360
7. — Les autres arts mineurs 361

CHAPITRE XV

LITTERATURE ET MUSIQUE POPULAIRE

1. — Littérature populaire :
a) Légendes historiques 367
b) Contes populaires 375
c) Théâtre populaire 376
d) Dictons 380
e) Dits d'enfants 382
2. — Musique populaire : 383
a) Chants et chansons 384
b) Des airs 389
c) Instruments de musique et cloches 391
Conclusion 393
Bibliographie 397
Table des illustrations et des cartes 405
Table des matières 409

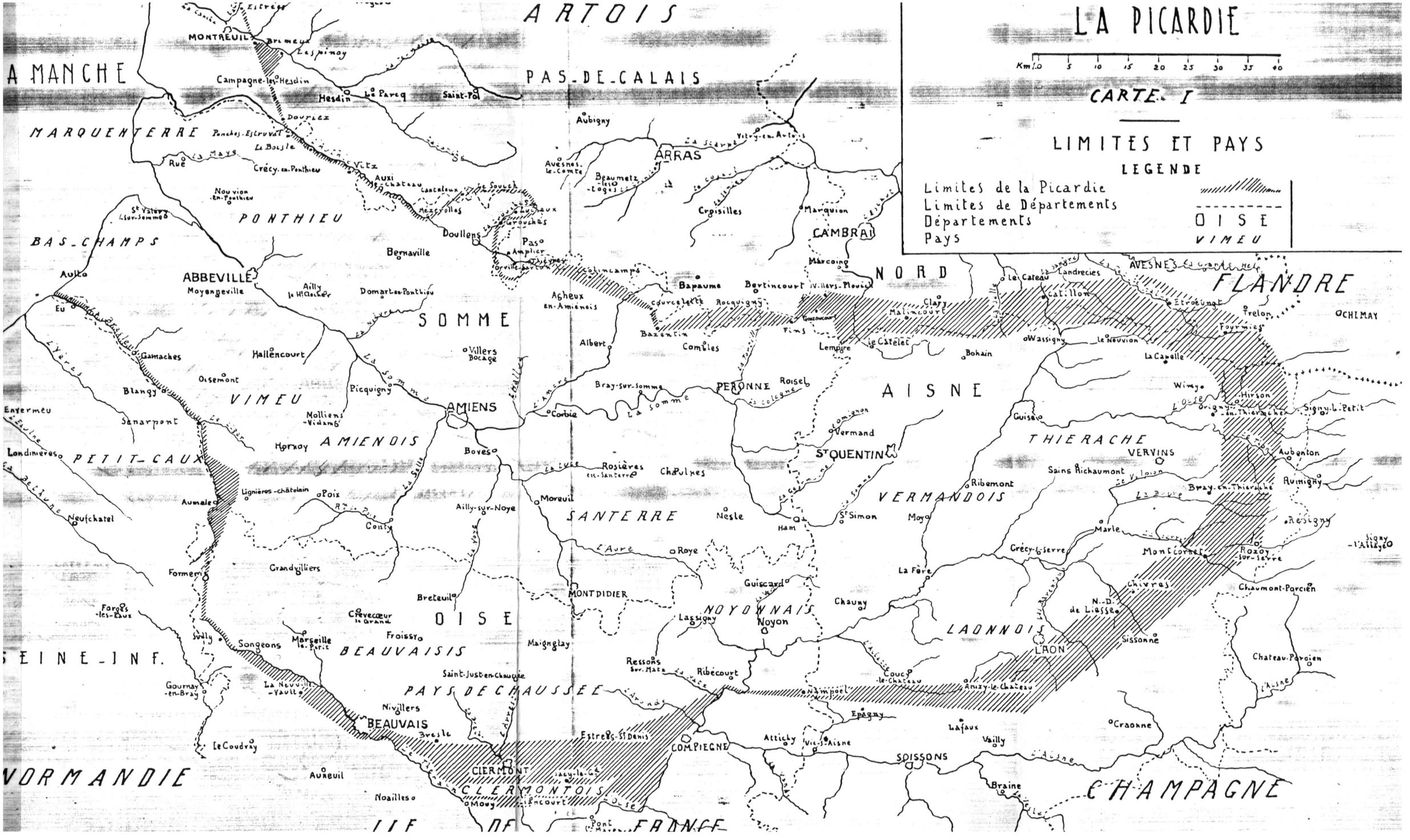
LA PICARDIE
Km 1.0 5 10 15 20 25 30 35 40
CARTE I
LIMITES ET PAYS
LEGENDE
Limites de la Picardie
Limites de Départements
Départements
Pays
OISE
VIMEU
ARTOIS
PAS-DE-CALAIS
A MANCHE
MARQUENTERRE
PONTHIEU
BAS-CHAMPS
SOMME
VIMEU
AMIENOIS
PETIT-CAUX
SEINE-INF.
VORMANDIE
BEAUVAISIS
PAYS DE CHAUSSEE
CLERMONTOIS
ILE DE FRANCE
SANTERRE
NOYONNAIS
VERMANDOIS
LAONNOIS
THIERACHE
AISNE
NORD
FLANDRE
CHAMPAGNE
ARRAS
CAMBRAI
AVESNES
ABBEVILLE
AMIENS
PERONNE
ST QUENTIN
LAON
SOISSONS
COMPIEGNE
BEAUVAIS
MONTDIDIER
CLERMONT
VERVINS
MONTREUIL
HESDIN
DOULLENS
BERNAVILLE
ALBERT
BAPAUME
BERTINCOURT
CROISILLES
MARCOING
CLARY
MALINCOURT
LE CATELET
LE CATEAU
CATILLON
LANDRECIES
ETROEUNGT
FOURMIES
WASSIGNY
LE NOUVION
LA CAPELLE
GUISE
HIRSON
SIGNY-L'ABBAYE
AUBENTON
RUMIGNY
RESIGNY
ROZOY-SUR-SERRE
MONTCORNET
MARLE
CRECY-S/SERRE
SAINS RICHAUMONT
RIBEMONT
BRAY-EN-THIERACHE
ORIGNY-EN-THIERACHE
SIGNY-L'ABBAYE
CHAUMONT-PORCIEN
CHATEAU-PORCIEN
RETHEL
OCHIMAY
WIMY
BOHAIN
ESSIGNY
MOYENNEVILLE
AILLY-LE-HAUT-CLOCHER
DOMART-EN-PONTHIEU
AUXI-LE-CHATEAU
RUE
CRECY-EN-PONTHIEU
NOUVION-EN-PONTHIEU
ST VALERY-SUR-SOMME
LE CROTOY
EU
GAMACHES
HALLENCOURT
OISEMONT
BLANGY
ENVERMEU
LONDINIERES
NEUFCHATEL
AUMALE
FORMERIE
GRANDVILLIERS
FORGES-LES-EAUX
SUMY
SONGEONS
GOURNAY-EN-BRAY
LA NEUVILLE-VAULT
LE COUDRAY
AUNEUIL
NOAILLES
MOUY
NIVILLERS
BRESLE
ESTREES-ST DENIS
CREVECOEUR-LE-GRAND
FROISSY
MARSEILLE-LE-PETIT
BRETEUIL
CONTY
POIX
LIGNIERES-CHATELAIN
AILLY-SUR-NOYE
MOREUIL
CORBIE
BRAY-SUR-SOMME
PICQUIGNY
MOLLIENS-VIDAME
HORNOY
SANARPONT
VILLERS-BOCAGE
ACHEUX-EN-AMIENOIS
BEAUMETZ-LES-LOGES
AVESNES-LE-COMTE
AUBIGNY
VITRY-EN-ARTOIS
MONCHY-LAGACHE
ROISEL
CHAULNES
ROSIERES-EN-SANTERRE
NESLE
HAM
ST SIMON
MOYA
VERMAND
GUISCARD
LASSIGNY
NOYON
CHAUNY
LA FERE
SISSONNE
CHIVRES
N.-D. DE LIESSE
LAON
ANIZY-LE-CHATEAU
COUCY-LE-CHATEAU
NAMPCEL
RIBECOURT
RESSONS-SUR-MATZ
MAIGNELAY
SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE
EPAGNY
ATTICHY
VIC-SUR-AISNE
LAFAUX
VAILLY
CRAONNE
BRAINE
CHATEAU-THIERRY
LA FERTE-SOUS-JOUARRE
PONT-ST-MAXENCE
CREPY-EN-VALOIS
LIANCOURT
ST-LEU-D'ESSERENT
MAYOT
LA SOMME
L'AVRE
LA LUCE
LA SELLE
LA NOYE
LA BRESLE
LA BRUTHE
LA VERTE
LA MAYE
LA SCARPE
LA SENSEE
LA CANCHE
LA LYS
L'AUTHIE
L'OISE
L'AISNE
LA VESLE
LA SERRE
LA SUIPPE
LA VILLETTE
LA PETITE-SUIPPE
LA RETOURNE
LA BOISLE
LA MAYE
LA SOUCHEZ
LA GY
LA CRINCHON
LA SOMME-SUIPPE
LA SOMME-VESLE
LA SOMME-AISNE
LA SOMME-OISE
LA SOMME-SERRE
LA SOMME-LUCE
LA SOMME-VILLETTE
LA SOMME-PETITE-SUIPPE
LA SOMME-RETOURNE
LA SOMME-BOISLE
LA SOMME-MAYE
LA SOMME-SOUCHEZ
LA SOMME-GY
LA SOMME-CRINCHON
LA SOMME-SOMME-SUIPPE
LA SOMME-SOMME-VESLE
LA SOMME-SOMME-AISNE
LA SOMME-SOMME-OISE
LA SOMME-SOMME-SERRE
LA SOMME-SOMME-LUCE
LA SOMME-SOMME-VILLETTE
LA SOMME-SOMME-PETITE-SUIPPE
LA SOMME-SOMME-RETOURNE
LA SOMME-SOMME-BOISLE
LA SOMME-SOMME-MAYE
LA SOMME-SOMME-SOUCHEZ
LA SOMME-SOMME-GY
LA SOMME-SOMME-CRINCHON

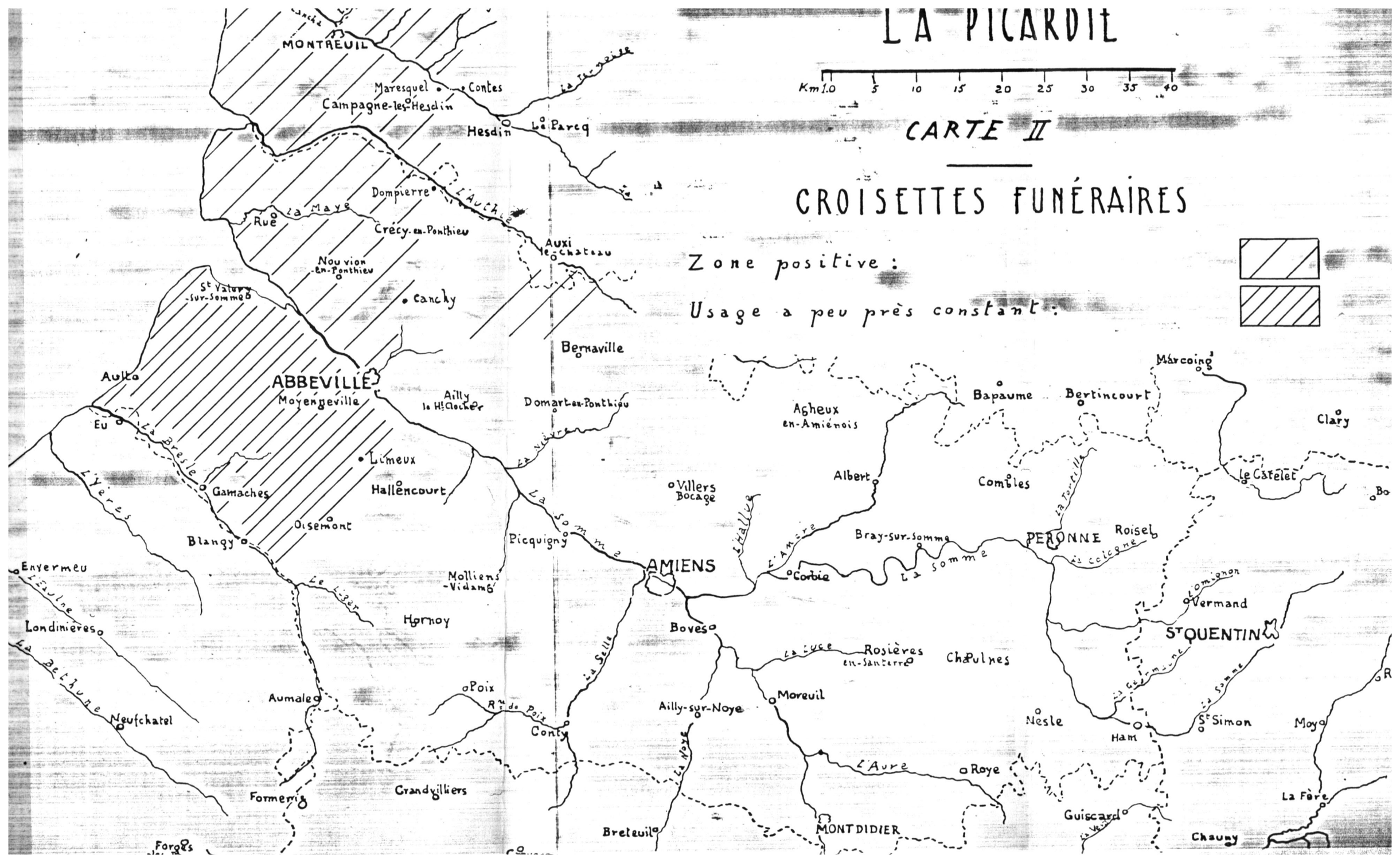
LA PICARDIE
Km 1.0 5 10 15 20 25 30 35 40
CARTE II
CROISETTES FUNÉRAIRES
Zone positive :
Usage a peu près constant :
MONTREUIL
Maresquel
Contes
Campagne-les-Hesdin
Hesdin
Le Parcq
Dompierre
L'Authie
La Maye
Rue
Crécy-en-Ponthieu
Auxi le-Chateau
Nouvion-en-Ponthieu
St Valery-sur-Somme
Canchy
Bernaville
Ault
ABBEVILLE
Moyenneville
Ailly le Ht Clocher
Domart-en-Ponthieu
Eu
La Bresle
Limeux
Hallencourt
Gamaches
L'Yères
Oisemont
Blangy
Picquigny
La Somme
Villers Bocage
Agheux en-Amiénois
Albert
Bapaume
Bertincourt
Marcoing
Clary
Combles
Le Catelet
La Tortille
Bray-sur-Somme
PERONNE
Roisel
La Cologne
L'Amère
L'Hallue
Corbie
La Somme
AMIENS
Molliens-Vidame
Le Liger
Envermeu
L'Eaulne
Hornoy
Londinières
La Bethune
Boves
La Luce
Rosières en-Santerre
Chapulnes
Vermand
L'Omignon
St QUENTIN
La Germaine
La Somme
Aumale
Poix
Rte de Poix
La Selle
Conty
Ailly-sur-Noye
Moreuil
Neufchatel
Nesle
Ham
St Simon
Moy
La Noye
L'Aure
Roye
Formerie
Grandvilliers
Breteuil
MONTDIDIER
Guiscard
La Fère
Chauny
Forges


LA PICARDIE
Km 1.0 5 10 15 20 25 30 35 40
CARTE III
PAYS D'ARCHERS
Exemple : Tilloloy
Etaples
Le Canche
Le Court
MONTREUIL
Frogeso
Campagne-les-Hesdin
Hesdin
Le Parcq
Saint-Pol
Le Ternoise
Rue
La Maye
Crécy-en-Ponthieu
L'Authie
Auxi le Château
Nouvion-en-Ponthieu
St Valery-sur-Somme
Doullens
Les Ecoutes
Bernaville
Aulte
ABBEVILLE
Moyenneville
Ailly le Haut Clocher
Domart-en-Ponthieu
Acheux en-Amiénois
Bapaume
Bertincourt
Marcoing
Eu
La Bresle
Gamaches
Hallencourt
Villers Bocage
Albert
Combles
Le Cateau
L'Yères
Oisemont
Blangy
Picquigny
La Somme
AMIENS
Corbie
Bray-sur-Somme
PERONNE
Roisel
La Cologne
Le Liger
Molliens-Vidame
Villers-Bretonneux
Vermand
Homignon
Enrermeu
Londinières
Morvoy
Boves
Rosières en-Santerre
Chaulnes
ST QUENTIN
La Bethune
Neufchatel
Aumale
Poix
Conty
Ailly-sur-Noye
Moreuil
Arvillers
Nesle
Hombleux
St Simon
Ham
Brouchy
Goyencourt
Davenescourt
Andechy
Guerbigny
Roye
Frcheu
Esmery-Hallon
Varly
Marquivillers
Dancourt
Libermont
Berlancourt
Villequier-Aumont
Etelfay
Tilloloy
Arvillers
Beaulieu-les-Fontaine
Guiscard
Frémicles
Formerie
Grandvilliers
MONTDIDIER
Bethancourt-en-Vaux
Chauny
Breteuil
Roye
Laberlière
Lassigny
Noyon
Salency
Bussy
Thiescourt
Larbroye
Mortemer
Ognolles
Appilly
Forges-les-Eaux
Songeons
Marseille le Petit
Froissy
Maignelay
Ressons sur-Matz
Vendeuil-court
Ribécourt
Carlepont
Camelin
Blérancourt
Coucy le Château
Margny
Chevincourt
Vigremont-s-Matz
Saint-Just-en-Chaussée
Gournay-en-Bray
Nivillers
BEAUVAIS
Thourotte
Le Plessis-Brion
Jussy-le-Moutier
Monchy-Humières
Janville
Longueil
Estrées-St Denis
Margny
COMPIEGNE
Attichy
Vic-s-Aisne
Le Coudray
Bailleul
Canly
Jaux
Auneuil
CLERMONT
Chevrières
Noailles
Mouy
Liancourt
L'Oise
Pont Ste Maxence
SOISS

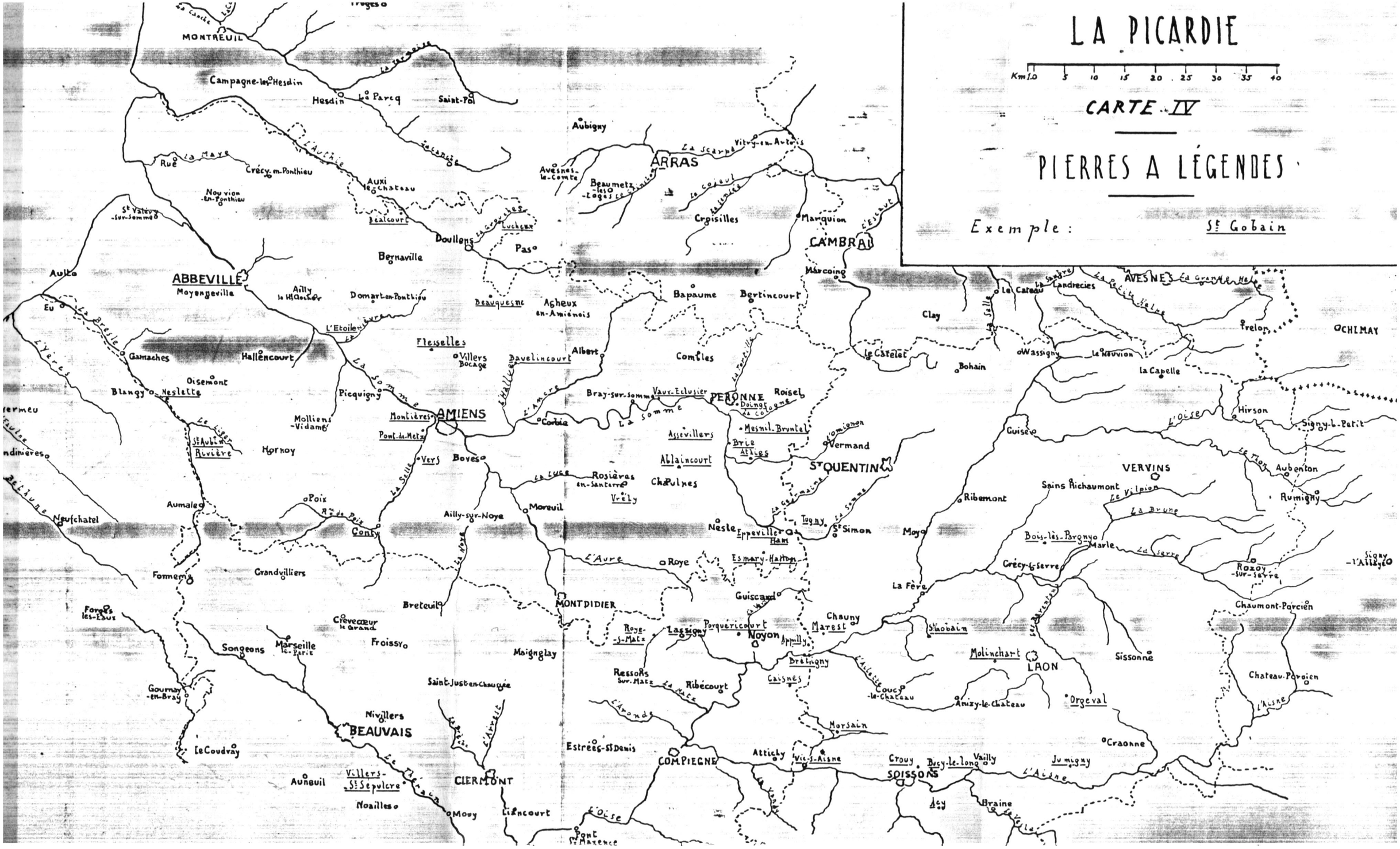
LA PICARDIE
Km 0 5 10 15 20 25 30 35 40
CARTE IV
PIERRES A LÉGENDES
Exemple : St Gobain
MONTREUIL
Campagne-les-Hesdin
Hesdin
La Parcq
Saint-Pol
Rue
Crécy-en-Ponthieu
Nouvion-en-Ponthieu
Auxi-le-Château
Bealcourt
Doullens
Lucheux
Pas
Bernaville
St Valery-sur-Somme
Aulte
ABBEVILLE
Moyenneville
Ailly-le-Haut-Clocher
Domart-en-Ponthieu
Eu
Gamaches
Hallencourt
Oisemont
Blangy-sur-Bresle
Neslette
Picquigny
Molliens-Vidame
Montières
AMIENS
Pont-de-Metz
Saint-Aubin-Rivière
Hornoy
Boves
Poix
Conty
Aumale
Neufchatel
Formerie
Grandvilliers
Forges-les-Eaux
Crèvecœur-le-Grand
Froissy
Breteuil
Songeons
Marseille-en-Beauvaisis
Gournay-en-Bray
Nivillers
BEAUVAIS
Le Coudray
Auneuil
Villers-St-Sepulcre
Noailles
Mouy
CLERMONT
Liancourt
Pont-Ste-Maxence
Saint-Just-en-Chaussée
Estrées-St-Denis
COMPIEGNE
Attichy
Vic-s-Aisne
Morsain
Ribécourt
Ressons-sur-Matz
Roye-s-Matz
Lagny
Porquéricourt
Noyon
Appilly
Chauny
Marest
Guiscard
MONTDIDIER
Maignelay
Bretigny
Caisnes
Couci-le-Château
Anizy-le-Château
Orgeval
Craonne
Soissons
Crouy
Bucy-le-Long
Vailly
Jumigny
Braine
Dey
Aubigny
ARRAS
Avesnes-le-Comte
Beaumetz-les-Loges
Croisilles
Vitry-en-Artois
Marquion
CAMBRAI
Marcoing
Bapaume
Bertincourt
Beaucourt
Agheux
Albert
Combles
Bray-sur-Somme
Vaux-Eclusier
PERONNE
Roisel
Corbie
Fleselles
Villers-Bocage
Bavelincourt
Mesnil-Bruntel
Brie
Assevillers
Ablaincourt
Chaulnes
Rosières-en-Santerre
Vrély
ST QUENTIN
Vermand
Roupy
Nesle
Ham
Eppeville
Moreuil
Ailly-sur-Noye
Roye
Esmery-Hallon
Clay
Le Cateau
Bohain
Wassigny
Le Nouvion
La Capelle
AVESNES
Landrecies
Trelon
OHLMAY
Guise
Hirson
Signy-le-Petit
VERVINS
Sains-Richaumont
Aubenton
Rumigny
Ribemont
Moy
Bois-lès-Pargny
Marle
Crécy-s-Serre
Rozoy-sur-Serre
Signy-l'Abbaye
La Fère
Chaumont-Porcien
Sissonne
LAON
Molinchart
St Gobain
Chateau-Porcien
Liez
Tergnier
Chery-les-Pouilly
Pouilly-sur-Serre
Sissy
Ste Preuve
Laon
Chamouille
Clacy-et-Thierret
Vauxaillon
Urcel
Cerny-en-Laonnois
Corbeny
Craonnelle
Craonne
Ailles
Bouconville
Berry-au-Bac
Neufchatel-sur-Aisne
Concevreux
Roucy
Pont-Arcy
Cerseuil
Soupir
Vendresse
Chivres
Paissy
Cys-la-Commune
Chavonnes
Vregny
Vasseny
Missy-aux-Bois
Soucy
Vauxrezis
Vauxtin
Margival
Chavignon
Chevregny
Chamouille
Clacy-et-Thierret
Vauxaillon
Urcel
Cerny-en-Laonnois
Corbeny
Craonnelle
Craonne
Ailles
Bouconville
Berry-au-Bac
Neufchatel-sur-Aisne
Concevreux
Roucy
Pont-Arcy
Cerseuil
Soupir
Vendresse
Chivres
Paissy
Cys-la-Commune
Chavonnes
Vregny
Vasseny
Missy-aux-Bois
Soucy
Vauxrezis
Vauxtin
Margival
Chavignon
Chevregny

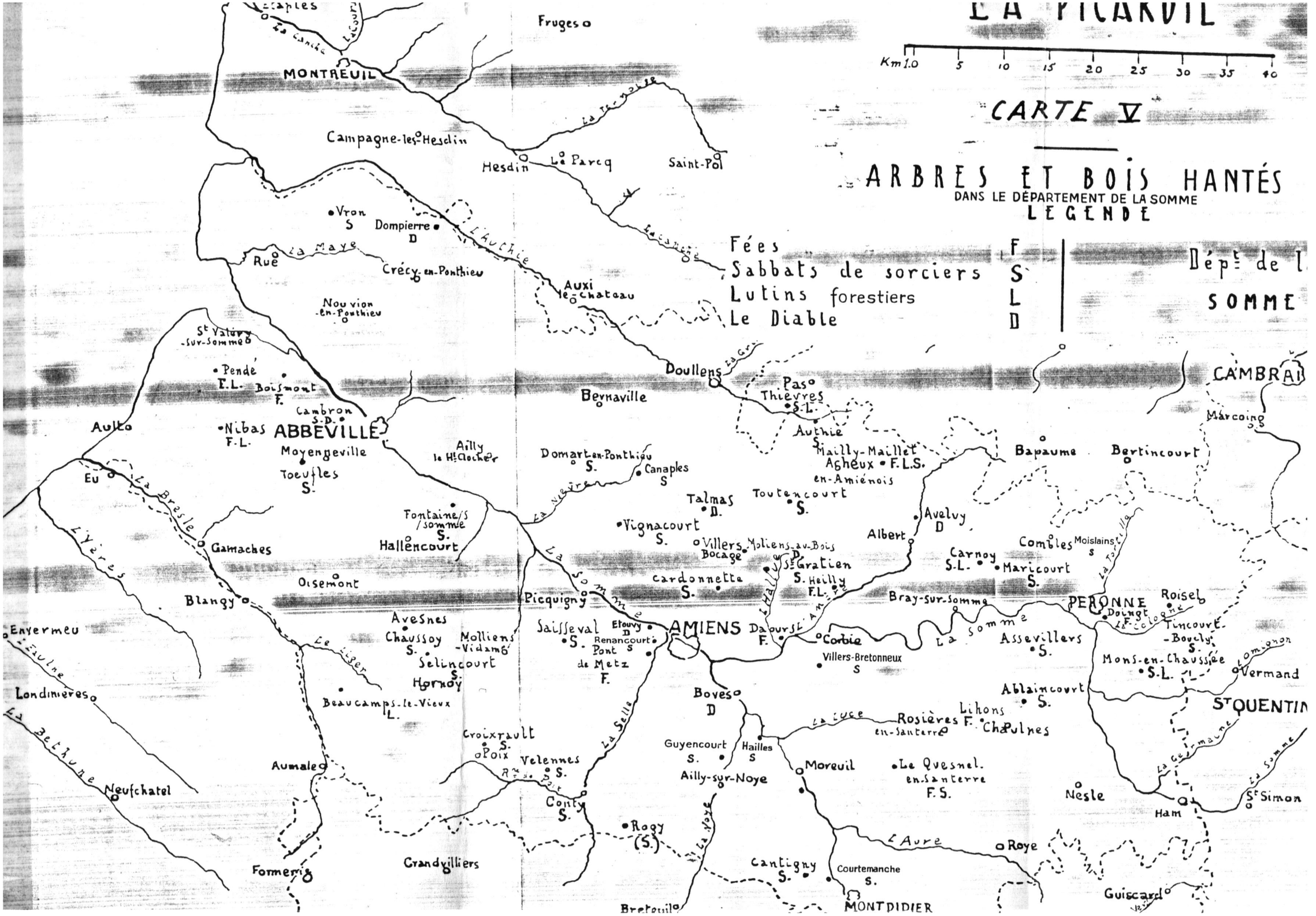
LA PICARDIE
Km 1.0 5 10 15 20 25 30 35 40
CARTE V
ARBRES ET BOIS HANTÉS
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME
LEGENDE
Fées F
Sabbats de sorciers S
Lutins forestiers L
Le Diable D
Dépt de la SOMME
Étaples
Fruges
MONTREUIL
Campagne-les-Hesdin
Hesdin
Le Parcq
Saint-Pol
Vron S
Dompierre D
Rue
Crécy-en-Ponthieu
Auxi le château
Nouvion-en-Ponthieu
St Valery-sur-Somme
Pendé F.L.
Boismont F.
Cambron S.D.
Nibas F.L.
ABBEVILLE
Ailly le Hte Clocher
Moyenneville
Toeufles S.
Domart-en-Ponthieu S.
Canaples S
Doullens
Bernaville
Pas Thièvres S.L.
Authie S.
Mailly-Maillet
Agheux F.L.S.
en-Amiénois
CAMBRAI
Marcoing
Bapaume
Bertincourt
Aulto
Eu
Gamaches
Fontaine/s/somme S.
Hallencourt
Talmas D.
Toutencourt S.
Vignacourt S.
Villers-Bocage
Molliens-au-Bois D
Ste Gratien S.
Heilly F.L.
Albert
Avelny D
Combles
Moislains S
Carnoy S.L.
Maricourt S.
Oisemont
Picquigny
cardonnette S.
Bray-sur-Somme
PERONNE
Roisel
Doingt
Tincourt-Boucly S.
Blangy
Envermeu
Avesnes Chaussoy S.
Molliens-Vidame
Selincourt S.
Hornoy
Saisseval S.
Etouvy D
Renancourt S
Pont de Metz F.
AMIENS
Daours F.
Corbie
Villers-Bretonneux S
Assevillers S.
Mons-en-Chaussée S.L.
Vermand
Londinières
Beaucamps-le-Vieux L.
Croixrault S.
Poix
Velennes S.
Boves D
Ablaincourt S.
Lihons
Chaulnes
Rosières F.
en-Santerre
ST QUENTIN
Guyencourt S.
Hailles S
Ailly-sur-Noye
Moreuil
Le Quesnel en-Santerre F.S.
Aumale
Neufchatel
Conty S.
Roye (S.)
Nesle
Ham
St Simon
Formerie
Grandvilliers
Cantigny S.
Courtemanche S.
Roye
Guiscard
Breteuil
MONTDIDIER


LA PICARDIE
Km 1.0 5 10 15 20 25 30 35 40
CARTE VI
ARBRES VENERES (SOMME).
LEGENDE
Arbres ou Buissons (actuels ou disparus) porteurs d'une image qui fut l'objet d'un culte collectif ou dans lesquels une image fut traditionnellement trouvée:
Arbres porteurs d'une image qui ne paraît pas avoir été l'objet d'un culte collectif:
Arbres sacrés et arbres à idoles mentionnés dans la vie des Saints:
Arbres liés au culte d'un Saint guérisseur:
Etaples
Le Canche
La Course
Fruges
MONTREUIL
Campagne-les-Hesdin
Hesdin
Le Parc
Dompierre-s-Authie
Regnière-Ecluse
Virenchaux
La Maye
Rue
Forest-Montiers
Crécy-en-Ponthieu
Nouvion-en-Ponthieu
Auxi le Château
Frohen-le-Grand
Beaumetz-les-Loges
Le Coseul
Bouquemaison
Les Grouches
Béalcourt
Doullens
Pas
Authie
Bernaville
Canchy
Domvast
Port-le-Grand
Neuilly-l'Hôpital
St Valery-sur-Somme
Croisilles
Marquion
CAMBRAI
Marcoing
Aulte
ABBEVILLE
Moyenneville
Bellancourt (Monflières)
Ailly le Haut Clocher
Eu
Oust-Marais
La Bresle
Domart-en-Ponthieu
Vauchelles-les-Domart
Ste Léger-les-Domart
Bailleul
Agheux en-Amiénois
Varennes
Thiepval (St Pierre-Divion)
Courcelette
Bapaume
Bertincourt
Bazentin
Longueval
Guillemont
Combles
Rancourt
Hardecourt
Maricourt
Moislains
Albert
Aveluy
Montauban
Tilloy-Floriville
Gamaches
Bouttencourt-les-Blangy
Blangy
Oisemont
Hallencourt
Villers Bocage
Ste Gratien
Heilly
Picquigny
La Somme
Bray-sur-Somme
PERONNE
Roisel
La Colegne
Vaire-sous-Corbie
Corbie
AMIENS
Senarpont
Le Liger
Mollien-Vidame
Ste Germain-s-Bresle
Hornoy
Pissy
Dury
Boves
Herleville
Soyécourt
Vauvillars
Vermand
ST QUENTIN
Saint-en-Amiénois
Estrées-s-Noye
Rosières en-Santerre
Chaulnes
La Luce
Moreuil
Ailly-sur-Noye
Aumale
Fourcigny
Poix
Rte de Poix
Conty
Hescamps-Ste Clair
Neufchatel
Thory
Braches
Sauvillers-Mongival
Grivesnes
Fresnoy-les-Roye
Nesle
Ham
St Simon
Roye
L'Aure
Etelfay
Formerie
Grandvilliers
La Noye
La Selle
La Germaine
La Somme

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN DÉCEMBRE 1968
SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE
MASSEBEUF
10, RUE MONGE
— DIJON —

No dépôt légal 2537